



Les logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs : entre modèles socioculturels et profils individuels

Sylvain Rouzic

► To cite this version:

Sylvain Rouzic. Les logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs : entre modèles socioculturels et profils individuels. Education. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2015. Français. ⟨NNT : 2015CNAM1014⟩. ⟨tel-01315961⟩

HAL Id: tel-01315961

<https://theses.hal.science/tel-01315961v1>

Submitted on 13 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THÈSE

présentée par :

Sylvain ROUZIC

Soutenue le : **16 octobre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers**

Discipline/ Spécialité : Sciences de l'éducation, Formation des adultes

Les logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs : entre modèles socioculturels et profils individuels

THÈSE dirigée par :

Monsieur Denis LEMAÎTRE

Professeur, ENSTA Bretagne, Centre de Recherche sur la Formation

RAPPORTEURS :

Monsieur Jérôme GUÉRIN

Monsieur Luc ROBÈNE

Professeur, Université de Bretagne occidentale

Professeur, Université de Bordeaux 2

PRESIDENT DU JURY :

Monsieur Pascal ROQUET

Professeur au CNAM, Centre de recherche sur la Formation, Paris

A ma mère. A mon père.

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de thèse : Denis Lemaître. Je lui suis reconnaissant de m'avoir accompagné tout au long de ce travail, que ce soit dans les moments d'euphorie mais aussi de doute.

Je remercie Pascal Roquet d'avoir accepté la fonction de président de jury.

Jérôme Guérin et Luc Robène ont accepté d'assurer les fonctions de rapporteur. Je les remercie d'avoir expertisé mon travail.

Mon témoignage va également à Damien Coadour, mon ami, avec qui les échanges sur mon travail ont toujours été d'une grande richesse.

Je remercie tous les acteurs ayant participé aux séminaires doctoraux du CRF. Ils ont éclairé de près ou de loin les failles et les points forts de mon travail, dans les diverses présentations préliminaires à cette thèse. Je pense plus particulièrement à Marie-Josée Gascogne, Marie-Laure Vitali, Edwige Bombaron, Françoise Cros et bien sûr Jean-Marie Barbier, qui a su trouver le juste équilibre entre expertise scientifique et humanisme, dans sa façon de les animer.

Ma gratitude va à Florence Thomas, pour sa disponibilité et son soutien matériel.

Ma reconnaissance va aux vingt entraîneurs sportifs qui ont bien voulu participer à l'enquête qualitative par entretien, et sans qui, aucun résultat n'aurait pu voir le jour.

Enfin, je remercie Nadège, Julien et Maxime, qui ont eu la gentillesse d'accepter que ce travail de thèse, empiète quelque peu sur notre vie familiale.

Résumé

Le statut et la fonction de l'entraîneur sportif se sont progressivement développés avec la naissance du sport moderne, à partir de la fin du XVIII^e siècle. Du début du XX^e siècle à aujourd'hui, le modèle le plus prégnant est celui du technicien de « terrain » dont les méthodes se construisent avant tout sous l'influence socioculturelle dans laquelle il est « baigné ». À partir des années 1980, le processus de professionnalisation qui s'est développé a eu comme conséquence une subdivision des modèles stabilisés en nombreux profils individuels, qui vont bien au-delà du simple triptyque technicien-meneur d'hommes-stratège, mis en avant dans les différentes représentations de sens commun. L'analyse des discours de vingt entraîneurs sportifs, choisis pour représenter au mieux l'ensemble de cette population, nous permet de confirmer les modèles socioculturels connus, et de faire apparaître des profils individuels variés. Elle permet surtout de mettre en évidence l'ensemble des logiques de professionnalisation de cette population. Qu'elles soient communicationnelles, techniques, organisationnelles ou de formation, ces logiques ont comme intérêt scientifique de montrer comment les entraîneurs sportifs se construisent professionnellement aujourd'hui.

Mots-clés : Entraîneurs sportifs, Logiques de professionnalisation, Culture sportive, technique sportive, enquête qualitative.

Résumé en anglais

The status and function of the sport coach have steadily developed since the birth of modern-era sport, in the late 18th century. From the early 20th c. to the present day, the most significant model is that of the field technician whose methods have been built under the influence of his or her social and cultural background. The 1980s saw the emergence of a professionalisation process which subdivided the existing patterns into a variety of individual models, going further beyond the mere three-dimensional combination of the technician-leader-strategist that seems to be the most received representation. Material collected from twenty interviews with sport trainers who were chosen as the best possible sample of the population has been analyzed. This analysis both confirms the received social and cultural patterns and highlights various individual models. In particular, it traces all the logical sequences that define the professionalisation of the population. Be they related to communication, techniques, organisation or training, these sequences find their scientific value in the demonstration they make of how sport coaching takes shape nowadays.

Key-words: sport coach, logical sequences of professionalisation, sport culture, sport technique, qualitative survey.

Table des matières

Introduction.....	14
<u>Chapitre 1 : La figure de l'entraîneur et son évolution socio- historique.....</u>	<u>18</u>
1.1 La naissance d'une « fonction » : des origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.....	18
1.1.1 L'antiquité : genèse de l'entraîneur.....	18
1.1.2 Du Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle : le polymorphisme de l'entraîneur.....	22
1.2 L'entraîneur : une fonction qui se développe progressivement par la naissance du sport moderne à partir de la fin du XVIIIe siècle.....	24
1.2.1 Une rupture dans la conception et l'organisation du sport.....	24
1.2.2 Une reconnaissance sociale difficile à trouver.....	28
1.2.3 Les différents facteurs de reconnaissance justifiant l'utilité de l'entraîneur.....	30
1.3 La relation sport – entraîneur- positivisme scientifique-politique.....	32
1.3.1 Une époque influencée par le positivisme.....	32
1.3.2 L'imbrication du politique.....	36
1.4 L'entraîneur dans la première moitié du XXe siècle en France: la « figure » polymorphe d'une fonction en cours légitimation.....	38
1.4.1 Une fonction en cours de légitimation.....	38
1.4.2 L'entraîneur, une figure polymorphe.....	40
1.5 L'évolution du modèle professionnel de l'entraîneur jusqu'à la création du brevet d'état (1963).....	43
1.5.1 Jusqu'au XIXe siècle : l'entraîneur comme contrôleur et développeur « physique »..	43
1.5.2 A partir de la fin du XIXe siècle : un « glissement » vers l'entraîneur « technique »..	45
1.5.3 Baigné dans l'idéologie du progrès, l'entraîneur reste un technicien plus techniciste que scientifique.....	46
1.5.3.1 L'idéologie du progrès.....	46
1.5.3.2 Les sciences du sport laissent l'entraîneur sportif technicien plus techniciste que scientifique.....	48
1.5.4 Les techniques : l'entraîneur comme innovateur ; la science comme précisionniste...	53
1.6 L'entraînement technique a longtemps vécu sans la science.....	54
1.6.1 Technique, sport et entraîneur : les raisons d'un long cloisonnement vis-à-vis de la science.....	55
1.6.2 Quel mode d'expression pour la technique de l'entraîneur ?.....	61
1.7 L'intrusion des sciences dans l'entraînement sportif.....	65

1.7.1 Le contexte d'émergence : le primat de l'intervention étatique.....	65
1.7.2 Apport des sciences du sport sur les techniques et sur Les méthodes de l'entraîneur sportif.....	72
1.7.3 Le problème de l'exportation "in situ" des modèles scientifiques.....	75
Conclusion du chapitre I.....	79
<u>Chapitre 2 : L'entraîneur sportif technicien sous influence socioculturelle occidentale.....</u>	<u>80</u>
2.1 L'image du corps.....	81
2.2 Technique et culture sportive : une question de représentations idéologiques.....	83
2.3 Le rapport entre la technique et le social dans les pratiques sportives.....	88
2.4 Le rapport entre la culture et la technique dans les pratiques sportives.....	98
2.4.1 La notion de culture sportive.....	98
2.4.2 La notion de technique sportive.....	107
2.4.3 Culture et technique : une relation complexe.....	114
2.4.4 Technique et culture scientifique : les raisons du malaise chez les entraîneurs sportifs.....	120
2.4.5 Pour une réappropriation culturelle de la technique.....	125
2.4.6 Manifestation et intégration de la culture dans la technique sportive.....	129
2.4.7 La résistance au changement de la technique sportive : objet « d'intemporalité » et raisons particulières du XXe siècle.....	134
Conclusion du chapitre II.....	139
<u>Chapitre 3 : La professionnalisation des entraîneurs sportifs.....</u>	<u>141</u>
3.1 Spécialisation et groupement en métier : phénomène anthropologique universel.....	142
3.1.1 Les origines de la division du travail.....	142
3.1.2 Le modèle catholique des corps d'états : La profession-corps.....	144
3.1.3 Le modèle collégial germanique et l'éthique puritaine : la profession-confrérie...146	
3.1.4 Le modèle libéral : la profession-illégitime.....	147
3.2 Métier et profession.....	147
3.2.1 Métier et profession : Points communs et distinguos.....	147
3.2.2 Le métier : étymologie et définitions.....	148
3.2.3 Le métier sous l'éclairage de la sociologie.....	149
3.2.4 La profession : étymologie et définition.....	151
3.2.5 Les critères qui différencient la profession du métier : ou la genèse du terme « profession ».....	151

3.3. Les différentes théories émises par la sociologie des professions et leurs pertinences pour les entraîneurs.....	154
3.3.1. La théorie fonctionnaliste.....	155
3.3.1.1 Analyse des critères de définition des professions dans la tradition fonctionnaliste.....	157
3.3.1.2 Les « critiques » adressées au fonctionnalisme.....	159
3.3.2 La théorie interactionniste.....	160
3.3.2.1 Analyse des critères de définition des professions dans la tradition interactionniste.....	161
3.3.3 L'« acception » des professions dans les approches contemporaines.....	164
3.3.3.1 La perspective néo-marxiste.....	165
3.3.3.2 Le primat à la perspective wébérienne.....	165
3.3.3.2.1 La perspective néo-wébérienne.....	166
3.3.3.2.2 Les différentes notions néo-wébériennes mis en avant par quelques sociologues qui y sont rattachés.....	166
3.3.4 La vision francophone du terme profession.....	168
3.4 La notion de professionnalisation.....	170
3.4.1 Étymologie, définitions, sens.....	170
3.4.2 Les enjeux de la professionnalisation suivant les différents acteurs qui se l'approprient.....	172
3.4.2.1 La professionnalisation pour l'organisation.....	172
3.4.2.2 La professionnalisation pour l'acteur.....	172
3.4.2.3 La professionnalisation des groupes sociaux.....	173
3.4.2.4 La professionnalisation des activités.....	173
3.4.3 Quelques appréhensions possibles de la notion (théorique) de professionnalisation.....	174
3.5 Le processus de professionnalisation des entraîneurs sportifs.....	176
3.5.1 Les raisons de la professionnalisation du mouvement sportif.....	177
3.5.2 Les différentes dimensions du processus de professionnalisation.....	178
3.5.3 La professionnalisation des entraîneurs sportifs.....	180
3.5.3.1 Analyse de la professionnalisation des entraîneurs sportifs en termes de statut (comme légitimation sociale et professionnelle).....	181
3.5.3.2 Analyse de la professionnalisation des entraîneurs sportifs en termes de compétences.....	183

3.5.3.2.1 La notion de compétence pour les entraîneurs sportifs.....	183
3.5.3.2.2 Analyses des formations proposées par le ministère chargé des sports et de la jeunesse.....	187
3.5.3.2.3 Analyse des formations proposées par le ministère chargé de l'enseignement supérieur.....	195
3.5.3.2.4 Bilan et réflexion sur les formations proposées.....	200
Conclusion du chapitre III.....	201
<u>Chapitre 4 : Cadre méthodologique et conduite de la recherche.....</u>	<u>203</u>
4.1 Une humilité nécessaire.....	203
4.2 L'état des lieux.....	203
4.2.1 Problématique de ma « posture » vis à vis de notre sujet de recherche.....	204
4.3 Utilité et méthodologie de la pré-enquête.....	205
4.3.1 Le travail documentaire.....	205
4.3.2 L'enquête exploratoire.....	207
4.3.2.1 Le recueil de matériaux en situation d'observation.....	208
4.3.2.1.1 Des enregistrements à la fois vidéo et audio.....	208
4.3.2.1.2 Des notes manuscrites relatives à la situation observée.....	208
4.3.2.1.3 Les limites de l'enquête « exploratoire ».....	210
4.4 L'enquête « qualitative » par entretien.....	211
4.4.1 L'entretien semi directif.....	212
4.4.2 Le choix des entraîneurs sportifs interviewés.....	215
4.4.3 Le canevas ou guide d'entretien.....	216
4.4.4 La méthode d'analyse qualitative des entretiens.....	218
4.4.4.1 Analyse des discours de l'entretien.....	218
4.4.4.2 Le tableau de classement des énoncés par l'utilisation des « modalités » pour l'étude des référents.....	221
4.4.4.3 Les référents ou thèmes choisis.....	222
4.4.4.4 Les modalités.....	222
4.4.4.4.1 Intérêt particulier des modalités (telles que présentées par Bernard Pottier).....	226
4.4.4.5 La méthode d'exploitation des données classées.....	227
Conclusion du chapitre IV.....	230
<u>Chapitre 5 : Étude des « profils » des entraîneurs sportifs en présence (analyse des matériaux et résultats de la recherche).....</u>	<u>231</u>
5.1 L'entretien d'Alain.....	231

5.1.1 Tableau récapitulatif.....	231
5.1.2 Analyse du tableau récapitulatif d'Alain.....	234
5.1.3 Analyse du discours d'Alain.....	234
5.1.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Alain.....	242
5.2 L'entretien de Bertrand.....	243
5.2.1 Tableau récapitulatif.....	243
5.2.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	244
5.2.3 Analyse du discours de Bertrand.....	244
5.2.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Bertrand.....	251
5.3 L'entretien de Christian.....	251
5.3.1 Tableau récapitulatif.....	251
5.3.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	252
5.3.3 Analyse du discours de Christian.....	253
5.3.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Christian.....	263
5.4 L'entretien de David.....	264
5.4.1 Tableau récapitulatif.....	264
5.4.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	265
5.4.3 Analyse du discours de David.....	266
5.4.4 Les résultats de la recherche dans le cas de David.....	270
5.5 L'entretien d'Éva.....	270
5.5.1 Tableau récapitulatif.....	270
5.5.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	271
5.5.3 Analyse du discours d'Éva.....	272
5.5.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Éva.....	276
5.6 L'entretien de Franck.....	276
5.6.1 Tableau récapitulatif.....	276
5.6.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	277
5.6.3 Analyse du discours de Franck.....	278
5.6.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Franck.....	283
5.7 L'entretien de Gildas.....	283
5.7.1 Tableau récapitulatif.....	283
5.7.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	284
5.7.3 Analyse du discours de Gildas.....	285
5.7.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Gildas.....	289

5.8 L'entretien d'Hector.....	290
5.8.1 Tableau récapitulatif.....	290
5.8.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	291
5.8.3 Analyse du discours d'Hector.....	292
5.8.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Hector.....	299
5.9 L'entretien d'Iris.....	300
5.9.1 Tableau récapitulatif.....	300
5.9.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	301
5.9.3 Analyse du discours d'Iris.....	301
5.9.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Iris.....	305
5.10 L'entretien de Julien.....	305
5.10.1 Tableau récapitulatif.....	305
5.10.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	306
5.10.3 Analyse du discours de Julien.....	307
5.10.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Julien.....	310
5.11 L'entretien de Kévin.....	311
5.11.1 Tableau récapitulatif.....	311
5.11.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	312
5.11.3 Analyse du discours de Kévin.....	312
5.11.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Kévin.....	316
5.12 L'entretien de Lionel.....	317
5.12.1 Tableau récapitulatif.....	317
5.12.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	318
5.12.3 Analyse du discours de Lionel.....	318
5.12.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Lionel.....	323
5.13 L'entretien de Maxime.....	323
5.13.1 Tableau récapitulatif.....	323
5.13.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	324
5.13.3 Analyse du discours de Maxime.....	325
5.13.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Maxime.....	328
5.14 L'entretien de Nicolas.....	329
5.14.1 Tableau récapitulatif.....	329
5.14.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	330
5.14.3 Analyse du discours de Nicolas.....	330

5.14.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Nicolas.....	334
5.15 L'entretien d'Olivier.....	335
5.15.1 Tableau récapitulatif.....	335
5.15.2 Analyse du tableau récapitulatif.....	336
5.15.3 Analyse du discours d'Olivier.....	336
5.15.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Olivier.....	339
5.16 Tableau synoptique des différents profils individuels.....	340
Conclusion du chapitre V.....	342
<u>Chapitre 6 : Les grandes logiques de professionnalisation qui émergent du discours des entraîneurs sportifs.....</u>	<u>343</u>
6.1 Les logiques communicationnelles.....	344
6.1.1 Les relations ou contacts humains.....	344
6.1.2 Le coaching et le management.....	345
6.1.3 Les valeurs éthiques affichées.....	346
6.1.3.1 Valeurs et utilité.....	346
6.1.3.2 Nature des différentes valeurs affichées ou de référence.....	347
6.1.4 Schéma récapitulatif des différentes logiques communicationnelles.....	348
6.2 Les logiques de formation.....	349
6.2.1 Les critiques adressées aux formations diplômantes.....	349
6.2.2 Les stratégies de formation déployées par les entraîneurs sportifs.....	350
6.2.3 Les différentes propositions émises par les entraîneurs sportifs à l'adresse des formations diplômantes.....	350
6.2.4 Schéma récapitulatif sur les différentes logiques de formation.....	352
6.3 Les logiques « techniques » (de métier).....	353
6.3.1 La technique sportive.....	353
6.3.1.1 La technique associée au plaisir du jeu.....	353
6.3.1.2 Mouvements, détails et maîtrise technique.....	353
6.3.1.3 L'analyse technique.....	354
6.3.2 L'organisation du « jeu ».....	354
6.3.3 La préparation physique et/ou mentale.....	357
6.3.3.1 La préparation physique.....	357
6.3.3.2 La préparation mentale.....	358
6.3.4 Schéma récapitulatif sur les différentes logiques techniques (de métier).....	361
6.4 Les logiques organisationnelles.....	362

6.4.1 Le cas des généralistes.....	362
6.4.2 Le cas des spécialistes.....	363
6.4.3 Schéma récapitulatif sur les différentes logiques organisationnelles.....	365
6.5 Technologie et observation : deux supports aux logiques de professionnalisation.....	366
6.5.1 La technologie.....	366
6.5.1.1 La vidéo : outil technologique principal.....	366
6.5.1.2 Les différents intérêts des outils technologiques.....	367
6.5.2 L'observation.....	367
6.6 Les qualités attribuées aux entraîneurs sportifs.....	368
6.6.1 Les qualités fondamentales attribuées aux entraîneurs sportifs décrites par eux-mêmes.....	369
6.6.2 Les autres qualités plus singulières.....	369
Conclusion du chapitre VI.....	370
Conclusion générale.....	372
Annexes.....	376
Annexe 1 : Les Formations diplômantes proposées.....	377
Annexe 2 : Canevas ou guide d'entretien.....	399
Annexe 3 : L'entretien découpé d'Alain.....	400
Bibliographie.....	430

Introduction

30 Janvier 2011, Malmö (Suède), l'équipe de France de hand-ball remporte un second titre mondial sous la houlette de son sélectionneur national Claude Onesta. En dix ans à la tête de l'équipe de France, ce dernier a obtenu un palmarès inégalé dans son sport (1 sacre olympique, 2 titres mondiaux et 1 titre européen). Il reçoit officiellement le titre de meilleur entraîneur de hand-ball de tous les temps, et la presse fait les louanges du plus grand « technicien » français. Constat paradoxal avec la réalité des choses, car celui-ci déclare dans un entretien paru le 27 août 2011 dans « *l'Équipe mag* » qu'il ne dirige pas la moindre séance d'entraînement (c'est son adjoint Sylvain Nouet qui s'en charge), et qu'il se « fout royalement » du « fameux fond de jeu », lui-même mis en place par ses deux joueurs emblématiques que sont Nikola Karabatic et Didier Dinard. Claude Onesta est convaincu que c'est sur les hommes qu'il faut miser, et met en avant ses qualités de manager, sa capacité à sonder et à guider ses joueurs. Il déclare d'ailleurs que « le cœur et l'engagement que les hommes vont mettre est plus important que ce qu'ils vont faire techniquement, surtout en sélection où on n'a pas le temps de trouver des réglages fins ». Pour lui, sa mission principale est de suggérer ses idées pour qu'au final les joueurs se les approprient, et de tirer les ficelles dans l'ombre, pour que les relations entre égos restent au beau fixe.

Cet événement a été pour moi l'élément déclencheur de cette thèse. Le grand public semblait découvrir ce que ma connaissance expérientielle du milieu des entraîneurs sportifs m'avait déjà suggéré, à savoir, que l'on peut être entraîneur sportif sans même participer à l'organisation des séances d'entraînement. Le monde change, celui du travail aussi, et ce particulièrement dans le domaine de l'entraînement sportif.

Le sport est un thème majeur de la vie économique et politique française, reconnu comme d'utilité publique. Il est à la fois mobilisé comme nécessité sanitaire que comme activité sociale structurante. À l'instar des arts et de la culture, il fait partie intégrante de la vie sociale. Son impact médiatique est considérable : pas une journée passée sans qu'il soit question de résultats ou commentaires sportifs. Plus de seize millions de personnes le pratiquent au sein des différentes fédérations sportives françaises. Tous ces praticiens sont encadrés par des milliers d'entraîneurs sportifs, dont le nombre exact est inconnu, du fait qu'ils sont intégrés statutairement au sein de la population des éducateurs sportifs. Qui sont réellement ces femmes et ces hommes chargés d'encadrer toute cette pratique sportive ? Si

une infime partie des entraîneurs sportifs sont exposés socialement, la grande majorité d'entre eux reste assez méconnue. On ne peut parler d'unité dans ce groupe professionnel, tant les entraîneurs sportifs ont des contextes d'intervention, des activités et des statuts qui divergent. Comment considérer le groupe professionnel des entraîneurs, alors que ses membres peuvent être rattachés aussi bien au secteur privé qu'au secteur public, intervenir dans des sports collectifs, individuels, amateurs ou professionnels, et qu'ils peuvent être rangés dans un « éventail » allant du simple animateur pour jeunes au « coach » mondialement reconnu ? Cette question de l'homogénéité du groupe professionnel nous amène à vouloir mieux comprendre qui sont les entraîneurs sportifs. Quelles sont leurs origines ? Quels sont les éléments qui influencent leurs représentations et leurs façons de faire ? Comment se professionnalisent-ils, et quelles en sont leurs logiques ? Cette thèse a pour ambition de répondre du mieux possible à l'ensemble de ces interrogations.

Aujourd'hui, les productions du sens commun et la représentation que tout un chacun se fait de l'entraîneur sportif se limitent bien souvent au triptyque technicien-meneur d'hommes-stratège. Or ces trois « figures » sont très loin de pouvoir recouvrir l'ensemble des entraîneurs sportifs existants. Pour dépasser ces stéréotypes, il faut examiner de plus près ce que sont les logiques de professionnalisation. En effet, il paraît nécessaire pour mieux comprendre qui sont les entraîneurs sportifs, de pouvoir faire accéder au sens que ces derniers donnent à leurs pratiques et à leurs identités professionnelles, à ce qui leur permet de se déclarer entraîneur sportif, et à la façon dont ils se construisent professionnellement.

Bien des auteurs se sont penchés sur le cas des entraîneurs sportifs, notamment des grands spécialistes comme Carole Sève, Marc Durand, Norbert Krantz, Serge Leblanc ou Jacques Saury, pour ne citer qu'eux. Alors pourquoi s'y atteler de nouveau ? Parce que la grande majorité d'entre eux se sont essentiellement intéressés aux entraîneurs experts, à ce qui détermine leur efficacité, à leurs activités en situation ou encore à leurs « savoirs cachés », le tout ayant comme objet d'identifier les véritables usages professionnels en matière de « savoir-faire sportif » pour les transmettre (Krantz, 2008, p.30), alors que le travail présenté ici se penche sur une population d'entraîneurs sportifs beaucoup plus éclectique, et cherche à mettre en avant leurs logiques de professionnalisation, en analysant ce qu'ils sont et ce qu'ils font, ou plus exactement ce qu'ils disent être, et faire. En cherchant à comprendre ce qu'ils mobilisent et à quoi ils se réfèrent dans le cadre de leur travail (les cadres de référence), on peut faire émerger leurs logiques de professionnalisation, objet de cette recherche, et par là,

dresser une cartographie des différents « profils » d'entraîneurs qui apparaissent (la problématique de recherche), grâce à l'étude de cas particuliers.

L'hypothèse centrale de ce travail est que si l'on peut retrouver certains points communs dans les représentations qu'ils se font de l'entraînement sportif ou de l'organisation qu'ils en ont, les entraîneurs sportifs restent toutefois une population dont les logiques de professionnalisation divergent fréquemment d'un individu à l'autre. L'objectif est donc d'analyser la manière dont chacun dit s'engager dans l'action, et comment ils se situent vis-à-vis des grands cadres de référence liés à l'entraînement sportif. Bien sûr, l'histoire de vie, l'influence sociale et culturelle, l'expérience, le niveau de formation, le contexte du travail, la conjoncture..., sont autant d'éléments distincts qui peuvent intervenir dans la construction d'un « profil d'entraîneur ».

Le travail de cette thèse est organisé en deux grandes parties. La première, composée de trois chapitres servant de cadre théorique, commence par montrer l'origine de l'apparition de certaines « figures » d'entraîneurs, et finit par envisager la diversification des « profils » actuels existant. **Le premier chapitre**, qui remonte jusqu'aux origines de la fonction d'entraîneur sportif, montre son développement et un début de diversification. Il dresse en particulier le portrait de l'entraîneur sportif technicien, modèle encore très prégnant dans leur population actuelle, et se termine en détaillant la complexité du rapport qu'entretient ce dernier avec les sciences du sport. **Le deuxième chapitre** relie l'entraîneur technicien au monde social et culturel dans lequel il est baigné, et analyse pour cela les notions d'image du corps, de culture sportive, et, fait référence au rapport entre la technique et le social et entre la culture et la technique dans les pratiques sportives. **Le troisième chapitre** fait un détour sur la notion de professionnalisation, et plus particulièrement sur celle des entraîneurs sportifs. Il démontre que le processus de professionnalisation engagé à partir des années 1980 dans le domaine de l'entraînement sportif, mais aussi plus largement dans le domaine du sport en général, est à l'origine d'un éclatement des statuts, des fonctions et des compétences, à l'intérieur même de la population des entraîneurs sportifs. De nombreuses logiques de professionnalisation apparaissent, et avec elles de nouveaux « profils » d'entraîneurs sportifs. La deuxième partie de cette thèse, composée elle aussi de trois chapitres servant de cadre méthodologique, analyse d'abord les logiques de professionnalisation individuelles qui vont être à l'origine de la constitution d'un panel de vingt entraîneurs sportifs, auprès desquels se construit l'essentiel de l'enquête. Ces vingt sont suffisamment représentatifs de l'ensemble de cette population pour pouvoir appréhender la totalité des logiques de professionnalisation

existantes. **Le quatrième chapitre** montre le cadre méthodologique et la conduite de la recherche, et expose les « outils » et le cadre d'analyse utilisés pour donner du sens aux différentes logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs, en permettant d'interpréter la façon dont chaque entraîneur mobilise et se réfère aux différents thèmes abordés. **Le cinquième chapitre** se consacre à l'analyse des matériaux recueillis et aux résultats de la recherche. Ces derniers permettront de décrire quinze profils individuels différents d'entraîneurs sportifs, organisés autour de caractéristiques particulières. Enfin, **le sixième chapitre** utilise l'ensemble des logiques de professionnalisation individuelles existantes parmi les quinze profils, pour mettre à jour toutes les grandes logiques de professionnalisation qui émergent du discours des entraîneurs sportifs.

Chapitre 1 : La figure de l'entraîneur et son évolution socio- historique

À l'échelle de l'histoire, la définition de l'entraîneur est assez récente : « celui qui entraîne, spécialement en termes de sport, celui qui fait métier d'entraîner pour les courses ou les exercices physiques » (Dictionnaire de l'Académie française 8^{ème} édition, 1932). Le terme d'entraîneur s'est imposé à la fin du XIX^e siècle, en référence aux personnes sur bicyclettes « postées » devant les coureurs à pied, et, qui étaient chargées de « tirer », d'« entraîner » ces derniers. Le plus souvent, ils choisissaient le coureur qui avait le plus de chances de gagner et, s'il venait à faiblir, reportaient leur attention sur un autre pour partager ses gains à l'arrivée. Dans ces conditions, le coureur se mettait « en traîne », se faisait « tirer » par l'entraîneur (Sève, 2004, p. 12). C'est aussi le cas en athlétisme où l'entraîneur est celui qui va servir de lièvre dans une course afin de créer des conditions optimales pour son athlète.

Cependant, la notion d'encadrement de l'activité physique a des origines bien plus lointaines. L'idée de ce chapitre est de décrire cette notion depuis l'origine dans son évolution socio-historique.

1.1 La naissance d'une « fonction » : des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

1.1.1 L'antiquité : genèse de l'entraîneur

Pendant longtemps, l'entraîneur demeure une figure indistincte, son statut n'est pas bien défini, et son activité très polymorphe. Son origine est aussi vieille que la prise de conscience de l'utilité de l'activité physique chez l'homme (on apprenait à chasser et à se battre pour assurer sa sécurité et sa subsistance). Dans les civilisations égyptienne, assyrienne ou perse, l'encadrement de l'activité physique s'était transformé en un entraînement militaire. Ces peuples ont eu de puissantes armées, qui ont reconnu la valeur de l'exercice musculaire commandé, et en ont fait l'application. Comme le note Robert Parienté (2008), Il

faudra des millénaires pour passer de l'effort entièrement consacré à la discipline militaire « que pratiquaient les Égyptiens ou les Chinois », à celui effectué pour « une activité sportive autonome et individualisée ». Et l'auteur d'ajouter que « les traces palpables les plus anciennes que nous possédions », représentant « des hommes effectuant des exercices de course et de saut et pratiquant la natation et l'équitation », remontent à 3500 avant J.-C. des bas-reliefs de la vallée du Nil.

Le sport (qui étymologiquement trouve son origine dans le vieux français « desport » de l'ancien verbe se déporter qui signifiait se divertir, s'amuser, s'ébattre) (Larousse, 1991, p. 1782), encadré et pratiqué pour lui-même, est apparu dès que la notion de jeu s'intégra à l'activité quotidienne et se dégagait progressivement des contraintes et des difficultés matérielles. C'est dans la Grèce antique que « développer le sport » est perçu comme à la fois un bienfait physique, un moyen d'honorer les dieux mais aussi comme une promotion possible d'un système politique contribuant au rayonnement des cités. Qu'il ait pour origine des causes sanitaires, éducatives, militaires, religieuses, politiques ou autres, le sport archaïque grec est un « tout » social qui rythme et assure la régulation de la vie sociale. En conclusion de son ouvrage *« La Grèce antique contre la violence »*, Jacqueline de Romilly (2000) montre comment la Grèce antique a inventé le principe et l'organisation des sports afin d'assurer la cohésion, le contrôle et la paix sociale. On peut noter ici que c'est dans une même visée que les combats de gladiateurs seront plus tard mis en place dans la Rome antique. Il existe alors « des entraîneurs » d'un triptyque « gymnastique » militaire, médicale et sportive, dont les fonctions semblent se distinguer progressivement les unes des autres : L'agonistarque ou directeur des concours publics qui était aussi « l'entraîneur de tous les citoyens », l'alipite, l'entraîneur de l'élite, « qui instruisait les athlètes et les lutteurs, et les frottait d'huile avant le combat, était aussi celui qui pansait les chevaux ». Le pédotribe (de "*pais*" l'enfant et "*tribo*" exercer) souvent décrit comme vêtu d'un manteau pourpre et armé d'un long bâton fourchu qui lui sert à corriger les « élèves » récalcitrants. Il présidait aux lieux d'exercices notamment dans la « palestre » (lieu de la lutte) et aux exercices mêmes : il était à la fois chargé de l'entraînement des enfants et de la formation des « corps des futurs soldats ». Enfin, le gymnaste était l'officier préposé pour accommoder les différentes espèces d'exercices d'usage dans les gymnases, aux diverses complexions des athlètes, pour les élever dans ces exercices. Les gymnastes étaient quelquefois chargés à la place des agonothètes (Présidents des jeux publics chez les Grecs) d'encourager les athlètes avant le combat, et de les animer par les motifs les plus pressants pour remporter la victoire (Diderot, 1757). Déjà à cette époque, on voit naître, preuve s'il en faut, l'existence d'une division du travail dans l'encadrement sportif,

qui se manifeste notamment à travers une certaine rivalité entre le gymnaste et le pédotribe, tous deux en quête de la reconnaissance sociale suprême au niveau de l'entraînement sportif.

Pour Galien (médecin grec considéré comme l'un des pères de la pharmacie) la différence entre le gymnaste et le pédotribe est considérable. Elle consiste selon lui, en ce que le gymnaste joignait à la science des exercices, un discernement exact de tous leurs avantages par rapport à la santé, au lieu que le pédotribe ou prévôt de salle, peu inquiet sur ce dernier point, bornait ses lumières au détail mécanique de ces mêmes exercices, et ses soins à former de bons athlètes. C'est pourquoi Galien compare le gymnaste à un médecin ou à un général qui prescrit en connaissance de cause, et le pédotribe à un cuisinier, ou à un simple officier, qui se contente d'exécuter. Galien, en juge et partie, se place résolument en faveur des gymnastes comme seuls garants d'un véritable savoir en termes d'encadrement de l'activité physique. Sa position est représentative d'une époque où la médecine ne veut pas perdre la main sur tout ce qui a rapport de près ou de loin au corps humain, et l'entraînement en fait partie. Mais fort de reconnaître que le pédotribe en tant que technicien du sport semble plus l'ancêtre désigné de l'entraîneur d'aujourd'hui. De plus, en faisant référence à cette époque, Diderot fait le constat que :

« on ne doit pas même s'imaginer qu'il fût nécessaire pour être un bon gymnaste, ou pour être un bon pédotribe, d'avoir brillé dans les jeux publics; l'on en trouvait quantité de cette dernière procession au rapport de Galien, qui n'étaient que de très médiocres athlètes, et que nulle victoire n'avait jamais illustrés. Nous voyons de même parmi nous, divers maîtres d'exercice très capables de former d'excellents disciples, mais qui cependant soutiendraient mal leur réputation, s'il était question pour eux de se donner en spectacle au public »(Diderot, 1757).

Dans cette citation de Diderot, Galien sous-entend l'importance de la « connaissance pure » ou théorique dans les compétences des formateurs, au détriment du savoir-faire expérientiel que possèdent les anciens « athlètes reconnus ». Ce raisonnement est au cœur de l'opposition grecque entre une épistèmè (contemplative) et une technè (pratique). Là encore la prise de position de Galien en tant que possesseur du « savoir », prenant ses distances par rapport aux pratiques empiriques, n'est pas surprenante. On ne peut que constater que cette problématique est encore d'actualité, et peut se traduire dans notre cas, par la question de savoir s'il faut avoir été ancien sportif de haut niveau pour être un très bon entraîneur ? Mais Galien voulait réserver le titre de « gymnaste » au seul médecin. Il fallait par conséquent

dénoncer l'incompétence des pédotribes en critiquant leurs desseins désastreux, et montrer que seuls les médecins possédaient des connaissances étendues du corps humain ou de la diététique. Cependant, la distinction des médecins et des pédotribes s'avéra difficile à réaliser à cette époque, car ces derniers avaient pu multiplier les observations sur l'homme en mouvement, mettre au point des recettes diététiques, et développer les règles essentielles de l'hygiène.

Si l'on trouve les traces de l'existence d' « entraîneurs » dès l'antiquité Grecque, leur activité n'est que très peu détaillée, et semble n'avoir qu'une fonction de contrôle de l'activité physique de l'athlète :

« Nous exerçons notre jeunesse à la course. Il s'agit principalement, quand le parcours est long, d'apprendre à économiser ses forces et son souffle avec assez d'adresse pour tenir jusqu'au bout. Si, au contraire, il n'y a à parcourir qu'une courte distance, on apprend à déployer toute sa vitesse. On dresse les jeunes tout autant à sauter un fossé – et tout ce qui peut traverser un chemin – même avec de lourdes boules de plomb dans les mains. Ils jettent un disque ; cet exercice fortifie les épaules et augmente la force de leurs doigts et de leurs orteils. » (Lucien de Samosate, auteur grec considéré comme un des pères de l'esprit critique, traduit par Talbot, 1866).

On perçoit bien dans son discours, que l'entraînement est perçu comme un « tout » essentiellement physique que l'on cherche à développer et contrôler. L'endurance est traitée par l'économie de la force et du souffle, la vitesse s'exerce sur des courtes distances, la détente à travers de multiples sauts, la force par le lancer de disque. Cette préparation physique semble être l'ancêtre de la préparation physique généralisée d'aujourd'hui, visant au développement et à l'harmonisation des différentes qualités physiques. L'entraîneur est donc avant tout à cette période de l'histoire, celui qui développe l'aspect physique et surtout énergétique de ses athlètes. Dans une analyse comparative du sport antique grec avec celui de son époque, Pierre de Coubertin (1931) soutient la thèse que dans beaucoup de sports grecs apparaissait la préoccupation d'accroître la difficulté, alors que les sports modernes cherchent au contraire à faciliter à l'athlète son effort. Si l'on cherche à rendre le geste plus parfait, les Grecs cherchaient à le rendre plus énergétique et n'hésitaient pas à utiliser des sandales doublées de plomb, pour courir ou sauter sur des pistes de sable. L'efficacité sportive était pour eux en corrélation directe avec le niveau de développement physique de l'athlète.

1.1.2 Du Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle : le polymorphisme de l'entraîneur

Si l'activité des entraîneurs s'est inscrit dans un continuum des jeux et des pratiques corporelles en vigueur depuis l'origine jusqu'au XVIIIe siècle, se rattachant aux divers jeux de la Grèce antique mais également à la « soule », aux tournois et aux joutes du Moyen Âge et de la Renaissance, elle a mis en valeur un certain polymorphisme (pris ici au sens de se présenter sous diverses fonctions et appellations) d'entraîneur. Lemieux et Mignon (2006, p.29) nous rappellent que la fonction d'entraîneur a, au cours de l'histoire, de multiples composantes. Les termes employés et les contenus d'activité restent très incertains. On voit apparaître les vocables de « maître d'armes », de « coach », de « capitaine », d'« instructeur », de « manager », de « soigneur » ou d'autres encore :

« certains termes désignent ceux qui assurent l'acquisition d'une compétence technique spécifique (savoir nager, apprendre l'escrime) et sont bien distinctes des sportifs, et d'autres désignent autant un animateur, issu du groupe des sportifs, qu'un maître tacticien ou qu'un spécialiste du mouvement athlétique. Ainsi, certaines activités nécessitent historiquement un encadrement très précoce : c'est le cas du maître d'armes en escrime, en équitation ou en savate » (Lemieux, Mignon, 2006, p.29).

Certains maîtres de paume et d'escrime arrivent même à accéder à un statut social. C'est le cas aussi des champions de lutte puis de boxe qui ouvrent des salles et entraînent des aristocrates au XVIIe et XVIIIe siècles. Lemieux et Mignon (ibid., p.31) lui désignent aussi le rôle de partenaire d'entraînement :

« le sparring-partner comme en boxe, qui sert à mieux se préparer pour les combats, qui complète les managers en déchargeant le boxeur des tâches pour lesquelles ils sont incompetents dans l'organisation, les transports, les relations avec la presse et la négociation des cachets » (Lemieux, Mignon, ibid., p.31).

Quoi qu'il en soit, l'entraîneur est avant tout un amateur passionné qui profite de la professionnalisation naissante de sa pratique sportive pour s'attribuer une fonction qui n'a pas pour autant de contours bien délimités. L'entraînement quant à lui, suivant la description qu'en fait Sir John Sinclair (1807), en prenant comme référence un texte de 1789

concernant l'entraînement de boxeurs, semble réunir un certain consensus : il définit celui-ci comme constitué d'exercices à efforts dosés, d'une nourriture adaptée, et de sommeil. Même si cette « base » semble toujours vraie aujourd'hui, cela reste en pratique très sommaire.

Cependant, la notion d'entraîneur telle que l'on peut la concevoir aujourd'hui, semble s'être construite à l'origine sur le modèle existant dans le monde hippique. Le « turf », comme l'ensemble des activités qui se rattachent aux courses de chevaux est une référence pour le sport naissant : les coureurs portent des casaques, la course de haie est une réplique des courses d'obstacles et le cross-country une réplique de la chasse à courre. C'est lui qui amène l'idée d'une nécessaire préparation :

« avant de courir dans une épreuve, le cheval doit être préparé de façon à s'y présenter en forme, c'est-à-dire dans la plénitude de ses moyens. On obtient ce résultat par un travail judicieusement conduit dont l'entraîneur est seul juge » (Lemieux, Mignon, *ibid.*, p. 30).

Ce travail relève du savoir-faire : « c'est l'instinct et la perspicacité de l'entraîneur avisé, qui permet de faire face aux cas les plus délicats » (*ibid.*, p. 30).

En conclusion, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle plusieurs conceptions de la fonction d'entraîneur sportif se développent : celle d'un spécialiste technique dans une discipline sportive, celle d'un « sparring-partner » ou celle d'un préparateur physique. On y retrouve très souvent d'anciens sportifs en quête de « recyclage ». Mais l'importance prise par les entraîneurs dans le champ sportif va progressivement s'affirmer par la naissance du sport moderne à partir de la fin du XVIII^e siècle, et par l'importance que ce dernier va prendre dans les sociétés occidentales.

1.2 L'entraîneur : une fonction qui se développe progressivement par la naissance du sport moderne à partir de la fin du XVIIIe siècle

1.2.1 Une rupture dans la conception et l'organisation du sport

Le modèle de l'entraîneur à proprement parler voit réellement le jour à la genèse du sport moderne en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle. Pour de nombreux auteurs comme Chartier et Vigarello (1982), Bourdieu (1984), Dunning et Elias (1986), l'Angleterre des XVIIIe et XIXe siècles est le lieu d'une rupture sociohistorique entre les jeux sportifs jusque-là pratiqués, rattachés à une fonction rituelle ou une finalité festive, et, les sports modernes qui apparaissent, pratiqués pour « eux-mêmes », beaucoup plus structurés et codifiés, qui sont d'abord l'apanage d'une élite sociale :

« pour caractériser dans son principe cette transformation - le passage des jeux aux sports - on peut dire que les exercices corporels de « l'élite » sont coupés des occasions sociales ordinaires auxquels les jeux populaires restaient associés (fêtes agraires par exemple) et dépouillés des fonctions sociales (et a fortiori, religieuses) encore attachés à nombre de jeux traditionnels (comme les jeux rituels pratiqués en nombre de sociétés précapitalistes à certains tournants de l'année agraire) » (Bourdieu, 1984, p.177).

Sébastien Darbon (2008), anthropologue au CNRS, étudiant la diffusion de quelques sports majeurs anglo-saxons dans l'Empire britannique et l'aire d'influence américaine, considère que la seconde moitié du XIXe siècle a vu l'émergence d'un ensemble d'activités physiques dans un cadre compétitif, se distinguant des formes antérieures, car enserrées dans un type d'organisation et de structures réglementées. Les jeux traditionnels, « bardés » de références religieuses ou rituelles et reposant sur des conventions mouvantes et localement définies, laissent place à un système sportif qui instaure la standardisation, l'uniformité « dont les règles du jeu, codifiées de façon de plus en plus précise, sont le garant et, au moins potentiellement, l'universalité » (Darbon, 2008, introduction). Dunning et Elias (1986) associent ce phénomène à l'industrialisation précoce et à la pacification des mœurs politiques

et sociales de ce pays, engendrant plus tôt que dans les autres nations européennes, un besoin d'activité et de compétition physique moins violentes, plus rigoureusement codifiées, exigeant effort et adresse physique. Le sport, avant de connaître une massification à travers une occupation des temps libres « ou libérés » selon l'approche politique du phénomène sportif que l'on peut avoir, conserve des valeurs de classe (« distance au rôle », contrôle de soi, fair-play...) souvent associées à leurs promoteurs, membres de la haute société anglaise, de l'aristocratie ou de la gentry (Dunning, Elias, *ibid.*), très hostiles à la violence sociale et populaire. Dans cette nouvelle conception, le sport est considéré comme

« un facteur social qui possède la double fonctionnalité de participer au contrôle et à l'euphémisation de la violence par des pratiques physiques codifiées, tout en permettant un relâchement des émotions dans le cadre de ces praxis ou de son spectacle dans un espace socialement réglé » (Bodin, Héas, 2002, p. 49).

Cette « fancy » Britannique tient un rôle essentiel au niveau de la formation corporelle, puisqu'elle permet tout à la fois, un engagement physique important (afin de prouver les qualités « viriles » des hommes qui contribuent à diriger l'immense Empire britannique) et un affrontement régulé (Loudcher, 2002).

L'Angleterre du XIXe siècle voit ses jeux traditionnels populaires progressivement se décontextualiser et s'organiser dans les collèges anglais. Ainsi, ils vont être modifiés dans leur forme et dans leurs fonctions pour devenir d'abord un moyen d'éducation sportive, qui exalte la réussite sociale et les principes élémentaires de la méritocratie, correspondant aux exigences d'une société industrielle anglaise en pleine mutation. Puis, grâce à une codification des pratiques et à une volonté de formalisation des structures fédérales organisant les compétitions selon des règlements écrits universalisés et selon un calendrier spécifique, ils donnent naissance au sport amateur qui arrive parfois, le succès aidant, à se professionnaliser ; c'est l'émergence de formes « professionnalisées » de certains spectacles sportifs, qui reposent très largement sur une économie des paris. Cette spectacularisation croissante va jusqu'à l'art de la mise en scène. « C'est le cas des pistes, des terrains balisés, des aires en amphithéâtre. Aménagement des espaces et des temps, création de stade facilitant le flux des spectateurs, la gestion des foules » (Vigarello, 1988, p. 147). Cet auteur fait remarquer que l'urbanisation conquérante et l'augmentation du temps libre au cours du XXe siècle va encore renforcer ce phénomène et pousser les pratiques sportives à devenir de plus en plus spectaculaires. Si en France cela concerne essentiellement les courses hippiques, « l'argent » a déjà fait son

apparition dans des compétitions sportives, notamment en cyclisme, en aviron, en athlétisme et dans le jeu de paume. Cette « sportivisation » (comme transformation des jeux traditionnels populaires en sports) d'origine anglaise, est un phénomène qui va s'étendre progressivement au reste de l'Europe à l'égard de la grande influence économique et politique de cette dernière à cette époque. Dès la fin du XIXe siècle, le développement du mouvement sportif fédéral peut s'appuyer sur les grands événements sportifs internationaux, tous deux fortement influencés par le comité international olympique (CIO) créé par Pierre de Coubertin en 1894, en charge de l'organisation des jeux olympiques « renaissants ». Un nouveau « système sportif mondial » voit le jour, chargé d'intégrer, de développer et de contrôler toutes les pratiques sportives en son sein. Ce système regroupe peu à peu toutes les fédérations sportives internationales et leurs pendants continentaux et nationaux, qui sont en charge d'élaborer des règlements propres à leur discipline et de les faire respecter par tous leurs adhérents.

Le sport commence à prendre une place de plus en plus importante dans les sociétés industrielles et l'existence d'enjeux spécifiques de l'épreuve sportive, comme gagner sportivement voire financièrement ou représenter « l'image » d'un club, d'une ville et parfois d'une nation, sont des incitations au développement de la technique, de la préparation physique et de l'invention tactique. La pratique sportive est appelée à se structurer, se planifier et s'organiser. C'est dans ce contexte, et celui d'une Économie naissante du sport, que la fonction d'entraîneur va d'abord se développer. En France, cette « culture physique britannique », essentiellement construite autour des sports et de la compétition dans un cadre associatif où l'entraîneur revêt une place de plus en plus importante, n'arrive pas encore à s'imposer. Nous sommes toujours à cette époque dans l'idéologie de « l'homme complet », produit d'une pratique éclectique, alors que le sport est considéré comme une spécialisation excessive. On peut parler ici de « culture physique à la française » qui garde une finalité éducative, universaliste, et est conçue comme un moyen de formation et d'exemplarité. Tout au long de l'histoire du sport, l'image du champion et de la haute compétition sera souvent décriée. En 1930, dans un de ses ouvrages de référence, « *Scènes de la vie future* », l'humaniste Georges Duhamel fustigeait un certain nombre d'excès, dénoncés de plus belle aujourd'hui par nombre d'intellectuels pour lesquels le sport éducatif et « hygiénique » serait utile, tandis que le sport de compétition serait à proscrire. L'auteur ne dénonce pas les bienfaits de la pratique sportive, mais les déviances que prend celle-ci quand elle devient compétitive, notamment comme véritable entreprise de spectacles ou comme école de vanité, tous deux entraînant irrémédiablement l'athlète vers une surexploitation physique. Quand les compétitions sportives perdent leur caractère de jeux purs, elle se laisse souvent gangréner par

l'appât du gain, et favorise les montées du nationalisme. Il préconise plutôt une activité physique à la fois ludique, hygiénique et morale.

Dans ce contexte idéologique divergent, Il existe une dichotomie de l'entraînement « encadré » déjà signalé par Ferdinand de France en 1859 dans l'une des toutes premières thèses consacrées au thème de l'entraînement en France. Dans le premier cas, celui d'une conception éducative, hygiénique voire médicale de l'entraînement, il s'agit de transmettre des « valeurs » et de conserver ou retrouver la santé à l'aide de procédés divers mettant en jeu le corps ; dans le second cas, celui d'une conception plus sportive, il s'agit de se préparer aux pratiques sportives professionnelles naissantes en Grande-Bretagne dès la fin du XVIIIe siècle. Pociello l'exprime ainsi :

« Dans les deux phases de son procès d'institutionnalisation (1880-1914 et 1920-1935), le sport moderne noue l'un à l'autre les deux objets problématiques sur lesquels se jouent, aujourd'hui encore, les prises de positions idéologiques ou théoriques : l'action à la fois nationale et internationale de ses fondateurs visant, d'une part, une concentration de forces sociales procédant à un renouvellement des modèles culturels et éducatifs et, d'autre part, une mobilisation de forces internationales permises par le consensus établi autour de l'organisation de compétitions pacifiques entre nations »(Pociello, 2004).

Dans cette citation, Pociello fait référence aux oppositions idéologiques qui voient le jour dès la fin du XIXe siècle, concernant la pratique physique. D'un côté les tenants d'un sport de compétition, qui se valorise à travers la dimension spectaculaire et internationale qu'il peut prendre, dont les plus fervents défenseurs sont à l'origine Pierre de Coubertin et Georges de Saint-Clair ; de l'autre côté, un double courant : celui défendant la gymnastique militaire et hygiéniste représenté par le physiologiste et homme politique Paul Bert, et, celui de l'éducation physique représenté par le journaliste, homme politique et écrivain, Pascal Grousset, qui prône une idéologie de l'exercice pour le plus grand nombre et les plus faibles. L'éducation physique (E.P.), est à l'origine une activité physique dont l'objectif est de faire émerger les meilleurs dans le but d'éduquer les plus faibles, et non dans la perspective d'en tirer une gloire pour soi seul. Jacques Gleyse, chercheur français en histoire et anthropologie du corps et en éducation physique et sportive, utilisera les termes de « mystique de gauche » pour l'éducation physique et de « mystique de droite » pour le sport. Ce schéma grossier et comme tel discutable, a pour objectif de montrer qu'un tel écart idéologique n'a jamais pu être

totallement colmaté. Aujourd'hui encore, la séparation des « chevilles ouvrières » de l'activité physique et sportive que sont les entraîneurs sportifs et les enseignants d'éducation physique et sportive au sein de deux ministères disjoints, que sont respectivement le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (M.S.J.E.P.V.A.), et le ministère de l'éducation nationale (M.E.N.), est le dernier symbole de cette divergence. Si un entraîneur comme Edmond Desbonnet (1868 - 1953) prône déjà une préparation physique rigoureuse, à base d'exercices de musculation qui doivent être conditionnés par un encadrement de spécialistes guidant tout autant que prescrivant, ou préfigure les formes commerciales et privées de l'activité physique, d'autres par contre, revendiquent l'héritage « d'éducateurs physiques », comme Georges Démény (1850 - 1917), Philippe Tissié (1852 - 1935) ou Georges Hébert (1875 - 1957). Ce dernier définissant le sport comme tout genre d'exercice ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini, une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire et, par extension, contre soi-même, et où les notions de plaisir, d'efforts et de désintéressement sont les arguments majeurs. Hébert, en créant une éducation physique utilitaire sous le nom de « méthodes naturelles », et en publiant en 1915 « ma leçon type d'entraînement complet et utilitaire », formule une recommandation alternative au « tout sport » fondé par un entraînement raisonné sous la férule d'un spécialiste.

1.2.2 Une reconnaissance sociale difficile à trouver

L'entraîneur trouve encore difficilement sa place, sa reconnaissance sociale est faible et nulle formation ne prépare à cette fonction. Au début du XXe siècle, les compétences attendues restent floues et l'empirisme domine dans les pratiques professionnelles. La faible pratique de masse ne conduit pas à faire un effort en la matière, et les compétitions internationales se préparent le plus souvent sur des bases peu rationnelles (Péron, 2011, p. 299). Il est possible de prendre à ce sujet deux exemples assez représentatifs : le premier, celui du coureur de fond finlandais, Hannes Kolehmainen qui, quoique triple champion olympique à Stockholm en 1912 sur le 10 000 mètres, le 5 000 mètres et le cross-country, et champion olympique du marathon en 1920 à Anvers, ne s'entraînait quasi uniquement que sur des courses longues effectuées à allure modérée. Le deuxième, celui du coureur de fond

tchécoslovaque Émile Zátopek, lui aussi triple champion olympique à Helsinki en 1952 sur le 5 000 mètres, le 10 000 mètres et le marathon, et champion olympique du 10 000 mètres en 1948 à Londres, qui ne s'entraînait presque uniquement en « interval training » en quantité, méthode constituée de nombreuses répétitions de courses, comprises pour lui entre 200 mètres et 400 mètres, entrecoupées d'intervalles de récupérations incomplètes. En 1953, ce dernier poussa la quantité d'exercices jusqu'à effectuer cent fois 400 mètres dans la même journée. Ces deux méthodes d'entraînement laisseraient dubitatif n'importe quel préparateur physique d'aujourd'hui.

Jusque dans les années 1920 on s'interroge sur la place de l'entraîneur, sur son utilité même. Dans les sports collectifs, et notamment en parlant du cas du football, Laurent Grun nous rappelle les différents éléments qui ralentissent l'apparition de l'entraîneur : « les mentalités des joueurs, considérant que le sport ne saurait être une contrainte, et peu enclins à s'entraîner, celles des dirigeants, préférant le racolage à l'engagement d'un spécialiste, le pouvoir politique démocratique et peu favorable au professionnalisme »(Grun, 2004, p. 45). Le personnage emblématique du capitaine d'équipe, par son autorité et son rayonnement, va aussi contribuer à retarder l'apparition du modèle de technicien qui dirigerait le jeu. C'est lui qui a la mission de commandement, et qui est le véritable directeur du jeu de son équipe.

« On m'a souvent demandé s'il est à conseiller d'employer, dans un match, une tactique entièrement conçue d'avance, d'accord avec tous les joueurs. Je vous dirais franchement que, dans la pratique, cela est impossible... Je suis donc d'avis de faire confiance au capitaine ». (Griffiths, Football n° 197, 5 octobre 1933).

Ces propos, tenus par le Britannique Griffiths, pourtant l'un des entraîneurs les plus renommés exerçant en France, traduisent une forme d'impuissance, alors qu'outre-manche, Herbert Chapman a mis au point dès 1925 la tactique du W. M.¹ (système de placement dit en 3-2-2-3) que la majorité des grandes équipes européennes s'est empressée d'imiter.

S'il existe déjà de nombreux traités d'entraînement, l'idée même de l'entraînement est souvent remise en cause car « l'idée qui prédomine est encore celle de l'athlète comme être exceptionnel qui a une tendance naturelle à courir vite, à sauter haut, car, on naît, on ne se fait pas athlète »(Lemieux, Mignon, 2006, p. 32). Ces auteurs appuient leur commentaire sur un

¹ Cette tactique, induite par la modification de la règle du hors-jeu en 1925, consiste en une occupation rationnelle du terrain, avec 3 défenseurs, 2 demis, 2 inters, 3 attaquants. La schématisation de la disposition des joueurs sur le terrain dessine un W et un M. Le W.M. est une tactique communément employée jusque dans les années 50 en Europe.

traité sur l'aviron du début du siècle, cité par le grand théoricien de l'entraînement qu'est Matveiev, où il est dit que 15 à 20 jours d'entraînements par an sont suffisants pour ramener les sportifs qualifiés, au summum de leur forme. Un entraînement plus long, de cinq à six semaines par exemple, risquerait de provoquer un affaiblissement des capacités des athlètes. Dans presque toutes les disciplines sportives, 8 à 10 semaines d'entraînement intensif semble être le consensus sur un maximum à ne pas dépasser. De plus, les traités d'entraînement existants ne sont pas destinés aux entraîneurs mais aux athlètes eux-mêmes : « c'est l'athlète qui doit apprendre à se connaître, se connaître par les sensations qu'il peut éprouver » (Lemieux, Mignon, *ibid.*, p. 31). Les sportifs, amateurs dans leur plus grande partie, voient dans l'entraîneur le chantre d'un professionnalisme qui s'oppose à leur valeur centrée sur l'éthique du fair-play. Ils voient aussi en lui le promoteur d'une activité physique « commandée », loin de celle qu'ils pratiquent habituellement. De leur côté, les dirigeants de clubs qui avaient pris l'habitude d'accompagner les sportifs lors des compétitions, voire même de les encadrer pendant les séances d'entraînement, ne sont que peu enclins au développement de cette nouvelle fonction d'entraîneur au sein de leur structure. À mi-chemin entre les deux forces qui coexistent déjà dans le milieu sportif, à savoir les dirigeants et les athlètes, l'entraîneur a du mal à se faire une place reconnue. Vraisemblablement, la principale raison de cette situation est une volonté de non partage du pouvoir qu'ont acquis jusqu'alors ces deux « figures » dominantes dans le milieu sportif. La conséquence de cette situation est que l'auto entraînement reste la règle dans de nombreux sports.

1.2.3 Les différents facteurs de reconnaissance justifiant l'utilité de l'entraîneur

La reconnaissance de l'utilité de l'entraîneur va s'affirmer progressivement dans la conjonction de plusieurs facteurs. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe, dans un contexte où l'idéologie positiviste est très présente, on intègre doucement l'idée que l'entraîneur a une importance capitale pour la formation plus rationnelle de son athlète. Celle-ci est renforcée par le constat d'une meilleure performance sportive aussi bien dans les structures privées, notamment dans le sport professionnel, qui ont eu recours plus systématiquement à des entraîneurs, que dans les États précurseurs en la matière (Angleterre, États-Unis, URSS). Les États eux-mêmes vont avoir un rôle de « catalyseurs », en utilisant les

performances sportives de « leurs athlètes » comme moyen de promotion d'un système politique et économique. Pour ce faire, ils vont progressivement s'investir financièrement dans la réalisation de structures sportives et dans la formation d'encadrants. Les moyens financiers alloués aux sports, qu'ils soient publics ou privés, vont permettre au départ de « reconverter » un grand nombre d'anciens athlètes dans une fonction d'entraîneur, qui a comme objectif d'être au cœur d'un système de production de la performance. Enfin, comme nous le décrit Christian Pociello, la progressive valorisation économique du sport et ses enjeux commerciaux ont eu un impact non négligeable en termes de création d'emplois :

« Le sport et l'économie entretiennent des rapports de réciprocité de plus en plus étroits. D'une part, en effet, le sport sert l'économie nationale comme secteur productif de biens et de services. Il produit des emplois, s'articule avec l'aménagement du territoire et diffuse des images commercialisables. D'autre part, l'économie et les pouvoirs financiers tendent à soumettre les produits sportifs, jugés les plus avantageux, à leurs exigences propres, et donc à les transformer, eux aussi, profondément. L'impact général et l'effet différentiel de l'économie sur les sports, sur leur nature, leur logique et leur éthique même représentent l'un des problèmes cruciaux pour leur avenir global et leurs destins particuliers » (Pociello, 2004).

Cette citation est éclairante sur la réciprocité de l'influence sport - économie : dans un sens, la production d'effets économiques grâce au sport, dans le domaine des biens matériels de consommation comme les instruments, les vêtements, les chaussures et autres, dans la création d'emplois dans des secteurs tels que l'animation, l'éducation, l'entraînement, la gestion, la médecine spécialisée et l'administration, dans l'impact sur l'équipement du territoire (construction des différentes structures sportives) ; dans l'autre sens, l'influence de l'économie sur l'évolution des sports à travers l'investissement des pouvoirs financiers qui cherche en général à valoriser ce qui lui semble être le plus « rentable », contribuant de ce fait à l'hégémonie de certains sports particuliers.

Si la fonction d'entraîneur émerge progressivement, quelle image et quel mode d'expression la plus grande partie d'entre eux possèdent-ils à cette époque ? Patrick Mignon écrit que :

« L'exercice du métier d'entraîneur répond à un modèle « inspiré » de l'activité. Pour les entraîneurs formés à cette époque, le modèle d'excellence est celui de l'artisan qui

a ses petits trucs personnels, qui « bidouille » son matériel, qui n'a pas particulièrement de comptes à rendre à une structure, qui ne fait pas « carrière » dans une structure spécifique. Il n'y a pas de division du travail et la référence au modèle de l'artisanat et du compagnonnage décrit bien un univers sans surplombs théoriques sur l'activité sportive » (Mignon, 2003, p. 23).

Dans cette citation, le modèle « inspiré » de l'activité est majoritairement la conséquence de l'observation et de l'expérience acquise en tant que sportif d'abord, entraîneur ensuite, et mise en pratique à travers le « tour de main » d'un « entraîneur-artisan ». Sa méthodologie découle souvent de l'influence d'un « pair référent », et ses savoir-faire sont beaucoup plus rattachés à des connaissances pratiques que théoriques.

1.3 La relation sport – entraîneur- positivisme scientifique-politique

1.3.1 Une époque influencée par le positivisme

Si la réussite sportive a sa part d' « aléa » (hasard), l'homme espère en réduire l'influence par la gestion scientifique et technologique des activités. L'entraînement sportif, partie intégrante de cette réussite sportive, n'échappe pas à une progressive rationalisation de son fonctionnement, visant à mieux prédire les conséquences de son action. Ce phénomène s'inscrit dans un positivisme sociétal ambiant qui s'est particulièrement développé à partir du XIXe siècle, et qui cherche aussi à s'insérer dans la méthodologie de l'entraînement sportif. C'est pour cela qu'il semble important ici de rappeler les principales caractéristiques du positivisme, et de voir comment il se manifeste dans le « champ » de l'entraînement sportif.

Le positivisme scientifique, qui dérive principalement de la pensée d'Auguste Comte, développé de 1830 à 1845, lui-même inspiré des « sciences positives » du XVIIIe siècle, a exercé une influence considérable dans la deuxième moitié du XIXe siècle et jusqu'au début des années 1920. Sa principale idée est de renoncer à donner des causes aux phénomènes et de ne chercher qu'à identifier des lois permettant de les décrire et de les prédire. Ce courant de pensée va progressivement laisser la place au néo-positivisme ou empirisme rationnel, qui est une école philosophique fondée par un groupe (le cercle de Vienne), réunissant des

philosophes et scientifiques au cours des années 1920. Ses deux principales thèses sont : le refus du « jugement synthétique a priori » (cher à Emmanuel Kant, qui considère que l'accroissement de la connaissance peut être antérieure à l'expérience), et le fait que tout énoncé prescriptif (notamment éthique ou métaphysique) et non descriptif et vérifiable, est nécessairement « vide de sens » (Corriveau-Dussault, 2007). Le néo- positivisme se distingue du positivisme classique par l'importance accordée à l'empirisme. L'expérience sensible n'est plus appelée à être déterminée par les théories disponibles pour la comprendre, mais doit être au contraire au cœur du fondement de la connaissance, et doit permettre de créer des théories scientifiques. Il désigne donc un ensemble de courants qui considère que seules l'analyse et la connaissance des faits réels vérifiés par l'expérience peuvent expliquer les phénomènes du monde sensible. La certitude en est fournie exclusivement par l'expérience scientifique. Il rejette l'introspection, l'intuition et toute approche métaphysique (forces abstraites) pour expliquer la connaissance des phénomènes.

En devenant « positif », l'esprit renoncerait à la question « pourquoi », c'est-à-dire à chercher les causes premières des choses. Il se limiterait au « comment », c'est-à-dire à la formulation des lois de la nature, exprimées en langage mathématique, en dégageant, par le moyen d'observations et d'expériences répétées, les relations constantes qui unissent les phénomènes, et permettent d'expliquer la réalité des faits.

Les sciences qualifiées de « positives » (aujourd'hui appelées « exactes » ou « dures »), comme les mathématiques ou la physique classique, doivent permettre de réaliser la triple tâche : d'éliminer les spéculations métaphysiques abstraites, d'établir les critères de la rationalité des savoirs et de comprendre les lois de l'organisation sociale.

Comte déduit que le mode de pensée positif est destiné à prévaloir finalement par l'effet de la conviction où l'on arrivera universellement que tous les phénomènes, sans exception, sont gouvernés par des lois invariables, avec lesquelles aucune volonté naturelle ou surnaturelle n'entre en lutte. Ce stade de développement de l'humanité une fois atteint, les deux concepts historiquement antinomiques d'ordre et de progrès seront rendus compatibles.

Dans son écrit philosophique « *Auguste Comte et la philosophie positive* », Emile Littré (1863) décrit la philosophie positive comme l'ensemble du savoir humain, disposé suivant un certain ordre qui permet d'en saisir les connexions et l'unité, et d'en tirer les directions générales pour chaque partie comme pour le tout. Il la distingue de la philosophie théologique et métaphysique en ce qu'elle est d'une même nature que les sciences dont elle procède, tandis que la théologie et la métaphysique sont d'une autre nature et ne peuvent ni guider les sciences ni en être guidées ; les sciences, la théologie et la métaphysique n'ont pas

entre elles de nature commune. Cette nature commune ne peut exister qu'entre la philosophie positive et les sciences. L'auteur définit le savoir par l'étude des forces qui appartiennent à la matière, et des conditions ou lois qui régissent ces forces. Seule la matière et ses forces ou propriétés peuvent être identifiées, et nous ne pouvons connaître de matière sans propriétés ou propriétés sans matière. Si un fait général est découvert dans quelques-unes de ces forces ou propriétés, nous possédons alors une loi qui devient aussitôt une puissance à la fois mentale et matérielle : mentale, car elle se transforme dans l'esprit en instrument de logique ; matérielle, car elle se transforme dans nos mains en moyens de diriger les forces naturelles.

Cette tradition positiviste, pour qui il y a unité des méthodes scientifiques, va influencer considérablement l'organisation scientifique du travail (O.S.T.) dont le but est d'améliorer la productivité, en s'appuyant sur des méthodes dites « scientifiques », et qui est à la base de la révolution industrielle à la fin du XIXe siècle. Tout se fonde au départ dans les domaines industriels et économiques, sur la rationalisation qui, au sens large, consiste à réorganiser un objet en faisant usage de la raison, avec en perspective l'utilité. Max Weber pense que l'Occident est marqué par l'extension d'un type particulier de rationalité, la rationalité en finalité (qui correspond aux types d'action où l'acteur détermine rationnellement à la fois les moyens et les buts de son action) à l'ensemble des actions sociales. Ce qu'il nomme la rationalisation de l'action pratique dans le monde (c'est-à-dire une volonté de contrôle et de domination systématique de la nature et des hommes), est un processus marqué en particulier par la naissance et le développement du capitalisme et de la bureaucratie.

Toutefois, si le rationalisme économique est la puissance dominante au sein de ce processus de rationalisation, celui-ci affecte à cette époque l'ensemble des sphères de l'action, et, l'entraînement sportif n'échappe pas à cette influence. Pociello (2004) considère qu'il se constitue un système de pensée et d'action cohérent et inédit grâce à l'articulation d'idées, de techniques et d'instruments de mesure applicables à l'homme au travail ou en jeu. Si en Europe occidentale, on s'intéresse au développement des ressources organiques et au perfectionnement humain en général, c'est dans un souci premier de l'augmentation du « pouvoir industriel » de l'homme ; ce sont des idées et des pratiques que l'on cherche à appliquer aux sportifs à travers la prescription d'un entraînement intensif qui vise à développer leur puissance organique, afin qu'ils puissent l'exploiter dans des pratiques compétitives réglées par l'évaluation métrique et chronométrique. La création d'un corps de spécialistes, rompus aux applications à l'homme de ces méthodes, semble désormais indispensable. L'entraînement est alors perçu comme un moyen rationnel d'aborder et de se préparer aux conditions de la compétition. On expérimente, on analyse, on intellectualise les différentes «

préparations sportives » possibles, dans une optique de performance. On élabore des plans d'entraînement technique, tactique, physique et psychologique, où l'on recherche l'adéquation entre les moyens à mettre en place et les résultats sportifs attendus. Pour ce faire, on cherche à « s'appuyer » sur le formidable développement des sciences et techniques de ce début du XXe siècle. Les progrès se font partout sentir, de la médecine qui analyse les efforts physiques en termes physiologiques, à la biomécanique qui influence largement la gestuelle technique, elle-même favorisée par la technologie :

« de la balle de golf au dérailleur qui améliorent les performances, en passant par le regard scientifique utilisant le développement de la photographie et de l'image mobile pour l'analyse du mouvement, puis de toutes les techniques d'enregistrement du mouvement qui permette de décomposer une course ou un geste, on voit comment des sciences existent qui peuvent éclairer les raisons de l'efficacité d'un geste et proposer des bases pour son amélioration. Ceci se traduira, à son tour, en nouvelles technologies et en dispositif de soins, etc... » (Lemieux, Mignon, 2006, p. 21-22).

Sous l'influence de la science et des techniques, de l'environnement, l'entraînement se modifie comme une « matière vivante » et,

« l'entraîneur fait évoluer les pratiques d'entraînement des athlètes en les insérant dans des systèmes plus larges, de portée universelle, dont la cohérence repose sur des figures symboliques. Il offre aux athlètes une représentation du monde ordonné et simplifier au sein de laquelle la transformation de son propre corps est dans l'ordre des choses » (Bruant, 1992).

Ce commentaire de Gérard Bruant montre ô combien l'athlète est perçu en ce début du XXe siècle comme un « homme objet » réductible à une simple machine qu'il suffit de savoir bien programmer.

1.3.2 L'imbrication du politique

Sous l'autorité de l'État, la bureaucratie naissante dans le domaine du sport cherche à influencer sur les connaissances scientifiques de l'entraîneur, pour le mettre au cœur d'un système entièrement dirigé vers la performance sportive. Sur le plan politique, l'entraînement est perçu comme un moyen rationnel de préparer à la compétition, et l'entraîneur doit en maîtriser les tenants et les aboutissants. Dans les pays de l'Est de l'Europe, et notamment en URSS, le stakhanovisme qui fait l'apologie d'un travailleur très productif et dévoué à son travail, s'inscrivant dans une politique tentant d'accroître la productivité par un contrôle plus sévère des travailleurs, a au niveau de l'organisation de l'entraînement sportif, les mêmes orientations idéologiques : l'entraîneur doit être l'élément central dans la production de la performance sportive chez l'athlète, et cela passe nécessairement par l'intervention du « scientifique » et du « politique » : « La science peut regarder le sport et les techniciens du sport chercher à appliquer cette science et, dans certaines conditions, le politique assurer une liaison systématique entre monde de l'innovation scientifique et technique, et monde sportif » (Lemieux, Mignon, *ibid.*, p. 20). Aussi, le développement de la fonction d'entraîneur peut être perçu comme la rencontre entre les avancées de la science et l'intensification de la compétition sportive en raison de ses implications politiques. Pour Brohm (1976), le sport possède des « fonctions politiques externes et internes » qui dépassent la simple praxie (prise ici au sens d'adaptation des mouvements au but recherché) et poursuit d'autres buts, qu'ils soient purement politiques ou économiques : le sport n'est pas seulement un défi relevé devant une foule rassemblée, il est aussi un combat qui signe la finitude ou la promotion d'un système económico - politique (Jeu, 1993). Dans cette acception, le sport qui s'exprime à travers le sportif, est l'une des « vitrines » utilisée par les nations pour valoriser leur système de gouvernance. La réussite sportive prend dans ce cas un intérêt de premier ordre, qu'il s'agit maintenant de construire et d'organiser.

La métamorphose de la perception du rôle de l'entraîneur accompagne indiscutablement l'avènement du sport comme vecteur économique et politique, outil d'une guerre symbolique entre les états mais également la rationalisation qui se poursuit dans le monde du travail. À ce moment, l'entraîneur endosse un certain nombre de valeurs fondatrices de nos sociétés modernes : efficacité, rendement et performance, puis individualisation. Certains entraîneurs (sans être exhaustif bien sûr) comme Glander, Nett et Bruant en athlétisme, Griffiths, Barreau, Batteux et Snella en football, Roessnet et Bonnet en ski,

Beulque en water-polo ou Hirmant en natation, arrivent même à acquérir une certaine notoriété, soit grâce au succès que rencontre leur athlète ou leur équipe, soit comme « inventeur » d'une technique sportive particulière.

Les totalitarismes qui s'imposent tout au long du XXe siècle, voient dans le sport, une possibilité de mobiliser la jeunesse et de promouvoir leurs régimes à l'extérieur de leurs frontières. Jusqu'à la fin de la guerre froide, l'entraîneur va en partie profiter de cet instrumentalisation du sport comme vaste déploiement de la propagande politique, qui atteint son paroxysme durant les dixièmes jeux olympiques d'été à Berlin en août 1936, au sein de l'Allemagne nazie. Ce sport d'État est au service de l'idéologie des différents régimes, il représente une véritable vitrine de la société, dont les résultats sont une façon de démontrer la supériorité de ces régimes.

Dans un contexte redevenu démocratique, les États et les pouvoirs publics locaux soutiennent les différentes fédérations sportives dans leur volonté d'organiser, de coordonner et de développer les activités sportives du niveau local au niveau international. Ce soutien public, qu'il soit structurel ou financier, va en contrepartie rendre perméables les fédérations sportives aux volontés politiques publiques. L'État, par le biais des fédérations ou des corporations sportives constituées, cherche à renforcer les conditions de l'encadrement des activités physiques et sportives, dans un but initial sécuritaire. Cela passe nécessairement par le contrôle des modalités de son encadrement au niveau législatif. En France, les premières interventions de l'État sont très parcellaires et spécifiques à quelques pratiques sportives fédérales jugées à risque. Au début comme le précise Yohan Blondel, « ces lois ne réglementent au total que trois types d'activités : les activités de montagne (alpinisme et ski), les sports de combat (escrime et judo) et les pratiques nautiques (surveillance de baignade et natation) » (Blondel, 2009, p. 84). La première moitié du XXe siècle sera donc marquée par la genèse du statut officiel de l'entraîneur, sur les bases de diplômes obligatoires pour enseigner des activités physiques contre rémunération :

« La première pierre de l'édifice législatif est posée en 1919 (arrêtés du 17 juillet 1919) par l'obligation de posséder le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'escrime. Puis les lois de 1948 (loi 48 - 267 et 48 - 269 du 18 février 1948) réglementant la profession de guides de montagne et l'enseignement du ski selon les mêmes principes (l'exercice de la profession nécessite la possession des diplômes correspondants) » (Bernardeau-Moreau, Collinet, 2009, p. 9).

Le brevet de maître-nageur marinier, qui apparaît officiellement en 1906, comprend des épreuves orales et écrites conférant à leurs titulaires une progressive reconnaissance en tant que professionnel. Il sera transformé en 1951 (loi 51 - 662 du 24 mai 1951 complétée par l'arrêté du 31 juillet 1951) par le diplôme d'État de maître-nageur sauveteur, rendu obligatoire pour surveiller et enseigner les activités de la natation. Dans le même esprit, sera créé en 1938 le diplôme de moniteur professionnel de ski. De même, suite à une série d'accidents dont certains mortels, le législateur décide de réglementer l'enseignement contre rémunération des sports de combat. La loi du 28 novembre 1955 (loi n° 55 - 1563) régit la profession de professeur de judo et jiu-jitsu et l'ouverture des salles destinées à l'enseignement de ces sports de combat (Pierre, 2009, p. 113). « En plus des qualités et capacités techniques requises par l'enseignant, cette loi imposait des conditions de moralité ; pour les locaux utilisés elle imposait des conditions de salubrité, d'hygiène et de sécurité » (Ferré, Philippe, 1987).

Pour conclure, les États perçoivent le sport comme un vecteur politique et économique puissant. L'entraîneur sportif est au cœur du dispositif mis en place pour développer le sport. En France, l'État met progressivement en place des lois qui cherchent à renforcer les conditions de l'encadrement des activités physiques et sportives dans un but initial sécuritaire. Ce phénomène va être à l'origine de la naissance d'un statut pour l'entraîneur sportif. Cependant, durant la première moitié du XXe siècle, la figure de l'entraîneur reste polymorphe et sa fonction n'est qu'en cours de légitimation, objets des développements qui vont suivre.

1.4 L'entraîneur dans la première moitié du XXe siècle en France: la « figure » polymorphe d'une fonction en cours légitimation

1.4.1 Une fonction en cours de légitimation

Tout au long de la première moitié du XXe siècle, dans l'ensemble du paysage sportif français, apparaît progressivement la fonction d'entraîneur. Mais celle-ci ne s'implante comme « métier » (qui lie un entraîneur par un contrat où l'on définit un travail à accomplir contre

rémunération), que dans les clubs privés ou les fédérations sportives qui en possèdent les moyens financiers. Dans le football, précurseur en la matière, les entraîneurs professionnels apparaissent au cours des années 1920, dans certains clubs désirant programmer un entraînement régulier. La grande majorité des clubs français attendra toutefois au moins l'entre-deux-guerres du XXe siècle pour se doter d'un entraîneur. On peut noter que la plupart de ceux-ci seront d'abord d'origine britannique, en raison du développement déjà bien affirmé de cette « fonction » outre-manche. L'entraîneur s'impose peu à peu comme un nouveau maillon essentiel de la vie d'un club, à l'interface de l'équipe et de ses dirigeants. Il prend en charge les entraînements techniques et physiques, compose l'équipe, détermine les choix tactiques. Il dépossède le capitaine d'équipe d'une grande partie de ses attributions et de son prestige. Consciente de l'importance nouvelle des entraîneurs, la fédération française de football met en place dès la fin des années 1920, des stages d'entraîneurs sur des demi-journées, sanctionnés par un examen final constitué de quelques questions écrites. Ces formations officielles d'entraîneur vont se structurer et se développer, et, permettre un aboutissement définitif de la profession d'entraîneur de football dans les années 1950. C'est à cette époque qu'« une profession semble s'être définitivement constituée » (Grün, 2004, p. 56).

Dans la mesure où la plupart des activités sportives, excepté celle citée précédemment, connaissent une professionnalisation tardive et encore bien souvent inachevée, l'institutionnalisation d'une profession d'entraîneurs sportifs reste difficile à établir. Sans doute vaut-il mieux parler d'une pluralité de métiers d'entraîneurs sportifs en cours de professionnalisation. Ainsi nous pouvons nous interroger sur la professionnalisation du métier d'entraîneurs sportifs entendus

« [...] Comme un mode non homogène en constante évolution, composée de segments porteurs, chacun, de conception différentes quant à la spécificité de leurs pratiques et de leurs activités centrales, porteurs aussi d'identités différentes et qui se transforment, se maintiennent, se développent et /ou disparaissent » (Baszanger, 1992, p. 22).

La faiblesse et la disparité des certifications assujetties à l'entraîneur vont sûrement favoriser l'apparition d'une figure polymorphe de ce dernier.

1.4.2 L'entraîneur, une figure polymorphe

Jusqu'en 1963 et la création du brevet d'État d'éducateur sportif (loi 63 - 807 du 6 août 1963) qui incarne pour la première fois la volonté de l'État d'étendre le contrôle de la profession d'éducateur physique ou sportif, créant de ce fait une certaine homogénéisation législative de la fonction d'entraîneur, sa « figure » reste très largement polymorphe. Cette diversité hétéroclite conduit presque inéluctablement à la constitution d'un éclectisme méthodologique, pédagogique et idéologique dans l'entraînement. Si l'ensemble des entraîneurs sont issus d'horizons divers, la plupart d'entre eux se sont longtemps « rangés » dans l'une des quatre catégories que sont l'auto-entraîneur, l'entraîneur dit « familial », l'ancien champion et l'enseignant d'éducation physique, celles-ci repérées respectivement par des auteurs comme Lemieux et Mignon (2006) ou Barbazanges, Guillot et René (1995).

L'auto-entraîneur: c'est une « figure » très courante dans l'ensemble du « champ sportif » amateur. Que ce soit parce qu'on manque de moyens financiers, que domine l'idée que la performance est une affaire de talent plus que d'entraînement, ou que le sportif lui-même veuille résister à une certaine forme d'ingérence dans sa préparation physique et sportive, l'entraînement relève essentiellement d'initiatives individuelles. Véritable autodidacte, l'athlète est son propre entraîneur, il s'analyse, apprend à se connaître par les sensations qu'il peut éprouver, reproduit et adapte souvent des savoirs antérieurs dans sa discipline sportive issue la plupart du temps des cas de connaissance pragmatique, acquise par des hommes de « terrain ». Il prend parfois conseil auprès d'autres sportifs dits plus « chevronnés », et oriente en fonction son entraînement.

L'entraîneur dit « familial » : l'athlète aime s'entourer d'un proche : un père, un frère, un conjoint, parfois un ami, vont lui servir d'entraîneur et lui apporter un « œil » extérieur bienveillant. Au tennis, le père des frères Vacherot (André et Michel) à la fin du XIXe siècle et au début du XXe en est un exemple symbolique.

L'ancien champion: après sa « carrière sportive », il trouve dans la fonction d'entraîneur un moyen de se « recycler ». Très convoité par les sportifs, il est l'image de la réussite et du savoir qui va avec. Qu'elles soient rationnelles ou non, il reproduit souvent les méthodes qui lui ont réussi. Auréolé de son expérience et de son titre de champion, il est

encore aujourd'hui considéré comme l'entraîneur idéal. Dans les sports collectifs, l'aura du « capitaine d'équipe » lui confèrera souvent jusqu'au milieu du XXe siècle la même fonction.

L'enseignant d'éducation physique : beaucoup d'entraîneurs ont suivi une formation d'enseignants d'éducation physique, conduisant à privilégier tout autant la préparation physique, que l'éducation à des valeurs. Depuis le décret du 3 février 1869 sur l'institutionnalisation de la gymnastique signé par le ministre de l'instruction publique et des cultes, Victor Duruy, l'éducation physique est obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons. Ce dernier, dans un autre arrêté du 25 novembre 1869, fixe les conditions d'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique, genèse du futur corps des enseignants d'éducation physique et sportive, qui précise que : « à l'avenir, les emplois de professeurs de gymnastique dans les lycées, collèges et écoles normales primaires seront données de préférence aux candidats pourvus du certificat spécial d'aptitude à cet enseignement » (Duruy, 1869). La circulaire du 20 mai 1880 (Camille Sée) étend l'obligation de l'éducation physique à tous les types d'enseignement, primaire et secondaire, pour les garçons et pour les filles. Un nombre grandissant d'enseignants d'éducation physique prennent aussi la fonction d'entraîneur sportif, et arrivent peu à peu à faire « autorité » dans ce domaine. Mais qui sont-ils ? D'où viennent-ils exactement ? Le repère identitaire a fortement évolué tout au long du XXe siècle, passant des tenants des « bataillons scolaires » du début, aux tenants de l'éducation physique socio-cognitivistes d'aujourd'hui. À la fin du XIXe siècle ce sont avant tout des militaires formés à l'instruction militaire et à la mise en place des « bataillons scolaires » dans l'école normale de Joinville. Cette instruction se réduit essentiellement à une préparation physique militaire. Ces enseignants délivrent des leçons de gymnastique conformes au règlement général des armées. On voit aussi apparaître des professeurs de gymnastique diplômés de Joinville, issus du corps des sapeurs-pompiers ou de l'union des sociétés de gymnastique. Le professeur de physiologie à l'école de Joinville, Georges Demy, qui cherche à mettre en place « les bases scientifiques de l'éducation physique », est à l'origine du cercle de gymnastique rationnelle et de la « méthode française ». Il insuffle en 1903 la création du cours supérieur d'éducation physique, mis en place au sein de l'université de Paris pour former à l'enseignement de l'éducation physique dans le secondaire. Pociello dira de lui que : « le corps des enseignants d'éducation physique lui doit en grande partie d'exister » (Pociello, 1981). Ce dispositif de formation sera renforcé, sous l'influence des médecins, par la création des instituts régionaux d'éducation physique (I.R.E.P.) à partir de 1927, qui sont rattachés à des facultés ou écoles de médecine. On voit

ainsi apparaître un corps réellement formé à la technologie de la motricité, à l'anatomie, à la physiologie et à la psycho- pédagogie. Pour ces « nouveaux » professeurs d'éducation physique, cela va permettre d'une part de légitimer leur statut à l'instar des professeurs des autres disciplines, d'autre part d'être pour la première fois réellement formés sur des bases scientifiques. Ce « corps enseignant » va représenter peu à peu une véritable force d'action aux compétences reconnues. Durant tout le début du XXe siècle cohabitent donc des professeurs d'éducation physique reconnus pour leur connaissance scientifique, didactique et pédagogique, et d'autres dits « profs de gym », beaucoup plus ancrés sur les réalités du « terrain ». À terme, il était prévisible que les enseignants d'éducation physique souhaiteraient intégrer dans leur intervention pédagogique, les caractéristiques du champ de pratique que représente le domaine sportif. Cela est d'autant plus vrai, que les enseignants sont eux-mêmes de plus en plus des sportifs engagés dans la compétition, où ils apparaissent comme des experts. Ils participent d'ailleurs largement à titre de cadre ou de bénévole aux clubs et aux fédérations, où ils recrutent leurs meilleurs élèves, repérés en éducation physique. Malgré une origine très hétéroclite,

« les enseignants d'éducation physique deviennent des experts indiscutables en matière d'enseignement sportif et on va les retrouver dans les différentes fédérations sinon comme responsables au moins comme animateur de la vie sportive en France. C'est ainsi que Maurice Baquet signe ses articles en tant que « professeur d'éducation physique et entraîneur sportif, ancien moniteur chef à l'école militaire de Joinville le pont » (Barbazanges, Guillot, René, 1995, p. 73).

Jusqu'en 1963, date de la création de la loi portant sur le brevet d'État d'éducateur sportif (B.E.E.S.), les enseignants d'éducation physique transformés à partir de 1942 en enseignants d'éducation physique et sportive, sont donc les principaux pourvoyeurs au sein de l'État et des fédérations sportives de formateurs, mais aussi d'encadrants, et notamment d'entraîneurs sportifs.

Cependant ces entraîneurs issus de l'enseignement, qui ont une formation très « généraliste » en éducation physique, se trouvent en « contact » avec tous les autres entraîneurs titulaires des premiers diplômes fédéraux, spécialistes de leur seule discipline sportive. Cette opposition entre généralistes et spécialistes s'exprimera aussi à travers une idéologie divergente sur l'encadrement sportif. L'enseignant physique, très polyvalent, est marqué par une éducation physique « intellectuelle et morale » destinée au plus grand

nombre, alors que le spécialiste, issu du milieu fédéral où la technique apparaît comme le principal « outil éducatif », privilégie avant tout le résultat sportif. On peut noter ici que ce débat idéologique n'est pas encore totalement clos aujourd'hui : Généralistes et spécialistes s'opposent sur l'utilité même du sport, les premiers y voient un support pour une formation éducative d'ordre général, tandis que les seconds l'utilisent avant tout pour accéder à la performance sportive.

1.5 L'évolution du modèle professionnel de l'entraîneur jusqu'à la création du brevet d'état (1963)

Si chaque entraîneur sportif, suivant ses origines sociales et culturelles, son histoire et ses expériences, est un être unique dans son « savoir être » et « savoir-faire », nous pouvons quand même observer des habitudes de comportement et d'action permettant de dégager des formes archétypales.

1.5.1 Jusqu'au XIXe siècle : l'entraîneur comme contrôleur et développeur « physique »

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'athlète est perçu comme un être exceptionnel, dont l'essentiel des compétences est considéré comme « inné », ce qui orienta la fonction d'entraîneur vers un simple contrôle de l'activité physique et hygiénique de l'athlète, constituée d'exercices à efforts dosés, d'une nourriture adaptée et de sommeil. Il se développa à partir de ce moment-là et jusqu'à la fin du XIXe siècle un modèle dominant d'entraîneur sportif dit « énergétique », plutôt axé sur une préparation physique centrée sur le développement des qualités de force, de puissance et d'aérobie.

« L'entraînement visait avant tout une exploitation optimum des ressources biologiques et était conçu en référence à des représentations de la vie organique selon lesquelles le corps qu'on entraîne, par opposition aux machines, ne s'use pas mais se

régénère. Les premières pratiques d'entraînement étaient ainsi largement associées à la maîtrise raisonnée de l'effort physique ». (Sève, 2004, p. 12).

Dans une conception biologique et physiologique dominant la pratique sportive, cette époque marque le vrai début pour l'entraîneur sportif d'une possible reconnaissance du développement par l'entraînement des compétences physiques. Imprégné d'une culture de l'effort, de l'intensité de l'engagement physique, surtout musculaire, valorisant le sport comme « culture volontaire et habituelle de l'effort musculaire intensif » (Coubertin, 1889), l'entraîneur exergue la force physique de ses « athlètes » :

« Le sport reste, à ses débuts, quelque peu complice d'une tradition de l'« homme fort » et d'un imaginaire du tour de force. Ils ne s'y limitent pas, bien sûr, l'adresse, la vitesse, sont des qualités largement prises en compte, mais l'investissement dans le travail répété sur le muscle ou dans une culture explicite de la plastique, y est encore évident » (Vigarello, 1988, p.152).

L'auteur (ibid., p. 154) cite une déclaration d'Henri Desgranges de 1903 à propos de l'invention du dérailleur, permettant le changement de vitesse et induisant de ce fait une conduite plus souple, une meilleure adaptation de la figure physique au profil du terrain, une répartition plus subtile des dépenses et des énergies :

« de mon temps, nous n'abordions pas la difficulté en la tournant, nous allions droit à elle, bien en face et nous triomphions par nos muscles et notre volonté. Une multiplication était une chose qu'on ne choisissait pas à la légère ; mais une fois prise nous ne la lâchions plus et nous montions les côtes avec les seuls moyens du bord » (Desgranges, 1903).

À elle seule, cette citation résume parfaitement les valeurs sportives (finissantes) du moment, centrée sur « l'effort astreignant », image d'une pratique populaire dominante qui valorise l'engagement physique. On valorise alors la technique qui s'attache beaucoup plus à la qualité de la gestuelle sportive.

1.5.2 A partir de la fin du XIXe siècle : un « glissement » vers l'entraîneur « technique »

Dans *Questions de sociologie*, Pierre Bourdieu (1984) explique que le « rapport au corps » diffère en fonction de l'appartenance sociale, chaque groupe social ayant des caractéristiques culturelles physiques et sportives particulières. Or, à partir de la fin du XIXe siècle, la pratique sportive est de plus en plus investie par une aristocratie et une bourgeoisie disposant d'un « temps libéré » plus conséquent que les classes populaires, recherchant des activités physiques moins rugueuses, plus rigoureusement codifiées, exigeant une certaine « distance au rôle » (Dunning et Elias, 1986), un contrôle de soi, du fair-play. Il y a donc progressivement un glissement d'une pratique sportive plus « physique » des classes laborieuses, vers une pratique sportive culturellement plus « technique » des classes sociales plus aisées. Ce phénomène peut aussi s'associer à une perspective sociétale plus large et plus complexe, à travers l'émergence des sociétés modernes recherchant un contrôle et une euphémisation de la violence (Bodin, Héas, 2002, p. 48) par la volonté étatique de réguler les pulsions, et de développer des règles de civilité. Cette pacification de la société a engendré un abaissement du seuil de tolérance vis-à-vis de la violence, prise ici au sens « d'abus de la force ». La structuration fédérale des sports, qui s'exprime notamment à travers une réglementation minutieuse qui minore l'utilisation de la « force brute » dans un but sécuritaire, est vraisemblablement un élément central de ce glissement culturel du « physique » vers la « technique ». En prenant comme exemple la mêlée de rugby, Vigarello (1988, p.159) dit que l'on est passé successivement des « agressions confuses dans le jeu de 1860 » aux « affrontements organisés, corps serrés et debout, dans le jeu de 1871 » puis, aux « corps inclinés, premières lignes soudées, dans la mêlée de 1905 », pour arriver finalement aujourd'hui à une mêlée où chaque joueur a une technique spécifique. Vigarello (ibid., p.152-154) parle de « réaménagements de la force », en expliquant que si le sport qui valorise d'abord l'homme fort, faisant le prestige du « lourd » et de la « plastique » largement représentés à travers les poses du début du XXe siècle (statues, peintures et photos), il laisse peu à peu plus de place à des qualités autres, comme la souplesse, la vitesse, l'agilité et l'équilibre : « le judo déviant et exploitant la puissance adverse », le jiu jitsu, qui exploite la force de l'adversaire contre lui-même, promeut « un art de la feinte plus qu'un art du coup : déséquilibrer plus que frapper, « tromper » plus qu'attaquer », la gymnastique délaissant force et « plastique » au profit des « élans et voltiges ». Même si l'effort physique n'est pas

totale­ment éclipse, c'est surtout l'adresse gestuelle qui est particulière­ment mise en avant. C'est « le jeu de transformation imposé à la structure motrice de la pratique du fait de son appropriation par certains groupes sociaux qui en déterminent des usages différents » (Pociello, 1980, p. 69) qui va engendrer en partie ce « glissement de valeur » dans les pratiques sportives. « L'entraîneur physique » va progressivement laisser place à « l'entraîneur technique ».

Essayons maintenant de comprendre pourquoi le domaine de l'entraînement reste sous la « coupe » de techniciens « technicistes », alors que dans une époque baignée dans l'idéologie du progrès, c'est le modèle du technicien scientifique qui s'impose dans de nombreux champs sociaux et culturels.

1.5.3 Baigné dans l'idéologie du progrès, l'entraîneur reste un technicien plus techniciste que scientifique

Après un rappel sur l'idéologie du progrès qui s'appuie sur le caractère systématique de la « science » et qui est particulière­ment prégnante à partir du milieu du XIXe siècle, un point sera fait dans ce sous-chapitre, sur les sciences du sport et la difficulté qu'elles ont à servir de référence pour l'entraîneur sportif, celui-ci restant alors un technicien plus « techniciste » que « scientifique ».

1.5.3.1 L'idéologie du progrès

C'est la philosophie des lumières qui rompt avec la notion de providence divine, et place l'homme en situation d'invention de son devenir. L'idéologie du progrès est associée à la doctrine positive scientiste selon laquelle la science fait connaître la nature intime des choses, et permet de résoudre les problèmes philosophiques. « Croire au progrès, c'est imaginer le devenir orienté vers un but. C'est aussi postuler que toute progression est porteuse d'amélioration » (Taguieff, 2001, p. 6). Croire au progrès c'est aussi croire à la toute-puissance de l'homme de par sa connaissance :

« C'est une curiosité ardente qui nous attire vers le fait, vers les phénomènes pour surprendre le secret, la loi de leur genèse, afin que sachant comment ils se produisent, nous puissions les empêcher ou les provoquer et devenir par-là peu à peu les maîtres de cette nature à laquelle notre ignorance nous tenait asservis ; car on ne gouverne une chose qu'à la condition de la dominer, et il est impossible de la dominer si on ne la connaît pas. » (Père Didon, 1893).

À partir du milieu du XIX^e siècle, l'idéologie du progrès, qui insiste sur le caractère systématique de la science, est dominante dans la plupart des champs sociaux. La foi en cette loi du progrès et mythique, en ce qu'elle personnifie la science comme la grande force de l'histoire.

« La physique en est le modèle. Depuis Newton, elle allie l'esprit systématique de la science aristotélicienne au caractère opératoire des techniques. Ses découvertes sont progressives au sens où elle ne peut rencontrer de nouvelles données sans chercher l'opérateur mathématique qui permet leur intégration. Dans son sillage, les sciences de la nature, puis les sciences de l'homme prennent la même méthode. L'enthousiasme des premières découvertes est tel que les sciences apparaissent comme autonomes et leurs progrès comme un des moteur de la civilisation moderne » (Hériard Dubreuil, 1997, p. 58).

Si l'industrie en est le symbole le plus abouti, le caractère opératoire de la méthode scientifique s'étend rapidement dans bien des champs d'action. L'accumulation des connaissances scientifiques est perçue comme un nouveau paradigme de l'histoire. Cette idéologie du progrès est d'autant mieux justifiée que les moyens mis en place semblent découler d'un simple bon sens rationnel. La science cherche à mettre en avant le sens de l'universel qui s'exprime souvent à travers le principal slogan des morales téléologiques du type : la fin justifie les moyens. Si dès l'origine, cette idéologie montre une grande efficacité dans le domaine des sciences mathématiques et physiques classiques, cela reste plus nuancé dans les champs d'action comme le sport, où, la raison humaine pense toujours à partir d'un contexte donné, et où l'homme dans toute sa complexité ne réagit jamais de manière aussi rationnelle que la machine : « il faut donc distinguer la faculté intellectuelle partagée par tous les hommes des rationalités contingentes qu'elle met en œuvre » (Hériard Dubreuil, *ibid.*, p. 62-63). La science ne semble alors s'intéresser qu'aux faits : « La science se fit [...] Le plus

possible à des instruments et laisse le moins possible au jugement des hommes. Ils ne font que prolonger le verdict brutal des faits » (Sauvy, 1958 p. 117). Toute recherche ne peut alors qu'être scientifique : « En un mot, il est illusoire de chercher à nier l'intérêt du scientifique, car il est le moteur même de la recherche » (Habermas, 1973, p. 149-150).

Cependant, pour développer une technique scientifique, il faut en premier lieu une certaine conjonction, c'est-à-dire un type de science dont on puisse se servir, et en face, un type de technique propice à une théorisation.

1.5.3.2 Les sciences du sport laissent l'entraîneur sportif technicien plus techniciste que scientifique

Les sciences du sport ont pour objet de découvrir des lois qui permettront d'étendre le pouvoir de l'homme sur sa « nature physique », mais elles menacent de réduire la réalité aux théories qu'elles construisent. Sciences biologiques, physiologiques et biomécaniques, imposent au corps ses modèles déterministes et cherchent à prescrire aux entraîneurs sportifs des formes d'exercices préétablis. Cette méthode ne semble pas toujours tenir quand il s'agit de l'exprimer à travers le développement de l'homme sportif. Les connaissances scientifiques peuvent-elles réellement diriger la pratique des entraîneurs ? C'est donner trop d'importance à l'homme objet en oubliant l'homme sujet dans la mise en place des modèles d'entraînements. Le corps mis en avant supprime par hypothèse l'esprit qui lui fait face, et les sciences du corps se détournent à leurs origines du sujet à connaître en tant qu'« individus qui perçoit, décide, ressent, agit... » (During, 1994, p. 276), base du courant psychomotricien qui se développera dans la deuxième moitié du XXe siècle. Dans le contexte des pratiques d'entraînement ou de compétition, l'athlète agissant n'est pas réductible à une machine de type biomécanique, biologique ou informationnelle, « ni à un corps en mouvement se déplaçant dans l'espace Ludomoteur en dépensant de l'énergie » (Dugas, 2010, p.25). Corps et esprit sont indissociables dans la mise en place des réponses motrices, qui sont les clés de la réussite ou de l'échec sportif. L'étude des mécanismes de base de la motricité permet de nombreuses applications pratiques dans le domaine de l'entraînement sportif.

« Il faut admettre que la motricité est infiniment plus complexe à analyser qu'on ne le pensait, qu'elle est porteuse de sens, possède une signification agie qui n'est pas

perceptible directement, mais qui implique aussi bien l'affectivité que la rationalité et qui renvoie également au contexte culturel » (Dugas, ibid., p.27).

L'auteur se pose ici la question de savoir comment analyser les conduites motrices, et comment les rendre intelligibles. Dans le contexte singulier de l'entraînement ou de la compétition sportive, c'est l'expression corporelle qui fait le plus souvent sens. Et l'auteur de préciser que cette communication corporelle est à la fois « limpide et embrouillée, et ce volontairement ou involontairement » (ibid., p. 27). Dans de nombreux sports d'opposition, l'athlète est « un stratège pour lequel la décision et le décodage praxiques des autres pratiquants devient la clé de la réussite motrice » (ibid., p.27). L'étude des signes corporels appelée « sémiologie de la motricité » ou « sémiotricité », déterminée par Parlebas (1981, p.209) comme « la nature et le champ des situations motrices envisagées sous l'angle de la mise en jeu de systèmes de signes directement associés aux conduites motrices des participants », met en avant le fait que l'on transmet du sens pour autrui à travers un certain langage corporel. Mais ce dualisme entre le corps et l'esprit, longtemps dominant, a conduit l'humanité à s'identifier à la pensée, et à identifier le corps à un objet physique. Or les conceptions monistes, qui s'opposent au dualisme de la matière et de l'esprit, ont depuis démontré que « l'esprit n'est pas désincarné » (Varela, 1993), et que les décisions cognitives ne sont pas que la résultante d'interconnexions neuroniques de l'esprit. Dugas (ibid., p.27) nous rappelle que l'homme est un tout, bien plus important que la somme des parties qui le composent, et que l'on ne doit pas réduire « l'individu qui agit dans le cadre d'activités physiques et sportives, à des comportements moteurs ». Celui qui agit n'est pas réduit à un corps énergétique mobile. Le concept de « conduite motrice » comme « organisation signifiante du comportement moteur » (Parlebas, 1999, p.74) est apte à rendre compte de l'action motrice ; « Un sujet ne possède pas un corps. Il est un corps. En parlant des conduites motrices du sujet, on évite le piège du dualisme caché sous le vocabulaire du corps » (Warnier, 1999, p.12). « Etre son corps » sous-tend une appréhension différente de l'être et de la corporéité, influencée en partie par un champ culturel et identitaire. Merleau-Ponty (1976, p. 175) considère lui aussi que dire « j'ai un corps », est une erreur, celui-ci étant perçu comme un objet extérieur à moi, que je pourrais éventuellement occulter, alors que dire « je suis mon corps », permet de l'investir de mes pensées, mes visées et mes intentions, et d'être au monde grâce à lui. Mais en ce début de XXe siècle, le corps reste traité comme la partie mécanique de l'homme, machine simple comme chez Descartes et Ling ou thermodynamique comme chez les physiologistes, où les techniques motrices sont l'application directe des

connaissances issues des sciences biologiques, techniques qui apparaissent comme les applications expérimentales contrôlées des données scientifiques.

Les « sciences du corps » occultant le système dualiste de l'homme à la fois objet et sujet ont du mal à s'imposer comme une référence dans les pratiques des entraîneurs, qui sont confrontés au jour le jour à la complexité du fonctionnement de « l'athlète », comme être unique, baignant dans une culture sportive. Les modèles scientifiques ne permettent que très difficilement d'investir la réalité du terrain dans sa très grande complexité. Vigarello (1988, p. 23) considère que la conduite de la mécanique corporelle est inédite, de par des surfaces articulaires qui ne sont ni géométriques ni standardisées. Les sous-ensembles techniques ne sont pas isolables, les adaptations biologiques non prévisibles et, l'intuitivité de la régulation musculaire est toujours importante. Tous ces facteurs renforcent le rôle du praticien, et interdisent le plus souvent de dicter à priori et en dehors de toute réalisation préalable, la formule motrice optimale. Nombre de réalisations nouvelles, de formules inédites, sont le fruit de longues maturations et d'une adaptation physique imprévue. Si un observateur extérieur peut intervenir, il peut le faire plus : pour constater les réussites ou les échecs ; pour expliquer et évaluer les forces et être juge de leur mise en jeu ; pour recenser les maladroites. S'il peut décrypter les mécanismes, « il n'est pas le mieux placé pour inventer ces brusques redistributions de forces, ces réaménagements complets du mouvement, dont l'histoire de la technique corporelle offre quelquefois l'image » (Vigarello, *ibid.*, p. 23). Les lois générales peuvent s'opposer aux « particularismes » de l'individu :

« il y a dans la nature des choses ce qui peut et doit être considéré comme « nomographique », c'est-à-dire qui renvoie à l'élaboration de lois générales, et ce qui apparaît comme « idiographique », c'est-à-dire qui s'inscrit dans le caractère éminemment particulier de chaque individu... La science répond de façon assez efficace à la nature de la première commande. À l'inverse, elle paraît relativement impuissante à régler le particularisme que représente chaque sujet, et davantage encore lorsqu'il s'agit d'observer chaque rencontre sujet - tâche (car, concernant ce dernier phénomène, on ne peut prévoir que dans une certaine mesure la façon dont l'adaptation aux charges d'entraînement va s'effectuer) » (Dartnell, Krantz, 2008, p. 22).

Si traditionnellement la science se nourrit d'observations, d'expérimentations, qui peuvent lui permettre de chercher des constantes pour énoncer des lois, elle a du mal à

« prendre prise » sur les entraîneurs de la première moitié du XXe siècle. Pour l'entraînement sportif, les sciences du sport de l'époque sont encore balbutiantes, et la parfaite articulation entre la théorie et la pratique ne semble pas dans ce domaine acquise d'emblée (Fleurance, Pérez, 2008). La complexité et l'imprédictibilité de la performance sportive « in situ » laisse le champ scientifique « savant » souvent démunie de réponses adéquates. Si « dans la diversité infinie des problèmes singuliers, la science ne peut que chercher les invariants » (Monod, 1970), ils ne peuvent répondre que partiellement aux interrogations des entraîneurs en prise avec la mouvance et à la singularité intrinsèque à chaque situation et à chaque « être » sportif. Les travaux scientifiques ont une exigence interne forte de formalisation, qui en se spécialisant réduisent considérablement leur champ d'analyse. La science progresse en précision, en affinement des méthodes d'investigation, en recueil de données, sans jamais cependant atteindre l'idéal de l'expérimentation :

« le protocole expérimental souvent cité comme le modèle le plus accompli de la science définit la situation standard et ignore tous les aspects particuliers de l'expérience humaine. Ce faisant, il perd la capacité à investiguer le complexe, l'indescriptible, le confus, le fugace, le non – stabilisé » (Léziart, 2006, p. 18).

Dans sa quête d'une vérité immuable, l'expérimentation scientifique, avec son protocole réalisé en situation standard, s'attache à oublier que dans le domaine de l'entraînement sportif, comme dans bien d'autres domaines, une expérience ne prend de sens que dans les conditions particulières de sa réalisation : « tout n'est pas applicable en toutes circonstances » (Dartnell, Krantz, *ibid.*, p.19). La science ne peut valider que lorsqu'elle est confrontée à une configuration tout à fait spécifique d'éléments, que l'on a peu de chance de rencontrer dans la réalité. Nous ne connaissons pas les effets induits par le déplacement de ces différents éléments sur le « produit final ». L'athlète pris comme « sujet pensant et baignant » dans un monde social particulier qui l'influence, ne réagit pas de façon aussi prédictive que les sciences « machinistes » du sport du début du XXe siècle semblent le suggérer.

Léziart (*ibid.*, p.19), pointe aussi une autre problématique de la science : c'est « la mise en relation entre les savoirs ». Dans les sciences du sport il n'existe que très peu de « confrontations » entre les différentes productions de chacune d'entre elles, qui, isolées dans leurs domaines respectifs, procèdent à la mesure réelle des choses en infirmant ou confirmant l'impact de certains facteurs précis. Si nous sommes capables de maîtriser le développement

de chacune des « capacités sportives », il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'harmoniser l'ensemble des facteurs de nature parfois très antinomiques :

« ce travail engage lecture, questions de compréhension menées jusqu'à leur terme, émis en résonnance avec ses propres approches. Ce travail exige d'approcher les savoirs de l'autre, non pas sur le mode de la hiérarchie des savoirs, mais de la compréhension des mécanismes de leur construction »(Léziart, ibid., p. 19).

Or, il y a encore trop peu de synthèses réalisées sur les connaissances entre les scientifiques du sport de formations différentes. Dans une volonté de reconnaissance, chaque science nouvelle cherche à hiérarchiser les savoirs, à orienter les choix de l'entraîneur sportif vers son domaine de prédilection. Ce dernier doit pouvoir réaliser la connexion des différentes parties des sciences entre elles, pour organiser (dans son entraînement) les intervalles occupés par les différents espaces mesurés par la science. Force nous est de constater que pour l'entraîneur sportif du début du XXe siècle, très ancré au terrain, cette connexion scientifique lui est bien souvent inaccessible et très éloignée de ses préoccupations premières. Aujourd'hui encore, on peut noter que ce cloisonnement des savoirs s'exprime toujours à travers une division du travail dans l'encadrement du sportif (l'entraîneur, le préparateur physique, le préparateur mental, le médecin, le kinésithérapeute, le spécialiste de la gestuelle technique...). D'une manière plus empirique que scientifique, l'entraîneur, confronté à la réalité complexe du terrain, va réaliser le traitement des savoirs utiles à ses yeux pour en faire émerger des « possibles » « in situ ». L'action de l'entraîneur sportif n'est donc pas une « science appliquée », car elle n'évoque précisément pas cette symbiose très particulière entre le « pur savoir » et l'action technicienne.

Nous venons d'admonester les sciences du sport de ce début du XXe siècle dans leur utilité et leur capacité à orienter l'entraîneur sportif dans sa démarche de tous les jours, du fait que : « la connaissance scientifique escamote, réduit l'existant, ses particularités, ses innovations permanentes et globalement sa complexité »(Léziart, ibid., p. 9). La production scientifique sportive ayant une tendance affirmée à valoriser la continuité, les situations établies, au détriment des émergences. Foucault (1980-1988) dénonce lui aussi l'unicité de la réponse scientifique et voit qu'il y a un fourmillement de possibles qui intègre bifurcations, glissements ou décalages. Serres (1994) questionne une rationalité qui prétend à l'universel tout en se développant dans la contingence, affirmant son unité et ne procédant pourtant que par modifications partielles, validant elle-même par sa propre souveraineté qui ne

peut cependant être dissociée dans son histoire, des inerties, des pesanteurs et des coercitions qui l'assujettissent. À cela l'auteur rajoute une critique sur « la vérité du moment présent », où le temps est conçu comme une ligne irréversible, coupée ou continue, d'acquisitions et d'inventions ; tout ce qui est du passé est considéré comme des erreurs enfin corrigées, laissant de fait la place au « vrai » :

« Du coup, nous avons toujours raison pour la simple, banale et naïve raison que nous vivons au moment présent. La courbe que trace l'idée de progrès me paraît donc dessiner ou projeter dans le temps la vanité, la fatuité exprimée dans l'espace par la position centrale. Au lieu d'habiter le cœur ou le milieu du monde, nous séjournons à la cime, au meilleur de la vérité » (Serres, 1994, p. 76).

Cependant, certains champs d'études scientifiques comme la biomécanique ou la physiologie notamment, donnaient déjà des renseignements assez fiables et transférables pour le terrain, sur des compétences physiques comme l'aérobic et la force musculaire. Mais dans son ensemble, si la science apporte à la technique sportive plus de précision, elle n'est que peu créatrice pour cette dernière.

1.5.4 Les techniques : l'entraîneur comme innovateur ; la science comme précisionniste

Si au début du XX^e siècle, l'un des enjeux de la science dans l'évolution des techniques corporelles est celui d'objectiver les trajets du mouvement, elle n'est que très peu déterminante dans le renouvellement des techniques sportives. Vigarello (1988, pp. 105-131) parle d'une influence possible de la science sur l'évolution des techniques corporelles suivant deux démarches savantes distinctes : celle centrée sur les phénomènes corporels, et celle centrée sur les objets et les instruments matériels. La première axée sur l'étude des actions musculaires ou perceptives a eu moins d'influence sur la technique utilisée par les entraîneurs que la seconde.

Les « sciences du corps » cherchent à objectiver le mouvement grâce à une analyse plus fine de la gestuelle sportive, prise dans une idéologie rationnelle du « corps-machine ». Mais celles-ci aussi précises et rigoureuses soient-elles n'orientent pas réellement la procédure

inventive des techniques gestuelles, qui restent l'apanage des entraîneurs sportifs. Tout juste permettent-elles de mieux décomposer le mouvement pour mieux identifier les positions du corps et en comprendre l'agencement. On cherche à vérifier systématiquement les traces laissées par le mouvement, vérification qui ne pourra intervenir qu'à partir de 1870 avec les dispositifs de Marey puis Démény utilisant la chronophotographie comme base scientifique de l'analyse du mouvement sportif permettant « *une transcription quasi géométrique, un dessin exact de tracés et un calcul mathématique* »(Vigarello, *ibid.*, p. 110). L'intérêt d'une telle démarche est plus pédagogique que « créatif » pour l'entraîneur sportif, et Vigarello de le démontrer à travers l'analyse (scientifique) des sauts en athlétisme qui permet de mieux expliciter ce que fait le bon sauteur, d'accentuer certains de ses gestes, de favoriser la compréhension et d'en préciser la définition. Si l'analyse est indispensable, elle l'est plus pour l'explication et l'exploitation pédagogique, apportant au discours une assurance et une richesse d'arguments qu'il n'avait pas jusque-là. Et l'auteur d'ajouter que la démarche scientifique ne peut « précéder » ce que réalise le « bon » sauteur ni « prévoir » au-delà de ses réalisations, et il n'y a pas de prospective ou suggestion possibles dans ce cas pour redistribuer l'organisation motrice. Cette science s'appuie sur les découvertes du praticien et non l'inverse !

« [...] Elle confirme les « progrès » des mouvements plus qu'elle ne les prévoit. Rarissimes sont les réorientations motrices projetées par elle ; rarissimes encore les découvertes immédiatement transformées en novations pratiques. Trop complexes, sans aucun doute, demeurent les phénomènes moteurs, trop multi référentiels aussi, pour être de part en part guidés par le travail du savant »(Vigarello, *ibid.*, p. 112).

L'entraîneur sportif (mais bien souvent le sportif lui-même), est le créateur ou l'innovateur d'une technique particulière, qui peut, dans certains cas s'ajuster, s'affiner, grâce à l'analyse scientifique.

1.6 L'entraînement technique a longtemps vécu sans la science :

« la pharmacopée et la médecine par les simples, l'agriculture céréalière dès ses débuts, mésopotamiens ou Aztèques, représentent des performances de haute technicité, indépendamment du fait qu'elles ne reposent pas sur une botanique, une physiologie ou une

génétique préalables » (Séris, 2000, p. 1). Dans cette citation, l'auteur précise qu'il n'y a pas obligatoirement imbrication entre science et technique, ce qui restera en grande partie vrai dans le domaine de l'entraînement sportif jusqu'au milieu du XXe siècle. Dans cette partie il sera examiné comment se reconfigure le rapport entre « science » et « technique » dans l'entraînement sportif selon les époques.

1.6.1 Technique, sport et entraîneur : les raisons d'un long cloisonnement vis-à-vis de la science

Séris (ibid., p. 204) considère que la science « née en Grèce » s'inscrit dans une approche anti-technicienne, car elle est d'abord « contemplation désintéressée d'idéalités ou d'essences », alors que la technique reste rattachée aux « pratiques empiriques utilitaires ». Cette science dans sa recherche du « vrai » doit se dégager du sensible : « l'élément de la science est le logos, la pensée spéculative et non une quelconque matière sensible. Absoluité du vrai, détaché de tout emprisonnement corporel » (ibid., p. 205).

Les travaux de Schwartz (1988) repris dans son ouvrage *Expérience et connaissance du travail*, à travers l'étude de théories philosophiques et sociologiques contemporaines sur les rapports entre la science, l'expérience et la culture, émettent l'hypothèse que le « détour théorique » exprimé à travers la science, cherche à occulter une technique basée uniquement sur une forme d'intelligence de l'action que possède l'être humain. Ce mouvement de la pensée a influencé la distinction conception /exécution inventée dans le gouvernement du travail. La science exprime à travers un savoir normalisé : l'immuable, le limité, le précis, et toise la technique a-scientifique dans ce qu'elle a d'instable, d'adaptable, d'invérifiable. Cette remarque est d'autant plus vraie dans le domaine du sport. Robène (2006) précise que déjà dans la tradition platonicienne, la gymnastique n'était assimilée qu'à une technè ; considérée de fait comme l'une des « disciplines » les plus basses dans l'éducation, puisque ne s'intéressant qu'au corps et au monde sensible, elle ne peut pas atteindre la vérité. De cette position philosophique émergera « une source possible du discrédit qui frappe par la suite la technique qui n'est ni connaissance puisqu'elle en résulte, ni création véritable, puisqu'elle se contente de reproduire ou d'appliquer » (Robène, 2006, p. 9). Castoriadis (1998) précise que c'est « à partir d'Hérodote, de Pindare et des tragiques » que le terme technique devient « le savoir faire en général, donc la méthode, manière, façon de faire

efficace ». Le mot technè est alors utilisé comme « quasi synonyme du savoir rigoureux et fondé de l'épistémé », c'est-à-dire une forme de savoir pratique. Cela peut se rapprocher de l'analyse faite par Alfred Espinas (1897) sur les « règles pratiques » et les « principes de l'action ». Jean-François Loudcher modélisera cette idée par un exemple dans le champ sportif :

« exécuter le mouvement de gymnastique communément appelé roue suppose de suivre un certain nombre de consignes comme de se présenter de profil, pieds décalés, afin de pouvoir poser une main après l'autre, puis de pousser sur sa jambe d'appui et de lancer ses jambes alternativement afin de reposer ses pieds par terre l'un après l'autre. Le mouvement est alors décrit sous la forme de prescriptions à suivre. Mais des consignes plus générales de lancer de jambes, de gainage du tronc et de maintien de l'énergie sont aussi des principes à respecter et à combiner avec les règles pour réussir l'action »(Loudcher, 2011, p.30).

Mais, si les principes de l'action peuvent être explicités de façon précise, cela ne résulte en rien de l'intervention de la « science » dans ce domaine. Aussi, du désintérêt originel du « scientifique » pour le sport, il résultera comme dans bien d'autres domaines sociaux, que les techniques dans l'entraînement sportif se développeront d'abord indépendamment des sciences, et en seront même souvent plus tard une de leurs sources d'inspiration. Il faudra attendre cependant le milieu du XIXe siècle pour voir naître les prémices des sciences du sport qui se développeront réellement à partir du milieu du XXe siècle.

Dans le domaine de l'entraînement sportif, la « manière de faire » et le « savoir-faire » précèdent souvent les explications, les théorisations, les rationalisations, même si les produits ou les dérivés de la science et de la technologie peuvent aider, favoriser ou influencer l'entraîneur sportif dans sa recherche de performance. Il y a, ici, une modalité particulière et variable de savoir et de connaissance, qui dans un premier temps échappe à la science. Le primat de l'initiative appartient presque toujours à l'entraîneur, qui est celui qui fait, praticien avéré dans le domaine de l'entraînement. Il s'est fort bien accommodé durant longtemps d'une connaissance technique a-scientifique et heuristique. Cette situation d'extériorité ou d'indépendance de la technique vis-à-vis de la science vient du fait que le savoir-faire pratique de l'entraîneur relève plus d'une volonté de « montrer » que de « démontrer » et que, « si dénué soit-il de justification théorique, un savoir-faire est toujours aussi un savoir »

(Séris, *ibid.*, p. 220). Lévi-Strauss (1962) compare même le savoir-faire à une véritable « science du concret » possédant un certain caractère de scientificité, et pouvant se prévaloir d'une justification pragmatique. Séris quant à lui, ne cherche pas à attribuer à la technique le terme de savoir ou savoir-faire car :

« le savoir n'est pas obligatoirement antérieur, extérieur et transcendant au faire » et, « penser qu'il se dégage peu à peu de l'action est aussi éclairant que d'imaginer l'action, et surtout l'action technique, si conséquente, et si dépendante de quantité de circonstances, comme application délibérée d'un savoir acquis »(Séris, *ibid.*, p. 221-222).

L'auteur considère que la technique pensée comme un « phénomène global » éprouvé, testé et conservé par une communauté humaine est un savoir ; un état concret du savoir non pas illustré dans une pensée écrite, mais inscrite dans des gestes, des règles et des consignes. L'entraîneur, gardien de cette « science du concret », voit souvent l'arrivée de la science avec sa « neutralité axiologique » (au sens de Weber où l'activité scientifique n'est orientée par aucune valeur à l'exception de celle de la vérité), comme une forme d'ingérence. Cette vision déterministe de la science orientée vers un « toujours plus » ou « toujours mieux » en termes d'efficacité, sous valorise les techniques a-scientifiques acquises par les entraîneurs, fondées sur des connaissances et des savoirs à caractère empirique ou expérimental qui ont toujours été pour eux source de créativité et d'innovation.

« L'innovateur lui-même peut ignorer l'efficacité du changement. Les preuves lui échappent, il cumule essais et erreurs. Il s'aventure sans toujours savoir. Autant de signes soulignant la spécificité d'une pensée technique faite souvent de manipulations, de tâtonnements, d'ajustages. Plus d'ébauches que d'équations mathématiques, plus d'estimations intuitives que de pensée transparente. Non pas que la démarche technique soit toujours étrangère à la science, bien sûr. Mais elle en diffère souvent, lorsqu'elle innove sur des gestes, des positions, des états du corps ; lorsque sont mêlés appréciations mécaniques et commande musculaire, projet construit et expérience pratique. L'innovation tient ici davantage aux évaluations du praticien qu'aux calculs du savant » (Vigarello, *ibid.*, p. 18).

Avant tout, l'entraîneur n'est pas exempt d'une intention, d'un projet, d'une ambition téléologique qui motive et organise son action, qui devient « expérience » au sens d'un engagement dans une situation de mise à l'épreuve des faits. Il croit en des idées, véhicule des valeurs, qui ont des répercussions sur ses choix méthodologiques. Ainsi, à partir d'un objectif qui lui est propre, l'entraîneur vise l'accès à un résultat qu'il jugera plus ou moins positif et qui consacrera la réussite de son action, la pertinence de sa démarche et l'efficacité de sa méthode. L'entraîneur délaisse la théorie scientifique car il est très centré sur la pratique comme moyen de vérifier et de faire siennes les hypothèses qu'il aurait lui-même validées.

« C'est qu'au centre de la réflexion des entraîneurs, il y a la pratique qui constitue le référentiel primordial. Cette pratique, vécue à différents niveaux, comme athlète puis comme entraîneur, conduit à l'acquisition de certitude qui peuvent offrir autant de résistance au changement » (Dartnell, Krantz, ibid., p. 20).

L'entraîneur, dans une accumulation de mises en situations, d'observations et de réflexions, est centré sur le « comment » alors que la connaissance scientifique liée à son corpus théorique est centrée davantage sur le « pourquoi ». La technique est fondée avant tout sur le savoir-faire de l'entraîneur, où l'efficacité possède de fortes composantes cognitives dans la maîtrise du processus. La connaissance technique est soumise à un mode de validation au cours de l'histoire, relative à un temps et un lieu donnés par « les hommes de terrain ». C'est cette quantité d'observations et de réflexions accumulées et concordantes qui ont permis de dégager une certaine forme de vérité sans en rechercher forcément les causes scientifiques. C'est une approche purement techniciste qui peut se résumer par la formule du « taille et essaie » qui fut largement utilisé au XIX^e siècle et où l'expérience, qui est le savoir acquis au cours des ans par la pratique et la réflexion, est au centre de toute évolution technique. Ce mode de fonctionnement autorise à l'entraîneur un grand degré de liberté qu'il tend à préserver et qui s'exerce de façon effective dans l'action. Ses décisions qui reprennent en elle les motivations et les projets et engage la mise en œuvre concrète de ce qu'elles se représentent comme ce qui est à faire, ne sont que le produit d'un modèle inspiré de l'activité, construit à la fois sur l'expérience acquise in situ et sur l'influence des pairs pour l'entraîneur. Ce dernier transmet à l'athlète sa recette technique constituée d'éléments disparates non systématisés qui évoluent au gré de ses propres expériences et de ses différentes observations. Par tâtonnements et comparaisons l'entraîneur s'est affranchi de la connaissance scientifique, mais aura par la suite du mal à tenir cette position au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle,

car la professionnalisation du sport et son exigence de plus en plus prégnante en termes de performances, va progressivement l'orienter vers une plus grande rationalisation dans le choix de ses méthodes d'entraînement. La théorie va apporter à la technique sa précision, sa perfection, car elle permet de réduire les marges qui existent dans la « connaissance approchée » de l'entraîneur. Sérís (ibid., p. 2), précise qu'aujourd'hui le vocable « *la technique* » ou « *les techniques* » s'efface au profit de celui de la « *technologie* » :

« lorsqu'un discours savant, et même un discours scientifique leur sert de support, de justification et de caution. Les technologies sont des conduites, des opérations et des fabrications intégrées à un complexe ou à un corps à la fois théorique et pratique, celui de la « techno-science ». Les techniques restent pour leur part des transformations opératoires de la nature ou de l'environnement humain, voire du corps humain (ou de l'environnement symbolique...), Qui se disent où s'écrivent dans une langue naturelle, parfois propres à elles (les argots de métier)... »(Sérís, ibid., p. 2).

Cet auteur note encore en s'appuyant sur la chronique « Langage du monde » du 23 mars 1980 de J. Cellard, qui considère que le vocable technologie est devenu une sorte de superlatif, savant ou pédant de technique, que :

«on a recours à technologie parce que le terme paraît chargé d'une dignité que technique n'a pas. Différence de valeur : seuls auront droit à l'appellation les procédés les plus révolutionnaires, les méthodes les plus sophistiquées, mobilisant les ressources scientifiques les plus diverses et les développements les plus récents de la recherche de pointe »(Sérís, ibid., p. 3).

L'auteur rajoute que le suffixe « logie » dérivé de logos, fait

« référence à la dimension logique, discursive, rationnelle, scientifique, d'une pratique consciente d'elle-même, de ses finalités et de ses besoins, informée et instruite, soucieuse de sa place dans un réseau de savoirs et de pouvoirs, disciplinée. Les techniques ainsi qualifiées sont celles où est à l'œuvre le logos, ou qui sont l'œuvre d'un logos »(Sérís, ibid., p. 3).

L'auteur met en garde de ne pas considérer la technologie comme « le noyau dur de toute technique, le modèle essentiel est la forme complète, achevée et enfin pleinement intelligible du phénomène technique »(Séris, *ibid.*, p. 4), car il considère que ce sont des jugements et des préjugés historiquement datés, et que, c'est grâce à ses aspects changeants et mutables que les techniques « nous sont le plus directement saisissables »(*ibid.*, p. 4), particulièrement à travers les innovations, les changements. La technique ainsi perçue est

« une fonction de révolution permanente, de rectification et de révision continuelle de ses propres méthodes, objet d'une mise à l'épreuve de tous les instants. Projets et bilans, programmes et audits inscrivent l'entreprise technicienne dans une perspective de confrontation et de comparaison, de chiffrage et d'évaluation, appelant à la fois le discours (logos) qui anticipe et l'écriture qui résume et conserve. Notre époque est celle de la technique pensée non seulement comme technologie, mais comme technographie »(Séris, *ibid.*, p. 4).

En résumé, les techniques sportives en tant que manière de faire sont des procédés qui visent l'efficacité : *« un ensemble de repères stables permettant répétition et affinement de l'action ; un ensemble de constructions ou de stratégies motrices susceptibles de perfectionnement »* (Vigarello, *ibid.*, p. 7). Pour cet auteur cela passe à la fois par une organisation raisonnée, un ordre et une régulation du comportement, mais aussi par le fait qu'elles puissent être transmises et décrites. Cet agencement de l'action pour le sportif, passe souvent par les prérogatives de l'entraîneur, elles-mêmes construites à travers des repères socioculturels historiques. Longtemps durant, les « référents techniques » décrivant les gestuelles efficaces font fi des sciences du corps et des appareils scientifiques pour faire foi aux yeux de tous. Même sans « preuve », les entraîneurs décrivent les modalités à respecter, déterminent l'ordre et la coordination des mouvements dans une vérité intuitive et empirique précisant les meilleurs procédés possibles. La seule exigence demandée à ces techniques, est qu'elles doivent être suffisamment stables et démontrables pour permettre la répétition et la transmission.

Si l'on vient de voir la relative indépendance de la technique vis-à-vis de la science, il peut être intéressant d'en repérer le mode d'expression.

1.6.2 Quel mode d'expression pour la technique de l'entraîneur ?

Au cours du XXe siècle les techniques sportives deviennent de plus en plus artificielles car réalisées dans des cadres standardisés et réglementés. Elles ont un « caractère géométrisé et abstrait » (Vigarello, *ibid.*, p.11). Elles répondent en grande partie à la seule exigence sportive d'efficacité. On voit naître la notion de « styles » ou « d'écoles » techniques qui s'appuient sur des connaissances répertoriées. Chaque « école » essaie de mettre en valeur son propre système technique de plus en plus élaboré, qui se développe autour d'une organisation maximale des segments corporels. Souvent, sous l'une de ces influences, l'entraîneur reste un « bricoleur inventif », qui, directement confronté à l'organisation motrice du corps à mettre en place, utilise son expérience, ses sensations, ses régulations intériorisées le plus souvent intuitives, lui servir de cadre d'actions indispensable à toutes innovations.

le métier d'entraîneur a longtemps eu son champ d'intervention réduit aux aspects techniques de la pratique, techniques que l'on pouvait appeler « élémentaires », exprimées le plus souvent à travers « le geste et la parole » (Leroi-Gourhan, 1964), et où le fondement des connaissances « étaient essentiellement, voire exclusivement, basées sur l'expérience de ce qui fonctionnait ou avait donné quelques résultats, et reproduit, avec une petite touche personnelle de l'intéressé, pour une réussite aléatoire selon la bonne vieille méthode de l'essai /erreur »(Canu, Ranvier, 2008, p.34). L'entraîneur était aussi orienté par des « recettes » d'entraînement dont les « méthodes reprises ici ou là, complètement décontextualisées, transmises à l'occasion de compétitions ou de conversations entre techniciens, étaient proposées aux sportifs pour tenter de reproduire ou de s'approprier la réussite de telle ou telle nation »(Canu, Ranvier, *ibid.*, p.34).

Progressivement la description littérale de l'entraîneur va se coucher sur le papier d'une manière de plus en plus « fine » à la fois dans les textes mais aussi dans les dessins. Carole Sève (2004, p. 12) dit qu'une des fonctions de l'entraîneur était devenue la transmission des gestes efficaces qui se décrivent dans des manuels de pédagogie sportive. Celui de Verger sur le tennis de table en est une parfaite illustration.

« La règle est d'éviter toujours le geste étriqué. Le geste doit être dégagé. Lorsque vous exécutez un coup droit, placez-vous de façon à ce que la balle soit frappée au

bout de votre bras légèrement replié, non tendu. Si vous frappez à hauteur de l'épaule, vous avez moins de force que si vous frappez à hauteur de la poitrine. Ayez un geste d'arrière en avant, un geste enveloppé que vous suivez du bras et de l'épaule pour lui donner le plus de force possible. Terminer votre geste en accompagnant la balle. Le coup de poignet ne doit intervenir qu'au dernier moment pour imprimer à la balle une plus grande vitesse, son effet et sa direction»(Verger, 1932, p. 48-49).

L'importance des sensations liées au mouvement est également très présente :

« le joueur qui dribble ne doit pas avoir les yeux rivés sur le ballon qu'il pousse. Il faut absolument qu'il arrive à conduire le ballon par la seule sensation des coups légers qu'il lui donne afin de ne pas perdre de vue les moindres mouvements des adversaires qui vont se porter sur lui » (Boucher, Renaux, 1921, p.11).

La technique se travaille même seul et sans adversaire. Vigarello souligne que l'évolution des techniques corporelles semble dominer par une loi où

« l'intégration progressive des forces, des fonctions et des sous-ensembles corporels au sein d'une même finalité technique ; participation croissante, dans le temps, des zones corporelles les plus différentes et des forces les plus nombreuses, toutes soumises à la même visée. L'évolution se traduit par une unification, une convergence, une focalisation d'éléments dispersés (mais qui n'étaient pas vécus comme tels avant chaque innovation) »(Vigarello, ibid., p. 24).

L'auteur fait remarquer que la technique s'appuie de plus en plus sur une participation et une unification croissante d'éléments organiques différents. Il y a une imbrication de toutes les zones corporelles pour atteindre une « perfection technique », et non plus seulement des zones qui de prime abord pouvaient être considérées comme essentielles. Chaque zone corporelle est l'objet d'une analyse de plus en plus précise en termes de rôles et de forces attribués à la réalisation du geste technique global, mais aussi à l'importance de coordonner chacune d'entre elles dans le temps. Dans l'analyse du saut en hauteur, l'évolution chronologique des textes de référence est particulièrement représentative de cet état de fait :

« Les élèves se placeront dix ou quinze pas derrière la baguette [...]. On aura attention de faire élever aux élèves également les genoux et les pieds qu'ils tiendront joints, car s'ils écartaient les jambes, leur position serait fausse... »

La place d'où l'on s'élance doit être plus éloignée de la baguette en raison de la hauteur du saut, parce qu'on sait que le rayon qu'on décrit s'agrandit par rapport à la hauteur de la baguette » (Amar-Durivier, Jauffret, 1803, p. 70).

Les « consignes » techniques données par ses auteurs du début du XIXe siècle restent très succinctes : distance du départ du saut suivant sa « hauteur », élévation des genoux et jointures des pieds (sans en donner la moindre raison technique). Presque un siècle plus tard, les consignes et explications se font plus précises :

« Le résultat du saut en hauteur est composé de deux efforts : le premier est demandé aux jambes pour acquérir la vitesse nécessaire au lancé du corps, et le second, qui se produit en l'air pour franchir la barre, met en jeu la puissance musculaire de la région dorsale. [...]. Il faut prendre un élan de dix ou douze pas ; mais cette distance varie selon les aptitudes du sauteur ; elle ne doit, toutefois, pas être trop longue, pour qu'il n'y ait pas de déperdition de forces. [...]. Quant à la position du sauteur au moment où il franchit la barre, on ne peut établir de règle immuable, car il n'y a pas deux sauteurs qui possèdent la même. La meilleure, toutefois, en tout cas la plus facile, est celle-ci : les jambes doivent être ramenées sous le corps à la hauteur de la barre, puis étendues une fois celle-ci franchie pour retomber légèrement sur les orteils et fléchir les jarrets aussitôt touché terre » (Mazzuchelli, Reichel, 1895, p. 109).

Nous pouvons noter chez ces auteurs de la fin du XIXe siècle une nette évolution dans la description technique du saut : différenciation de l'effort jambes/dos ; distance de départ du saut afin de ne pas perdre de forces ; détails de la position des jambes lors du franchissement de la barre et de la retombée au sol. Trente-six ans plus tard, le texte écrit par les tenants de l'école de Joinville apporte des informations encore plus nombreuses, plus précises et plus développées.

« L'élan est perpendiculaire à la barre ou légèrement oblique. La course de 12 à 15 mètres au maximum, est soigneusement étalonnée, pour que le pied donne toujours l'appel à la même distance de l'obstacle. Les foulées d'abord souples et enlevées,

deviennent en fin de course plus rapides et puissantes et le corps s'affaisse légèrement pour préparer l'appel.

Tandis qu'une des jambes prend un puissant appel sur le sol, l'autre est lancée le plus haut possible et les bras s'élèvent brusquement. Sous cette impulsion, le corps s'élève face à la barre, au-dessus de laquelle s'engage la jambe lancée, la jambe d'appel restant « à la traîne ».

Puis avec l'aide des bras qui se sont abaissés à la hauteur des épaules, le tronc commence vers l'intérieur un mouvement de rotation sur lui-même, en s'inclinant sur la jambe d'appel, violemment élevée à son tour.

La jambe d'appel « fouette » sous le corps par un mouvement spécial du talon à la hanche et assure le passage de la hanche et du tronc.

Le corps qui a terminé son retournement à l'intérieur, fait face à la barre, glisse horizontalement au-dessus d'elle, bras effacés, et se reçoit sur le pied d'appel » (École de Joinville, 1931).

Ce règlement général d'éducation physique de l'école de Joinville entérine en 1931 la méthode française du saut en hauteur. Les techniques pour ce dernier y sont particulièrement précises et référencées. Sont notifiés notamment : les distances, les puissances et les vitesses, le rôle et l'enchaînement détaillé de chaque partie du corps concernée.

L'analyse de ces trois textes montre que « les techniques corporelles évoluent par une intégration progressive des forces, des « parties » du corps, des fonctions aussi, données à ces parties, plus nombreuses, plus diversifiées» (Vigarello, *ibid.*, p. 26). Le développement, la précision et l'augmentation des informations sont uniquement destinés à l'« objet technique », focalisés sur une plus grande efficacité, cherchant à délaisser progressivement toutes les croyances, les représentations folkloriques, les idées reçues. « Zones, forces, fonctions, ce sont les trois aspects de l'unification progressive des facteurs corporels dans l'histoire d'un geste technique » (Vigarello, *ibid.*, p. 27).

1.7 L'intrusion des sciences dans l'entraînement sportif

1.7.1 Le contexte d'émergence : le primat de l'intervention étatique

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, la France par l'intermédiaire de l'État cherche à se reconstruire sur des « bases » nouvelles. Tout progrès technique doit faire l'objet d'une théorisation et d'une planification préalable. Dans cette apologie du « nouveau », l'approximation, le hasard et la contingence subissent une certaine forme de rejet :

« le non-mesurable, le non-formalisable perdent intérêt et crédit. Le monde se réduit à une dimension quantifiable, la rigueur se mesure à l'aune des mathématiques sur laquelle la démarche se fonde. Ce rationalisme d'origine scientifique prolonge la volonté d'organiser la société suivant un modèle mécaniste idéal » (Dumont, 2006, p. 271).

Pour cet auteur, tous les progrès deviennent alors vérifiables, lisibles et maîtrisables, ce qui voue à rejeter stricto sensu toute « tradition ». Le sport, et à travers celui-ci l'entraînement sportif, n'échappe pas à cette injonction qui cherche à « écarter » tous les postulats d'ordre métaphysique. Ce phénomène est rendu possible grâce au regroupement des pratiques sportives en association, réalisé depuis l'entrée en vigueur de la loi du 1er juillet 1901, qui va permettre à l'État et aux collectivités territoriales de créer les fondements d'un nouvel espace d'intervention, où se mêle concertation, coopération et contractualisation autour du sport (Callède, 2002, p. 437-457). Comme nous l'avons déjà souligné (chap. 1.3.2), les responsables politiques de l'État mesurent l'importance du développement du sport et des compétences à acquérir pour ses encadrants que sont les entraîneurs sportifs. Ils les soumettent alors à une triple injonction :

- **Premièrement**, de favoriser la pratique car on n'y voit un intérêt social et des vertus intrinsèques (Attali, Saint Martin, 2007, p. 128-129), vertus particulièrement argumentées par Maurice Herzog, haut-commissaire à la jeunesse et aux sports

(H.C.J.S.) à la fin des années 50. Ce dernier souhaite une diffusion massive du sport, le considérant comme l'un des éléments fondateurs du nouveau modèle social d'après-guerre basé sur une image de modernité et de dynamisme de la nation. Yohan Blondel (2009, p. 86) fait remarquer qu'au-delà des apports spécifiques à une discipline sportive, les directives officielles et notamment la circulaire EPS/1 n° 2123 du 30 juin 1950, mettent en avant le rôle important d'une formation physique de base comme support des techniques sportives spécifiques. L'État considère « l'éducation sportive » comme prioritaire, et souhaite instaurer une formation physique générale dans chaque enseignement de spécialité. Cette priorité affichée est due à une urgence sanitaire constatée à travers la condition physique de la jeunesse française en souffrance durant la seconde guerre mondiale, et qui nécessite la mise en œuvre concrète d'une « éducation physique de base » quel que soit le sport pratiqué. Ce « redressement des corps » (Vigarello, 1978), a pour but de reconstruire physiquement et moralement l'ensemble des enfants et adolescents d'après-guerre, victimes de déficiences osseuses musculaires et respiratoires.

- **Deuxièmement**, de développer le sport de haut niveau pour des raisons de rayonnement international, permettant de mettre en exergue le modèle politique et économique choisi.
- **Troisièmement**, une obligation sécuritaire dans l'encadrement des activités physiques et sportives : « au fur et à mesure que le sport se développe dans les différentes couches sociales, le législateur et les corporations constituées, ou en cours de structuration, prennent conscience de la nécessité de contrôler les modalités de son encadrement » (Bernardeau-Moreau et Collinet, 2009, p. 9). C'est cette injonction sécuritaire, qui sera la première à rendre obligatoire la possession de diplômes pour l'enseignement, l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives. En préambule de la constitution : « *le citoyen a droit à la sécurité et à la culture* », l'État est garant de la sécurité des citoyens dans les institutions sportives qu'il a lui-même reconnues aptes à l'enseignement et à l'encadrement. Pour Cairaschi (1997) il y a d'un côté le sport/passion et de l'autre l'Etat/raison. On peut toutefois noter que jusqu'au début des années 1960, l'ensemble des textes législatifs et réglementaires ont une portée limitée et orientée vers les quelques activités considérées plus « à risques ». Voilà d'ailleurs ce que l'on peut encore lire dans un extrait du projet de loi, annexe n° 303 du 4 juin 1963 :

« n'importe qui peut, en l'état actuel de la législation, exercer auprès d'une clientèle privée la profession d'éducateur physique. N'importe qui, dans un enseignement qui nécessite des connaissances anatomiques et physiologiques approfondies et qui implique des risques graves peut exercer sur la formation physique des enfants et des jeunes gens une influence grosse de conséquences [...]. Des diplômes sont déjà mis en place d'une possession de ceux-ci n'est pas obligatoire pour enseigner ».

C'est par l'accroissement des pratiques et donc des accidents, que le législateur cherche à produire des textes censés réglementer l'encadrement et l'enseignement de l'ensemble des activités physiques et sportives. Cette extension sociale du sport en général, qui apparaît surtout dans les années 1960, est un tournant pour le phénomène sportif qui peut s'expliquer ainsi:

« si les Français s'adonnent de façon croissante aux activités physiques et sportives, c'est bien sûr grâce à la création de nombreuses infrastructures, mais aussi et surtout par un changement des mentalités, Du monde du travail et du temps libre. Ce dernier augmente, avec l'avènement de la troisième semaine de congés payés en 1956, puis la quatrième en 1969. Ceci permet aux Français de consacrer plus de temps aux loisirs, dont sport fait partie » (Pierre, 2009, p. 114).

C'est en prenant en compte l'ampleur du « mouvement sportif » que l'État va mettre en place les brevets d'État d'éducateur sportif (B.E.E.S.) en 1963 (loi n° 63-807 du 6 août 1963), censés réglementer plus rigoureusement l'encadrement et l'enseignement de l'ensemble des activités physiques et sportives. Si le sport associatif fédéré, qui regroupe l'ensemble des associations sportives régies par la loi de 1901, a entériné comme mission l'entraînement, la préparation et l'organisation de compétitions sportives, la loi de 1963 incarne, quant à elle, la volonté du législateur d'étendre son contrôle sur les pratiques physiques et sportives qui y sont prodiguées, et ce, par l'intermédiaire d'entraîneurs reconnus comme qualifiés pour. L'article premier de cette loi stipule que :

« nul ne peut professer contre rétribution l'éducation physique ou sportive, de façon régulière, saisonnière ou accidentelle, ni prendre le titre de professeur, de moniteurs, d'aide moniteurs ou de maître d'éducation physique ou sportive ou tout titre similaire [...], s'il n'est titulaire du diplôme correspondant, attestant de l'attitude à ces fonctions

déterminées par le ministre de l'éducation nationale et délivrée soit par nos soins, soit sous son contrôle par arrêtés contresignés des ministres intéressés ou par décisions prises sur délégation du ministre de l'éducation nationale par les fédérations ou groupements privés d'éducation physique ou sportive offrant des garanties reconnues, après avis de jurys qualifiés »(loi n° 63-807 du 6 août 1963).

Cette loi entérine l'obligation de formation pour tout encadrant rémunéré intervenant dans le domaine sportif. On peut noter que deux ans plus tard, l'arrêté du 30 juillet 1965 fixera la liste des diplômes ouvrant droit à l'exercice de la profession d'éducateur physique ou sportif (dont font partie les entraîneurs sportifs). Ce qui différencie fondamentalement la loi du six août 1963 des précédentes, c'est qu'elle ne se limite pas aux activités considérées à risques, mais qu'elle concerne une grande partie des pratiques sportives jusque-là absentes de la réflexion sur les formations initiales spécifiques. Les conditions de moralité et de sécurité sont complétées par des connaissances scientifiques, des qualités et des capacités techniques, qui sont requises pour l'entraîneur, dans une volonté d'homogénéisation des connaissances et de généralisation aux différents sports. Le brevet d'état d'éducateur sportif est le diplôme reconnu par l'État qui s'impose progressivement à tout entraîneur sportif pour pouvoir exercer contre rémunération. Par l'imposition de son obtention, les institutions sportives et publiques en charge de son organisation et de sa validation assoient leur hégémonie sur la formation des entraîneurs ; c'est cette imposition législative descendante de l'administration centrale qui va réglementer la profession des entraîneurs sportifs. C'est la naissance d'un État omniprésent dans le domaine des activités physiques et sportives ou : « le législateur ne s'est pas contenté des formations et régulations des fédérations qui formaient ses propres éducateurs, il a souhaité un contrôle de l'État des compétences des enseignants pour autoriser la transmission des savoirs » (Pierre, *ibid.*, p. 113). C'est la mise en action d'une volonté d'harmoniser l'accès au métier d'entraîneur, pour ne plus les voir enseigner leur discipline en s'appuyant uniquement sur leurs représentations et leurs pratiques. C'est l'obligation pour les entraîneurs sportifs de connaissances scientifiques comme les sciences biologiques ou la pédagogie, car mises en place dans leur formation. Si les premières réglementations entérinaient des savoirs pratiques et sécuritaires à acquérir pour les entraîneurs sportifs, visant prioritairement à protéger les sportifs en assurant leur sécurité, ce « concept de sécurité sert avant tout au législateur d'argument fort pour contrôler l'emploi sportif et les professions émergentes » (Pierre, *ibid.*, p. 113).

L'augmentation d'associations sportives, due à l'augmentation conséquente du nombre de licenciés dans les fédérations sportives, engendre inévitablement un accroissement du nombre des entraîneurs sportifs. Cependant, avant l'instauration du brevet d'état d'éducateur sportif, les entraîneurs viennent de formation et d'horizons hétéroclites. À la fin des années 1950, il existe un grand nombre de diplômes étatiques ou fédéraux dont peuvent se réclamer les entraîneurs sportifs, mais les différentes formations pour y parvenir restent très inégales et débouchent sur des niveaux de connaissance très variables. Avec la volonté d'une meilleure cohérence, l'ensemble du champ sportif est progressivement placé sous tutelle publique (Arnaud, 2000, p. 283-301). La politique étatique se focalise sur un partenariat avec les fédérations sportives dans la formation de leurs entraîneurs, non plus comme auparavant, où comme le souligne Blondel (ibid., p. 88), ce partenariat permettait aux fédérations sportives délégataires, de construire de manière presque autonome l'organisation et la gestion des diplômes, mais plutôt en imposant le brevet d'état d'éducateur sportif, garantissant un « socle » commun de connaissances pour les entraîneurs. L'État délègue du pouvoir aux fédérations, en assure un certain contrôle, tout en réalisant la formation de ses cadres techniques. Dans un extrait du projet de loi de l'assemblée nationale du 27 juin 1963 sur la discussion et l'adoption des brevets d'État d'éducateur sportif, Maurice Herzog parle « de donner délégation aux fédérations sportives pour délivrer ces diplômes sous le contrôle de l'État ». L'État comme pourvoyeur de moyens financiers, de services et de structures sportives auprès des fédérations, « doit rester maître d'œuvre et tracer les lignes fondamentales d'une politique sportive en France » (Mazeaud, 1980, p. 33). Cette méthode de l'État, qui donne les moyens aux fédérations sportives de se développer, lui permet sans trop de protestation d'ingérence de ces dernières, de garder du pouvoir dans l'encadrement de l'emploi sportif, et de favoriser une harmonisation d'ensemble. La première démarche est d'acter le fait que les savoirs antérieurs « pratiques », qui garantissaient la sécurité des sportifs et leur permettait de limiter tout accident corporel, ne suffisent plus : « il apparaît ici, en 1963, que les éducateurs sportifs doivent impérativement acquérir des savoirs relatifs à la constitution et au développement de l'organisme (anatomie et physiologie) » (Pierre, ibid., p. 116). Dans un extrait au Sénat du 19 juillet 1963 ayant comme objet de discussions et l'adoption des brevets d'État d'éducateur sportif, Maurice Herzog déclara :

« [...] qu'aujourd'hui, n'importe quel moniteur, sous prétexte qu'il a été un ancien sportif ou un ancien champion, et même s'il n'a rien été du tout, peut, sans aucune espèce de garanties de compétence ou de garanties morales, enseigner à nos enfants

dans des salles spécialisées, ou parfois se pratiquent de véritables escroqueries. Nous ne disposons d'aucun moyen de contrôle. C'est ainsi que des enfants et des jeunes gens se présentent dans nos centres médicaux sportifs avec des déformations permanentes de la colonne vertébrale ou de troubles physiologiques graves »(Herzog, 1963).

L'État par l'intermédiaire de ses nouveaux diplômes veut homogénéiser « par le haut » les compétences des entraîneurs sportifs et leur faire assimiler des savoirs issus des sciences biologiques. Il n'est plus question de pouvoir exercer ce métier sans compétence particulière validée par le législateur. Les entraîneurs sportifs doivent avoir un socle commun de connaissances plurielles, notamment en anatomie et en physiologie, et ce, quelle que soit leur spécialité sportive. Ils doivent pouvoir « proposer des situations adaptées au développement organique, à la maturation des pratiquants »(Pierre, *ibid.*, p. 117). Les brevets d'État d'éducateur sportif se mettent en place avec un « tronc commun », à forte dominante scientifique, et une partie spécifique à la discipline sportive, valorisant la technique. Même si pour des raisons d'apaisement avec les fédérations sportives, des équivalences du brevet d'État sont données aux entraîneurs qui possédaient un brevet fédéral disciplinaire spécifique et ce, afin de faire valider leur expérience et qu'ils puissent continuer d'exercer leur métier (c'est l'arrêté du 30 juillet 1965 qui fixera une liste de diplômes ouvrant droit à l'exercice du métier d'éducateur physique ou sportif), retardant de fait l'homogénéisation et la hiérarchisation des savoirs au sein des entraîneurs sportifs, malgré cela, les savoirs scientifiques pénètrent pour la première fois réellement le monde de l'entraînement. Cependant, au milieu des années 1960, la professionnalisation du corps de professionnels brevetés d'État, formés par des procédés homogénéisés et détenteurs de compétences spécifiques n'est pas encore à l'ordre du jour. Une harmonisation nationale devient nécessaire pour que les brevets d'État deviennent un grand service public (Saint-Martin, 2003). En 1969 une réflexion sur cette harmonisation au sein du brevet d'État est mise en place (Barrul, 1995) et débouche sur le décret n° 72-490 du 15 juin 1972, qui dans son article premier stipule qu'« il est créé un brevet d'État à trois degrés d'éducateur sportif, dont chaque degré comporte une formation commune, et une formation spécifique, à une ou plusieurs disciplines sportives ». L'article 2 du décret impose une qualification correspondant à chaque degré du brevet d'État d'éducateur sportif : pour l'animation et l'initiation dans la discipline sportive, au premier degré ; pour le perfectionnement des pratiquants et la formation des cadres, au deuxième degré ; et enfin, une qualification supérieure d'éducateur sportif dans la discipline considérée, au troisième degré. Cette uniformisation est censée donner plus d'importance et de cohérence au diplôme, et par

voie de conséquence, au groupe des diplômés. C'est une « révolution » sur la forme, avec une hiérarchisation reconnue des savoirs dans la mise en place des brevets d'État d'éducateur sportif à trois degrés, mais aussi sur le fond avec l'homogénéisation des savoirs attendus quelle que soit l'origine fédérale des éducateurs sportifs. Pour Pierre (ibid., p. 121), il y a une corrélation entre l'élévation du degré du brevet d'État d'éducateur sportif et l'élévation d'une maîtrise de connaissances théoriques et méthodologiques. Le « tronc commun » du premier degré, assez centré sur l'animation, met en exergue les sciences biologiques, humaines et pédagogiques. Celui du second degré est un approfondissement des connaissances exigées au premier degré, auxquelles on ajoute celles sur l'organisation internationale du sport. Quant à celui du troisième degré, il impose une plus grande réflexion générale, où les qualités de rédaction et de synthèse sont mises en avant. En terme « d'approche » de l'entraînement, les différents degrés de brevets d'État d'éducateur sportif auxquels se rattachent les entraîneurs, les différencient fondamentalement. Le premier degré forme avant tout des « techniciens animateurs » ; le second degré, lui, détermine des « techniciens de la performance », alors que le troisième degré éloigne les connaissances de l'entraîneur « du terrain » pour l'ouvrir vers une culture plus large de savoir théorique et méthodologique, qu'il doit être capable d'articuler pour en soutirer une plus grande efficacité sportive. Ce brevet d'État d'éducateur sportif à trois niveaux est la première pierre d'une hiérarchisation des entraîneurs sportifs par la formation, à la fois sur des connaissances techniques mais aussi scientifiques. Aussi comme le souligne Cécile Collinet et Denis Bernardeau-Moreau (ibid., p. 41-42), la formation pour les premiers et deuxième degré (qui représentent l'immense majorité des entraîneurs sportifs) est organisée dans une optique de transmission d'un savoir à travers le « tronc commun », et d'un savoir-faire à travers la partie spécifique. Les examens sont alors un moyen « de vérifier l'assimilation des connaissances générales d'une part, et des connaissances techniques d'autre part » (ibid., p. 41). La différence entre ces deux degrés de brevets d'État est l'approfondissement des connaissances demandées, où les contenus de la formation sont censés se calquer sur les besoins du métier. Le programme est d'abord réalisé en termes de connaissances minimales à acquérir, qui plus tard, par l'annexe 1 de l'arrêté du 7 mai 1984 débouchera sur trois parties distinctes elles-mêmes décomposées en trois sous parties :

« le pratiquant (l'acte moteur d'un point de vue biomécanique, physiologique, psychologique), l'éducateur sportif en relation avec les pratiquants (l'environnement social, les participants, l'enseignement sportif), le cadre institutionnel de la pratique

physique ou sportive (l'association sportive, les partenaires de l'AS, la profession d'éducateur sportif) »(Bernardeau-Moreau, Collinet, ibid., p. 42).

Et ces auteurs de préciser aussi, que la formation des entraîneurs sportifs, qui est caractérisée par l'acquisition de connaissances immédiatement transférables à leur activité professionnelle d'entraînement au sein de l'institution associative, limite la possibilité de leur évolution, notamment vers des fonctions d'encadrement et de gestion. Finalement, grâce aux injonctions de l'État, le métier d'entraîneur sportif, même s'il est très disparate, est enfin reconnu, car harmonisé grâce à la formation dispensée dans son diplôme devenu obligatoire. Cela répond bien aux objectifs fixés en amont par le législateur exprimé dans un extrait au Sénat du projet de loi (n° 296, 1974-1975) lors de la séance du 15 mai 1975 :

« la généralisation des brevets d'État prévue à l'article 7 permettra, d'autre part, d'améliorer la formation des éducateurs sportifs (parfois communément appelés moniteurs ou entraîneurs), de rapprocher leurs niveaux d'une discipline sportive à l'autre, et de certifier leurs compétences par un contrôle à trois niveaux »(projet de loi n° 296, 1974-1975).

Du fait de l'obligation de diplôme pour pouvoir entraîner contre rémunération, c'est donc bien l'état qui est à l'origine de la pénétration des sciences (comme nature de savoir à acquérir dans le tronc commun du brevet d'État) dans les connaissances de l'entraîneur. Quoi de mieux pour le législateur que de s'appuyer sur les sciences, avec leurs méthodes rigoureuses reconnues, dans la formation des entraîneurs, pour valoriser ce brevet d'État d'éducateur sportif naissant ? Une culture générale scientifique de « base » est désormais disponible chez chaque entraîneur, composée de sciences biologiques et humaines appliquées au sport (anatomie, biomécanique, physiologie, psychologie, sociologie...), d'histoire du sport et de l'éducation physique, d'organisation et de réglementation du sport en France, voire de sciences de l'éducation pour les entraîneurs du troisième degré du brevet d'État.

1.7.2 Apport des sciences du sport sur lest techniques et sur Les méthodes de l'entraîneur sportif

La science (latinscientia, « connaissance ») est « ce que l'on sait pour l'avoir appris, ce que l'on tient pour vrai au sens large, l'ensemble de connaissances, d'études d'une valeur universelle, caractérisées par un objet (domaine) et une méthode déterminés, et fondés sur des relations objectives vérifiables [sens restreint] » (dictionnaire Le Robert, édition de 1995, p. 2051). Bien sûr, cette définition de la science ne délimite pas ses nombreuses acceptions possibles, mais en détermine une idée d'ensemble. On peut noter que quelles que soient les méthodes d'accès à la connaissance scientifique, depuis l'époque présocratique jusqu'aux sciences herméneutiques et phénoménologiques du XXe siècle, où de nombreux « courants scientifiques » se sont succédés, parfois en s'opposant, parfois en se complétant, s'appuyant tantôt sur la méthode « empirique » qui valorise avant tout l'observation, l'expérimentation et la vérification, tantôt sur la méthode de « l'abduction » plus centrée sur l'importance d'une création de conjectures et hypothèses qui soient premières, les connaissances scientifiques sont censées s'appuyer sur des méthodes d'investigations rigoureuses, vérifiables et reproductibles. Les méthodes et les valeurs scientifiques sont à la fois le produit et l'outil de production de ces connaissances et se caractérisent par leur but, qui consiste à permettre de comprendre et d'expliquer le monde et ses phénomènes, de la manière la plus élémentaire possible ; c'est-à-dire de produire des connaissances se rapprochant le plus possible des faits observables. La science, dans sa recherche de « vérité formalisable », et ce, quel que soit le domaine étudié, est devenue si prégnante dans nos sociétés occidentales, qu'elle ne laisse que peu de place aux systèmes de connaissances qui ne lui sont pas assujetties.

Séris (2000, p. 218), considère que les principes des sciences, introduits dans la pratique avec succès, peuvent relayer au second plan les techniques simplement empiriques. Dans sa volonté de connaître pour prévoir, la science doit servir de base théorique nécessaire pour toute pratique soucieuse de justification, pour s'affirmer. Cet auteur (ibid., pp. 222-227), voit en la science trois intérêts fondamentaux vis-à-vis de la technique :

- **Le premier**, que « la technique sans la science se caractérise d'abord par son aspect incroyablement stationnaire » (ibid., p. 222). Les procédures techniques « non scientifiques » correspondent à des « méthodes » où l'on se fie à l'expérience de ce qui ont déjà « fait le chemin », minimisant de fait ses propres ressources et initiatives. « Conserver les expériences accumulées, enregistrer les meilleures solutions », entraîne souvent vers un certain conservatisme ne favorisant pas l'innovation.
- **Le deuxième**, que la technique sans la science ne permet pas l'explication de l'efficacité. En effet, l'efficacité des solutions empiriques est inexplicable, s'appuyant sur « des semblants ou des ébauches de rationalisation, mythique, magique, verbale ou

métaphorique, technique aussi, dont aucune n'a le dernier mot. L'inexplicable, c'est le domaine de l'explication multiple, de l'explication flottante, de l'explication à plusieurs niveaux » (ibid., pp. 224-225). Pour cet auteur, la pensée technique sans la science ne peut reposer que sur « des coïncidences ou des analogies » et non sur des « rapports vérifiés ».

- **Le troisième**, que la technique sans la science débouche souvent sur un « aspect fortuit de la découverte ». L'efficacité gardant son mystère, la découverte est « suspendue au court-circuit du hasard et à la facticité ». Le manque de connaissance des chaînes causales « pour obtenir l'effet recherché » valorise plus la technique, comme issue d'un concours de circonstances ou d'un hasard, que comme issue d'une création contrôlée (ibid., p. 227).

Ce scientisme ambiant, comme croyance en une universalité de la science, est associé à l'idée que seules les connaissances scientifiquement établies sont vraies. Cette idéologie peut se montrer bien encombrante dans le domaine de l'entraînement sportif, où « l'homme-sujet » requiert une place prépondérante. Cependant, l'apport d'une scientificité qui cherche à construire un discours le plus fidèle possible à la réalité au sein des phénomènes, va tout de même apporter, pour les entraîneurs sportifs jusque-là enfermés dans un empirisme et des croyances idéologiques, des outils théoriques et méthodologiques intéressants. À partir du milieu du XXe siècle, une technique scientifique commence à intégrer le domaine de l'entraînement, et ce comme dans bien d'autres domaines :

« En même temps qu'elle l'influçait, la technique n'a pas été insensible au mouvement scientifique. Elle a aussi modifié ses manières de penser, ses méthodes. Progressivement un monde de recettes s'est transformé en un monde de raisons. Dans tous les domaines, on a cherché à substituer à des vérités admises des explications valables » (Gille, 1964, p.260).

Un nouveau mode de pensée chez l'entraîneur, qui intègre le rapprochement « acceptable » des sciences du sport et des techniques sportives, dans une utilisation quotidienne possible. Avec l'apport de connaissances théoriques, l'appréciation devient précision, les incompréhensions et les doutes issus du « terrain » peuvent trouver leurs réponses. Les sciences du sport peuvent aussi élargir le champ d'action de l'entraîneur, en lui apportant de nouvelles connaissances jusque-là ignorées, facilitant de ce fait, une appréhension plus systémique de l'entraînement.

Vigarelo (1988, p. 105-132) considère que les sciences du sport ont plus pour rôle, dans l'étude des motricités techniciennes, de « repérer l'invention technique pour en faciliter la transmission » (ibid. p. 123). Les sciences du sport, dans leur analyse des techniques, rendent ces dernières plus précises et mieux transmissibles. Pour cet auteur, le développement par les sciences des « objets sportifs », va, quant à lui, avoir plus d'impact sur la modification ou l'inventivité des techniques. L'auteur considère donc que la science n'est que peu inventive « sur la mécanique des membres et l'organisation des mouvements » (ibid. p. 131), mais qu'elle atteint plus facilement ce dernier objectif de façon indirecte, « par l'intermédiaire des instruments et des engins que les pratiques corporelles mettent en jeu » (ibid. p. 131).

Carole Sève (2004), nous rappelle ce que sont les premières théories d'entraînement qui ont été diffusées en France au XXe siècle à travers les ouvrages d'entraîneurs scientifiques à dominante russe, comme Matveiev, Platonov, Weineck ou Werchoschanski : articulées « autour de principes généraux d'entraînement indépendants des particularités de chaque sport » (Sève, ibid. p. 15), visant un meilleur contrôle des effets de l'entraînement et s'exprimant « sous la forme de périodisation, de programmation, de planification, de préparation générale et spécifique, de charge d'entraînement (ou charge de travail), de modélisation de la performance, etc. » (ibid. p. 15). Cette auteure (ibid., p. 28) considère que les entraîneurs doivent se rapporter à un référent théorique de l'entraînement qui inclut une conception de leur discipline sportive, des principes d'efficacité et de programmation. Cependant, les plans théoriques qu'ils réalisent ne sont que des ressources possibles, car ils ne présentent qu'un caractère vague et incomplet permettant l'adaptation et ouvrant des possibilités d'entraînement. Serge Leblanc préconise une aide pour les entraîneurs sportifs « à identifier et délimiter les problèmes pratiques en partant de leur propre vécu, puis de les analyser en s'appuyant sur d'autres savoirs plus théoriques et plus généraux » (Leblanc, 2004, p. 109).

Si les sciences du sport peuvent apporter pour le « terrain » une base de connaissances, l'entraîneur doit être capable de les réinterpréter « in situ », pour pouvoir les appliquer et les considérer comme valides. Cette transcription du savoir théorique au savoir pratique est fondamentale pour une « conception » plus scientifique sur des méthodes de l'entraîneur sportif. Mais cela pose le problème de la transformation des savoirs, depuis la sphère savante jusqu'à son utilisation pratique.

1.7.3 Le problème de l'exportation « in situ » des modèles scientifiques

La question de l'intégration des sciences dans l'entraînement sportif, de son objet, de ses méthodes, est liée au problème épistémologique de « l'exportation » des modèles scientifiques, des relations théorie - pratique, antennes toujours d'actualité (Vanpouille, 2011). La scientificité dans l'entraînement sportif, comme qualité de pratiques et de théories qui cherchent à établir des régularités reproductibles, mesurables et réfutables dans les phénomènes par le moyen de la mesure expérimentale, et à en fournir une représentation explicite, est difficile « d'exportation » et d'utilisation, par le fait que chaque situation sportive est unique. La connaissance scientifique sur et en action intègre le cadre de « l'arké paradigme » d'Occident (Morin, 1991, p. 231) qui disjoint et oppose le sujet de l'objet, le corps de l'âme, l'esprit de la matière et la théorie de la pratique. Ce raisonnement rationaliste, où la raison seule suffit pour départager le vrai du faux, postule le primat de l'intellect dans toute production de connaissances. Ce courant épistémologique relaie au second plan l'observation et l'expérience. Cette conception de la connaissance dépendante du développement en hyper-conscience du sujet, se montre bien incomplète, voire obsolète dans le domaine sportif. L'entraînement et la compétition sont avant tout le fruit des hommes, nécessitant de prendre en compte leur vécu, d'avoir une « démarche herméneutique » (Dilthey, 1886), permettant d'interpréter des manifestations concrètes de l'esprit humain, et, où les effets visibles sont considérés comme un texte à décoder, à la signification cachée. La connaissance de l'entraînement passe par un mode en intériorité issue du corps sujet (Vanpouille, 2011) que représente l'entraîneur sportif, par son ethos (pris ici au sens de rapport au monde). Pour Yannick Vanpouille (ibid., p. 75), on ne peut continuer de penser « dans le pli de l'âme » (Jullien, 2005, p. 60), car cela va à l'encontre de ce renouveau paradigmatique du XXe siècle « issu des sciences de la complexité, de la phénoménologie et de tradition orientale de pensée ». À partir des années 1960, l'intervention scientifique dans l'entraînement, tournée vers l'amélioration de la performance, privilégie les sciences de la vie qui ont comme ambition de rationaliser et de théoriser l'entraînement. Dans cette acception, l'entraîneur ne serait plus qu'un « outil d'application » d'une théorie prédominante à la pratique mise en œuvre, relayant au second plan l'importance de « l'être » et de la situation particulière dans l'agir. En amont de tout apport scientifique, l'entraîneur s'appuie déjà sur une certaine vision des techniques du corps, souvent construites à travers des techniques sportives déjà vécues, ainsi que des savoir-faire pédagogiques. L'« action motrice », comme « processus d'accomplissement des conduites motrices d'un ou de plusieurs sujets agissant dans une

situation motrice déterminée» (Parlebas, 1999, p. 37), est la résultante d'une imbrication de théories, de procédures, de pratiques, de savoir-faire, relevant d'une intégration à la fois scientifique, culturelle, idéologique, intuitive et expérientielle, exprimée dans un contexte historique et situationnel particulier. Comme le souligne Morin (1982), la connaissance scientifique elle-même n'est qu'« un des rameaux de la pensée », qui doit intégrer en amont de la vérification toutes les autres formes de pensée. Vouloir rationaliser l'agir de l'entraîneur sportif, c'est avant tout le percevoir comme être d'irrationalité au sens scientifique du terme. Son agir est la résultante d'un tout indissociable, notamment l'inter-influence théorie-pratique:

« Plus qu'une théorisation de l'action, c'est la question d'une connaissance praxique en action, même au sein de la théorisation scientifique, qu'il faut poser. C'est celle de son inscription, comme de son émergence au sein d'un corps s'inscrivant dans un monde tout en construisant ce monde » (Vanpouille, *ibid.*, p. 76).

Pour Morin (1977) le développement de la connaissance praxique devient une condition de développement d'une connaissance de la connaissance. De plus, les sciences du sport dans une volonté inversement holiste, niant la spécificité du vivant, l'individualisation, sont en quête de vérités applicables à tous. Pour être utilisées, ces dernières doivent pouvoir être modelables par l'entraîneur à chaque situation sportive et à chaque individu. Il faut chercher à intégrer la science à l'action sportive afin de conjuguer les deux intentions ; celle de la vérité et de l'efficacité. La connaissance scientifique ne doit pas disjoindre les particularités du vivant et de la situation sportive de toute conduite motrice et d'intervention. Théorie, praxie et technique, sont indissociables du sportif agissant et de la situation motrice. Pour l'entraîneur, analyser dans une situation sportive le comportement moteur de l'athlète en tant « qu'ensemble des manifestations motrices observables d'un individu agissant » (Parlebas, *ibid.*, p. 73), doit nécessairement « réintégrer la subjectivité du sujet comme processus explicatif, et donc de se placer du point de vue du sujet agissant dans une démarche clinique impliquée et compréhensive » (Vanpouille, *ibid.*, p. 79). Cet auteur considère que les motifs de l'action découlent à la fois de causes objectives liées à l'action motrice étudiée de l'extérieur, de raison subjective relevant du sujet, et la boucle comportement-conduite motrice-action motrice ; la situation évolutive donne la cohérence au tout, où l'action ne peut être que située et comprendre en son sein les motifs de l'agir : « Il y a donc, pour un sujet impliqué dans la situation, des raisons externes au sujet relevant de la situation et des comportements signifiants en situation, des raisons internes au sujet relevant à la fois de causes objectives et

subjectives » (Vanpouille, *ibid.*, p. 80). Le sujet agissant est toujours « construit et constructeur » de la situation, à travers ses composantes affectives, motrices et cognitives. La science ne peut garder une position en « extériorité » sans intégrer une certaine importance au cosmos et à la phylogenèse pour tout individu, un vécu toujours lié à une histoire culturelle et anthropologique. La connaissance ne peut être que situationnelle. Elle revient à étudier tous les processus de l'apparaître, grâce aux manifestations des différents modes de connaissance, et à développer les fonctions phénoménologiques de l'apparaître. La dimension holistique ne peut être écartée car la dynamique de la situation, du un comme du tout, ne peut être appréhendée que dans sa globalité, et qu'en entrant dans les processus auto dynamiques et auto transformateur de la situation. Concrètement, cela veut dire pour l'entraîneur de connaître de « l'intérieur » son athlète, autrement dit de le connaître quasi comme lui-même se connaît, pour comprendre les significations de ses expressions corporelles, et ce, quelle que soit la situation sportive dans laquelle ce même athlète est engagé. C'est la seule manière pour l'entraîneur de pouvoir intervenir pour influencer de façon cohérente les conduites motrices de son athlète.

Le développement de tout mode de connaissance ne peut prendre sens et cohérence qu'au vu du mode de connaissance en « intériorité situationnelle par corps », ancré dans les pratiques et les mises en situation. Il est important de réorganiser les sciences « en fonction de leur rôle dans la connaissance des conduites motrices et de leur pertinence d'efficacité vis-à-vis de la transformation des conduites motrices » (Vanpouille, *ibid.*, p. 90). Cette science en conduite motrice ne peut passer que par une intériorisation de la connaissance au sein de chaque acteur, permettant de développer toutes les dimensions de sa conduite corporelle. Pour Vanpouille (*ibid.*, p. 90), se référant à Durand et al. (2006), construire une science phénoménologique de l'apparaître comportemental implique de partir des procédures de production et des situations, afin de pouvoir, d'une part, déterminer des unités praxiques situationnelles comme base de la connaissance, d'autre part, de « tipyser et typologiser » les différentes situations en les approchant comme un système à trois dimensions : dialectique de contraintes et de ressources ; de contraintes restreignant les degrés de liberté situationnels ; de ressources pour les sujets et la situation elle-même :

« il s'agit d'accepter de connaître en prenant appui sur ce que la connaissance ne connaît pas (Tchouang Tseu, cité par Billeter, 2002, p. 57), de partir d'une première caractérisation du système des fonctions phénoménologiques à l'aide des différents

savoirs disponibles afin, dans le même mouvement, de définir ces fonctions et de développer la connaissance » (Vanpouille, ibid., p. 90).

Et l'auteur d'ajouter que, développer le système des fonctions phénoménologiques de l'apparaître, conduit à envisager une science en conduite motrice comme un modèle paradigmatique de la connaissance.

Pour les entraîneurs sportifs, cette science en conduite motrice repose sur une parfaite connaissance de son athlète, sur son analyse possible de la situation, sur la compréhension de l'interaction athlète/situation, le tout grâce à la capacité d'interprétation des signes qui apparaissent.

Conclusion du chapitre I:

Les origines de la fonction d'entraîneur semblent remonter à l'Antiquité. Celui-ci est d'abord associé à la figure d'un contrôleur du travail physique de l'athlète. Sa fonction se développe et se diversifie progressivement sur la naissance du « sport moderne » à partir de la fin du XVIII^e siècle. Si sa reconnaissance sociale reste longtemps ignorée, le développement du sport pour des raisons politico-économiques au XX^e siècle, va lui permettre « d'exprimer » son utilité. En France, les entraîneurs sportifs sont essentiellement venus des éducateurs sportifs, ou des enseignants d'éducation physique et sportive, dont la vision divergente du métier est encore prégnante aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, malgré la (difficile) pénétration des sciences du sport dans l'entraînement sportif à partir du milieu du XX^e siècle, l'entraîneur est d'abord un technicien, modèle encore très significatif dans leur population actuelle. Ce constat amène à s'intéresser au chapitre suivant, à l'importance de l'influence sociale et culturelle sur cet entraîneur sportif technicien, chapitre qui fera notamment l'objet d'une réflexion sur les liens qui existent entre la technique et le socioculturel.

Chapitre 2 : L'entraîneur sportif technicien sous influence socioculturelle occidentale

Depuis la naissance du sport moderne à la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, la figure centrale de l'entraîneur reste celle d'un technicien, spécialiste de sa discipline sportive. Je n'ai d'ailleurs pas vu, lu ou rencontré un entraîneur sportif se déclarant totalement inapte au sujet de la technique. La volonté de ce chapitre est de montrer que l'activité et les représentations de cet entraîneur technicien, sont avant tout sous une influence sociale et culturelle particulière, sous le joug d'une rationalité plus communicationnelle qu'instrumentale (au sens de Jürgen Habermas²). Pour Luc Robène, il faut éclairer les techniques sportives de l'entraîneur sous le jour de la transmission d'un patrimoine, d'une culture et d'une identité, comme une validation sociale et culturelle de toute pratique ou représentation des techniques sportives : « les techniques sportives sont ainsi abordées et questionnées dans leurs constructions et leurs significations historiques et sociales comme vecteurs potentiels d'une culture, de ses valeurs et de ses normes » (Robène, 2006, p. 20).

Sur le terrain, la mise en place de la technique de l'entraîneur est perçue plus comme une simple reproduction sociale et culturelle, comme le fruit d'une intersubjectivité communicationnelle entre les différents entraîneurs sportifs, que comme l'application d'une technique scientifique modélisée.

Les différentes parties abordées dans ce chapitre abonderont en ce sens et s'articuleront successivement autour des notions d'image du corps, d'influence idéologique, du rapport entre la technique et le socioculturel. Elles mettront aussi en avant le fait que l'entraîneur sportif valorise avant tout l'esthétisme dans toutes ses représentations techniciennes de l'entraînement sportif, représentations qui s'opposent souvent avec la mise en place d'une activité technique pragmatique sur le terrain.

² Jürgen Habermas distingue deux concepts de rationalisation. Le premier, celui de la « rationalité instrumentale » rejoint la rationalité webérienne, comme mise en œuvre de moyens efficaces par rapport à une fin donnée, une rationalité d'ordre théorique, scientifique et technique. Le second, celui d'une rationalité d'ordre pratique ou « rationalité communicationnelle », comme dialogue libéré de toute aliénation. La discontinuité entre ces deux types de rationalité n'est pas sans rappeler la problématique théorie/pratique à laquelle la pensée de Jürgen Habermas fait constamment référence dans ses différents ouvrages. Cela fait référence aussi à la nécessaire distinction du « vrai » et de ce que nous tenons pour vrai, et, à la dichotomie des positions scientiste et existentialiste.

2.1 L'image du corps

Avant de soutenir la thèse d'une influence sociale et culturelle sur les pratiques techniques de l'entraîneur sportif, il faut déjà rappeler que le corps humain lui-même est objet et moyen technique social et culturel : c'est « le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, sans parler d'instrument, le premier et le plus naturel objet technique - et en même temps moyen technique - de l'homme, c'est son corps » (Mauss, 1936, p. 372). Le corps ne peut être considéré dans les seuls plans de l'anatomie, de la physiologie, de la biologie ou de la psychologie. Patrick Fermi (2000) considère que cette idée rencontre des résistances, car pour chacun d'entre nous il y a, semble-t-il, rien de plus concret et de plus naturel que son propre corps. Il est même considéré comme le dernier rempart devant la désintégration psychique. Paul Schilder (1968) a confirmé les approches psychopathologiques et cliniques antérieures sur la distinction nécessaire entre schéma corporel (l'image que chacun se fait de son propre corps) et le corps lui-même, et, depuis Mauss, les ethnologues ont écrit les relations complexes entre ces mêmes images du corps et les représentations du monde. Luc Boltanski (1971) confirme cette idée en s'appuyant sur les travaux de Margaret Mead et de Gregory Bateson sur les actes quotidiens des Balinais, ou encore ceux d'Erickson sur la socialisation des enfants yurok, qui tous deux montrent qu'il y a une intériorisation des coutumes corporelles. Le corps n'est pas détaché de l'univers qui l'entoure et, « les frontières du corps visible ne s'arrêtent pas à la peau ou à une sorte de territoire kinesthésique. L'image du corps se projette aussi dans le monde des représentations culturelles et de l'invisible » (Fermi, 2000).

Comme l'explique la sociologue Pier Luca Marzo « les lieux et les corps jouent depuis toujours leurs réciproques coappartenances en s'échangeant et en produisant des codes de communication établis qui font que l'homme appartient à une unique peau culturelle » (Marzo, 2005, p. 109). Chaque société expose de façon variée de se servir du corps.

Nick Crossley (2004) a démontré comment les techniques réflexives du corps reposent sur la réflexivité sociale du corps. Andrieu (2006) précise d'ailleurs que :

« Celle-ci est à ce point incorporée qu'elle a transformé et modelé le corps dans sa matière, dans ses formes et dans ses modes d'actions. Il faut distinguer l'autoréflexivité sociale de l'autoréflexivité individuelle comme si la première devait être la condition de possibilité de l'exercice de la seconde » (Andrieu, 2006, p. 14).

Dans ce commentaire, Andrieu met en avant la prédétermination de toute autoréflexivité individuelle.

L'étude des techniques du corps à travers la psychologie sociale « embrasse les multiples « retentissements » et « rapports » entre structure et mouvement, action et représentation » (Schlanger, 1991).

Dans les relations entre techniques, humanité et société, Mauss écrira :

« deux faits dominant l'histoire naturelle des sociétés. Dans toutes se trouvent des phénomènes de même sorte (...) [qui obéissent à des lois, à des rapports nécessaires, généraux et intelligibles]. Mais aussi ces phénomènes de diverses sortes [qui] se trouvent, dans chaque société, différemment dosés, différemment colorés. Tout au long du progrès humain, dans la généalogie des sociétés, la dimension de chacun a varié ; et c'est dans cet immense bariolage de leurs variations, successives et simultanées, c'est dans le kaléidoscope de leurs dispositions toujours changeantes que réside le secret de ce mélange qui est particulier à telle société, à tel moment, qui lui donne un aspect et, à chacune de ses époques, pour ainsi dire, un style, un aspect spécial. C'est le mystère de ces rapports et de ces mélanges qu'il faut chercher... » (Mauss, 1927, p. 202).

Quelles conséquences sur l'image du corps peut-on retirer d'une telle citation ? C'est que si l'on retrouve dans toutes les sociétés certaines représentations communes, l'image du corps en perpétuelle évolution, reste celle qu'en a une société particulière à un moment donné. L'acte technique corporel va mettre en jeu des rapports, des interactions et des motivations qui vont le rendre plus que jamais social : « les techniques ont des manifestations historiques particulières, propres à chaque société, « au point d'en être pour ainsi dire signe » (Schlanger, 1991).

Pour Mauss, la nature, ses lois et ses processus ne peuvent pas faire comprendre le corps, ni en rendre entièrement compte : « il n'y a pas de façon naturelle chez l'adulte » (Mauss, 1936, p. 370). Aussi, c'est à

« ces façons d'agir non naturelles que l'expression « techniques du corps » se rapporte. Cette appellation suppose (littéralement) que la technique ne découle pas « naturellement » d'un phénomène vivant qui la précède et la détermine ; et elle

implique aussi (figurativement) que l'organisme est le destinataire, et non pas l'inspirateur, des métaphores explicatives »(Schlanger, 1991).

L'attitude morale et physique au sein d'une société influence ses membres jusqu'à faire partie de leur nature. À chaque société particulière s'exprime des techniques du corps particulières qui en font signe. Cette idiosyncrasie sociale des techniques du corps constitue un datum sociologique qui fera règle aussi dans les techniques préconisées par les entraîneurs sportifs et ce, jusqu'à l'avènement des sciences du sport comme modèle social théorique unificateur. Autrement dit, les techniques sportives sont assujetties à une société particulière mais, les sciences du sport cherchent à les universaliser. Pour Schlanger (ibid.), l'acte du corps n'est pas le produit d'agencement et de mécanismes purement individuels « presque entièrement psychique », mais s'impose du dehors, d'en haut. Il est construit non seulement par l'individu, mais par toute son éducation, toute la société dont il fait partie, et la place qu'il y occupe. Le corps se retrouve technique comme le premier et le plus naturel instrument de l'homme, qui s'intègre au « rythme naturel » de la société qui l'acculture par ses « modes » ses « éducations ». Le « corps technique » est donc une affaire de raison pratique, de savoir social, il est en tout cas perçu comme tel dans le domaine sportif, avant que les sciences du sport en fassent une affaire rationnelle, régie par des contraintes et des déterminations inaltérables, très éloignée de la pensée mystique collective. Dans le cas de l'entraînement sportif, cela se manifeste par l'existence de différentes « écoles » de la technique, qui ont des représentations et des manières particulières de mettre en place les techniques sportives, et dans lesquelles chaque entraîneur sportif va pouvoir s'identifier. Mais, la scientificité de la technique sportive actuelle, tend à rapprocher ces diverses « écoles » vers un modèle universel.

2.2 Technique et culture sportive : une question de représentations idéologiques

Réfléchir sur les techniques sportives des entraîneurs, c'est s'interroger sur les conceptions qu'ils en font à un moment donné. Pour MAUSS (1927, p. 217), il n'y a pas de représentation qui n'ait, à quelque degré, un retentissement sur l'action, sur les pratiques collectives, et il n'y a pas « d'action pure ».

Les représentations (de la technique) des entraîneurs sportifs sont fortement influencées par l'idéologie sociale et culturelle régnante. Elle favorise le caractère répétitif et redondant de leur comportement, une certaine stéréotypie dans leurs analyses ou leurs commentaires, un recours à des expressions banales et standardisées qui valorisent un affichage militant de valeurs cultivées. Il y a une sorte de conformation idéologique chez les entraîneurs sportifs et ce, même s'ils n'ont pas tous le même « vécu », le même niveau d'habileté, les mêmes représentations d'ordre psychologique. Cela dépend de la qualité des entraîneurs sportifs observés, de leur catégorie sociale, éducative, culturelle, etc. Pour Marc Lévêque cette idéologie est « un système cohérent de pensées et de représentations qui articule problématique psychique individuelle et construction sociale » (Lévêque, 2011, p.1). Prenons ici l'exemple des deux courants d'idées distincts que l'on retrouve chez l'ensemble des entraîneurs sportifs sur la mise en pratique de toutes techniques sportives. Le premier valorisant la technique par la répétition d'une gestuelle sportive standardisée jusqu'à sa parfaite intégration par l'athlète ; le second se représente la technique comme une adaptation obligatoire de toute gestuelle sportive suivant l'athlète qui l'utilise. Le premier valorise donc le geste technique pour lui-même, alors que le second le considère comme un outil au service de l'athlète.

L'idéologie réussit à articuler, à structurer l'intra psychique et le sociétal dans une sorte d'unicité de pensée, niant pour l'occasion les disparités et les contradictions afin de valoriser et préserver un cadre commun. Elle influence les choix, les réactions, les comportements individuels à travers des normes sportives collectives.

« C'est un ensemble d'idées, de signifiants articulés et subordonnés à un idéal, ce qui assure au sujet de l'idéologie une forme de toute-puissance narcissique infantile, mais le soumet aussi à un contrat groupal d'obligation et de défense. L'idéologie est tout simplement un système partagé de représentations qui sert la construction de l'identité collective, d'un sentiment d'appartenance, d'une conception du monde »(Lévêque, ibid., p.1).

Par exemple, dans l'entraînement en sports collectifs, on retrouve une distinction entre les tenants d'une technique individuelle (le travail de la technique est mis en place sur un individu en particulier), et les tenants d'une technique collective (le travail technique est au service de la relation entre les joueurs).

Marc Lévêque, se référant à Kaës (1980), considère même que par une sorte de nécessité sociale, les appareils éducatifs sont toujours en relation avec des formations idéologiques aux effets régulateurs. Servier (1982) précise que toute idéologie s'exprime à travers l'action, et possède donc un rapport direct au réel. Cette « emprise » idéologique fera dire à Jacques Ellul (1954) que la technique (pour nous ici, celle qui s'exprime à travers l'entraîneur sportif), possède l'illusion de la neutralité et de la « pure instrumentalité » dans notre monde moderne. Le terme de culture sportive est volontairement éclairé ici sous l'angle d'une culture collective à laquelle on appartient, d'un partage d'une identité commune, d'un repère de valeurs reliées à une histoire. Cette culture collective partagée n'est que peu propice à toute forme d'évolution, comporte une composante de rigidité pouvant même s'opposer au développement des cultures individuelles, ou pouvant conduire à des contre-cultures, concept inimaginable avec le sens individuel du mot culture, qui comporte une dimension d'élaboration, de construction et donc forcément d'évolution. On peut entrevoir ici la genèse du conflit qui oppose les sciences du sport, toujours en évolution, et la culture collective partagée par les entraîneurs sportifs figée par un ancrage historique.

Jacques Ellul (ibid.) considère la technique (scientifique) comme un phénomène devenu autonome, échappant de plus en plus au contrôle de l'homme et faisant peser sur lui un grand nombre de déterminations, imposant ses valeurs d'efficacité et de progrès technique, niant l'homme, ses besoins, et notamment sa culture.

Même si les cultures sportives des entraîneurs se modifient sans cesse depuis leur émergence, cela ne peut se réaliser que dans un accord idéologique commun. Cette uniformité sémiologique exprimée à travers des mythes, des rituels, des codes, des emblèmes ostentatoires, est un signe de reconnaissance entre les entraîneurs sportifs. Par exemple, lors de l'échauffement sportif, certains entraîneurs se focalisent sur la répétition de gestes techniques pour leurs athlètes, en mettant en place un « circuit technique type » à réaliser, d'autres en revanche, sont plus centrés sur la motivation de leurs athlètes et s'appuient sur un rituel de communication spécifique.

La culture sportive permet « une immanence essentielle du sens à la pratique » (Ansart, 1976) et favorise l'engagement et l'insistance de ses acteurs grâce à « une limpide hiérarchie des fins et des investissements, elle permet de faire l'économie des choix et des contradictions » (Ansart, ibid.). L'idéologie est pourvoyeuse d'énergie parce qu'elle offre à chacun un objet univoque d'engagement, permettant d'organiser et d'orchestrer la convergence des efforts, de focaliser les agissements dans un investissement déterminé : cela permet à chacun de « fixer son désir dans un agir » (Ansart, ibid.) sans tergiversations ni

éparpillements. L'idéologie chez les entraîneurs sportifs mobilise sur des modalités comportementales dirigées vers un objet bien défini, « se réaliser » par la performance sportive : « L'idéologie maintient l'illusion de l'accès individuel à un rayonnement et un accomplissement illimités » (Lévêque, *ibid.*, p. 2). Elle permet d'exprimer tout leur engagement envers la cause qui les anime, cherchant à mobiliser avant tout « valeurs et efficience » sportives. Elle canalise les modalités d'expression de soi vers l'objet choisi, orientant de fait les investissements, réduisant certains conflits internes vécus par les entraîneurs (comme l'autocritique par exemple), limitant l'impact émotionnel dû aux aléas de l'engagement dans l'entraînement et la compétition, permettant de mieux appréhender les résultats sportifs insuffisants (en se dédouanant par le respect des valeurs défendues) :

« Un système de représentations fait écran à l'émergence du sensible et tient à distance le corporel et le pulsionnel. La force de l'idéal intériorisé soutient le moi contre l'incertitude du monde réel et permet d'amortir le retentissement interne des revers et autres blessures narcissiques » (Lévêque, *ibid.*, p. 3).

L'idéologie au-delà même du fait d'amortir l'effet des frustrations vécues, peut même les valoriser comme condition sine qua non d'un accomplissement de soi en son sein. Cependant comme semble l'indiquer l'auteur ce « soutien » du moi par l'idéologie ne permet pas pour l'acteur de voir les signes extérieurs pointant ses incapacités, qui normalement, devraient lui permettre de réorienter ses affiliations et son projet, de modifier l'objet d'investissement, en d'autres termes, de faire autre chose. Pour l'acteur, être accroché à un idéal, c'est se focaliser avant tout sur la qualité de son « emploiement ». De plus, s'astreindre à une culture sportive déterminée crée une certaine

« stéréotypie des comportements, elle s'observe dans toute idéologie et se traduit par un conformisme certain dans la façon d'assumer son rôle, de reproduire des standards, de cultiver les valeurs partagées. Les comportements sont stéréotypés, structurés par les mêmes objectifs et surtout délimités par la crainte de transgresser les normes internes à l'idéologie, normes intériorisées et défendues par tous, sauf à courir le risque de la marginalisation, voire de l'exclusion. Les comportements des athlètes, des entraîneurs sont observables sous cet angle d'un certain conformisme, d'un certain conservatisme, au-delà des apparences très dynamiques »(Lévêque, *ibid.*, p. 4).

L'idéologie (en soi culturelle) peut être un frein au développement de la technique, et, Jean-François Loudcher (2011, p. 43) en prend pour exemples la Grèce classique et la Chine du XV^e siècle qui n'évoluent plus à cause d'un blocage de la pensée technique dû à des civilisations particulières dans lesquelles la transmission limitée ne permet pas l'évolution. Dès lors, leur transmission (culturelle) peut limiter leur transformation, « souvent parce que leur acquisition porte plus sur le pouvoir que sur le savoir » (Loudcher, *ibid.*, p. 46). La technique est pensée bien plus en tant que « modèle » qu'en tant qu'« activité », et, comme le précise Jean-François Loudcher (*ibid.*, p. 47), tous les spécialistes de ce domaine, qu'ils soient philosophes comme Martin Heidegger ou anthropologues comme Bertrand Gille, admettent que la technique est immergée dans un ensemble culturel dynamique, qui suppose des finalités et une transmission. Si Vigarello (1986) définit les techniques corporelles comme : « les moyens corporels explicitement transmissibles mis en place pour atteindre le mieux possible un but donné », il exprime bien le niveau spécifique de transmission de la technique dans son aspect « conceptualisé », relativement figé, laissant peu de place, d'une part, aux adaptations contextuelles permanentes que laisse supposer la maîtrise technique, d'autre part, aux transmissions « non-verbales » possibles. C'est aussi privilégier l'« identification » de la technique, au détriment des conditions de sa réalisation. S'identifier à une culture sportive est avant tout accepter un jugement assumatif (comme matière d'un jugement considéré indépendamment de sa vérité ou de sa fausseté) de ses prescriptions, et, son idéologie structurante et socialisante pour l'entraîneur sportif a, comme « revers de la médaille », une certaine inféodation, une limitation des prérogatives personnelles, et surtout, une certaine résistance à toute émancipation des codes partagés. Sans chercher à en incriminer certains en particulier, l'histoire du sport regorge d'entraîneurs sportifs qui se sont entêtés à suivre des « schémas de jeu » rattachés à des modèles culturels particuliers purement idéologiques, qui les ont conduits à une « déroute » sportive. Prenons par exemple le cas du jeu mis en place dans l'équipe de France de football en 2002, attaché au système qui avait fait les beaux jours de l'équipe de 1998 et 2000, à savoir, basé sur une défense solide, un jeu plus « posé » (contrôle de balle puis passe) que « rapide » (jeu en une touche de balle) et, dont la « circulation » de balle était plus orientée vers la largeur du terrain que vers sa profondeur. Ce modèle de jeu s'est retrouvé complètement obsolète face aux équipes qui elles, avaient choisi un modèle de jeu alliant vitesse et transmission de balle dans la profondeur du terrain.

Tout regard clinique met en débat l'emprise de l'idéologie sur le sujet, et s'accompagne d'un pouvoir d'interrogation et de déconstruction de sens comme l'énonçait Michel Foucault

(1972). C'est sûrement le rôle que tiendront progressivement les sciences du sport au cours du XXe siècle sur les méthodes des entraîneurs sportifs.

2.3 Le rapport entre la technique et le social dans les pratiques sportives

Pour Nathan Schlanger (1991) ce qui caractérise la technique, c'est de « varier infiniment », d'être « particulière à une société », « spécifique à chacune ». Considérer que les techniques sportives inculquées par les entraîneurs sont des construits sociaux, c'est écarter toute tentation naturaliste ou tout « darwinisme technique ». En prenant pour exemple la course à pied, Bruant (1992) nous rappelle que les différents protagonistes de la « mise en scène » et de la « mise en forme » de la course à pied, travaillent de façon récurrente à s'approprier et à mettre à distance des gestes d'animaux ou des mouvements mécaniques. L'équipement social du geste sportif est en partie fait du « transfert de technologies » animales et mécaniques. Et même si au début du XXe siècle on commence à s'intéresser au « mouvement humain » comme une gestuelle particulière en soi, il est encore très courant d'observer, de décortiquer le geste animal et les mouvements mécaniques à des fins d'efficacité sportive pour l'homme.

Le geste sportif est social et peut se différencier à travers, aussi bien des classes sociales (bourgeoise ou populaire), des convictions idéologiques (religieuses ou laïques) ou bien des niveaux de pratique sportifs (amateur ou professionnel). La technique sportive à travers son ancrage doit donc être perçue comme socialisée et socialisante. Pour Le Breton (1985, p. 47), « tout geste naît de l'autre », et il n'existe pas de naturel d'un geste ou d'une sensation. En prenant la pratique du rugby comme exemple, Pociello (1983) parle de « guerre des styles ». Sport « dur » par excellence, le rugby est un sport populaire, qui voit pourtant toutes les classes sociales y adhérer. Pour l'auteur, cette adhésion générale au rugby tient notamment à sa division des tâches au sein de sa pratique. De plus, chacun peut s'identifier à l'une des deux conceptions qui s'y affrontent : celle des partisans de la lutte, et celle des partisans de l'adresse. Jusque dans les années 1920, le milieu intellectuel parisien, qui y est très présent, valorise la circulation de balle. Ce rugby va céder la place à un rugby beaucoup plus âpre, lorsque celui-ci s'élargit aux milieux plus populaires du sud-ouest, qui y voient une occasion de valoriser leur potentiel physique. En parlant de ce sujet, Dominique Bodin et Stéphane Héas déclarent que :

« le rugby a pris alors la forme « d'une guerre civile sociale domestiquée » : une revanche symbolique et pratique contre les « bourgeois », les « barons du Nord ». À laquelle se sont greffées des revendications régionales (Languedoc/Landes, mer/océans, etc.). Cette division historique perdure par la structure du jeu qui permet, voire exige, une division du travail entre : le « rugby de tranchée » des avants : hommes du devoir, abnégation et don de soi dans un travail collectif et de percussions ; le « rugby de décision » : intelligence tactique basée sur le travail des avants ; les demis sont les ingénieurs, les contremaîtres, les entre-deux (entre l'initiative et le soutien des avants) ; le « rugby champagne », de style : jeu créatif, spontané, voire fantaisiste »(Bodin, Héas, 2002, p.98).

Ce commentaire au sujet du rugby montre comment le social peut intégrer la technique sportive. Le rugby représente à la fois, une opposition sociale d'ordre géographique (le Nord contre le Sud), une opposition de styles et d'états d'esprits suivant les « postes » occupés sur le terrain (les arrières sont des créatifs, les demis sont des organisateurs et les avants sont des laborieux). Le rugby est un reflet de l'organisation des sociétés occidentales.

Pour Le Breton, « Il n'existe pas plus de nature humaine que de nature du corps, seules existent des conditions corporelles tributaires de l'insertion du sujet à l'intérieur d'une société à un instant donné »(Le Breton, 1985). Cette citation marque bien l'idée que la pratique sportive s'exprime à travers un certain rapport au corps, une construction sociale et culturelle. Bourdieu (1984) considère que la distribution à travers les pratiques corporelles, la signification et les fonctions liées à celles-ci, comme le rapport au corps et la volonté d'une distinction, diffèrent en fonction de l'appartenance sociale. La technique corporelle ne peut échapper aux modèles du groupe social qui la promeut. C'est dans le même esprit que Georges Friedmann (cité par Luc Robène (2006)) affirme l'importance des groupes sociaux et de l'historicité sur les gestes et les pratiques corporelles :

« c'est ainsi que parmi les techniques de l'activité et du mouvement, les façons de marcher, de courir, de grimper, de le lancer, de pousser, de tenir, de porter, d'obtenir le meilleur rendement du corps dans les divers travaux auxquels on le soumet, diffèrent selon les groupes humains, selon les époques » (Friedmann, 1966, pp. 19-21).

Nathan Schlanger (1991) précise que ce qui caractérise les techniciens (ici les entraîneurs sportifs), c'est de savoir, d'une façon qui n'est pas nécessairement « logique », mais qui n'en est pas moins adéquate et apte à être partagée. Ils connaissent « la solution pratique du problème », et leurs actions relèvent d'une « pratique » consciente et non d'une logique théorique. Marcel Mauss explique que la distinction entre pratique et logique théorique, ou encore entre technique et science, n'est qu'un artifice de l' « *homo sorboniensis* ».

C'est aussi bien parce que les techniques sont concrètes, et pratiquées collectivement, tacitement et par habitude, que « c'est peut-être dans les techniques et par rapport à elles que s'est élaborée la véritable raison tout court » (Mauss, *ibid.*, p. 198). Dans cette voie, Mauss va s'opposer à Lévy-Bruhl (1927), qui considère que le savoir technique a une « nature propre », ce qui l'exclut des représentations sociales. Il perçoit la technique comme purement rationnelle, régie par des contraintes et des déterminations précises. Le savoir technique est pour cet auteur d'ordre « logique », ce qui le distingue de la pensée « illogique », mystique et collective. Mauss quant à lui, n'oppose pas systématiquement représentations partagées avec conscience et efficacité :

« Pareille croyance [mystique] n'exclut d'ailleurs pas des connaissances exactes : l'homme du paléolithique choisissait soigneusement les pierres qu'il allait tailler en pointes de flèches ; les "primitifs" modernes possèdent des connaissances précises en ethnobotanique, en ethnozoologie. Dans tous leurs gestes, il y a une activité technique et scientifique à laquelle s'ajoute, là où nous n'en mettons pas, une activité religieuse » (Mauss, 1947, p. 165).

La conséquence dans le sport de cette remarque de Mauss, et que ce sont avant tout les représentations sociales des entraîneurs sportifs qui ont une valeur incontestable dans toute organisation et mise en place des techniques sportives. Les techniques sportives sont affaires d'habitus et de raison pratique, elles sont aussi toujours orientées vers la recherche d'une efficacité concrète. Le terme « d'efficacité sociale » semble donc pouvoir les caractériser.

L'engagement de l'entraîneur renvoie à un mimétisme avec la pratique sociale de référence, et les techniques sportives caractéristiques de cette pratique organisent bien souvent l'activité dans ses moyens et dans ses fins :

« La technique est dirigée vers une finalité qu'elle rend possible d'obtenir, assurant ainsi la continuation matérielle de l'individu et du groupe. Aussi la technique est-elle d'une efficacité sociale, au sens où, à travers des formes concrètes et nécessaires, elle peut modeler et reproduire l'« état social » et la division du travail »(Schlanger, 1991).

La technique est plus qu'une pratique raisonnée parmi d'autres : avec la technique, on rejoint les « origines sociales de la raison » (Mauss, 1927, p. 200). La stylisation des entraîneurs va souvent être influencée par l'idéologie du groupe social d'appartenance, qui s'exprimera à travers une gestuelle spécifique dans l'activité sportive. Elle servira de référence dans toute transformation motrice des athlètes concernés. Les techniques sportives doivent être perçues dans le cas des entraîneurs comme des enjeux intériorisés d'une extériorité (ici l'influence sociale sur les entraîneurs qui contrôlent le « champ sportif », à travers l'utilisation de leurs savoir-faire technique). Elles sont donc instruites et contrôlées par les entraîneurs, qui y imposent des normes, des valeurs, des habitus de classe, des conditions d'existence, souvent acquises socialement. Luc Robène (2006) voit la technique sportive comme le processus vivant et le produit d'une activité humaine faisant sens (dans notre cas pour les entraîneurs sportifs), reflète à travers ses formes d'expression, ses choix, les « fonctionnements des groupes sociaux et des sociétés humaines en mouvement qui ont participé à leur élaboration, à leur organisation, à leur classification, à leurs transmissibilités et leur transformations, voire leurs métissages » (Robène, 2006, p. 14). L'histoire du geste humain est sensible avant tout à la vie qui lui donne forme (ici le groupe social), et ne peut pas être que le simple produit de l'analyse des sciences du sport. « On dirait que notre science occidentale a peur de la vie. Quand il s'agit d'étudier l'homme et son expression, ce n'est pas aux gestes vivants de l'homme qu'elle s'intéresse, mais aux résidus morts de ces gestes » Jousse (1974, p. 34). Dans l'entraînement, la technique sportive est avant tout le fruit de l'influence sociale exercée sur l'entraîneur sportif, de son expérience et de sa sensibilité. Si les sciences du sport peuvent nous aider à voir, détailler et analyser les techniques sportives d'un athlète, elles se montrent cependant inaptes sur les questions du sens et de l'intuition, qualités pourtant indispensables dans l'entraînement sportif et qui ne peuvent être apportées que par l'entraîneur lui-même.

Des auteurs comme Latour et Lemonier (1994) ou encore Dodier (1995) ont exploré le rapport entre technique et société, mais c'est Marcel Mauss qui dès 1927 étudiera les relations entre toute vie sociale et la technique. Son étude en physiologie sociale (sur les représentations et les mouvements du groupe social) débouchera sur la définition célèbre que

donne Mauss (2001, p. 371) de la technique : « l'acte traditionnel efficace ». La thèse principale de Mauss est qu'il n'existe jamais de façon « naturelle » de se servir de son corps. Les techniques du corps sont « les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps »(Mauss, ibid., p. 365). Cette théorie de la physiologie sociale postule qu'il n'y a pas de représentation qui n'ait, à quelques degrés, un retentissement sur l'action, et qu'il n'y a pas d'action pure. Si Mauss illustre cette idée en partant des actes physiques les plus courants, comme la marche, la course et la nage, on peut supposer que les techniques sportives mises en place par les entraîneurs peuvent être aussi la conséquence d'un produit social. Cette importance du groupe social induit que la seule validation possible est l'accord interne entre ceux qui s'en réclament. Jacques Ellul émettra une critique à l'égard de Mauss, considérant que ce dernier est beaucoup trop centré sur l'aspect « concret » de la technique au détriment de l'aspect « symbolique » de l'action humaine :

« Mauss a l'air de considérer que le but atteint est du domaine physique ou chimique. Mais aujourd'hui nous savons bien que les techniques vont au-delà. La psychanalyse et la sociologie sont passées dans le domaine des applications, et l'une d'elles se trouve être la propagande. Ici, l'opération est de caractère moral, psychique et spirituel »(Ellul, 1954, p. 12).

En effet, si les techniques se manifestent physiquement, elles sont toujours le produit de représentations particulières que s'en font les hommes, la mise en place d'une certaine vision du monde (ici celle de l'entraînement sportif). Les techniques sportives des entraîneurs s'enracinent dans un social qui les configure et leur donne sens :

« Dire qu'une technique ne peut exister que dans une tradition, c'est dire que pour exister, il faut qu'elle ait été apprise (ou inventée) et qu'elle soit pratiquée par quelqu'un, l'un et l'autre n'étant possibles qu'à l'intérieur de groupes sociaux qui ne sont pas n'importe lesquels, et qui ont donc leurs traditions propres. La morphologie des sociétés, c'est-à-dire la façon dont les humains s'agrègent en groupes et en sous-groupes identifiables et structurés, n'est pas seulement affaire de parenté, de pouvoir, de langage, de religion, etc. Elle est aussi affaire d'apprentissage et de pratique techniques » (Sigaut, 2003, p. 10).

Les techniques sportives dépendent des conditions collectives qui ont conduit à leurs élaborations, et comme l'a montré Luc Boltanski (1971) les usages du corps sont très divers selon les catégories sociales. Les entraîneurs sportifs ne sont pas exempts de cette influence, et leur engagement va souvent être orienté par leur appartenance sociale. « Ils s'inscrivent dans des cultures sportives (intégrant des normes, des valeurs, des croyances relatives à l'entraînement) qui se sont stabilisées sous l'effet de la tradition, de la confiance accordée à l'expérience des aînés et de l'efficacité perçue des procédures usuelles » (Sève, 2004, p. 9). La technique interfère d'une part avec les lieux sociaux et culturels où elle s'exprime, d'autre part à travers les différentes disciplines sportives envisagées. Pour Luc Robène, de nombreux « enjeux » sont à l'origine de cette diversité, qu'ils soient identitaires, idéologiques et politiques, philosophiques ou de pouvoir, créant « à partir des cadres, modèles et déterminants sociaux et culturels qui semblent influencer sur l'élaboration des gestes et des manières de faire qui font socialement sens » (Robène, 2006, p. 20). Autant de différences entre classe populaire et classe bourgeoise, dans l'engagement dans les disciplines sportives, autant d'espaces socialement cloisonnés.

Cependant, même si selon André-Georges Haudricourt, la technique est perçue comme une activité qui « même sous sa forme individuelle n'est pas biologiquement acquise à la naissance mais socialement apprise et socialement transmise » (Haudricourt, 1995, p. 332), pour l'entraîneur sportif, toute « représentation » n'est pas qu'uniformité sociale. L'histoire, l'expérience et le niveau d'expertise, par définition propres à chacun, vont être à l'origine d'une réinterprétation individualisée de la technique sociale dominante. D'ailleurs, même si certains entraîneurs ont des similitudes, je n'ai jamais rencontré lors de mes enquêtes deux entraîneurs dont les représentations corroboraient parfaitement.

La technique est à la fois individuelle et collective, nature et culture, et l'homme pour André Leroi-Gourhan, est une « suite d'individus collectifs se relayant dans le temps (qui) aboutissent à l'homo-sapiens » (Leroi-Gourhan, 1964, p.204). André-Georges Haudricourt exprimera cette idée ainsi : « Il n'y a pas de création ex nihilo, de saut brusque. Toute invention, n'est que la combinaison nouvelle d'éléments préexistant empruntés au milieu ambiant, aux techniques déjà connues » (Haudricourt, 1979, p. 73). Latour (1991) modère aussi cet aspect d'une technique « figée socialement », en rappelant que la tradition est sans cesse reportée à une nouveauté, qui devient à son tour une tradition face à une autre nouveauté, et que toute action humaine est forcément hybride dans le sens où elle mélange tradition et nouveauté. Ce phénomène peut se manifester soit de façon progressive, comme dans le cas de la natation, depuis la nage indienne en passant par l'over-arm-stroke, le

trudgen, jusqu'à l'avènement du crawl, où on a assisté à une suite de « réorientations », « d'écarts » et de « mutations » (Vigarello, 1986, p. 21), ou à une transformation plus radicale comme lors du passage au saut en hauteur, du ciseau au ventral jusqu'au fosbury, qui peut être taxé de « rupture » dans la mesure où la « configuration » ici « bascule » (Vigarello, *ibid.*).

Que les techniques sportives soient immergées dans un contexte social qu'il faut appréhender pour tenter d'en approcher « l'essence » (Heidegger, 1958) (comme une réflexion sur leurs origines et leurs transformations), ou, qu'elles dépendent de la notion d'« habitus » cher à Marcel Mauss (1950), qui sont des habitudes qui varient non pas simplement avec les individus et leurs imitations, mais surtout avec les sociétés, les éducations, les convenances et les modes, c'est bien toute la notion d'influence sociale et culturelle sur le choix technique des entraîneurs sportifs qu'il nous faut cerner, en particulier jusqu'à l'avènement des sciences du sport dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Prenons l'exemple du football : malgré un jeu qui semble aujourd'hui s'universaliser, il subsiste encore des « écoles » particulières qui servent souvent de référence pour les entraîneurs sportifs. Le jeu à « l'anglaise » (tourné vers l'attaque et s'appuyant sur de longues passes envoyées dans le camp adverse), le jeu à l'allemande (basé sur une organisation quasi scientifique), le jeu à la Brésilienne (axé sur la créativité), le jeu à l'italienne (centré sur la défense)....

Les sciences du sport vont cependant assujettir les techniques sportives à « une logique universelle élitiste, celle de la performance, qui tend à uniformiser les gestes et à rationaliser leurs transformations » (Charroin, Terret, 2006, p. 84). Si chaque individu a un « style », les techniques sportives deviennent « progressivement identiques, quelles que soient les caractéristiques géographiques, sociale, sexuelle du pratiquant » (Charroin, Terret, *ibid.*, p. 84). Ces auteurs considèrent cependant que c'est une analyse qui néglige les modèles non dominants, s'avérant à un moment donné moins efficaces, dotés d'une signification plus éloignée de la norme sportive de référence. La description des pratiques à travers la technique sportive, ne doit pas faire oublier tous les modèles divergents très souvent ancrés socialement et culturellement. Ces techniques sportives de référence représentent un modèle abstrait souvent inaccessible, très éloigné des prestations d'une grande majorité des pratiquants. Les techniques sportives ne présentent pas que des différences selon leur nature sociale, mais aussi selon leur niveau. Quelle que soit l'activité sportive étudiée, les normes techniques en vigueur pour des « joueurs confirmés » sont en décalage avec les normes non dominantes, mais cependant répandues dans la « pratique de masse ». Les techniques sportives sont donc plus ou moins adaptées ou satisfaisantes par rapport aux niveaux et aux buts fixés.

Au niveau anthropologique, le poids du social dans la construction ou l'utilisation d'une technique sportive, oriente parfois le choix des entraîneurs vers la continuité « d'une tradition » qui participe à une sociabilité et une identité particulière. À travers cette notion, c'est toute la question du « projet collectif mobilisateur » Jos (1997, p.358) qui est mis en avant. Anderson (1983) parle d'une « représentation captivante d'une communauté ». D'après Emmanuelle Jollivet et Luc Robène (2006, pp. 195-231), pour être intelligible, l'histoire d'une technique doit être intégrée dans une histoire plus large de la société qui la modèle en fonction de ses cadres culturels, sociaux, économiques et politiques, en fonction de traditions et de valeurs propres. Ce sont ces différents cadres qu'il convient d'éclairer dans une perspective de double assujettissement : l'un,

« comme matrice fondamentale des comportements et des manières de faire qui s'expriment et qui sont observables ; ce que Durkheim rangeait dans la catégorie de la « physiologie sociale ». Mais également comme trame sociale structurée et structurante ou comme « structure en mouvement » participant à produire les comportements et les manières de faire qui la produisent » (Jollivet, Robène, ibid., p.197).

Mauss parle à ce sujet de « traditions techniques sportives qui constituent le cadre de l'assujettissement de l'individu au groupe »(Mauss, 1934). La technique et la nature de la technique construite deviennent dès lors le système emblématique du contexte social et culturel qui les portent, les construisent et les supportent, autrement dit, le reflet d'une certaine société. Dans le contexte historique d'un XXe siècle marqué par la recherche d'une toujours plus grande efficience à travers la technique sportive, celle-ci est caractérisée

« comme production culturelle, historique, dans un parcours de recherche marquée par l'efficience sportive. Au-delà d'une remarque qui a le mérite de caractériser la technique sportive comme séquence gestuelle momentanément efficiente, soulignant le caractère provisoire et adaptatif de la technique qui croise les contraintes de la tâche et les pouvoirs moteurs et morpho- techniques de l'acteur » (Jollivet, Robène, ibid., p.221).

Une boucle sans fin semble se dessiner : intégration sociale et culturelle d'une technique sportive, innovation (dans un but d'efficience) ralentie elle-même par cette

intégration existante, nouvelle intégration sociale et culturelle, et ainsi de suite. Pour qu'il y ait changement, il faut qu'il y ait une nouvelle convergence idéologique des principaux acteurs, et donc, qu'il y ait eu en amont « discussions ». Léziart (2009) estime que ces discussions entre acteurs sont vives dans l'émergence de la technique et que cela peut remettre en cause les notions fondamentales décrivant la société (ici sportive). Il y a donc toujours d'incessantes négociations qui précèdent la détermination des choix techniques qui s'imposent alors comme des solutions adéquates qui s'étendent à cette société. Cela permet aussi à travers l'étude des controverses, de repérer à la fois ce qui est rejeté, mais aussi les éléments qui justifient cette exclusion : « *cette approche, par le biais des controverses technologiques, place le chercheur au cœur de la technique en train de se faire* » (Léziart, *ibid.*, p. 21). Emmanuelle Jollivet et Luc Robène écriront que :

« la conjonction ou la convergence de ces innovations et de leurs proximités invite donc à revenir vers des formes d'analyses contextuelles plus larges pour mieux distinguer l'existence de synergies culturelles et sociales, de logiques techniques systémiques et paradigmatiques qui, inscrites au cœur d'un même mouvement, semble guider un certain nombre d'acteurs d'une même aire géoculturelle, à l'intérieur du champ disciplinaire, vers des productions comparables. Ce qui accrédite du même coup l'une des thèses de G. Vigarello, invitant à saisir, dans l'épaisseur des pratiques et de leur environnements culturels, sociaux, économiques, politiques, les conditions objectives et la clé du changement »(Jollivet, Robène, *ibid.*, p. 225).

D'après ce commentaire, on peut considérer que des productions techniques comparables sont favorisées lorsqu'une « pépinière » d'entraîneur se retrouve dans une même aire géoculturelle et que, l'innovation technique résulte d'une diversité de pratiques techniques dans un environnement sociale, culturel, économique et politique favorable à toute innovation.

L'entraîneur sportif comme promoteur d'un système de techniques reste historiquement socialement et culturellement situé. Il navigue entre logique individuelle et ancrage dans les normes techniques de la société qui le porte, et, suivant ses origines sociales et culturelles, son histoire et ses expériences, il se forge un certain « regard sur le monde » qui lui est propre. Friedman (1966), mais aussi Gille (1978), caractérisent l'acte d'innovations techniques comme production sociale qui résulte de l'articulation de logiques individuelles, sociales et contextuelles, incluant la transformation des systèmes techniques (comme « ensemble de

cohérences aux différents niveaux de toutes les structures de tous les ensembles et de toutes les filières » (Gille, 1978, p. 19), et des milieux techniques (perçus comme des conditionnements de l'individu par l'action « puissante et multiforme d'un ensemble de plus en plus dense de techniques... » (Friedman, 1966, p. 204)), dans cet élan créateur. Cette domination de la norme technique de référence (en lien direct avec le concept de « normalisation technique » (Canguihlem, 1966), appréhendé comme la capacité coextensive des normes techniques à faire système dans une perspective de standardisation), nous interroge forcément sur le possible processus d'innovation de la technique à travers le geste sportif efficace « figé et normalisé », « participant du même coup à détourner les athlètes de productions inventives plus originales, celles qui inscrivent précisément le sujet et son activité au cœur des véritables processus de création technique » (Jollivet, Robène, *ibid.*, p. 229). En sport, la stylisation (qui s'oppose à la normalisation) apparaît comme une notion indispensable, notamment comme le précise Bouthier parce que c'« est une nécessité tactique, ne serait-ce que dans le positionnement stratégique des entraîneurs, qui sont obligés de composer avec des ressources humaines » (Bouthier, 1998, p. 99). La normalisation technique favorise l'unicité technique, son universalisation, alors que la stylisation favorise la diversité technique. Nous pouvons aisément appréhender le fait que le choix technique des entraîneurs sportifs s'oriente aussi en fonction des athlètes dont il dispose, suivant leurs qualités techniques et physiques. Par exemple, au volley-ball, l'entraîneur sportif disposant d'une équipe dont les joueurs sont de petite taille, ne va pas chercher à travailler techniquement le rapport de force direct avec l'adversaire, mais va plutôt s'orienter vers une technique de jeu valorisant la vitesse et les combinaisons offensives.

En résumé, quatre critères semblent orienter les choix techniques de l'entraîneur sportif. Premièrement le « monde » socioculturel dans lequel baigne ce dernier, qui peut être d'ordre géographique, économique, politique, etc. ; deuxièmement, la rationalisation de la pratique sportive qui tend à la normalisation et l'universalisation des techniques sportives ; troisièmement les qualités intrinsèques que sont le niveau de formation, l'expérience, l'histoire de vie... ; quatrièmement, le potentiel technique et physique propre à leurs athlètes.

Les techniques sportives sont toujours liées aux conceptions qu'en font les hommes à un moment donné, conceptions qui se réfèrent le plus souvent à un milieu culturel particulier. C'est de ce rapport entre la technique et la culture qu'il importe maintenant de discuter.

2.4 Le rapport entre la culture et la technique dans les pratiques sportives

« Rien de moins technique apparemment que les références aux sensibilités ou aux représentations symboliques » (Vigarello, 1988, p.152). Cette remarque de Georges Vigarello introduisant son chapitre sur les références culturelles qui façonnent les techniques sportives, marque le lien fondamental qui unit les techniques mobilisées et la culture dans laquelle elles le sont.

Pour Luc Robène (2006, p. 18), La construction d'un domaine de connaissances légitime pour l'entraîneur, centré sur le concept de technique sportive, doit opérer la synthèse de deux approches complémentaires qui délimitent et intègrent les deux faces d'un même objet : le « fait technique » comme construit social, mais aussi comme construit culturel. Selon lui (ibid., p. 23), il ne peut pas y avoir de rupture entre ces deux lectures à la fois complémentaires et indissociables d'une même réalité. Au sujet de l'évolution possible des techniques sportives, cet auteur s'appuie sur les cadres théoriques et méthodologiques de l'histoire des techniques sportives au travers les regards de Lucien Fèbvre (1935), Bertrand Gille (1978) ou encore Georges Vigarello (1988),

« qui associent à l'histoire singulière des transformations internes d'une technique, « histoire technique de la technique », une perception large des systèmes de variations des techniques dont l'appréhension demeure tributaire d'une approche historique plus englobante, sensible aux conditions plus lointaines et plus diffuses du changement relevant de la transformation de nos modèles culturels » (Robène, 2006, p. 23).

Cette citation marque bien l'idée que toute transformation technique est le produit de son étude intrinsèque mais aussi d'une évolution d'un modèle culturel.

2.4.1 La notion de culture sportive

L'entraîneur comme l'homme en général est en soi éminemment social et culturel. Il n'est pas imperméable au monde qui l'entoure mais bien sous son influence perpétuelle, et, d'une aire culturelle à l'autre, les comportements et les manières de penser l'entraînement vont sensiblement varier. Si pour Forquin la culture est « un patrimoine de connaissances et de

compétences, d'institutions, de valeur et de symboles, constitués au fil des générations et caractéristiques d'une communauté humaine » (Forquin, 1989, p.10), dans le cadre des activités physiques et sportives, Dominique Bodin et Stéphane Héas précisent que :

« dans le sens le plus large du mot « culture », celle-ci regroupe l'ensemble des pratiques, outils, techniques, modes de production, coutumes, croyances, mythes, usages sociaux du corps qui caractérisent une vision du monde spécifique. De cette approche large, on peut retenir le principe qu'aucune pratique, aucune organisation, aucun instrument, etc. n'est insignifiant pour comprendre une culture donnée »
(Bodin, Héas, 2002, p. 87).

Dans le cadre d'une analyse des entraîneurs sportifs et, en nous référant aux liens qui unissent d'après ces auteurs la culture et les activités physiques et sportives (APS), celle-ci doit comprendre d'une part, les processus de communication internes concernant les différents acteurs en lien avec les entraîneurs sportifs (institutions sportives et systèmes économiques, juridiques, étatiques, groupe de pratiquants, etc.), mais également les relations entre les entraîneurs sportifs, leurs superstitions, leurs rituels gestuels ou incantatoires (signe de croix, baiser, amulette, danses guerrières), l'ensemble des outils intervenants dans leur pratique et, d'autre part, les processus de communication externes (ensemble des discours adressés aux médias, chercheurs, etc.).

La culture n'est donc pas que le simple héritage d'un passé, mais se construit en permanence à travers la collectivité. Elle naît d'un rapport social et s'élabore continuellement dans les interactions humaines. Elle se modifie et s'enrichit aussi à travers le mélange ethnique des sociétés. Elle est histoire, sociale et géographique, et, permet une affirmation identitaire. Pour Lallement, la polysémie des définitions qui lui sont proposées « ont fini par diluer la portée heuristique du concept » (Lallement, 1993, p.61), mais pour Dominique Bodin et Stéphane Héas (2002, p. 133), que l'on ait une vision culturaliste ou fonctionnaliste de la culture, un accord semble émerger sur ses traits constitutifs fondamentaux : elle est le produit d'un apprentissage social et non pas « génétiquement » inscrite dans chaque sujet ; elle est le dérivé d'un environnement historique, psychologique et social des hommes ; elle est variable, car il existe des différences internes au sein d'une même société que l'on dénomme alors « sous-culture » ou « contre-culture ». Forquin et Paturet (1999, p. 109-110), proposent eux aussi trois acceptions du mot culture : d'abord relatif « aux choses de l'esprit et ensemble des qualités d'intelligence et de jugement qui en résulte », où la culture intègre la forme de la

qualité de l'esprit, puis perçue comme « patrimoine intellectuel et spirituel caractéristique d'un peuple, d'une nation, d'une communauté, ou, par extension, de l'ensemble de la communauté humaine », et enfin, à travers « des manières d'être socialement apprises, caractéristiques d'un groupe humain et pouvant faire l'objet d'une description scientifique », qui exprime l'importance du « groupe social » d'appartenance. Cependant pour Christophe Mauny, quelle que soit l'acception proposée, « la culture n'est visible que dans les actions humaines et est contextualisée par un domaine d'activité, un environnement géographique, social... » (Mauny, 2006, p.461). La culture en matière d'entraînement sportif, comme la culture sportive en général, n'a été prise en compte (partiellement) comme réel objet d'étude à l'instar des arts de la littérature ou des sciences, qu'à partir du milieu du XXe siècle. Bourdieu dira à ce sujet qu'« une des tâches de l'histoire sociale des sports pourrait donc être de fonder réellement la légitimité d'une science sociale du sport comme objet scientifique séparé (ce qui ne va pas du tout de soi)... » (Bourdieu, 1984, p.176). Les interprétations que l'on peut faire sur la culture sportive des entraîneurs ne peuvent donc malheureusement que s'appuyer sur des analyses de cultures sportives relativement récentes, « oubliant » de fait toute l'influence possible des plus anciennes sur ces dernières. Une analyse de tout ce « passif » culturel sportif aurait pu certainement nous éclairer davantage sur l'interprétation des cultures sportives actuelles qui influencent les entraîneurs sportifs.

Il faut appréhender la culture d'entraînement sportif comme héritage social qui se transmet et se modifie au cours du temps, comme participation à une certaine forme d'interaction sociale, regroupant savoir, savoir-faire, croyance et idéologie commune particulière à une « aire culturelle », qu'elle soit de l'ordre géographique ou du groupement social. La multiplicité des approches possibles, fait se poser à Dominique Bodin et Stéphane Héas la question de savoir si l'on doit « parler de culture ou de cultures sportives » (Bodin, Héas, *ibid.*, p. 134). Pour ces auteurs, la culture sportive peut être considérée et distinguée dans les pratiques propres, de classes sociales, régionales, historiques, sexuées, de groupes professionnels, d'âges, souvent sous influence politique et économique : « il y a toujours la culture dans les cultures, mais la culture n'existe pas sans les cultures » (Morin 2000, p. 29). Les rapports semblent étroits entre culture sportive et culture sociétale. Si la culture renvoie à la capacité pour l'homme à se conduire dans le monde à partir d'un corpus de règles fondées sur des valeurs partagées, pour Pociello (1995), la culture sportive peut être perçue suivant trois acceptions : une propriété distinctive de la classe dominante ; des pratiques et des produits symboliques propres à un groupe social ; l'entendement des anthropologues qui décrivent l'ensemble structuré des pratiques. Si entraîner semble un acte de transmission de

culture, la question reste à savoir comment se construit, s'acquiert ou se transmet une culture ? Si la piste de l'expérience praxique semble la plus évidente, il faut aussi prendre en compte « l'approche anthropologique anglo-saxonne qui voit dans la culture le moyen d'ajuster les comportements en fonction de l'ordre social (Herskovits, 1948) » (Bodin, Héas, ibid., p. 137). La culture sportive s'initie par le biais de la socialisation. Des valeurs non exhaustives comme l'effort, l'abnégation, l'organisation, vont influencer sur les modèles de jeu, de techniques et de tactiques mis en place par les entraîneurs sportifs.

L'entraîneur sportif est à la fois un homme singulier mais aussi un « homme pluriel » (Lahire, 1998), car d'après cet auteur tout être a appartenu, appartient et appartiendra à des groupes, et est amené à vivre différentes expériences et assumer différents statuts. L'entraînement sportif doit être perçu comme une dynamique de culture partagée, « qui se trouve à l'interface d'une culture commune au sens propre (produit de la tradition collective) et d'une culture singulière (produit d'une redéfinition subjective influencée par le milieu social, familial, ethnique...) » (Mauny, ibid., p. 476). Il y a en effet toujours la prégnance d'une technique culturelle traditionnelle dépassant le simple produit de l'action pour prendre en compte leur contexte d'émergence, et « la construction d'une culture partagée au travers d'identification de ce qu'il y a à partager (contenu et son intérêt) et la création des conditions d'un partage... » (Mauny, ibid., p. 468). C'est le cas notamment de toute équipe sportive dont les objectifs en termes de performance ont été fixés, et dont les membres ont chacun intégré et validé leur rôle dans ces objectifs de performance. Si l'expérience de l'entraîneur est unique et particulière, ce qui lui forge une certaine vision de la technique sportive, elle s'inscrit cependant dans une culture déterminée. L'histoire des techniques sportives s'exprime à travers :

« un champ de pratique, de normes et de valeurs bien avant d'être celui de la mesure et de la science, certes inscrite dans la perspective du record ou de la performance, la recherche incessante du praticien et de son entourage dissuade de toute adhésion au « scientisme » et démontre que toute lecture et compréhension de l'histoire ne peuvent être que plurielles » (Laplagne, 2006, p. 49).

Jeu (1977) a démontré les rapports étroits entre les pratiques sportives et les émotions collectives qui situent l'homme dans son histoire, confirmant ainsi le caractère culturel de l'activité sportive.

Cette prégnance des cultures sportives traditionnelles a fait que les sciences du sport de la première partie du XXe siècle n'ont pas engendré les effets que l'on peut caractériser comme une « déstabilisation des cultures existantes », produisant une culture qui est de l'ordre du construit, aussi bien dans ses représentations théoriques que dans ses pratiques, et qui est fort éloigné des évidences grâce auxquelles l'être humain peut orienter son action. La culture technique sportive n'est pas encore fondée sur des bases objectives, mais plutôt adoptée selon des règles qui font l'objet d'un accord intersubjectif au sein d'une « communauté sportive » particulière. Chaque culture technique sportive exprimée à travers la rhétorique de l'entraîneur qui tente d'élaborer une théorie générale des formes selon lesquels s'organisent les démarches argumentatives, visant à persuader (et non nécessairement à prouver la vérité de certaines propositions). Comme le précise Jean Ladrière :

« La pratique argumentative se prête à une analyse parallèle à celle qu'autorise la pratique démonstrative. Dans les domaines où la démonstration n'est pas pertinente, on peut recourir, pour tenter d'aboutir à un accord, à un échange de considérations qui sont de nature à rapprocher progressivement les points de vue. Les arguments échangés dans une discussion constructive visent l'entente. Certes l'accord n'est pas par lui-même un principe de validité, mais il peut être un moyen pratique d'introduire une certaine rationalité dans l'action collective. L'argumentation doit bien prendre appui sur des éléments à propos desquels un accord peut être déjà considéré comme acquis » Ladrière (2001).

C'est donc bien à travers un accord culturel plus intersubjectif que scientifique que va se développer la technique sportive de l'entraîneur. Cette technique a-scientifique, laisse une place beaucoup plus importante à la diversité d'expressions déployée à travers de nombreuses cultures et systèmes de pensée,

« de sensibilités ou les imaginaires qui constituent historiquement les cadres de production de la technique, du discours et de la pensée techniques. L'histoire rend possible une introspection comparative du sens des dynamiques motrices, des assemblages gestuels et des significations historiques et sociales que leurs découpages semblent révéler lorsque se distinguent et se formalisent différentes manières de pratiquer » (Robène, 2006, p.13).

Et si, un travail d'élaboration souvent complexe et discontinu s'est avéré nécessaire pour passer de la motricité naturelle à la motricité sportive, c'est comme « objet culturel » complexe que cette motricité a été fabriquée à travers les prescriptions techniques gestuelles des entraîneurs. Cette transmission d'une culture sportive est souvent vécue à travers l'ingestion d'un « agrégat d'apprentissages de gestes conventionnels » (Parlebas, 1967, p. 8), résultant la plupart du temps d'un consensus entre des entraîneurs issus de cette même culture. Les techniques sportives des entraîneurs font partie intégrante d'une culture qui leur est historiquement signifiante. Chaque geste sportif, élaboré à travers la prescription technique de l'entraîneur, s'exprime en partie sous influence d'une forme particulière de culture sportive historiquement située de la motricité sportive humaine. Chaque culture sportive à travers son système de pensée, ses jugements idéologiques, ses représentations spécifiques, qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté d'entraîneurs sportifs, constitue un certain cadre pour la production de la technique, dans son discours et dans sa pensée technique. Leurs techniques d'interventions sont développées dans une perspective de partage culturel propice à l'élaboration d'une culture d'entraînement commune. A travers son modèle technique, l'entraîneur crée du sens (culturel) dans les dynamiques motrices et les assemblages gestuels, qu'il combine quotidiennement avec sa recherche permanente d'efficacité performative sportive. Cependant, si les cultures sportives distinguent et formalisent différentes manières d'exprimer les techniques sportives par l'intermédiaire de l'entraîneur, elles n'influencent pas pour autant l'objectif principal de ce dernier, qui reste centré sur une production d'efficacité pour ses athlètes. La technique sportive apparaît comme une conception particulière de l'efficacité et de ses formes d'expression, où se reflètent des choix culturels et sociaux, comme par exemple le choix d'un « jeu » porté sur l'offensive ou la défensive. Baudillard se rapproche de cette analyse à travers la relation structuralité technique / système culturel : « chacun de nos objets pratiques est affilié à un ou plusieurs éléments structurels, mais par ailleurs ils fuient tous continuellement de la structuralité technique vers les significations secondes, du système technologique dans un système culturel » (Baudillard, 1968, p. 14). La technique sportive est un processus vivant qui évolue dans la pratique quotidienne de l'entraîneur à travers les différentes formes d'expressions du geste sportif, produit d'une activité faisant souvent culturellement et historiquement sens. Elle ne peut se réduire à une simple conception théorique déshumanisée.

L'étude et la formalisation du mouvement ou de la gestuelle technique ne peuvent pas se dissocier totalement des représentations que s'en font les entraîneurs sportifs. L'observation des processus techniques, des gestes formels et formalisés par l'entraîneur,

s'inscrivent dans un projet singulier donnant vie au mouvement, projet singulier lui-même influé par une culture dominante. La technique sportive s'exprime à travers une gestuelle étudiée intrinsèquement au cœur d'un « milieu technique » Friedmann (1966), fixé comme l'ensemble des conditions définissant et délimitant de façon matérielle, sociale, culturelle, mentale et symbolique, le système des techniques, des représentations et des imaginaires de la technique, des productions et des objets techniques disponibles en un moment et un lieu donnés. Vigarello interprétera cette notion par : « (...) réfléchir non seulement aux gestes, mais aux matériaux, aux contextes environnementaux, à leur histoire, à leurs effets sur la motricité » (Vigarello, 2004, p. 7).

Si la technique peut être perçue comme la « connaissance des actes nécessaires à l'obtention du résultat cherché » (Haudricourt, 1995, p. 229), elle ne peut pas s'inscrire dans les seuls aspects théoriques et scientifiques, mais doit aussi s'intégrer dans un ensemble plus vaste, où l'homme, dans la complexité de sa culture, contribue à en révéler la portée heuristique. Luc Robène analysant les travaux du médiéviste Claude Schmitt (1990), lui-même largement inspiré par ceux de Marcel Mauss, nous rappelle la production réalisée « dans le champ de l'histoire du corps et des techniques », d'

« une somme importante de recherches consacrées à l'étude essentielle de la signification symbolique mouvante des gestes et à celle des savoir-faire qu'ils intègrent et révèlent dans une société de l'oralité et de la gestualité, débordant le cadre strict d'une étude technique de la matérialité des techniques » (Robène, ibid., p.16-17).

Cela marque bien ici l'importance du caractère culturel dans la transmission de la technique sportive, effectuée la plupart du temps de façon orale et gestuelle. Cette analyse fera suite à de nombreux travaux antérieurs sur le même sujet relativement convergent comme ceux (non exhaustifs) d'Andrieu (1984), d'Arnaud (1986), de Bonhomme et Famose (1967) et de Vigarello (1986 et 1988).

La technique sportive dictée par les entraîneurs doit être vue comme l'imbrication d'histoires singulières dans un système culturel et anthropologique particulier. Elle a propension à faire sens bien au-delà de sa simple fonctionnalité, dans un champ culturel très orienté idéologiquement et symboliquement. La technique produite, son évolution, son développement et ses transformations, sont les fruits à la fois d'une logique de configuration axée principalement sur la recherche permanente d'une efficacité, et d'imaginaires ancrés

culturellement et socialement. Si la production technique de l'entraîneur reste orientée par la réalisation d'une performance, elle se construit avant tout à travers une réflexion personnelle imprégnée dans une pensée collective culturelle environnante. Elle se manifeste dans sa conception et sa transmission sur la motricité de l'athlète qui fait sens pour l'entraîneur, mais confère aussi un modèle évolutif légitime au cœur d'un champ social et culturel.

Luc Robène considère les productions techniques comme des « jalons historiques », des modèles pouvant révéler le sens de l'activité technique des hommes (pour nous ici les entraîneurs sportifs) dans une société, productions techniques insérées dans des réseaux relationnels où émergent des contraintes culturelles et sociales particulières. L'auteur élargit à travers un historique signifiant les influences sur les techniques sportives qui constituent

« à leur manière, des moments datés et situés dans une démarche d'adaptation motrice ou de résolution de problèmes posés par un ensemble de contraintes liées à la variété des milieux et des espaces considérés, à la diversité des situations codifiées, des différentes configurations possibles de relations entre les acteurs, des matériaux disponibles, des engins utilisés et des supports scientifiques et techniques qui secondent l'activité technique à proprement parler, des règles imposées et de leurs changements ou de leurs contournements, des imaginaires et des normes qui trament l'épaisseur et le sens donné aux activités physiques et sportives » (Robène, 2006, p. 22).

Les conséquences pour les entraîneurs sportifs sont qu'ils adaptent la transmission de leur culture sportive au contexte dans lequel elle est censée s'exprimer (culture sportive du club et des sportifs, conditions sportives et matérielles, disponibilités humaines, etc.). L'entraîneur, par ses processus moteurs, incarne une technique créative et adaptative, en prenant bien souvent comme référence des modèles formels dictés par une technique culturellement légitime et dominante. Pour Dodier (1995) cité par Robène (2006), l'action technique va bien au-delà du simple travail technique, et représente une forme de vie qui est orientée vers un accomplissement personnel dans un espace public de jugements. Il définit les lieux d'exercice et les cadres de l'action technique comme « arènes des habiletés ».

Cette vision culturaliste situe la technique sportive comme élaboration d'un geste sportif ayant un caractère singulier, imprégnée par son contexte historique social et culturel particulier. Elle s'exprime à travers de nombreux auteurs comme André-Georges Haudricourt (1995, pp 329-332) qui considère que la technique est l'action qui réussit, la plus rationnelle

et la plus caractéristique de l'homme, apprise et transmise socialement, ou encore Georges Vigarello considérant que « la technique corporelle correspond aux moyens physiques transmissibles jugés les plus adéquats pour atteindre un but dans une situation donnée » (Vigarello, 1988, p. 14), orientée par des déterminants extérieurs qui vont jusqu'à modifier la finalité même des gestes sportifs. Une même conception culturaliste de la technique se retrouve chez Luc Robène : « la variabilité culturelle et sociale, la transmissibilité, la conception de moyens en référence à un but, participent à baliser ce territoire de l'efficacité humaine » Robène (ibid., p. 26). Cet auteur précise cependant, que c'est une conception qui a tendance à laisser la place

« au geste sportif universalisé qui vise hors catégories de sexe, d'âge, de groupes, l'excellence et le record, donc la hiérarchisation et le classement des êtres humains, dans un milieu qui, loin d'être naturel, artificialise ses temps et ses espaces, universalise ses conditions de production et insère plus largement le développement des techniques dans un mouvement de co-extension permanent des normes techniques et de la technicité, devenues à tout le moins l'un des horizons du système » (Robène, ibid., p. 26).

Dans cette vision des choses, l'universalité (scientifique) du geste sportif prédomine sur les influences culturelles particulières et, l'appréhension de la technique sportive est perçue dans sa dimension purement fonctionnaliste orientée par la seule volonté de la performance sportive. Or, la technique sportive qui s'exprime à travers la corporéité de l'athlète ne peut se réduire à avoir un corps observable, analysable, dissécable et malléable d'une façon purement machiniste, ne tenant pas compte de l'entraîneur sportif en tant qu'être qui pense et agit à travers une certaine identité culturelle. Autant de logiques gestuelles techniques utilisées, de savoirs mobilisés, que de variétés de contextes, de finalités intégrées à travers des espaces sociaux et culturels différents. Les motivations mêmes des entraîneurs sportifs ne sont pas associées simplement à la production technique efficace, mais s'harmonisent bien souvent à la dimension symbolique de leurs représentations. Transmettre une technique sportive sous-entend bien la notion d'efficacité, mais renvoie aussi à des finalités d'ordre beaucoup plus idéologique. C'est bien le contexte (imprégné socialement et culturellement) dans lequel est immergée la technique sportive qui la fait vivre et évoluer de manière spécifique. Aussi, le choix d'une technique sportive particulière pour l'entraîneur va dépendre de quelle forme de culture sportive il se rapproche en priorité : soit d'une culture

sportive scientifique, utilitaire, soit d'une culture sportive traditionnelle, humaniste, non forcément utilitaire, permettant une sorte de cohésion sociale des groupes qui s'y revendiquent, une sorte d'idéal commun. Quelle que soit la culture revendiquée, il semblerait qu'elle soit « légitimation de l'appartenance aux classes dirigeantes » (Delamare, 1983, p. 180). Cela amène à se poser la question de savoir si les entraîneurs sportifs ont vraiment un libre choix dans la technique sportive qu'ils mobilisent. Si pour Jurgen Habermas (1973, p. 36), le XIXe siècle voit la science se mettre au service des techniques pour devenir une « force productive », les sciences du sport qui cherchent à se développer dans le domaine de l'entraînement sportif en particulier à partir de la seconde moitié du XXe siècle, deviennent une culture de référence pour une partie des entraîneurs sportifs.

« Le succès des techniques change sensiblement l'environnement humain et modifie le rapport au temps, en imposant l'idée de progrès. La nécessité d'une formation de plus en plus poussée dans les domaines scientifiques et techniques accuse le fossé entre l'étude des différents types de savoirs » (Lemaître, ibid., p. 51-52).

2.4.2 La notion de technique sportive

La technique dans l'entraînement sportif est au cœur de toutes les préoccupations, et reste principalement orientée vers l'efficacité, à travers l'utilisation d'une meilleure gestuelle sportive (positionnement des segments corporels les uns par rapport aux autres, orientation des appuis au sol...), qui se veut de plus en plus rationnelle : « on peut alors reconstruire l'histoire de la technique sous l'aspect d'une objectivation progressive de l'activité rationnelle par rapport à une fin » (Habermas, 1973, p. 13). La technique désignant « les savoir-faire développés par l'entraînement et l'apprentissage, par la pratique » (Séris, 2000, p. 2), reste un « savoir-faire productif » (Pociello, 1998, p. 32), qui se manifeste dans les conduites de l'entraîneur sportif, lui donnant de fait une place prépondérante pour sa transmission. Christophe Mauny note que « chez les experts, les techniques sportives sont associées à la notion de performance pour laquelle on tente d'identifier les limites pour mieux les repousser... » (Mauny, 2006, p. 463). Pour Castoriadis (1998), la technique est la mise en œuvre de moyens, jugée uniquement sur l'ajustement efficace de ses moyens à la fin visée, qui est posée par une « instance autre ». Cette « instance autre » doit être perçue sous les traits du

contexte social et culturel qui « agit » sur l'individu. Christophe Mauny (ibid., p. 462) voit dans les techniques mises en pratique, la marque singulière des individus dépendante de leurs « possibilités anatomiques, physiologiques, psychologiques », mais surtout, le résultat de l'histoire collective et personnelle de chacun. Cet auteur décrit les techniques sportives comme l'enchaînement d'une série d'actions qui débouche sur la production d'une performance motrice, qui renvoie d'après Pociello à l'articulation de quatre composantes : « le corps du sujet qui se mobilise ou propulse ; l'outil qui le prolonge, qui transmet (...) L'énergie ; les matières sur lesquels le corps, le geste et l'outil s'exercent ; l'espace dans lequel l'action s'engage et se développe » (Pociello, 1998, p.32), ce qui constitue les techniques sportives comme des objets pouvant définir une véritable culture technique. Dans le cadre de l'entraînement sportif, les techniques mises en place rendent compte de la volonté de l'entraîneur à faire produire un comportement efficace à ses athlètes. Christophe Mauny considère qu'elles sont « constitutives d'un patrimoine culturel », qu'« elles possèdent un fort pouvoir représentatif, en partie grâce à la caractéristique d'efficacité qu'on leur attribue, mais également grâce aux formes et attitudes corporelles qui participent de la reconnaissance des activités sportives » (Mauny, ibid., p. 463). Les techniques d'intervention sont développées par les entraîneurs sportifs dans une perspective de partage culturel propice à l'élaboration d'une culture d'entraînement commune, que chacun doit s'approprier. Si les techniques développées par les entraîneurs sportifs d'aujourd'hui, sont particulièrement orientées par leurs pouvoirs créatifs, et par, les nombreuses données scientifiques qui sont censées apporter aux athlètes une meilleure organisation et optimisation gestuelle, cela n'empêche pas de considérer pour Corneloup (2002, pp. 159-235), que l'imaginaire des individus et les émotions vécues dans la pratique sont en relation et influencent inconsciemment les intentions recherchées par les pratiquants. « Les sensations vécues, éprouvées, imaginées sont constitutives de la représentation que l'on se fait du monde (...). Elles induisent les motifs d'agir, les intentions des individus » (Mauny, ibid., p. 473). Il y a interaction entre la construction des représentations et les émotions, les sensations corporelles :

« les techniques sportives, quant à elles, n'interviennent qu'à partir du moment où l'individu a vécu les premières sensations de la situation globale du jeu et que tentant de comprendre le décalage entre ce qu'il fait est le résultat de son action, il cherche à dépasser son seuil d'efficacité » (Mauny, ibid., p. 474).

La technique sportive dans son datum dichotomique, à la fois comme « fruit » d'une activité rationnelle (ici l'entraînement), nécessitant observation, réflexion, analyse et répétition, mais aussi bien souvent comme « grâce divine » ayant touché à part inégales les différents sportifs, permet en partie un affranchissement des qualités énergétiques nécessaires à l'athlète, et, apporte une forme de facilité, de fluidité gestuelle, chose tant vénérée par l'entraîneur, le sportif et même les spectateurs. L'efficacité d'un modèle technique sportif devient une règle pour l'action, et se transforme peu à peu en modèle culturel. On peut parler ici (comme le suggère Jean-Jacques Salomon à propos de l'entreprise de l'encyclopédie), d'une volonté « de naturaliser le phénomène technique dans la culture et la pratique » (Salomon, 1992, p. 79-80), aussi bien de l'entraîneur que du sportif. Peut-on parler pour autant de la technique à l'instar de la technologie comme « science des applications des connaissances rationnelles » ? Pour Habermas (1973), la technologie arbore un sens moderne du fait de son imbrication avec la science qui a vu l'essor d'une communauté regroupant des praticiens, des ingénieurs, des techniciens et des gestionnaires, à mi-chemin entre les inventeurs d'autrefois et les scientifiques d'aujourd'hui. L'entraîneur sportif de la deuxième moitié du XXe siècle, comme technologue, est habité d'une volonté de rationaliser (scientifiquement) son activité, afin de mieux maîtriser les contingences du « terrain sportif ». Il ne veut (et ne peut) plus se contenter d'être un simple technicien de la gestuelle sportive, mais cherche à rendre intelligible l'ensemble des paramètres pouvant induire à la performance de l'athlète. L'entraîneur a en cela une « attitude technologique » au sens perçu par Gilbert Simondon comme : « celle qui fait qu'un homme ne se préoccupe pas seulement de l'usage d'un être technique, mais de la corrélation des êtres techniques les uns par rapport aux autres » (Simondon, 1989, p. 146). Cependant, « cette évolution technologique a tendance à substituer la maîtrise des instruments à la conscience culturelle, et à découpler l'activité rationnelle des réalités du quotidien, du jeu social, de la vie affective et du travail de l'imagination » (Lemaître, *ibid.*, p. 55). Est-ce le signe des prémices d'une résistance des entraîneurs à la technologie, dans le fait qu'ils la perçoivent comme la source d'une vérité trop globale et abstraite, détachée du particularisme de chaque situation, imposant ses modalités d'action et ne laissant que peu de place à la « conscience culturelle » et à la liberté de créativité, qui sont deux notions importantes dans les choix techniques de l'entraîneur sportif ? La technique sportive dans son acception technologique se coupe de la culture sportive traditionnelle, dans le sens où elle ne se préoccupe pas des intentions de l'entraîneur, de son ressenti, de son affect. Cela met en lumière deux formes distinctes associées à la technique sportive : celle scientifique et technologique, au caractère neutre, froid, mécanique et distancié, qui s'oppose à

celle traditionnelle, au caractère vivant, passionné et orienté idéologiquement et, qui reste le référent génétique du modèle technique de l'entraîneur. Cette opposition du « sensible » et de la technologie se manifeste aussi à travers toute la société.

La technique scientifique et technologique impose donc un rapport aux choses insolites se détachant du « jeu du vécu social » et de la sensibilité affective. On peut reprendre dans le domaine de l'entraînement sportif, l'analyse plus générale de Martin Heidegger sur la différenciation entre « technique traditionnelle » et « technique moderne » à travers son type de « dévoilement » : « le dévoilement qui régit la technique moderne est une pro-vocation par laquelle la nature est mise en demeure de livrer une énergie qui puisse être extraite et accumulée » (Heidegger, 1958, p. 20). L'entraîneur perçoit l'appropriation de la technique scientifique et technologique selon le « dévoilement » d'une vérité absolue, très normée scientifiquement, définie comme « l'arraisonement » « qui requiert l'homme, c'est-à-dire qui le pro-voque à dévoiler le réel comme fonds dans le monde du « commettre » » (Heidegger, *ibid.*, p. 27). Cette vision donnerait la possibilité infaillible à l'entraîneur d'anticiper son mode d'intervention (technique) avant même sa confrontation au terrain, niant de ce fait l'aspect particulier, mouvant, souvent contingent de ce dernier. Peut-on réduire l'entraînement à une science exacte, parfaitement prévisible ? N'y a-t-il pas un pragmatisme scientifique totalement détaché de l'entraîneur en tant qu'être vivant ? C'est oublier que ce dernier est en quête de « l'essence de l'agir » (Heidegger, 1983), et ne peut pas se réduire à faire appliquer seulement de façon pratique des théories validées scientifiquement. Peut-on inverser les propos de Dominique Lecourt (1993, p. 136), en se demandant si la technique était dès le début à « destination scientifique » ? Il y a dans la prescription technique de l'entraîneur, une volonté prométhéenne de réduire les contraintes générées par l'entraînement sportif.

Cette survalorisation des techniques scientifiques et technologiques qui se développe dans le domaine de l'entraînement sportif, en particulier à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, fait qu'elles deviennent « objets » de tous les efforts consentis qu'ils soient de l'ordre économique, politique ou de recherche. Mais ce développement des techniques scientifiques et technologiques semble couper la science des faits sociaux et de la culture.

Pourtant à ce sujet, Denis Lemaître nous rappelle que les cultures locales identifiées par les sciences humaines comme l'ethnologie, l'anthropologie ou la sociologie, qui sont une somme de comportements et de modes de pensée qui intègre la « culture technique », et qui, comme « objets culturels manipulables par la science pour augmenter la performance de la connaissance, ne s'opposent pas fondamentalement à l'organisation technique du monde » (Lemaître, 2001, p. 53).

La technique comme modèle de réussite incontournable focalise l'ensemble des efforts des acteurs du sport. Plus rien ne doit faire obstacle au progrès technique, et dans cette course à la primeur de l'innovation, tout élément entravant doit être impérativement écarté : « les techniques (...) Sont des jeux dont la pertinence n'est ni le vrai, ni le juste, ni le beau, etc., mais l'efficient » (Lyotard, 1979, p. 73). Tout doit être subordonné à cette vision technique scientifique, et « ce qui n'est pas scientifiquement fondé se voit socialement dépourvu de tout titre à s'imposer comme vrai » (Roqueplo, 1983, p. 69). À ce titre, toutes pensées réflexives autres, toutes préoccupations du sportif en tant qu'être vivant peuvent être perçues comme un frein à l'efficacité technique. La maîtrise du progrès technique et l'élément prédominant dans la structuration de l'entraînement, et la « causa efficiens » (Martin Heidegger), en est le maître mot. On peut noter à ce sujet, que cette volonté permanente de rationaliser scientifiquement l'entraînement est à l'image de ce qui s'est produit au début du XXe siècle dans l'« organisation scientifique du travail », « qui tend à contrôler la dimension humaine et sociale pour limiter toutes ses interférences possibles avec la rationalisation... » (Lemaître, *ibid.*, p. 71). De la même manière que l'on rationalise la technique sportive, on essaie de rationaliser l'activité intellectuelle du sportif. De nombreux modèles cherchent à interpréter la pensée, la façon d'agir ou de réagir, le comportement de l'athlète, qu'il soit individuel ou collectif : « on se rapprocherait d'un type de contrôle du comportement permettant de prendre ses distances par rapport à ces différents rôles ainsi qu'une mise en œuvre souple de normes bien intériorisées mais accessibles à la réflexion » (Habermas, *ibid.*, p. 68). Aujourd'hui, on en arrive même à travers l'imposition de modèles de référence, à déposséder en partie l'athlète de sa faculté de traitement de l'information, de sa réflexion personnelle et de sa prise de décision. Les nouvelles technologies en analyse statistique et vidéo débouchent sur « la tyrannie de la pensée calculante » (Finhielkraut, 1987, p. 147). Ce constat se manifeste dans tous les sports de haut-niveau, où la stratégie et la tactique orientées par ces nouvelles technologies et à appliquer lors des rencontres sportives, ne laissent que peu de place à l'intuition, l'initiative et la créativité pour les entraîneurs ou les sportifs. Prenons l'exemple du système d'attaque mis en place dans l'équipe de France de volley-ball des années 1990. Après analyse, les statisticiens avaient convenu que le meilleur « smash » (ou mouvement d'attaque), était de frapper la balle le plus haut possible et de viser le fond du terrain adverse. Ce système d'attaque s'était généralisé au point de devenir un stéréotype et, avait eu comme conséquence de faire perdre chez certains joueurs la capacité de voir et de choisir des solutions plus efficaces quand elles se présentaient.

Les représentations de l'entraîneur se forment sur les procédés de la rationalité technique, qui vont jusqu'à considérer l'athlète comme une simple machine à gagner qu'il suffit de bien programmer. L'emprise de la domination technique sur l'entraînement, enferme l'entraîneur et le sportif aussi bien dans un modèle d'action, que de pensée. L'efficacité sportive semble pouvoir se résumer aux choix d'un « menu technologique à la carte » censé proposer à chaque problème sportif qu'il soit humain, matériel ou bien les deux, sa solution : « l'action sur la matière n'est plus séparable de l'action sur l'esprit » (Salomon, 1992, p. 82).

De façon plus générale, dans notre société contemporaine, tous les faits sociaux sont objectivés rationnellement, ce qui contribue dans une certaine manière à évincer l'être vivant en tant que tel.

La rationalité technique intègre et se développe au sein du monde socioculturel en appliquant des principes de valeur générale à des situations particulières. Les normes techniques (sportives) tendent à effacer les initiatives personnelles, les possibilités de spontanéité créative. L'entraînement des sportifs se réduisant à l'accumulation de gestes répétitifs « calibrés » selon des modes rationnels dépersonnalisés. Dans cette acception, l'homme semble se modéliser comme pourrait l'être la machine. Les techniques sportives reposent de plus en plus sur des capacités de calcul et d'imitation d'opérations mentales conçues et décrites en amont et parfois même hors des lieux de la pratique (c'est le cas notamment de toutes les études biomécaniques réalisées en laboratoire de recherche). Dans ses prises de décision (qui semble pourtant à l'origine être le propre de chaque être humain), l'entraîneur sportif est de plus en plus orienté par « l'analyse décisionnelle » qui représente une sorte de technique normalisée et aujourd'hui de plus en plus informatisée. L'entraînement est un « projet », si loin de réhabiliter la responsabilité des entraîneurs sportifs à travers l'initiative et l'originalité, est en réalité de plus en plus calibré, prédéfini et contrôlé

« par un ensemble de normes informatisées, concernant la définition des tâches, leur classement, leur organisation, le calendrier d'exécution. Les aspects les plus humains du projet, reposant sur l'imagination, la créativité, l'initiative, la projection de soi vers ce qui n'existe pas, sont largement passés au second plan. Le projet est lui-même conditionné par les calculs et la prise en compte des réalités techniques, pour éloigner le plus possible la fantaisie. Le projet s'appauvrit en devenant « gestion de projet » » (Lemaître, ibid., p. 73).

Cet auteur pense qu'il se développe tout un ensemble de processus mécaniques abstraits, missionnés de prendre en charge la conduite de l'activité humaine, installant l'idée que les technologies sont créatrices d'intelligence, de capacité à percevoir le sens du réel et le lien entre les hommes. Toute cette réflexion nous interpelle sur le fait que si les sciences du sport peuvent en grande partie appréhender les contingences dans les pratiques sportives, elles ne peuvent tout prévoir car, il reste toujours une partie d'imprédictibilité dans les situations sportives, que seul l'entraîneur ou le sportif lui-même, « in situ », par sa faculté d'analyse, son expérience, son intuition, sa créativité et sa prise de décision, peut y apporter une solution.

Le système technique ne laisse que peu de place aux aspirations humaines, à la compréhension des comportements qu'il faut pourtant prendre en compte dans toute recherche d'efficacité : « on est contraint à réexaminer les mobiles des comportements humains ; plus précisément, la façon dont on réussit à obtenir les convergences et coordinations indispensables à une coopération efficace » (Crozier, 1994, p. 62). Le système technique a besoin de réintroduire les caractéristiques humaines dans le fonctionnement de son modèle technique, dans une préoccupation, il est vrai, plus dédiée à son efficacité et sa pérennisation que pour des raisons de valeurs humanistes. C'est en ce sens, que la « ressource humaine » est considérée comme un potentiel important du système : « la ressource humaine pertinente (...) n'est pas une collection d'individus mais une organisation, ou plutôt un ensemble de relations organisées avec une culture » (Crozier, *ibid.*, p. 32). Le système technique trouve un intérêt dans l'émancipation de l'homme, dans la mesure où le « principe d'autonomie (...) est (...) un principe fondamental d'organisation, destiné à assurer la meilleure efficacité et qui s'impose dans notre économie post-moderne » (Crozier, *ibid.*, p. 57). Cela permet à la technique scientifique et technologique souvent trop désincarnée, de recoller à l'humain en créant du sens et de l'efficacité. Mais cette émancipation humaine faite pour renforcer le système technique crée chez l'homme des conditions de plus en plus dépendantes à ce même système.

Aujourd'hui, la technique scientifique et technologique sportive est si prégnante dans le domaine de l'entraînement qu'il est difficile de la désincarner de la vision socioculturelle sportive. L'entraînement adopte une manière « technicienne de penser », mécanisée, loin de la « pensée naturelle » (comme faculté de combiner des idées émergentes, de raisonner). La technique ne cherche à comprendre, à interpréter l'homme que dans le but d'une « production » plus efficace. On ne sait jamais bien si elle est un moyen d'émancipation ou non pour le sportif qui la pratique. Cette surexposition à la technique ne freine-t-elle pas le développement général de l'athlète ? Faut-il critiquer la technique en elle-même ou l'utilisation qui en est faite ?

Pour Alain Touraine (1992, p. 137), les moyens n'étant pas viscéralement une fin en soi, la technique ne peut aliéner l'homme qu'à travers son utilisation, son dévoiement. C'est cette sur influence accordée à la technique à travers sa « raison instrumentale » qui est la cause de tous les maux, car elle écarte tous les autres modèles de pensée. L'auteur s'oppose à l'idée d'une technique comme nouvel impératif social : « la rationalité instrumentale est la plaque tournante mais elle n'est pas un principe intégrateur de la modernité » (Touraine, ibid., p. 191). Il en donne la preuve en argumentant que le professionnel n'est pas « au sommet de la société » mais « qui n'y occupe que la place moyenne qui est celle des techniciens » (Touraine, ibid., p. 191). Cette pondération de l'importance technique en général, trouve son tenant dans le domaine de l'entraînement, ou bien d'autres éléments, qu'ils soient psychologiques (motivation, concentration...), physiques (force, vitesse, endurance...), sociaux (relations humaines, cadre de vie...) ou autres (expérience, organisation, logistique, nutrition...), sont absolument nécessaires pour se hisser vers le sommet de la hiérarchie sportive.

2.4.3 Culture et technique : une relation complexe

Dans les deux sous chapitres précédents, censés appréhender pour le premier la notion de culture sportive, et pour le second la notion de technique sportive, nous sentons bien qu'il existe des rapports permanents entre ces deux idées, notamment le fait que la culture oriente le modèle technique sportif qui, en se modifiant continuellement dans les interactions humaines, fait naître une nouvelle culture sportive et ainsi de suite. Le sous chapitre à venir est une réflexion sur la complexité de la relation qu'entretiennent la culture et la technique. La culture scientifique « dure » qui semble s'imposer dans les techniques dès le XXe siècle et la Révolution industrielle, prend place peu à peu dans celle des entraîneurs sportifs, s'opposant en partie à l'importance des qualités « humaines » dans la réussite sportive de ses athlètes.

« L'opinion commune est que la vision du monde fondée sur les sciences mathématiques appliquées aux connaissances est d'ordre pratique : elle sert à la production. Elle s'oppose ainsi à l'approche littéraire des réalités humaines, qui selon ce préjugé reste dans le commentaire, le superflu » (Lemaître, 2001, p.49).

Aussi d'après Hélène Vérin, cette caractéristique récurrente cherche à « régler le divers sous l'ordre des mathématiques, fonder un nouveau savoir qui tende à réduire les qualités en quantité et aussi entreprendre, non sans violence, sur des représentations dont la cohérence s'étend de la matière à la société » (Vérin, 1993, p.179). Or ce paradigme (que l'on retrouve dans la fonction de l'entraîneur sportif) est à l'origine de l'opposition entre la « culture au sens fort » qui désigne « l'accès aux formes idéales, à l'idéalité polymorphe des universaux » et la technique qui désigne « la production comme devenir, comme mouvement accidentel, inessentiel » (Stiegler, 1996, p. 93-94). D'un côté la technique (perçue ici comme science appliquée), est un moyen d'appréhender et de normer la gestuelle de l'athlète, de la rendre beaucoup plus pragmatique, efficiente, où le calcul et l'observation ont une grande part, d'un autre côté les sciences humaines, vues sous le versant de la connaissance des différents aspects des relations et interactions entre entraîneurs et entraînés, domaine souvent considéré comme fondamental pour les différents protagonistes du sport.

On constate une incompréhension entre les sciences exactes et la culture, et, la technique semble s'étirer entre ces deux concepts divergents. La culture, comme non réductible à son acception scientifique, concerne les valeurs à travers lesquelles nous choisissons aussi notre rapport à la science. En ce sens, elle relève davantage de la communauté politique des êtres humains que de « l'espèce » comme objet de science. La science, comme discipline désintéressée, n'ayant pas d'autre but que la connaissance cohérente de son objet, se distinguant par son côté immuable, universel et apatride. Les techniques, comme produits des activités humaines, peuvent à la fois être considérées comme scientifiques dans leur structuration, mais aussi culturelles, car elles n'ont pas toujours que des considérations d'ordre utilitaire et pragmatique.

Il existe une dichotomie entre le domaine de la culture provenant d'un héritage, de l'intégration de connaissance, avec la volonté permanente de donner du « sens » à l'activité humaine, et le domaine des sciences et des techniques (scientifiques), excluant toute introspection, tout retour en arrière et tout effort d'intégration : « la science, savoir éminemment cumulatif et qui progresse toujours sur la base des acquis antérieurs, et en même temps structurellement « amnésique », parce que tout entière, est sans cesse absorbée par la lutte contre sa propre obsolescence » (Forquin, 1996, p. 19). La culture qui ne remplit pas la même charge, a propension à ignorer les aspects de la technique. La domination idéologique de la technique, l'a fait même se développer sur des terrains socioculturels appartenant à la culture traditionnelle. On s'efforce de modéliser, de quantifier, de normer et contrôler

techniquement des faits sociaux, ce qui pousse Denis Lemaître à dire que « la technique en vient même à se substituer culturellement à ce qu'elle exclut » (Lemaître, *ibid.*, p. 53). La technique elle-même devient objet de croyance mythique, évitant de fait le nihilisme qui se diffuse dans la société occidentale à travers l'idéologie du progrès.

Chaque entraîneur est le faire-valoir d'un modèle technique particulier au sein d'une véritable culture de la technique sportive qui s'impose partout dans le domaine de l'entraînement, et, dans la recherche de précision qu'ils animent, les entraîneurs sont les promoteurs d'une technique qu'ils considèrent la plus performante. L'évolution technique se donne comme critère de légitimité, l'efficacité (théorique) de l'action gestuelle sur l'efficience sportive. Elle modélise des schémas techniques comme référents temporels mouvants, qui laisse croire à une progression de manière continue sur un toujours plus de précision ou d'apports innovants, constituant la norme des actions sportives.

Cependant, la relation qu'entretient l'entraîneur sportif avec le modèle technique qui lui est référent est assez complexe. D'un côté, il en apprécie une forme certaine de cohérence, une rassurante application théorique sur sa pratique, l'image novatrice qu'elle lui procure ; d'un autre côté, elle le spolie en partie de ses initiatives, dans sa créativité propre, dans son engagement éthique à travers l'entraînement sportif. L'entraîneur sportif peut être « cloisonné » dans le choix technique qu'il a mis en place. L'exemple des sports de combat et particulièrement représentatif de cet état de fait, certains entraîneurs s'enfermant dans le modèle technique valorisant la force et l'impact physique frontal, alors que d'autres font de même avec celui valorisant la vitesse, la fluidité et l'utilisation de la force de « l'autre ». L'entraîneur en sport de combat peut alors « justifier » sa méthode en référence à un de ces modèles « reconnus », ce dernier lui enlevant cependant une part de ses possibilités créatives.

L'approche pragmatique de la technique s'impose comme référent dominant dans la conception de l'entraînement, et de façon plus générale « la technologie ne va pas cesser, à partir de la révolution industrielle, de précéder les mœurs » (Salomon, 1992, p. 91). Cette « réorientation technique » ne va pas se réaliser sans un certain malaise chez les entraîneurs, qui se ressentent comme dépossédés de leur environnement, d'une certaine part de leur prérogatives, avec l'arrivée d'une méthodologie qui « cloisonne », extérieurement dictée et ne laissant que peu de place à leurs valeurs culturelles. Cette acculturation que subit l'entraîneur à travers la seule raison instrumentale du modèle technique dominant qui s'impose à lui, est perçue comme « une défaite de la pensée » (Finkelkraut, 1987), ou plus exactement de sa pensée. Cette dernière semble avoir renoncé à une partie de ses aspirations idéologiques sur l'autel du pragmatisme technique érigé en dogme. L'entraîneur peut-il conserver une certaine

analyse critique alors qu'il peut être enchaîné corps et âme à un modèle technique ? Peut-il encore se soucier des finalités de son action ? On pourrait transformer dans ce contexte précis la citation de Jean-Jacques Salomon (1992, p. 46) en remplaçant le terme « humanité » par entraîneur : l'entraîneur peut bien se demander ce que le progrès scientifique et technique fera de lui, il oublie ce qu'il pourrait faire de lui. La technique enferme la pensée au profit d'une exigence d'efficacité pragmatique. La pensée à travers « sa réflexion sur les fins » ne devrait-elle pas précéder, orienter tout modèle technique ? La culture technique prime sur la culture idéologique des entraîneurs sportifs, et ne laisse que peu de place aux réflexions sur les conséquences humaines pour les « sportifs entraînés », d'un tel modèle de transmission de capacités. La technique peut être jugée asservissante et subalterne : « la technicité humaine conserve une unité de style dans le type des solutions qu'elle promeut et maintient ainsi la constance d'une direction » (Séris, *ibid.*, p. 172). Pour cet auteur, cela entraîne aussi comme effet concomitant l'ensevelissement irréversible d'autres potentialités, définitivement mises en sommeil, et qu'il faut prendre acte du fait que la technique est par excellence ou par définition cela même qui façonne des individus à sa mesure et qui crée les exécutants dont elle a besoin (*ibid.*, p. 146-147).

Le sportif est lui-même enfermé dans un schéma défini ici comme la structure d'ensemble d'une reproduction, d'un processus unitaire, le restreignant en partie dans les limites imposées par le modèle technique utilisé. Cela ne réduit pas seulement la technique de « l'entraîné » à l'intérieur du territoire technique proposé, mais l'oriente aussi vers une technique (celle qu'on lui impose) comme vérité unique, ce qui ne l'incite pas à s'ouvrir sur d'autres modèles, qu'ils soient techniques mais aussi idéologiques ou culturels, condition sine qua non de toute évolution et développement futur pour lui. Avec la technique, la culture sportive est en quelque sorte en déséquilibre, car elle n'est plus fondée sur des signifiants, sur un rapport au sport bien plus ouvert que la simple utilité pratique :

« la culture est déséquilibrée parce qu'elle reconnaît certains objets, comme l'objet esthétique, et leur accorde droit de cité dans le monde des significations, tandis qu'elle refoule d'autres objets, et en particulier les objets techniques, dans le monde sans structure de ceux qui ne possèdent pas de signification, mais seulement un usage, une fonction utile » (Simondon, 1989, p. 10).

Cette citation marque une opposition structurelle entre la technique reconnue à travers son utilité pratique, mesurable, quantifiable et objectivable, et la culture générale, orientée par une pensée réflexive beaucoup plus globale.

La technique fait fi des considérations de la culture à son égard, et trace son chemin avec, comme leitmotiv, « le progrès avant tout ». Pour sa part, la culture ne cherche pas à s'approprier les aspirations humaines exprimées à travers la technique, comme symbole du désir de puissance, de victoire pour l'entraîneur, d'une volonté de maîtriser à tout prix « l'objet compétition », mais aussi comme la volonté d'affranchir l'athlète d'une partie des difficultés liées à celle-ci, de lui apporter plaisir et reconnaissance à l'instar des domaines artistiques. La culture a tendance à observer le monde de la technique d'un œil extérieur, comme monde matériel, asservissant l'humain à travers ses prescriptions, se détachant de toutes aspirations, elle n'arrive pas à éclairer les réalités humaines et sportives nouvelles que le progrès déclenche :

« privé de l'apport de la régulation culturelle passant par l'intermédiaire d'une représentation adéquate des réalités techniques, le couplage de l'homme et du monde se développe à l'état isolé, de manière non-intégrée, anémique. Par contrecoup, ce développement sans régulation des réalités techniques enveloppant l'homme justifie, tout au moins de manière apparente, la défiance implicite de la culture envers les techniques ; une culture auto-justificative se développe dans les milieux humains promouvant une technique, pendant que la culture générale devient inhibitrice, mais non régulatrice, de toutes les techniques » (Simondon, ibid., p. 227).

Dans son incapacité à rendre compte du phénomène de la rationalité technique et de l'universalité des savoirs et des activités, la culture a tendance à se replier sur des repères antérieurs : « ce hiatus entre la vie actuelle et la culture vient de l'aliénation de la culture, c'est-à-dire du fait que la culture est en réalité une initiation aux opinions de groupes sociaux déterminés ayant assisté aux époques antérieures » (Simondon, ibid., p. 108). Or la technique,

« telle qu'elle est aujourd'hui, indispensable aux sciences et forte de leur concours, sans s'identifier à elles, elle peut prendre conscience d'elle-même comme volonté et pensée. Pensée technique, aussi dialectique et « imprudente » (le « pourquoi pas » de l'explorateur) que celle de la science. Volonté de technique et non fatalité ou déterminisme aveugle, puisque son histoire est celle d'un devenir rationnel,

imprévisible comme tel. Volonté, enfin, située à son véritable niveau : laissant aux agents économiques et politiques de décision toute leur responsabilité, gardant la sienne propre » (Séris, *ibid.*, p. 241- 242).

C'est une vision positive de la technique, que l'on retrouve chez Hobbes et chez Locke dans leur « maker's argument », selon lequel on ne comprend que ce que l'on fabrique et qui s'oppose à l'idée intellectualiste de l'action opératoire qui stipule qu'il faut connaître pour faire, sans pour autant retourner à la vieille opposition de l'épistémè et de la techné.

Il faut bien sûr, pour intégrer cette idée dans le cadre de notre étude, considérer que le terme « fabriqué » faisant référence à un objet technique matériel, s'applique aussi à l'organisation et la mise en place de l'objet immatériel que représente la gestuelle technique sportive.

La culture n'a pas (pour reprendre l'expression de Georges Steiner), « une conception radicalement fautive de l'interprétation et de l'herméneutique » (Steiner, 1991, p. 25) de la technique, mais se contente de lui apposer le seul versant négatif de la dichotomie optimisme/pessimisme, à l'image de Hans Jonas (1990, p. 169), qui considère qu'un progrès ou une amélioration technique est source incontournable d'apparition de nouveaux problèmes, et que dans tous les cas, il s'en faut qu'une telle solution salvatrice soit techniquement assurée. La culture, en tant que pensée réflexive, ne doit-elle pas mieux appréhender les aspirations de la technique tout en cherchant à en alerter, en contrôler les déviations possibles ? Or la culture, plus orientée vers l'exégèse sceptique de la technique, est beaucoup moins une force de proposition, « est devenue un genre avec ses règles et ses formes fixes ; elle a perdu son sens d'universalité » (Georges Steiner, *ibid.*, p. 25). Et, comme le pense Denis Lemaître, la culture est perçue comme chose du passé, car elle est débordée par les changements de la société et des mentalités dues aux avancées technologiques. Mais l'auteur s'autorise à penser que cette position n'est pas définitive, et « qu'à l'avenir, selon un mouvement de balancier, le monde de la pensée s'approprie la nouveauté technique, en rendre mieux compte, ainsi que de la place de l'homme dans ce nouvel environnement, afin de mieux réguler le jeu social » (Lemaître, *ibid.*, p. 61). Mais pour le moment, la culture est distancée, voire mise de côté des règles du « jeu social » imposées par la technique à travers les progrès de la rationalité instrumentale. La culture reste vis-à-vis de la technique « une sorte de complément, un supplément d'âme ». Ce constat semble toutefois être partiellement remis en cause aujourd'hui, par les préoccupations éthiques et environnementales qui s'établissent dans notre société.

2.4.4 Technique et culture scientifique : les raisons du malaise chez les entraîneurs sportifs

La technique est encensée pour les nombreuses valeurs qu'elle met en lumière (innovation, précision, perfectionnement...), et s'intègre dans deux composantes fondamentales de notre société, qui sont le travail et l'art. Le travail, comme la répétition d'enchaînement d'opérations gestuelles exécutées, avec abnégation, rigueur, jusqu'à la perfection ; l'art, comme beauté « adhérente » pour reprendre l'expression de Kant, où la beauté du geste correspond parfaitement à son modèle technique, puis finit peu à peu par se détacher de la finalité pour lequel il a été conçu : « la soumission aux principes de fonctionnalités, l'impératif fonctionnaliste, si l'on préfère, sont générateurs de formes et de styles, et ils en viennent à plaire, comme les beautés libres, sans concept et sans représentation d'une fin » (Séris, 2000, p. 262). Le geste technique, perd ou oublie sa destination fonctionnaliste, valorisant vitesse d'exécution et rationalité d'usage, pour devenir un objet d'art privilégiant avant tout la plastique, l'esthétisme, dans l'élaboration des formes de la gestuelle sportive. Dans l'entraînement sportif, la technique déployée va bien au-delà du simple rendement gestuel recherché : « il y a manifestement dans l'emploi des techniques un phénomène de griserie, de consommation et de dépendance » (Lemaître, *ibid.*, p. 57). L'entraîneur recherche tout autant « la beauté du geste » que son efficacité. La technique est pour lui avant toute une « image de marque ». Il n'y a pas de relation indissociable entre réalisation technique parfaite (suivant le modèle technique préétabli) et efficacité sportive. Combien de fois a-t-on déjà entendu dans les commentaires sportifs : « et pourtant le geste était parfait... », d'une action sportive qui a pourtant échoué ? À l'inverse on entend souvent : « ce n'est vraiment pas l'image du « beau jeu » mais... » Pour qualifier une victoire dans un style peu académique. La technique, à travers la gestuelle sportive, véhicule pour une part la fascination pour la magnificence et l'harmonie du modèle technique que prône l'entraîneur. Le sport, étymologiquement « desport », orienté vers la notion de ludisme, est avant tout associé à la notion du « beau jeu ». Dans cette dernière appréhension, la technique sportive n'est pas étrangère à la problématique du plaisir, et les innovations techniques sont porteuses de fantasmes et de désir. En ce sens, elle se fonde plus en termes de valeurs culturelles traditionnelles que scientifiques. Le style développé par les entraîneurs à travers le modèle technique et une véritable « image de marque » censée provoquer une fascination pour tous les adeptes : « la manipulation d'objets techniques exerce un attrait sur les individus, pour peu

qu'ils aient été initiés à la maîtrise de ces objets » (Lemaître, *ibid.*, p. 58). La technique sportive qui se présente comme un vecteur de l'efficacité rationnelle de l'action, se dévoie facilement au profit de l'art du « beau geste ». Le rêve auquel aspire tout modèle technique, est de réaliser une alchimie entre efficacité et esthétisme, mais un tel modèle représentera assurément un frein pour toute innovation technique future. On peut se demander vers quelle primauté va s'engager l'action de l'entraîneur ? Prenons l'exemple du football moderne : depuis 2008 le modèle technique du « jeu espagnol » semble s'être imposé dans tous les esprits. Un jeu « en triangle » dit court, une volonté de conservation de la balle, des passes au sol rapides, une mobilité permanente, et l'utilisation dans un minimum de temps d'un maximum de gestes techniques très orientés vers l'esthétisme. Ce modèle qui valorisait un archétype de footballeurs dits « petits et vifs », s'est maintenu jusqu'en 2013, date de l'avènement du modèle germanique (du Bayern de Munich), car il représentait un idéal type mélangeant efficacité et esthétisme visuel. Or, il semble que son efficacité ne tenait en réalité que sur une équipe de « joueurs d'exception » au sein du football club de Barcelone et de son atenant national (l'équipe d'Espagne). Ce modèle, est comme le dit l'expression « l'arbre qui cache la forêt », car toutes les autres équipes performantes de la planète se sont appuyées pendant ces années sur un modèle bien différent : rapport de forces permanent, pressions sur l'adversaire, jeu très « aérien » (utilisation fréquente du jeu de tête), contacts physiques recherchés, protection de la balle par le corps, recherche permanente de progression longitudinale (de l'arrière vers l'avant du terrain), valorisation et utilisation de toutes les opportunités offensives. Ce modèle technique qui valorise les joueurs athlétiques plutôt « grands et puissants », est principalement orienté vers l'objectif de performance sportive. De ces modèles de jeux dichotomiques, l'essentiel des entraîneurs de football se revendique de la « mouvance espagnole », mais d'aucuns seulement le mettent en place réellement. Au-delà du constat qu'il existe parfois chez l'entraîneur sportif une contradiction entre ses représentations techniques et leur mise en place réelle sur le « terrain », cela nous rappelle surtout que l'entraîneur sportif peut-être étiré entre sa sensibilité et son pragmatisme, mais que, c'est bien ce dernier trait de caractère qui semble dominant chez lui.

Cependant « le jugement esthétique » (Kant), qui considère les formes des choses de manière à en tirer un sentiment de plaisir, semble être très présent dans les déclarations des entraîneurs. Le sport-spectacle est plus propice à ce modèle, et la technique de l'entraîneur est alors promue au rang quasi artistique. Ce « beau jeu » prôné, représente à la fois une valorisation pour les entraîneurs, mais aussi en quelque sorte une absolution en cas d'échec sportif. L'entraîneur qui se focalise avant tout sur une belle technique se trouve en quelque

sorte « déporté » par rapport au monde des risques et des contingences de la compétition sportive. La technique est pour lui un « cocon » protecteur dans lequel il peut se réfugier, et par laquelle il peut se justifier, s'évader, quand la réussite sportive semble l'abandonner. La sacro-sainte incertitude du sport, et ce, quelle que soit la volonté de l'entraîneur à essayer d'en limiter objectivement la portée, le pousse à se focaliser et se réfugier d'abord derrière l'exécution parfaite d'une technique sportive, plutôt que de se centrer sur la seule notion d'efficacité. En effet, cette dernière reste aléatoire, et si elle ne vient pas, l'entraîneur n'aura aucun support échappatoire pour se justifier, ce qui n'est pas le cas s'il peut s'appuyer sur la parfaite maîtrise d'un modèle technique reconnu. Si la technique sportive est virtuellement efficiente, il lui reste encore vraisemblablement du chemin à parcourir avant qu'elle le devienne objectivement. Cependant aujourd'hui, les « enjeux financiers » sont tels en cas de victoire ou de défaite qu'ils orientent obligatoirement les entraîneurs vers une technique tournée vers l'efficience, qu'ils ont néanmoins à travers leurs représentations, beaucoup de mal à dissocier d'une technique valorisant le beau jeu. N'est-ce pas l'aveu de chercher à conserver une part de rêve dans la pratique sportive ? S'identifier uniquement à un modèle technique rationnel n'enlève-t-il pas aux entraîneurs une partie du plaisir, de la créativité et de la liberté d'expression que représente le modèle du « beau jeu » ? Les entraîneurs ne veulent pas assimiler leur modèle de jeu à un modèle technique purement mécanique. Ils ont aussi bien compris que l'homme ne réagit pas de façon aussi prévisible que la machine quand on lui applique les préceptes d'une science exacte. Ils perçoivent le rapport entre le monde technique (rationnel) et le monde socioculturel comme marqué par la désillusion :

« les reproches adressés à la technique viennent en effet en grande partie de la déformation du rapport de l'homme à son environnement naturel. Le discours amer constatant la supériorité du monde technique sur le monde socioculturel vient du fait que l'homme se trouve exclu par l'objet technique, qui de manière symbolique le dépossède de son rapport immédiat aux choses, et qu'il ne sait plus dès lors trouver sa place » (Lemaître, ibid., p. 63).

L'entraîneur se refuse de n'être que le faire-valoir, le simple exécutant d'une technique prescriptible, car c'est lui ôter en quelque sorte le fait que le sport est un art, notion beaucoup plus proche de celle du plaisir, qui reste la notion référente originelle de tout engagement dans une activité sportive. Or, le rapport de l'entraîneur à l'entraînement a profondément changé avec le développement des sciences et techniques, fondé sur l'exploitation pragmatique, à

partir de la rationalité instrumentale. L'entraînement étant devenu objet technique, les techniques se sont imposées comme outils de médiation indispensables pour l'approcher :

« dès lors l'homme ne peut plus fonder son interprétation du monde sur un rapport intuitif, onirique, esthétique ou méditatif, considéré comme non pertinent, car non efficace dans la conquête technique. Tout se passe comme si un état premier de rapport au monde, mythique ou bien réel, qui ne séparait pas les approches rationnelles des approches intuitives, imaginatives, avait été disqualifié » (Lemaître, *ibid.*, p. 64).

Gilbert Simondon considère que « le mode primitif d'existence de l'homme dans le monde correspond à une union primitive, avant tout dédoublement, de la subjectivité et de l'objectivité » (Simondon, 1989, pp.164-165), et que dans cette indifférenciation, « la pensée magique est la première, car elle correspond à la structuration la plus simple, la plus concrète, la plus vaste et la plus souple : celle de la réticulation » (*ibid.*, pp.164-165). Même si la rationalité technique sportive tend à discréditer cette interprétation de l'entraînement, cette manière d'être et de penser n'a pas disparu chez l'entraîneur, et correspond bien à une réalité anthropologique profonde. Certaines attitudes ou prises de décision chez les entraîneurs ont « témoigné », et montrent effectivement que ce type de rapport à l'entraînement n'est pas factice (le port d'objets fétiches, les rituels d'avant match...). Différentes croyances, interprétation cosmologique, pratiques individuelles non rationnelles, nous montrent, ô combien ! les entraîneurs entretiennent ce mode de rapport à l'entraînement. Or, la technique scientifique dans sa volonté de rationaliser l'entraînement, participe à disqualifier cette vision primitive de l'entraîneur, lui ôtant sa part « d'interprétation sensitive ». La figure, comme tendance d'une forme perceptive à se détacher du fond (ce qui reste non structuré par rapport à la figure) et à se constituer en structure autonome, crée une distanciation entre l'entraîneur et son entraînement. À travers la technique scientifique sportive, les éléments de l'entraînement ne sont perçus que comme des supports concrets à l'action. C'est en fixant et en argumentant l'action que la technique scientifique sportive, à travers l'entraîneur, peut servir à décrire les modes d'appropriation du réel. L'entraîneur se sent dépossédé de sa vision et de son emprise sur l'entraînement. Il s'en voit frustré, relégué au simple rôle d'exécutant d'une technique mise à sa main. Cette imposition de l'entraînement techniquement dicté, fait que l'entraîneur se désaccorde de son entraînement. C'est sur cette dysharmonie que naît le sentiment de dépossession d'une relation privilégiée empreinte de valeurs spirituelles (comme le plaisir, la

morale...). Le trouble naît des transformations qui apportent avec elles une rupture dans les représentations et les méthodes pratiques originelles de l'entraînement. Ces pratiques, qui exprimaient la complicité de l'entraîneur avec son entraînement, scellées par une tradition culturelle, reproduites de « pairs en pairs », valorisent avant tout l'entraîneur au cœur du dispositif. La technique sportive scientifique déshumanise l'entraînement, qui devient en quelque sorte un simple « protocole mécanique », bouleversant ainsi des réalités anthropologiques culturelles ou sociales et notamment les croyances, qui permettaient d'assurer les relations particulières à l'entraînement. Cette technique scientifique qui s'impose souvent aux entraîneurs, est toujours productrice d'un savoir-faire, mais les éloignent de la maîtrise intellectuelle de son objet. Elle n'est plus le fruit de leurs raisonnements, de leurs recherches, de leurs intuitions et, les privent de valeurs fondatrices. La logique de la technique est vécue comme opérant au-dessus de « l'univers » des entraîneurs, ils s'en sentent exclus, « frustrés d'un indispensable espace de consentement » (Balandier, 1994, p. 85). Dans le magistère du modèle technique, rien n'est offert pour la réalisation de l'entraîneur en tant que personne, en tant que créateur qui cherche à maîtriser les tenants et les aboutissants.

Ce phénomène aggrave son sentiment de dépossession, car soumis à des techniques de plus en plus scientifiques, son espace d'innovation n'en est que plus restreint, et il devient un simple manipulateur d'outils plutôt qu'un créateur. Sa conscience n'est plus assez vaste pour prendre en compte toutes les techniques, et l'on a l'impression que ce sont ces mêmes techniques, qui, se développant de façon scientifique, finissent par dominer l'entraîneur : « S'il s'avérait que le savoir (au sens moderne de savoir-faire) et la pensée se sont séparés pour de bon, nous serions bien alors les jouets et les esclaves (...) de nos connaissances pratiques (...) » (Arendt, 1983, p. 36). La culture traditionnelle d'entraînement n'a plus de prise sur le développement de la technique scientifique d'entraînement. La vision de l'entraînement est déformée par cette emprise technique, parce qu'elle a modifié les procédés cognitifs, les manières de penser. Par transmission insensible, l'ensemble des activités intellectuelles recopie le modèle de la réflexion pragmatique. L'entraînement est pensé uniquement en fonction de sa raison d'être, de son lien avec ce qui l'entoure, de son utilisation possible, au mépris de l'intérêt de l'entraîneur. La dimension de la méditation et de la connaissance au sens profond du terme est évacuée. La vision technique sportive à travers son caractère généralisant, affirmant et exclusif, la rend totalitaire au sens propre, c'est-à-dire décrivant et gérant la totalité de l'entraînement. Pragmatisme, rationalité, scientisme, délimitent les contours de la pensée technique, qui en s'imposant, ne laisse que peu de place à toutes autres formes de pensées historiquement centrées chez l'entraîneur sur l'empirisme, la créativité,

l'intuition. La technique a « engagé l'esprit sur la voie de la représentation - mise à disposition des choses » (Lecourt, 1990, p. 144). L'entraîneur est dépossédé de son rapport sensible, immédiat et spontané, qu'il entretenait au travers de son entraînement. Tout semble désormais quantifié, normé et instrumentalisé. Cette représentation particulière de la technique met à l'écart toute représentation générale de l'entraînement, qu'elle soit religieuse, philosophique ou idéologique. Cette « sécularisation et « désacralisation » des images du monde orientant l'action » (Habermas, 1973, p. 4), dépossède l'entraîneur de ses convictions les plus profondes, et participe à l'émergence d'un sentiment de frustration. L'entraînement est soustrait à toute forme d'interprétation onirique ou cabalistique, qui n'ont plus de raison d'être dans la manière d'appréhender le réel. Seule la lecture technique semble être en grâce dans la perception de l'entraînement.

Si l'efficacité recherchée par la technique dans l'entraînement en fait un allié bien pratique aux yeux de l'entraîneur, elle le prive d'une certaine manière d'une partie de son esprit critique et d'un regard plus personnel sur l'entraînement. Ce légitimant à travers son efficacité pragmatique, la technique renferme des formes idéologiques qui « remplacent les légitimations traditionnelles de la domination en même temps qu'elles se présentent en se réclamant de la science moderne et se justifient en tant que critiques des idéologies » (Habermas, *ibid.*, p. 34). La technique, forte de sa vision rationnelle pragmatique, s'insinue au cœur de la vision socioculturelle de l'entraînement, qui jusque-là bénéficiait d'un mode de pensée beaucoup plus éclectique.

2.4.5 Pour une réappropriation culturelle de la technique

Le corps comme objet technique doit être englobé dans toute sa réalité humaine. Il n'existe pas en lui-même, et sa technicité ne se comprend que par l'intégration qu'en fait lui-même l'athlète dans l'activité sportive. On ne peut dissocier la vision technique de celle de l'homme dans les activités humaines, et le « malaise viendrait alors plutôt du déficit d'explication ou de contrôle, des déficiences de la pensée » (Lemaître, *ibid.*, p. 76). Il faudrait réintégrer « l'humain » dans la technique, car

« l'humain (...) Ne peut être saisi et sauvé sans qu'on lui rende cette autre moitié de lui-même, la part des choses. Tant que l'humanisme se fait par contraste avec l'objet

laissé à l'épistémologie, nous ne comprenons ni l'humain, ni le non- humain » (Latour, 1997, p. 186).

Or, la rationalité de la technique, toute acquise à des fins d'efficacité, ne semble pas prête à se laisser infiltrer par la complexité de la pensée humaine, qui est perçue à ses yeux comme un frein à son développement exponentiel. Si « la technique en elle-même serait plutôt un facteur d'émancipation, en œuvrant dans le sens d'un affinement de la relation au monde » (Lemaître, *ibid.*, p. 76), son utilisation toujours « intéressée », loin d'être le fruit d'une pensée philosophique humaniste, lui confère au contraire une image d'aliénation pour l'homme. Le trait fondamental admis de la technique, comme instrument de réalisation de fins et applications pratiques d'une science moderne placée sous le contrôle et la maîtrise de l'homme, s'oppose à la vision qu'en a Heidegger, avant tout fondée sur le concept du savoir. La technique actuelle semble autonome dans son développement, elle échappe à notre volonté, à notre prise et à notre contrôle, comme un mouvement illimité où l'éventail des possibles ne présente aucune restriction : « la technique est en soi suppression des limites. Il n'y a, pour cela, aucune opération impossible ni interdite : ce n'est pas là un caractère accessoire ou accidentel, c'est l'essence même de la technique » (Ellul, 1977, p. 167). La technique est perçue comme un phénomène auto-imposé par une logique de domination où les projets semblent ouverts à l'infini. Cette autonomie de la technique comme absolutisme et emprise illimitée rencontre de nombreux détracteurs, cela étant dû en partie à un déficit d'explications du côté de la pensée :

*« il y a nécessité de mieux comprendre la technique et de réaliser son articulation avec les réalités humaines, avec notre façon spontanée d'appréhender le monde. Le développement de liens entre la vision technique et la vision culturelle doit permettre de nous réconcilier avec la technique et de lui donner le sens qu'elle n'a pas, car c'est d'un déficit de sens qu'elle souffre avant tout » (Lemaître, *ibid.*, p. 76-77).*

Il est possible de parvenir à cette ouverture

« en apercevant ce qui dans la technique est essentiel, au lieu de nous laisser fasciner par les choses techniques. Aussi longtemps que nous nous représentons la technique comme un instrument, nous restons pris dans la volonté de la maîtriser. Nous passons à côté de l'essence de la technique » (Heidegger, 1958, p. 44).

Pour Jean-Pierre S  ris (2000, p. 303), la langue naturelle est l'ultime refuge de la pens  e, et,    travers son enseignement, sa m  ditation, sa tradition ou sa transmission, est plus importante que la communication par la parole, car elle est moins soup  onn  e d'utilitarisme. Cette langue    la fois ant  rieure et ext  rieure    la technique, subsiste    travers les transformations techniques et nous permet de penser la technique moderne. La langue technique, artificielle, univoque et formalis  e, n'est que de l'information :

« l'unique caract  re de la langue qui subsiste dans l'information et la forme abstraite de l'  criture, qui est transcrite dans les formules d'une alg  bre logique. L'univocit   des signes et des formules qui est n  cessairement exig  e de ce fait assurent la possibilit   d'une communication certaine et rapide » (S  ris, ibid., p.297).

L'auteur consid  re que la langue est agress  e par la technique, mena  ant l'homme au plus interne de son essence, «    savoir dans sa relation    la totalit   de ce qui a   t  , de ce qui va venir et qui pr  sentement est. Dans sa relation au monde» (S  ris, ibid., p. 299),et que la

« tradition n'est pas pure et simple passation, mais pr  servation de l'initial, sauvegarde de nouvelles possibilit  s de la langue d  j   parl  e. C'est celle-ci qui renferme l'informul   est en fait don. La tradition de la langue est transmise par la langue elle-m  me, et cela de telle mani  re qu'elle exige de l'homme qu'   partir de la langue conserv  e, il dise    nouveau le monde et par l   porte au para  tre du non-encore- per  ue » (S  ris, ibid, p. 298).

Nous percevons bien dans l'analyse de Jean-Pierre S  ris l'importance du langage comme source de r  interpr  tation humaine de la technique, de sa possible ma  trise et r  appropriation pour l'  tre humain. Dans le cas qui nous int  resse, il nous faut chercher    comprendre l'int  r  t que repr  sente la technique pour l'athl  te. Est-ce une volont   de puissance et d'ascension sociale, un simple souhait de ma  trise (faire de la technique pour la technique elle-m  me), une recherche de plaisir, une ambition artistique... ? Dans l'entra  nement sportif, c'est bien l'  change de paroles (et la gestuelle) entre l'entra  neur et l'entra  n   qui red  finit (en tenant compte de leurs aspirations) tous les savoirs techniques    transmettre.

La technique sportive semble perçue à travers un large spectre allant de l'émancipation ou de l'accomplissement de l'athlète (maîtrise d'une discipline sportive, plaisir d'un savoir-faire, possibilité de subvenir à ses besoins...), jusqu'à sa négation pure et simple (besogne harassante et répétitive, exploitation et sur utilisation du corps humain...). La réconciliation du monde technique et du monde socioculturel ne peut avoir lieu que si la technique est avant tout au service d'un idéal humaniste. « Le sentiment du malaise et de la désillusion se transforme alors en une nouvelle attente pour l'homme, celle de régler cet environnement devenu étranger à la nature humaine pure, à la spontanéité du vivant » (Lemaître, *ibid.*, p. 77).

L'homme « maître et possesseur » d'une technique devenue plus responsable à travers l'activité humaine, laisse entrevoir une nature identique entre la technique et la culture :

« par technique au sens large et peut-être au sens vrai, il faut bien, indubitablement, entendre culture » ; ainsi « un autre point de vue philosophique sur la technique mérite d'être élaboré. Bien plutôt qu'une « culture technique » à promouvoir parmi d'autres formes de la culture plus traditionnelles et mieux reconnues, il faudrait dorénavant penser tout autrement le rapport culture/technique, et montrer en quoi il s'agit d'un seul et même phénomène » (Bernard Stiegler, 1996, p. 97-98).

Cet auteur considère d'après Denis Lemaître (*ibid.*, pp. 77-78), que « c'est dans le rapport au temps qu'il faut comprendre les différences entre la technique et la culture, et notre erreur d'appréciation ». La technique très ancrée sur un besoin de vitesse, est tendue vers la réalisation du temps réel, qui la sépare du temps de la pensée. Il suffit de comparer la vitesse d'exécution de la gestuelle sportive de compétition d'aujourd'hui, avec celle d'il y a ne serait-ce qu'une vingtaine d'années, pour s'apercevoir que cela représente l'élément principal de l'évolution technique. Les sportifs « d'avant » semblent jouer au ralenti par rapport aux sportifs de maintenant.

Une réflexion sur la dimension existentielle de la technique s'impose, si l'on veut qu'elle soit « adoptée » par la culture : « pour être justement connu, selon son essence, et droitement intégrée à la culture, la technicité doit être connue dans sa relation aux autres modes d'être au monde de l'homme » (Simondon, *ibid.*, p. 152). Comprendre la technique n'est pas seulement la percevoir comme simple fait de société, mais nécessite une véritable réflexion sur les pratiques par laquelle « l'homme peut retrouver un sens et une vue sur ce qu'il produit par ses actes » Bertrand Honoré (1990, p. 193).

La culture a du mal à justifier sa place, à imposer ses représentations du monde vis-à-vis d'une technique « décomplexée » qui a comme support, pragmatisme et rationalité instrumentale, dont il semble focaliser tout notre système de pensée. Dans sa « fin qui justifie les moyens », la technique fait naître chez la culture un sentiment de crainte, voire de rejet, plus qu'une volonté d'en appréhender le concept. Cependant « aujourd'hui les frontières ne sont plus aussi nettes, car on observe les efforts de la technique pour se légitimer comme culture, tout comme on espère une appropriation de la technique par le monde culturel » (Lemaître, *ibid.*, p. 80). La compréhension de la technique comme phénomène culturel mais aussi la possibilité pour la pensée de s'intégrer dans tout développement technique, semble des conditions sine qua non d'une association harmonieuse.

2.4.6 Manifestation et intégration de la culture dans la technique sportive

Comment la culture intègre-t-elle la technique produite par les entraîneurs sportifs ? La technique est-elle en partie la manifestation d'une culture particulière en action ? Rappelons d'abord que la culture, dans son appréhension générale, peut être perçue de façon polysémique : comme un enrichissement de l'esprit, une forme particulière du savoir, comme des représentations et des jugements idéologiques à l'intérieur d'une communauté humaine particulière, mais aussi d'après Léziart, « comme la sélection des meilleures productions de la pensée », ou encore, « comme ce que l'humanité produit en propre » (Léziart, 2009, p.16). Cette dernière acception fait dire à l'auteur que l'expérience est une « donnée de la culture », et que chaque acte humain est amené à devenir culturel. Si une culture particulière semble investir un groupe social donné, celui-ci ne peut pas être totalement hermétique à d'autres influences culturelles. L'entraîneur sportif cherche souvent un équilibre entre asseoir ses acquis culturels et s'approprier d'autres pratiques. Aussi minime soit-elle, il y a toujours une évolution dans la technique prescrite par l'entraîneur, qu'elles soient le fruit de son expérience ou de sa désaliénation culturelle.

À partir de la fin du XIXe siècle et le développement grandissant des diffusions possibles sur les méthodes d'entraînement des différents États, la multiplication des compétitions sportives, terroirs idéaux d'échanges culturels entre les entraîneurs, et la mixité sociale grandissante dans les sports à l'intérieur d'une même aire géographique, vont permettre à chaque groupe social, d'échanger, d'expérimenter et de mobiliser de nouvelles formes

d'expression. La culture se modifie donc continuellement lors de phases plus ou moins accélérées suivant le degré d'ouverture culturelle de chaque société :

« nous pensons, en effet, que les séparations entre les cultures relèvent d'une volonté d'isoler, de particulariser. Des formes de cultures différentes existent, mais l'évolution historique confirme que le brassage culturel se multiplie à mesure du progrès des moyens de diffusion et qu'elles conduisent toujours à intégrer chez chacune des particularités nouvelles. Il ne semble donc que la spécificité des cultures soit réelle mais que se crée un rapport particulier entre spécifique et universel au niveau de la culture et que chaque culture au travers de ses caractères propres intègre des dimensions de l'universalité » (Léziart, ibid., p.17).

L'auteur appuie sur un élément important de la culture, qui est sa capacité inhérente à évoluer, et qui a comme aspect essentiel « la dynamique permanente » qu'elle génère et « qui la transforme. Cette dynamique intègre des données nouvelles, assimile des avancées réalisées dans d'autres lieux, modifie les relations établies et incite à l'innovation » (ibid., p.17). Dans le même ordre d'idées, les techniques semblent aussi assujetties à une évolution permanente :

« l'histoire des techniques et celle de leurs restructurations récurrentes. Quand nous revendiquons pour des techniques coexistantes l'appartenance à une structure technique unique, nous ne suggérons pas le moins du monde qu'il y ait entre elles une ressemblance ou un air de famille. Nous ne voulons pas dire non plus qu'elles sont du même âge. Mais en occupant des lieux distincts et propres dans l'espace partout saturé du répertoire des ressources, elles s'exposent à d'éventuelles reprises, à d'éventuels transferts, qui en modifieront les conditions d'exercice en entraînant des effets en chaîne aux répercussions imprévisibles » (Séris, 2000, p. 57).

Cependant il y a toujours à un moment historique « t » une culture dominante qui forme et intègre l'entraîneur sportif à une idéologie, une méthodologie particulière.

Pour Carole Sève, les normes d'entraînement se sont souvent stabilisées, soit sous l'effet de la tradition, soit sous des effets de mode. Pour l'auteure, l'entraînement s'appuie sur des conceptions qui allient d'une part « conservatisme », consistant à entretenir des pratiques vouées par l'usage, d'autres par « crédulité », dont la tendance est de reprendre sans s'interroger sur des modalités établies par des pairs plus expérimentés :

« l'entraînement est ainsi au centre de multiples tensions : la quête d'innovation contre le poids de la tradition, la recherche de connaissances scientifiques valides contre le poids des croyances et des convictions, l'entraînement comme science contre l'entraînement comme art (ou artisanat), la formalisation et la rationalisation du processus d'entraînement contre la valorisation d'une expérience pratique permettant de s'adapter à un contexte complexe, évolutif et incertain... » (Sève, 2004, p.18).

Rationaliser totalement la pratique sportive est une utopie tant des incertitudes dans la préparation sportive demeure (fluctuations de l'état de forme et de la motivation des athlètes, degré d'investissement, effets de l'entraînement approximatifs voire parfois contradictoires, importance de l'unicité des situations vécues...). Si l'objectif des entraîneurs et une « quête permanente d'efficacité », les connaissances non exhaustives des sciences du sport, la fiabilité incertaine des résultats, conduisent souvent les entraîneurs à s'appuyer sur leurs « savoirs d'expérience », mais aussi sur des mythes, des croyances, des convictions plus ou moins partagées, constituant de fait une culture d'entraînement particulière. Pour Carole Sève (ibid., p.30-31), cette « culture d'entraîneur » accorde deux types de statut à la technique : Soit comme norme ou références maîtrisées par l'entraîneur, à faire acquérir aux athlètes. Cette technique particulière favorise la répétition, la réduction d'erreur ou d'écart par rapport au modèle de référence, et, possède une vision très « directive » du rôle de l'entraîneur à l'encontre de ses athlètes. Soit,

« la technique est davantage une réponse de compromis face à un système de contraintes. Il s'agit d'une forme instable, momentanément considérée comme la meilleure en fonction des caractéristiques de l'athlète. Les savoir-faire moteurs sont inconstants et fluctuent en fonction des situations : c'est davantage une disponibilité et une adaptabilité motrice qui sont visés que la constitution d'un répertoire. Le développement de l'athlète est alors conçu comme le résultat d'une recherche solitaire ou conjointe d'innovation et de découverte » (Sève, ibid., p.30-31).

La transmission technique est donc bien au centre d'une opposition de style entre les entraîneurs « directifs » (qui ont l'apanage de la connaissance), et, les entraîneurs en perpétuelle co-construction avec leurs athlètes. Cette relation à la technique est à la fois liée à la nature des disciplines sportives mais aussi comme le précise Carole Sève, « à leur « bain »

culturel (aspects historiques, modèles dominants véhiculés par les fédérations, statut des entraîneurs) » (Sève, *ibid.*, p.31). Ce phénomène va s'orienter dans un contexte d'influence plus large à travers les différentes cultures sportives (latine, anglo-saxonne, asiatique etc...). Cette analyse rejoint celle de Jacques Saury à propos des modalités d'intervention des entraîneurs sportifs :

« en fonction de leur culture d'entraînement et de leurs convictions, les entraîneurs développent donc différentes modalités d'aide aux athlètes. Selon certains, l'autonomie est une condition indispensable pour atteindre le haut niveau. Ils se considèrent comme des ressources pour les athlètes et les aides à trouver des solutions techniques et tactiques originales visant à optimiser leurs performances. D'autres estiment, au contraire, que les athlètes ne sont pas capables de s'astreindre seuls aux exigences de l'entraînement et qu'il faut les stimuler en permanence pour les aider à s'entraîner » (Saury, 2004, p.64).

Si pour Bouet (1997), les finalités donnent la direction de l'engagement à l'individu, elles s'expriment souvent pour l'entraîneur sportif, sous l'influence des valeurs qui sont siennes, elles-mêmes forgées dans la culture environnante. L'entraîneur valorise par exemple, à travers les sports de combat, « la discipline et le respect », mais s'engage lui-même dans ces sports parce que leurs valeurs lui parlent.

L'entraîneur qui cherche à développer la technique par une amélioration gestuelle de son sportif, n'évacue jamais totalement les dimensions contextuelles, qu'elles soient affectives, sociales, culturelles... . L'évolution technique va donc être soumise aux formes des représentations spécifiques de l'entraîneur : « ainsi, les représentations limitent d'autant plus l'évolution technique que les techniques elles-mêmes, par leur configuration, leur façon d'être appliquées et d'être transmises sont en relation avec ses représentations » (Loudcher, 2002, p.63).

Ainsi jusqu'au milieu du XXe siècle, l'application d'une technique par l'entraîneur sportif ressemble plus à un art qu'à une technique scientifique, car les croyances, les valeurs, l'esthétisme et les émotions, semblent encore déterminantes à la constitution de cette notion. Les postures physiques adoptées par les sportifs du début du XXe siècle, encouragées en cela par les entraîneurs, montrent bien à quel point « l'essence de la technique » chère à Heidegger ne répond pas seulement à une efficacité sportive, mais renvoie aussi à un niveau symbolique très ancré culturellement. Les techniques de l'entraîneur comme « objets culturels »

correspondent à des « formes sociales de la pratique. À ce titre, elles sont intégrées à des modes de vie (manière d'être, d'agir, de penser, système de valeurs propres à un groupe social » (Arnaud, 1986, p. 48). En prenant pour exemple le saut en hauteur, et plus particulièrement la création du « fosbury flop » Emmanuelle Jollivet et Luc Robène (2006, p.196) se posent la question de savoir si la création de cette méthode de saut doit être appréhendée seulement comme la réponse personnelle à un problème athlétique donné, ou si elle doit être comprise comme le produit culturel d'un système politique économique et idéologique particulier :

« ne faut-il pas ainsi saisir, pour mieux en comprendre la genèse, la manière par laquelle l'innovation technique sportive s'inscrit aussi dans un contexte social bien spécifique qui en délimite le statut culturel et en valorise politiquement et idéologiquement la portée ? » (Jollivet, Robène, 2006, p. 196).

L'étude des auteurs semble indiquer que c'est grâce à une certaine liberté accordée à Fosbury par son entraîneur, que ce dernier a pu développer sa technique. Entraîneur, qui lui-même est fortement influencé par le « système américain » mis en place, accordant un intérêt particulier aux facultés personnelles d'organisation et d'autonomie. Il faut aussi rappeler que dans la culture sportive américaine, ce sont les résultats qui sont privilégiés plutôt que la manière de les obtenir :

« nous nous apercevons souvent que les entraîneurs américains ne sont pas toujours aussi précis ni aussi « orientés vers la technique » que les entraîneurs d'autres pays et qu'ils se permettent davantage de déviations au sujet de la « meilleure » technique ou technique standard » Wagner (1973), cité par (Jollivet, Robène, 2006) .

« C'est bien cette dimension qui, a posteriori, participera à construire des représentations beaucoup plus idéologiques : intégrant les techniques sportives comme éléments structurés et structurant, Facettes emblématiques de l'ensemble culturel, social et politique qui les a produites » (Jollivet, Robène, ibid., p. 207).

Nous pouvons alors nous poser la question de savoir si la technique du « fosbury flop », mise à jour par un « homme seul », aurait pu voir le jour en URSS, dont le système sportif était plus ancré sur le perfectionnement technique que sur l'innovation, et où les entraîneurs en général, exercent un encadrement plus rigoureux sur leurs athlètes, ne leur

laissant, semble-t-il, qu'une faible marge d'initiative, image d'un modèle idéologique dominant dans toute la société de l'Union soviétique à cette époque. La réflexion faite par les deux auteurs, semble répondre par la négative à cette question :

« un début dans la discipline beaucoup plus précoce, un encadrement plus coercitif, un suivi roboratif et l'apprentissage du ventral très jeune n'auraient vraisemblablement pas conduit Fosbury vers une forme d'expérimentation ouverte, malléable, phase adaptative transitoire vers la production d'une technique singulière, produit de l'activité technique du sujet. Ce qui différencie principalement ces deux systèmes d'entraînement est, dans une certaine mesure, la marge d'initiative accordée aux athlètes américains face à l'encadrement soviétique beaucoup plus restrictif et techniquement normalisé » (Jollivet, Robène, *ibid.*, p. 222).

Cet exemple nous montre comment la prise en compte du contexte historique, des structures et de l'environnement culturel, social, économique et politique, s'avère prépondérant dans le choix d'une méthodologie didactique et pédagogique de la transmission de la technique par l'entraîneur sportif. La technique sportive promulguée par celui-ci est le fruit d'un savoir empirique accumulé dans un contexte social et culturel particulier, qui l'étire entre évolutionnisme et conservatisme.

2.4.7 La résistance au changement de la technique sportive : objet « d'intemporalité » et raisons particulières du XXe siècle

La technique est trop souvent perçue comme l'expression d'une rationalité instrumentale, comme mise en œuvre de moyens efficaces par rapport à une fin donnée, au détriment d'être perçue comme l'expression des motivations humaines, motivations qui sont souvent d'ordre beaucoup plus irrationnel (vision du monde, esthétisme...) et, de nombreux enjeux, qu'ils soient culturels, identitaires, voire politiques, participent à la diffusion des cultures et techniques sportives et à la distanciation entre cultures vécues et cultures imposées. Quel que soit son acception, la technique possède un caractère dynamique et semble en évolution permanente : « la technique n'a jamais dit son dernier mot, si l'on entend par là l'investigation tâtonnante et aventureuse, exploratrice et bricoleuse » (Séris, 2000, p. 13).

Mais parler de la technique, c'est faire référence aux techniques, « c'est-à-dire aux méthodes cristallisées de l'action sur les choses et sur les hommes, avec les médiations et les constructions sur lesquels elles s'appuient pour prendre effet » (ibid., p. 43). Pour Luc Robène, de nombreuses dynamiques de résistance au changement interviennent

« [...] au cœur des cultures techniques du corporel dans divers contextes historiques, culturels et sociaux lorsque techniques corporelles traditionnelles et techniques sportives modernes, porteuses de leurs vérités sont amenées à se heurter, à se féconder mutuellement ou à résoudre leurs antagonismes de positions par l'opposition, l'éradication, les échanges et emprunts ou le métissage »(Robène, 2006, p. 20).

Les techniques sportives sont avant tout la transmission d'un patrimoine, d'une culture, d'une identité, validés socialement. Elles se construisent à travers leurs significations historiques et sociales, puissant vecteurs de culture, de ses valeurs et de ses normes. Les aspects idéologiques sont inhérents au développement des techniques sportives à travers la constitution de savoirs particuliers et de modèles dominants que les discours et les pratiques définissent comme légitimes en fonction d'enjeux identitaires, professionnels et corporatistes, sociaux et politiques.

Luc Robène se référant à Baudrillard (1968) définit même les « effets secondaires » de la technique comme :

« la propension des objets techniques à faire sens et système signifiants au-delà de leur fonctions premières, intégrant une lecture technologique qui dépasse le plan de la fonctionnalité pour s'engager dans les champs culturel et symbolique. La technique produite, sa morphologie et sa logique de configuration, son statut culturel et social, les imaginaires auxquels elle renvoie, devient ainsi un instrument de lecture fondamental pour appréhender le développement, l'évolution et les transformations de nos sociétés modernes »(Robène, ibid., p. 21).

Pour les techniques sportives, la résistance (intemporelle) au changement, que l'on rencontre chez la majorité des entraîneurs sportifs, est avant tout due à l'écart qui sépare l'activité technique du sujet et la préconisation du travail scientifique et technique, qui cherche à valider et imposer le développement et l'ajustement de ces dernières.

Luc Robène considère que le produit d'une motricité signifiante repose sur des dispositions essentielles multiples. D'abord à travers « la dimension transmissible des techniques sportives et l'importance des cadres et conceptions de l'intervention qui leur donnent sens et leur confèrent des formes différentes de légitimité évoluant dans le temps, dans l'espace et dans le champ social » (ibid., p. 22). Cet auteur pense qu'il faut aussi considérer que les produits de la technique sont des repères historiques à travers des modèles relevant le sens de l'activité technique des hommes dans la société, insérés dans des réseaux de relations où apparaissent contraintes culturelles et sociales particulières (variété des milieux et des espaces, matériaux disponibles et supports scientifiques, règles imposées, imaginaires et normes, donnant le sens aux activités physiques et sportives...).

Il y a une interaction qui se manifeste parfois dans l'opposition, entre la technique qui s'incarne dans le sportif et l'entraîneur sportif à travers leurs activités techniques créatives et adaptatives aux situations particulières, et celle qui à travers la science se matérialise, se formalise et se modélise comme un produit technique « fini » de l'activité parfois imposée. Luc Robène considère que c'est un « passage difficile mais historiquement heuristique d'une motricité signifiante qui navigue par « révolutions » successives des modèles formels imposés par la technique légitime à l'activité technique exploratoire de celui qui agit » (ibid., p. 22-23). Cette tentative d'acculturation par la science de la technique sportive, mais aussi les jeux d'influence et de pouvoir des différents acteurs, représentent le terreau d'une résistance culturelle au changement. Cette évolution méthodologique est d'autant plus ralentie que la domination de certains individus ou groupes peut être remise en cause (Trabal, 1999). « L'évolution des savoirs relatifs à l'entraînement ne semble pas être suffisante pour expliquer à la fois l'évolution des conceptions et celle des pratiques de l'entraînement » (Roger, 2006, p. 48). Les conditions sociales, l'ancrage culturel, semblent être déterminants pour que des conceptions différentes soient à l'origine de nouvelles pratiques. L'innovation est « une histoire, celle d'un processus. Il permet de transformer une découverte, qu'elle concerne une technique, un produit ou une conception des rapports sociaux, en de nouvelles pratiques » (Alter, 2000, p.7). Cet auteur précise encore que pour passer d'une invention à une innovation cela n'a rien de mécanique, d'immédiat et de linéaire, et que les acteurs sont au cœur de l'inversion des normes, qui passe nécessairement par un « conflit avec l'ordre établi et avec les tenants de la norme » Alter (ibid., p.19). L'adoption d'un nouveau modèle d'entraînement s'initie progressivement lorsque les entraîneurs et les athlètes « parviennent à apporter un sens à l'invention initiale » (Alter, ibid., p. 69). Anne Roger (ibid., p.48) nous rappelle que cette construction de sens est favorisée à la fois par un « contexte institutionnel » et des «

changements dans les représentations ». Il existe un certain temps de latence pour que les entraîneurs et les athlètes se convertissent à un nouveau corpus de connaissances. Prenons ici l'exemple de l'échauffement : depuis toujours les athlètes ont commencé cette phase par de la course à pied. Or, les scientifiques russes ont démontré depuis les années 1960 qu'il valait mieux débiter par des exercices musculaires progressifs. Cette « nouvelle méthode » commence aujourd'hui seulement à intégrer le monde de l'entraînement sportif. Il est « impossible d'expliquer cette latence sans évoquer des résistances culturelles, [...], Rien d'autre, en définitive, ici, que le poids des modèles culturels » (Vigarello, 1988, p.122-123). Modèles culturels qui, longtemps, ont privilégié les composantes énergétiques au détriment des « sensations et perceptions » d'un modèle plus informationnel largement développé au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. C'est dans le croisement d'une approche, d'une part institutionnelle et technique, d'autre part culturelle et sociale, que peut apparaître la genèse mais aussi la fin des résistances aux innovations proposées dans le domaine de l'entraînement. Anne Roger (2006) se référant à Terral (2003) nous explique que la difficulté de diffusion de théories vers les pratiques met souvent à jour un enjeu qui dépasse la réflexion sur la nature des savoirs, et qui relève de la défense d'un territoire ou d'une « volonté de domination ». Elle évoque aussi, dans la relation entraîneurs/théoriciens et entraîneurs/athlètes, cette « incompréhension mutuelle » débouchant sur une « impossibilité de communication » qui peut prendre naissance dans la disparité « des façons de parler et de penser », qui peut faire référence à « l'incommensurabilité entre les paradigmes » signalé par Kuhn (1983). Pour Roger (ibid., p. 49) la résistance au changement est une résistance aux idées, mais aussi à la personne ou à l'institution qui les formulent, et, la transformation de pratiques relève plus d'une évolution des mentalités et des relations qui existent entre les acteurs, que de la simple transposition de nouvelles idées.

Longtemps, durant le XXe siècle, l'entraîneur perçoit l'apport des sciences du sport comme une « ingérence méthodologique », générant de ce fait des résistances à leur égard. « Ces résistances montrent finalement que les pratiques d'entraînement ne sont jamais l'application directe de théories, scientifiques ou non, mais plutôt l'expression de l'état des mentalités des entraîneurs et des conditions matérielles et institutionnelles dans lesquelles elles se développent » (Roger, ibid., p. 37). L'auteure se questionne sur l'évolution des conceptions et des pratiques d'entraînement, et sur la relation entre savoirs théoriques, scientifiques ou non, et savoirs pratiques. Pourquoi, quand un corpus de connaissances semble exister autour de l'efficacité dans la technique sportive, leur prise en compte est-elle différée ? Quelles sont les raisons « du retard à l'allumage » évoqué par Pociello (1999) ? Ce sont bien

des résistances culturelles qui viennent retarder les transformations de l'entraînement, même si elles apparaissent pourtant indispensables. Ces résistances s'appuient sur le poids des traditions et des représentations, mais aussi, sur un manque de structures sportives, institutionnelles ou médiatiques favorables à la diffusion de nouvelles connaissances sur l'entraînement. Il faudra attendre la diffusion de certaines méthodes « extra hexagonales » (quelles soient « tactiques », comme dans le football britannique, « cardio-vasculaire », comme en course à pied dans les pays nordiques ou encore « musculaires », comme dans les pays de l'Est de l'Europe) qui leur ont permis une domination sportive incontestable, pour déclencher en France une plus grande réflexion sur les facteurs de leur réussite. Cette « diffusion sportive » sera facilitée par l'organisation de nombreuses compétitions internationales de plus en plus décortiquées dans les journaux, les radios et plus tard la télévision, mais aussi comme le précise Roger (ibid., p. 38) par la mise en place dans les années 1960 d'un réseau institutionnel, favorisant le rapprochement des scientifiques et des entraîneurs sportifs, l'ensemble contribuant à la lente transformation d'idées reçues, et permettant à de nouvelles conceptions d'être mises en pratique.

Cependant jusque dans les années 1960 la formation fédérale des entraîneurs reste trop faible pour insuffler de nouvelles méthodes d'entraînement plus rationnelles et opérer réellement une transformation des mentalités. Hervet (1950) nous fait d'ailleurs remarquer le faible taux de candidats au poste d'entraîneur fédéral.

Une autre forme de résistance au changement est le fait que toutes les « nouvelles méthodes » du XXe siècle convergent vers le développement de la quantité de travail à fournir: « ce qu'il faut, c'est plus d'entraînement » Baquet (1946) ; or au début du XXe siècle la valeur du travail et des sacrifices chez les athlètes n'est pas encore perçue comme une nécessité absolue, car ils perçoivent leurs qualités sportives comme relevant, avant tout, plus de l'inné que de l'acquis.

« finalement, au-delà de la transformation du contenu de l'entraînement, ce sont les valeurs qui lui sont associées qui sont remises en cause. À l'état d'esprit amateur doit succéder un état d'esprit professionnel dans lequel la rigueur, le sérieux, la régularité ou encore l'effort doit venir remplacer le plaisir, le dilettantisme et les coups de tête. Le seul talent ne suffit plus. Idéologique du don fait place aux valeurs du travail et de la rigueur » (Roger, ibid., p. 43-44).

Mais comme le précise cette auteure, une autre résistance au changement se dessine, plus idéologique que véritablement rationnelle, à l'encontre de l'utilisation des méthodes scientifiques souvent importées au XXe siècle des pays de l'Est dans le cadre de l'entraînement. C'est le modèle de « l'athlète - machine », pur produit d'une préparation scientifique qui devient « un véritable laboratoire d'expérimentation des stéroïdes, anabolisants et autres amphétamines utilisés à seule fin d'augmenter les capacités des athlètes » (Pivato, 1994, p. 127), qui est pointé du doigt. Ces méthodes scientifiques très ancrées sur le physique de l'athlète sont affublées de tous les maux : « muscles noués, armoire à glace et tête d'oiseau, casseurs de détente » (Pichon, 1967, p. 26). Mais passé un premier temps où « dans un contexte général qui jette la suspicion sur les sciences et appelle à une meilleure considération de la personne » (Defrance, 1994, p. 129) favorisant la méfiance des entraîneurs quant aux apports scientifiques, les sciences du sport qui se structurent deviennent peu à peu des supports possibles pour ces derniers, dans le cadre de leur activité. Elles se diffusent progressivement dans toutes les structures de formation et intègrent une grande partie du « champ de l'entraînement ».

Conclusion du chapitre II :

La relation entre la culture et la technique fait l'objet de nombreux débats. La culture qui cherche à donner du sens à l'activité semble parfois dépassée par une technique pragmatique conquérante. Seule une meilleure appréhension de la technique par la culture est en mesure de laisser l'homme décisionnaire des choix techniques à mettre en place.

Si le corps lui-même est objet et moyen technique « social et culturel », la technique sportive qui se transmet par le biais de ce même corps, ne peut être que sous la même influence d'ordre idéologique. Dans le domaine de l'entraînement sportif, si la « technique scientifique » peut apporter de la « matière rationnelle » pour l'entraîneur, elle n'arrive cependant pas à représenter pour lui la référence centrale pour son « action technique ». Ce constat tient vraisemblablement aux faits que la technique scientifique ne tient pas assez compte, d'une part, des aspirations de l'entraîneur en tant qu'être « sensible et réflexif », d'autre part, qu'elle semble souvent trop détachée du particularisme de chaque situation sportive. La technique produite, son évolution, son développement et ses transformations, sont les fruits à la fois d'une logique de configuration axée principalement sur la recherche permanente d'une efficacité et, d'imaginaires ancrés culturellement et socialement. Cela reste

avant tout pour l'entraîneur sportif le produit de son expérience inscrit dans une culture déterminée.

Aujourd'hui, les enjeux économiques du sport poussent l'entraîneur sportif à rationaliser sa pratique par « l'analyse décisionnelle », qui représente une sorte de technique normalisée de plus en plus informatisée, et qui a comme conséquence une universalisation du geste sportif. L'entraîneur cherche à faire correspondre ses convictions socioculturelles aux rationalités techniques scientifiques. Ce dernier phénomène a parfois comme conséquence une divergence notable entre « modèle sportif revendiqué » et modèle sportif réellement mis en place (nous l'avons démontré dans le cas du football au chapitre 2.4.4).

Pour conclure, l'évolution des pratiques dans l'entraînement sportif ne se réfère pas toujours aux modèles scientifiques théoriques. Les savoirs mis à jour par ces derniers ne se reflètent que partiellement sur la méthodologie des entraîneurs. L'ancrage culturel, les volontés de domination, les moyens matériels et financiers, les formations et les possibilités de diffusion, ont une part plus ou moins importante dans la mise en place, ou non, de nouvelles conceptions dans l'entraînement sportif. Souvent, seule la réussite avérée d'un autre modèle sportif permet de faire bouger les lignes idéologiques et les représentations de modèles préexistants.

Le chapitre écoulé met en avant la figure de l'entraîneur technicien dit de « terrain », dont l'action et les représentations sont avant tout sous l'influence d'une société et d'une culture particulière. C'est une figure emblématique encore fortement représentée dans l'ensemble de la population des entraîneurs sportifs.

Depuis les années 1980, la professionnalisation du mouvement sportif entraîne avec elle celle des entraîneurs sportifs, ce qui a comme conséquence la rationalisation et l'augmentation du niveau des savoirs dans chaque domaine censé participer à l'efficacité sportive. Or ce phénomène a entraîné une division du travail au sein de l'encadrement des sportifs, évoluant toujours plus vers la spécialisation des tâches. Chez les entraîneurs sportifs, différentes logiques de professionnalisation voient donc le jour, et ont un lien direct avec l'émergence de certains « profils d'entraîneurs », objet qui incombe particulièrement à cette thèse. Le chapitre à venir sur la professionnalisation, et en particulier celle des entraîneurs sportifs, semble indispensable pour éclairer notre sujet.

Chapitre 3 : La professionnalisation des entraîneurs sportifs

Aujourd'hui la professionnalisation est souvent présentée comme un acte nécessaire pour s'adapter aux variations du monde du travail, que ce soit au niveau des organisations, des groupes professionnels, de la formation ou des individus. Wittorski (2007, pp. 15-23), y voit quatre « enjeux sociaux divergents » suivant qui cherche à « s'approprier » le terme professionnalisation :

- **les enjeux politiques et sociaux**, à travers une décentralisation politique, sociale et organisationnelle, qui marque une intention de responsabilisation accrue des personnes en tant que citoyens.
- **Les enjeux pour les groupes sociaux**, au niveau de la constitution des professions.
- **Les enjeux pour les organisations**, dans la recherche de professionnalisation accrue des salariés, s'inscrivant dans un contexte d'évolution forte du travail.
- **Les enjeux pour les personnes**, à travers une demande de reconnaissance de la professionnalité au sein des organisations.

Ces « enjeux » semblent largement dépasser le milieu entrepreneurial, pour s'insérer dans toutes les sphères sociales qu'elles soient d'ordre politique, économique, éducative... Et pour ce qui nous concerne, sportive.

La professionnalisation dans le domaine du sport et plus particulièrement dans celui de l'entraînement sportif, est un phénomène grandissant depuis le début des années 1980. La construction et la structuration d'un champ sportif professionnel se dessinent peu à peu au travers des formations et des savoir-faire spécifiques reconnus, du rassemblement des pairs autour d'une certaine identité de métier et d'une relative fermeture du marché du travail (Paradeise, 1998) aux non initiés. Contrairement à d'autres professions, comme celles médicales et juridiques notamment, la professionnalisation des entraîneurs sportifs ne débute pas souvent par le chemin « tout tracé » de la formation, et, l'accès aux statuts les plus reconnus sont en majorité dépendants du « passé sportif » de l'entraîneur. L'idée générale est que pour mieux comprendre le sportif il est indispensable d'avoir été soi-même sportif. De même, la reconnaissance du statut de l'entraîneur sportif est une reconnaissance plus

individuelle que collective au vu de la diversité des fonctions qu'il peut avoir, allant du simple animateur dans un milieu sportif amateur, au « coach » mondialement reconnu dans un milieu sportif professionnel. Si un processus de professionnalisation est en marche, le métier d'entraîneur sportif ne correspond pas encore à une profession suivant les différentes théories en vigueur, ces dernières pouvant cependant éclairer plus ou moins ce processus en cours.

La première partie de notre chapitre s'attardera sur des questions sociologiques et historiques générales, sur la notion de métier, de profession et de professionnalisation, permettant de fait de mieux appréhender la deuxième partie, orientée sur la professionnalisation du champ sportif et plus particulièrement sur celui de l'entraînement sportif. L'objectif général de ce chapitre est d'appliquer les théories de la professionnalisation au cas des entraîneurs sportifs pour essayer de comprendre comment elle se met en place et dans quelle mesure elles éclairent l'évolution du métier.

3.1 Spécialisation et groupement en métier : phénomène anthropologique universel

Une analyse historique semble nécessaire afin d'expliquer les origines de la division du travail, elle-même à l'origine du groupement en métier et de la « spécialisation » des tâches, premiers éléments qui précèdent à tout processus de professionnalisation.

3.1.1 Les origines de la division du travail

Il y a environ 12 000 ans les chasseurs - cueilleurs (relativement nomades) du paléolithique ont commencé à se sédentariser, donnant naissance au néolithique. Curiosité ? Envie de sécurité ? Acquisition de nouvelles connaissances techniques ? On ne sait pas exactement le choix de ce nouveau mode de vie. L'anthropologue belge Marcel Otte (2012) y voit le signe nécessaire d'une meilleure organisation au sein du groupe, de la mise en place d'une coordination collective, d'une amélioration de la communication orale, gestuelle et mimétique. L'auteur considère que, sur le plan religieux, cela se traduit par le passage d'une pratique animiste (comme religion qui attribue une âme à tous les phénomènes naturels,

cherchant à les rendre favorables par des pratiques magiques), à une religion « divine ». En effet, l'homme qui commence à maîtriser la nature en sélectionnant notamment les plantes et les animaux, s'interroge alors sur l'origine des phénomènes naturels. Il part du principe que les actions que lui-même réalise peuvent être conçues et prévues à l'avance par sa propre volonté, et interprète qu'il en va de même pour les forces de la nature. À partir de là (pour Marcel Otte), il opère un basculement d'ordre métaphysique, imaginant Dieu à son image, et développant autour de cette idée une sacralité qui contribue à le différencier radicalement des autres espèces du règne animal. L'homme s'est senti capable d'assumer son destin, cela se traduisant notamment par la fixité de l'habitat, la reproduction des ressources alimentaires, la domestication des animaux, la hiérarchisation sociale. Fait remarquable, on observe progressivement ce phénomène un peu partout dans le monde. Concrètement, pour Marcel Otte, cela se manifeste chez l'homme par une propension à accumuler des biens et des richesses qui s'étendent sur une organisation plus rationnelle de production et de distribution de la nourriture, impliquant l'adoption d'un pouvoir politique. Cette stabilisation de la société va entraîner un développement démographique, nécessitant un partage des tâches, et contribuant à une spécialisation et une hiérarchisation en « castes » (marchands, prêtres, fonctionnaires, artisans...) le tout régi par un « état politique ». Cette spécialisation qui rassemble des personnes exerçant les mêmes activités donne naissance à des groupements de métiers organisés autour de croyances, de théories et de techniques spécifiques. Ce phénomène crée un effet de synergie, entraînant une accélération du progrès technologique qui débouche sur des inventions et un perfectionnement dans les activités considérées. Un métier possède alors (dès le moyen-âge) une identité forte, et les personnes qui le composent s'attribuent des valeurs et une culture commune. Une société complexe se met en place où chacun cherche à se regrouper pour allier force et sécurité. Jusqu'au XIII^e siècle, l'église va se montrer réticente à la création de ces associations de métiers. En effet, dans son ensemble, elle ne cherche pas à valoriser le travail (hormis celui de la terre), car selon elle, les croyants doivent prier Dieu et non vivre de l'aspect matériel de la vie humaine. Pour l'église, la pratique sur « serment d'entraide » que mettent en place ces groupements de métiers, oppose une solidarité horizontale à la conception verticale de la société en trois ordres, héritière des trois « ordines » du Moyen Âge : le clergé (premier ordre), destiné à la prière ; la noblesse (ou second ordre), destinée au métier des armes ; et le tiers (ou tiers état), voué au travail de la terre pour subvenir à ses besoins et à ceux des deux autres ordres par le biais des impositions fiscales et des prélèvements en nature.

Progressivement, les principaux théologiens (notamment Thomas d'Aquin), acceptent les métiers qui ont fait la preuve de leur fonction régulatrice et qui se doublent de confréries religieuses (parfois appelées charités ou patronages), pratiquant une dévotion sincère. Chaque métier tend alors à se donner un saint patron : Saint Barthélemy les bouchers, Saint Crépin les cordonniers, Saint Eloi les métallurgistes, Saint Joseph les menuisiers, Saint Yves les avocats, etc... . L'organisation de la vie professionnelle de ces groupements de métier se double très souvent d'une organisation religieuse à travers, notamment, la collecte de fonds pour faire des offrandes à l'église, la participation aux processions les jours de fêtes religieuses, et l'organisation de l'entraide et de l'aide aux pauvres et aux malades dans la confrérie.

Dans leur ouvrage « *sociologie des professions* », Dubar et Tripier (1998) considèrent que les groupements de métier se sont organisés à l'origine suivant trois modèles distincts, modèles qui d'après Duby sont « une manière de penser et de parler le monde, [...] une certaine façon de dire l'action de l'homme sur le monde » (Duby, 1978). Ces modèles sont le reflet de formes particulières d'organisation sociale, économique et politique.

Le premier modèle que l'on retrouve en France en Espagne et en Italie se construit sur une logique corporative - étatique ; Le second modèle plus anglo-saxon, est soumis à une logique individualiste – communautaire ; le troisième modèle très « courant » dans les pays germaniques est sous l'influence d'une logique collégiale - associative.

Tout en développant sur les différents « modèles », nous essayerons d'entrevoir leurs correspondances possibles avec le métier d'entraîneur sportif.

3.1.2 Le modèle catholique des corps d'états : La profession-corps

C'est la naissance des corporations qui se développent sous l'ancien régime, en référence au corps d'état où le terme « état », « désigne, [...], Une catégorie juridique synonyme d'emplois qualifiés ou de statut professionnel... » (Dubar, Tripier, 1998, p.21), et où « le terme de « corps », quant à lui, renvoie, à l'origine, à une notion théologique essentielle dans l'histoire du christianisme, celle d'église, Corps du Christ » (Dubar, Tripier, ibid., p. 22). Dans ce modèle, la part de l'État sur la hiérarchisation et la légitimation des métiers est fondamentale.

À l'origine, le mot « corporation » est un nom féminin anglais, désignant le corps constitué, du latin médiéval « corporari », se grouper en corps; 1530. Il est défini comme un

« organisme social qui groupe tous les membres d'une même profession » (dictionnaire Larousse, 1991, p. 431). « C'est en constituant des groupements souvent d'essence religieuse-confréries, charités, patronages - qu'ils auraient inventé, dans le champ économique, la forme corporative, désignée alors par des termes divers (« guildes », ou « gildes » ou « ghildes », « métier ») » (Dubar, Tripiet, *ibid.*, p. 24). Si le mot « corporation » n'apparaît dans la langue française qu'au XVI^e siècle, elles existent pourtant en France dès le IX^e siècle et perdurent jusqu'en 1791, année de leur suppression par le décret d'Allarde de l'assemblée constituante (dictionnaire de l'histoire de France, Larousse, 2005). Durant longtemps, sont employés de préférence pour les désigner, les termes ou expressions « maîtrises », « jurandes », « arts », « corps de métier » ou, tout simplement, « métiers ». Le système des corporations de métiers s'inscrit dans le contexte d'une société qui fait peu de place à l'individu. Ce dernier ne peut avoir d'existence qu'au sein de groupes structurés, et, est donc représenté par des « corps » ou communautés. Qu'elles soient organisées par le pouvoir royal (les jurandes ou métiers jurés) ou, par les autorités urbaines (les métiers réglés, notamment les métiers de l'artisanat et marchands), les corporations cherchent à édicter des règlements destinés à se prémunir de la concurrence extérieure tout en assurant et en organisant la solidarité entre leurs membres. Dubar et Tripiet (*ibid.*, p. 25) considèrent que dès l'origine, tous ces groupements corporatifs doivent répondre en plus de la régulation de la concurrence, à quatre caractéristiques :

- un devoir d'allégeance aux autorités religieuses et royales ;
- Des dons à « l'église », l'organisation des fêtes, la gestion des funérailles de leurs membres ;
- l'organisation de l'apprentissage du métier, pour lequel l'apprenti, engagé par ses parents, signe un contrat de plusieurs années et verse une contribution au maître pour qui il s'engage à travailler contre logement et nourriture ;
- l'obligation de prêter serment quand ils accèdent à la maîtrise qui permet seule de « jouir des droits corporatifs complets » (Le Goff, 1980, p.289). Ce serment comme profession de foi marque leur entrée dans le corps, leur incorporation à l'ordre corporatif.

Pour les entraîneurs sportifs, ce lien à l'état a été particulièrement fort des années 1960 à 1990, où de nombreux « entraîneurs-cadres » sont devenus agents de l'Etat à part entière. C'est le cas notamment de tous les « corps » de métier sous l'autorité du Ministère de la Jeunesse et du Sport, comme les conseillers techniques nationaux (CTN), les conseillers techniques régionaux (CTR), les conseillers techniques départementaux (CTD), les professeurs de sport (PS), les conseillers techniques sportifs (CTS), dont l'accès est réservé

aux seuls diplômés. Chargés de mettre en place les politiques sportives publiques, ces « entraîneurs-cadres » se sont regroupés au sein du Syndicat National des Activités Physiques et Sportives (SNAPS). Ces métiers trouvent une analogie à la « profession-corps » originelle, dans le fait que la part de l'État sur leur hiérarchisation et leur légitimation est primordiale.

3.1.3 Le modèle collégial germanique et l'éthique puritaine : la profession-confrérie

Dubar et Tripier se référant à la thèse de l'historien, philosophe et juriste allemand Von Gierke et à celle de Max Weber sur le « modèle collégial », considèrent que c'est un « mode spécifique de domination » qui combine « un idéal aristocratique élitiste avec une forme religieuse égalitariste (monastique ou simplement communautaire) » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 37). Selon ses auteurs, deux caractéristiques majeures le différencient du modèle catholique du corps d'État :

- premièrement, « la profession est une communauté de pairs qui se dote de ses propres règles, sans intervention de l'État » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 38). Quelle que soit la forme juridique qu'elle prend (confraternité, collège, association ou ordre), l'organisation professionnelle doit préserver son autonomie vis-à-vis de l'État.
- Deuxièmement, « chaque membre du groupe est directement en contact avec Dieu et doit chercher personnellement sa propre voix de salut. C'est pourquoi l'adhésion volontaire à la profession est un trait essentiel du modèle » (*ibid.*, p. 38).

Contrairement au modèle des corps d'état, ce modèle laisse une place importante à l'individu en tant que tel. Il est le résultat de l'articulation entre « l'auto-organisation collective et l'exigence d'autonomie individuelle » (*ibid.*, p. 38).

Nous pouvons noter à ce sujet, qu'il n'y a pas de correspondance particulière entre ce modèle et celui des entraîneurs sportifs si ce n'est le fait que, jusqu'au milieu du XXe siècle, leur organisation professionnelle reste très indépendante de l'État. En effet jusqu'à cette période, l'État n'a pas encore pris toute la mesure de l'importance politique et économique de développer le sport, et laisse de ce fait l'ensemble des entraîneurs sportifs s'organiser dans le secteur privé et fédéral.

3.1.4 Le modèle libéral : la profession-illégitime

Dubar et Tripier considèrent que c'est un modèle qui intègre en son cœur « le marché économique et la démocratie politique », et, « qui constitue à la fois une mise en cause radicale des coalitions corporatives et une radicalisation de l'individualisme protestant » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 15). Le libre marché et le pouvoir législatif (élu par le peuple) doivent être les seuls guides de toutes les orientations économiques et politiques. Ce modèle est censé permettre à chacun de conserver un droit de jugement non assujéti aux groupes de pressions corporatistes.

Ce modèle est très représentatif pour les entraîneurs sportifs issus du milieu « du sport professionnel ». À l'instar des sportifs professionnels, les entraîneurs deviennent eux aussi des valeurs marchandes et, négocient très souvent leurs services aux clubs les plus offrants.

3.2 Métier et profession

Appréhender la notion de professionnalisation, dans toute sa complexité, nécessite au préalable d'argumenter sur les notions de métier et de profession, en commençant par éclairer les points communs et les distinguos.

3.2.1 Métier et profession : Points communs et distinguos

Avant d'analyser sur quoi sont bâties les entités « métier » et « profession », il nous semble bon de rappeler que dans le langage usuel « administratif » mais aussi « courant », ces deux termes sont utilisés comme synonymes (même si le terme « profession » semble exprimer une certaine solennité que ne dégage pas le terme « métier »). Le distinguo entre les deux termes semble être surtout le fruit de l'analyse historique réalisée par la sociologie des professions. Quoi qu'il en soit « toute profession est un métier, mais tout métier n'est pas une profession. En schématisant, on peut donc se représenter les professions comme un sous-ensemble des métiers » (Perrenoud, 1999, p. 131). Métiers et professions semblent posséder une base commune, à savoir des compétences spécifiques et reconnues socialement, ainsi que

l'exercice d'un contrôle à l'accès au métier, grâce à la légitimation de la capacité à maîtriser le contenu de la formation et les compétences requises (Latreille, 1980). La profession se distinguerait à première vue d'un métier par une structuration et la reconnaissance particulière d'un champ professionnel. Vu sous cet angle, seule une petite « élite » parmi les entraîneurs sportifs semble pouvoir appartenir à une profession, celle intervenant dans les sports professionnels.

3.2.2 Le métier : étymologie et définitions

Le nom de genre masculin « métier » est polysémique ; nous ne garderons que les sens présentant un intérêt pour notre étude, et ce, grâce à une synthèse réalisée sur plusieurs dictionnaires (Larousse 1991,2006 ; Le Robert 2006,2007, 2009).

Selon l'étymologie, le mot « métier » apparaît au Xe siècle (vers 950), comme «mistier » qui est un service, un office, un besoin, une fonction que l'on remplit et, qui est la contraction du latin « ministerium » (ministère), altéré en « misterium » et influencé par « mysterium » (mystère). Au Moyen Âge, le « métier » est très lié à des pratiques religieuses, et, les croyances populaires attribuent à certains artisans des pouvoirs et des secrets particuliers, d'où le mot « mysterium ». Aussi, « le latin ministerium, qui a donné ministère, vient lui-même de minus, le moins, l'inférieur. L'étymologie du mot met en évidence une certaine connotation péjorative de l'activité concernée » (Wittorski, 2007, p. 69).

Dans sa définition le nom « métier » présente différentes acceptions :

- 1, genre d'occupation manuelle ou mécanique exigeant une formation, et qui trouve son utilité dans la société (art, industrie, corporatisme...). Les corps de métiers.
- 2, genre de travail, occupation reconnue ou tolérée par la société (activité licite), et dont on tire des moyens d'existence (profession, gagne-pain, boulot, job, carrière).
- 3, occupation permanente qui possède certaines caractéristiques du métier (fonction, rôle, condition). Exemple : le métier de parents.
- 4, savoir-faire, habileté technique résultant de l'expérience, d'une longue pratique (avoir du métier).

Être entraîneur sportif est aujourd'hui reconnu comme un métier à part entière, aussi bien par « l'occupation » souvent permanente que cela oblige, que par la reconnaissance d'un savoir-faire, d'une habileté technique résultant de l'expérience.

3.2.3 Le métier sous l'éclairage de la sociologie

Déjà en 1893, dans son ouvrage « *de la division du travail social* » Durkheim attribue la naissance de nouveaux métiers au processus de spécialisation de plus en plus fine des activités sociales. À cela, s'ajoute (pour lui) dans une logique très darwiniste, l'idée que l'intensification de la concurrence entre métiers semblables ou proches, dans une lutte pour leur survie, produit la division du travail. Dans ces conditions, les métiers ont la nécessité d'évoluer ou de se transformer pour ne pas disparaître, ce qui les amène à de nouvelles spécialisations. Ces dernières sont à la fois les conséquences d'une lutte pour la vie et les moyens sociaux de la préserver, permettant de se délester des tensions provoquées par la concurrence.

Si la division du travail peut être perçue à travers une spécialisation due à la concurrence, d'autres facteurs sont à mettre sur l'autel de ce processus.

- **Le facteur technique** : avec l'invention ou le développement de procédés ou de machines qui vont nécessiter la maîtrise de savoirs et savoir-faire techniques à travers une spécialisation en métier.
- **Le facteur économique** : car toute activité est assujettie à un certain seuil de rentabilité pour qu'elle se transforme en véritable métier. Celui-ci doit être un moyen de subsistance pour tous ceux qui l'exercent.
- **Le facteur social** : nombre de métiers répondent à des attentes sociales, indépendantes à première vue des considérations économiques ; c'est le cas notamment de tous les métiers de « service public », qui eux aussi sont enclins à la spécialisation. On peut même considérer que les facteurs sociaux sont primordiaux, car tout métier semble plus ou moins répondre à un besoin social identifié, au sein d'un contexte social et culturel particulier. Aujourd'hui cependant, un « bémol » peut être mis sur ce facteur de « besoin social », car, dans notre société ultra-consommatrice, ce n'est parfois plus le besoin qui crée l'emploi mais bien l'emploi qui semble à l'origine de la création du besoin. C'est le cas notamment de tous les métiers d'ingénierie de conception dans le domaine du jeu.

La naissance d'un métier peut être perçue comme un processus social. Quelle que soit la logique qui a entraîné son émergence, les individus qui composent un métier, sont à la fois fédérés par celui-ci, mais participent aussi à son évolution. Dans une vision plus « interactionniste » que « fonctionnaliste », Geneviève Latreille (1980) parle du métier

comme d' « un construit social non déterminé ». La diversité des modalités sociales à l'origine de l'émergence d'un métier ne permet pas de les fonder dans un modèle théorique unique.

Tourmen (2007) se référant aux travaux de Latreille (1980), considère que tout métier se construit autour de trois facteurs spécifiques :

- l'existence d'une formation spécifique ;
- la reconnaissance du métier par autrui ;
- le regroupement des personnes concernées.

« À partir du moment où des acteurs occupant certains postes se regroupent pour définir et défendre leurs rôles, débattent et tentent de stabiliser des savoir-faire spécifiques, encadrent ou cherchent à encadrer l'accès au marché du travail et revendiquent une identité spécifique, se la reconnaissent entre eux ou cherchent à se la faire reconnaître, on peut alors parler de métier » (Tourmen, 2007, p.19-20).

Aballéa (1998), dans une définition du métier qui se rapproche plus de celle de la profession, le considère comme une activité assujettie à cinq critères :

- elle a un objet spécifique ;
- elle est pratiquée selon les règles de l'art, c'est-à-dire reposant sur un savoir constitué et validé, une « qualification », en rupture plus ou moins grande avec le savoir profane;
- elle est mise en œuvre selon des règles normatives reconnues et « publicisées », une « déontologie » ;
- elle dote ceux qui la pratiquent « d'un titre et d'un statut distinctifs » qui leur permettent de s'identifier collectivement et d'être identifiés, d'être distingués des non-professionnels qui travaillent sans titre et sans label ;
- elle donne des garanties techniques et morales à leurs clients, justifiant ainsi une large autonomie d'intervention et un accès privilégié au marché qui peut aller jusqu'au monopole.

Ces deux définitions du « métier » ne répondent cependant que partiellement à celle qui pourrait caractériser le métier d'entraîneur sportif, du fait qu'il n'existe pas, comme semble le suggérer Tourmen, une formation spécifique, mais de nombreuses formations possibles pour y accéder (voir le chapitre 3.5.3.2.2 et 3.5.3.2.3) et que, la « déontologie » mise en avant par Aballéa n'est pas une caractéristique particulière au métier d'entraîneur sportif.

Le métier d'entraîneur sportif pourrait être défini comme un regroupement de personnes autour d'une activité de travail identifiée, dont la société en reconnaît l'existence, qui se « produit » et se transmet à travers des règles techniques et morales, des codes sociaux, qui entraînent une identité forte entre ses membres, qui se manifeste à travers des savoir-faire et savoir-être particuliers.

3.2.4 La profession : étymologie et définition

Le terme « profession » est apparu vers 1400, du latin *professio*, -onis, « déclaration, déclaration publique, action de se donner comme ». Il possède deux acceptions ; tout d'abord c'est une déclaration ouverte, notamment comme « profession de foi » ; ensuite, un sens qui nous intéresse plus particulièrement, apparu au XVe siècle, et regroupant deux critères :

- une occupation déterminée dont on peut tirer ses moyens d'existence, qu'elle soit un métier, une fonction, un état ;
- un métier qui a un certain prestige par son caractère intellectuel ou artistique, par la position sociale de ceux qui l'exercent.

3.2.5 Les critères qui différencient la profession du métier : ou la genèse du terme « profession »

Avant d'appréhender la « profession » à travers les différentes théories de la sociologie des professions, essayons d'aborder les critères de différenciation entre métiers et professions à l'origine de ces dernières.

Une nuance d'abord religieuse :

« Spontanément, le mot profession (origine religieuse, professer : porter en avant la parole, déclarer publiquement sa foi) se distingue du mot métier (« ministérium », être au service de) [...] » (Wittorski, 2007, p. 69). En France, jusqu'à la fin du Moyen Âge, il y a une différence entre les personnes qui appartiennent à un corps de métier ayant effectué une profession de foi et les autres métiers. À l'origine, le concept de profession dériverait de cette

profession de foi à accomplir. Durkheim parle de séparation entre les activités réservées au sacré, bénéficiant d'un statut à part, d'un traitement particulier, et les activités dites « profanes ». Boudard considère que les professions semblent d'abord se distinguer des métiers par le fait qu'elles sont professées à partir de déclarations publiques, et non par simple apprentissage imitatif. Pour cet auteur, le fait d'être amené à expliciter ses pratiques aurait pour effet de déclencher « un processus de rationalisation discursive et à la constitution d'une base de savoirs qui s'autonomise peu à peu de la pratique » (Boudard, 2011, p. 60). L'université du Moyen Âge va être le lieu désigné de ce processus d'acquisition et de transmission, et contribuera vraisemblablement à différencier les professions des métiers, par son intellectualisation.

Une nuance liée à l'intellectualisation du savoir et du travail :

L'essor des universités a conduit à distinguer les nouveaux métiers intellectualisés en son sein, des autres métiers dits manuels. Dans son ouvrage « *The Rise of Professionalism. A sociological analysis* », Magali Sarfatti Larson (1977) décrit le rôle fondamental des universités moyenâgeuses dans la distinction entre les professions (*learned professions*) et les métiers (*craft guilds*). Il y a donc une spécification historique apparue au Moyen Âge, qui opposa les arts mécaniques (métiers) et les arts libéraux (professions intellectualisées) : « les professions relevant des septem artes liberales qui s'enseignaient dans les universités et dont les productions appartiennent plus à l'esprit qu'à la main [...], les métiers relevant des arts mécaniques où les mains travaillent plus que la tête [...] » (Dubar, 2000, p. 34). Cette différenciation se développe progressivement vers le XIIe - XIIIe siècle autour du prestige des professions par rapport aux métiers. La détention et la revendication de savoirs intellectuels approfondis et officiellement reconnus vont affecter aux professions des formes particulières de considérations sociales. Les professions vont alors obtenir des droits particuliers, comme notamment « *licence* » et « *mandate* » (Hugues, 1958) pour avoir le droit d'exercer, favorisant ainsi la fermeture du marché du travail dans le domaine concerné, mais aussi la reconnaissance d'un droit à accéder à des niveaux relativement élevés de rémunération.

Une division hiérarchique du travail s'établit sur la dichotomie (manuel/intellectuel), s'inscrivant de fait dans une hiérarchie sociale. Les métiers « physiques » sont entachés d'une dévalorisation :

« une nouvelle frontière du mépris s'installe, [...] favorisée par l'extrême morcèlement des métiers [...], une discrimination rejette au bas de l'échelle tisserands

et plus encore foulons et teinturiers dans le textile, savetiers au-dessous des cordonniers, chirurgiens et barbiers-apothicaires au-dessous des médecins, médecins de plus en plus livresques, laissant la misérable pratique aux vils praticiens. [...] si le travail en soi n'est plus la ligne de partage entre catégories considérées et catégories méprisées, c'est le travail manuel qui constitue la nouvelle frontière de l'estime et du mépris » (Le Goff, 1977, p. 106).

Une grande partie des entraîneurs sportifs reste avant tout des manuels, car ils doivent organiser au jour le jour sur le « terrain » des séances d'entraînement nécessitant la mise en place de matériel sportif.

Les professions, quant à elles, forment l'« élite » du travail, car elles sont reconnues hautement qualifiées, relativement autonomes et généralement protégées par la loi.

Pour Wittorski (2007, p. 69), cinq dimensions opposent la profession au métier :

- le mot profession est d'apparition plus récente en lien avec des enjeux sociaux particuliers ;
- la nature du savoir, acquis sur le terrain par la pratique pour les métiers, et théoriques ou techniques de haut niveau pour les professions ;
- un processus de formation, court pour le métier, plus long et structuré pour la profession ;
- l'opération de travail est plus intellectuelle pour les professions ;
- la nature du contrôle de l'activité est imposée de l'extérieur pour les métiers, alors qu'elle est autonome et possède une déontologie spécifique choisie par et pour les professions ;
- la légitimité sociale est plus forte pour les professions.

De son côté, Tourmen (2007) ne cherche pas à opposer les deux termes, mais affuble certains critères au métier lui permettant de se « prétendre » profession :

- une structuration forte de l'accès au marché du travail (fermeture) que ses membres contrôlent ;
- une identité largement revendiquée et reconnue socialement ;
- des savoir-faire spécifiques bien identifiés.

Chez les entraîneurs sportifs, l'intellectualisation du savoir est loin d'être un « gage » de réussite professionnelle (la plupart des entraîneurs de haut niveau sont d'anciens sportifs de haut niveau). Nous ne voulons pas dire par là que le sportif de haut niveau n'intellectualise pas, mais que son savoir accumulé dans le domaine de l'entraînement sportif est plus le fruit

d'une pratique antérieure de l'activité elle-même, que d'une formation dédiée à organiser cette activité. L'intellectualisation du savoir n'est que la conséquence d'une obligation de diplôme pour encadrer. Par contre, il y a une progressive intellectualisation du travail des entraîneurs dits « professionnels », qui se détache progressivement du « terrain », pour développer des compétences de plus en plus managériales ou stratégiques. Cela s'explique par la prise de conscience par les clubs sportifs de l'intérêt de développer dans un but d'efficience ces dernières qualités chez les entraîneurs sportifs et, cela se manifeste notamment par la multiplication d'entraîneurs sportifs spécialisés au sein des « staffs » (techniciens de « terrain », stratèges, managers...).

Nous venons d'appréhender les notions de métier et de profession, il nous semble maintenant souhaitable de s'attacher aux différentes théories émises à ce sujet, par la sociologie des professions.

3.3. Les différentes théories émises par la sociologie des professions et leurs pertinences pour les entraîneurs

Dubar et Tripier (1998), considèrent que les trois modèles (la profession-corps, la profession - confrérie et la profession - illégitime) sur lesquels semblent s'organiser les métiers dès le moyen âge, ont une influence sur les théories élaborées par les sociologues qui ont cherché à analyser et à comprendre les mécanismes d'émergence des professions. Ses auteurs notent toutefois, que les théories sociologiques ne se réduisent pas à des transpositions rationnelles et modernes de modèles idéologiques anciens :

« les théories fonctionnalistes, par exemple, si elles partagent le même point de vue, (celui de la reproduction de l'ordre social), ne développent pas les mêmes concepts selon qu'elles s'appliquent à des sociétés structurées en corps, comme en France, où des sociétés à dominante libérale, comme aux États-Unis. Durkheim ne dit pas la même chose que Parsons » (Dubar, Tripier, 1998, p. 16).

En effet, si chez Durkheim les groupes professionnels peuvent englober toutes les activités économiques, et l'ensemble des catégories de travailleurs, chez Carr-Saunders et Wilson, les professions sont limitées à des entités particulières qui se distinguent des simples

« occupations », alors que chez Parsons, les professions se distinguent en tant qu'organisations autonomes du monde des affaires, de l'administration et des emplois ordinaires. Pour Dubar et Tripier (ibid., p. 68), le terme même de « fonction » a une acception différente suivant le regard des sociologues « fonctionnalistes » qui le décrivent.

3.3.1. La théorie fonctionnaliste

La naissance du fonctionnalisme :

Avant d'être une théorie sociologique majeure du XXe siècle qui appréhende les sociétés à partir des professions, censées assurer leur stabilité et structurer les comportements individuels au travers de rôles et statuts, le fonctionnalisme est une théorie anthropologique énoncée par Bronislaw Malinowski, qui met en avant l'importance de la « fonction » dans une société. Cet auteur cherche une troisième voie aux théories anthropologiques alors dominantes, l'évolutionnisme, qui considère que les pratiques dans une société sont le résultat de son évolution, et le diffusionnisme, qui considère que les pratiques résultent d'emprunts culturels aux autres sociétés. Pour ce faire, il formule le fait qu'une société ne doit pas être analysée à travers son histoire, mais à travers son fonctionnement, qui correspond à des besoins humains. Une même mise en rapport des notions de fonction et de besoins se retrouve dans l'œuvre d'Émile Durkheim, ce qui en fait aux yeux des sociologues le père du fonctionnalisme. En effet, Durkheim considère que la société capitaliste est une société anémique, qui ne peut résoudre ce « problème » que par la mise en place de groupes professionnels (notion de fonction), afin de créer entre les individus qui les composent une identité commune, valorisant des relations de solidarité et des valeurs éthiques. On peut noter à ce sujet que, pour Durkheim, on doit passer d'une solidarité mécanique (modèle des corporations d'autrefois), axée sur la proximité, la ressemblance et le partage d'une histoire et de valeurs communes au métier exercé, et où, les comportements sont collectifs et les activités de travail faiblement différenciées, à une solidarité organique (les groupes professionnels modernes), définie par l'interdépendance et la complémentarité de l'ensemble des métiers. Ces groupes professionnels sont pour Durkheim censés répondre à des attentes de la société (notion de besoin). Il voit donc à travers la mise en place de groupes professionnels (qui va bien au-delà des simples professions), une façon de réguler à la fois l'activité économique et la vie sociale. Cela permet, selon lui, de régler le problème de l'individualisme dans la société

capitaliste. Pour renforcer cette idée, il va jusqu'à imaginer une forme d'organisation politique basée sur la coopération entre les métiers, avec une assemblée nationale organisée par les groupes de métiers.

Pour Durkheim, les groupes professionnels sont des entités indispensables, intermédiaires entre l'individu et l'État, ayant comme fonction le maintien d'une cohésion sociale.

Ces thèses de Durkheim (1893 et 1902), exprimées dans son ouvrage « *de la division du travail social* » vont inspirer les différents sociologues fonctionnalistes anglo-saxons, dont les plus éminents sont : Carr-Saunders, Wilson, Parsons et Merton. Il existe cependant parmi ses membres, des positions et des objets d'étude relativement différents à propos de la vision fonctionnaliste des professions.

Carr-Saunders et Wilson s'attachent principalement à expliciter la naissance des professions, et en quoi elles se distinguent des « occupations » ordinaires.

Parsons construit sa théorie générale de l'action sociale ou « méta - théorie fonctionnaliste » (Dubar, Tripier, 1998, p. 81), sur l'idée que les professions incarnent le modèle de la société sociale moderne, se différenciant de l'activité purement économique et de l'activité administrative et bureaucratique. Il vise à décrire un mode de fonctionnement idéal, celui d'un système ou d'une rupture fonctionnelle.

Merton a un « fonctionnalisme » plus modéré, déjà à mi-chemin vers les interactionnistes, car il valorise l'importance de l'empirisme dans la sociologie, et cherche à produire des théories de « moyenne portée », c'est-à-dire soutenues par des observations limitées à un domaine restreint de la vie sociale. Il réfute la vision globale et trop intégrée de la société, selon laquelle la culture doit être considérée comme un ensemble unifié. À l'instar des interactionnistes, il note que les sociétés modernes sont pleines de contradictions et de groupes sociaux en désaccord. Pour lui, il n'y a pas de mode de fonctionnement idéal, car il existe toujours des pratiques dites « dysfonctionnelles », c'est-à-dire perturbant le fonctionnement d'un système social.

Pour Dubar et Tripier (ibid., p. 68), il existe cependant dans la théorie fonctionnaliste « un ensemble de propositions de base, communes », sur au moins les trois points suivants :

- le développement des sociétés modernes, passe par le développement, la restauration et l'organisation des professions ;
- les professions assurent la fonction essentielle de cohésion sociale et morale du système social ;

- les professions représentent une alternative à la domination du monde des affaires, du capitalisme concurrentiel et de la lutte des classes.

On peut noter, qu'à l'exception de Merton, les fonctionnalistes analysent les groupements professionnels à travers leurs fonctions macro sociologiques qu'ils remplissent vis-à-vis de la société.

Dans quelle mesure peut-on regarder les entraîneurs sportifs sous l'angle du fonctionnalisme ?

Nous pouvons considérer que la plupart des entraîneurs sportifs remplissent des fonctions d'utilité publique. La première d'entre elles est hygiénique, car ils sont des encadrants de l'activité physique et sportive reconnue comme favorable à la santé. La deuxième est sociale, l'entraîneur pouvant favoriser l'intégration sociale en développant le niveau sportif de ses athlètes, ce qui permet à certains d'entre eux de vivre de cette activité. La troisième est (d'essayer) d'inculquer des valeurs morales à leurs athlètes. La dernière est politique et économique, car en favorisant le développement du sport, l'entraîneur contribue dans une petite mesure au rayonnement politique et économique d'une nation.

3.3.1.1 Analyse des critères de définition des professions dans la tradition fonctionnaliste

Les fonctionnalistes vont, dès le début du XXe siècle, se pencher principalement sur certaines professions qui ont obtenu des avancées importantes en termes de statut et de reconnaissance. Ils vont plus particulièrement s'attacher à deux ensembles de professions qu'ils considèrent comme des « modèles », du fait qu'elles soient à la fois libérales, intellectuelles, de service, et, considérées de haut niveau : ce sont celles du droit et de la médecine. Elles sont les seules qui représentent à leurs yeux le modèle d'une profession aboutie.

Flexner (1915) est l'un des premiers à avoir proposé une définition « canonique » de la profession, à travers six caractéristiques communes.

- Les professions sont intellectuelles et permettent de grandes responsabilités individuelles ;
- leurs actions sont orientées par un savoir théorique scientifique ;
- elles comportent des applications pratiques et utiles (notion de service) ;

- elles se basent sur un enseignement formalisé ;
- elles s'auto organisent à l'intérieur de l'association ;
- leurs membres ont une motivation altruiste.

Goode (1957) voit en la profession une sorte de communauté qui se caractérise par certaines modalités :

- la profession prodigue une longue éducation à ses membres et possède un système d'expertise fermé qui est le seul apte à former et certifier ceux-ci ;
- ses membres qui possèdent des valeurs communes, sont liés par un fort sentiment d'identification peu propice à un « turnover » hors de la profession et, la communauté qu'ils forment se « reconstitue » en instituant des systèmes d'initiation à la profession, permettant de contrôler le flux des entrants et de les socialiser correctement ;
- il y a peu de distinction des rôles entre ses membres et ils emploient dans le champ professionnel un langage spécifique hermétique pour l'extérieur ;
- la communauté qui exerce, si nécessaire, son pouvoir sur ses membres a des limites sociales assez bien définies qui se réfèrent à un idéal de service à la société.

D'après Dubar et Tripier (1998, pp. 79-80), Carr-Saunders et Wilson définissent les professions (en reliant les trois éléments clés du professionnalisme), comme suit : « les professions impliquent une technique intellectuelle spécialisée, acquise au moyen d'une formation prolongée et formalisée et permettant de rendre un service efficace à la communauté » (Carr-Saunders, Wilson, 1933, p. 284).

D'après ces mêmes auteurs, Willensky (1964, p. 139), définit des critères plus limitatifs pour l'accès au statut de professions en considérant qu'elles doivent être exercées à plein temps, comporter des règles d'activité et avoir établi un code de déontologie, comprendre une formation et des écoles spécialisées et posséder des organisations professionnelles, et enfin, comporter une protection légale du monopole.

Wittorski (2008), expose trois critères qui peuvent définir les professions dans le modèle classique anglo-saxon :

- la spécialisation du savoir ;
- une formation de haut niveau ;
- un idéal de service.

Pour cet auteur, la thèse fonctionnaliste limite les professions à celles dites « libérales » qui sont au service des personnes pour le bien commun et, possèdent quatre dimensions : une base de connaissances, un intérêt général, un code éthique et un objet de rétribution.

Que peut-on extraire de toutes ces définitions censées caractériser une profession au sens fonctionnaliste du terme quand il s'agit de les confronter au métier d'entraîneur ?

Très peu d'éléments, si ce n'est le fait que ce métier peut s'enorgueillir d'être utile à la société au vu de ses missions d'éducation et de formation sportives.

3.3.1.2 Les « critiques » adressées au fonctionnalisme

La première critique que va subir la sociologie fonctionnaliste est qu'elle s'est trop centrée sur la définition d'un idéal type de profession, ne pouvant de fait s'appliquer presque exclusivement aux professions médicales et juridiques, très centrées sur un modèle professionnel lié au prestige (Chapoulie, 1973, p. 93). Il existe aux yeux des fonctionnalistes une sorte d'essentialisme de la profession, qui sépare par nature les différentes activités de travail. C'est un modèle qui ne voit pas assez l'écart qui existe toujours, entre l'activité réelle qui s'exerce au sein d'une profession et la description d'un idéal type. Cette configuration très restreinte pour l'accès à une appellation de profession, rend inintelligible la plupart des activités professionnelles au regard de la sociologie fonctionnaliste des professions. Magali Sarfati Larson (1977), affirme que la construction d'un idéal type ne peut décrire que ce que les professions prétendent être, et non ce qu'elles sont réellement.

Afin d'élargir le champ d'étude à l'ensemble des activités professionnelles, il a semblé nécessaire, notamment aux sociologues interactionnistes, de passer d'une vision macro sociologique des professions à une vision micro sociologique des activités professionnelles. La construction d'une profession ne peut se fonder uniquement sur la nature et l'importance de sa contribution sociale. Le cas des entraîneurs sportifs ne peut pas être appréhendé à travers l'analyse de la sociologie fonctionnaliste, car une infime partie d'entre eux seulement bénéficient d'une image « prestigieuse », et que la « voie royale » pour leur réussite professionnelle semble beaucoup plus liée à leur passé de sportifs et leurs « relations » avec les instances fédérales, qu'à la qualité de la formation reçue. Cependant le métier d'entraîneurs sportifs va progressivement dans ce sens, au vu des formations obligatoires proposées pour exercer, qui sont de plus en plus intellectualisées (voir le chapitre 3.5.3.2.2 et 3.5.3.2.3).

Le modèle fonctionnaliste ne tient pas assez compte, non plus, des disparités à l'intérieur de chaque profession, ainsi que du rôle de « négociations » autour de la division du

travail entre les acteurs. L'importance d'une rhétorique « externe » et de luttes internes à la profession, n'est pas assez mise en avant dans la théorie fonctionnaliste, pour leurs rôles sur les différenciations et la légitimité des professions. Dans cette acception sociologique, l'individu, de par ses aspirations, est largement sous-estimé dans la construction et les représentations d'une profession.

Richard Wittorski (2008) expose le fait, qu'une des critiques subies par l'approche fonctionnaliste est de ne pas tenir assez compte de la dimension politique, qui inscrit les professions dans une stratégie de communication externe (Les entraîneurs sportifs ont réussi à faire reconnaître leurs qualités de formateur, de technicien, de manager ou de stratège, aux yeux de la société). Le code de déontologie affichée par une profession peut-être lui-même instrumentalisé politiquement et, « l'altruisme » déclaré, un prétexte pour plus d'autonomie et de pouvoir auprès du public. Wittorski (ibid.) considère aussi que la « rationalité des savoirs » (qui est l'un des piliers de la théorie fonctionnaliste sur les professions), est beaucoup trop mise en avant vis-à-vis des apprentissages dus à l'expérience, dans toutes les pratiques quotidiennes des professionnels. L'auteur reformule ses critiques sur le fait que l'appréhension d'une profession ne doit pas se faire sur une approche trop structurale, mais plus se centrer sur le comportement des et entre les acteurs, dans leur volonté de transformer leurs occupations en profession. C'est ce qui nous amène maintenant à faire un point sur l'approche « interactionniste » des professions.

3.3.2 La théorie interactionniste

Origines et concepts de base de la tradition interactionniste :

Le courant sociologique interactionniste est né aux États-Unis dans les années 1930. Issu de l'école de Chicago, il s'inspire du cadre théorique de George Herbert Mead (en psychologie sociale), qui développe une approche inter-relationnelle et co-constructive de sens. Les tenants interactionnistes de l'école de Chicago allient le cadre Médien aux méthodes d'observation in situ, et développent une micro sociologie en réaction aux paradigmes sociologiques alors dominants que sont le fonctionnalisme et le culturalisme. Rejetant le déterminisme biologique et social de l'individu, l'approche interactionniste souligne l'importance du sens interprétatif mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés (Blumer, 1969), souvent dérivé des interactions que chacun a avec autrui. Ce

processus herméneutique d'interprétation « des choses » qui évoluent « sans cesse », met en avant la capacité réflexive du sujet, base de la construction interactionniste.

Comment se manifeste cette approche interactionniste dans la sociologie des professions ?

La démarche interactionniste est d'abord de s'intéresser à l'ensemble des activités de travail, dépassant largement le cadre des « professions prestigieuses ». Contrairement à la vision fonctionnaliste, ce n'est ni le haut niveau de savoir, ni l'altruisme supposé, qui caractérise une profession, mais la capacité qu'ont ses membres à se faire reconnaître comme telle par la société. Dans cette perspective, il semble donc plus intéressant de comprendre les mécanismes que mettent en place ses « membres » pour essayer de transformer leurs « occupations » en profession. Cette dernière appellation semble avant tout résulter de l'aboutissement de revendications professées par ses membres. La construction professionnelle est donc plus perçue comme une stratégie active mise en place par ses membres, que par une transformation sociale dans un cadre institué (la formation).

3.3.2.1 Analyse des critères de définition des professions dans la tradition interactionniste

Issu de cette « approche », Hugues (1958, pp. 78-87) définit une profession par l'obtention de deux critères : une *licence* individuelle, condition sine qua non pour exercer une activité, et un mandat légal (une mission reconnue qui valorise le groupe). « De ce fait licence et mandate sont l'objet de conflits, de luttes politiques entre groupes professionnels en compétition pour la protection et la valorisation de leurs emplois » (Dubar, Tripier, 1998, p. 104).

Pour Hugues, les stratégies que les acteurs mettent en œuvre pour défendre leur territoire résultent avant tout d'un processus d'interactions internes à la profession. Des rapports de force, de pouvoir ou d'influence, sont le lot quotidien d'une profession en perpétuelle évolution. À ce sujet, Bucher et Strauss (1961), dans leur ouvrage *Profession in process* représente la profession comme un conglomérat de segments en compétition et en restructuration continue. Chaque segment a sa propre vision de ce qui est central dans sa vie professionnelle, et va donc structurer une certaine identité professionnelle liant ses membres, les éloignant de fait des autres segments. La profession serait le résultat de luttes et de

rivalités en interne pour son contrôle, marquant souvent l'emprise d'un segment sur les autres. Hugues parle à ce sujet de « drame social », très influencé par l'expérience vécue au travail.

Pour Nicolas Delorme (2006), les travaux interactionnistes donnent trois critères essentiels de définition des professions :

- une profession découle d'un processus d'interactions et d'auto organisation Friedson (1986) et Abbott (1988) ; il y a des ajustements au sein d'une profession qui résultent à la fois d'influences externes (d'ordre concurrentiel ou politique) et internes (ce que nous avons déjà évoqué précédemment) ;
- une profession se construit « autour » d'un discours identitaire Hugues (1952, 1958), celui-ci étant censé donner une image particulière aux professionnels ;
- une profession est un espace de savoir-faire ordinaires où se manifestent des codes et routines particuliers Friedson (1986). Les compétences professionnelles ne peuvent s'exprimer seulement à travers des savoirs formels. Nombre de savoirs tacites sont indispensables à tout développement professionnel.

Gauthier (2012, p. 22), s'appuyant sur les travaux de Hugues, Becker ou Sutherland, met en avant l'importance pour les interactionnistes des méthodes d'observation sur le terrain, permettant de mieux appréhender la subjectivité des acteurs et la réalité de l'exercice de leur profession. Cet auteur considère qu'il faut envisager l'activité professionnelle dans une « dynamique processuelle » passant par l'entrée dans le métier et l'emploi, le déroulement de l'activité, les bifurcations possibles, les anticipations, les réussites et les échecs ; avant de conclure que, cette posture théorique a permis de construire de nombreuses études sur les activités professionnelles, riches d'intelligibilités, mais débouchant sur le constat qu' il n'existe aucun « modèle universel » de ce que doit être une profession. Pas de « *one best way* » de l'organisation du travail professionnel, pas de définition « scientifique » de ce qu'est un groupe professionnel » Dubar et Tripier (2005, p.268).

Ces derniers auteurs (1998, p. 96) déclinent le point de vue interactionniste sur les professions selon quatre critères :

- les groupes professionnels (*occupational groups*) sont des processus d'interactions qui conduisent les membres d'une même activité de travail à s'auto-organiser, à défendre leur autonomie et leur territoire et à se protéger de la concurrence ;
- la vie professionnelle est un processus biographique qui construit les identités tout au long du déroulement du cycle de vie, depuis l'entrée dans l'activité jusqu'à la retraite, en passant par tous les tournants de la vie (*turning points*) ;

- les processus biographiques et les mécanismes d'interaction sont dans une relation d'interdépendance : la dynamique d'un groupe professionnel dépend des trajectoires biographiques (*carees*) de ses membres, elles-mêmes influencées par les interactions existant entre et avec l'environnement ;
- les groupes professionnels cherchent à se faire reconnaître par leurs partenaires en développant des rhétoriques professionnelles et en recherchant des protections légales. Certains y parviennent mieux que d'autres, grâce à leur position dans la division morale du travail et à leur capacité de se coaliser. Mais tous aspirent à obtenir un statut protecteur.

Que peut-on extraire de tous ces critères censés caractériser une profession au sens interactionniste du terme quand il s'agit de les confronter au métier d'entraîneur ?

Plusieurs éléments nous paraissent intéressants : premièrement que les mécanismes d'interaction entre les entraîneurs sportifs sont fondamentaux. L'entraîneur rentre souvent dans son activité avec une vision de l'entraînement qui correspond avant tout à celle d'un « pair » référent. Qu'il se construit essentiellement grâce aux échanges d'informations et de points de vue qu'il réalise avec ses « confrères ». Que le développement de sa carrière professionnelle est souvent la conséquence directe de rapports de force, de pouvoir ou d'influence qui l'oblige, à se « placer » dans les instances fédérales, à suivre une certaine politique sportive et à s'allier avec d'autres entraîneurs sportifs. Deuxièmement, qu'il se construit « autour » d'un discours identitaire où il s'attribue des qualités de formateur, de pédagogue, de technicien, de tacticien, de manager, et où il met en avant la qualité de sa formation. Troisièmement, que les compétences des entraîneurs sportifs sont avant tout le fruit de leur expérience.

En résumé, sur la « construction » des professions, la sociologie interactionniste donne plus d'importance aux individus eux-mêmes, aux interactions qu'ils nouent entre eux et avec leur environnement social. Cette position « constructiviste » donne du « poids » à la dynamique des relations « au sein desquels se construisent (et se détruisent) des identités professionnelles, tout autant « sociales » que « personnelles » (Dubar, Tripier, 1998, p. 249).

Le développement professionnel des entraîneurs sportifs passe avant tout par la mise en place d'une stratégie personnelle, où les relations avec le « milieu » fédéral et les interactions avec les pairs sont fondamentales. La micro sociologie interactionniste est dans ce cas un outil assez intéressant pour quiconque cherche à étudier le métier d'entraîneur sportif, car elle s'intéresse plus à la façon dont les entraîneurs sportifs construisent leur métier que de chercher à le décrire par quelques critères formels.

Nous pouvons noter que si l'approche sociologique interactionniste est une « base » souvent intéressante pour les sociologues aujourd'hui, Dubar et Tripier (2003) nous font remarquer que certaines critiques ont tout de même été formulées à son encontre. Elles pointent parfois un certain manque de rigueur et, l'absence du caractère cumulatif nécessaire à la démarche scientifique, et ce, dû vraisemblablement à une approche des professions particulièrement micro sociologique.

3.3.3 L'« acception » des professions dans les approches contemporaines

Pour Dubar et Tripier (1998, pp. 113-138), la fin des années 1960 marque la naissance de nouvelles théories des professions dites néo-marxistes et surtout néo-wébériennes, qui font la part belle aux mécanismes économiques de contrôle des marchés, mais aussi, aux critiques sur les justifications morales ou les motivations vocationnelles des professions : « elles tendent plutôt à considérer les professions comme des acteurs collectifs du monde économique qui sont parvenus à fermer leur marché du travail et à établir un monopole de contrôle de leurs propres activités de travail » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 113).

Ces nouvelles théories prennent plus en compte les dimensions économiques et historiques du « fait professionnel ». Elle semble faire émerger deux aspirations majeures chez les professions :

- la volonté d'être « monopolistique » et de chercher à clôturer le marché du travail (Sarfati Larson (1977), Paradeise (1988), Friedson (2001)) ;
- la recherche de légitimité de son monopole sur le plan « politico-juridique » Johnson (1972), Larson (1977), Abbott (1988), Dubar et Tripier (2003).

Cette acception des professions trouve écho dans le métier d'entraîneur sportif par le fait que les entraîneurs revendiquent la primauté de leurs compétences dans le domaine de l'entraînement vis-à-vis de leurs principaux concurrents que sont les enseignants d'éducation physique et sportive et que, par l'intermédiaire de l'obligation de diplômes issus du ministère jeunesse et sport pour enseigner, ils peuvent « verrouiller » l'accès au métier.

3.3.3.1 La perspective néo-marxiste

Elle rattache les mécanismes de production et de légitimation du monopole économique, de la « fermeture sociale », au mouvement du capitalisme (Dubar, Tripier, 1998, p. 114). Les thèses des sociologues marxistes se centrent sur « les relations de production » orientées sur les phénomènes de marché.

Dans les activités de services, Dubar et Tripier (ibid., pp. 128-129) considèrent le concept néo-marxiste de Terry Johnson (1972) comme « celui d'autonomie relative accordée par l'État à certains groupes professionnels » qui aboutit à un « partage du pouvoir économique entre l'État et les professions ». Les professions doivent se valoriser sur le plan politique pour améliorer leurs statuts sociaux. C'est la constitution d'une élite intellectuelle « inscrite » à la fois politiquement et au sein des groupes professionnels, autorisant l'« association des professions au pouvoir d'État ». Cette théorie marxiste a comme conséquence une déprofessionnalisation et une prolétarianisation des acteurs professionnels issus de cette « élite », dû au contrôle plus « marqué » des institutions, qui cherchent à réduire leur autonomie.

Nous pouvons noter ici que, dans un cadre idéologique « opposé », un « déterminisme capitaliste » à travers le phénomène de taylorisation aurait les mêmes conséquences sur les acteurs professionnels. D'une façon un peu abrupte, nous pouvons considérer que la « vision » sociologique des professions, qu'elle soit marxiste ou capitaliste, ne fait finalement la part belle qu'à une élite professionnelle sélectionnée.

Sans parler « d'élite professionnelle », des entraîneurs sportifs ont réussi tout au long du XXe siècle à se valoriser sur le plan politique afin d'être considérés peu à peu comme les pièces maîtresses dans l'échiquier sportif. La reconnaissance de leurs compétences, mais plus encore la qualité de leurs discours exprimés dans les médias, peuvent les amener à exercer des fonctions politiques d'envergure ; c'est le cas notamment de l'ancien secrétaire d'État aux sports, Bernard Laporte, longtemps entraîneur de l'équipe de France de rugby.

3.3.3.2 Le primat à la perspective wébérienne

Dubar et Tripier (ibid., pp. 113-122) notent historiquement l'importance pour Weber, des significations religieuses de l'activité professionnelle, qui vont ensuite laisser la place à

une rationalisation économique insufflée par le capitalisme et le protestantisme, où l'enjeu « devient la monopolisation des chances de gain sur un marché ». Les groupes professionnels sont à la fois « entités économiques » et « groupes statutaires » qui cherchent à faire valider leur vision du monde. Wéber s'intéresse particulièrement au sens subjectif que les hommes donnent à leurs activités, et, à l'interprétation de la dynamique générale qui les anime. C'est au travers de cette « position », que la perspective wébérienne sur la sociologie des professions, se rapproche en partie de celle des interactionnistes. Cependant, ce sont surtout ses positions sur la monopolisation économique, la clôture sociale et la légitimité politique qui vont servir de base aux approches néo-wébériennes.

3.3.3.2.1 La perspective néo-wébérienne

En comparaison avec ce que nous avons écrit sur la perspective néo-marxiste, celle néo-wébérienne rattache les mécanismes de production, de légitimation du monopole économique et de la fermeture sociale, « comme des formes du pouvoir politique dans les sociétés modernes » (Dubar, Tripier, 1998, p. 114). Le courant néo-wébérien, qui est considéré aujourd'hui comme dominant en sociologie des professions, s'appuie sur les thèses de Max Wéber.

3.3.3.2.2 Les différentes notions néo-wébériennes mis en avant par quelques sociologues qui y sont rattachés

L'analyse d'Eliot Friedson : les fondements du pouvoir professionnel.

D'inspiration interactionniste mais surtout wébérienne, Eliot Friedson, dans son ouvrage « *Profession of medicine* » (1970), montre en quoi une profession « suppose l'établissement collectif d'un monopole sur un marché spécifique » (Dubar, Tripier, 1998, p. 123). Cela passe à la fois par :

- une autorégulation collective et informelle ;
- une confiance acquise auprès du public, en minimisant les risques d'accidents et en sanctionnant les fautes professionnelles.

Pour Dubar et Tripier, l'effet pervers dénoncé par Friedson (1970), est que l'expertise de l'élite professionnelle étende son pouvoir sur tout un champ social allant bien au-delà d'un domaine technique particulier, influençant ou s'annexant en partie le rôle du politique. L'« expert monopolisant à la fois le savoir et le pouvoir » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 125), ne respecte plus la séparation de ces deux « objets », pourtant essentiels pour la démocratie. Friedson parle à ce sujet d'« institutionnalisation du savoir formel » dont « l'un des processus les plus importants est la création de chasses gardées sur le marché (*exclusionary shelters*) » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 126), et qui pose le problème de l'absence de tout contrôle externe à la profession. Friedson développe une « théorie du professionnalisme » fondée sur les différentes formes de contrôle du travail.

Magali Sarfati Larson :

Dans son ouvrage « *The rise of professionalism. A sociological analysis* » (1977), l'auteure met en lumière les stratégies professionnelles (*professional project*) par lesquelles certains professionnels, parviennent à obtenir un monopole sur un segment spécifique du marché du travail (clôture sociale). Cela passe par la reconnaissance de leur expertise par le public avec l'« aval » de l'État, leur permettant de fait, d'accéder et de maintenir un statut social élevé. C'est la combinaison d'une « fermeture » à la fois économique (à travers le monopole légal de services sur un marché professionnel), et culturelle (la possession d'un savoir légitime).

Andrew Abbott :

En analysant les activités de services, Andrew Abbott cherche à savoir comment « elles s'y prennent pour se faire reconnaître le monopole d'une compétence, au sens juridique (jurisdictional competence), c'est-à-dire la légitimité exclusive d'exercer, dans un champ spécifique d'activités » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 134). Ses travaux débouchent sur le fait que les « compétences » sont en perpétuel débat, et font l'objet de concurrence entre groupes professionnels rattachés au même champ d'activités. Chaque groupe professionnel cherche à obtenir une plus grande reconnaissance juridique de ses compétences, en réduisant « le travail d'un concurrent à une vision (incomplète) du sien » (*ibid.*, p. 135). Pour ce faire, Abbott met en avant l'importance de l'analyse du travail lui-même, à travers « les modes opératoires concrets qui structurent et légitiment les pratiques d'experts » (*ibid.*, p. 136). Dans cette « approche » sur le travail des professions qui la distingue des travaux sociologiques lui précédant, et qui permet selon lui, de dépasser les différentes controverses qui ont fait débat jusqu'alors.

La mise en place progressive de formations obligatoires pour exercer l'activité d'entraîneur sportif, la reconnaissance de leur expertise (de la part de l'État et du « grand public ») rend intéressante la vision néo-wébérienne sur les entraîneurs sportifs.

3.3.4 La vision francophone du terme profession

Dubar et Tripier (ibid., p. 10), font la remarque que le terme anglais « profession » n'a pas de réel correspondance dans la sociologie française. Une différence historique « structurelle » semble en être à l'origine. À ce propos, Bourdoncle (1993) puis Wittorski (2008), rappellent l'existence de deux voies de constitution des professions n'ayant pas les mêmes enjeux. En France, c'est une lutte politique visant à contrôler les places dans une hiérarchie étatique élitiste (corps d'État), alors que dans les pays anglo-saxons, les professions se construisent sur une lutte pour le pouvoir économique au niveau des groupes professionnels qui visent à contrôler le marché. « Le profil social et professionnel » (Savoie, 2009, p. 15) des travailleurs français, ne correspond pas à celui des membres d'une profession au sens anglo-saxon (activités essentiellement « libérales »). Les travaux anglo-saxons s'organisent plutôt autour des professions et notamment sur le monopole qu'elles constituent ; les travaux francophones révèlent une polysémie particulière du terme profession, s'appuyant sur un champ thématique plus large davantage centré sur la notion de professionnalisation, notion qui privilégie la sociologie des organisations et celle du travail. Ce constat peut en partie s'expliquer par l'héritage historique de la sociologie française, qui, influencé par les « retombées idéologiques de mai 1968 », cherche à se détourner d'un pan de la sociologie anglo-saxonne des professions, particulièrement élitiste. De ce fait, la sociologie française a d'abord une tendance à l'orthodoxie interactionniste (pour qui toutes les activités de travail ont la même valeur sociologique), et qui implique, après les travaux de Hugues notamment, que chacune doit être analysée d'une part, comme des processus subjectivement signifiants, d'autre part comme des relations dynamiques avec les autres.

En France, un courant néo-wébérien semble particulièrement se développer, se référant aux travaux d'Andrew Abbott sur l'importance de l'analyse du travail lui-même et de l'étude comparative des professions. Ce courant semble se fonder sur une approche socio-économique orientée sur les réseaux professionnels et les « marchés », ce qui le

rend particulièrement intéressant pour étudier les entraîneurs sportifs livrés de plus en plus dans un marché ouvert à la concurrence.

Dubar et Tripier voient « quatre sens différents du terme français « profession » correspondant à quatre contextes d'utilisation du terme, mais aussi à quatre points de vue différents sur l'activité de travail » (Dubar, Tripier, *ibid.*, p. 12) : un premier sens comme « déclaration » d'une identité professionnelle ; un second comme « emploi » à travers une classification professionnelle ; un troisième comme métier rattaché à une spécialisation professionnelle ; un dernier comme fonction ou position professionnelle. Ses auteurs (*ibid.*, pp. 13-14) attribuent à la sociologie des professions un triple objet :

- l'organisation sociale des activités de travail : elle fait la lumière sur des enjeux d'ordre politique, le rôle de l'État acteur prégnant en France ;
- des enjeux culturels : à travers la signification subjective des activités professionnelles ;
- des enjeux économiques : avec les modes de structuration des marchés du travail.

Nous pouvons noter ici, qu'avec la domination actuelle de la « logique de marché », les enjeux économiques prennent une importance de plus en plus croissante.

Pour Richard Wittorski (2008), les travaux francophones sont orientés sur le « développement professionnel » ainsi que sur la rhétorique des groupes des acteurs sociaux. Cet auteur, s'appuyant sur les travaux de Bourdoncle (1993) sur l'activité enseignante, considère que la profession à la française est plus « multiforme » que le modèle « idéal-typique » fonctionnaliste anglo-saxon. Ce constat fait particulièrement écho aux entraîneurs sportifs, dont les activités et les « façons de faire » sont souvent si disparates, qu'il ne peut exister qu'un seul modèle « idéal typique » pour l'ensemble de la profession (au sens commun du terme).

Michel Fabre (2004, p. 207) admet tout de même que la vision sociologie anglo-saxonne et celle dite « continentale » de Bourdoncle se rejoignent sur l'importance pour toute profession, d'une formation institutionnalisée et de la construction d'une identité professionnelle pour ses membres.

Dans le cas de notre étude, le métier d'entraîneur sportif, comme la plupart des métiers, d'ailleurs, ne peut pas prétendre au statut de profession au sens « fonctionnaliste » du terme, car il ne peut répondre aux clauses minimales que cela impose ; un haut savoir institutionnalisé et une « fermeture du marché ». Il nous faut, donc comme le propose Paradeise (1999), remettre en cause le modèle fonctionnaliste qui s'appuie sur les critères de reconnaissance des professionnels socialement et juridiquement admis, en transformant la question sociologique

qui cherche à savoir si un métier est une profession, par la compréhension du « processus de professionnalisation ». Cette notion indique le fait que la professionnalisation est un concept en perpétuel mouvement, très loin de ce que nous laisse croire la sociologie fonctionnaliste des professions dont les critères semblent relativement figés. Cela laisse beaucoup plus de « place » aux intentions des acteurs, à leurs interactions, à l'influence des organisations, de la politique et de l'économie. C'est pour cela, que nous étudierons plutôt le métier d'entraîneur sportif sous le prisme de la professionnalisation, vision beaucoup plus francophone de la sociologie des professions. Mais avant cela, intéressons-nous d'abord à la notion même de professionnalisation.

3.4 La notion de professionnalisation

3.4.1 Étymologie, définitions, sens

Le nom de genre féminin « professionnalisation » (1946) provient du verbe « professionnaliser » (apparu en 1898 dans le domaine du sport). Il est adapté de l'anglais « *professionalization* » (1901) et de « *professionalizing* », eux-mêmes provenant du verbe « *to professionalise* » qui désigne l'action qui permet de prétendre à la maîtrise d'une profession ou d'une activité professionnelle (Rey, 1994, 1998, 2006).

Si la définition de la professionnalisation est souvent associée à l'action de se professionnaliser, en parlant d'une activité ou d'une personne, elle associe le fait de leur donner une finalité professionnelle. Le suffixe « isation » marque l'idée d'une action de transformation du préfixe qui l'accompagne.

Jean-Marie Barbier définit « la professionnalisation comme un processus finalisé de transformation de compétences en rapport avec un processus de transformation d'activités » (Barbier, 2006, p. 74). Cet auteur construit cette définition sur le fait qu'elle désigne « le développement de différentes actions et initiatives associées à une intention d'élaboration et d'actualisation de compétences » (Barbier, *ibid.*, p. 74). Il attribue à la notion de professionnalisation trois caractéristiques principales :

- elle ne constitue pas un concept, mais un champ de pratiques finalisées par une intention, tout comme la formation ;

- l'intention qui finalise ce champ de pratique est une intention de production et de transformation de compétences, c'est-à-dire de caractéristiques individuelles ou collectives non dissociables de leur manifestation dans des activités situées ;
- ce champ de pratique tend à se développer lorsque l'on constate un processus de transformation continue de ses activités situées.

Si pour Jean-Marie Barbier la professionnalisation a un rapport direct avec la notion de compétence, Pour Maryvonne Sorel (2008, p. 39), le sens accordé au mot professionnalisation est toujours associé à des références théoriques et des intentions sociales. La principale référence théorique, est de l'aborder comme un processus de rationalisation au sens wébérien de « la rationalité instrumentale », visant l'ajustement des moyens à une fin recherchée. À ce sujet, Stroobant (2005, pp. 38-39) parle de la professionnalisation comme d'une rationalisation des modes de fonctionnement, supposant alors une division des tâches et une spécialisation des formations professionnelles sanctionnées par des diplômes. Cette « rationalisation » passe par une gestion plus structurée et institutionnalisée des organisations, des acteurs, des activités et de la formation.

Ces intentions sociales soulevées par Maryvonne Sorel se retrouvent chez Richard Wittorski (2005, 2007, 2008) qui parle d'un intérêt, d'une demande et surtout d'intentions de professionnalisation, entourés d'« enjeux » parfois distincts, dans trois « espaces », que sont l'« espace » social, du travail et de la formation.

Dans sa volonté de rationaliser son activité, de développer ses compétences et d'affirmer son statut social, l'entraîneur sportif a en cela une démarche de professionnalisation.

La professionnalisation semble se décliner de deux manières :

- en termes de statut, autour des concepts de profession et d'institutionnalisation ; c'est la vision fonctionnaliste de la professionnalisation, le processus qui permet à une occupation d'obtenir le statut de profession, où l'importance d'une formation reconnue par l'État est le premier moyen de « légitimité » ;
- en termes de compétences qui se construisent autour des notions de savoir et de qualification, vision plus francophone de la professionnalisation.

Pour Wittorski (2005, 2007, 2008), ces deux déclinaisons du terme professionnalisation sont avant tout une « intention sociale » faisant l'objet « d'une charge idéologique forte », et qui se mettent en mouvement selon quatre niveaux différents, mais en relation : l'organisation, l'acteur, les groupes sociaux et l'activité. Ces quatre niveaux expriment à travers l'idée de professionnalisation des enjeux distincts sur le plan politique et social que nous allons étudier maintenant.

3.4.2 Les enjeux de la professionnalisation suivant les différents acteurs qui se l'approprient

3.4.2.1 La professionnalisation pour l'organisation

Elle conduit à formaliser une structure hiérarchisée et à rationaliser son fonctionnement (Ion 2001, p. 241). Cela passe par la construction d'un discours par l'organisation sur elle-même, à travers la formalisation des règles de gestion notamment (Wittorski, 2003).

Pour cet auteur (2008), les enjeux portés par les organisations sont de « faire bouger » les salariés, afin qu'ils puissent « répondre » à la flexibilité du travail. Cela passe selon lui, par une modification continue de leurs compétences suivant l'évolution des situations de travail. Il considère que cette « organisation qualifiante » (Zarifian, 1992) s'exprime au travers du travail collectif, la formation - action, du travail par projet et de la formation de groupes participatifs développant une activité d'auto-analyse du travail. Cette injonction de professionnalisation des « acteurs » de la part de « l'organisation », vise à les rendre plus compétents, grâce au système organisationnel qu'elle met en place.

3.4.2.2 La professionnalisation pour l'acteur

Elle consiste à mettre en place une identité professionnelle autour d'une profession (Dubar, Tripier, 1998) ; une demande de reconnaissance de la « professionnalité » au sein des organisations, dans une recherche de qualification reconnue (Wittorski, 2007). Pour les entraîneurs sportifs cela passe d'abord par la reconnaissance de leur métier dans les classifications et nomenclatures existantes. C'est le cas aujourd'hui dans celle de la classification internationale type des professions (CITP), celle de la convention collective nationale du sport (CCNS) et celle de l'observatoire national des métiers de l'animation et du sport (OMNAS). La CCNS sépare même les entraîneurs suivant trois classes : celle des entraîneurs en charge d'équipes de jeunes sportifs, celle des entraîneurs principaux ayant la responsabilité d'un encadrement sportif regroupant un ou plusieurs entraîneurs rémunérés, celle d'entraîneurs principaux, entraîneurs adjoints ou de centres de formation « d'équipes

fanion », rattachés aussi à des fonctions financières et de marketing. Pour l'OMNAS, les entraîneurs sportifs sont rattachés à « l'encadrement sportif » à l'instar des préparateurs physiques, ce qui les distingue à la fois des « sportifs » et des « administratifs du sport ». C'est cette reconnaissance statutaire qui est une des clés de la professionnalisation des entraîneurs sportifs (voir chapitre 3.5.3.1). Cela pose aussi la question de la transmission et de la production de savoirs et de compétences dans toute professionnalisation (voir pour les entraîneurs sportifs le chapitre 3.5.3.2).

3.4.2.3 La professionnalisation des groupes sociaux

Elle s'appuie sur les stratégies qu'ils mettent en place pour contrôler leur activité de travail et améliorer leur condition d'exercice (rhétorique, déontologie, syndicats, associations, institutionnalisation, groupes d'intérêts...). Bourdoncle (1991) définit ces « stratégies » par le terme « professionnisme ». Pour les entraîneurs sportifs, les différents médias favorisent particulièrement leurs discours, et, si aucun code déontologique n'est réellement « figé », l'éthique sportive est particulièrement valorisée dans le discours des entraîneurs. Ce « professionnisme » est aujourd'hui renforcé par le regroupement des syndicats et des groupements d'entraîneurs et d'éducateurs sportifs, au sein de la confédération nationale des éducateurs sportifs (CNES).

3.4.2.4 La professionnalisation des activités

Sur le plan politique et social, elle est en rapport direct avec la formation comme visée professionnalisante. Pour Wittorski (2008), c'est la volonté de ne plus disjoindre l'acte de travail et l'acte de formation. Cet enjeu consiste selon l'auteur, à questionner et à articuler trois moments habituellement séparés :

- l'acte de « production travaillé » dans le milieu du travail lui-même ;
- l'acte de réflexion / recherche sur des conditions de transformation des pratiques professionnelles ;
- l'acte de formation.

Michel Fabre (2004, p. 206) « pointe » à ce sujet l'importance fondamentale de la formation dans le processus de professionnalisation. Aussi, nous détaillerons aux chapitres 3.5.3.2.2 et 3.5.3.2.3 les différentes formations proposées aux entraîneurs sportifs.

3.4.3 Quelques appréhensions possibles de la notion (théorique) de professionnalisation

Le terme professionnalisation est fortement polysémique car il appartient à des espaces plus ou moins cloisonnés (celui du social, du travail et de la formation), et possède des enjeux différents suivant les groupes d'acteurs qui s'en emparent. Cela fait dire à Wittorski (2009, p. 782), qu'il y a « *un* consensus lexical mais un fort« dissensus » sémantique [...] » autour de la notion de professionnalisation.

Bourdoncle (1991) définit cinq objets de professionnalisation, que sont la professionnalisation de l'activité (rémunérée et universitarisée) ; la professionnalisation du groupe qui exerce cette activité (création d'une association professionnelle, d'un code de déontologie et d'un monopole politiquement conquis) ; la professionnalisation des savoirs (abstraits et « accessibles » aux seuls initiés, organisés et validés selon un critère d'efficacité et de légitimité) ; la professionnalisation des personnes qui exercent cette activité (comme dynamique de socialisation professionnelle à travers le « développement professionnel » visant à améliorer leurs savoirs et leurs capacités et, à la construction d'une identité professionnelle) ; la professionnalisation de la formation (« construite » de manière à transformer les individus afin qu'ils soient capables d'exercer une activité économique déterminée). À cela, Wittorski ajoute au terme professionnalisation trois sens : « la constitution d'un groupe social autonome (« professionnalisation- profession »), l'accompagnement de la flexibilité du travail (« professionnalisation- efficacité du travail») et le processus de « fabrication » d'un professionnel par la formation (« professionnalisation- formation) »(Wittorski, 2008, p. 15).

Nous pouvons considérer que les multiples objets et sens attribués au terme professionnalisation sont le résultat des différents « éclairages » possibles. Pour Carré, il peut être « abordé » de trois manières : « d'un point de vue sociologique comme constitution de nouvelles professions » ; « dans une perspective psychologique comme socialisation des individus par leur activité de travail, une socialisation susceptible de leur

assurer un développement personnel et professionnel » ; en « sciences de l'éducation et de la formation comme relevant de la fabrication de professionnels par l'instance de formation appropriée » (Carré, 2008, p. 7).

Dans une approche francophone de la professionnalisation qui développe l'idée qu'elle se réalise aussi dans l'action, Wittorski (2007, 2009) articule étroitement « professionnalisation » et « développement professionnel » à travers l'offre de professionnalisation (côté organisation) qui relève

« d'une intention organisationnelle de mise en mouvement » des sujets passant par : la prescription, par l'organisation de certaines compétences (traduisant une conception particulière qu'elle se fait du « bon professionnel »), la proposition de dispositifs spécifiques (de travail et/ou de formation) permettant de les développer,...» (Wittorski, 2009, p. 784),

et la dynamique du développement professionnel (côté individu), comme « processus de transformation des sujets au fil de leur activité dans ou en dehors des dispositifs organisationnels proposés, souvent assorti d'une demande de reconnaissance par l'organisation » (Wittorski, ibid., p. 784). L'auteur (ibid., pp. 788-789) présente alors six « voies » possibles de professionnalisation :

- La voie de professionnalisation appelée « logique de l'action » : elle caractérise des sujets en prise avec une situation (de travail, par exemple) qui leur est connue, mais qui peut présenter un caractère de nouveauté (utilisation de nouveaux outils, par exemple). Cela les conduit à modifier leur façon de faire bien souvent sans qu'ils s'en rendent compte par un ajustement « au fil de l'action ». L'auteur faisant référence à la notion de « compétence incorporée » (Leplat, 1995) ;
- La voie de professionnalisation appelée « logique de la réflexion et de l'action » : elle se manifeste dans une situation « inédite » (pour l'acteur), mettant en échec les façons de faire habituelles, et conduisant à une itération entre la recherche d'informations et leur utilisation pour agir ;
- La voie de professionnalisation appelée « logique de la réflexion sur l'action » : elle se réalise pour les individus, dans les moments d'analyse rétrospective de leur action, permettant soit de l'évaluer, soit de mieux la comprendre ou bien pour la transmettre. Pour l'auteur, les individus développent à cette occasion, une « compétence tournée vers l'analyse de leur action » ;

- La voie de professionnalisation appelée « logique de la réflexion pour l'action » : elle se manifeste dans des moments individuels ou collectifs de formalisation de pratiques nouvelles, par une réflexion anticipatrice de changement sur l'action ;
- La voie de professionnalisation appelée « logique de traduction culturelle par rapport à l'action » : cela se produit lors d'une situation de transmission de connaissances, de co-construction de pratiques nouvelles, et de modification des façons habituelles de voir la situation par l'intervention d'un tiers ;
- La voie de professionnalisation appelée « logique de l'intégration assimilation » : elle se caractérise dans des situations où les individus utilisent des ressources documentaires ou visuelles pour acquérir des savoirs ou des connaissances ; situations de formation dites « déductives ».

Quelle est la conclusion à tirer de ce tour d'horizon théorique, sur la professionnalisation des entraîneurs ?

Elle n'est pas entièrement réalisée, car si leurs savoirs et leurs capacités ce sont élevés et ce, principalement grâce à une formation de meilleure qualité et à l'exercice possible d'un travail à plein temps, la construction d'une identité professionnelle est loin d'être achevée, car leurs statuts et leurs fonctions sont encore aujourd'hui beaucoup trop disparates.

Si ces quelques appréhensions possibles peuvent nous « éclairer » sur la notion théorique de professionnalisation, essayons maintenant de nous attacher plus particulièrement au processus de professionnalisation des entraîneurs sportifs.

3.5 Le processus de professionnalisation des entraîneurs sportifs

Exercer le travail d'entraîneur sportif est aujourd'hui considéré comme un métier à part entière, au sens de Friedson, c'est à dire « comme une entreprise humaine organisée visant à l'accomplissement de tâches spécialisées auxquelles on reconnaît une valeur sociale » (Friedson, 1986, p. 440), qui dans le cas qui nous intéresse est celle de la formation sportive à la compétition. Cependant, la diversité des tâches et statuts qui incombe à cette fonction, allant de l'entraîneur-éducateur de « jeunes » dans un milieu amateur à l'entraîneur-manager dans un milieu professionnel, recouvre des identités professionnelles différentes. Denis Bernardeau-Moreau et Cécile Collinet (2009, p.8), se référant aux travaux de Hughes (1958) qui définissent la notion d'identité professionnelle (occupational identity), comme à la fois

une co-construction par les institutions et les individus et l'anticipation d'une carrière dans une filière d'emploi, considèrent qu'il y a deux processus identitaires : l'un, de dimension biographique, l'autre, de dimension institutionnelle (définie à minima par un savoir et par un contrôle à l'entrée du métier). Or, sur cette dernière dimension, les différents modes d'accès au métier et la variabilité inhérente au travail rendent difficile la mise au jour d'une identité de métier qui serait partagée par l'ensemble des entraîneurs sportifs. Statuts et compétences diversement reconnus socialement, identité professionnelle non unifiée, éloignent d'autant plus le métier d'entraîneur sportif d'une profession au sens anglo-saxon du terme. Seule une petite « élite » parmi les entraîneurs sportifs, semble pouvoir prétendre au titre de profession. C'est pour cela que nous nous intéresserons ici davantage au processus de professionnalisation qui lui, semble s'être engagé dans le milieu de l'entraînement sportif depuis plusieurs décennies. Pour Patrick Mignon (2008, p. 76) la professionnalisation des entraîneurs sportifs se décline suivant deux acceptions se rapprochant du sens commun que l'on peut s'en faire : soit comme le mouvement par lequel une activité technique ou un sport tend à se lier à un entraîneur par un contrat de travail, soit comme « l'adoption » par les entraîneurs, d'attitudes leur assurant la reconnaissance d'un milieu professionnel (notamment par l'acquisition de diplômes, d'un savoir-faire issu de l'expérience, d'une implication dans les tâches confiées ou les performances qu'on leur demande de réaliser). Si dans le milieu des entraîneurs sportifs, être un vrai « pro » tend à générer des revenus conséquents, cela représente avant tout un jugement de valeur qui s'appuie sur certains critères de professionnalité communs à tous les professionnels. En sciences sociales, la professionnalisation (ici des entraîneurs sportifs) se construit sur une identité professionnelle bâtie autour d'une profession (Dubar, 1998), sur une demande de reconnaissance de la professionnalité auprès de « l'employeur », sur la défense des privilèges acquis passant à la fois par une rhétorique commune et la création de syndicats. Mais la professionnalisation des entraîneurs sportifs ne peut s'appréhender que dans le cadre d'un mouvement plus général de professionnalisation, touchant l'ensemble du mouvement sportif, et en particulier les « activités » et les « organisations » qui y sont rattachées.

3.5.1 Les raisons de la professionnalisation du mouvement sportif

Nous pouvons considérer que les prémices de la professionnalisation du mouvement sportif en France sont d'abord à imputer à une volonté étatique : d'abord sécuritaire, dans une

optique de mieux contrôler la massification de la pratique sportive qui se développe tout au long du XXe siècle à travers l'occupation des temps libres « ou libérés » ; politique aussi, le sport étant perçu comme un formidable outil de propagande de systèmes politico-économiques. L'État va donc chercher à mieux contrôler, structurer, planifier et organiser la pratique sportive, et ce à travers des aides financières et structurelles (mise en place de structures sportives, formation des cadres techniques, aide au développement des associations sportives...). À partir du milieu du XXe siècle, l'État met en place une politique visant à rationaliser la pratique sportive, impliquant de fait un début de professionnalisation du champ sportif. Mais cette professionnalisation va connaître une accélération exponentielle à partir des années 1980 - 1990 avec l'apport massif de capitaux privés (avec bien souvent une recherche de retour sur investissement), dans ce « phénomène de société » très « médiatisé » qu'est devenu le sport, reflet idéalisé d'une société éthique et dynamique. Le nouveau modèle du sport entrepreneurial semble bousculer les habitudes organisationnelles plus « administratives » jusque-là dominantes dans le monde du sport. À l'instar de n'importe quel champ économique, le champ sportif s'initie à la notion de rationalisation, ayant dans ce cas une visée de « rendement sportif et financier ». La professionnalisation semble correspondre à l'ensemble des transformations et leurs conséquences que ce nouveau modèle insuffle, aussi bien au sein des activités, des organisations ou des individus, et ce, dans l'ensemble du champ sportif.

3.5.2 Les différentes dimensions du processus de professionnalisation

Lors de ses travaux sur la professionnalisation des organisations sportives, Chantelat (2001) l'aborde soit comme la rationalisation technique de l'entraînement sportif, soit comme la transformation d'une activité « gratuite » en une activité rémunérée, soit comme la rationalisation du fonctionnement organisationnel, soit encore comme la structuration institutionnelle d'une profession. Partant de ce constat, l'auteur définit la professionnalisation des organisations comme

« un processus de rationalisation des activités sportives associatives, c'est-à-dire la façon dont se structurent les actions collectives en vue de la « production » d'activités sportives. Il s'agit d'un processus à la fois d'ordre sportif, économico-juridique,

organisationnel et institutionnel par lequel « l'amateurisme cède le pas à la rationalisation, à l'efficience et à la conduite des actions par projet » (Chantelat, 2001, p. 17).

L'auteur « modélise » la professionnalisation du sport autour de quatre dimensions :

- la dimension sportive : qui renvoie à la rationalisation des méthodes et des techniques sportives avec comme objectif l'efficience sportive ;
- la dimension économico-juridique : autour de la marchandisation du sport qui se manifeste grâce à l'intérêt du « spectacle sportif » et se développe grâce à la contribution des différents médias, bien « épaulés » en cela par le milieu industriel qui participe aussi à l'évolution des structures juridiques des différents clubs professionnels ;
- la dimension organisationnelle : c'est la matière dont les organisations sportives se structurent pour obtenir le meilleur « rendement sportif ». Cela passe notamment par le développement de leurs activités grâce à la mise en place d'une division sociale du travail, et une hiérarchisation du pouvoir, le tout nécessitant des appuis humains, matériels, économiques et politiques conséquents ;
- la dimension institutionnelle : celle-ci renvoie au processus de structuration et de légitimation d'une « profession », proche de la notion de « professionnisme » de Bourdoncle (1991). Dans le cas des entraîneurs sportifs, cela passe par une rhétorique visant à se « positionner » au centre du dispositif sportif, ainsi que par leur syndicalisation.

Pour Chantelat (2001) ces quatre dimensions bien qu'« interdépendantes » ne sont pas nécessairement « indissociables », et « comprendre la professionnalisation d'un ensemble d'organisations sportives consiste donc à rendre compte de la façon dont ces quatre dimensions se combinent entre elles » (ibid., p.18). Les travaux de cet auteur mettent en lumière le fait que les organisations sportives, traditionnellement associatives et bénévoles, se professionnalisent et se marchandisent, adoptant progressivement un modèle entrepreneurial qui recrute des salariés « formés » ou diplômés sur des tâches particulières. C'est le cas notamment de tous les grands clubs de football, véritables entreprises, où si le président reste souvent un bénévole qui possède une position sociale élevée, les autres membres sont des professionnels (directeur sportif, entraîneurs, joueurs, préparateurs physique, chargés de communication...), et où il existe un commerce de produits dérivés à l'effigie du club (équipements sportifs, écharpes, bonnets, montres, drapeaux et objets divers). Ces clubs

sportifs sont parfois même inscrits en bourse (c'est le cas en France de l'Olympique Lyonnais) et créent parfois des musées dédiés à l'histoire du club (c'est le cas en France de l'A.S. Saint-Étienne).

On peut noter ici que l'entraîneur sportif, reconnu socialement comme un maillon essentiel dans le processus d'efficiace sportive, est à la croisée de deux identités de métier : celle avant tout d'un « spécialiste technique et tactique », et celle plus récente d'un véritable « manager d'hommes ». Ce phénomène contribue, en sus à la variabilité inhérente au travail qui divise souvent les entraîneurs sportifs, soit en « homme orchestre », soit en « chef d'orchestre », à la dislocation d'une identité partagée.

3.5.3 La professionnalisation des entraîneurs sportifs

La professionnalisation des entraîneurs sportifs peut s'analyser en termes de statut (légitimation sociale et professionnelle) et en termes de compétences (formations, expérience...). D'après l'analyse du laboratoire de sociologie de l'institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) faite en 2000, le modèle social des entraîneurs a fortement évolué au cours du XXe siècle, passant de l'image d'un « artisan » valorisant un certain « modèle technique », à celui d'un agent de l'État au cours des années 1960 à 1980, pour se transformer peu à peu en un véritable entrepreneur se ralliant au modèle managérial. La rationalisation et l'augmentation du niveau des savoirs dans chaque domaine censé participer à l'efficiace sportive, va entraîner une division du travail au sein de l'encadrement des sportifs, évoluant toujours plus vers la spécialisation des tâches. Dans le milieu professionnel, l'entraîneur sportif, même s'il reste un élément central dans le processus de performance, n'a plus, ni le « temps », ni forcément le niveau de compétences pour « répondre » de façon « pointue » à l'ensemble des domaines qui incombent à la performance sportive. C'est la logique de « staff » qui se met en place, multipliant le nombre des intervenants, et qui débouche sur le concept de performance partagée. On voit alors « fleurir » des « assistants coaches », des préparateurs physiques, des analyseurs vidéo, des intendants logisticiens, des préparateurs mentaux, des réathlétiseurs, des médecins du sport, des kinésithérapeutes, des ostéopathes, des chargés de « relations et communications », des concepteurs de « jeu » etc.... L'entraîneur sportif se retrouve dans une position complexe, à la fois « soulagé » par tout ce support « logistique », mais « dépossédé » aussi d'une certaine omnipotence qu'il avait

acquise jusque-là. L'entraîneur sportif « principal » se mue progressivement en « *head coach* » (pour reprendre le terme anglo-saxon), véritable chef de projet ayant une fonction de plus en plus managériale et une approche plus « systémique » de la performance. C'est l'apparition au cours des années 1990 de l'entraîneur sportif « chef d'entreprise », qui délaisse le traditionnel habit de « jogging » pour le « costard cravate ». Ce modèle d'entraîneur prend de la hauteur vis-à-vis du « terrain » pour chercher plutôt à faire la liaison entre les différents facteurs qui participent à la réussite sportive, tout en étant le chef de projet de l'équipe d'encadrement qui y participe, et le « guide » managérial des sportifs. Il se retrouve dans tous les sports dits « professionnels » et particulièrement dans celui du football d'aujourd'hui.

3.5.3.1 Analyse de la professionnalisation des entraîneurs sportifs en termes de statut (comme légitimation sociale et professionnelle)

« Le mouvement de professionnalisation est une action collective qui suppose une formalisation de ce qui est revendiqué et une mobilisation pour le faire valoir » (Mignon, 2008, p.79). Cet auteur met en avant les obstacles à ce mouvement de professionnalisation au sein des entraîneurs sportifs, dus à la forte individualisation de la « profession », marquée par le manque d'associations puissantes d'entraîneurs, l'hétérogénéité des statuts (titulaire, détaché, contrat à durée déterminée...), et la concurrence officieuse entre les individus. Il considère aussi que la progression dans la carrière n'est pas toujours en relation directe avec le mérite et l'expérience, mais plutôt dépendante de décisions d'ordre politique dont notamment « le rapport avec les élus fédéraux et le spoil system » (ibid., p. 80). Il pointe enfin, comme facteur limitant à la professionnalisation, la diversité des sports « dans leurs rapports différents à la médiatisation », liés en particulier à l'écart qu'il peut exister entre un marché du travail concurrentiel (secteur privé), et un marché du travail fermé (secteur public).

Toutes ces raisons limitent les spécificités communes du métier ainsi que la reconnaissance de certains « mérites partagés » par les entraîneurs, supports importants dans tout processus de professionnalisation.

Dans une étude sur les entraîneurs du handball professionnel (mais qui pourrait concerner aujourd'hui de nombreux sports), Bernardeau-Moreau (2009, pp. 219-220) note toutefois une évolution de leur statut, conséquence directe de trois étapes de la professionnalisation :

- leur salarisation, qui modifie leur comportement en ajoutant des motivations d'ordre économique à celles sportives préexistantes. Comme dans tout contrat de travail, il y a une relation employeur/employé qui s'instaure, avec une obligation de résultat et d'investissement ;
- La structuration des clubs professionnels, qui attribue aux entraîneurs un statut de cadre technique au sein d'une petite et moyenne entreprise (P.M.E.) ;
- L'institutionnalisation du handball professionnel par la ligue nationale et les syndicats notamment, qui permet aux entraîneurs d'avoir un statut reconnu de professionnel, et de défendre leurs intérêts dans ce nouveau « monde » du travail.

Le métier d'entraîneur sportif devient un métier à « temps plein », où comme tout professionnel sous contrat, les entraîneurs ont des droits et des devoirs. L'étude de Bernardeau-Moreau (ibid., pp. 223-224) souligne l'augmentation des formations réalisées par les entraîneurs, l'élévation des compétences sur le plan managérial et commercial, leur qualité de gestionnaire, leur expérience d'ancien sportif qui leur permet, grâce à une bonne connaissance du « milieu », une adaptation très rapide dans leur nouveau métier. La reconnaissance de leur expertise leur donne droit à un certain statut et justifie de fait l'augmentation de leurs exigences. Baignés dans une nouvelle logique entrepreneuriale, les entraîneurs sportifs adoptent une véritable culture du résultat et de la performance, qui s'appuie sur un plus grand sens du management et une rationalisation de leurs méthodes de travail. Bernardeau-Moreau (ibid., p. 224) note la création de syndicats rattachés à la confédération générale des cadres (C.G.C.) qui accompagnent le mouvement de salarisation. « Leur syndicalisation marque l'institutionnalisation progressive de leur profession » (ibid., p. 227) et l'harmonisation autour d'une certaine culture professionnelle commune.

L'entraîneur sportif est à la fois entraîné par le mouvement de professionnalisation de l'ensemble du champ sportif, mais il reste aussi acteur de sa propre professionnalité. Son engagement sur le « terrain », son expérience, la revendication de son rôle incontournable vis-à-vis de la performance sportive, ses différentes démarches de formation et l'acquisition de diplômes étatiques reconnus, sont toutes des raisons qui participent largement au processus de professionnalisation des entraîneurs sportifs. Si sa professionnalisation en termes de statut légitimé socialement et professionnellement semble se mettre en place progressivement, voyons maintenant comment elle se situe en termes de compétences.

3.5.3.2 Analyse de la professionnalisation des entraîneurs sportifs en termes de compétences

Les compétences des entraîneurs sportifs ont comme dans tout domaine professionnel des « sources » multi-causales (expérience du métier, qualités d'observation et de créativité, capacité d'organisation, « échanges » avec des pairs, tutorat, pratique réflexive, lecture, participation à des stages et des colloques, diverses démarches de formation instituées...). Chaque « source » mériterait une étude approfondie, mais qui « déborderait » largement le cadre de notre étude. C'est pour cela que nous nous contenterons seulement ici de décrire la « construction » de compétences chez les entraîneurs sportifs, sous l'influence qu'est censée produire sur elles les formations instituées (qui sont les seules obligatoires pour entraîner) les plus reconnues. En effet aujourd'hui, que ce soit au niveau du ministère de la jeunesse et des sports ou du ministère chargé de l'enseignement supérieur, l'ensemble de ces formations se construit sous la forme de compétences professionnelles ou pré-professionnelles à acquérir. Mais avant d'analyser ces diverses formations instituées, essayons dans un premier temps de définir (succinctement) la notion de compétence à travers quelques auteurs (dont la liste n'est pas exhaustive bien sûr) qui s'y sont penchés. Les débats autour de cette notion éclairent les tensions existantes dans le processus de professionnalisation des entraîneurs sportifs.

3.5.3.2.1 La notion de compétence pour les entraîneurs sportifs

Toutes les formations instituées d'aujourd'hui à destination des entraîneurs sportifs, mettent en avant la notion de compétence comme caractéristique centrale à développer. Mais qu'en est-il réellement de cette notion ? Pour des auteurs comme Maude Hatano et Denis Lemaître (2007, p. 13) elle peut être perçue à la fois comme « outil de soumission des individus à des normes sociales réductrices » (c'est la perception qu'en ont certains entraîneurs de « terrain » à qui on oblige d'obtenir un diplôme pour exercer) ; comme « moyen de reconnaissance des activités du travail », là encore, certains entraîneurs sportifs revendiquent fièrement leurs diplômes obtenus comme preuve de compétence ; comme mode de désignation « des formes de savoirs ». Le terme de compétence comporte pour ces auteurs « un cortège d'ambiguïtés » liées principalement « aux présupposés et aux enjeux qui accompagnent son usage » (conceptions du monde et intentions qui conditionnent son usage),

notamment sur « les réflexions et les conceptions que l'on se fait de l'organisation sociale et de la place que les individus y trouvent » (ibid., p. 14). La notion de compétence, très ancrée dans le milieu du travail où elle véhicule « le langage de la performance et de l'adaptabilité » (ibid., p. 15), s'impose peu à peu dans le domaine de la formation où, sa logique doit être « capable de rendre visible les transformations actuelles des différentes formes de travail, des dynamiques sociales et des rapports aux savoirs et aux activités qui en découlent » (ibid., p. 15). Par cette citation, les auteurs laissent entendre que la formation ne doit plus se centrer sur le seul pan du savoir théorique à acquérir, mais que des domaines comme les relations humaines, le pragmatisme, la collaboration, la communication et bien d'autres encore, font partie des compétences d'un sujet dans le travail ou la formation.

Quoi qu'il en soit, nous sommes rattachés à la sémantique qui à vu le jour autour de la notion de compétence, et qui la rattache à la notion de « savoirs d'action » (Barbier, 1996), reliée de facto à des pratiques sociales singulières. Ce savoir performé en actes est cependant toujours associé à un jugement de valeur, car référé à des besoins précis dans tel ou tel environnement social et culturel. Le rapport étroit entre la notion de compétence et le contexte dans lequel elle s'exprime, pose forcément la question de la pertinence de la formation en dehors de l'environnement professionnel et, de la transmission de compétences dans les lieux de formation. Pour les entraîneurs sportifs, la modalité épistémique de la compétence (qui a comme objectif la production de connaissances) est souvent dépassée par la modalité axiologique énonçant des jugements de valeur. La question à résoudre est de savoir avant tout sur quoi se définit le terme d'entraîneur compétent. Si la maîtrise de nombreux référents comme la technique, la tactique, le management, la motivation, la créativité ou autres, peut se coupler avec le terme d'entraîneur compétent, il n'en reste pas moins quelle doit pouvoir s'exprimer dans les actes par l'efficacité ou la performance réalisée. Articulée à celle de la performance, la compétence, « construction sociale caractérisée par son utilité et ses usages » (Champy-Remoussenard, 2007, p. 28) semble dans ce cas bien se prêter au jeu du constat, de l'identification, de la mesure et de l'évaluation et ce, dans une approche très behavioriste de la question. On est en droit de se poser ici la question, à savoir si une simple étude rationnelle à travers son découpage analytique, est en mesure de classer le niveau de compétence d'un entraîneur sportif ? L'ouvrage sur le football, « *les attaquants les plus chers ne sont pas ceux qui marquent le plus* » (Drut, 2009) ne nous répond pas directement à la question, mais a le mérite de mettre à mal la rationalité qui pourrait exister entre la compétence à marquer des buts pour un attaquant et la « valeur marchande » de ce même attaquant. Son étude soutient la thèse que le « système de transfert » des attaquants ne s'étalonne en aucune manière au

nombre de buts marqués par un attaquant, et que les motivations d'« acheter » un joueur sont souvent d'ordre irrationnel. Pour cet auteur, la compétence sportive n'est qu'un paramètre parmi d'autres qui interfèrent dans la décision d'achat. La priorité semble souvent donnée aux « grands noms du sport » qui sont plus susceptibles de relancer un pan de l'économie sportive (abonnements au stade, vente de maillots et autres produits dérivés), ou un joueur qui a réalisé un jour un grand « coup sportif » sous le feu des médias, qui ne reflète pas vraiment sa compétence sportive. D'autres critères encore plus surprenants peuvent intervenir dans « la valeur marchande » d'un joueur, comme le fait d'appartenir à une nation de football « reconnue » ou de posséder des critères physiques plus « vendeurs ». Cependant, nous savons qu'officiellement les clubs justifient toujours au « grand public » le recrutement de leurs attaquants sur le critère de la compétence sportive. Or, cette étude nous montre bien que ce critère de « façade » cache bien d'autres motivations lors d'un recrutement. On peut donc être annoncé comme compétent sans l'être réellement, et cela confirme bien que la compétence est avant tout une construction sociale. Cela nous amène ici à constater qu'il existerait pour un individu une compétence « reconnue ou perçue » souvent divergente de sa compétence effective. En effet, la compétence réelle ne peut se référer qu'à un objet singulier, qui, dans le cas des entraîneurs sportifs, peut être la technique, la tactique, le management... Alors que la compétence « reconnue ou perçue », s'établit souvent sur un ensemble de références plus ou moins rationnelles.

Les différents critères ou définitions assujettis à la notion de compétence expriment à tour de rôle ou simultanément son caractère rationnel, axiologique et contextualisé. Dans une démarche de rationalité, Bernard Rey la définit à minima, « comme le fait d'être capable d'accomplir une tâche déterminée » (Rey, 2006, p. 94). Cet auteur considère que la référence à une tâche est essentielle, tâche qui exprime une action, « c'est-à-dire une modification par l'individu de son environnement (au sens large d'environnement matériel ou conceptuel) » (ibid., p.94). Il considère encore que la compétence peut mettre en œuvre des connaissances mais n'en est pas une, et ne se laisse pas décrire comme un état. Jean-Marie Barbier (2006, p. 73) insiste à la fois sur son caractère contextualisé :

« C'est à partir de l'observation d'une activité située, finalisée et contingente engagée par un sujet qu'est construite l'idée de caractéristiques susceptibles d'être attribuées à ce sujet pour rendre compte de cette activité. C'est la raison pour laquelle il est habituellement reconnu qu'on ne peut pas parler de compétence en dehors d'un contexte de « mobilisation » de cette compétence. Comme l'activité à partir de laquelle

elle est référée, la compétence présente un caractère finalisé, contextualisé et contingent »(Barbier, 2006, p. 73) ;

mais aussi sur le fait que la compétence « est une propriété conférée à un sujet individuel ou collectif » qui est toujours « dite, représentée ou communiquée » ; et enfin sur le fait que la compétence fait « l'objet d'une indexation axiologique ». De cette analyse, Jean-Marie Barbier (qui considère que la notion de compétence est une référence centrale de la culture de la professionnalisation), définit alors la compétence « comme le produit, axiologiquement indexé, d'un processus d'attribution à un sujet de caractéristiques susceptibles de rendre compte d'une activité située, valorisée par l'acteur de cette attribution » (ibid., p. 72-73). D'autres auteurs insistent sur le lien qui unit compétence et temporalité, c'est le cas notamment de De Montmollin qui compare la compétence à une notion de potentiel qui peut être mis en œuvre à un instant « t ». Il définit alors la compétence comme l'« ensemble stabilisé de savoir et de savoir-faire, de conduites types, de procédures standards, de type de raisonnements que l'on peut mettre en œuvre sans apprentissage nouveau » (De Montmollin, 1986). Malglaive insiste sur l'importance des moyens disponibles pour que puisse s'exprimer la compétence. La compétence est pour lui « la mise en œuvre dynamique d'une combinaison de savoirs théoriques, savoir procéduraux, savoir-faire et savoirs pratiques dans la réalisation efficace d'une action précise dans une situation donnée, avec les moyens disponibles » (Malglaive, 1990).

Lichtenberger (2003) constate que quelle que soit la définition, la compétence s'apprécie individuellement et est toujours contextualisée. Une compétence se manifeste par la capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité et, le résultat de sa mise en œuvre n'est évaluable que dans un contexte donné.

En résumé, appliquée au cas des entraîneurs sportifs qui nous intéressent, la compétence fait avant tout l'objet d'une indexation axiologique. Quels référents maîtrisés ou reconnus maîtrisés vont être indispensables pour être défini entraîneur compétent. Il semble par exemple qu'à un niveau sportif « modeste » il y ait un lien très fort entre la notion de compétence et celle de maîtrise technique, alors qu'à un niveau sportif « plus élevé » la maîtrise managériale semble un référent plus indispensable. La compétence se rattache aussi à un savoir-faire en actes, performé et contextualisé. Prenons pour illustrer cela l'exemple d'une compétence qui se rattache au référentiel « tacticien ». Certains entraîneurs sont réputés être « talentueux » dans ce domaine pour la préparation d'un match, mais, se retrouvent parfois

démunis quand il s'agit de faire évoluer cette « tactique » en cours de match. La compétence n'est donc jamais un état en soi. La mobilisation du concept de compétence est intéressante pour analyser les entraîneurs, car suivant à quelles notions ils la rapportent (technique, tactique, managériale...) cela peut nous éclairer sur les différentes figures d'entraîneurs sportifs qui existent.

Si la compétence des entraîneurs sportifs est dans un premier temps essentiellement « expérientielle », la mise en place progressive de programmes de formations diplômantes instituées, sont censées leur faire acquérir de nouvelles compétences d'ordre plus rationnel. Ces dernières se « réclament » toutes aujourd'hui à visée professionnalisante. Il nous semble intéressant ici de faire un point sur les différentes formations proposées aux entraîneurs sportifs, souvent proposées en termes de compétences à acquérir.

3.5.3.2.2 Analyses des formations proposées par le ministère chargé des sports et de la jeunesse

Nous nous limiterons ici à une présentation succincte des différentes formations (le détail de ces dernières ayant été mis en annexe). Ce qui intéresse particulièrement notre sujet, est de présenter a posteriori leur analyse afin d'appréhender quels genres d'entraîneurs sportifs sont censées former.

A, Les brevets d'état d'éducateur sportif (BEES) à trois degrés.

Les BEES sont les premiers diplômes obligatoires pour entraîner contre rémunération. Avec l'aide des fédérations sportives, le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) définit les besoins en formation des éducateurs sportifs et « cherche à les transmettre » dans le contenu de ces diplômes.

Le brevet d'état d'éducateur sportif (B.E.E.S.) premier degré (de niveau IV) :

Même si l'accès à cette formation a disparu, elle représente un intérêt d'analyse non négligeable au vu du nombre d'entraîneurs sportifs professionnels du milieu amateur qui en sont issus.

Un résumé du référentiel d'emploi (du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du

sport et de l'animation) de l'éducateur sportif premier degré montre qu'il exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'État ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Le brevet d'état d'éducateur sportif (B.E.E.S.) deuxième degré (de niveau II) :

Bien qu'ayant aujourd'hui disparu, cette formation se doit d'être analysée ici au vu du nombre d'entraîneurs professionnels à vocation « compétition » qui en sont issus.

Un résumé du référentiel d'emploi de l'éducateur sportif deuxième degré, montre qu'il exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique de l'activité sportive choisie dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Lui aussi assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet de la structure. Il intervient dans les mêmes structures d'emploi que l'éducateur sportif du premier degré, mais à un niveau de responsabilité et de compétence reconnu plus élevé.

Le brevet d'état d'éducateur sportif (B.E.E.S.) troisième degré (de niveau I) :

Dernier « vestige » de la formation des B.E.E.S. encore existant, le troisième degré est censé, dans le cas qui nous intéresse, former les entraîneurs sportifs de l'élite.

Un résumé du référentiel d'emploi de l'éducateur sportif troisième degré montre qu'il exerce en « grande » autonomie. Il a la responsabilité pleine et entière, au plan financier et politique, du projet d'un réseau de structure. L'entraîneur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif (notamment au sein des directions techniques nationales des fédérations sportives) ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'État ou au titre de travailleur indépendant (conseil, expertise).

Une analyse à posteriori, montre que les brevets d'état d'éducateur sportif ont un cadre relativement limité à des savoirs généraux, spécifiques et spécialisés des domaines du sport. Seul le brevet d'état d'éducateur sportif troisième degré semble appréhender le champ sportif à travers une vision plus globale, et met en exergue des qualités de réflexion, de synthèse et de rédaction. Si les savoirs théoriques enseignés ne s'articulent pas toujours avec les savoirs pratiques, ils ont au moins comme intérêt d'apporter pour la première fois aux entraîneurs sportifs des connaissances dites « scientifiques » ou tout au moins « rationnelles ».

Mais pour Chifflet (1988), ces formations manquent de références théoriques générales et de savoirs situationnels pour présenter un intérêt réellement probant pour les entraîneurs de « terrain ». Les travaux de Colardyn et Lantier (1982) évoquent une formation professionnelle de première génération qui développe des processus d'apprentissage immédiatement transférables à l'activité professionnelle et faisant la part belle au rapport homme - technique : « la formation des entraîneurs est conçue avant tout comme l'apprentissage de processus internes au métier est directement utilisable professionnellement » (Bernardeau-Moreau, Collinet, 2009, p.41), favorisant seulement la transmission de connaissances « fermées ». Le savoir transmis s'appuie sur des savoirs modèles « types » relatifs aux pratiques sportives, ne pouvant développer des savoir-faire que dans des situations relativement « fixes » préalablement définies. L'autre problème de ces formations est qu'« enfermé dans une relation d'éducation et d'entraînement au sein de l'institution associative, le professionnel du sport ne peut facilement envisager d'évoluer vers des fonctions d'encadrement et de gestion dans des structures entrepreneuriales notamment » (Bernardeau-Moreau, Collinet, *ibid.*, p.42). Pour se sortir de cette « problématique » Colardyn et Lantier (1982) évoquent l'apparition d'une autre conception de la formation professionnelle introduisant plus de « polyvalence », permettant de favoriser la mobilité professionnelle des individus : « elle se traduit par une démarche externe d'identification des comportements et performances à atteindre afin d'en insérer les objectifs de formation. Prédomine alors le rapport homme-organisation » (Bernardeau-Moreau, Collinet, *ibid.*, p.41). Selon ces auteurs (*ibid.*, p. 43) se référant à Chifflet (1988), la formation doit dans ce cas correspondre à une « famille d'activités » où l'on doit repérer l'ensemble des tâches possibles, celles-ci « traduites en objectifs de formation ou de capacités à acquérir ». La formation de l'entraîneur sportif est alors moins centrée sur une acquisition de connaissances ou de techniques que sur l'acquisition de capacités permettant d'analyser les comportements des sportifs, de répondre à leurs demandes particulières et de favoriser l'innovation. La rénovation des diplômes du ministère chargé des sports et de la jeunesse amorcée depuis la fin des années 90, tout comme celle des STAPS, semble s'orienter vers la prise en compte de ces nouvelles réflexions dans la formation proposée aux entraîneurs sportifs.

Dans une réflexion sur le contexte mouvant de « l'environnement sportif », Colardyn et Lantier (1982) voient poindre une troisième conception de la formation professionnelle plus récente, permettant de développer la transférabilité des compétences professionnelles à toutes sortes de situations nouvelles, en favorisant le rapport homme-environnement. Bernardeau-Moreau et Collinet (*ibid.*, p.43) considèrent que ce « type » de formation développe des « capacités généralisables » comme la maîtrise des relations interpersonnelles et des données

relatives au fonctionnement humain, la maîtrise orale et écrite en termes de communication, le management d'équipes, de structures et de projets, la prévoyance et la prise de décision, la capacité d'innover ou d'accepter les innovations, et enfin, l'aptitude à repérer les principes plutôt que les formes apparentes. Cette capacité à s'adapter et à innover est indispensable au vu de la pluralité et de la singularité des situations sportives. Ces nouvelles formations cherchent donc à développer des compétences d'adaptabilité et de réactivité « in situ », afin de ne pas laisser dans ce domaine le « champ » libre aux seuls savoirs d'expérience acquis. Cela peut nous amener à réfléchir sur la formalisation de l'expérience vécue et des situations sportives dans toutes formations professionnelles destinées aux entraîneurs sportifs.

Pour conclure, on observe que les savoirs et savoir-faire appris au BEES ne participent que très partiellement aux compétences requises pour les entraîneurs sportifs, et par conséquent au processus de professionnalisation de ceux-ci. À l'instar de toutes les pratiques artisanales, l'expérience accumulée « in situ » et les relations développées avec des pairs restent les principaux éléments pourvoyeurs de compétences. On peut noter ici, que le professorat de sport (proposé par la loi sur le sport dite loi « Avice » de 1984 et créé par le décret du 10 juillet 1985) qui compte parmi ses membres des entraîneurs sportifs, a un modèle de formation très proche de ceux du BEES.

Fort de ce constat, le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA) a cherché à partir de 1999 à professionnaliser ses diplômes, en insistant sur la notion de compétences transférables et d'adaptabilité professionnelle.

B, Les nouveaux diplômes du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA)

À partir de la fin des années 1990, une rénovation des diplômes de jeunesse et sports s'amorce sous l'impulsion des représentants du mouvement sportif et des partenaires sociaux des branches du sport, le tout « catalysé » par la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation, visant à professionnaliser les diplômes. Pour Bernardeau-Moreau et Collinet (ibid., p. 35-36), ces diplômes tiennent compte des situations professionnelles et sont construits à la fois « sur un référentiel professionnel décrivant les activités d'un métier ou d'un emploi existant ou en création » mais aussi « sur un référentiel de certification décrivant les compétences nécessaires à l'exercice du métier ou de l'emploi identifié ». Cela donne naissance au cours des années 2000 à trois nouveaux diplômes censés remplacer à terme les brevets d'état d'éducateur sportif à trois degrés :

- le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) ;

- le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) ;
- le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS).

Les deux modes de certification de ces diplômes s'organisent sur l'obtention d' « unités capitalisables » en référence aux nouvelles exigences européennes et, sur la validation des acquis de l'expérience.

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) (de niveau IV), spécialité « activités physique pour tous » :

Un résumé du référentiel d'emploi (du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation) de l'animateur en activités physiques pour tous, atteste qu'il exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques des activités physiques ou sportives dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur associatif ou marchand, au sein de la fonction publique territoriale ou au titre de travailleur indépendant. Ces structures sont, de façon générale, des structures promouvant les activités physiques ou sportives : structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise,... Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

Une analyse à posteriori de la formation au BPJEPS (mise en annexe) qui a vocation à remplacer le BEES premier degré et dont la création date de 2001, atteste de la possession des compétences indispensables à l'exercice du métier d'animateur, de moniteur, d'éducateur sportif (dont font partie les entraîneurs sportifs). C'est un diplôme d'Etat homologué au niveau IV et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ce qui permet à ses titulaires d'encadrer les activités physiques et sportives (APS) et en faire son métier. Au 1er janvier 2013, le BPJEPS était livré au titre de l'une des 25 spécialités sportives ou socioculturelles proposées. Chaque spécialité du BPJEPS s'articule autour de 10 unités capitalisables (UC) définissant chaque compétence. Les quatre premières unités capitalisables dites « Transversales » sont communes à tous les BPJEPS, les cinq suivantes sont spécifiques à la spécialité en question, et enfin, une dernière unité capitalisable qui vise l'adaptation à l'emploi et au contexte particulier, dépend de chaque organisme de formation. Plusieurs qualifications complémentaires sont accessibles pour les titulaires d'un BPJEPS permettant d'élargir les prérogatives des diplômés. Ces formations complémentaires

certifiées par des unités capitalisables complémentaires (UCC) et des certificats de spécialisation (CS) qui regroupent plusieurs (UCC), attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un BPJEPS.

Ce dernier diplôme se différencie fondamentalement du BEES premier degré par l'apport de compétences transversales (UC1, UC2, UC3, UC4) qui permettent de se détacher de l'ancrage purement disciplinaire. Cette transversalité visant « l'adaptabilité et l'espoir d'une meilleure adéquation aux emplois dans leur diversité et leur évolution » (Bernardeau-Moreau, Collinet, 2009, p.48). Il y a un glissement d'une spécialisation sur une discipline sportive vers une plus grande pluridisciplinarité et le développement de la notion de « famille d'activité » comme le montre par exemple le BPJEPS « nautisme ». Bernardeau-Moreau et Collinet (ibid., p.48) s'appuyant sur Bertch (2008) remarquent que ce « gommage » de l'encrage disciplinaire rend moins lisible ces nouveaux diplômes aux yeux des professionnels.

Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) (de niveau III), spécialité « perfectionnement sportif » mention « discipline sportive » :

Un résumé du référentiel d'emploi atteste que l'entraîneur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention « perfectionnement sportif » dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de structure. L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives affiliées à une fédération sportive ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

Une analyse à posteriori de la formation au DEJEPS (mise en annexe) qui est un diplôme d'État de niveau III (un niveau intermédiaire entre les anciens BEES premiers degré et deuxième degré) et dont la création date de 2006, montre que c'est un diplôme « transversal » au sport et à la jeunesse qui est délivré au titre de spécialités de mention. La spécialité « perfectionnement sportif » et ses 77 mentions disciplines sportives au 14 mai 2014, intéresse particulièrement les entraîneurs sportifs, et atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice de leur activité professionnelle. À l'instar du BEJEPS, il est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est constitué de quatre unités capitalisables, dont deux sont dites « transversales », une de « spécialité » et une autre de « mention ». Comme pour le BEJEPS, plusieurs qualifications complémentaires (unités capitalisables complémentaires (UCC) et certificats de spécialisation (CS)) peuvent lui être associés, et lui attestent des compétences complémentaires. Dans la lignée du BEJEPS, la

notion de compétence et surtout de compétences « transversales » est au cœur de la formation du DEJEPS. Il est assujéti aux mêmes problématiques que le BEJEPS à savoir : une acquisition de compétences plus « transversales » permettant à ses titulaires une meilleure adaptabilité aux différents emplois, mais une moins bonne reconnaissance comme « spécialiste disciplinaire » aux yeux des employeurs.

Le diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) (de niveau II), spécialité « performance sportif » mention « discipline sportive » :

Un résumé du référentiel d'emploi atteste que le directeur sportif exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention « performance sportive » dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet sportif de la structure. Il travaille notamment dans le cadre d'associations sportives affiliées à une fédération sportive ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

Une analyse à posteriori de la formation au DESJEPS (mise en annexe) qui est un diplôme d'État de niveau II (équivalent à l'ancien BEES deuxième degré) et dont la création date de 2006, montre que ce diplôme attesterait de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle d'expertise technique et de direction à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. À l'instar du BEJEPS et du DEJEPS il est transversal au sport et à la jeunesse, mais le niveau de compétences exigées est supérieur. Le DESJEPS est censé former des professionnels aux fonctions de direction amenés à exercer leur mission dans une association, un club sportif, une entreprise, une collectivité territoriale. Ces professionnels ont la possibilité d'être responsables de la mise en œuvre collective, technique et financière du projet de la structure. La spécialité « performance sportive » et ses 77 mentions disciplines sportives au 14 mai 2014, permet de former des entraîneurs de haut niveau dans une discipline sportive. Dans une même logique d'organisation que les BEJEPS et les DEJEPS, des unités capitalisables complémentaires (UCC) et des certificats de spécialisation (CS) peuvent lui être associés afin d'élargir ses prérogatives. Le DESJEPS est lui aussi un diplôme enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), permettant à son titulaire d'encadrer les activités physiques et sportives et d'en faire son métier.

Le diplôme de l'institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) (de niveau I), option « entraînement des sportifs de haut niveau » :

Un résumé du référentiel d'emploi atteste que le professionnel exerce en autonomie. Il a la responsabilité pleine et entière, au plan financier et politique, du projet des structures en réseau. L'entraîneur sportif de haut niveau exerce son activité professionnelle dans le cadre de structures sportives de haut niveau privées relevant du secteur associatif ou marchand, ou dans le cadre de la fonction publique d'État : Institut, Ecole nationale, Direction technique nationale, centre national...

Une analyse à posteriori de la formation au diplôme de l'INSEP qui est un diplôme d'État de niveau I et dont la création date de 1997, montre que comme tous les nouveaux diplômes issus du ministère chargé des sports et de la jeunesse (MJS), il se veut plus « transversal » et plus « professionnalisant ». Il permet d'entraîner, dans une discipline ou une spécialité donnée, au plus haut niveau et/ou de diriger une équipe d'entraîneurs de haut niveau. Le diplôme de l'INSEP est lui aussi un diplôme enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), permettant à son titulaire d'encadrer les activités physiques et sportives et d'en faire son métier.

Résumé général sur la réforme des nouveaux diplômes du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA)

La mise en place de ces nouveaux « diplômes professionnels » a comme vocation première de développer l'emploi à travers une meilleure adéquation emploi-qualification-formation. Le ministère Jeunesse et Sport cherche à accompagner et à favoriser la structuration professionnelle dans le domaine du sport, et à mettre en avant la formation en termes de compétences à acquérir. Ces dernières doivent être reconnues de la part de l'employeur. La mise en place par l'arrêté du 27/09/1999 d'une commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation, réunissant l'ensemble des acteurs du sport (employeurs, salariés, pouvoirs publics, personnes qualifiées) dans un espace d'échanges et de réflexion, vise à définir les qualifications dans ces nouveaux diplômes (en relation étroite avec les besoins et l'évolution dans les métiers du sport), et valide les référentiels de certification des compétences professionnelles repérées. Chacun doit pouvoir construire son parcours professionnel à travers un système de qualification apparaissant comme un repère social fort et reconnu, par l'ensemble des acteurs du sport. L'architecture de ces nouveaux diplômes laisse plus de place aux compétences dites « transversales », permettant de faciliter

les évolutions de carrière et la mobilité professionnelle des employés dans les différents contextes de travail. La mise en œuvre de cette nouvelle « ingénierie » dans la conception des diplômes, favorise la validation des acquis de l'expérience en facilitant l'entrée directe dans une formation préparant à un diplôme d'un certain niveau, sans passer par le niveau inférieur. Elle permet aussi une meilleure articulation entre les systèmes de formation européens en respectant le principe d'unités de crédit capitalisables représenté par l'« *European Credit Transfer System* » (ECTS).

Cependant, cette distanciation avec la formation de nature plus « pragmatique » et « spécifique » des anciens BEES semble diminuer les compétences professionnelles (au sens ici de « savoirs d'action ») des entraîneurs sportifs dans leur spécialité de prédilection. Elle permet toutefois de rapprocher les certifications proposées par l'autre architecture de formation, que représentent les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), laissant entrevoir une meilleure articulation des qualifications entre le ministère chargé des sports et de la jeunesse et le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Cela permet ainsi un début d'harmonisation des compétences entre les entraîneurs sportifs, gage de « clarification » pour les divers employeurs, et prémices d'une unification à venir des identités professionnelles.

3.5.3.2.3 Analyse des formations proposées par le ministère chargé de l'enseignement supérieur

Longtemps, le ministère chargé des sports et de la jeunesse a été en position de quasi-monopole en matière de formation professionnelle pour les entraîneurs sportifs, car nul ne pouvait enseigner ou encadrer contre rémunération s'il n'était titulaire d'un brevet d'État (loi du six août 1963 dite « loi Herzog », renforcée par la loi du 29 octobre 1975 (dite « loi Mazeaud ») et maintenue par l'article 43 de la loi sur le sport du 16 juillet 1984 (dite « loi Avice »). Seules les fédérations sportives ont durant certaines périodes été associées au ministère chargé des sports dans la capacité à délivrer certains diplômes ou certifications. À partir de la loi du 1er août 2003 (dite "loi Lamour"), l'encadrement sportif contre rémunération s'ouvre à une pluralité de certificateurs. Comme le spécifient Bernardeau-Moreau et Collinet (2009, pp. 36-37), la promulgation du décret 2004-893 du 27 août 2004 en application de la loi 2003-708 du 1er août 2003 qui précise que « nul ne peut

enseigner/encadrer s'il n'est titulaire d'un diplôme délivré par l'État » va permettre une « ouverture professionnelle » plus importante des métiers du sport (dont celui d'entraîneur sportif) aux diplômes Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) délivrés par le ministère de l'enseignement supérieur. C'est aussi le cas pour les titulaires de certains certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par la branche professionnelle du sport ou en relation avec elle. On peut noter ici qu'un CQP est mis en place par une branche professionnelle afin de répondre à ses besoins spécifiques, et atteste de la maîtrise pour un individu de compétences liées à une qualification identifiée par branche considérée. La création d'un CQP relevant d'une décision de la commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) de la branche. Seize diplômes STAPS sont inscrits à l'annexe de l'arrêté du 16 décembre 2004 (devenue annexe II-1 de la partie réglementaire du code du sport) de façon à ouvrir droit à encadrement contre rémunération et sont soumis à la délivrance d'une carte professionnelle. Bernardeau-Moreau et Collinet (ibid., p. 37) considèrent que ces évolutions s'inscrivent dans une vaste réflexion au sein de la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D) et visant la professionnalisation de leur « champ » afin, « de favoriser l'accès à l'emploi des titulaires des diplômes universitaires », et ne plus laisser le monopole de l'emploi dans les métiers du sport aux seuls diplômés jeunesse et sports. Cette « vaste réflexion » fait suite à la forte augmentation des effectifs de la filière STAPS dans le milieu des années 1990, due vraisemblablement à la suppression du concours d'entrée obligatoire, et d'une réduction du nombre de postes proposés au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS). La filière STAPS doit alors s'efforcer de s'ouvrir sur une plus grande diversité de débouchés professionnels comme : le management, la préparation physique, les activités physiques adaptées..., et bien sûr l'entraînement sportif. La parution du décret d'application de la loi sur le sport du 27 août 2004 permettant l'inscription des diplômes STAPS au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), semble l'aboutissement de cette volonté de professionnalisation. Ainsi, dans le cadre de la professionnalisation de ces diplômes, la filière STAPS a effectué un rapprochement avec les organisations professionnelles, notamment avec la commission paritaire nationale emploi-formation (CPNEF). Cette démarche a débouché en décembre 2005 sur la création d'un « groupement permanent » visant une meilleure adéquation entre formation et emploi, et chargé de « suivre l'évolution des règles d'inscription des diplômes universitaires à finalité professionnelle au RNCP en liaison avec les branches professionnelles » (Bernardeau-Moreau, Collinet, ibid., p. 47). Et ces auteurs de préciser, que ce « groupement

permanent » a aussi pour vocation de ce concerter en amont sur les points inscrits à la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation.

Une réorganisation de la formation STAPS s'est mise en place au sein des diplômes d'études universitaires générales (DEUG), des diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), tous deux de niveau III sur la grille de qualification de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), mais aussi au niveau de la licence (de niveau II) et du Master (de niveau I), afin de les rendre plus « professionnels », facilitant ainsi l'accès à l'emploi. Chaque diplôme est « accompagné d'une annexe descriptive ou d'un supplément qui précise les spécificités du parcours de l'étudiant et les compétences spécifiques attestées en sortie de parcours » (Bernardeau-Moreau, Collinet, *ibid.*, p. 48), faisant figure de référence pour le diplôme.

Nous nous limiterons ici à une présentation succincte des différentes formations (le détail de ces dernières ayant été mis en annexe) et, étant donné la multiplicité des diplômes STAPS, nous n'analyserons ici que les plus propices à former les entraîneurs sportifs (les diplômes qui donnent directement droit à « exercer » ainsi que les plus « reconnus » auprès des employeurs). Cette démarche d'analyse est censée nous permettre d'appréhender les genres d'entraîneurs sportifs qu'elles sont supposées former.

Le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) STAPS : (source RNCP)

Le DEUG STAPS est un diplôme de niveau III sous certification du ministère chargé de l'enseignement supérieur, validé par le président de l'université où la formation s'est réalisée. C'est un diplôme chargé de former des techniciens des activités physiques pour tous, des animateurs sportifs, culturels et de loisirs.

Un résumé du référentiel d'emploi (du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), atteste que l'animateur technicien encadre et anime un groupe en toute sécurité au sein d'une structure ou en tant qu'indépendant dans le domaine des pratiques physiques ou sportives, à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir n'incluant pas la compétition. Il s'intègre dans une équipe de travail et peut proposer un projet d'animation et le mener à bien. Ce diplômé peut être employé par des associations ou des fédérations sportives notamment multisports, des structures sociales ou des centres sociaux, des centres de vacances ou des centres accueillant des classes transplantées, des entreprises de loisirs (parc d'attraction) ou de tourisme, les services municipaux des sports de l'animation ou de la jeunesse. Ce professionnel occupe un poste d'intervenant sportif, d'animateur auprès d'un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Il encadre et participe à la réalisation de projets sportifs, culturels, éducatifs au sein de la structure d'embauche ou en travailleur indépendant.

Une analyse à posteriori de la formation au DEUG STAPS montre quelle est particulièrement « disciplinaire ». Beaucoup plus « généraliste » que la formation aux anciens BEES délivrés par le ministère de la jeunesse et des sports, ce qui lui permet de préparer des diplômés plus « adaptables ». Cette formation a vocation à aborder de nombreuses dimensions du sport. En ce qui concerne l'intérêt pour notre étude, les entraîneurs sportifs issus de cette formation ont plus un rôle d'éducateur sportif, d'animateurs, que d'entraîneurs sportifs dits « professionnels ».

La licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), spécialité « entraînement sportif »

Un résumé du référentiel d'emploi (source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation, et de la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D)) atteste que le titulaire de la mention spécialité « entraînement sportif » de la licence, a vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. Ce métier s'organise autour de plusieurs grands types d'activités, notamment en tant qu'entraîneur ou préparateur physique sous l'autorité du responsable de la structure. À ce titre, il prend en charge différents publics dans la ou les spécialités figurant dans le supplément au diplôme.

Une analyse à posteriori de la formation à la licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), spécialité « entraînement sportif » atteste de l'acquisition des compétences et connaissances spécifiques de la discipline sportive au sein de la spécialité « entraînement sportif » (y compris en préparation physique) et plus précisément : des compétences scientifiques ; des compétences préprofessionnelles ; des compétences techniques et technologiques relatives à cette activité sportive optionnelle. La poursuite des études est possible dans le Master « entraînement et optimisation de la performance sportive ». Les métiers visés sont ceux d'entraîneur sportif, préparateur physique, nutritionnel ou mental, de coach personnel (mental, physique), le directeur technique sportif, de directeur et cadre de structure privée à objectif sportif (évaluation de la performance), de manager sportif, ou de consultant auprès d'organisations sportives ou d'athlètes.

Le Master Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), spécialité « Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive » (EOPS) (source RNCP et maquette universitaire)

Un résumé du référentiel d'emploi (du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et « maquette » universitaire) atteste que le titulaire dispose d'une triple compétence : scientifique, professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance sportive et de ré-athlétisation. Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans les organisations dont la vocation est l'optimisation de la performance motrice par les activités physiques et/ou sportives dont il a en charge la responsabilité. Les diplômés travaillent généralement au sein d'une « équipe » qu'ils peuvent être amenés à coordonner.

Une analyse à posteriori de la formation au Master Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), spécialité « Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive » (EOPS) montre quelle repose sur une approche pluridisciplinaire qui s'inscrit dans la continuité de la licence « entraînement sportif », par rapport à laquelle elle constitue un approfondissement des compétences professionnelles, et permettant l'intervention dans tous les secteurs d'activité liés au sport et en particulier celui de l'entraînement sportif. Les objectifs de cette formation sont de former des professionnels experts capables de concevoir, de mettre en œuvre, de conduire et de gérer des projets d'entraînement fondés à la fois sur le partage d'expériences de terrain et sur les approches scientifiques les plus actualisées. Elle vise la professionnalisation dans les métiers au sein des différentes organisations sportives à travers une approche intégrant à la fois des aspects scientifiques (biomécaniques, psychologiques, sociologiques...), des aspects méthodologiques (outils et mesures) et des aspects pratiques de la performance motrice (planification, paramètres de l'entraînement...).

Résumé général sur les nouveaux diplômes proposés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur :

La mise en place de ces nouveaux diplômes s'inscrit dans une vaste réflexion menée au sein de la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D) qui cherche à les professionnaliser, afin de favoriser l'accès à l'emploi à leurs titulaires. Pour ce faire, ils vont associer à l'acquisition de compétence très « généralistes » des premiers diplômes STAPS, des compétences d'ordre technique, technologique et préprofessionnel relatives à l'activité d'entraînement sportif. Le Master « Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive » (EOPS), plus haut niveau de diplôme dédié à cette cause, a comme objectifs de former des professionnels experts capables de concevoir, de mettre en œuvre, de conduire et

de gérer des projets d'entraînement fondés à la fois sur le partage d'expériences de terrain et sur les approches scientifiques les plus actualisées. Il va permettre à l'étudiant de développer une triple compétence scientifique, professionnelle et sportive, afin d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance sportive et de réathlétisation, lui permettant d'accéder à un statut d'entraîneur sportif « cadre ».

Dans une optique de professionnalisation, les diplômes STAPS portent une attention particulière aux connaissances pratiques et techniques de l'activité physique et sportive choisie, ainsi qu'à la systématisation de stages réalisés en milieu sportif associatif ou professionnel.

3.5.3.2.4 Bilan et réflexion sur les formations proposées

L'analyse comparée de l'offre de certification du ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et du ministère de l'enseignement supérieur (MES) met en évidence des différences d'approche : les diplômes MJS restent orientés vers une plus grande valorisation de l'expérience pratique et une plus grande maîtrise des techniques sportives liées à la discipline sportive considérée ; les diplômes MES valorisant beaucoup plus la « connaissance » axée sur une maîtrise pluridisciplinaire académique. Toutefois, la volonté de faire acquérir des compétences plus « transversales » dans les nouveaux diplômes MJS et de favoriser des compétences plus « professionnelles » dans les diplômes MES, tend à réduire l'écart initial de ces deux offres de certification. Elles répondent en partie à la possibilité d'insertion et d'évolution professionnelle des entraîneurs sportifs, qui nécessite la construction de dispositions parfois contradictoires : à savoir, d'être capable d'un certain niveau d'intellectualisation et de réflexion permettant une meilleure « adaptabilité » quel que soit le contexte social dans lequel s'exerce le métier d'entraîneur sportif, mais aussi, d'être capable de conserver un rapport au savoir sportif « pragmatique », condition souvent indispensable pour s'insérer dans le domaine de l'entraînement « fédéral ». Cependant, comme le précisent Gojard et Terral, « il semble toutefois difficile de généraliser les mécanismes de l'insertion professionnelle sans considérer le type de métier visé » (Gojard, Terral, 2009, p. 174). Il est indéniable que les compétences nécessaires à l'accès et à l'exercice du métier d'entraîneur sportif restent très différentes s'il s'agit d'un entraîneur-animateur dans le milieu amateur, ou

d'un entraîneur-manager dans le milieu professionnel. Les formations, afin de « toucher » les compétences inhérentes aux différentes fonctions qu'exercent les entraîneurs sportifs, se doivent d'être plurielles et de développer chez le futur diplômé, en proportions plus ou moins égales, des compétences pragmatiques « directement utilisables » dans le contexte de travail choisi, et des compétences réflexives et stratégiques permettant « adaptabilité et évolution » dans l'ensemble de leur domaine d'intervention. Quoi qu'il en soit, les nouvelles formations proposées qui s'uniformisent peu à peu, s'organisent autour de compétences à acquérir et, revendiquent une plus grande adéquation avec celles nécessaires dans l'entraînement sportif. Cette attribution « de compétences à des process d'action donnant lieu à réussite » (Wittorski, 2007, p. 153) favorise la reconnaissance identitaire, et selon cet auteur, dans un contexte de professionnalisation, « le dispositif proposé à l'individu constitue une offre identitaire » (ibid., p. 154). Cette « offre identitaire » correspond à une « identité collective de formation » (qui fédère tous les individus issus d'une même formation) et est censée favoriser « l'identité fusionnelle » (Sainsaulieu, 1997) au travail « qui implique une forme d'unanimité faisant du collectif de travail une protection... » (Dubar, Tripier, 1998, p. 239).

Conclusion du chapitre III :

Si la division des tâches de travail et leurs spécialisations ont regroupé les hommes en « métiers », l'évolution de certains d'entre eux fondés sur le « prestige » et le « monopole » semble être à l'origine de l'apparition des professions au sens anglo-saxon du terme. Fort est de constater que le métier d'entraîneur sportif comme la plupart des métiers d'ailleurs ne peut prétendre à ce statut. Il est donc plus propice de ne pas s'y intéresser sous le prisme de la sociologie des professions mais plutôt, comme le propose Paradeise (1999), de comprendre son « processus de professionnalisation » en cours. Il est souvent présenté comme un processus de rationalisation au sens wébérien du terme, supposant une division des tâches et une spécialisation des formations professionnelles sanctionnées par des diplômes (Stroobant, 2005, pp. 38-39). La professionnalisation est avant tout une « *intention sociale* » (Wittorski, 2005, 2007, 2008) et semble se décliner de deux manières. Premièrement en termes de statut comme légitimation sociale et professionnelle ; deuxièmement en termes de compétences qui se construisent autour des notions de formation, d'expérience..., Vision plus francophone de la professionnalisation. Pour les entraîneurs sportifs, la reconnaissance d'un certain statut a été favorisée par l'institutionnalisation et la structuration du sport ainsi que leurs possibles salarisations et syndicalisations. Leurs compétences se sont forgées quant à elles sur la reconnaissance de leur expertise qui s'exprime souvent à travers des « savoirs d'action »

(Barbier, 1996) reconnus socialement. La mise en place de programmes de formations diplômantes instituées sont censés « compléter » chez les entraîneurs sportifs des compétences d'abord expérientielles.

Si le processus de professionnalisation des entraîneurs sportifs est en marche, il existe encore aujourd'hui une forte hétérogénéité de leurs statuts et de leurs compétences. L'histoire de vie, l'influence sociale et culturelle, l'expérience, le niveau de formation, le contexte du travail..., font des entraîneurs sportifs une population hétéroclite. Ce foisonnement « d'identités » nous interpelle et nous donne envie d'en savoir un peu plus sur les personnes qui représentent ce métier. Si la figure historique emblématique de « l'entraîneur technicien » semble encore aujourd'hui prégnante, la diversité des missions assignées aux entraîneurs sportifs semble en avoir fait apparaître bien d'autres. En cherchant à comprendre ce qu'ils mobilisent et à quoi ils se réfèrent dans le cadre de leur travail, on peut faire émerger leurs logiques de professionnalisation. Notre idée est de faire apparaître l'ensemble des logiques de professionnalisation et de noter plus particulièrement celles qui semblent « revenir » le plus souvent chez les entraîneurs sportifs. Ce travail est censé confirmer ou faire émerger des « profils d'entraîneurs » regroupés autour de caractéristiques particulières. Le chapitre méthodologique présenté ci-après est supposé nous donner de la « matière » afin de nous aider à lever le voile sur toutes ces interrogations.

Chapitre 4 : Cadre méthodologique et conduite de la recherche

4.1 Une humilité nécessaire

« Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous voulez entendre, ce que vous entendez, ce que vous croyez en comprendre, ce que vous voulez comprendre et ce que vous comprenez, il y a au moins neuf possibilités de ne pas se comprendre » (Bernard Werber).

Cette citation rejoint l'idée de Pastré qui considère que « dans l'échange dialogique, c'est le malentendu qui est la règle et la compréhension de l'autre, l'exception » (Pastré, postface, in Vinatier, 2009, p. 215).

Quelles que soient les règles méthodologiques et les exigences de rigueur qui vont présider à la mise en évidence des dires (ou des faits) sur « l'objet à étudier » (émission d'hypothèses, formulation de questions, réflexion autour des réponses obtenues), la réflexion engagée par cet auteur (mais aussi généralement par les tenants de la pragmatique linguistique) sur la difficulté d'appréhender la signification du dialogue, doit inciter tout chercheur à la prudence dans l'interprétation affirmative des dires (ou des faits). La méthodologie présentée dans ce chapitre a cependant comme objectif de limiter au maximum toute interprétation erronée.

4.2 L'état des lieux

L'enquête méthodologique se caractérise par le recueil de données obtenues à l'aide de techniques spécifiques puis l'analyse de ces données. Elle est donc censée être un moyen de nous faire appréhender notre « objet », à savoir les logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs et, de répondre à notre problématique, qui est de faire apparaître des « profils » d'entraîneurs sportifs grâce à l'étude de cas particuliers.

Pour Alex Mucchielli et Pierre Paillé la problématique est « une sorte de tension construite par le chercheur entre des pré-savoirs insuffisants et des phénomènes » (2003, p. 16). Or ces pré-savoirs du chercheur vont indubitablement influencer sur l'hypothèse (comme conjecture par laquelle l'imagination anticipe sur la connaissance) (Carbonnel, 1995), d'où l'importance d'une « conscience » sur les éléments importants de sa posture de chercheur pour ne pas rester « prisonnier de ses schémas mentaux inconscients » (Mucchielli, Paillé, *ibid.*, p. 17).

Cette notion de posture est construite sur, à la fois les référents culturels du chercheur (il a déjà été mentionné au chapitre II l'importance de l'influence de la « culture » sur l'individu), mais aussi sur des référents expérientiels qualifiés par Mucchielli et Paillé de « sensibilité expérientielle ».

4.2.1 Problématique de ma « posture » vis à vis de notre sujet de recherche

Ma « posture » d'ancien sportif de haut niveau, ainsi que mon statut d'ancien entraîneur sportif au niveau national, me confère une certaine connaissance expérientielle du milieu des entraîneurs sportifs. Cela m'a permis en amont de l'enquête de thèse de me forger une représentation de ce qu'ils mobilisent et ce sur quoi ils se réfèrent dans le cadre de leur métier, ainsi qu'une partie de leurs logiques de professionnalisation. L'intérêt pour mon sujet vient aussi de là, car la représentation que tout un chacun se fait de l'entraîneur sportif est souvent limitée, soit à l'image d'un technicien, soit à celle d'un stratège ou d'un meneur d'homme. Il suffit d'écouter ou bien de lire n'importe quel média, pour s'apercevoir que l'entraîneur sportif est irrémédiablement catégorisé dans l'une de ces trois « figures ». Or d'après mon expérience, ces trois « figures » sont très loin de pouvoir englober l'ensemble des entraîneurs sportifs existants.

Lors de l'enquête, mon image sociale de « pair » m'a permis l'accès à une « production de soi » plus « libérée » de la part des entraîneurs sportifs. Ce phénomène m'a semblé parfois être atténué par la représentation qu'ils se font de mon statut de chercheur, pouvant les amener à « intellectualiser » leur système de représentations, de telle sorte que celui-ci leur semble plus conforme aux attentes de ce statut. Ma position d'analyste s'en est aussi trouvée facilitée (meilleure compréhension du langage, accès plus rapide aux significations...). Cependant j'ai rencontré un problème lié à ma « connaissance expérientielle », c'est une tendance naturelle à l'introspection (prise ici au sens d'une méthode d'observation et d'analyse de soi en vue de

connaître l'esprit de l'entraîneur sportif en général) dans la reconstruction de leur cadre interprétatif. Le dernier problème mentionné tient du fait que ma « connaissance expérientielle » est en réalité très centrée sur les entraîneurs sportifs dans le milieu du volley-ball, or notre étude est censée étudier les entraîneurs sportifs au sens large du terme.

En résumé, ma connaissance du milieu des entraîneurs sportifs influence ma « posture » de chercheur, aussi bien pour l'étude de l'objet que de la problématique de recherche. Ce constat aurait plutôt comme conséquence le choix d'une démarche déductive de recherche visant à vérifier mes théories. Mais, ma propension à l'introspection et ma connaissance sélective des entraîneurs sportifs, doivent me pousser vers une démarche inductive de recherche visant à générer des idées nouvelles.

4.3 Utilité et méthodologie de la pré-enquête

C'est dans le respect d'une démarche inductive que j'ai mis en place une pré-enquête. Celle-ci a pour but d'analyser notre problématique et de constituer une source d'informations censées orienter le cœur de notre enquête, qui sera par la suite constituée d'entretiens.

4.3.1 Le travail documentaire

Le métier d'entraîneur sportif fait l'objet de nombreuses réflexions, commentaires ou analyses dans de multiples espaces de discussion (presse quotidienne, radio, télévision, cinéma, sites Internet et blogs, ouvrages de vulgarisations ou spécialisés, formations instituées...). Je me suis servi dans un premier temps de tous ces supports d'information pour réunir un ensemble de documents (environ 250 sur une période de six mois) portant sur l'entraînement et les entraîneurs eux-mêmes. Deux constats semblent émerger de l'analyse de toute cette documentation.

- L'essentiel des études porte sur les entraîneurs reconnus comme « experts ».
- Les objets d'études font majoritairement référence : aux différents styles de leadership des entraîneurs, à leur capacité à motiver leurs athlètes, à l'analyse comportementaliste de l'efficacité des entraîneurs, aux connaissances des entraîneurs experts, aux stratégies ou tactiques mises en place, aux contenus de la formation, à la conception du métier et au rôle de l'entraîneur lui-même.

Prenons ici un exemple de documentation assez « parlant » sur ce dernier critère d'objet d'étude, qui date du 10 mars 2014 sur Internet (info - Orange), et qui relate d'un échange entre deux entraîneurs de football professionnel, Christian Gourcuff du football club de Lorient et Laurent Blanc du Paris-Saint-Germain. Le premier cité ne pouvant considérer le second comme entraîneur, faute de diriger les séances d'entraînement, il déclare alors :

« Pour moi, un entraîneur, c'est d'abord quelqu'un qui travaille dans le domaine technique. Or, il y a des entraîneurs qui n'entraînent pas. Comme Laurent Blanc à Paris, où c'est Jean-Louis Gasset(son adjoint, NDLR)qui s'en charge. Ce modèle ne me plaît pas. C'est sur le terrain que l'on construit ».

Ce à quoi Laurent Blanc répond :

« J'ai beaucoup de respect pour Monsieur Gourcuff, qui est certainement un bon entraîneur, mais il faut évoluer. J'ai connu l'entraîneur qui faisait tout: l'échauffement, la séance, les étirements, qui rangeait les plots, qui mettait les piquets, les filets et qui tondait presque la pelouse. Mais c'était il y a 30 ou 35 ans ! Les séances d'entraînement, vous-mêmes pouvez les faire. On a des livres, des CD, des cours pour ça. Quand on entraîne le PSG, on joue tous les trois jours, on fait de l'entretien. J'estime que les adjoints peuvent aussi le faire et être compétents dans ce domaine. J'ai passé mes diplômes d'entraîneur. Monsieur Gourcuff a dû les passer. Il les a passés il y a 30 ans. Il devrait les repasser maintenant, il s'apercevrait que le métier a évolué ».

Si cet échange verbal peut nous éclairer sur deux conceptions différentes du métier d'entraîneur sportif lui-même (la conception du technicien, et celle du manager), tous les objets d'études concernant l'entraînement et les entraîneurs peuvent trouver leur « pendant » dans l'ensemble de la documentation issue des espaces de discussions évoqués précédemment.

Cette pré-enquête documentaire sur le champ de l'entraînement sportif m'a « éclairé » sur l'environnement général d'action et de représentation des entraîneurs sportifs. Toutefois, trop orientée sur la catégorie particulière des « experts », elle ne peut nous renseigner que partiellement sur les logiques de professionnalisation et les différentes « figures » ou « profils » d'entraîneurs censés représenter l'ensemble de la profession.

Une deuxième phase d'enquête d'observation dite « exploratoire » m'a donc semblé indispensable pour approcher au mieux un ensemble plus représentatif de la population des entraîneurs sportifs (de l'entraîneur-animateur à l'entraîneur en milieu professionnel, du secteur public et du secteur privé).

4.3.2 L'enquête exploratoire

L'objectif de cette phase « exploratoire » était de faire émerger au travers des comportements verbaux et non verbaux, de nouvelles perceptions sur les méthodes et les représentations mises en œuvre par les entraîneurs sportifs lors de situations d'entraînement et de compétition, considérées comme le cœur du métier. Associée au travail documentaire, cette phase d'observation « exploratoire » était censée orienter les thématiques abordées lors de la future phase d'enquête par entretien.

La constitution de l'échantillon (vingt entraîneurs sportifs) ne s'est pas effectuée au hasard, mais dans le but de circonscrire au mieux l'ensemble de la population caractéristique des entraîneurs sportifs (dans le milieu amateur et professionnel, dans les sports collectifs et individuels, en tenant compte de la mixité et de l'âge...), le tout subordonné aux critères de faisabilité.

Les modes d'accès aux entraîneurs sportifs ont été réalisés suivant trois stratégies distinctes :

- pour les plus « réputés », par lettre, mail ou téléphone, adressés à leurs structures d'intervention. Cette stratégie de prise de rendez-vous s'est révélée la plus infructueuse, deux entraîneurs seulement sur les quinze démarchés, ont finalement accepté une prise de contact). Ces refus se sont manifestés soit par une non-réponse, soit pour des raisons de manque de temps, soit par une trop grande méfiance affichée vis-à-vis de ma position de chercheur et de mes intentions réelles.
- Pour mes « connaissances », directement par mail ou téléphone. Cette méthode s'est révélée être la plus fructueuse (aucun refus).
- Par la méthode dite de « proche en proche ». Elle « consiste à demander à un premier interviewé potentiel de désigner d'autres interviewés possibles et ainsi de faire la chaîne » (Blanchet, Gotman, 1994, p. 58). C'est une stratégie de contact assez « payante » (seul un entraîneur n'a pas été accessible). Nous pouvons noter ici que cette méthode dite de « proche en proche » faisait toujours suite à ma question :

« connaissez-vous un entraîneur sportif qui vous semble avoir des méthodes et un style différent par rapport à vous » ? Mon intention étant ici bien sûr d'accéder à un panel d'entraîneur sportif le plus éclectique possible. La plupart des entraîneurs ayant accepté de me recevoir sur le terrain, ont par la suite accepté un entretien oral.

4.3.2.1 Le recueil de matériaux en situation d'observation

Deux types de matériaux ont été recueillis pendant la phase exploratoire.

4.3.2.1.1 Des enregistrements à la fois vidéo et audio

Le dispositif technique nécessita l'utilisation d'un caméscope sur trépied dont le positionnement permit une vue permanente sur l'entraîneur et sur les athlètes eux-mêmes, couplé à deux micros H.F. connectés, dont l'un fut porté par l'entraîneur, et l'autre par moi-même.

Ce dispositif technique m'a permis d'obtenir un enregistrement du discours des entraîneurs de qualité (le « son » arrivant sur le caméscope comme si celui-ci se trouvait à ses côtés), durant cette phase d'observation exploratoire.

4.3.2.1.2 Des notes manuscrites relatives à la situation observée

Ce travail de retranscription de notes manuscrites relatives à la situation observée s'est déroulé en aval de la situation elle-même, grâce au découpage « chronométrique » précis du déroulement de la situation (à la seconde près), à l'aide de l'enregistrement audio et vidéo réalisé sur le caméscope. Ce choix méthodologique m'a paru indiscutable au vu des difficultés rencontrées lors de la première situation d'observation exploratoire, pour à la fois être capable de garder un « angle vidéo » entraîneur-athlètes de qualité, tout en prenant des notes manuscrites à la situation observée.

À la fin de chaque note manuscrite, j'ai consigné mes principales remarques liées à cette situation d'observation de l'entraîneur. En voici un exemple présenté ci-après, ici dans le cas d'un entraîneur (répondant au pseudonyme de Bertrand) d'une équipe de volley-ball professionnelle féminine.

0'0'' Discussion avec deux filles au début de l'entraînement qui s'étaient mises à l'écart du groupe, afin de les « amener » dans l'entraînement.

2'35'' L'entraîneur discute avec son adjoint des modalités de l'entraînement.

4'30'' L'entraîneur s'aperçoit de la non-conformité de certains ballons et demande à la fille arrivée la dernière, d'aller les « regonfler ».

7'30'' Explications du travail, sur les objectifs de la séance et le rythme attendu.

10'20'' Suite à un échange verbal « musclé » avec une joueuse, il la « prend à part » pour lui donner de façon « posée » et bien explicitée, les raisons de sa condition de remplaçante lors du dernier match.

11'37'' Son téléphone sonne, brève discussion avec son président de club.

14'20'' Partage des tâches avec l'entraîneur adjoint : lui semble adosser le rôle du « méchant » qui adresse les remarques et donne les consignes, son adjoint cherchant plutôt à aider les joueuses à réussir, et à les rassurer.

15'40'' L'entraîneur demande aux joueuses d'explicitier les « caractéristiques » des prochaines adversaires ; il cherche à vérifier si les joueuses les ont intégrées ; il essaie de provoquer le fait que ce soit elles qui le verbalisent (en disant : « *je ne me rappelle pas comment elle joue* » ?).

21'00'' « Stop » ! Explications données à propos du positionnement sur le terrain, insiste sur les détails techniques à considérer, sur le respect du schéma de jeu mis en place, sur les conséquences en cascade du non-respect des consignes par une joueuse, sur l'impact que cela peut avoir pour la cohésion du groupe.

24'52'' Explications personnelles pendant la « pause boisson » : cherche à savoir si elles sont d'accord sur ce qu'il vient de dire pendant la phase de jeu, si elles ont bien intégré les principes.

25'58'' Il siffle, fait une mise au point, pose des questions. Il cherche à recentrer son groupe sur l'exercice à effectuer, il casse avec autorité une sorte de rébellion collective. Il leur explique qu'il est toujours prêt à la négociation, mais que si le désaccord persiste, alors c'est lui qui est le « chef », et qu'on en discutera après l'entraînement.

33'33'' Il donne des explications et « mime » des joueuses, il montre les défauts des joueuses sur un ton humoristique, la tension dans le groupe semble tomber, et l'ambiance est à la plaisanterie.

43'23'' « Stop ! stop ! » Il replace une joueuse et exprime son désaccord, vient au contact de celle-ci, et explique que c'est un problème qui dure depuis le début de

l'année. La communication extra verbale est importante. Il s'approche souvent des mêmes filles et reste à distance de certaines autres ; « gros » engagement physique personnel.

47'30'' Il donne des compliments en anglais à une joueuse étrangère.

52'08'' il reste très souvent positionné derrière le six « majeur » (l'équipe titulaire).

54'55'' il communique beaucoup avec les joueuses, demande comment s'est passé l'entraînement, spécifie qu'il a été un peu « dur », mais, c'est parce qu'il veut le « meilleur » pour elles.

1h02'25'' il rassemble les filles et demande des prises d'initiatives. Il cherche à communiquer avec le groupe des remplaçantes : « *sans vous, pas d'équipe !* ».

Ce recueil d'information à la fois visuel et oral m'a permis de mettre à jour l'importance du « jeu de scène » réalisé par Bertrand pendant une phase d'entraînement. Cela a été l'occasion d'annoter mes premières remarques de chercheur vis-à-vis de Bertrand sur cette situation d'observation : « *entraîneur communicant ; psychologue ; technicien-tacticien ; investissement physique ; passionné ; tactile* ».

4.3.2.1.3 Les limites de l'enquête « exploratoire »

« *Si tu cherches réellement à savoir qui je suis et ce que je fais, tu dois au moins me suivre toute la journée pendant une semaine [rires...], car ce que tu as vu là c'est seulement un entraînement, or, mon métier aujourd'hui c'est bien plus que cela. Je dois m'investir dans la politique du club, être en relation avec les dirigeants, les sponsors, la mairie etc..., Jouer les psychologues de service, faire des études vidéos et statistiques... En résumé, si l'entraînement reste le cœur de mon métier, cela ne représente qu'une partie des tâches qui m'incombent* » (Bertrand, entraîneur de volley-ball d'une équipe professionnelle).

À elle seule, cette remarque d'un entraîneur à l'issue d'une phase d'observation d'un entraînement, montre les limites de mon enquête « exploratoire », à savoir, qu'elle ne peut décrire que le comportement et les méthodes employées lors d'un entraînement ou d'une compétition sportive, qui, s'ils restent le cœur du métier, ne sont qu'une partie des tâches qui aujourd'hui les concernent.

Seule une immersion totale dans leurs vies « publique et privée », couplée à une auto confrontation, m'aurait permis d'appréhender ce qu'ils font et ce qu'ils sont réellement. Or, une telle méthodologie m'a parue bien trop « chronophage » voire « impossible » pour un seul chercheur qui a comme objectif de faire émerger des « profils » particuliers chez les entraîneurs sportifs. Mon enquête exploratoire m'a permis de comprendre que c'est du côté du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques qu'il fallait chercher.

Seule une enquête par entretien m'a semblé réellement intéressante pour avoir accès aux représentations et aux pratiques des entraîneurs sportifs, éléments indispensables pour atteindre le but de ma « quête », à savoir, la mise à jour des logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs.

4.4 L'enquête « qualitative » par entretien

L'approche de mon enquête qualitative par entretien est centrée sur la recherche du sens que les acteurs donnent aux actions dans lesquelles ils s'engagent, dans une optique herméneutique mettant l'accent sur l'interprétation du discours.

« l'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent » (Blanchet, Gotman, 1994, p. 27).

Pour certains auteurs, les représentations subjectives de la situation deviennent un élément d'étude aussi réel que les faits objectifs eux-mêmes, car selon Dilthey (1886), l'accessibilité au « monde » de l'homme n'est possible que de l'intérieur, en cherchant à appréhender ses représentations. L'enquête par entretien est alors l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent aussi bien les systèmes de représentation (pensées construites) que les pratiques sociales (faits expérimentés). « L'entretien [...], Fait appel au point de vue de l'acteur et donne à son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan » (Blanchet, Gotman, ibid., p. 23). La valeur heuristique de l'entretien tient donc au fait qu'il perçoit la

représentation articulée à son contexte expérientiel et l'inscrit dans un réseau de signification. L'entretien ne se contente pas seulement de faire décrire, mais de faire parler sur (ibid., p. 27). Ces auteurs mettent cependant en avant les résistances produites dans le cours de l'entretien de recherche, liées à deux séries de facteurs :

- le processus d'objectivation à l'œuvre dans l'interlocution, où l'interviewé lorsqu'il parle « ne livre pas un discours déjà constitué mais le construit en parlant, opérant ainsi une transformation de son expérience cognitive, passant du registre procédural (savoir-faire) au registre déclaratif (savoir-dire) » (ibid., p 29) ;
- la « régionalisation » des représentations, où celles-ci « ne sont pas toutes formulables n'importent où ni en n'importe quelles circonstances » (ibid., p 29).

Ces auteurs considèrent encore que lors de l'enquête par entretien, les représentations des interviewés sont « produites » par le recueil d'un discours à dominante modale (qui tend à traduire l'état psychologique du locuteur), alors que leurs pratiques sont « produites » par le recueil d'un discours référentiel (qui décrit l'état des choses).

Lors de l'entretien, les informations recueillies sont le fruit d'un construit qui s'opère en situation de discours, sur des éléments préalablement assimilés et subjectivés et sous influence du rapport interpersonnel intervieweur/interviewé. La question est de savoir maintenant, quel type d'entretien mettre en place pour recueillir les informations données.

4.4.1 L'entretien semi directif

L'entretien semi directif est une technique qualitative fréquemment utilisée pour les études de cas. Il est à mi-chemin entre l'entretien libre ou non directif (où le chercheur pose une question initiale au sujet et le laisse s'exprimer sans l'arrêter ou l'orienter par ses propres remarques), et l'entretien directif (constitué de nombreuses questions ou les réponses sont principalement oui/non). L'entretien semi directif m'a semblé le plus approprié car il permet de structurer l'interrogation mais ne dirige pas le discours : « cette technique permet donc, du moins en principe, à la fois d'obtenir un discours librement formé par l'interviewé, et un discours répondant aux questions de la recherche » (Blanchet, Gotman, ibid., p. 64). Il permet aussi à l'intervieweur le libre choix d'intervenir pour relancer les sujets interrogés permettant, de fait, certaines précisions ou réorientations.

Les entretiens semi directifs ont été conduits à partir d'une trame globale de différents thèmes à aborder (le plus éclectique possible), bâtis grâce à mon enquête exploratoire et ce,

afin de circonscrire au mieux ce que chaque entraîneur mobilise et à quoi il se réfère dans le cadre de son métier.

Les entretiens ont été préparés et réalisés via plusieurs sources d'information, notamment celles émises dans l'ouvrage « *l'enquête et ses méthodes : l'entretien* » d'Alain Blanchet et Anne Gotman, ainsi que celle des cours de méthodes qualitatives en sciences sociales (L3) dispensés par Anne Revillard de l'École normale supérieure de Cachan, qui conseille notamment :

- d'être le plus souple et le plus arrangeant possible pour mon interlocuteur lors de la prise de rendez-vous ;
- de collecter des informations sur mon interlocuteur ;
- de préparer une grille d'entretien en deux temps ; d'abord les questions que je me pose puis, la façon de les traduire en questions posées à mon interlocuteur (en des termes intelligibles par l'interlocuteur) et, en prenant soin de ne pas mettre la réponse dans la question ;
- de se présenter et de présenter l'entretien ;
- de demander l'autorisation pour enregistrer l'entretien (avec un petit magnétophone numérique placé en évidence sur la table), et de garantir que l'exploitation de l'enregistrement sera réservée à une analyse de l'entretien ;
- en prenant des notes pendant l'entretien (noms propres, dates, abréviations...).

La conduite de mes entretiens semi-directifs sont à la fois « directifs », parce que j'invite mon interlocuteur à s'exprimer sur les thèmes qui m'intéressent (que j'ai définis au préalable ou qui surgissent au cours de la discussion); mais aussi « semi », parce que je n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre trop rigide. Au contraire, je lui laisse la possibilité de développer et d'orienter librement son propos : mon entretien n'est pas un questionnaire (enchaînement de questions-réponses...), mais plutôt une sorte de dialogue dont je conserve en partie la maîtrise. Les thèmes que je veux aborder devront être intégrés dans le fil discursif de mon interviewé. Cela exige de moi une attention soutenue et une écoute particulièrement active.

Lors de mes entretiens semi-directifs j'ai ouvert la discussion avec une question introductive d'ordre très général : « *quels sont les événements « clés », les moments forts du déroulement de votre vie en tant que joueur, entraîneur, ou en formation* » ? On peut noter ici que c'est une question qui aurait pu faire l'objet d'un entretien « libre » permettant de saisir de la meilleure façon possible la structuration des différents discours sans que ceux-ci ne soient biaisés par les questions de l'interviewer. Cela permet à l'interviewé de « partir » sur ses

thèmes de prédilection et ainsi de déclencher un climat de confiance dans la dimension interpersonnelle de l'entretien.

J'ai aussi essayé autant que possible de poser des questions claires, et de les reformuler sous des formes différentes quand elles ne semblaient pas bien appréhendées par les interviewés.

Les relances effectuées envers les interviewés comme « actes réactifs » (Blanchet, Gotman, 1994, p. 82), ont permis d'accompagner la parole de la personne interrogée et de l'inciter à approfondir sa pensée tout en montrant que je comprends ce qu'il est en train de me dire, par l'expression de signes de compréhension. Dans une « approche compréhensive » il m'a paru essentiel, dans l'entretien, d'avoir recours à des encouragements et incitations passant par des signes corporels : hochement de tête, jeux faciaux (sourires, expressions de surprise...), signes d'approbations, prise de notes marquant l'intérêt porté au discours, mais aussi par l'utilisation d'onomatopées comme : « *hum* », « *oui, oui* », « *ah bon !* », « *ah oui* », « *c'est sûr* », « *ok* »... .

Mes demandes d'explications se sont manifestées par des interrogations et des réitérations des points de vue énoncés par l'interviewé : « *quand vous dites...* » ; « *qu'entendez-vous par... ?* » ; « *que signifie... ?* » ; « *par exemple ?* » ; « *ainsi selon vous...* » ; « *vous pensez donc que...* » ; « *si je comprends bien, vous...* ».

De plus lors de l'entretien, j'ai évité de rompre prématurément les « silences » afin de permettre à l'interviewé de se laisser aller dans ses pensées, d'avoir le temps de « construire » ses idées et de chercher les mots adéquats pour le dire. Le respect du rythme de l'entretien n'est pas celui qu'impose trop souvent l'intervieweur.

La fin des entretiens ont été guidés par le fait de s'assurer que l'enquêté n'a plus rien à dire, et ce par l'utilisation de questions comme : « *auriez-vous quelques remarques à ajouter ?* » ; « *Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez aborder ?* » ; « *Est-ce que vous avez dit tout ce qui vous semblait important ?* ». In fine, comme je l'ai déjà mentionné auparavant dans ce chapitre, j'ai cherché à « récolter » les coordonnées d'entraîneurs sportifs (que je pouvais contacter par l'intermédiaire de l'interviewé), avec une préférence pour ceux qui lui semblent avoir des méthodes et un style différent. Chaque entretien se conclut par des remerciements chaleureux et la demande d'une possibilité de se revoir si besoin.

Dans les heures qui suivent chaque entretien, j'ai pris soin de noter : les informations intéressantes dites hors enregistrement, que ce soit en amont ou en aval à celui-ci ; les attitudes corporelles prises par l'interviewé pendant l'entretien et leurs évolutions s'il y en a eues ; le cadre de l'entretien (le lieu, la position interviewer/interviewé...) ; la qualité de

l'interaction interviewer/interviewé (maintenue ou non, atmosphère ambiante, confiance de l'enquêté...); mes premières impressions qui se dégagent de l'entretien (plus ou moins réussi; révélations intéressantes; image spontanée du « profil » d'entraîneur que je viens d'interviewer...).

Dans la semaine qui a suivi chaque entretien, j'ai réalisé une retranscription littérale de ce dernier, en prenant soin durant cette phase de travail de prendre note de toutes les idées d'analyse qui me venaient.

4.4.2 Le choix des entraîneurs sportifs interviewés

Comme nous l'avons vu plus haut, les entretiens ont été menés auprès d'un panel de vingt entraîneurs sportifs. Ils appartiennent tous à l'une des trois catégories suivantes :

- des entraîneurs sportifs professionnels dans un milieu professionnel ;
- des entraîneurs sportifs professionnels dans un milieu non professionnel ;
- des entraîneurs sportifs non professionnels dans un milieu professionnel.

La constitution de ce panel (dont le choix a déjà été explicité au chapitre 4.3.2) est identique à celle des entraîneurs sportifs déjà rencontrés lors de la phase exploratoire de recherche, et complétée par la méthode dite de « proche en proche » à partir de chaque entretien réalisé. Le tableau synthétique ci-après permet de saisir la diversité et la complémentarité des entraîneurs sportifs interviewés. Dans un souci d'anonymat, j'ai utilisé des pseudonymes, sachant que toutefois pour un lecteur averti, la nature de leurs propos peut parfois les « sortir » de cet anonymat.

PSEUDONYME	ÂGE	SPORT ENTRAÎNÉ	CONTEXTE D'INTERVENTION
ALAIN	46	Athlétisme (F+H)	Milieu Amateur et Pro.
BERTRAND	55	Volley-ball (F)	Milieu Pro.
CHRISTIAN	39	Voile (F)	Milieu Amateur et Pro.
DAVID	28	Tennis (F+H)	Milieu Amateur
EVA (F)	35	Basket (M)	Milieu Amateur
FRANCK	27	Hand-ball (F)	Milieu Pro.
GILDAS	33	Football (M)	Milieu Amateur
HECTOR	38	Voile (F+M)	Milieu Amateur et Pro.
IRIS (F)	23	Badminton (F)	Milieu Amateur

JULIEN	50	Aquagym, Aquabike (F+M)	Milieu Amateur
KEVIN	44	Hockey sur glace	Milieu Amateur et Pro.
LIONEL	40	Beach-volley (M)	Milieu Amateur
MAXIME	58	Rugby (M)	Milieu Amateur et Pro.
NICOLAS	45	Football (M)	Milieu Amateur et Pro.
OLIVIER	36	Surf (F+M)	Milieu Amateur
PIERRE	53	Judo (F+M)	Milieu Amateur
QUENTIN	55	Football (M)	Milieu Pro.
RAPHAEL	33	Escalade (F+M)	Milieu Amateur
SERGE	38	Gymnastique (F+M)	Milieu Amateur
THEO	29	Volley-ball (F+M)	Milieu Amateur

Tableau 1 : population des entraîneurs sportifs interviewés

À la lecture du tableau précédent, nous pouvons constater qu'il n'y a que deux femmes qui ont été interviewées sur un total de vingt personnes. Cela étant cependant un pourcentage assez représentatif de la population des entraîneurs sportifs.

4.4.3 Le canevas ou guide d'entretien

Mon canevas ou guide d'entretien (voir annexes) répond en premier lieu à une volonté d'organisation des thèmes que je souhaite explorer. J'ai choisi un guide d'entretien structuré autour d'un objet d'étude le plus multidimensionnel possible, afin de faire « parler » l'interviewé sur un ensemble de sujets le plus étendu possible, en cherchant à faire émerger d'une part les représentations des entraîneurs sportifs, d'autre part les descriptions de leurs pratiques. Cinq grands thèmes ont ainsi été abordés :

- leur parcours biographique ;
- les « axes » prioritaires de leur métier ;
- la formation ;
- l'identité et les valeurs affichées ;
- leurs perspectives d'avenir.

À l'intérieur de chaque thème, l'ensemble des questions a été pensé pour ne pas (trop) influencer l'interviewé vers un modèle préétabli, mais pour l'inciter le plus possible à faire part de ses convictions personnelles et de sa pratique, telle qu'il se la représente. Elles visent à positionner l'interviewé par rapport à des référents symboliques qui constitueraient des points

d'entrée fondamentaux pour celui-ci. Toutes ces questions font suite à une « question ouverte » de départ, qui elle, cherche plutôt à laisser l'interviewé se positionner lui-même par rapport à ses référents, en limitant au maximum de lui fournir une hypothèse de réponse.

Notre question introductive : « *Quels sont les événements clés, les moments forts du déroulement de votre vie en tant que joueur, entraîneur, ou en formation ?* », permet de faire émerger, grâce à une introspection d'ordre biographique de l'interviewé, ses référents mis en avant spontanément, comme par exemple la technique, la tactique, le management, l'importance des rencontres, l'éthique, la motivation, les valeurs... . Cette question initiale doit me donner un aperçu du « positionnement » idéologique de mon interviewé. Elle doit cependant être complétée par des questions cherchant à circonscrire au mieux le domaine de l'entraînement, car chacun d'entre nous a déjà vécu l'expérience de l'oubli de parler d'un sujet pourtant fondamental à nos yeux, lors d'un même genre de question « ouverte ».

La question : « *Y a-t-il eu des gens importants qui vous ont marqué pour la suite de votre carrière professionnelle ?* », a pour but de souligner la plus ou moins grande importance de « l'autre » dans la construction de soi, et de faire apparaître un ou des modèles lui servant de référence.

La question : « *Y a-t-il des faits qui vous ont amené au cours de votre carrière à modifier votre conception de l'entraînement ?* », cherche à appréhender si la vision de l'entraînement de l'interviewé est plus ou moins arrêtée, cela laissant entrevoir sa capacité à évoluer et son « ouverture » d'esprit.

Les questions rapportées au deuxième thème (les axes prioritaires du métier), cherchent à décrire l'activité de l'interviewé, l'importance qu'il donne à son rôle et le degré de liberté dont il dispose.

Les questions rapportées au troisième thème (la formation), cherchent à comprendre comment se construit un entraîneur sportif et, mettent particulièrement en avant leurs référents symboliques fondamentaux.

Les questions rapportées au quatrième thème (l'identité et les valeurs) situent l'entraîneur sportif par rapport à : ses conceptions de l'entraînement ; ses relations aux sportifs et autres intervenants dans le champ sportif ; la vision qu'il a du « bon » entraîneur sportif et le « style » qu'il pense incarner.

Enfin, les questions rapportées au cinquième thème (les perspectives), projettent l'entraîneur sportif vers l'avenir et cherchent à circonscrire les conditions nécessaires à mettre en place pour bien exercer son métier.

Les questions du canevas d'entretien n'ont pas toujours été posées dans leur intégralité, car, les réponses apportées à une question ont parfois « débordé » sur une autre question prévue et non encore posée, la rendant de fait « caduque » pour la suite de l'entretien. De plus, le canevas d'entretien a évolué dans le temps, car chaque entretien a suscité une analyse, une réflexion, le tout propice à faire émerger des interrogations et par là, de nouvelles questions possibles pour les futurs entretiens. De même, le vouvoiement préconisé par politesse pour l'ensemble des questions du canevas d'entretien, a très souvent laissé la place au tutoiement, forme de langage beaucoup plus usuelle pour la majorité des entraîneurs sportifs.

À son terme, le canevas d'entretien a servi de guide pour tous les entretiens réalisés, qui, une fois analysés, doivent nous permettre d'accéder à ce que les entraîneurs sportifs mobilisent et à quoi ils se réfèrent dans le cadre de leur métier, ainsi qu'à leurs logiques de professionnalisation, éléments indispensables pour faire apparaître des « profils » d'entraîneurs au travers de nos études de cas.

4.4.4 La méthode d'analyse qualitative des entretiens

Alex Mucchielli et Pierre Paillé définissent l'analyse qualitative « comme une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène » (Mucchielli, Paillé, 2003, p. 5). Pour ces auteurs l'analyse qualitative permet par sa logique à l'œuvre, la découverte et la construction de sens, et, elle peut être valide, généreuse et complète en soi, même sans l'apport d'un système de comptage ou de quantification. Son résultat est dans son « essence » une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet, et non une proportion ou une quantité (Paillé, 1996, p. 195).

4.4.4.1 Analyse des discours de l'entretien

Une fois les discours produits et retranscrits de manière littérale, je me suis posé la question de l'analyse des textes écrits ainsi obtenus. En référence à Alain Blanchet et Anne Gotman (1994), je me suis centré sur les analyses de contenu « qui étudient et comparent les sens des discours pour mettre à jour les systèmes de représentations véhiculés par ces discours » (Blanchet, Gotman, 1994, pp. 91-92). Pour ces auteurs, l'objectif de l'analyse de

contenu ainsi réalisé permet de « stabiliser le mode d'extraction du sens et produire des résultats répondant aux objectifs de la recherche » (Blanchet, Gotman, *ibid.*, p. 91). Le sens d'un discours étant non pas une donnée, mais une production, il est donc indispensable de faire émerger le sens du discours par son analyse. Cela entraîne que :

« L'analyse de contenu implique des hypothèses ; elle est hyper sélective ; c'est une lecture exogène informée par les objectifs de l'analyste ; elle ignore la cohérence explicite du texte et procède par décomposition d'unités élémentaires reproductibles ; elle vise la simplification des contenus : elle a pour fonction de produire un effet d'intelligibilité et comporte une part d'interprétation » (Blanchet, Gotman, *ibid.*, p. 92).

Il restait maintenant à savoir comment découper les contenus pour les analyser. J'ai résolument cherché à « fusionner » deux méthodologies différentes : celle de l'analyse entretien par entretien et celle de l'analyse thématique, débouchant en quelque sorte sur une analyse thématique (sujet à fluctuation) entretien par entretien. Cette méthodologie semble être « acceptable » car comme le souligne Blanchet et Gotman (*ibid.*) se référant à Ghiglione et Matalon (1978), les dimensions utilisées dans l'analyse entretien par entretien peuvent être considérées comme des thèmes, l'analyse consistant alors à passer en revue les « thèmes » abordés par chaque interviewé séparément pour en faire la synthèse. Les auteurs parlent ici d'une analyse thématique « verticale », qui s'oppose à l'analyse thématique « horizontale » relevant les différentes formes sous lesquelles le même thème apparaît d'un sujet à l'autre (l'analyse thématique).

Pourquoi le choix d'une analyse thématique sujet à fluctuation, entretien par entretien ?

La méthodologie utilisée ici cherche à mettre en avant ce que les entraîneurs sportifs mobilisent et à quoi ils se réfèrent dans le cadre de leur métier. Or, ma connaissance expérientielle du sujet, l'apport de mon cadre théorique, de ma phase exploratoire et de mes entretiens réalisés, m'ont appris que les cadres de références mobilisés par les entraîneurs sportifs, pouvant servir de thèmes à analyser, sont particulièrement nombreux, et ne peuvent pas tous être utilisés pour l'analyse de chaque entretien. Dans un objectif de clarté, j'ai choisi de garder dans mes tableaux d'analyse, six lignes représentant les six grands thèmes référents les plus couramment utilisés par l'ensemble des entraîneurs sportifs (chaque grand thème référent englobant des sous grands thèmes référents), plus une ligne censée faire apparaître

pour chaque entraîneur certains thèmes référents plus propres à chacun. Ces logiques de professionnalisation qui font que chaque entraîneur sportif mobilise et se réfère à des cadres de références, constituent mon objet de recherche. Je « dresse » dans le tableau ci-après la liste des six grands thèmes référents pour les entraîneurs sportifs, ainsi que les autres thèmes référents plus spécifiques à chaque entraîneur, l'ensemble cherchant à circonscrire au mieux le champ de l'entraînement.

La technique (organisation gestuelle, manière d'agir)
L'organisation du « jeu » (tactique, stratégie)
La communication (le relationnel, le management, l'empathie, le leadership, la rhétorique, le charisme, le coaching, la gestion de conflit...)
Les valeurs affichées (humanisme, morale, éthique, engagement, passion, identité...)
La préparation physique et/ou mentale (gestion du corps, motivation du sportif, psychologie, contrôle du stress, combativité, concentration, confiance...)
La formation (instituée, auto-formation, sur le « terrain », le compagnonnage, les colloques, les stages...)
Autres thèmes référents plus spécifiques à chaque entraîneur (conditions de travail et organisation, technologie, observation, créativité, détection, analyse ou interprétation, expérience, intuition ou ressenti...)

Tableau 2 : Cadres de références ou thèmes abordés par les entraîneurs sportifs.

Pour savoir quels autres thèmes référents spécifiques retenir et analyser pour chaque entretien, j'ai d'abord réalisé une première « lecture flottante » (Bardin, 2001) afin de constituer des catégories ou rubriques significatives à partir des idées récurrentes contenues dans les discours.

Cette pré-étape à l'analyse de contenu laisse entrevoir des « profils » socioprofessionnels particuliers d'entraîneurs sportifs, en mettant en évidence, dans les thèmes les plus abordés, leurs caractéristiques prédominantes, leurs spécificités et leurs raisonnements. La question étant, à ce « stade », de savoir quels outils méthodologiques à proprement dit j'allais utiliser pour découper les entretiens, afin de réaliser le classement des énoncés.

4.4.4.2 Le tableau de classement des énoncés par l'utilisation des « modalités » pour l'étude des référents

J'ai cherché ici à traiter l'ensemble des faits pertinents pour mon étude, insérés dans la masse que représente le matériau des vingt entretiens (j'en ai mis un pour exemple en annexe), soit aux alentours de six cents pages. Mon choix méthodologique de se préoccuper des six grands référents, et d'y ajouter si nécessaire, ceux qui ont émergé dans chaque entretien de ma « lecture flottante », m'a simplifié la tâche. Il m'a fallu alors « découper » les parties de chaque entretien quand elles étaient assujetties aux référents choisis. C'est la notion de « séquence » représentant une « unité textuelle » et définie par Jean-Michel Adam « comme une structure, c'est-à-dire comme :

- un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent.
- Une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie » (Adam, 1990, p. 84).

Afin d'attribuer une valeur « quantitative » à chaque référent argumenté par l'interviewé, chaque séquence est elle-même découpée en « proposition » au sens linguistique du terme, c'est-à-dire en unités constitutives d'un énoncé, composées d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, et formant une partie d'une phrase complexe. Cette deuxième découpe m'a semblée indispensable au vu de la différence de « taille » des séquences à analyser. Chaque séquence est identifiée entre crochets. Pour chaque entretien, un tableau récapitulatif donne le nombre de propositions assujetties à chaque référent.

Les séquences sont déterminées par le croisement des référents ou thèmes choisis avec les modalités du discours.

4.4.4.3 Les référents ou thèmes choisis

Comme je l'ai déjà abordé précédemment, le classement des énoncés repose en premier lieu sur les référents ou thèmes choisis, exprimés de façon récurrente dans les entretiens par les entraîneurs sportifs interviewés. Ces référents seront à la fois communs, mais aussi particuliers à chaque entretien et symbolisent les grands domaines autour desquels se structurent les représentations et les pratiques de chaque entraîneur sportif. L'intérêt est de voir ce que l'interviewé retient comme pertinent, pour justifier ses actions ou ses convictions, et l'importance qu'il donne à chacun de ces thèmes. Mais cette importance peut varier selon la force du discours. C'est pourquoi il est essentiel de prendre aussi en compte, au-delà du contenu thématique, l'attitude verbale de l'interviewé par rapport à ce contenu, c'est-à-dire la modalité du discours.

4.4.4.4 Les modalités

Ces référents culturels symboliques sont donc à croiser avec des catégories exprimant l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé, c'est-à-dire les modalités du discours. Elles sont définies dans le cadre d'une énonciation. Elles apparaissent au chercheur dans tous les textes. Chaque énoncé a son propre langage et sa propre expression en la matière. Forme particulière de l'énonciation, la communication est ce lieu de construction de sens mais aussi un « acte d'ostension » expliqué par Dan Sperber et Deirdre Wilson de la manière suivante : « c'est seulement en découvrant les intentions de l'agent que le destinataire peut aussi découvrir, indirectement, l'information de base que l'agent voulait rendre manifeste » (Sperber, Wilson, 1989, p. 84). Dans cette perspective, quel outil choisir qui rende manifeste l'intention du locuteur par rapport aux thèmes qu'il aborde ? Celui des modalités proposé par Bernard Pottier (1992a et b) m'a semblé pertinent dans le cadre de cette étude pour rendre compte de l'attitude subjective que le locuteur adopte par rapport au contenu de son discours. En effet, la modalité a très souvent été définie par Bernard Pottier comme étant, « sur le plan sémantique, [...] l'attitude du locuteur par rapport au contenu de l'énoncé » (Pottier, 1973, p. 329). Cette même position revient à plusieurs reprises dans son ouvrage *TAL* où l'on peut lire qu'en tant qu'une des « grandes catégories de signifié, la modalité est une pensée critique de JE sur le propos », (Pottier, 1987, p. 9). Elle exprime la « position de l'énonciateur par rapport à son propos » (Pottier, *ibid.*, p. 92).

L'œuvre de Bernard Pottier à une approche linguistique à mi-chemin entre la démarche sémasiologique qui étudie les significations, qui part du signe pour aller vers la détermination du concept et, la démarche onomasiologique, correspondant à l'étude sémantique des dénominations, partant du concept et recherchant les signes linguistiques qui lui correspondent. Cependant en ce qui concerne son approche linguistique de la notion de modalité du discours et de la modélisation, Bernard Pottier met en avant l'aspect « sémantico-conceptuelle » (Cozma, 2009, p. 31) (démarche résolument tournée vers l'onomasiologie), et délaisse quelque peu l'aspect des autres types d'approches linguistiques, qu'elles soient d'ordre logicisante, morphosyntaxique ou énonciative, et c'est pour cela que mon choix s'est orienté vers cet auteur.

Pour Bernard Pottier, les modalités sont avant tout des bases conceptuelles : « Les modalités sont des concepts qui peuvent se matérialiser dans une langue naturelle à travers toutes sortes de classes de mots » (Pottier, 1983, p. 55). Cet auteur parle de « formulation modale » comme d'un terme ayant trait à la modalité, c'est-à-dire l'une des formulations de l'intention communicative de l'énonciateur. Il assimile le comportement à un processus, état ou activité, qui s'appuie sur une entité qui est l'élément posant la relation binaire dans le propos et le comportement, l'élément présupposant cette relation. Le comportement présuppose l'entité et, par là même, la relation (Cozma, *ibid.*, p. 32). Par exemple, pour l'énoncé « Rennes se trouve entre Paris et Brest », l'entité posée est Rennes et le comportement est (se trouve entre Paris et Rennes).

Bernard Pottier énonce quatre modalités distinctes (qui sont autant d'opérations de modalisation d'interactions du sujet avec le monde) censées circonscrire l'ensemble des zones modales car, « tout propos est susceptible d'être modalisé par l'énonciateur » (Pottier, 1992b, p. 204). Sa typologie distingue une modalité objective dite « existentielle » et trois modalités subjectives dites « épistémique », « factuelle » et « axiologique », chacune « porte sur la vérité du contenu prédictif, ce qui peut être traduit par la formule « je dis que ce qui est dit est vrai selon une certaine modalité » (Jackiewicz, 2004, p. 59).

- **La « modalité existentielle »**, s'impose au sujet. Elle est immanente à la perception du locuteur. Il s'agit d'« une généralisation qui se veut indépendante du JE, donc universelle » (Pottier, *ibid.*, p. 206). Le contenu de ce qui est affirmé n'est pas, du point de vue du sujet, le fruit d'un avis, d'un savoir, d'une croyance, c'est une donnée qui s'impose à lui, une réalité telle qu'elle se présente objectivement selon lui. Cela rejoint l'idée de Ana-Maria Cozma qui, dans sa thèse sur la modalité aléthique considère que les valeurs qui lui sont associées « ne se caractérisent pas par un support

modal de type sujet psychologique, mais uniquement par une source » (ibid., p. 95). Cette auteure considère encore que la modalité aléthique n'est pas subordonnée, de par son côté sémantico-conceptuel, à un sujet de conscience, ce qui la fait tomber sous la simple incidence des sources modales et, cela permet d'expliquer son haut degré d'objectivation :

« Les attitudes exprimées dans la zone de l'aléthique relèvent d'une appréhension du réel où le rapport à soi-même est absent, car remplacé par un rapport à ce qui existe en dehors de la subjectivité de celui qui l'appréhende, à ce qui existe en soi, dépendant des lois naturelles. C'est pourquoi dans le cas de l'aléthique, l'attitude se situe à un autre niveau d'évaluation que dans le cas de toutes les autres valeurs modales » (Cozma, ibid., p. 95).

Bien sûr, dire que la modalité existentielle est objective, c'est valider le fait que l'objectivité du locuteur ne peut être mise en doute, ce qui n'est vraisemblablement pas toujours le cas. Cependant le plus important est de prendre en compte le fait que le locuteur adopte cette modalité et, que les recoupements ainsi examinés apparaissent comme des faits significatifs pour l'analyse.

Mais pour Bernard Pottier, le «JE énonciateur» est toujours «le maître des modalités» et, « on pourrait penser que seul le JE soit en droit d'exprimer une modalité, et d'une façon générale toute manifestation fortement subjective» (Pottier, 1992b, p. 204).

Les trois autres modalités que nous allons présenter maintenant se distinguent de la modalité existentielle en ce qu'elles manifestent des « activités mentales » (Pottier, 1992a, p. 98).

- **La « modalité épistémique »**, est « orientée vers la perception, le savoir, le croire » (Pottier, 1992b, p. 205). Elle concerne le domaine de la « pensée », exprime l'opinion, « le degré d'adhésion du JE vis-à-vis de son propos » (Pottier, ibid., p. 210), selon moi, d'après moi... ; « cette dimension est le domaine du croire, du connaître, du souvenir, mettant en œuvre le cognitif » (1992a, p. 216). Un énoncé utilisant la modalité épistémique rend compte d'un état de connaissance ou d'un degré de certitude du locuteur par rapport à la réalité du lien prédiqué, « je dis que ce qui est dit est certain ou probable ou improbable... » (Jackiewicz, 2004, p. 61). Pour cette auteure, les modalités épistémiques marquent la prise en charge ou le refus de la prise en charge de la vérité de ce qui est énoncé et ce, en passant par tous les degrés

possibles de distanciation par rapport à cette vérité (« je suis sûr que », « je sais que », « je sens que », « je crois que », « j'ai le sentiment que », « je ne sais pas si », « je ne suis pas certain que », « je doute que »). Le locuteur montre par l'utilisation de la modalité épistémique que l'énoncé relève de sa pensée, de sa croyance, de ses convictions, d'un construit de savoir qui lui appartient ou qu'il partage. En résumé, la modalité épistémique est relative au contexte de connaissances et de croyances du locuteur sur le monde. Elle exprime à la fois le degré de fiabilité d'une situation ou d'un événement tel que supposé par le locuteur et, le degré d'engagement du locuteur quant à la certitude de la proposition. Elle est utilisée par le locuteur qui cherche à comprendre et à problématiser le perçu, en manifestant sa position par rapport à lui et à la nature de l'interaction qui les lie. Le locuteur s'exprime à propos du perçu et le reconstruit en se l'appropriant ou en le rejetant.

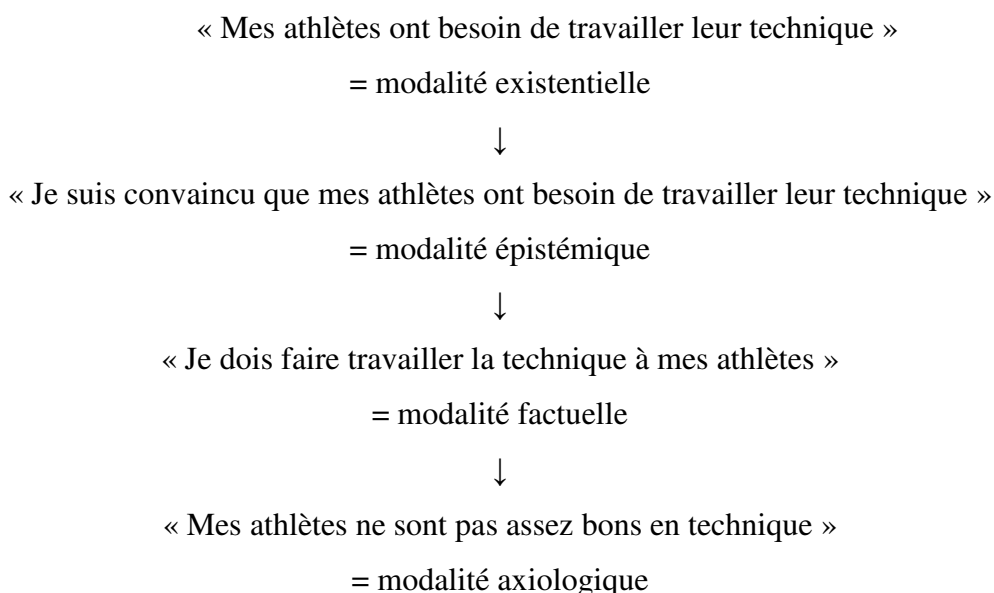
- **La « modalité factuelle »**, est « orientée vers l'agir : faire ou dire » (Pottier, 1992b, p. 205). Elle relève du passage à l'« acte » sous la forme du « dire », du « faire », exprimé par le « vouloir », le « pouvoir » ou le « devoir ». Cette tendance à l'agir, exprimée par la modalité factuelle, se met en place dans l'interaction qui relie le locuteur qui modélise, à un monde dont l'existence est établie ou à établir. Lors d'un entretien, l'agir formulé par le locuteur n'est pas directement adressé à celui qui interroge. L'entretien est en décalage par rapport à l'action évoquée (ici celle de l'entraînement sportif). La modalité factuelle prenant forme dans l'évocation de l'activité du locuteur dans le cadre de ses interventions en tant qu'entraîneur sportif. Elle regroupe tous les énoncés évoquant l'action (le sens à donner à l'entraînement sportif passant alors par cette évocation de l'action), comme une chose accomplie, en devenir ou à accomplir (« je fais », « je veux faire », « je peux faire », « je dois faire »...).

- **La « modalité axiologique »**, exprime « le jugement porté sur tout ce qui est formulé » (Pottier, 1992b, p. 206) (le bon, le bien, le beau, le vrai). La modalité axiologique se manifeste par tous les adjectifs évaluatifs et substantifs, dans les verbes exprimant une préférence, certains noms aussi du genre « bêtise » par exemple, et les tournures à valeur affective manifestant un jugement de valeur.

Une fois définies, il faut maintenant expliquer les intérêts particuliers que représente l'utilisation de ces modalités.

4.4.4.4.1 Intérêt particulier des modalités (telles que présentées par Bernard Pottier)

Pourquoi avoir choisi Pottier pour l'étude des modalités ? De mon point de vue, le premier intérêt des modalités (telles présentées par Bernard Pottier) comme outil méthodologique est, que chaque énoncé renvoie au fait que le locuteur acte dans son discours un degré de subjectivation plus ou moins fort. Ce point de vue m'oblige à établir une certaine hiérarchie dans le classement des énoncés dans les différentes catégories de modalités, comme l'illustrent les exemples suivants, passant de l'objectivité (modalité existentielle) au degré le plus fort de subjectivité (modalité axiologique) :



Le deuxième intérêt est beaucoup plus subtil :

Une analyse thématique classique telle proposée par Bardin (1977) traite des données recueillies par l'analyse des entretiens avec comme variable les différents thèmes. Si par exemple nous analysons le contenu des entretiens en lien avec le thème de la technique, et que celle-ci est récurrente dans le discours du locuteur, nous pouvons facilement envisager que la technique est pour ce dernier quelque chose de fondamental, et donc, lui attribuer un profil de technicien. Cela ne répond cependant pas à quel genre de technicien nous avons à faire. C'est à ce moment-là qu'entre en jeu l'intérêt des différentes modalités :

Si la modalité abordée est « existentielle », cela nous donnera immédiatement une réponse :

« La technique aujourd'hui est scientifique »→ entraîneur « technicien scientifique ».

« La technique s'apprend sur le terrain »→ entraîneur « technicien de terrain ».

Si la technique est abordée majoritairement par la modalité « épistémique », cela traduit le fait que la technique est introduite sous l'angle de la « pensée réflexive », d'un construit de savoir qui appartient au locuteur. La modalité épistémique orientera le technicien vers le modèle du « technicien réflexif ».

Si la technique est abordée essentiellement par la modalité « factuelle », celle-ci étant orientée vers l'agir, elle fera classer plutôt le technicien vers le modèle du « technicien de terrain » ou du « technicien pragmatique ».

Si enfin la technique résulte plus d'une modalité « axiologique », celle-ci manifestant un jugement de valeur, elle mettra en évidence un technicien arrêté sur des valeurs particulières à associer à la technique, autrement dit, un technicien plutôt « borné » (au sens d'être enfermé dans des limites déterminées).

4.4.4.5 La méthode d'exploitation des données classées

Les entretiens réalisés sont exploités en analysant la répartition des énoncés entre les différents référents et modalités. Cela va me permettre :

- De saisir le degré de subjectivation général de l'énoncé, suivant la répartition « quantitative » des propositions du locuteur entre les différentes modalités ;
- De saisir les grandes orientations du locuteur en fonction des référents utilisés pour construire le modèle théorique de l'entraînement sportif (c'est la sélection « quantitative » des propositions du locuteur dans les différents référents mobilisés). À ce stade de l'analyse nous pouvons voir apparaître le « profil » brut de l'entraîneur sportif. Exemple : l'entraîneur technicien, si le référent mobilisé est la technique ;
- De préciser la nature du lien existant entre le locuteur et ses référents par le croisement « quantitatif » référents/modalités. Cela permet d'affiner la figure ou le profil de l'entraîneur sportif préalablement repéré. Exemple : l'entraîneur technicien réflexif, si la modalité utilisée est d'ordre épistémique.

Prenons ici un exemple concret :

A, le locuteur a un discours se rattachant majoritairement à la modalité « épistémique »→ le discours général à un degré de subjectivation « moyen » ;

B, le locuteur se réfère très souvent à la technique et à la tactique→ figure ou profil de l'entraîneur sportif technico-tacticien ;

C, le locuteur parle très souvent de la technique et de la tactique sous la « férule » de la modalité épistémique→ figure ou profil de l'entraîneur sportif technico-tacticien réflexif.

Les tableaux récapitulatifs :

Ils sont constitués pour chaque entretien de quatre colonnes représentant les quatre modalités (existentielle, épistémique, factuelle, axiologique), et de sept lignes représentant les six grands thèmes référents les plus couramment utilisés par l'ensemble des entraîneurs sportifs (chaque grand thème référent englobant des sous grands thèmes référents), plus une ligne censée faire apparaître pour chaque entraîneur certains thèmes plus propres à chacun. Le nombre de propositions (au sein de chaque séquence mise entre crochet) relevant du croisement modalités/référents est alors mentionné pour chaque croisement particulier. Voici un exemple permettant d'illustrer ces propos :

La phrase [Il travaille sa technique quand nous sommes à l'entraînement] est une séquence de modalité existentielle composée de deux propositions, la première (il travaille sa technique), la seconde (quand nous sommes à l'entraînement). Cette séquence sera donc enregistrée dans le tableau récapitulatif à la croisée de la modalité « existentielle » et du référent « la technique ». La case concernée se verra attribuer le chiffre 2 correspondant aux deux propositions constituant la séquence (voir le tableau ci-après).

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	2			
L'organisation du « jeu »				
La communication				
La préparation physique et/ou mentale				
La formation				
Les valeurs				
Autres thèmes				

Tableau 3 : croisement modalités du discours/thèmes référénts

À la fin de la « découpe » séquentielle totale d'un entretien, chaque case du tableau se voit attribuer le chiffre correspondant à l'addition des propositions relevant du croisement

réfèrent/modalité lui correspondant. De plus, à chaque modalité assujettie à une séquence particulière, je lui attribue un numéro correspondant à l'ordre d'apparition, et je la place dans la case du tableau qui lui revient (cela est montré pour exemple dans le premier tableau au chapitre suivant). Reprenons l'exemple précédent pour illustrer nos propos, en considérant arbitrairement que cela soit la troisième fois qu'apparaît la modalité existentielle. La « découpe » de cet exemple dans le « corps » de l'entretien est notée : [Il travaille sa technique quand nous sommes à l'entraînement] Exis.3, et le terme Exis.3 est placé dans la case du tableau qui lui revient (dans notre exemple, la case où les deux propositions ont été mises).

Conclusion du chapitre IV

Si l'enquête exploratoire m'a permis de mettre à jour les grands cadres de références mobilisés par les entraîneurs sportifs, d'autres sont apparus uniquement dans le discours des différents entretiens réalisés. Les outils méthodologiques employés ainsi que le cadre d'analyse présenté dans ce chapitre, m'ont été d'une aide précieuse pour donner du sens aux différentes logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs, par le fait de pouvoir interpréter la façon dont chaque entraîneur mobilise et se réfère aux différents thèmes abordés.

Chapitre 5 : Étude des « profils » des entraîneurs sportifs en présence (analyse des matériaux et résultats de la recherche)

Les différents entretiens sont catégorisés dans un tableau récapitulatif et analysés les uns après les autres dans les pages suivantes, dans l'ordre alphabétique des pseudonymes choisis, et selon la méthode décrite au chapitre 4. Cette démarche de recherche a comme objectif de mettre en évidence les activités, les représentations, les pensées ou raisonnements de chaque entraîneur sportif considéré. Les résultats présentés ensuite sont censés attribuer un certain « profil » à chaque cas d'entraîneur étudié. Il est à préciser qu'il ne sera décrit ici que les quinze premiers entretiens, dits entretiens « noyaux », chacun d'eux étant associé à un « profil » particulier. Les cinq derniers ne seront pas présentés, non pas qu'ils soient d'un moindre intérêt, mais parce qu'ils font émerger des « profils » très proches de ceux déjà apparus dans les quinze premiers cas.

5.1 L'entretien d'Alain

5.1.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	0	0	0	0
L'organisation du « jeu »	0	0	0	0
La communication	374 propositions Exis.(3,6,7,8,10, 19,20,24,28,29,	41 propositions Epis.(1,2,14,15, 19,20,21,24)	198 propositions Fact.(8,10,17,18 ,23,25,26,28,30,	39 propositions Axio.(4,5,6,7, 15)

La communication	31,32,33,34,35, 36,37,49,64,65, 66,67,68,69,70, 71,86,87,88,89, 90,91,92,93,94, 95,96,97,98,99, 100,105,106)		53,54,55,56,57,6 8,70,71,72,73,74 ,75,76,77,78,79, 82,87)	
La préparation physique et/ou mentale	5 propositions Exis. 30		6 propositions Fact. (24,27)	
La formation	132 propositions Exis.(1,4,39,40, 41,42,43,44,45, 46,47,48,55,56, 72)	30 propositions Epis.(8,9,10,11, 12)	77 propositions Fact.(3,32,33,34 ,35,36,37,38,48, 51,52)	21 propositions Axio.(9,10,11,1 2,13)
Les valeurs affichées	1 proposition Exis.2			
Autres thèmes : Organisation et conditions de travail	147 propositions Exis.(9',11,12, 13,14,15,16,17, 18,21,22,23,25, 27,38,57,58,59, 60,61,62,63,113, 114,115,116, 117).	45 propositions Epis.(3,4,5,6,7, 13,29,30)	158 propositions Fact.(9,11,12,13 ,14,15,16,19,20, 21,22,31,39,40,4 1,42,50,69,83, 84,85,86)	6 propositions Axio.(2,3,8)

Analyse	2 propositions Exis.9	0 proposition	22 propositions Fact.(6,7)	10 propositions Axio.(1,14)
Créativité	0 proposition	0 proposition	18 propositions Fact.(1,2,4,29, 49)	0 proposition
Observation	16 propositions Exis.(78,79,80, 85)	0 proposition	30 propositions Fact.(5,61,62,63 ,64,65,67)	0 proposition
Ressenti	42 propositions Exis.(26,50,51, 51,52,53,54)	0 proposition	55 propositions Fact.(43,44,45, 46,47)	0 proposition
Expérience	28 propositions Exis.(73,74,75, 76)	5 propositions Epis.16	17 propositions Fact.(58,59,60)	0 proposition
Technologie	54 propositions Exis.(77,81,82, 83,84)	11 propositions Epis.(17,18)	4 propositions Fact.66	0 proposition
Curiosité	43 propositions Exis.(101,102, 103,104)	16 propositions Epis.(22,23)	6 propositions Fact.(80,81)	0 proposition
Inné/Acquis	38 propositions Exis.(107,108, 109,110,111, 112)	29 propositions Epis.(25,26,27, 28)	0 proposition	10 propositions Axio.(16,17,18)

5.1.2 Analyse du tableau récapitulatif d'Alain

La première remarque à formuler est qu'Alain n'est pas du tout centré sur la technique sportive et sur l'organisation du jeu. Les valeurs (1 proposition) et la préparation physique ou mentale (11 propositions) ne semblent pas être non plus ses sujets de prédilection. Son discours est très orienté autour de la communication (652 propositions), de l'organisation ou des conditions de travail (356 propositions) ou de la formation (260 propositions). Viennent ensuite les thèmes du ressenti (97 propositions), de l'inné/acquis (77 propositions), de la technologie (69 propositions), de la curiosité (65 propositions), de l'expérience (50 propositions), de l'observation (46 propositions), de l'analyse (34 propositions) et de la créativité (18 propositions).

La modalité de son discours est majoritairement d'ordre existentiel (882 propositions) et factuel (591 propositions), beaucoup moins épistémique (177 propositions) et très peu axiologique (86 propositions). Cela démontre d'une part, que son discours se situe le plus souvent entre objectivité et degré de subjectivité « moyen », d'autre part, qu'Alain est fortement orienté vers l'agir (propension au pragmatisme), qui se met en place dans l'interaction qui relie Alain qui modélise, au monde de l'entraînement dont l'existence est pour lui établie. Alain semble avoir intégré les différentes composantes liées à l'entraînement.

5.1.3 Analyse du discours d'Alain

Sur le plan de l'organisation :

Alain fait « tout ». C'est un généraliste qui cherche à maîtriser tous les domaines liés à l'entraînement pour mieux comprendre l'ensemble du champ de l'entraînement sportif :

« [...] j'ai toujours tout contrôlé, essayé d'explorer moi-même tous les champs qui ont un rapport avec l'entraînement, je ne me suis pas spécialisé dans un champ qui serait par exemple la physiologie de l'effort, ou la psychologie, ou l'aspect pédagogique, ou l'aspect médical, ou l'aspect diététique, j'ai essayé toujours de maîtriser tous les champs, de survoler en fait l'ensemble des domaines qui ont un rapport avec la performance et qui pourrait être optimisés, [...] ».

« *Optimisés* », ce dernier mot de la citation précédente reflète à lui seul l'état d'esprit d'Alain, qui cherche toujours à avoir un rendement optimal dans tous les domaines qui ont pour lui un lien direct avec la performance sportive.

Alain considère que l'entraîneur sportif doit rester un généraliste (cela lui semble de plus en plus dur aujourd'hui), car c'est pour lui la seule possibilité de conserver une vision globale de l'entraînement :

«[...] il y a une espèce de division du travail maintenant, et chaque spécialiste fait son job. Gros avantage, c'est qu'on n'est pas préoccupé par tout un tas de choses, gros inconvénient, c'est qui fait la synthèse de tout ça ? Qui prend les orientations ? Qui a une vision globale ? L'entraîneur peut perdre cette vision globale [...] ».

Cela a comme conséquence qu'Alain essaie de « fonctionner » tout seul et a du mal à faire confiance aux différents spécialistes pouvant intervenir dans le champ de l'entraînement sportif :

« [...] pour l'instant, j'ai encore du mal à faire confiance à des spécialistes de certains domaines qui pourraient éventuellement intervenir sur l'athlète directement. J'ai l'impression que si ça n'est pas moi qui intervins directement en face-à-face, j'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui m'échappe, et j'ai horreur de ça, j'aime bien quand il se passe quelque chose, pouvoir contrôler les effets, être maître des décisions qui sont prises ».

On s'aperçoit bien au travers de cette citation, que les « spécialistes » sont perçus comme une entrave au fait de pouvoir à la fois mener et concevoir librement son entraînement sportif comme bon lui semble. Avec une telle conception de l'entraînement, Alain ne peut être qu'un « électron libre ». C'est quelqu'un qui est dans la conception et dans l'action permanente, et qui s'organise autour d'une conception de l'entraînement toute tournée vers l'efficacité sportive, ce qui l'a amené à créer sa propre structure d'entraînement :

«[...] mon objectif est ici en arrivant à Brest, c'était de recréer les conditions que j'avais vécues un petit peu à l'INSEP et qui m'avait permis d'atteindre un niveau supérieur de pratiques, c'était de recréer ça à Brest en me disant, si ça marche à Paris, les gens sont obligés de quitter la province pour aller à Paris, peut-être que

l'on peut simplement recréer un petit peu les mêmes conditions, pas créer un INSEP partout en province, mais créer une chose qui permet à des gens d'atteindre leur meilleur niveau de performance en athlétisme, et notamment dans ma spécialité, le 400m. Voilà, dès que je suis arrivé à Brest, ici j'étais dans la création de structure d'entraînement ».

On peut remarquer que l'ambition d'Alain est d'être toujours guidé par ce qu'il se fait de mieux, et dans le cas présent, c'est de l'INSEP (Institut National du Sport et de l'Éducation physique), référence nationale en terme de formation sportive, qu'il essaie de s'inspirer pour la création de sa structure d'entraînement sportif.

Alain cherche aussi à comprendre, à évoluer d'une année sur l'autre, et coupe pour cela sa saison sportive en deux phases. La première, une phase de recherche destinée à enrichir ses expériences et ses connaissances, à transformer sa pratique ; la seconde, une phase d'action où il entraîne en fonction des options qu'il a définies :

«[...] je consacre trois mois à essayer d'enrichir mes expériences et mes connaissances, trois mois, au bout de trois mois je ferme les portes et j'entraîne jusqu'au mois de juin [...]. Quand je suis en recherche, c'est que je n'ai pas confiance en ce que j'ai fait, et à ce moment-là l'athlète le sent, et ça part, on change, on transforme, on n'est pas à l'aise. Donc pendant trois mois je suis ouvert, j'écoute, je fais des essais, voilà, mais au bout de trois mois, c'est fini, là j'ai lancé une façon de faire et, je ne change plus d'options ».

Cette remarque montre qu'Alain enrichit chaque année à l'intersaison sportive ses connaissances, et les met en application jusqu'à la fin de saison, et ainsi de suite. Ce détail d'organisation révèle d'une part, sa volonté de toujours chercher à faire mieux qu'auparavant, d'autre part, de s'assurer d'un certain contrôle de l'activité. En effet, le fait de ne plus modifier d'option en cours de saison, semble lui conférer une évidente assurance dans ce qu'il prodigue à ses athlètes, assurance qui limite quelque part une possible perte de contrôle, objet pour lui si redouté.

Alain arrive aujourd'hui à une période charnière de sa vie où il a l'impression de s'être beaucoup investi pour le peu de retour dont il a bénéficié, et a décidé de se recentrer sur le fondement de l'entraînement, à savoir la relation athlète/performance :

«[...] , j'ai donné, j'ai fait les efforts pour essayer d'intervenir à tous les niveaux, j'étais dans l'équipe technique nationale, dans l'équipe technique régionale, dans l'équipe technique départementale, je me présentais aux élections pour être élu au comité... . Et tout ça pour que les gens te mitraillent de partout parce que tu enfonces toutes les portes. Donc un moment c'est fini, ce qui m'intéresse, c'est d'avoir un petit groupe d'athlètes, de les amener vers quelque chose d'intéressant, et puis avec tout le reste du système, être le moins possible... . Éviter les conflits... . Moi il y a dix ans, je rêvais de révolutionner l'athlétisme, je refaisais le monde toutes les semaines (rires). J'ai donné, j'ai 46 ans... . Si j'avais 30 ans je te dirais autre chose ».

Cette citation montre qu'Alain arrive à une période charnière dans sa carrière d'entraîneur. Comme bien souvent chez l'être humain, un faible retour sur investissement fait le « terreau » d'une baisse de motivation, qui, pour lui, se manifeste par l'envie de se recentrer autour de ses athlètes.

Sur le plan de la formation :

Alain est un autodidacte qui considère que la formation initiale n'a pas d'intérêt, qu'en athlétisme on se forme sur le « tas », qu'on apprend au contact de l'athlète, et que la formation doit être continue, et venir en complément des interrogations de l'entraîneur qui émergent du terrain. Pour lui, la formation ne doit pas être imposée. C'est l'entraîneur qui doit pouvoir aller « piocher » les informations là où elles se trouvent, et notamment dans les livres ou les colloques :

« Moi c'est comme ça que je me suis formé en tant qu'entraîneur : un, d'abord en entraînant, deux, en me posant des questions et en me baladant dans les colloques, dans les formations, mais pas du tout avec l'intention d'avoir un diplôme ou une certification quelconque, en me disant, quand je vais avoir ça, c'est bon, je vais pouvoir entraîner, c'est-à-dire je me suis lancé dans l'entraînement, et en fonction de questions que je me suis posées, je me suis baladé à droite et à gauche pour avoir les réponses, tout simplement ».

Alain considère que pour la formation, il faut revenir sur une forme particulière de compagnonnage, où les entraîneurs regardent la même chose, et partagent leurs points de vue :

«[...] c'est : on regarde ensemble un athlète qui court, et je te dis ce que j'en pense, que tu me dis ce que tu en penses, et puis on construit, on reconstruit ce qui se passe à deux, et là à mon avis, ce type de formation peut amener non seulement pour celui qui a de l'expérience, il y a une transmission dans un sens, mais même dans l'autre je pense, parce que pour l'entraîneur un peu plus expérimenté, il va toujours dans le même sens, il a ses habitudes d'observation. Le non expérimenté peut l'amener à voir les choses différemment,[...]. [...] la compétence peut naître de ça, et moi je trouve qu'on est trop isolé là-dedans, j'aimerais bien de temps en temps quelqu'un qui regarde avec moi, et avec qui on puisse discuter de ce que l'on voit. Mais ça n'arrive pas souvent, c'est très rare ».

Pour Alain, le compagnonnage n'est pas de l'imitation mais de l'échange : *« s'il refait pareil, pour moi ce n'est pas du compagnonnage, car le compagnonnage c'est un échange, et tu te construis différent du compagnon, chaque individu est différent ».*

La formation ne peut être selon lui que continue, et se construit essentiellement dans l'expérience de l'entraînement, mais comme on l'a vu précédemment, pas tout seul.

Sur le plan de la communication :

Pour Alain, la communication est beaucoup moins vue sous les angles du management, de l'empathie, du leadership, de la rhétorique, du charisme, du coaching, de la gestion de conflit ou autres, que sous l'angle du décryptage du savoir de l'autre. Pour lui, l'intérêt de la communication n'est pas dans les rapports humains, mais dans le décryptage des esprits brillants, afin de comprendre comment ils fonctionnent, de pouvoir s'en servir tout en essayant d'en améliorer le concept :

« J'ai été changé par des individus. Fernand Heurtebise et mes profs à l'INSEP, je me rappelle surtout d'un prof qui était extrêmement brillant, un prof d'histoire, Bertrand During, les étudiants buvaient ses paroles, des gens impressionnants quoi, par contre ce ne sont pas des gens avec qui j'ai eu des rapports humains très serrés ou très intimes, mais j'ai tout de suite été séduit par les esprits brillants [...], et j'essayais de

voir comment ils fonctionnaient.[...] j'ai effectué tout mon passage à l'INSEP à analyser comment ces gens-là avaient justement conçu leur façon de fonctionner. Mon grand jeu à l'INSEP, c'était de deviner le plan de l'entraînement avant de l'avoir. [...]. Et c'est ça qui m'intéressait dans l'entraînement, plus que le rapport, parce que tu dis est-ce que c'est humain ? Oui c'est un rapport humain, mais c'est plus un rapport humain de décryptage ».

Pour Alain, l'entraînement est le résultat d'un système qui interagit et, ces interactions sont plus ou moins favorables à la performance : *« [...], c'est un système qui interagit, on interagit tous avec les autres, avec l'environnement, et puis, soit ces interactions sont favorables à la performance, soit ces interactions amènent des tensions, des remises en questions qui ne sont pas favorables, [...] »*. Il considère l'objectif de performance comme un élément central pour une relation réussie entre l'entraîneur et son, ou ses athlètes :

« [...], se coordonner, s'ajuster avec un athlète ou même un groupe d'athlètes en général, ça marche bien parce que l'objectif est commun, c'est d'atteindre le meilleur niveau possible. Donc, quand l'objectif est commun, c'est plus facile d'être en osmose avec les athlètes, [...] ».

Pour Alain, même l'intérêt que porte l'entraîneur sportif à la vie de son athlète à une visée de performance :

« il y a toute une vie à côté, qu'il faut coordonner avec l'entraînement, et de plus en plus, l'entraîneur est obligé d'intervenir dans ce domaine-là. Un athlète qui serait en difficulté au niveau professionnel par exemple, ne pourrait pas mener à bien son projet d'entraînement, donc, du coup, on est obligé de s'intéresser au reste de la vie de l'athlète ».

Au sujet du coaching, Alain privilégie celui individuel à celui collectif, mais considère que les deux sont de toute façon en interrelation : *« Moi j'essaie toujours de m'intéresser à quelqu'un, mais ce quelqu'un va interagir de toute façon avec le groupe, donc ça m'oblige à prendre le groupe en même temps, et donc en fait, je prends tout »*. Quand il s'agit de cohésion de groupe, Alain n'a pas de recette particulière si ce n'est : *« [...], je valorise d'un côté, je temporise de l'autre, je passe mon temps en fait à ce que ce ne soit pas trop mal*

quoi ». Il considère que pour être plus performant, les athlètes ont tout intérêt à apprendre à vivre ensemble.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif

A, Le ressentir

Alain explique l'importance d'être capable d'appréhender le ressenti de l'athlète pour l'entraîneur sportif, ce qui passe forcément pour lui par un passé d'athlète. Il prend pour démontrer cela, l'exemple de la fatigue :

« [...] j'essayais toujours de me mettre au point de vue de l'athlète, parce que j'ai toujours ce souvenir là de l'entraînement. Donc, mon passé d'athlète me sert à être du point de vue de l'athlète, ça me sert à ça, notamment en ce qui concerne par exemple la fatigue. La fatigue, moi ce qui m'intéresse, c'est de savoir quand est-ce que l'athlète est fatigué, quel type de fatigue il ressent, pour pouvoir anticiper sur les charges d'entraînement à venir. [...]. Et bien d'avoir vécu les situations que je propose moi-même, j'arrive à évaluer, tiens cette séance elle fatigue, mais plutôt nerveusement, celle-là, plutôt musculairement ».

Il considère que c'est une donnée fondamentale pour la construction d'une séance d'entraînement :

« [...] la chose la plus compliquée à prendre en compte pour un entraîneur, c'est le ressenti de l'athlète, il faut qu'il fasse par rapport à ce ressenti. S'il ne fait pas par rapport à ce ressenti, il est sur la prescription de séance d'entraînement, qui de temps en temps vont fonctionner, et de temps en temps ne pas fonctionner, et il ne sera jamais pourquoi ça fonctionne, ni pourquoi ça ne fonctionne pas, sauf s'il essaye d'appréhender le ressenti ».

Pour Alain, ce ressenti doit être vécu par l'entraîneur, car pour l'athlète, exprimer son ressenti ne correspond pas forcément au ressenti qu'il a vraiment : *« [...] exprimer son ressenti ce n'est pas ressentir, il y a une différence entre ressentir quelque chose et puis après l'exprimer à un entraîneur ».* Pour lui, ressentir, c'est se mettre à la place de l'autre, pas pour une quelconque empathie physique, mais pour mieux ajuster la charge d'entraînement :

« [...] je me mets à la place de l'autre, pour moi, j'ai l'impression que c'est de l'empathie dans le sens, se mettre à la place de l'autre, pas l'empathie, ho mon pauvre vieux ! Ce n'est pas cette empathie-là, c'est l'empathie, il fait quelque chose, et moi je me mets à sa place, dans son corps, pour essayer de se rendre compte. La tâche de l'entraîneur, c'est de se rendre compte de ce qui est vécu par l'athlète pour ajuster au mieux la charge d'entraînement ».

B, L'expérience

Pour Alain, tout est dans l'expérience, car quel que soit le domaine appréhendé, nous faisons l'expérience de l'appréhension de ce domaine :

« [...], je pense qu'effectivement tout est dans l'expérience, on fait l'expérience des choses, et c'est dans l'expérience des choses qu'on se construit, ça c'est sûr et certain. Donc l'empirisme, c'est le vécu, toute chose est vécue, on ne construit pas tout seul dans sa tête en ne faisant l'expérience de rien, ça n'existe pas, [...] si l'empirisme c'est faire l'expérience des choses pour améliorer son expérience, par là ça m'intéresse, tout est empirisme, il n'y a que de l'empirisme d'ailleurs, y compris faire l'expérience de connaissances scientifiques, qui peut transformer l'expérience. Parce que les connaissances scientifiques n'ont pas de valeur en soi, elles n'ont que des valeurs pour soi. Je prends cette connaissance scientifique et je regarde comment elle s'applique sur le terrain, je fais l'expérience de l'application sur le terrain d'une connaissance scientifique que j'ai pu lire dans un bouquin, ou que quelqu'un m'a dite. Pour moi, une connaissance scientifique n'est pas une vérité en soi, ça n'a aucune valeur, par contre, faire l'expérience de comment cette connaissance scientifique s'applique sur le terrain, comment elle se modifie, comment elle se relativise, ça c'est de l'empirisme. On fait l'expérience des connaissances scientifiques, ça ne s'oppose pas forcément ».

C, L'observation

L'observation est pour Alain une qualité fondamentale pour l'entraîneur sportif. Elle est en lien direct avec la qualité déjà étudiée du « ressentir ». Il faut avoir de « l'œil » et si besoin lui apporter un complément vidéo. Mais selon lui, ces deux systèmes d'observation ne jouent pas dans le même registre :

« [...], quand je regarde quelqu'un image par image à la vidéo, je ne peux pas me mettre dans ses godasses. Par contre, si je suis sur le terrain et que je le regarde là en train de courir par exemple, quand je regarde avec mon œil, il y a une émotion. Quand je regarde avec les nouvelles technologies, il n'y a que de la technique ».

D, La curiosité

La curiosité est pour Alain la qualité fondamentale pour tout athlète, mais aussi pour l'homme en général, et donc bien sûr pour l'entraîneur sportif :

« Quelqu'un qui est curieux peut être actif, s'il est actif, c'est qu'il s'approprie sa propre façon de faire, il se développe quoi. Est-ce que ça, ça s'apprend ? Je n'ai pas l'impression, j'ai vraiment l'impression qu'il y a des gens qui sont curieux et des gens qui ne le sont pas. Alors ça s'est peut-être développé dans les premières années de leur vie, je ne sais pas si c'est inné, ce n'est pas forcément inné le curieux ou le pas curieux. J'ai rencontré des athlètes, et même quand j'étais athlète à l'INSEP, les meilleurs que j'ai rencontrés avaient cette curiosité ».

5.1.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Alain

Les modalités existentielles et factuelles largement utilisées dans le discours d'Alain lui attribuent une certaine assurance vis-à-vis de ses propos, fruit d'une grande expérience, lui ayant semble-t-il permis d'intégrer les différentes composantes liées à l'entraînement. Autodidacte, il s'est formé à la fois au contact du « terrain », en décryptant le savoir d'entraîneurs aux « esprits brillants », dans les livres et les colloques. Il considère d'ailleurs que la meilleure formation serait une formation à la « carte » suivant le parcours et les interrogations de l'entraîneur.

« Électron libre » aux compétences généralistes, Alain est un chef de projet qui cherche à maîtriser tous les domaines liés à l'entraînement, seul moyen selon lui, de mener à bien un projet d'entraînement sportif.

Ce qui caractérise Alain, c'est que, quel que soit le domaine qu'il appréhende en lien avec l'entraînement (l'organisation, la formation, la communication, le ressenti, l'expérience, l'observation, la curiosité), il l'appréhende toujours à travers un rapport direct avec l'efficacité sportive de ses athlètes. La performance de ses athlètes reste la seule et unique grande préoccupation d'Alain.

Le « profil » d'Alain donne l'image de chef de projet autodidacte expérimenté, ayant une « approche » communicationnelle de l'entraînement, et « orienté » totalement vers la performance sportive.

5.2 L'entretien de Bertrand

5.2.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	49 propositions	4 propositions	53 propositions	6 propositions
L'organisation du « jeu »	53 propositions	8 propositions	60 propositions	3 propositions
La communication	182 propositions	25 propositions	193 propositions	22 propositions
La préparation physique et/ou mentale	33 propositions	12 propositions	41 propositions	6 propositions
La formation	93 propositions	27 propositions	82 propositions	23 propositions
Les valeurs affichées	41 propositions	5 propositions	47 propositions	15 propositions

Autres thèmes :				
Organisation et conditions de travail	142 propositions	37 propositions	157 propositions	4 propositions
Observation	12 propositions	4 propositions	27 propositions	0 proposition

5.2.2 Analyse du tableau récapitulatif

Le discours de Bertrand est très orienté autour de la communication (422 propositions), de l'organisation ou des conditions de travail (340 propositions) et de la formation (225 propositions). Viennent ensuite les thèmes de l'organisation du « jeu » (124 propositions), de la technique (112 propositions), des valeurs (108 propositions), de la préparation physique et mentale (92 propositions) et de l'observation (43 propositions).

La modalité de son discours est prioritairement d'ordre factuel (660 propositions), dépassant même la modalité existentielle (604 propositions), ce qui est assez rare pour le souligner. J'ai dénombré pas moins de vingt-trois fois le terme « il faut » dans son discours ! La modalité épistémique est beaucoup moins utilisée (122 propositions) ainsi que celle axiologique (86 propositions). Cela démontre que Bertrand est fortement orienté vers l'action (le vouloir, le pouvoir, le devoir, le faire, le falloir), vers un pragmatisme de « terrain », et que son discours se situe le plus souvent entre un degré de subjectivité « moyen » et l'objectivité. Bertrand semble avoir intégré les différentes composantes liées à l'entraînement.

5.2.3 Analyse du discours de Bertrand

Sur le plan de la communication :

Bertrand a une relation fusionnelle avec ses joueuses, il s'identifie totalement à elles, car lui aussi a été de nombreuses années sportif professionnel. Il n'a pas fait totalement le deuil de son statut de joueur :

« [...] la semaine je suis entraîneur, le jour du match je joue avec elles, après le match je conduis la voiture, elles, elles décident de ce qu'on fait. Le jour du match je suis là pour aider, après le match je fais la fête avec elles ».

Il utilise sa formation en psychologie pour créer du lien dans son équipe. Il considère que sa relation avec ses joueuses doit dépasser le cadre de l'entraînement, cela favorisant un meilleur investissement de chacune :

« [...], si en début d'entraînement tu montres que tu t'occupes d'elle (tiens tu as repeint tes ongles, tu as coupé tes cheveux, tu es bien comme ça !), tu lui donnes déjà quelque chose, et en retour, elle est prête à donner plus pour toi. Quand tu fais personnellement quelque chose pour elles, elles font personnellement quelque chose pour toi. Les filles sont beaucoup plus reconnaissantes que les garçons ».

Créer des conditions favorables à l'entraînement passe indubitablement par des « échanges » entre l'entraîneur et ses joueuses.

Il n'hésite pas pour les faire réagir ou les motiver, à mettre son « poste » en jeu. Dans ces conditions, il peut constater qu'il y a une véritable osmose entre lui et ses joueuses. C'est du donnant-donnant, ils sont prêts à se sacrifier mutuellement pour se protéger quand la situation est difficile :

« Je leur ai dit, si on ne gagne pas le match à venir, je démissionne. [...]. Les filles en ont parlé entre elles, puis, deux d'entre elles sont venues me voir en me disant : « coach, nous on est venues ici parce que c'est toi qui entraîne, parce que c'est toi ! Et on ne joue que pour toi, et, tu ne peux pas nous faire ça ! ». [...]. D'habitude quand ça ne va pas, les joueuses se mettent toutes contre l'entraîneur. Ça, ça vient du fait que je les respecte, que je ne traite jamais mal une fille. [...], je suis là hors volley-ball aussi. Je t'ai fait venir, je suis responsable de toi, on ne touche pas à mon équipe. Si l'équipe perd, c'est ma faute, si l'équipe gagne, ceux sont les filles qui ont bien joué. Je suis prêt à servir de fusible pour les protéger ».

En plus d'avoir une attitude paternaliste avec ses joueuses, Bertrand a un réel besoin de se sentir aimé de celles-ci.

Sur le plan de l'organisation et des conditions de travail :

En véritable entraîneur professionnel, Bertrand est très investi, il est toujours en lien avec son activité :

« La première chose le samedi soir après le match, je ne suis plus dans le match, je suis déjà dans l'autre match, et on me dit, détends toi, tu as gagné. Mais je n'ai pas le droit de me détendre, il faut déjà que je sois dans l'autre match ».

Il se partage les tâches avec son adjoint (Alex). Lui se définit plus comme un manager, alors que son adjoint est pour lui un entraîneur. Chacun est dans son rôle : *« Alex est un entraîneur, ce n'est pas un manager. Il ne faut pas avoir peur de perdre sa place, mais si les rôles sont bien faits au départ, il n'y a pas de problème »*. Les rôles peuvent être individuels ou communs :

« Alex s'occupe de la défense, du soutien, il fait l'analyse du match. Après, tous les deux, on crée un plan de jeu, et pendant les matchs, on coache tous les deux. Alex gère où on va servir, le service tactique, il le montre sur la plaquette, pour gêner l'attaquante adverse. Il vérifie que les filles sont bien en soutien, là on a gagné pas mal cette année, et moi, je m'occupe de la passeuse, dans la gestion de ses attaquantes, dans la gestion du choix de ses ballons ».

Dans son organisation, rien n'est laissé au hasard. La programmation de la semaine garde toujours la même ossature. Le dimanche il prépare sa semaine et étudie les prochains adversaires : *« Le dimanche je mets tout en place et je regarde ce que j'ai sur l'autre équipe »*. Le lundi, il supervise la musculation, fait de l'observation vidéo et se préoccupe de l'état de forme de l'équipe :

« Le lundi matin on organise la musculation. On s'est appelé avec Alex pour voir les vidéos et on commence à parler du match à venir. On voit aussi s'il n'y a pas de petits bobos, on en discute, on s'occupe des blessés, on voit le kiné, on s'intéresse à savoir s'il n'y a pas de malades, pour être le plus opérationnel le samedi ».

Bertrand laisse la gestion libre de la récupération physique à ses joueuses : *« Le lundi après-midi c'est détente, jacuzzi, piscine et une heure de stretching, bien-être et relaxation. Le groupe doit souvent se gérer lui-même »*. Le mardi matin, il fait travailler ce qui n'a pas marché le match précédent, sinon, il fait faire des exercices de routine : *« Mardi matin, si*

quelque chose n'est pas allé au match, on va le travailler. Sinon on fait de la passe-réception-service ». Il insiste sur les consignes et règle les éventuels problèmes :

« [...], on travaille beaucoup sur le respect de la consigne, on parle des conflits, on crée la discipline pour le samedi, on règle les problèmes, on se met d'accord, on fait des arrêts jusqu'à ce qu'elles acceptent les consignes et, du moment où elles acceptent, c'est gagné pour le samedi ».

Le jeudi c'est le rappel des consignes, la musculation et la séance vidéo collective : *« Le jeudi on rappelle les consignes, on regarde la vidéo, le montage, et on fait la musculation le matin ».* Le vendredi, le ou les entraînements sont pour se mettre en condition pour le match du samedi :

« Vendredi matin c'est le petit décrassage, service-réception, et quand on joue à la maison, vendredi soir, c'est un entraînement court et intensif pour mettre le rythme, on est déjà dans le jeu de compétition, on est déjà dans la mentalité de la compétition ».

Le professionnalisme l'a amené à devenir un chef du personnel qui doit se préoccuper de la vie de ses joueuses :

« Tout est devenu plus professionnel. J'ai un chef, et moi je suis le chef du personnel. Je dois gérer la partie sportive, mais je dois aussi gérer onze personnes à l'année avec mon adjoint, comment ils mangent, comment ils dorment, comment ils jouent, qu'est ce qu'ils font dans leur vie privée. Ça me dérange parfois par rapport à la vision que j'avais de l'entraîneur, mais je ne me pose pas la question, je fais ce qu'il y a à faire ».

Il se considère assez autonome dans son organisation, et n'a réellement qu'une obligation de résultat. Il accepte aisément certaines obligations professionnelles, même si elles s'opposent avec les représentations qu'il peut avoir du métier.

Sur le plan de la formation :

Bertrand a une formation d'universitaire en Argentine, d'étudiant en Espagne, où il a joué. Il considère que la formation française n'est pas d'un assez haut niveau : *« [...] en*

Espagne, il faut passer par l'université et faire beaucoup d'heures pour avoir son diplôme d'entraîneur ». Pour lui, ce qui manque à la formation, c'est du compagnonnage :

« Pour moi ce qu'il manque, c'est la discussion avec les autres entraîneurs, le partage de tous les savoirs qui enrichiraient chacun. Mais certains qui pensent être les meilleurs, ne veulent rien partager. Je ne crois pas à cette façon de faire. Dans mon pays, il y a beaucoup plus d'échanges. Dans la formation on parle de choses et d'autres, mais rarement de ce qu'on fait réellement. J'ai plus d'échanges avec le monde universitaire ».

Il pense enfin que l'on est formé à entraîner mais pas à coacher : *« J'ai fait aussi beaucoup de formations de coach, notamment avec Herrero, car je ne l'ai pas fait dans la formation classique ».* Pour lui c'est un véritable problème, car l'entraîneur principal est selon lui, avant tout, un « coach ».

Sur le plan de l'organisation du « jeu »

Pour Bertrand, c'est un domaine de l'entraînement qu'il faut particulièrement valoriser :

« La stratégie et la tactique c'est fondamental. Est-ce que tu pars sans eau et sans connaître ton chemin pour traverser le désert ? Non ! Et bien au volley-ball, c'est pareil, il faut prévoir et organiser le match, afin de mettre le plus de chances de son côté ».

Pour ce faire Bertrand travaille énormément avec son adjoint sur l'analyse vidéo :

« Moi je suis à trois heures par jour minimum à la vidéo préparée par Alex, pour voir comment je vais préparer le match à venir. Je regarde tout le match à la vidéo et Alex me découpe les séquences qui me semblent importantes, afin de montrer ça aux filles [...] »

Ensuite, il met alors en place le « fond de jeu », afin d'espérer gagner le futur rapport de force : *« Suivant les cas, on va plutôt jouer défensif ou offensif, on va attaquer par le centre ou par les ailes, on va prendre des risques ou on va chercher à faire un minimum de*

fautes [...] ». Il a aussi son petit secret pour essayer de renverser une situation apparemment perdue :

« Je gère aussi ce qu'on appelle les SOS, c'est quand cela ne va pas, on joue « en lecture », chaque joueuse est autorisée à fonctionner à l'instinct, à se lâcher. Quand je crie SOS, cela veut dire que tout le monde est autorisé à se lâcher ».

Sur le plan de la technique :

Bertrand impose une grande rigueur technique, car son passé de joueur international lui a appris qu'un match se joue parfois sur quelques détails techniques : *« Le jour du mach tout le monde doit être bon, et comme on est tous différents, il faut être attentif aux petits détails. Ceux sont les petits détails techniques qui font les grands joueurs (rires) ».* Il cherche toujours à faire améliorer ses joueuses dans ce domaine :

« Il faut que mes joueuses comprennent que le bien est l'ennemi du mieux. Par exemple, si une réception de service arrive sur la passeuse, c'est bien ! Mais si elle arrive juste devant, c'est mieux ! Car au moment de sa passe elle sera en train d'avancer et aura de l'énergie pour jouer sa passe. Un autre exemple, bien orienter ses mains au contre, c'est bien ! Mais les orienter en les maintenant très fermes, c'est mieux ! ».

Pour Bertrand, seule la maîtrise accumulée de petits gestes techniques peut élever un joueur au rang de technicien.

Sur le plan des valeurs :

Pour Bertrand, la réussite sportive tient en partie par la mise en place d'un système de trois valeurs :

- d'engagement : *« quand quelqu'un ne vient pas, c'est comme trahir l'équipe, et comme personne ne veut être traître... » ;*
- de respect : *« Ne pas faire aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse. [...], qui que ce soit, je la respecte en tant que personne humaine. [...]. Un entraîneur ne doit jamais oublier qu'avant d'être des joueuses professionnelles, ceux sont avant tout des femmes ! » ;*

- de solidarité : « Si une fille « tombe », l'autre doit la relever, car l'autre aussi doit comprendre qu'elle aussi tombera un jour et... ».

Sur le plan de la préparation physique et mentale :

Bertrand délègue à son adjoint la partie préparation physique. Par contre, il entretient un rapport particulier avec la préparation mentale. D'abord parce que le « mental » a toujours été son point fort, et qu'il a réussi en partie grâce à cela : « [...] j'étais payé pour finir les matchs, mon fort, c'était le money-time, c'était les moments que j'aimais jouer ». Ensuite, parce que pour lui le « mental », c'est d'être capable de franchir un obstacle et ce, quelque soit la manière utilisée :

« Pour moi dans la vie, on fait deux pas en arrière simplement pour rentrer plus fort, pour prendre de l'élan, mais on ne revient jamais en arrière, il faut avancer. Si il y a un obstacle, ou on fonce sur l'obstacle, ou on le contourne, mais il faut qu'on arrive là-bas, après l'obstacle. C'est quoi le plus rapide, le plus efficace. Après tu fais des choix, pour moi c'est décidé ».

Sur le plan de l'observation :

Ses qualités d'observation, Bertrand les doit surtout à sa volonté de mieux comprendre ses joueuses, d'améliorer sa relation avec elles. De même, il considère que « l'observation est un critère très important pour la mémoire du jeu ».

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour Bertrand, un entraîneur sportif doit être avant tout un compétiteur, un gagnant : « En tant qu'entraîneur, moi, ce qui m'intéresse, c'est d'apporter quelque chose à mon équipe pour qu'elle soit championne ». Pour lui, seul le résultat sportif donne le niveau de compétence de l'entraîneur : « En fait, un bon entraîneur c'est celui qui gagne, un mauvais entraîneur c'est celui qui perd. Et si tu as une mauvaise équipe et que tu gagnes, tu es un super entraîneur ». Cela passe selon lui par une connaissance dans de nombreux domaines obtenue grâce à la formation :

« [...] il faut regarder le contexte, voir chaque jour comment ça se passe. L'entraîneur doit devenir un gestionnaire, un psychologue, un préparateur physique. Il faut que tu

aies la connaissance dans beaucoup de domaines pour pouvoir intervenir efficacement. Il faut être capable de détecter les problèmes et de trouver les solutions, et je pense, qu'un bon niveau, un bon entraîneur, c'est surtout le fruit d'une bonne formation ».

5.2.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Bertrand

La modalité factuelle largement utilisée dans le discours de Bertrand, et sa longue expérience d'entraîneur, lui attribue un grand savoir-faire sur le « terrain ». Ancien sportif de très haut niveau, universitaire, Bertrand peut s'enorgueillir d'une connaissance éclectique. Emprunt de valeurs humaines, Bertrand est un « *head-coach* » très organisé d'une équipe professionnelle, qui n'hésite pas à déléguer une partie de ses tâches afin de mieux se recentrer sur ses qualités premières que sont les relations humaines et la psychologie.

Ce qui caractérise Bertrand c'est sa volonté de franchir tous les obstacles qui se présentent à lui.

Le « profil » de Bertrand donne l' « image » de manager psychologue expérimenté, ayant une « approche » humaniste de l'entraînement, et « orienté » vers la combativité.

5.3 L'entretien de Christian

5.3.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	41 propositions	35 propositions	32 propositions	8 propositions
L'organisation du « jeu »	64 propositions	71 propositions	38 propositions	21 propositions

La communication	285 propositions	269 propositions	128 propositions	32 propositions
La préparation physique et/ou mentale	26 propositions	22 propositions	24 propositions	5 propositions
La formation	163 propositions	148 propositions	110 propositions	23 propositions
Les valeurs affichées	54 propositions	49 propositions	35 propositions	12 propositions
Autres thèmes :				
Organisation et conditions de travail	59 propositions	22 propositions	31 propositions	10 propositions
Expérience	49 propositions	47 propositions	34 propositions	7 propositions
Vidéo et autres Technologies	34 propositions	31 propositions	26 propositions	4 propositions
Adaptabilité	28 propositions	33 propositions	21 propositions	3 propositions
Observation	14 propositions	10 propositions	16 propositions	2 propositions

5.3.2 Analyse du tableau récapitulatif

La communication (714 propositions), qu'elle soit de l'ordre du management, de l'empathie, du coaching ou de la gestion de conflit, est le thème de loin le plus abordé par Christian. Viennent ensuite les thèmes de la formation (444 propositions), de l'organisation du « jeu » (194 propositions), des valeurs (150 propositions), de l'expérience (137 propositions), de l'organisation ou des conditions de travail (122 propositions), de la

technique (116 propositions), de la vidéo et autres technologies (95 propositions), de l'adaptabilité (85 propositions), de la préparation physique et mentale (77 propositions) et de l'observation (42 propositions).

Au niveau des modalités de son discours, le plus remarquable n'est pas qu'elles soient d'abord d'ordre existentiel (817 propositions), ce qui est assez courant dans la plupart des discours, mais qu'elles soient aussi beaucoup d'ordre épistémique (737 propositions). La modalité factuelle (495 propositions) est moyennement utilisée, et celle axiologique (127 propositions) assez peu. Quelles conséquences peut-on tirer de tout cela ? D'abord que le discours de Christian oscille le plus souvent entre l'objectivité et un degré de subjectivité moyen, ensuite, et c'est cela qui caractérise le mieux Christian, c'est qu'il adopte très souvent un mode réflexif vis-à-vis de son discours, qui est très orienté vers la perception, le savoir et le croire. Malgré ses trente-neuf ans, Christian n'a que cinq années d'expérience en tant qu'entraîneur, et la modalité épistémique utilisée, montre qu'il est dans une phase de construction de ses représentations, et d'analyse de son activité d'entraîneur sportif. Ce mode réflexif utilisé, couplé au thème des relations humaines très souvent actées dans son discours, lui attribueraient le profil « brut » d'entraîneur relationniste réflexif.

5.3.3 Analyse du discours de Christian

Sur le plan de la communication :

En tant que sportif de haut niveau tout juste retraité, Christian garde une relation d'égal à égal avec ses athlètes : *« Je suis un assez jeune entraîneur, je n'ai pas vraiment coupé complètement avec le monde sportif, je continue aussi à naviguer et donc, j'ai gardé avec eux une relation de sportif à sportif »*. Il commence cependant à s'apercevoir qu'il faut savoir faire la part des choses entre relations amicales et relations d'entraîneur :

« Il faut savoir un peu mettre des barrières entre les moments où voilà là, tu es du côté entraîneur et puis, après 19 heures on se détend un peu, et là on passe plus du côté vivre ensemble. Mais cela arrive souvent pendant le repas que tu remets la casquette d'entraîneur, donc là ils le comprennent bien, mais jongler avec ça, il faut bien se connaître pour qu'ils comprennent bien la limite, qu'à certains moments ils ne peuvent pas franchir, alors qu'à d'autres, ils peuvent la franchir. Ça dépend un peu des heures de la journée, des points abordés au cours des discussions ».

Dans cette citation on perçoit bien la subtile posture que doit tenir l'entraîneur sportif envers ses coureurs, à la fois dans et au-dessus du groupe.

Il considère qu'en termes de performance, l'entraîneur se doit avant tout de bien connaître ses athlètes et leur passé :

« Quand tu passes entraîneur, tu récupères souvent des gens qui ont une histoire. C'est quand même des gens qui sont âgés, souvent en voile entre vingt-quatre et trente-deux trente-cinq ans. Donc ils ont une histoire, tu as intérêt de bien connaître leur histoire, savoir ce qui les fait avancer et au contraire là où ils ont des difficultés, avant de pouvoir trouver la méthode d'entraînement qui leur convient et qui permet de les développer ».

Christian met ici en avant le fait que l'entraînement ne peut pas se construire indépendamment de la personne pour laquelle il est adressé, d'où l'importance de la bonne connaissance de ses coureurs.

Il estime d'ailleurs qu'il faut au minimum un an pour bien connaître un athlète :

« Tout le monde ne marche pas de la même manière. Alors il faut trouver, il faut connaître... j'ai du mal à trouver des trucs qui les font avancer en moins d'un an, il faut une année de recul de fonctionnement ensemble pour voir un peu à quoi ils fonctionnent [...], c'est quand même long pour savoir ce qu'il a vraiment dans le crâne ».

Là encore cela semble passer par un long travail d'analyse individuelle.

Christian prône le « naturel » dans toute relation : *« [...]il faut jouer le naturel, de toutes façons, on ne peut pas tricher avec les athlètes, ils te calculent direct, quand ils te connaissent, tu peux plus leur mentir ».* Il pense aussi qu'être équitable et passer du temps avec ses athlètes est gage d'une meilleure complicité : *« J'essaie d'être le plus juste possible sur les remarques envers chacun, [...] et après, le plus possible, c'est de faire des choses ensemble, des choses extérieures, aller manger ensemble, aller faire n'importe quelle activité commune qui permet de rapprocher ».* La connaissance de l'athlète et la complicité avec celui-ci favorise la mise en confiance, relation indispensable en compétition : *« La mise en confiance est pour moi fondamentale, elle peut être différente d'un athlète à l'autre, mais*

c'est le plus important en compétition ». Cette relation de confiance passe selon lui par une sorte de main mise de l'entraîneur sur son athlète, et ce, grâce à l'estime que celui-ci éprouve à son égard :

« Il faut toujours avoir la main, et pour avoir la main il faut que les coureurs t'estiment, il faut qu'ils aient besoin de t'appeler pour te dire... tiens ! J'ai un doute là-dessus, qu'est-ce que tu en penses ? Je le fais ou pas ? Là c'est bon, tu as la main. Mais si ils ne t'appellent plus du tout... ».

On voit bien ici que Christian fait rimer confiance du coureur avec estime que celui-ci a de son entraîneur, estime qui permet à ce dernier de garder la main sur son ou ses coureurs. Cette volonté de garder la main fait qu'il se méfie des autres intervenants qui pourraient la lui faire perdre. L'entraîneur sportif est pour lui la personne ressource pour l'athlète : *« Il faut que ce soit vraiment toi qui sois la personne ressource pour lui. Non, de toute façon c'est (Christian) qui a la meilleure solution à chaque fois ou quasiment »*. Les autres intervenants ne doivent être selon lui que des « aides », mais en aucun cas des personnes « ressources ». Cette réflexion met en lumière une des problématiques de la division du travail dans l'entraînement sportif, à savoir, qui doit être le chef du projet d'entraînement ?

Pour Christian, l'entraînement s'organise autour d'un accord sur la méthode : *« [...] il y a une méthode, il faut la suivre. À partir du moment où on a signé ensemble, où on s'est mis d'accord sur la méthode, après il faut la suivre »*. Mais cette méthode qui naît souvent par essais-erreurs, doit être le fruit d'une co-construction :

« On est vraiment dans l'essai-erreur tu vois, et puis le sport c'est ça ! Il y a un petit jeune qui va arriver avec une technique, tu te dis ou là, là ! Qu'est-ce qu'il nous fait là ! On n' a jamais vu ça quoi ! Tu vois, moi je suis plutôt du style à laisser faire un peu, pour voir s'il y a peut-être un truc qu'elle a trouvé là-dedans, c'est peut-être pas idiot, si ça fonctionne un petit peu, peut-être que ça peut se développer...et en même temps lui apporter ma vision des choses, mon expérience de la situation ».

Cette citation montre que Christian a un management plutôt de style « participatif ». Enfin, pour Christian, les situations de crise se résolvent grâce à une discussion la plus franche possible : *« On essaie de parler le plus possible avant que ça s'envenime, et de mettre un peu les choses sur la table »*.

Sur le plan de la formation :

Christian considère s'être formé avant tout au contact d'autres sportifs de haut niveau :

« Moi, la meilleure formation que j'ai eue, ce sont toutes les discussions que j'ai pu avoir avec les autres athlètes au cours de mon passé sportif. J'ai fait un an et demi à l'INSEP, et c'est là que j'ai le plus appris, mais aux côtés des athlètes médaillés. J'ai la chance de ça ! ».

C'est donc au départ dans le cas de Christian, une formation particulière, entre athlètes de haut niveau.

Il comble ses manques par les formations proposées par l'INSEP, et en côtoyant d'autres entraîneurs nationaux. Pour lui la solution passe avant tout par du compagnonnage :

« Il faut un rapprochement énorme entre les entraîneurs nationaux ou les entraîneurs qui ne sont pas forcément nationaux, mais qui sont bien notés comme éleveurs de champions. Il faut vraiment que ces gens-là forment les autres, montrent leurs méthodes. Je pense que c'est important, car il y a vraiment des méthodes d'entraînement sur la manière de faire. C'est souvent une attitude à mettre en place qui fait que les coureurs vont avoir confiance, vont être droits comme il faut, droits mais pas trop, car il faut rester quand même bien adaptable, enfin tu vois, d'avoir le bon équilibre et, je pense qu'il y a des modèles ».

La formation passe notamment par montrer les différentes « écoles » afin que l'entraîneur puisse choisir la méthode qui lui convient le mieux :

« Après il y a plusieurs façons de faire, mais je pense que d'aller montrer aux jeunes entraîneurs comment font les différentes écoles, ça peut être bien, puisque après, chacun peut se retrouver là-dedans. S'il y a plusieurs modèles, on peut en trouver un qui nous colle plus ».

Christian considère que de toute façon, former un entraîneur relève de la complexité, car cela dépend du contexte, et qu'il faut donc être adaptable : *« c'est très dur de former un*

entraîneur réellement, parce que c'est tellement différent suivant les sports, les gens que tu as à entraîner, le contexte politique fédéral... il faut être super adaptable ». Selon lui, cette formation complexe doit orienter vers une méthode dépendante des athlètes, et qui de toute façon se construit à plusieurs :

« En fait, tu te rends compte que dans les autres sports, ils vivent quasiment les mêmes choses, les mêmes problèmes que nous, donc c'est très rassurant, parce que tu te dis qu'il y a pas mal de problèmes qui ne sont pas solutionnables facilement. C'est comme ça, c'est compliqué, on essaie de trouver la moins mauvaise solution, tu proposes des trucs et tu sais que tu n'as pas forcément la bonne solution, ça rassure plutôt dans le fait de la complexité. Dans la difficulté, il faut choisir des méthodes, et que pour moi, la méthode est vraiment en fonction des athlètes que tu as en face de toi. On va la trouver à plusieurs la méthode, en général ça se passe plutôt bien quand on pratique comme ça ».

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Pour Christian la stratégie et la tactique sont des éléments clefs à maîtriser et cela particulièrement en voile. Elles vont dépendre pour lui de plusieurs facteurs :

- du support de navigation : *« Tu comprends bien que suivant sur quoi tes coureurs embarquent, ça joue forcément sur ce que tu dois mettre en place pour préparer la compétition » ;*
- des conditions météorologiques : *« S'il y a « pétrole » tu n'as bien sûr pas la même stratégie que sur une mer d'huile » ;*
- du plan d'eau : *« Chaque plan d'eau a sa caractéristique, le vent, les courants...Tu vois, il faut savoir le lire et, c'est une fois que tu as intégré cette lecture que tu fais le choix de ta tactique de course ».*
- des coureurs :

« Bien connaître tes gars, c'est essentiel, savoir comment ils réagissent suivant les conditions climatiques, l'enjeu de la compétition. Est-ce que c'est un coureur qui aime prendre des risques ou au contraire qui cherche à toujours tout contrôler. Non voilà, tu ne peux pas avoir un plan de course efficace si tu ne maîtrises pas cet élément-là ».

Sur le plan des valeurs :

Pour Christian, le sport et l'entraînement doivent garder leur part de rêve, et les stars qui ont réussi doivent servir d'exemple : *« Je crois que ce qui est important, c'est ce qui fait un peu briller les yeux des jeunes, tout ce qui est un peu inaccessible, tu vois, des gens comme Michel Desjoyeaux, Jean le Cam, Roland Jourdain... ».*

Il considère qu'avoir des valeurs est important pour un entraîneur, et notamment celle de la franchise, de l'honnêteté et du naturel. Pour lui elles servent à fixer les limites et, il faut savoir en parler avec ses athlètes :

« Je pense qu'il faut rester soi-même, ses valeurs, c'est important les valeurs qu'on a. Il ne faut pas hésiter à en parler. J'ai tendance au début d'une relation avec les coureurs à mettre les choses sur la table, pourquoi on est là, ce qu'on attend, ce qui est important pour chacun. C'est quoi les valeurs qu'on met en commun, ce qu'on est prêt à faire, les concessions où on est prêt à aller, qu'est-ce qu'on n'est surtout pas prêt à faire. Voilà, mettre un peu en commun tout ça, et voilà, rester soi-même. [...], il vaut mieux tout de suite exprimer, voilà, là il y a un problème, plutôt que de rester garder ça. Donc voilà, mettre un peu les choses au clair, rester soi-même ».

Christian semble catégorique sur l'importance des valeurs quand il déclare : *« C'est déjà par les valeurs qu'on va mettre en avant le fait que chacun adhère au groupe ».*

Sur le plan de l'expérience :

Pour Christian, c'est d'abord l'expérience qui t'apprend réellement ton métier :

« Au fur et à mesure de l'expérience, c'est sûr que ça n'a rien à voir. Au tout début, tu te fais vraiment télécommander, parce que je n'y connaissais rien, et puis au fur et à mesure qu'on avance, on a l'impression d'avoir fait des essais, c'est un peu essais-échecs, ce qui marche, ce qui ne marche pas. On a l'impression de ressentir ce qui est bon pour nous, on ressent aussi la quantité d'entraînement nécessaire pour atteindre une performance, la quantité plutôt néfaste, l'enjeu qui m'amène du stress ou non. Voilà, on apprend à se connaître et à savoir ce qu'on a besoin pour réussir. Forcément, la méthode d'entraînement s'en ressent au fur et à mesure d'une carrière ».

Il se considère encore peu expérimenté dans son rôle d'entraîneur sportif, donc, il essaie de se servir de celle des autres entraîneurs, et surtout, il utilise son expérience d'ancien coureur :

« Je n'ai pas une expérience folle. J'ai entendu plein de choses, comme quoi il fallait faire attention, que ce n'était pas simple, qu'il fallait vraiment se préserver. Donc j'essaie de prendre ces expériences là, mais je n'ai pas beaucoup de recul. Maintenant j'essaie d'appliquer les méthodes que j'ai fait quand j'étais coureur, car c'est à peu près le même programme, je ne suis pas tombé dans de gros pièges donc... ».

Christian précise l'utilité de son expérience de sportif pour son métier d'entraîneur sur l'exemple de la gestion de la pression :

« J'ai quand même une expérience du sport assez longue, assez complète, on va dire. La pression, moi je l'ai eue sur la dernière préparation olympique, ça ne m'a pas fatigué plus que ça, j'ai l'habitude du fait que quand ça a marché on vienne me taper dans le dos, c'est génial, c'est grâce à vous, et puis le jour où ça ne marche pas, tu n'as plus personne derrière, c'est habituel ».

Mais l'intérêt de son expérience de sportif de haut niveau réside pour lui avant tout dans le ressenti qu'il peut avoir vis-à-vis de ses athlètes :

« Être ancien sportif de haut niveau est pour moi quand même un plus énorme, parce que par rapport à certaines expériences, quand je parle aux coureurs, c'est difficile de retranscrire par les paroles le ressenti, les sensations et tout ça, et quand je leur parle, certains, ça leur parle, parce que c'est des sensations et des situations que j'ai vécues et dans lesquelles, il n'y a pas grand monde qui peut parler comme moi, parce que je les ai vécues quoi ».

Christian a cependant conscience que ce qui a marché pour lui n'est pas sûr de marcher forcément pour tous ses athlètes : *« Il peut y avoir un côté négatif, parce qu'on peut retranscrire exactement ce qu'on a vécu, et que pour certains coureurs ça ne va pas coller, car tout le monde ne fonctionne pas de la même manière ».*

Sur le plan de l'organisation et des conditions de travail :

Christian coupe sa semaine en deux. Le lundi et le mardi, il prépare les séances spécifiques voile qu'il va mettre en place du mercredi au dimanche, et pendant ce temps, il délègue la préparation physique de ses athlètes à un spécialiste. Et puis, à partir du mercredi, chaque sortie nécessite une organisation matérielle en amont, et se termine par une séance de débriefing. Il essaie de mettre en place dans son entraînement trois constantes : celle d'un rythme soutenu : *« Moi, j'essaie vraiment de mettre du rythme, toujours, qu'il y ait toujours vraiment de l'action, de l'efficacité en permanence, on n'est pas là pour perdre du temps »* ; celle d'une navigation globale chargée de faire répéter les automatismes à avoir, et celle d'une navigation spécifique à l'athlète : *« [...], tu vas te développer dans ton truc que personne ne pourra presque jamais arriver jusqu'à toi »*.

Au niveau de ses conditions de travail, Christian voit poindre la privatisation de son activité, mais pour lui, ça ne changera pas grand-chose, car il restera de toute façon jugé sur ses résultats. Il espère cependant une diminution des lourdeurs administratives actuelles.

Sur le plan de la technique :

Christian voit deux raisons de valoriser la technique en voile : la première, c'est acquérir une technique indispensable pour maîtriser le support de navigation, *« une maîtrise technique spécifique à l'engin utilisé »*, la seconde, c'est l'importance d' *« une technique intrinsèque au coureur, lui attribuant une qualité objective de bon navigateur et ça, quelque soit son environnement »*. Cela nécessite selon lui une pratique d'au moins trois à quatre heures par jour.

Sur le plan de la vidéo et autres technologies :

Pour Christian, la vidéo est aujourd'hui un apport indispensable en voile, d'abord sur le plan pédagogique :

« Je filme énormément, mais pour leur montrer. Donc moi aussi ça me remet les trucs dans la tête, mais c'est vraiment que pour la pédagogie, parce que les trois quarts du temps, eux, ils me font des retours, et entre les retours qu'ils me font et ce qu'ils voient après, ha ! Ils restent impressionnés de l'écart qu'il peut y avoir ».

Ensuite, sur le plan de la confiance :

« Pour le côté confiance, c'est énorme, parce que le retour, c'est quand même sur quelque chose de compliqué, de mécanique, il y a des bouts partout, il y a des vagues, et le retour, je leur demande alors c'était comment ? Oui c'était pas mal mais un peu brouillon... non les gars ! C'était pas mal du tout, c'était plutôt bien, même. Et puis après ils le voient à la vidéo...oh ! Mais c'était génial en fait. C'est incroyable l'écart qu'il peut-il y avoir... Quand tu vois les autres de l'extérieur, tu dis que c'est génial, et bien toi, là, c'est pareil. Pourtant de l'intérieur, tu as l'impression que c'est de la merde. On rehausse un peu le curseur de la confiance, de la méthode aussi ».

Pour cet entraîneur, la technologie en général, est un outil pédagogique et psychologique pour les coureurs :

« La technologie, on part plutôt dans des outils qu'on ne connaît parfois pas, on ne sait pas ce que ça va nous apporter. Des fois, on va essayer d'aller chercher un peu là-dedans, sur les tensions de voile, sur les instruments qui permettent de mesurer. On découvre des fois des choses qui vont complètement à l'inverse de ce que l'on aurait imaginé, et qui nous apportent énormément. Après, on va se focaliser là-dessus, parce que c'est un outil génial. Donc voilà, il y a un peu les outils du quotidien, caméra, photo, des outils simples à utiliser et qui permettent d'avoir un œil pédagogique, et puis, les outils de recherche un peu plus diffus, et qui permettent souvent de faire des découvertes qu'on imaginait même pas parfois, et puis qui permettent aussi de mettre en confiance, parce que les coureurs, ils ont besoin d'avoir une arme supplémentaire par rapport aux voisins. Et à l'inverse, quand on est en compétition, s'ils voient sur les entraîneurs étrangers qu'il y a un instrument étrange à bord, et bien là, la confiance elle chute, oh putain ! Eux ils ont développé un truc... Il y a une influence psychologique énorme, surtout aux jeux ..., Aussi bien, c'est du vide, mais on ne sait pas ».

Sur le plan de l'adaptabilité :

Le thème de l'adaptabilité est un thème qui revient assez fréquemment dans le discours de Christian pour en faire ici une analyse. Il considère que c'est une qualité indispensable pour l'entraîneur sportif car : *« Tout change en permanence, le contexte,*

l'organisation dans ton travail, les attentes vis-à-vis de toi aussi, quoi ». Pour lui, il faut savoir rester adaptable dans tous les domaines :

« Je pense qu'il faut pouvoir t'adapter, sur ton savoir, ton savoir-faire, sur les méthodes que tu mets en place aussi. N'est-ce pas la qualité première d'un navigateur de savoir s'adapter ? On utilise bien le terme « savoir naviguer » dans le langage courant (rires) ».

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Ce thème n'est pas un thème récurrent dans le discours de Christian. Il a tout de même conscience de son importance, étant donné la difficulté physique et mentale qu'il faut supporter dans un sport comme la voile : *« On est quand même dans des milieux qui sont très durs. C'est dur d'aller sur l'eau quand il fait 4° C...et puis il faut aussi supporter la pression de la compétition. Si tu n'es pas préparé à la fois physiquement et mentalement à tout ça... »*. Christian fait intervenir chaque semaine des spécialistes de ces domaines.

Sur le plan de l'observation :

Pour Christian, l'observation est une qualité importante quand on est sur l'eau : *« ne dit-on pas avoir l'œil du marin (rires) »*. L'œil reste pour lui l'élément essentiel le plus facile d'utilisation pour toute observation :

« L'observation à l'œil nu, pour moi personnellement c'est le meilleur outil aujourd'hui. Sur l'eau c'est compliqué, car il faut des moyens assez conséquents pour avoir des images de qualité qui nous permettent vraiment de démonter une action. On le fait de temps en temps, mais il faut une deuxième personne sur le zodiaque. C'est quelque chose qu'on fait deux fois ou trois fois par an, pas plus. Donc l'œil c'est essentiel ».

Il considère que l'observation à l'œil nu, ça s'apprend :

« Pour se former à l'œil nu, il y a des points de vue qui sont importants, des angles de vue qui sont importants, et il y en a d'autres qui n'ont aucun intérêt. C'est clair il y a vraiment des endroits systématiques où l'on regarde. On a quatre ou cinq angles

autour du bateau qui sont... comme d'un accord on leur donne des infos, voilà ça c'est important ».

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour Christian, les deux premières qualités d'un entraîneur, sont le relationnel et l'analyse. Elles permettent selon lui de faire adhérer plus facilement ses coureurs à son projet, et de mieux coller ce dernier à leurs besoins. L'ensemble des qualités peuvent être améliorées avec l'expérience, même si, pour le moment, il utilise surtout celles de son passé de sportif de haut niveau. *« S'accorder sur des valeurs avec ses coureurs »* comme l'honnêteté, la franchise, le naturel, lui semble indispensable. Enfin, *« bien sûr des qualités technico-tactiques, sans lesquelles tu ne peux pas être crédible aux yeux des coureurs »*.

5.3.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Christian

La modalité épistémique largement utilisée dans le discours de Christian, associée au thème récurrent des relations, lui donne l'image d'un « communicant réflexif ». Relativement novice dans l'entraînement, il s'appuie pour le moment, pour se construire en tant qu'entraîneur, sur son expérience d'ancien sportif de haut niveau. Il s'identifie encore à ses coureurs, ce qui lui permet de garder des liens étroits avec eux. La mise en place d'un système de valeurs à respecter, lui permet d'instaurer un climat de confiance, indispensable selon lui dans toute relation entraîneur/entraîné. Si en plus, on ajoute ses qualités technico-tactiques reconnues et son sens de l'adaptabilité, cela fait de Christian l'entraîneur idéal aux yeux de ses coureurs.

Le « profil » de Christian donne l' « image » de jeune entraîneur ancien sportif de haut niveau, ayant une « approche » communicationnelle et réflexive de l'entraînement, et « orienté » vers le technico-tactique et l'adaptabilité.

5.4 L'entretien de David

5.4.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
L'organisation du « jeu »	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
La communication	173 propositions	25 propositions	125 propositions	72 propositions
La préparation physique et/ou mentale	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
La formation	134 propositions	21 propositions	126 propositions	81 propositions
Les valeurs affichées	31 propositions	8 propositions	18 propositions	28 propositions

Autres thèmes				
La détection et l'observation	145 propositions	31 propositions	148 propositions	45 propositions
Le pragmatisme et le débrouillardisme	158 propositions	23 propositions	145 propositions	66 propositions
La technologie	126 propositions	17 propositions	138 propositions	75 propositions

5.4.2 Analyse du tableau récapitulatif

Nous pouvons remarquer tout de suite que sur les six grands thèmes liés à l'entraînement sportif, trois d'entre eux ne sont pas abordés spontanément : (la technique, l'organisation du jeu et la préparation physique et mentale).

Le discours de David est quantitativement équilibré autour de cinq thèmes : La communication (395 propositions), le pragmatisme et le débrouillardisme (392 propositions), la détection et l'observation (369 propositions), la formation (362 propositions) et la technologie (356 propositions). Vient ensuite, dans une moindre mesure, le thème des valeurs (85 propositions). J'ai volontairement assemblé en un seul thème le pragmatisme et le débrouillardisme ainsi que la détection et l'observation, car ce sont des thèmes qui ont un lien direct dans le discours de David.

Les modalités de son discours sont prioritairement d'ordre existentiel (767 propositions) et factuel (700 propositions), très peu épistémique (125 propositions), mais relativement souvent axiologique (367 propositions). Quels premiers messages peuvent nous délivrer l'étude des modalités ? D'abord que le discours de David peut osciller entre objectivité et forte subjectivité. Qu'ensuite, David est souvent dans l'action, qu'il a très peu de doutes vis-à-vis de son discours (le mode réflexif étant quasi absent) et qu'il a dans celui-ci des idées bien arrêtées (il porte très souvent un jugement sur ce qui est formulé).

5.4.3 Analyse du discours de David

Sur le plan de la communication :

Élément particulièrement atypique chez David, la communication est uniquement abordée autour des deux thèmes récurrents que sont la rhétorique et les relations humaines mais prises ici au sens de relations d'intérêts ou de relations commerciales.

David considère qu'un entraîneur doit d'abord savoir vendre son projet sportif, et qu'une bonne rhétorique est indispensable pour mettre en avant ses arguments, afin de favoriser une éventuelle collaboration avec un jeune tennisman :

« Dans le tennis de compétition il faut d'abord être un bon commercial. Si tu ne sais pas vendre ton projet, c'est comme aller à la pêche sans hameçon. Alors tu peux toujours avoir la meilleure technique du moulinet au monde, tu ne remonteras jamais un poisson (rires). Non, voilà, si tu veux prendre sous ta « coupe » un futur champion, il faut d'abord lui proposer du rêve, oui, et ce rêve tu ne peux le faire passer que par une bonne rhétorique ».

David, qui est à la recherche de jeunes sportifs à entraîner, considère que c'est souvent les parents qu'il faut convaincre avant tout :

« Le jeune, c'est pas lui qui décide, ce sont les parents, et eux, ils voient leur gamin comme le futur Federer ou le futur Nadal, donc toi, tu dois argumenter comme quoi tu es l'entraîneur idéal pour les amener à ce niveau ».

Il fait d'ailleurs remarquer que pour être plus efficace dans ce domaine, il n'a pas hésité à prendre des cours en communication.

Pour David, les relations humaines ne sont pas abordées sous les angles du management, de l'empathie ou des autres thèmes plus spécifiquement rattachés au sport, mais plutôt comme la possibilité de se créer un réseau social, ayant comme unique vocation de pouvoir développer sa carrière d'entraîneur sportif :

« Si tu veux faire ton « trou » dans le milieu du tennis, il faut faire partie intégrante de ce milieu. Alors ça passe par avoir un maximum de « contacts », d'être omniprésent au niveau fédéral, de chercher les meilleures alliances possibles, faire du lobbying quoi. Et tout ça pour quoi ? Ben pour avoir tes entrées dans les grands clubs et avoir accès aux meilleurs jeunes..., te faciliter aussi l'accès aux diplômes. Ça en jette d'avoir plein de pin's sur le costard (rires).

Sur le plan du pragmatisme et du débrouillardisme :

Ce sont deux thèmes récurrents dans son discours, dont les notions se mélangent parfois un peu. Le pragmatisme, comme l'attitude de quelqu'un qui s'adapte à toutes les situations et qui est orienté vers l'action pratique, le débrouillardisme, comme habileté à se tirer d'affaire :

« Il faut que tu aies du bon sens, que tu saches faire les choses, être pragmatique quoi. C'est ce pragmatisme qui va te rendre efficace dans n'importe quel domaine. Après, bien sûr, il y a un petit côté débrouillard, voir roublard à avoir. Ça va te permettre de t'adapter, de savoir réagir dans toutes les situations que tu rencontres ».

Sur le plan de la détection et de l'observation :

Même s'il n'est pas le plus traité, c'est un thème de prédilection pour David. Si j'ai choisi de réunir le thème de la détection et celui de l'observation en un seul, c'est que pour David, ce sont deux thèmes liés l'un à l'autre, l'observation n'étant pour lui que l'outil nécessaire à la détection. Cette dernière est à la base de tout son projet d'entraîneur : *« Moi je veux être reconnu comme un éleveur de champions au niveau du tennis, et ça passe par la capacité de les détecter tout jeunes, puis de pouvoir les prendre sous ton aile »*. Pour ce faire il n'hésite pas à employer les grands moyens :

« La première chose à faire, c'est de se renseigner auprès des entraîneurs, des encadrants de la ligue, d'où la notion de réseau qu'on a vu tout à l'heure. Ça te permet de faire un premier filtre. Ensuite il faut se bouger, aller sur les terrains, observer les gamins, prendre des notes.... Alors moi je me suis fait un petit tableau perso, avec des grilles où je coche leurs caractéristiques physiques, mentales, techniques et tactiques. Au cours du temps, grâce aux bouquins que j'ai pu lire là-dessus et à mon expérience, j'ai bien affiné tout ça ».

La détection est donc fondamentale pour David « *car tu peux faire tous les efforts du monde, avec des bourriquots tu ne feras jamais des chevaux de courses (rires)* ». Une fois la détection effectuée, il n'a plus qu'à convaincre d'être l'entraîneur qu'il leur faut, et le tour est joué :

« La détection, voilà, tout est là ! Et une fois qu'officiellement tu deviens son entraîneur, tu as fait le plus dur. Pour le reste, la préparation physique, mentale, la technique, la tactique...tu peux aller piocher les infos n'importe où, dans les formations, les colloques, les bouquins, sur le net...tu trouveras toujours la solution à tes problèmes. Mais le potentiel de départ, la détection, alors ça oui c'est irremplaçable ».

Sur le plan de la formation :

David est un véritable autodidacte, qui considère la formation comme une donnée capitale, mais pas dans sa version institutionnelle :

« La formation fédérale classique, c'est nul ! Tu passes du temps sur plein de domaines que tu connais déjà, pour, au bout du compte, n'apprendre souvent qu'un ou deux éléments nouveaux. Son seul intérêt, c'est d'obtenir des diplômes qui te sont obligatoires pour entraîner et qui te permettent aussi d'être crédible aux yeux des autres ».

Lui voit la formation sous un « angle » totalement différent :

« C'est d'abord sur le tas et avec tes collègues entraîneurs que tu te formes. Voilà, leur prendre des infos... bien sûr, tu es obligé d'en donner aussi un peu, mais la concurrence est sévère, c'est comme ça. Si tu veux un jour être le meilleur, il vaut mieux donner peu, ou des banalités. Sinon, pour moi, la vraie formation, c'est d'aller piocher là où tu peux trouver tout ce qui t'intéresse vraiment pour résoudre les problèmes que tu rencontres à l'entraînement ».

Sur le plan de la technologie :

David ne considère pas la technologie comme un apport particulièrement intéressant sur le plan de l'efficacité : *« La technologie ça ne t'apporte rarement plus que ce que toi tu connais déjà, que tu as déjà vu ou ressenti ».*

Pour lui, la technologie est le gadget indispensable pour accompagner son projet de recrutement :

« Je te l'ai déjà dit, tu es avant tout un commercial, et la technologie, c'est le costard cravate qui t'aide à vendre ton produit. Alors moi, j'ai suivi l'exemple des entraîneurs italiens qui trustent le marché de l'entraînement sportif, je me suis équipé en matos comme pas deux. Un P.C. portable bien sûr, avec les logiciels qui vont bien. J'ai le propulse force et le propulse planning de chez cardisport, un logiciel pour les statistiques. Alors avec tout ça, je te sors des superbes programmes, des superbes courbes, ça impressionne même si le contenu est zéro. J'ai aussi pour tester la force un dynamomètre, un ergopower pour la puissance et un optojump pour la détente. Tu ajoutes à cela des cardiofréquencemètres, qui reliés au portable te sortent des tracés qui impressionnent. Après j'ai ma petite batterie de tests, le Bosco pour la détente, le Peres et Vandewalle pour la force-vitesse, et les cellules photo-électriques pour la vitesse et l'accélération. J'ai bien dû faire l'effort de me former à tout ça ».

Sur le plan des valeurs:

David considère qu' *« il ne faut pas se voiler la face »*, et que la seule valeur sur laquelle peut s'appuyer l'entraîneur sportif, c'est celle de l'efficacité :

« Les valeurs, c'est encore un truc de biens pensants qui veulent nous faire croire que c'est indispensable à la réussite sportive. Mais regarde le haut niveau d'aujourd'hui... tiens, au foot par exemple, avec leurs têtes de bagnards, tu crois que ce sont les valeurs qui les ont fait réussir ? Alors la seule valeur sur laquelle tu dois t'appuyer, c'est celle de l'efficacité ».

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour David, la qualité première d'un entraîneur est celle de détecteur de talent : *« Un bon entraîneur, c'est d'abord celui qui sait trouver le bon poulain »*. Ensuite, c'est d'être un

« *bon vendeur* », et enfin, d'être pragmatique et débrouillard, afin de toujours pouvoir répondre aux éventuels problèmes qui surgissent pendant l'entraînement ou la compétition.

5.4.4 Les résultats de la recherche dans le cas de David

La modalité factuelle largement utilisée dans le discours de David, associée à celle axiologique, lui donne l'image d'un entraîneur dans l'action, sûr de lui, et relativement arrêté sur les représentations qu'il a de l'entraînement sportif. Malgré son jeune âge, il donne l'impression d'être un vieux briscard dans ce métier. David reste très focalisé sur l'importance de la détection, de la rhétorique, du pragmatisme et de la débrouillardise, qualités nécessaires selon lui pour développer sa carrière d'entraîneur sportif.

Le « profil » de David donne l' « image » de détecteur de talent, ayant une « approche » pragmatique de l'entraînement, et totalement « orienté » vers la réussite de sa carrière.

5.5 L'entretien d'Éva

5.5.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	210 propositions	36 propositions	265 propositions	12 propositions
L'organisation du « jeu »	120 propositions	31 propositions	135 propositions	8 propositions

La communication	162 propositions	153 propositions	105 propositions	17 propositions
La préparation physique et/ou mentale	122 propositions	23 propositions	121 propositions	15 propositions
La formation	90 propositions	88 propositions	80 propositions	6 propositions
Les valeurs	61 propositions	65 propositions	42 propositions	13 propositions
Autres thèmes Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

5.5.2 Analyse du tableau récapitulatif

Le discours d'Éva est très orienté autour des deux thèmes particuliers que sont la technique (523 propositions) et la communication (437 propositions). Viennent ensuite équitablement, les thèmes de l'organisation du « jeu » (294 propositions), de la préparation physique et/ou mentale (281 propositions) et de la formation (264 propositions). Le dernier thème étant celui des valeurs (181 propositions).

Une première lecture grossière des modalités de son discours, attribue la plus grande part à celles d'ordre existentiel (765 propositions) et factuel (748 propositions), suivies de celles épistémiques (549 propositions) et axiologiques (71 propositions). Cette première lecture pourrait lui attribuer à tort, une propension générale à l'action au détriment de celle de la réflexion. Or, une deuxième lecture plus « fine », fait remarquer que les thèmes dits du « terrain » (la technique, l'organisation du jeu et la préparation physique et/ou mentale), sont en effet très rattachés à l'action (modalité factuelle), mais au contraire, les thèmes s'en

détachant (la communication, la formation et les valeurs), sont abordés de façon beaucoup plus réflexive (modalité épistémique). L'étude couplée des modalités et des thèmes donnerait à Éva le « profil » d'une entraîneuse plutôt dans l'action sur le « terrain », mais plutôt réflexive en dehors.

5.5.3 Analyse du discours d'Éva

Sur le plan de la technique :

C'est le grand thème de prédilection d'Éva, qui se considère comme une vraie technicienne de « terrain », qui en maîtrise les tenants et les aboutissants. Selon elle, cela tient au fait qu'elle soit depuis toujours « *une passionnée du jeu, du beau jeu, du plaisir de jouer* », et que pour qu'il puisse s'exprimer, cela passe par une parfaite maîtrise technique :

« Depuis que j'ai commencé le basket, c'est toujours le jeu qui m'a intéressé. À l'entraînement, quand j'étais joueuse, j'espérais toujours faire des petits matchs, et pour le reste, les exercices physiques ou répétitifs, ça me barrait. J'étais capable de me « défoncer » sur un terrain, mais que si j'associais ça au plaisir de jouer. Ensuite en tant qu'entraîneuse, j'ai essayé de développer ce truc en moi, faire du beau jeu, et pour cela, il m'a semblé devoir maîtriser toutes les composantes techniques du basket ».

Éva se montre particulièrement prolixe au sujet de la technique :

« [...], pour dribbler, tu dois toujours fléchir les genoux pour descendre ton centre de gravité, avoir une hauteur de dribble au niveau de la hanche ou un peu en dessous, et surtout prendre du volume vis-à-vis du défenseur en te protégeant avec ton avant-bras, pour éviter qu'il ne chasse le ballon. [...], pour le lancer franc, il faut d'abord que tu t'équilibres sur ta position de tir, tes appuis à la largeur des épaules, ton pied tireur légèrement avancé. Ensuite ton ballon doit reposer sur l'ensemble de ta main, et tes doigts doivent être écartés, mais le ballon ne doit pas toucher la paume de ta main, et ton pousse doit former un U avec tes autres doigts. Après tu as tout un processus de visualisation du geste à réaliser puis, tu dois projeter le ballon vers l'avant par les

doigts et vers le haut, l'index et le majeur étant les derniers doigts à toucher le ballon ».

Avec son « recul » d'entraîneuse, Éva considère qu'« *une bonne technique ça s'acquière par la répétition d'un geste parfait, et sa mise en pratique dans le jeu lui-même* ».

Enfin, Éva nous fait remarquer qu'elle n'hésite pas à « *mouiller le maillot* » pour leur montrer les gestes techniques à réaliser.

Sur le plan de la communication :

Éva « découpe » la communication en trois parties :

- la première, celle du coaching, vu comme la recherche d'une transmission de message durant les matchs et les entraînements. Elle a d'ailleurs une façon bien à elle de coacher :

« Alors moi j'ai deux styles de coaching distincts. Pendant les entraînements, il est essentiellement verbal, mais pendant les matchs c'est l'inverse, il est majoritairement gestuel. Alors tu vas me dire pourquoi ça ? Et bien d'une part parce qu'en match je ne veux absolument pas ajouter de la pression à celle ambiante, en étant obligée de crier... les cris, ça n'a jamais apaisé personne... et puis de toute façon il y a souvent tellement de bruit dans la salle, qu'on ne s'y entend pas quand même. Et puis d'autre part avec la communication gestuelle, il y a ce petit côté fusionnel, de communion... c'est quand même extraordinaire pour le lien du groupe d'arriver à se comprendre juste avec des gestes ».

- La seconde, celle du management, Éva se dit particulièrement « maternelle », et pour elle, c'est ce comportement qui fait que généralement elle a une très bonne relation avec ses joueurs :

« Je pense être une deuxième mère pour eux (rires). Ils savent que je me plie en quatre pour eux, pour que ça se passe bien. Alors j'aime dédramatiser par l'humour, leur faire relativiser les choses... Je suis très tactile aussi avec eux, d'ailleurs ils me surnomment affectueusement maman ».

- La troisième, qui est en partie la conséquence de ce côté maternelle, c'est que sur le plan relationnel, cela dépasse largement le cadre de l'entraînement :

« Je les vois souvent en dehors des matchs ou des entraînements pour régler parfois des problèmes sportifs, mais pas seulement pour ça. Je fais souvent avec eux les sorties d'après match. Et puis chaque année, on a notre petit challenge, qui marche assez bien sur leur motivation. Alors, c'est repas gastronomique à la maison plus le champagne si on arrive à « monter », repas seulement pour un maintien, et rien du tout pour une descente. Non, ma relation avec eux, franchement c'est super... c'est ce qui me motive ».

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Même si Éva avoue n'être *« pas aussi pointue sur la tactique et la stratégie que sur la technique »*, elle apporte tout de même une attention particulière à ce domaine. Elle considère cependant que l'organisation du jeu va dépendre aussi de la possibilité technique des joueurs : *« [...], bien imagine, j'essaie de mettre en place un jeu rapide, et bien si tes gars ils n'ont pas une réception de balle parfaite, et bien tu ne peux pas, il y a trop de pertes de balle, trop de déchets ».*

Elle insiste cependant particulièrement dans ce domaine sur *« la prise d'information »* et la *« réactivité »* : *« Au basket, tout va tellement vite, qu'il faut être capable de s'adapter rapidement, ça passe par une prise d'information permanente et la capacité à réagir de façon juste à cette même information, de s'organiser tactiquement vis-à-vis de ça ».*

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

La préparation physique est un domaine qui ne l'intéresse pas vraiment, mais qu'elle ne néglige pas pour autant, car elle sait l'importance qu'elle a, et notamment l'impact sur le niveau technique de ses joueurs : *« Comme je te l'ai dit, ça n'a jamais été ma tasse de thé, mais comme je sais que mes joueurs, quand ils sont émoussés perdent une partie de leurs moyens techniques, alors je dois bien m'y atteler ».*

Quant à la préparation mentale, elle n'a pas eu de formation particulière à ce sujet, mais elle sait que *« trouver les mots justes »* et *« rester très proche de ses gars »*, a un impact positif sur eux.

Sur le plan de la formation :

Éva a une formation classique au niveau fédéral, celle-ci très orientée sur la technique l'a particulièrement intéressée : *« Au B.E., j'étais comme un poisson dans l'eau, c'était très technique, idéal pour moi en fait ».*

Elle ne cherche pas vraiment à s'y investir particulièrement et : *« Je vais prendre les infos qui me manquent avec mes collègues entraîneurs, après j'ai un ou deux bouquins de référence ».*

Sur le plan des valeurs:

Dans ce dernier thème abordé, Éva met particulièrement en avant les valeurs de respect et de solidarité :

« D'après moi, c'est le respect entre les joueurs qui fait la force de l'équipe. Je crois que si tu ne respectes pas ton coéquipier, au bout d'un moment il y a toujours des réflexions qui fusent, et là le groupe il en pâtit automatiquement. Il y a aussi le respect au sens sportif du terme, respect technique, tactique, respect des consignes du coach. Après il y a la solidarité, même si elle découle quelque part du respect. Je suis convaincue que sans solidarité, tu ne peux pas avoir une équipe performante sur le long terme... ça se confirme selon moi quand tu regardes les grands clubs. Ceux qui tiennent, sont ceux qui ont mis en place une culture de solidarité ».

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour Éva, un entraîneur sportif est avant tout un spécialiste technique. Après il peut développer d'autres compétences, mais celles-ci doivent être, selon elle, soit orientées par la technique, soit être au service du développement de celle-ci :

« Voilà, il y a ce que je t'ai dit tout à l'heure, le niveau technique de tes gars oriente automatiquement tes choix techniques. Et puis le physique, le coaching, sont aussi pour moi des secteurs qui doivent permettre à tes joueurs de mieux s'exprimer techniquement ».

Après un petit laps de temps de réflexion, Éva suggère que :

« Finalement l'entraîneur est au service de son sport, du beau jeu... c'est le beau jeu qui fascine et fait signer une licence aux gamins. Tu vois aux Etats-Unis, ils l'ont bien compris, le sport est avant tout un spectacle où, si on cherche la victoire, on cherche aussi tout autant les gestes spectaculaires, et ça marche ! Les salles sont bien plus remplies que chez nous ».

On peut faire ici le lien avec ce qui avait été évoqué au chapitre 2.4.4, sur la relation particulière qui existe entre l'entraîneur et le modèle esthétique du jeu qu'il cherche à mettre en place.

5.5.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Éva

L'étude des modalités du discours, associée à celle des thèmes, montre qu'Éva est une entraîneuse dans l'action dès qu'il s'agit du « terrain », mais beaucoup plus réflexive dès qu'elle en sort.

Le thème de la technique est fondamental à ses yeux, et certains thèmes comme l'organisation du jeu ou la préparation physique y sont même rattachés. Particulièrement soudée à son équipe, elle a dans son comportement sur et en dehors du « terrain » une attitude très maternelle envers ses joueurs.

Le « profil » d'Éva donne l'« image » de technicienne, ayant une « approche » maternaliste de l'entraînement, et « orientée » vers les contacts humains.

5.6 L'entretien de Franck

5.6.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	170 propositions	80 propositions	112 propositions	0 proposition

L'organisation du « jeu »	143 propositions	25 propositions	148 propositions	8 propositions
La communication	131 propositions	72 propositions	104 propositions	15 propositions
La préparation physique et/ou mentale	95 propositions	45 propositions	80 propositions	18 propositions
La formation	81 propositions	63 propositions	15 propositions	14 propositions
Les valeurs affichées	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
Autres thèmes :				
Organisation et conditions de travail	165 propositions	60 propositions	180 propositions	31 propositions
Observation/ Analyse vidéo	192 propositions	70 propositions	185 propositions	13 propositions

5.6.2 Analyse du tableau récapitulatif

La première remarque à formuler, est que sur les six grands thèmes classiquement abordés par les entraîneurs sportifs, Franck fait totalement l'impasse sur celui des valeurs. On peut supposer que sa condition d'entraîneur adjoint l'a plus prédisposé à exposer les missions

précises qui lui sont assignées, qu'à exprimer sa pensée sur des sujets plus abstraits. À parts sensiblement égales, son discours se rattache d'abord aux thèmes de l'observation/analyse vidéo (460 propositions) et de l'organisation et des conditions de travail (436 propositions). Viennent ensuite les thèmes de la technique (362 propositions), de l'organisation du jeu (324 propositions), de la communication (322 propositions), de la préparation physique et/ou mentale (238 propositions) et de la formation (173 propositions).

La modalité de son discours est d'abord d'ordre existentiel (977 propositions), mais aussi très orientée sur celle factuelle (824 propositions), assez couramment épistémique (415 propositions) et beaucoup moins axiologique (99 propositions). Le discours de Franck oscille donc entre l'objectivité et un degré de subjectivité moyen. Il lui attribue aussi une propension à l'action, sans pour autant le détacher de la réflexion.

5.6.3 Analyse du discours de Franck

Sur le plan de l'observation/analyse vidéo

Pour Franck, l'observation que l'on peut faire au travers de l'analyse vidéo est une donnée fondamentale indispensable à tous les sports de haut niveau. Cela permet selon lui « [...] l'analyse de nos propres forces et faiblesses, que ce soit au niveau collectif, tu vois, mais aussi au niveau individuel, et surtout tu vois, une même analyse possible de l'adversaire, et ça, c'est fondamental pour mieux préparer les matchs ». Il fait alors le lien nécessaire entre l'observation et l'analyse vidéo, et détaille un peu plus leurs utilités :

« Alors bien sûr, tu dois savoir l'observer ta vidéo, tu peux être plus ou moins doué au départ, mais ça s'apprend avec de la pratique et du temps, savoir repérer les détails importants... avoir l'outil c'est bien, tu vois, mais savoir l'utiliser, ça c'est autre chose. Alors une fois que tu maîtrises le truc, ça te donne une « palette » de possibilités. D'abord sur le plan pédagogique, tu peux montrer à tes joueuses leurs travers sans être obligé pour autant de rentrer dans la polémique, puisqu'elles le constatent d'elles-mêmes sur les images. Tu peux corriger les déficiences techniques et tactiques, tu vois, tu peux aussi intervenir sur l'attitude plus ou moins positive qu'elles ont sur le « terrain », et enfin ça t'aide à décortiquer le jeu de l'adversaire, leurs habitudes, leur tactique, la particularité des joueuses... bien sûr aujourd'hui c'est un peu le jeu du chat et de la souris, car elles aussi elles te visionnent ».

On s'aperçoit bien dans cette citation que la vidéo permet selon lui un jugement et une analyse beaucoup plus objectifs.

Il nous raconte alors son évolution dans le club, et cela grâce à sa qualité d'analyste vidéo :

« Alors pour moi au départ c'était une passion, j'étais entraîneur des jeunes au club et je m'amusais à les filmer, à découper les phases de jeu, faire des statistiques puis leur montrer tout ça. Et puis tu vois, le coach principal de l'équipe première cherchait un spécialiste de l'analyse vidéo, et quand il a vu ce que j'étais capable de faire et qu'en plus il connaissait mes qualités technico-tacticiennes, il m'a promu directement entraîneur adjoint avec lui ».

Il a pu ensuite s'équiper, et aime à raconter les détails sur le potentiel du logiciel d'analyse vidéo dont il dispose :

« Alors moi j'utilise avant tout le Dartfish, je le maîtrise bien car j'ai eu tout jeune, déjà, une des premières versions. C'est un logiciel d'analyse vidéo vraiment complet que tu peux utiliser sur n'importe quel support numérique... caméscopes, clé USB, webcam, SD card, télé bien sûr. Il te permet de découper et d'extraire n'importe quelle séquence vidéo. Tu peux même utiliser les images de deux caméscopes en même temps, qui ont pris la même action sous des angles différents, et les comparer directement. Il y a le retour visuel possible, le mode plein écran, le zoom, les agrandissements, l'insertion d'images, le miroir horizontal et vertical. Tu peux aussi faire le suivi automatique des angles et des distances, leurs mesures bien sûr, insérer tes commentaires, mettre des écrits ou dessins sur chaque position-clé sélectionnée... et j'en passe, parce que sinon je crois que tu vas te « barrer » (rire) ».

Il a aujourd'hui une certaine réputation dans ce domaine, et se sent obligé de « tenir le rang », mais cela l'oblige parfois à s'y consacrer plus de huit heures par jour et : « Je me sens parfois déconnecté quand je reviens entraîner sur le « terrain » et en plus ça absorbe une partie de ma vie privée ».

Sur le plan de l'organisation et des conditions de travail :

La semaine de Franck se décompose entre la vidéo, les séances technico-tactiques et la préparation physique :

« Le lundi matin je gère le décrassage des filles, et l'après-midi jusqu'en soirée, je finis l'analyse du match que j'ai commencé la veille, et je leur montre le soir. Mardi c'est préparation physique le matin, entraînement classique l'après-midi. Mercredi je m'occupe de préparer à la vidéo le match à venir. Jeudi c'est ma grosse journée, travail physique le matin, entraînement l'après-midi et séance vidéo collective le soir. Ça nous laisse le temps d'adapter l'entraînement du vendredi en fonction de ce qu'on a vu la veille. Samedi je filme le match, et dimanche je commence à l'analyser ».

Au niveau des conditions de travail, Franck se considère surmené, peu valorisé et, est conscient que cette situation ne pourra pas durer :

« Personnellement, mon boulot est en train de m'étouffer, et tu vois, depuis qu'ils ont dû se séparer du préparateur physique, c'est moi qui doit faire les séances. Là, franchement, c'est la goutte qui fait déborder le vase, car en plus de tout ce que j'ai à faire, je dois me « taper » la partie physique. Je trouve très dur de devoir jongler entre la vidéo, le terrain et la préparation physique. J'ai l'impression d'être partout et nulle part à la fois, de sauter en permanence du coq à l'âne. Je suis en quelque sorte le couteau suisse de l'encadrement, je pense apporter beaucoup à l'équipe mais sans en avoir la reconnaissance, notamment au niveau salarial. Si je fais le compte, j'arrive à des semaines de soixante heures, alors qu'officiellement je suis payé pour en faire trente-cinq. Tu parles, rien qu'avec la vidéo et le suivi des matchs, j'en suis déjà à ça ! Moralement, je passe par des hauts et des bas, parce que ça me plait d'être à fond la dedans... mais entre nous si j'ai une meilleure opportunité, je pense que je n'hésiterai pas ».

Sur le plan de la technique :

Avant d'être un analyste vidéo, Franck a été un technicien de « terrain », qui au départ utilisait la vidéo, pour la mettre au service de la dite technique. Il n'hésite pas à énumérer (et à mimer) les différents gestes offensifs comme notamment le « tir en appui », le « tir en suspension » ou le « tir à la hanche », mais aussi ceux plus défensifs comme le « marquage »,

le « blocage à deux mains », le « contre collectif » ou le « contre individuel ». Il parle aussi des notions d' « évitement », de « feinte », d' « induction », de « montée de balle », de « passe de renversement », de « décalage », de « débordement », de « sauter un relais », de « dégagement », d' « orientation », de « soutien », de « contre », de « fermeture », de « pression », de « neutralisation », de « récupération de balle », de « repli », de « subtilisation », soit en tout, pas moins de vingt-cinq termes techniques dans l'ensemble de son discours.

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

À l'instar de la technique, Franck semble avoir une bonne connaissance tactique du hand-ball. Là aussi, pour lui, la vidéo a permis à son équipe de faire de gros progrès dans ce domaine. Il s'attèle alors à nous expliquer les grandes « bases » tactiques au hand-ball :

« En défense tu peux choisir soit celle d' « homme à homme », soit celle de « zone ». Tu as la 1-5 composée d'une première ligne d'un joueur et d'une seconde ligne de cinq joueurs, la 2-4 et la 0-6 avec le même principe. En attaque tu as le « bloc/remise », où l'attaquant « bloque » le défenseur tout en se rendant disponible pour recevoir la balle. Le « changement de secteur » pour semer le trouble dans la défense. Le « contournement », où tu joues dans un espace non protégé par le bloc défensif adverse. Le « surnombre » aussi, où le porteur de balle mobilise son adversaire, puis celui du partenaire proche, pour libérer un espace pour un non porteur. Le « croisé », où le porteur de balle change de secteur pour perturber le système défensif et libérer son secteur de jeu pour un autre attaquant. Il y a le « décalage » aussi, l' « écartement », l' « écran », l' « encerclement »...mais je ne vais pas rentrer dans tous les détails, sinon on va y passer la nuit (rires) ».

Au cours de son discours, Franck n'hésitera pas à revenir à nouveau sur des notions tactiques comme l' « enclenchement », l' « espace d'avantage », l' « espace libre », la « zone de fragilité de la défense » ou l' « étagement ». Cela semble en dire long sur l'intérêt qu'il peut porter à ce domaine.

Sur le plan de la communication :

Quand Franck aborde le thème de la communication, ce n'est pas pour nous expliquer sa vision du coaching ou du management, ou de nous parler de charisme, de gestion de conflit ou autre, mais pour nous dire qu'il se sent frustré de ne plus guère en avoir :

« Aujourd'hui, la relation que j'avais avant avec mes jeunes, ça me manque. J'avais vraiment le temps de discuter avec eux sur et en dehors du « terrain », d'organiser des sorties, des repas...quelque part on fait aussi ce métier pour les relations qu'on peut avoir, les amitiés qu'on peut lier aussi. Maintenant j'ai l'impression de n'avoir qu'une communication technique avec les joueuses... je trouve ça très dur à vivre ».

Il aimerait se consacrer au management d'une équipe, mais pour le moment il se rend bien compte que ce n'est pas du tout le rôle qu'on attend de lui.

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

À ce sujet, Franck aborde uniquement le thème de la préparation physique, en considérant qu'on ne peut aujourd'hui percer à haut niveau sans « un *physique qui tient la route* ». Alors même s'il trouve sa nouvelle mission intéressante, elle lui a fait déborder son planning car, à part un peu à l'université, il n'a pas de formation particulière dans ce domaine, et doit consacrer du temps pour apprendre les principes de base dans les livres de Gilles Cometti, ou auprès de collègues plus expérimentés sur le sujet.

Sur le plan de la formation :

Franck a eu une formation d'entraîneur à la fois fédérale et universitaire, ce qui selon lui, donne un bagage largement suffisant pour répondre à un rôle classique d'entraîneur sportif. Mais pour lui qui a un rôle particulier, il considère que dans les conditions actuelles, elles ne lui sont d'aucun secours : *« Tu vois finalement, mon passé de joueur associé à mon autoformation en analyse vidéo, ça m'aurait largement suffi pour le rôle que j'ai aujourd'hui ».*

Franck nous fait part aussi que : *« je vois plus la formation comme une réponse à mes attentes particulières, or aujourd'hui, elle t'est quelque part imposée ».*

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour Franck, il n'y a pas de qualités formatées pour l'entraîneur sportif. Elles vont avant tout dépendre des missions qui lui sont assignées : *« Je ne pense pas qu'il y ait un modèle type d'entraîneur à suivre absolument, ou des qualités particulières à avoir. Ça va dépendre surtout de ton cadre de travail, de ce qu'on attend de toi »*. Il finit quand même par considérer que : *« Oui, peut-être quand même être adaptable, ça te permet de pouvoir répondre à n'importe quel contexte de travail »*.

5.6.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Franck

La modalité factuelle largement utilisée dans le discours de Frank, associée à celle épistémique, lui donne l'image d'un entraîneur dans l'action, mais qui n'hésite pas à prendre du recul pour l'analyser. Franck reste très orienté vers ses thèmes de prédilection que sont l'analyse vidéo et le technico-tactique.

Le « profil » de Frank donne « l'image » de technico-tacticien, ayant une « approche » organisationnelle de l'entraînement, et « orienté » vers l'analyse vidéo.

5.7 L'entretien de Gildas

5.7.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	110 propositions	121 propositions	36 propositions	10 propositions
L'organisation du « jeu »	103 propositions	114 propositions	41 propositions	8 propositions

La communication	119 propositions	95 propositions	88 propositions	7 propositions
La préparation physique et mentale	95 propositions	90 propositions	28 propositions	34 propositions
La formation	151 propositions	184 propositions	106 propositions	24 propositions
Les valeurs affichées	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
Autres thèmes :				
L'observation	125 propositions	72 propositions	67 propositions	0 proposition
Organisation et conditions de travail	71 propositions	49 propositions	16 propositions	6 propositions

5.7.2 Analyse du tableau récapitulatif

Avec ses quatre cent soixante-cinq propositions dans l'ensemble de son discours, la formation est le thème le plus abordé par Gildas. Viennent ensuite les thèmes de la communication (309 propositions), de la technique (277 propositions), de l'organisation du « jeu » (266 propositions), de l'observation (264 propositions), de la préparation physique et/ou mentale (235 propositions) et enfin, de l'organisation et des conditions de travail (142 propositions). Nous pouvons noter ici, que le thème des valeurs n'a pas été spontanément abordé par Gildas.

Au niveau des modalités de son discours, si celle existentielle (774 propositions) est la plus utilisée, celle épistémique (725 propositions) l'est quasi tout autant. La modalité factuelle (382 proposition) reste un peu en retrait vis-à-vis des deux premières, quant à celle axiologique (89 propositions) elle n'est que peu utilisée. Si l'on rattache ses observations sur les modalités, au fait que la formation semble être un thème particulièrement développé par Gildas, cela lui attribuerait spontanément un profil « brut » d'entraîneur formateur réflexif.

5.7.3 Analyse du discours de Gildas

Sur le plan de la formation :

Au niveau de la formation instituée (diplômes d'État et diplômes fédéraux), Gildas trouve qu'ils ne sont là que pour valider un niveau de savoir-faire sur le « terrain », tout au plus intéressants pour quelqu'un de relativement novice, et que : *« Ce que tu apprends est déjà à mon avis « as been », car le temps qu'une pratique soit intégrée comme référence dans une formation, cela veut dire qu'elle n'est déjà plus une référence sur le « terrain ».*

Pour lui, la formation la plus adéquate est : *« [...] Celle qui chasse les idées reçues, les trucs qu'on met en place par habitude. Moi je cherche toujours à comprendre, à savoir aussi le pourquoi de la mise en place d'un exercice particulier ».*

Gildas nous explique ensuite sa façon de se former :

« J'aime bien aller dans les formations qui ont un thème « pointu », où on cherche vraiment à développer une idée précise. Après, j'ai déjà participé à quelques colloques... ce qui est intéressant avec les colloques, c'est cette interactivité qui peut exister. Je cherche aussi à rentrer en contact avec les entraîneurs considérés comme des originaux dans le « milieu », et puis aussi m'ouvrir sur ce qui se fait à l'étranger... d'ailleurs je pars prochainement en Suisse puis en Espagne à ce sujet ».

Gildas nous expose ensuite la devise qui le guide en tant qu'entraîneur, et notamment au sujet de la formation : *« Ne pense jamais que tu as trouvé la meilleure solution ».* Il explique que c'est une devise qu'il essaie d'inculquer à ses joueurs :

« Pour les jeunes, j'essaie de les former avec cet état d'esprit, de les faire réfléchir sur leur comportement, leur façon de jouer, de les surprendre aussi, de les forcer à devoir

s'adapter. Dès que je sens qu'il y en a un qui commence à se stéréotyper, parce qu'il a selon lui trouvé un petit truc qui marche bien, je le mets en situation d'échec pour chercher à le faire évoluer constamment ».

Gildas est un adepte de la co-construction :

« J'aime construire l'entraînement avec mes joueurs, les rendre acteurs du projet. Je mets en place une situation simple, puis je leur demande ce qu'ils pensent qu'ils pourraient mettre en place pour l'améliorer, pour travailler un compartiment spécifique du jeu, pour essayer de résoudre tel ou tel problème. J'aime bien aussi les changer de poste pour qu'ils voient le jeu de façon différente, pour qu'ils soient obligés de jouer autrement... sortir de leurs habitudes ».

Sur le plan de la communication :

Gildas est adepte d'un management pédagogique :

« Je pense avoir beaucoup d'échanges avec eux, sur et en dehors du « terrain ». J'aime bien leur montrer les choses, les suivre dans leurs raisonnements. Parfois les guider directement sur le « terrain », parfois les laisser se dépatouiller, pour ensuite analyser à froid. Je me répète, mais j'aime bien les faire réfléchir sur plein de sujets, voir comment ils résonnent, leur ouverture d'esprit, afin de savoir ce que moi je peux apporter à chacun... bien sûr pour ça, il faut que je passe un maximum de temps avec eux ».

Gildas se considère un peu « [...] comme un père qui a de nombreux enfants, tous très différents, et qui cherche à apporter à chacun, ce qui va leur correspondre le mieux ».

Sur le plan de la technique :

Dans ce domaine aussi, Gildas se montre réfléchi et, possède une certaine logique dans son analyse :

« Je trouve une certaine incohérence de continuer à voir les mêmes exercices techniques réalisés, alors que le foot a tellement évolué en quelques décennies. Je pense notamment à la vitesse d'exécution de toutes les phases de « jeu ». Non, il me

semble qu'on n'analyse pas assez les réels besoins techniques du footballeur d'aujourd'hui, on ne fait pas vraiment coller les exercices aux réels besoins des joueurs ».

Afin de mieux illustrer ses propos, Gildas nous donne un exemple précis :

« Il y a un critère de sélection chez les jeunes au niveau fédéral, ce sont les jongles... voilà, il faut maîtriser parfaitement les jongles. Alors, ok, c'est intéressant pour bien « sentir » le ballon, mais est ce qu'on ne pourrait pas faire des exercices plus utiles au « jeu » lui-même qui fasse aussi travailler le contact avec le ballon ? Moi je pense que oui ! Je travaille personnellement le contrôle propre sur un ou deux contacts, ça, c'est plus proche de la réalité dans le foot ! Alors j'alterne contrôle dans la course, ballon en l'air, au sol, de gauche, de droite, dans le dos... Vraiment il faut jouer sur les trajectoires, les vitesses de balle ».

Gildas me relate aussi qu'il met *« particulièrement en avant la prise d'information, que ce soit en amont, pendant ou après la possession de balle »*, qu'il travaille beaucoup sur *« des exercices de réactivité, et aussi des exercices pour gérer la pression temporelle »*, ainsi que *« des exercices à « jeu » réduit pour travailler la mobilité, sous forme de petits challenges de passes réussies avant interception de l'adversaire »*, et enfin, des exercices d' *« anticipation offensive et défensive »*.

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Gildas semble bannir toute forme de « jeu » trop stéréotypée :

« Alors, chez moi, il n'y a pas de style de « jeu » trop stéréotypé, tout au plus je laisse juste un ou deux schémas types pour rassurer, mais ce que je veux, c'est qu'ils apprennent eux même à s'adapter à la situation, à mettre le schéma adapté à chaque situation. Alors c'est peut-être une ambition un peu élevée, mais c'est vers ça que je tends ».

Gildas insiste aussi beaucoup sur les notions de *« lecture du jeu »*, de *« compréhension des partenaires et des adversaires »* et de *« remplacement du bloc »*.

Sur le plan de l'observation :

Gildas considère que c'est quelque chose de fondamental qui *« permet de repérer de nombreux détails, que je note, que j'analyse, sur lesquels je réfléchis, pour voir si je peux personnellement apporter quelque chose de plus »*.

Cela permet selon lui *« de régler de nombreux problèmes sportifs mais aussi extra sportifs »*, de voir aussi *« l'état d'un joueur »* et *« de mieux connaître le fonctionnement de chacun »*.

Pour conclure sur ce sujet, Gildas fait une dernière remarque : *« Bien sûr l'observation c'est une donnée très importante, mais uniquement si on essaie ensuite de la mettre à profit, mais malheureusement ce n'est pas toujours le cas ! »*.

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Actuellement pour Gildas, la préparation physique est son grand sujet de réflexion :

« Alors en ce moment je suis en plein dedans. Je suis sûr qu'au foot on a pris beaucoup de retard par rapport à d'autres sports, pas facile de faire bouger le mammoth comme on dit (rires). Non sérieusement, au niveau de la musculation, on continue à travailler avec des « machines guidées » qui, si elles peuvent t'apporter de la puissance, elles te font perdre toute ton habileté motrice. On est encore beaucoup trop raide au foot. Tiens, prends l'exemple de Zlatan au P.S.G., tu vois, c'est un gars qui peut mettre son pied à trois mètres de haut... ça fait toute la différence ».

Gildas m'explique alors qu' *« On aurait tout intérêt à aller voir dans d'autres sports, notamment dans les sports de combat, eux ils ont un recul phénoménal sur la maîtrise du corps »*, et qu'il est *« en train de mettre en place une toute nouvelle méthode de préparation physique très axée sur l'explosivité et la coordination »*.

Il regrette enfin qu' *« au foot on est encore sur le toujours plus au lieu du toujours mieux... vous jouez mal, allez hop ! une heure de plus d'entraînement... c'est toujours comme ça ! »*. Il note toutefois de nets progrès en termes de préparation cardio-vasculaire, grâce à l'apport d'une technologie high-tech.

Sur la préparation mentale, Gildas me dit :

« J'ai fait une formation en P.N.L., mais j'ai du mal à me faire à ces méthodes qui te donnent des solutions toutes faites, comme si l'homme était une simple machine... comme si surtout, chaque être était censé réagir de la même façon suivant un stimulus particulier ».

Sur le plan de l'organisation et des conditions de travail :

Gildas me dit avoir des semaines bien occupées entre son rôle d'entraîneur d'une équipe U15 (moins de quinze ans), et sa responsabilité de la préformation (toutes les catégories allant de cinq à quinze ans). Il a aussi des missions de détection à réaliser et doit lui-même se former. Il considère cependant être vraiment bien dans son métier, car son projet de préformation a été validé par la direction, et qu'il a « *les mains libres* » pour agir comme il l'entend.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

La qualité fondamentale que doit avoir un entraîneur sportif aux yeux de Gildas, c'est celle de :

« ne jamais croire d'être « arrivé », on doit toujours essayer d'affiner son savoir, se remettre en question... j'ai horreur de discuter avec des entraîneurs trop sûr d'eux, qui pensent savoir, du style crois-moi mon gars, quand tu auras quarante ans de métier, tu ne te poseras plus de questions ! ».

Gildas conclut sur une citation de Jean Gabin qui lui sert de référence : « *La seule chose que je sais, c'est qu'on ne sait jamais !* ».

5.7.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Gildas

La modalité épistémique largement utilisée dans le discours de Gildas, associée au thème dominant de la formation, lui donne l'image d'un entraîneur formateur réflexif. Si l'on

ajoute à cela sa volonté de toujours se projeter vers l'avenir, d'anticiper les changements à venir, le « profil » de Gildas donne l'« image » de formateur visionnaire, ayant une « approche » réflexive de l'entraînement, et « orienté » vers les « échanges » entraîneur/entraîné.

5.8 L'entretien d'Hector

5.8.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	55 propositions	21 propositions	68 propositions	12 propositions
L'organisation du « jeu »	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
La communication	150 propositions	24 propositions	155 propositions	26 propositions
La préparation physique et mentale	72 propositions	16 propositions	92 propositions	19 propositions
La formation	103 propositions	27 propositions	146 propositions	33 propositions

Les valeurs affichées	98 propositions	14 propositions	101 propositions	26 propositions
Autres thèmes :				
Organisation et conditions de travail	172 propositions	35 propositions	166 propositions	38 propositions
Engagement	115 propositions	12 propositions	128 propositions	23 propositions

5.8.2 Analyse du tableau récapitulatif

Si le thème de l'organisation du « jeu » n'a pas été spontanément abordé par Hector, celui de l'organisation ou des conditions de travail (411 propositions) est par contre le plus relaté dans son discours. Il devance celui de la communication (355 propositions), de la formation (309 propositions), de l'engagement (278 propositions), des valeurs (239 propositions), de la préparation physique et/ou mentale (199 propositions) et de la technique (156 propositions).

La modalité de son discours est majoritairement d'ordre factuel (856 propositions), dépassant même celle existentielle (765 propositions), qui est pourtant traditionnellement première dans la majorité des discours. Viennent ensuite les modalités axiologiques (177 propositions) et épistémiques (149 propositions). Quelles sont les premières indications que peut-nous livrer l'étude des modalités ? D'abord que son discours se situe le plus souvent sur un degré de subjectivité « moyen », mais qu'il a aussi assez régulièrement une forte subjectivité. Ensuite, cela démontre qu'Hector est résolument dans l'action, qu'il semble avoir intégré les différentes composantes liées à l'entraînement, et qu'il n'hésite pas à y apporter un jugement personnel.

5.8.3 Analyse du discours d'Hector

Sur le plan de l'organisation et des conditions de travail :

Hector nous présente dans un premier temps l'organisation de sa semaine, très orientée sur la technique et le physique :

« Le mardi, ils naviguent le matin, on a rendez-vous à 9h15, on place le briefing ensemble et on décide de ce qu'on va faire sur l'eau, le thème de travail. On fait un échauffement qui dure 20 minutes avant d'aller sur l'eau. En gros le mardi, ils naviguent de 9h45 à 11h45. Après, moi je dois les lâcher, donc on ne fait pas de débriefing à suivre. Eux ils se retrouvent en salle de musculation pour faire leurs étirements et leur séance de stretching, de remise au calme. Moi je pars à la piscine, on a une séance de natation, et le mardi soir on va au « petit kerzu », où ils ont une séance d'athlétisme. Le mercredi après-midi on navigue. Le jeudi matin j'organise la séance de piscine. Le jeudi après-midi ils naviguent et le jeudi soir on fait athlétisme à 17h30. Le vendredi après-midi ils naviguent, puis je fais le débriefing, et le samedi, soit on fait deux navigations, samedi matin ou samedi après-midi et dimanche matin, soit on fait navigation samedi après-midi et dimanche matin, et le samedi matin, ils font en général soit une musculation, soit une séance de gainage, soit une sortie vélo en groupe ».

Hector considère qu'il n'a pas assez d'autonomie dans son travail, qu'il voudrait qu'on le laisse libre de ses choix, de l'utilisation de son budget, il voudrait « avoir carte blanche », puis être jugé sur ses résultats. C'est pour cela qu'il est presque sûr qu'il ne restera pas dans cette structure, car :

« L'organisation y est trop « frileuse », on joue « petits bras », on calcule trop au lieu de se lancer à fond dedans. Je n'arrive pas à comprendre cet état d'esprit, ce manque d'engagement... moi, si je fais quelque chose c'est à fond, ou je le fais pas ! »

Lui, ce qu'il voudrait, c'est avoir « les clés du camion » et « rendez-vous sur objectif ». Il pense aussi que l'objectif de tous devrait être uniquement centré sur l'investissement et la réussite sportive :

« C'est-à-dire qu'avant de penser à sa carrière, qu'on pense à être à fond, et puis voilà, que les mecs on les amène en haut quoi. On est une structure de haut niveau et bien O.K., on leur a vendu ça, et bien on leur donne ça, et on y va. Voilà, on arrête de faire rêver les gens quoi, il faut arrêter, on fait autre chose, on fait du loisir. Le rapport du temps que l'on passe et de l'énergie qu'on dépense pour en fait le coût total, ça va dans le mur quoi, ça sert à rien, on perd notre temps, je préfère que tout ce que je produis ça serve à des gens qui ont un projet fort, qui vont aller au bout ».

Sur le plan de la communication :

Hector est convaincu de l'importance des relations humaines, à la fois celles pour se construire en tant qu'entraîneur sportif, mais aussi celles entre entraîneur et entraîné, indispensables *« quelque soit les objectifs sportifs déterminés »*. Il énumère alors (les larmes aux yeux) la petite dizaine de personnes sans qui il ne serait pas là où il en est. Il se remémore alors que : *« tous les grands moments sportifs, qu'ils soient ponctués de réussites ou d'échecs, ils sont tous de toute façon rattachés à une ou des personnes précises »*. Mais pour lui, les relations humaines peuvent être à double tranchant :

« moi je considère qu'on traverse une forêt, et dans cette forêt, il y a plein d'animaux qu'on rencontre, et puis il faut savoir aller avec les bons animaux, certains vont vous manger et avec d'autres, on va construire quelque chose et on arrive à sortir au bout ».

En tant qu'entraîneur sportif, la grande difficulté est, selon lui de pouvoir comprendre l'homme :

« C'est la clef de tout, c'est la porte d'entrée, si on ne s'occupe pas de l'homme il n'y aura rien au bout, mais c'est une machine très complexe. Il y a des domaines où on ne sait pas, où il ne vaut mieux pas intervenir, parce qu'on peut faire plus de mal que de bien. Donc c'est très très compliqué, il y a des humeurs qui changent, il faut beaucoup se creuser la tête, il faut beaucoup discuter, il faut parler, il faut échanger. C'est un tout, et il faut être au courant ».

Au niveau du management, Hector est longtemps resté très directif, *« car c'est comme ça que j'ai été formé, nous, on ne posait pas de questions, c'était très directif, c'est pour ça qu'au début je suis parti là-dessus »*. Il a évolué avec le temps sur quelque chose de plus participatif, *« parce qu'être directif, c'est finalement que rendre dépendants tes gars, sans autonomie, sans prise d'initiative... alors que quand tu es sur l'eau, tu te retrouves seul face à toi-même »*.

Sur le plan motivationnel, Hector parle de *« galvanisation »* indispensable, comme d'une transmission de toute l'énergie du coach et, *« quand toi tu te « donnes », ça ne trompe pas aux yeux de tes gars »*.

Hector conclut le « volet » communication en insistant particulièrement sur l'importance des relations de confiance :

« Il faut qu'il y ait une confiance mutuelle. Il ne faut pas se mentir, les choses doivent être mises sur la table. Il faut se dire les choses, quand ça va, quand ça va pas, ça, c'est super important pour que derrière ça puisse avancer, construire, qu'on sache que voilà, hier soir je suis sorti, ce n'était pas prévu, je suis fatigué, mais je suis fatigué par ce que je suis sorti, ce n'est pas parce qu'on s'est entraîné. Ça, c'est super important, et s'il n'y a pas cette confiance mutuelle, ça ne peut pas aller au bout ».

Sur le plan de la formation :

Pour Hector, la formation est avant tout expérientielle : *« c'est quand même primordial, ça te permet de gagner du temps, de ne pas refaire les mêmes erreurs »*. Elle devrait, selon lui être beaucoup plus organisée autour du compagnonnage :

« Moi je trouve qu'aujourd'hui il y a moins d'échanges qu'avant, qu'on laisse partir des bibliothèques entières, et que tout le monde croit avoir la vérité absolue. La vérité, tu ne peux réellement t'en approcher qu'en mélangeant tous les différents points de vue des entraîneurs ».

Au niveau de la formation instituée, il regrette : *« un manque dans le management et la gestion humaine, car notre cœur du métier il est quand même là-dedans »*. Alors il lit beaucoup, va régulièrement à l'INSEP compléter sa formation, n'hésite pas à aller rencontrer des entraîneurs sportifs spécialistes de domaines où il se pose des questions.

Hector conclut le thème de la formation, en considérant qu'elle devrait plus s'intéresser à l'athlète et ne pas toujours chercher des vérités toutes faites :

« Il faut être à l'écoute de l'athlète, parce que c'est lui qui a les sensations, et quand il veut faire d'une certaine façon, bien finalement ça ne marche pas si mal que ça... et bien laissons le faire comme ça. Voilà, et qu'il n'y a pas une vérité, il n'y a pas une façon d'obtenir et de shooter au basket... Il fallait que le coude soit dans l'axe, Tony Parker il avait le coude sur le côté, et ça rentrait ! Donc voilà, pour moi la clé elle est là, je peux me tromper ».

Sur le plan de l'engagement :

Hector est un véritable passionné, et comme tout passionné, il s'engage à fond dans son activité. Les challenges sportifs sont pour lui sa plus grande source de motivation. Il considère que son rôle est de tout donner pour ses athlètes : *« Je suis comme un citron qu'on presse, et quand il ne reste plus que la peau, il faut qu'ils me jettent, il faut qu'ils aillent ailleurs, pour chercher ce qu'ils ont besoin »*. Il a du mal à travailler avec des collègues qui n'ont pas la même volonté d'engagement que lui :

« La grosse difficulté, c'est de travailler avec des collègues, d'autres gens, mais où on ne met pas le curseur au même niveau. Et la grosse difficulté elle est là quoi. Soit on veut amener des gens très haut, et donc ça demande pas mal de concessions... et si on n'a pas tous la même visée là-dessus, pour moi ça ne peut pas fonctionner ».

Mais cela est aussi vrai pour les athlètes qu'il encadre :

« Moi, là où je ne me retrouve pas aujourd'hui... on est quand même trop à l'écoute des jeunes qui ont fait un choix quand même de partir dans du haut niveau, qui pensent faire du haut niveau, mais en fait ils ne font que gratter le cul du haut niveau, mais en fait ils ne sont pas dedans, excuse-moi pour les paroles, mais c'est exactement ça. Et du coup pour moi, on n'est pas dans la vérité, on entretient des rêves, c'est bien, on est au pôle, on va passer trois ans, les parents sont contents, on est une structure, c'est un super club quoi, mais ce n'est plus une structure de haut niveau. Donc là oui, aujourd'hui je ne m'y retrouve pas ! ».

Pour Hector, faire du haut niveau c'est accepter des sacrifices :

« Il faut que les projets soient clairs, savoir où on va, quels moyens on se donne, quels sont les sacrifices qu'on est prêt à faire, parce que le chemin il n'est pas facile, parce que c'est dur. À des moments, c'est très dur, ça fait mal, mais on est obligé de passer par là. Voilà, alors c'est une très bonne école de la vie, mais qui est très dure. Donc voilà, si on n'est pas prêt à faire ce sacrifice-là, il ne faut pas rentrer dans ce domaine-là. C'est-à-dire qu'à un moment donné, il faut que les sorties, les soirées, elles soient planifiées comme les entraînements, les régates, ainsi de suite. Que, à un moment donné, on peut être invité dans une soirée, mais voilà, le lendemain on a entraînement, donc il faut être capable de dire il est 9 heures, je vais me coucher, salut ».

Hector dit avoir fait beaucoup de sacrifices pour son métier, qu'il ne le regrette pas, mais qu'aujourd'hui ce n'est plus sa priorité :

« je ne regrette pas ! C'est vrai que des collègues ont une autre qualité de vie, ils ont leurs week-ends, les vacances. Moi j'ai toujours travaillé à l'envers, on est en vacances quand les gens travaillent, on n'a pas les repos en même temps. C'est vrai qu'aujourd'hui avec tout ce qui s'est passé, j'espère quand même profiter de ma famille, et aujourd'hui c'est quand même la priorité. J'ai quatre enfants, les deux premiers je ne les ai pas vus grandir. Je me suis marié jeune, je les ai eus jeune, c'est une chance, mais les deux premiers, je ne les ai pas vus quoi. Voilà, aujourd'hui j'ai vraiment envie d'en profiter, et je m'investis à hauteur de l'investissement de mes coureurs ».

Hector termine ce sujet en mentionnant le fait que sa passion, son engagement, l'ont tout au long de sa carrière fait passer par des phases d'euphorie et de désillusion, et qu'aujourd'hui, il est temps de changer quelque chose pour qu'il puisse retrouver sa motivation.

Sur le plan des valeurs:

Pour Hector la franchise est une valeur fondamentale à ses yeux :

« Je veux que quand ça n'aille pas, les choses on les mette sur la table, que ça fasse plaisir ou pas, on ne dit pas les trucs par derrière, on n'envoie pas des mails, on se le dit en face quoi, voilà. Comme je leur dis vulgairement, on met les couilles sur la table et stop, voilà, et tout le monde est là, tout le monde entend, il n'y a pas de non-dit, on ne laisse pas traîner, on ne laisse pas pourrir la situation, il faut être franc, voilà. Je suis un mec franc, j'ai rien à gagner, je vise rien derrière, je m'éclate avec les gars avec qui je suis ».

La solidarité est aussi une valeur très importante pour Hector : *« On s'entraîne en groupe, on progresse grâce au groupe aussi, et si chacun ne fait pas preuve de solidarité, alors ton groupe tu peux être sûr qu'il va « péter », tu n'auras plus de résultats ! ».*

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

La préparation physique est une des missions prioritaire d'Hector. Celui-ci a d'abord beaucoup travaillé *« du point de vue énergétique »*. Aujourd'hui il s'intéresse à deux notions, que sont l' *« action time »* et la *« chaîne de Busquet »* :

« Sur l'étude du mouvement, j'essaie de me former sur ce qui a été développé par Bertrand Terolas et Ralph Hippolyte sur « action time », sur comment les gens sont constitués dans leur chair et leur préférence... Je commence à me former là-dessus. Avec le kiné on travaille sur des chaînes complètes, et je suis persuadé que le bateau ça doit être le prolongement du corps, il ne doit pas y avoir de cassure là-dessus, tout ce qui est en relation avec la chaîne de Busquet ».

Hector est particulièrement intéressé sur tout ce qui touche de près ou de loin à la préparation mentale, car pour lui, *« c'est avant tout le cerveau qui fait avancer le corps »*. Il considère l'homme comme une machine difficilement interprétable, sur laquelle il faut travailler mentalement si l'on veut obtenir des résultats sportifs :

« Pour moi, la machine humaine c'est la plus belle des machines, et on n'en comprend pas encore tous les rouages, bien plus élaborée qu'une formule 1 ou qu'un avion de chasse, et on n'en comprend pas tous les rouages, et que jusqu'à la maturité de ces jeunes-là, ils sont en fait l'image du singe dans une formule 1. Et puis quand ça commence à bien connecter là-haut et que tout est bien mûr, là on en fait quelque chose de vraiment performant, et nous, c'est cet accompagnement qui est délicat, et qu'on doit faire ».

Il associe dans son discours assez régulièrement préparation mentale et programmation neuro-linguistique :

« Pour motiver, c'est dans le discours, c'est dans les phrases, ce sont les paroles que je leur dis, c'est dans ce que je mets... En préparation, je peux leur envoyer des citations, que ce soit de joueurs, de sportifs, c'est ça quoi. Il y a des choses que je leur ai demandé de mettre, par exemple, il y a une photo des jeux olympiques du 1500 mètres, si je me trompe, qui dit : « avant de rêver de gagner, entraîner-vous ». Celle-là, ils l'ont en grand sur leur ordinateur chez eux, quand ils se lèvent le matin, ils la voient ».

Sur le plan de la technique :

Comme tous les hommes de « terrain », Hector est un technicien qui considère que *« Le plus important c'est que chaque fois qu'ils reviennent de l'eau, ils aient appris au moins une chose, un mouvement, un détail technique »*. S'il considère être un spécialiste dans ce domaine, il n'en fait pas une fixation, car il pense que c'est souvent déjà sur ce point que ses coureurs ont développé le plus de qualités.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour Hector, il n'y a pas un modèle type du bon entraîneur sportif : *« tu peux trouver deux gars avec des qualités diamétralement opposées, des façons différentes de faire, et pourtant tous les deux, ils sont bons ! Ils n'ont pourtant rien à voir »*. Pour lui, les seules preuves, ce sont les résultats obtenus, quoi qu'on ne puisse jamais vraiment savoir, de quel entraîneur ils sont issus :

« C'est toute une vie. Est-ce que c'est le dernier ? Est-ce que c'est le premier qu'il a rencontré ? C'est ce que je t'expliquais, le passage dans la forêt avec les

gens qu'on rencontre, qui fait qu'on forme un homme, et qu'à l'arrivée ça donne ça quoi ».

Il énumère cependant quelques qualités qui lui « *paraissent intéressantes* », celle d'écoute, de se questionner, de travailler, d'innover et de savoir s'entourer :

« un bon entraîneur, c'est surtout quelqu'un qui est à l'écoute, qui se pose des questions et qui n'a pas peur de se replonger à travailler, peut-être deux fois plus que son athlète, à être innovant dans ce qu'il propose, et qui doit savoir bien s'entourer. Ne pas hésiter à dire, et bien je ne sais pas, je n'ai pas la solution, puis d'aller voir les gens compétents dans différents domaines, que ce soit biomécaniques, physiologiques, l'étude du mouvement, du mental, de la psycho, de tous les paramètres qui touchent la performance ».

5.8.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Hector

La modalité factuelle prioritairement utilisée dans le discours d'Hector, associée au thème important à ses yeux de l'engagement, lui donne l'image d'un entraîneur toujours « à fond ». Extrêmement passionné, il se donne corps et âme à son métier d'entraîneur sportif, et ne comprend pas tous ceux qui sont dans le haut niveau sportif, mais qui ne s'engagent pas vraiment. Comme tout passionné, il a dû faire de nombreux sacrifices, et passe souvent de l'euphorie à la désillusion. Le « challenge » est son principal carburant, et il ne se voit pas tomber dans la routine.

Le « profil » d'Hector donne l' « image » d'un « engagé », ayant une « approche » pragmatique de l'entraînement, et totalement « orienté » vers le challenge sportif.

5.9 L'entretien d'Iris

5.9.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référents	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	189 propositions	12 propositions	95 propositions	7 propositions
L'organisation du « jeu »	76 propositions	9 propositions	59 propositions	0 proposition
La communication	75 propositions	16 propositions	69 propositions	6 propositions
La préparation physique et mentale	140 propositions	11 propositions	151 propositions	9 propositions
La formation	64 propositions	14 propositions	38 propositions	10 propositions
Les valeurs affichées	82 propositions	18 propositions	89 propositions	12 propositions
Autre thème : Organisation et conditions de travail	246 propositions	21 propositions	255 propositions	8 propositions

5.9.2 Analyse du tableau récapitulatif

Le thème de l'organisation et des conditions de travail (530 propositions) est celui le plus abordé dans le discours d'Iris. Viennent ensuite les thèmes de la technique (403 propositions), de la préparation physique et/ou mentale (311 propositions), des valeurs (201 propositions), de la communication (166 propositions), de l'organisation du « jeu » (144 propositions) et de la formation (126 propositions).

Les modalités de son discours sont essentiellement composées de celle existentielle (872 propositions) et factuelle (856 propositions). En comparaison, les modalités d'ordre épistémique (80 propositions) et axiologique (52 propositions) sont quasiment négligeables. Cela démontre qu'Iris est fortement orientée vers l'action, vers ce qu'il faut, qu'elle doit ou qu'elle peut faire, vers un pragmatisme de « terrain », qu'elle n'est pas non plus dans une phase de réflexion ou de jugement, et que son discours se situe le plus souvent entre degrés de subjectivité « moyen » et objectivité.

5.9.3 Analyse du discours d'Iris

Sur le plan de l'organisation et des conditions de travail :

Sur ce thème le plus récurrent dans son discours, Iris m'explique d'abord les raisons qui lui ont permis d'obtenir son travail :

« J'étais la joueuse la mieux classée, j'avais des propositions dans d'autres clubs, en plus les bénévoles étaient débordés au niveau de l'organisation, donc ils m'ont proposé d'être salariée au club. Moi je n'avais pas de travail, j'ai vu ça comme une opportunité, j'ai signé, à vrai dire, sans vraiment regarder si les clauses du travail étaient tenables ».

Iris me détaille alors l'ampleur des tâches qui lui incombent, à savoir premièrement, sur le plan sportif : *« Je dois préparer et réaliser l'entraînement et la préparation physique des séniors, encadrer une équipe jeune, préparer tactiquement les rencontres, et bien sûr jouer moi-même ! »*. Deuxièmement, sur le plan logistique et administratif : *« Je m'occupe de gérer les déplacements, la saisie des licences et des résultats sportifs »*. Troisièmement, sur le plan de la communication pour le club *« Je suis l'interlocutrice du club quand il s'agit de*

négoier avec la mairie... je suis aussi censée « démarcher » pour attirer du monde au club. J'interviens notamment dans les écoles ».

Cette suractivité semble déstabiliser Iris : *« Je me sens débordée, mal à l'aise aussi. Moi j'aime le travail bien fait, et là, le fait de sauter en permanence du coq à l'âne, j'ai l'impression de bâcler tout ce que je fais ».*

Iris ne s'y retrouve pas non plus sur le plan identitaire *« Quand j'ai signé, je me voyais pouvoir approfondir mon rôle d'entraîneur, mais là ce n'est pas possible, je suis multicaltes, mais sûrement pas entraîneur comme on peut se l'imaginer ».*

Sur le plan de la technique :

En tant qu'entraîneuse et joueuse de niveau national, Iris a une connaissance approfondie de la technique et n'hésite pas à m'éclairer à ce sujet. Elle commence par la base, qui selon elle est la prise de raquette, dont le manche est appelé le « grip » :

« Il faut que tu sois capable de changer ta prise de raquette en fonction du coup que tu souhaites exécuter, ça t'oblige à prendre ton grip ni trop fermé sinon ta raquette ne peut pas bouger, ni trop ouverte sinon elle t'échappe des mains. Tu vas plutôt prendre une prise courte pour les coups précis ou vifs, comme par exemple un « contre-amorti » ou un « drive », alors que tu garderas une prise longue pour les coups puissants, comme le « smash » par exemple ».

Iris me précise encore l'importance de la rotation de l'avant-bras, *« qui te permet d'accélérer ta tête de raquette pour pouvoir donner de la puissance à tes coups »*, que *« si tu mets ton index le long du grip ça t'oblige à toujours jouer de face »*, et que *« ton tamis doit être au moment de l'impact, perpendiculaire à la trajectoire de volant que tu souhaites »*. Iris m'offre alors toute la panoplie indispensable pour une bonne maîtrise du jeu, d'abord au sujet des déplacements, comme la position d'attente et le saut de démarrage, la défense côté coup droit et côté revers, ceux de fond de terrain. Puis, c'est le tour des techniques particulières (lift de revers et de coup droit, les contre-amortis, l'attaque au filet côté coup droit et côté revers, les différents lobs, le dégagement, le smash, le revers de fond de court, l'amorti, le slice et le reverse slice).

Le niveau de pratique d'Iris, associé à ses grandes connaissances théoriques, sont les preuves irréfutables de sa grande maîtrise technique.

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Iris estime avoir une bonne maîtrise de la préparation physique, pour en avoir toujours fait quand elle était en centre de formation, et pour s'y être intéressée au travers de nombreuses lectures. Elle me parle alors de l'importance des gainages statiques et dynamiques, des étirements, de la musculation pour le tronc, les épaules, les bras et les jambes, en utilisant les termes appropriés (pull-over, triceps, élévations frontales et latérales, rotateurs de l'avant-bras et de l'épaule, squats jump, fentes avants et latérales), de la pliométrie pour l'explosivité, de la vitesse, du fractionné (pour être capable de jouer vite et longtemps).

Au sujet de la préparation mentale, Iris possède bien quelques bases sur la P.N.L. et sur la visualisation, mais avoue en être encore au stade expérimental à ce sujet.

Sur le plan des valeurs:

Iris semble particulièrement intéressée à faire respecter tout un système de valeurs, qui pourrait servir d'image de marque pour le club :

« Je veux que les gens viennent puis restent au club avant tout pour l'image qu'il dégage, pour qu'ils puissent s'identifier à lui. Je pense que c'est aussi comme ça que tu peux avoir des joueurs qui pourraient prétendre à des meilleurs clubs sur le plan purement sportif ».

Dans ce but, Iris fait un gros travail de fond pour faire passer ses messages de respect, de solidarité et d'engagement. Pour ce faire, elle a mis en place une « chartre d'engagement » qui doit être signée en début de saison par chaque licencié, celle-ci ayant pour but de donner une certaine identité au club.

Sur le plan de la communication :

D'un naturel assez réservé, Iris m'avoue faire un gros travail sur elle-même à ce sujet. Elle m'explique alors qu'elle se sent plus à l'aise dans les relations avec les autres joueurs, étant elle-même joueuse, qu'avec l'équipe dirigeante ou les interlocuteurs extérieurs au club, dont elle a affaire régulièrement. Elle estime devoir encore travailler dans ce domaine, et met en avant le fait qu'elle sent qu'elle va devoir bien faire comprendre à ses joueurs, qu'il y a deux Iris, « Celle qui joue, la copine, et celle qui entraîne, la formatrice ».

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Iris m'explique qu'au badminton, mais aussi comme dans de nombreux sports, on a le choix d'une stratégie plutôt offensive, ou plutôt défensive. Cela va dépendre selon elle de plusieurs critères : *« Tu dois tenir compte des qualités techniques et physiques de ton joueur, mais aussi de son penchant naturel à être plutôt dans l'offensive ou la défensive, mais aussi, tu dois tenir compte de l'adversaire que tu as en face »*. Elle me relate alors l'importance de bien connaître les joueurs, leurs qualités, leurs défauts, la façon dont ils réagissent dans telle ou telle situation, pour pouvoir mettre en place un plan stratégique le plus efficace possible.

Sur le plan de la formation :

Pour pouvoir entraîner, Iris met en avant le DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) mention badminton qu'elle a passé, qui est assez généraliste dans son approche, et qui pour elle a été une base intéressante pour son rôle de généraliste qu'elle a actuellement. Elle est consciente qu'elle a encore beaucoup à apprendre, mais que pour le moment elle n'a pas de temps pour s'y consacrer. Alors pour l'instant, elle pare au plus pressé, en allant prendre des conseils auprès de collègues entraîneurs.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Iris sépare d'emblée deux choses :

« Si un bon entraîneur est avant tout quelqu'un tourné vers la performance, alors bien sûr il doit maîtriser toutes les notions techniques, tactiques, physiques, psychologiques... mais si un bon entraîneur c'est quelqu'un qui doit répondre aux exigences de ses employeurs, alors là c'est bien différent, ça va dépendre uniquement du contexte ».

Dans son cas, Iris considère que l'investissement et la polyvalence sont deux des qualités qui lui sont pour le moment indispensables, pour mener à bien l'ensemble de ses tâches.

5.9.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Iris

La modalité factuelle largement utilisée dans son discours, associée au thème central de l'organisation et des conditions de travail, montre qu'Iris est une entraîneuse qui est dans l'action permanente dans le cadre de son métier. Si le thème de la technique montre qu'Iris est une technicienne dans l'âme, elle doit cependant au vu des tâches qui lui incombent, se montrer particulièrement polyvalente. En effet, Iris doit assurer pour son club, à la fois l'entraînement technique, tactique et physique, des tâches administratives, logistiques et de promotion. Ce qui caractérise le métier d'Iris, c'est le côté particulièrement généraliste de ses missions, lui attribuant de fait l'image d'une entraîneuse sportive « bonne à tout faire ».

Le « profil » d'Iris donne l'« image » d'« homme-orchestre », ayant une « approche » organisationnelle de l'entraînement, et « orienté » vers la technique.

5.10 L'entretien de Julien

5.10.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	59 propositions	12 propositions	45 propositions	9 propositions
L'organisation du « jeu »	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
La communication	115 propositions	68 propositions	73 propositions	11 propositions

La préparation physique et mentale	91 propositions	16 propositions	0 propositions	14 propositions
La formation	122 propositions	75 propositions	35 propositions	46 propositions
Les valeurs affichées	44 propositions	21 propositions	8 propositions	17 propositions
Autre thème : Business, organisation et conditions de travail	245 propositions	190 propositions	174 propositions	22 propositions

5.10.2 Analyse du tableau récapitulatif

La première remarque à formuler, est que Julien n’a pas abordé le thème de l’organisation du jeu, chose qui me semble toutefois assez logique au vu des sports encadrés que sont l’aquagym et l’aquabike. Les thèmes qui émergent particulièrement dans l’ensemble de son discours sont ceux du business et de, l’organisation et conditions de travail (631 propositions en tout), thèmes que j’ai volontairement regroupés en un seul, au vu de certains liens qui semblaient les unir. Viennent ensuite les thèmes de la formation (278 propositions), de la communication (267 propositions), de la préparation physique et/ou mentale (181 propositions), de la technique (125 propositions) et des valeurs (90 propositions).

Dans son discours, la quasi moitié de la totalité des modalités sont d’ordre existentiel (676 propositions), ce qui montre qu’il y a de nombreuses données qui s’imposent à lui, des réalités telles qu’elles se présentent objectivement selon lui. Cela peut aussi laisser supposer

que Julien possède une certaine expérience lui permettant de se représenter les caractéristiques de son métier, tels qu'il les a déjà assimilées. Viennent ensuite équitablement les modalités d'ordre factuel (395 propositions) et épistémique (382 propositions), ce qui laisse Julien « flotter » constamment entre l'action et la réflexion. Enfin, l'utilisation non négligeable de la modalité d'ordre axiologique (119 propositions), montre que Julien n'hésite pas, quand cela lui paraît nécessaire, de porter un jugement sur ce qui est formulé.

5.10.3 Analyse du discours de Julien

Sur le plan du business, de l'organisation et des conditions de travail :

Julien a toujours eu une vision d'abord commerciale de son activité. Fils de petits commerçants qui lui ont « *inculqué les valeurs du travail et de l'argent* », il a voulu cependant associer à cela les activités sportives, qui sont pour lui des activités de plaisir :

« Voilà, au départ je me suis posé la question de savoir comment je pouvais mixer le business au plaisir. Je ne voulais pas faire comme mes parents qui se sont « sacrifiés » pour une activité qui ne leur a jamais vraiment plu. Voilà, c'est comme ça que ça a commencé, j'aimais le sport... c'était logique de faire du business là-dedans ».

Il m'explique alors tout son parcours. Nageur à l'origine, il a commencé comme maître-nageur, puis a évolué en suivant les secteurs porteurs comme le fitness, la zumba, puis l'aquagym et l'aquabike. D'un statut de salarié, il est passé en créant sa propre structure, à un statut de chef d'entreprise. Jusqu'en 2012 il assurait lui-même les entraînements d'aquabike le midi de 12h à 13h30 et le soir de 18h à 21h : « *L'aquabike, c'est vraiment ce qui m'a permis de « décoller » dans mon business. Tu prends douze vélos, huit euros par vélo et par demi-heure, sur environ quatre heures par jour... quand tu fais le total, c'est pas mal* ».

Aujourd'hui son métier semble prendre une nouvelle tournure : « *Je suis obligé de me détacher progressivement de mon encadrement sportif... j'ai beaucoup trop de paperasse à gérer. Heureusement que j'ai deux collègues qui me secondent, sinon je ne vois pas comment j'aurais pu faire* ».

Julien est toujours projeté vers l'avenir et vers la recherche de nouveaux concepts plus bénéfiques :

« Alors là, je mène de front deux gros projets, où je pense que si ça prend, ça va faire un carton ! D'abord, avec l'aide d'un programmeur informatique, on essaie de créer un logiciel qui pourrait être destiné à un large public, aussi bien pour des entraîneurs que des gérants de camping ou autres. Ça va être une sorte de formule « tout compris », capable d'apporter des astuces, des consignes concrètes, aussi bien sur le plan sportif que sur le plan diététique. Il y a aussi, et ça c'est mon plus gros projet, de créer un site internet de suivi personnalisé complet, où les gens monnayant finances, pourraient obtenir directement un programme qui corresponde à leurs attentes ».

Sur le plan de la formation :

Julien aborde le thème de la formation suivant deux entrées distinctes. D'abord la sienne, puis celle des personnes qu'il encadre sportivement.

Il considère que ses formations de maître-nageur et de breveté d'État « métiers de la forme » lui ont servie de « base » pour lancer son métier, sans pour autant être suffisantes pour l'ensemble de ses projets :

« Oui bien sûr, mes diplômes c'était une bonne base. Après tu te formes surtout par toi-même, en bouquinant, en regardant des DVD, en allant te renseigner auprès de mecs qui ont fait des choses intéressantes. Moi par exemple, j'ai dû faire un gros travail sur la musique, c'est important pour donner de la vie à toutes mes activités sportives ».

Julien parle aussi de la formation de ses sportifs, qui passe par « une approche globale qui mêle le travail postural, la planification, la récupération, la respiration, et même les conseils diététiques »

Sur le plan de la communication :

Pour Julien c'est un domaine très important quand on choisit un métier comme le sien. Il aborde cependant ce thème uniquement sous l'angle des relations humaines, à la fois comme empathie dans son activité de « terrain »: « Tu dois te montrer chaleureux, c'est

primordial. Les gens viennent et restent dans ton activité autant pour toi que pour ce que tu proposes », mais aussi comme support au développement de son business : « Il y a un moment où tu es obligé d'avoir des « contacts », de te « placer », ne serait-ce pour apprendre des choses, pour faciliter le développement de ton business. Non, tu ne peux pas rester dans ton coin ». Julien considère même que « tu ne peux pas faire ce métier si tu n'as pas un minimum d'aptitudes relationnelles ».

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Quand Julien aborde le thème de la préparation physique et/ou mentale, il précise tout de suite que cela n'a plus rien à voir avec ses débuts d'entraîneur de natation : *« Dans mon autre vie, quand j'étais entraîneur de natation (rires), j'étais à fond là dessus, car tu ne peux pas te passer d'un physique et d'un mental solides »*. La préparation physique, il l'aborde aujourd'hui avec des objectifs plus hygiénistes ou esthétiques. La préparation mentale est pour lui plus synonyme de conditions favorables à la pratique sportive : *« Je les prépare mentalement à l'effort qu'ils vont devoir faire, en créant une certaine ambiance de travail, par mon implication gestuelle et vocale, par l'énergie que tu dégages en fait, avec l'aide d'une musique appropriée »*.

Sur le plan de la technique :

Julien considère qu'elle n'est pas aussi importante que dans les sports de compétition. Elle a pour lui un lien direct avec l'approche physique : *« Moi la technique, je la considère au service d'un meilleur travail physique, alors que dans presque tous les sports c'est l'inverse. C'est ça qu'ils viennent avant tout chercher »*.

Il travaille beaucoup sur les positions qui font travailler, soit l'ensemble du corps, soit un groupe musculaire spécifique, travail souvent orienté sur les fesses, les abdos et les cuisses. Julien déclare alors que : *« Mes clients cherchent avant tout à être « secs », toniques et avoir une silhouette plus esthétique »*.

J'ai relevé ici que Julien avait utilisé le terme « clients » pour désigner ses encadrés. Peut-on y voir un lapsus révélateur sur sa vision du métier ?

Sur le plan des valeurs:

Julien ne se montre pas particulièrement éloquent sur ce sujet. Il considère d'ailleurs que ce n'est pas vraiment son rôle de chercher à transmettre des valeurs : *« Je ne suis pas un marchand de valeurs, je ne suis pas là pour inculquer une conduite particulière à tenir, ou*

quoi que ce soit ». Ce à quoi il ajoute : « *Je pense d'ailleurs que toutes ces notions, valeur, éthique, morale, c'est très culturel. On peut bien sûr avoir le sentiment personnel de ce qui est bien ou mal... mais tout ça c'est complexe* ». Julien conclut alors : « *Non, moi personnellement, je me considère plus comme un prestataire de service sportif. J'essaie de leur offrir ce qu'ils attendent* ».

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Julien a bien conscience de ne pas être « *unentraîneur classique* », il distingue alors les qualités générales indispensables à tout entraîneur et les siennes en particulier :

« Classiquement, Il faut qu'il connaisse parfaitement son activité sportive, la technique, le physique etc., puis qu'il soit aussi pragmatique pour bien mettre en place ses séances, et enfin, qu' il soit pédagogue pour faire passer son message. Dans mon cas, je dois en plus ajouter toutes les qualités d'un chef d'entreprise ».

5.10.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Julien

L'étude des modalités attribuent au discours de Julien une certaine objectivité. Il se situe alternativement dans l'action ou la réflexion. Sa vision de la vie l'a amené à articuler un métier alliant sport et argent. Si son début de carrière a été assez sportif, il se considère actuellement comme un chef d'entreprise. L'attrait du gain semble être sa première source de motivation. Julien cherche donc à développer un business, afin d'assouvir ses ambitions.

Le « profil » de Julien donne l'« image » de businessman, ayant une « approche » organisationnelle de l'entraînement, et « orienté » vers l'activité commerciale.

5.11 L'entretien de Kévin

5.11.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référents	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	104 propositions	91 propositions	83 propositions	5 propositions
L'organisation du « jeu »	95 propositions	81 propositions	83 propositions	0 propositions
La communication	93 propositions	71 propositions	88 propositions	0 proposition
La préparation physique et/ou mentale	84 propositions	76 propositions	78 propositions	11 propositions
La formation	108 propositions	95 propositions	85 propositions	9 propositions
Les valeurs affichées	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
Autre thème : L'analyse systémique	281 propositions	243 propositions	179 propositions	6 propositions

5.11.2 Analyse du tableau récapitulatif

Si le thème des valeurs n'a pas été spontanément abordé par Kévin, celui de l'analyse systémique (709 propositions) est omniprésent dans l'ensemble de son discours. Il devance largement tous les autres thèmes relatés, qui le sont de façon relativement équitable, que ce soit la formation (297 propositions), la technique (283 propositions), l'organisation du « jeu » (259 propositions), la communication (252 propositions) ou la préparation physique et/ou mentale (249 propositions).

Au niveau des modalités de son discours, si celle existentielle (765 propositions) est la plus utilisée, celle épistémique (657 propositions) et celle factuelle (596 propositions) le sont quasiment tout autant. La modalité axiologique (31 propositions) étant pour sa part insignifiante. Quelles sont les premières indications que peut nous livrer l'étude des modalités ? D'abord, que le discours de Kévin oscille le plus souvent entre l'objectivité et un degré de subjectivité moyen, qu'ensuite, que même s'il est assez réflexif, il reste aussi attaché à l'action, et qu'enfin, il ne juge pas ou peu, sur tout ce qui est formulé.

Le croisement valeurs/modalités nous suggère que Kévin se représente l'entraînement comme un système qu'il cherche à faire fonctionner.

5.11.3 Analyse du discours de Kévin

Sur le plan de l'analyse systémique :

Le thème de l'analyse systémique est le grand sujet de prédilection de Kévin, et, quels que soient les thèmes abordés par la suite, il refera à chaque fois son apparition. Kévin est persuadé que l'analyse systémique est « *la grande oubliée, quand il s'agit de construire un entraînement, d'organiser une planification ou de préparer une compétition* ». Il m'explique alors sa vision du terme :

« Alors tu vois, pour que je sois clair dans mes propos, l'analyse systémique, elle envisage comment les éléments qui circonscrivent l'entraînement sportif sont organisés, structurés entre eux. Ils ne sont pas pris isolément mais globalement, comme les parties intégrantes de l'ensemble de l'entraînement sportif, dont les différents éléments sont dans une relation de dépendance réciproque. Pour moi, je

pense que l'entraînement sportif doit être analysé globalement et non élément par élément ».

Ce à quoi Kévin, afin d'illustrer ses propos, me donne un exemple précis d'interdépendance :

« Pour ne pas te compliquer trop le truc, et parce que le cheminement du raisonnement peut être long et complexe, je vais m'arrêter par exemple sur l'interdépendance entre préparation physique et préparation mentale. La préparation physique... l'investissement physique dépend en grande partie des dispositions mentales de l'athlète, de son envie, de ses disponibilités. Bref, d'un mental prêt à soutenir l'effort. Mais ce mental qui prédispose en partie la qualité de la préparation physique, est lui-même impacté par les sensations physiques, l'état de fatigue... tous les messages qu'envoie le corps au cerveau et qui prédéterminent son implication nerveuse à l'exercice physique ».

Kévin cherche alors à simplifier et à généraliser tout ce qu'il vient de me dire : *« Pour faire simple, le mental et le physique ont une influence réciproque, elle-même dépendante de tout le système d'influence réciproque des différents éléments qui peuvent intervenir dans l'entraînement sportif ».* Il prend alors l'image d'un puzzle en construction, où chaque pièce ne peut être déposée correctement qu'en fonction de celles qui l'entourent et ainsi de suite, et qu'à chaque fois qu'on ajoute une pièce, on interprète un peu mieux l'image d'ensemble du puzzle.

Kévin reste intimement persuadé qu'on ne doit pas étudier ou développer séparément les différentes composantes liées à l'entraînement sportif, et que l'avenir appartient aux entraîneurs qui réussiront à interpréter et à jouer sur tout le système en même temps. Pour lui, l'analyse systémique remet aussi en question la logique de staff telle qu'elle est mise en place aujourd'hui :

« J'ai le sentiment que chacun développe à fond son domaine spécifique, sans chercher à comprendre que celui-ci est sous l'interdépendance des autres domaines. Les staffs ont tendance à segmenter exagérément l'étude des différentes parties de l'entraînement. On fait comme si ces domaines n'avaient rien en commun. Or, ils sont totalement dépendants les uns des autres, ils ne peuvent pas bien fonctionner

autrement. Je pense qu'il faut examiner plus attentivement les équilibres possibles, viser une plus grande harmonie. On se rendrait sûrement compte que tout est interconnecté et indissociable ».

Kévin termine son discours en formulant son rêve d'entraîneur, qui serait de réussir à modaliser l'analyse systémique dans le cas de l'entraînement sportif.

Sur le plan de la formation :

Quand Kévin aborde le thème de la formation, il commence d'abord à m'expliquer ce qu'elle contenait au brevet d'état premier et deuxième degré. Ces formations lui *« ont semblé sur le moment satisfaisantes car à la fois spécifiques et générales »*, et qu'associées à son expérience de joueur, cela lui *« a permis de partir avec une bonne base »*. Pour son rôle d'entraîneur sportif, il considère cependant que : *« Pour moi, j'estime que la meilleure formation pour un entraîneur, c'est de pouvoir coupler l'expérience avec la farouche volonté d'essayer de comprendre et d'améliorer les choses »*. Il avance alors le fait que *« tu ne peux réellement te former que si tu le désires vraiment, si tu te questionnes constamment et que tu cherches à y apporter des réponses. Elles peuvent d'ailleurs venir d'un tout autre domaine que l'entraînement lui-même »*.

Kévin m'explique alors que son idée sur l'analyse systémique, lui est venue en lisant les principes de la médecine orientale, qui considère le corps comme un tout indissociable, et qu'il a cherché alors à faire le parallèle avec l'entraînement sportif. Il termine ce sujet en affirmant que la grande révolution, serait de ne plus compartimenter autant les différents domaines qui sont inclus dans la formation.

Sur le plan de la technique :

Comme tous les entraîneurs sportifs qui gardent le contact avec ses joueurs sur le « terrain », Kévin considère que c'est un domaine qu'il se doit de maîtriser. Pour lui, *« les gestes techniques sont caractérisés avant tout par un travail d'individualisation, de maîtrise, de constance et, de variabilité possible »*. Il m'explique alors que le travail technique s'effectue en général sur huit compartiments distincts, que sont le patinage lui-même, les départs, les arrêts, les virages, les pivots, le maniement, les passes et les tirs, mais que lui, cherche toujours à créer du lien entre ces différents compartiments.

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Kévin différencie dans le hockey sur glace la tactique individuelle, ce que met en place le joueur lui-même pour tromper l'adversaire, en jouant sur la vitesse, en variant la réponse motrice dans des situations analogues, de la tactique collective qui *« joue sur un système de solutions associatives, de coopération, de synchronisation, qui respecte la stratégie générale mise en place »*. Kévin nous explique alors qu'il y a trois phases tactiques qui peuvent se succéder : *« Il y a la phase offensive, quand nous possédons la rondelle, la phase défensive, quand l'adversaire possède la rondelle, et la phase de rondelle libre, quand aucune équipe ne possède la rondelle »*. Il considère que tactiquement, il est fondamental de bien savoir gérer le passage d'une phase à l'autre, passage qu'il nomme : *« phase de transition »*. Kévin fait alors le lien avec son approche systémique de l'entraînement sportif :

« Tu vois là encore il y a une interdépendance entre les différentes phases. Une certaine mise en place offensive va prédéterminer la phase de rondelle libre, qui elle-même va prédéterminer la phase défensive et ainsi de suite...tu vois le lien avec l'approche systémique qu'on a vue tout à l'heure...tu ne peux pas isoler tes différentes phases de jeu ».

Sur le plan de la communication :

Kévin commence par me rappeler les premiers rôles attribués à la communication, qui sont : de faire passer un message clair aux joueurs sur ses intentions ; de chercher à comprendre le profil psychologique de chacun, pour lui donner un rôle qui lui permette de s'exprimer au mieux sur le « terrain » ; de créer les conditions propices à activer leur motivation ; d'être capable soit de calmer soit de galvaniser son groupe, et de savoir en toute circonstance le tenir. Kévin bifurque alors sur l'importance de la communication à l'intérieur du staff, où chacun dans une approche systémique, doit communiquer avec les autres, afin d'essayer de comprendre les impacts mutuels de chaque travail spécifique.

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Pour Kévin la préparation physique au hockey sur glace doit commencer par de la prévention : *« La prévention, je pense que c'est indispensable et surtout primordial en préparation physique, car le hockey, c'est un sport particulièrement traumatisant »*. Il m'explique alors toutes les raisons qui peuvent être sujet à traumatisme. D'abord les blessures musculaires, tendineuses ou ligamentaires, liées d'une part, aux nombreux changements

d'appuis, d'autre part, à la sur utilisation des tirs ou des passes. Cela a comme conséquence, selon lui, le grand nombre de blessures au niveau des chevilles, des genoux, de la hanche, des adducteurs, des ischios-jambiers et de l'épaule. Ensuite, les nombreuses contusions, problèmes osseux et neurologiques, qui sont liés aux fréquentes « mises en échec ». Pour prévenir autant que se peut les blessures, Kévin organise des séances de proprioception, du renforcement à l'élastique, du travail avec médecine Ball, du Fit-Ball, du stretching. Il fait aussi régulièrement intervenir le kinésithérapeute, et donne des conseils en termes d'hygiène de vie.

Le deuxième rôle de la préparation physique est pour Kévin, celui de la préparation à la performance, qui consiste selon lui, « *à développer les qualités musculaires et les filières énergétiques spécifiques au hockey* ».

Pour Kévin, la préparation mentale consiste à « *leur faire prendre conscience de toutes leurs possibilités* », ce qui a comme effet selon lui, de renforcer leur confiance, elle-même augmentant leurs dites possibilités, et ainsi de suite.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Selon Kévin, un entraîneur doit posséder de bonnes qualités technico-tactiques et communicationnelles, et doit avoir à minima quelques notions dans tous les autres domaines qui participent à la performance motrice. Mais, ce qui lui paraît indispensable, c'est que tout entraîneur devrait avoir des notions en analyse systémique, s'il veut que son entraînement soit cohérent dans son ensemble.

5.11.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Kévin

Le thème de l'analyse systémique est si prégnant dans l'ensemble du discours de Kévin, qu'il en arrive même à occulter les autres thèmes relatés.

Le « profil » de Kévin donne l'« image » d'un entraîneur systémique, ayant une « approche » globale de l'entraînement, et « orienté » vers la structuration du système.

5.12 L'entretien de Lionel

5.12.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	135 propositions	100 propositions	114 propositions	22 propositions
L'organisation du « jeu »	104 propositions	97 propositions	76 propositions	17 propositions
La communication	113 propositions	89 propositions	93 propositions	14 propositions
La préparation physique et mentale	86 propositions	71 propositions	97 propositions	24 propositions
La formation	46 propositions	40 propositions	12 propositions	19 propositions
Les valeurs affichées	30 propositions	23 propositions	26 propositions	0 proposition
Autres thèmes : La créativité et l'inventivité	160 propositions	150 propositions	135 propositions	6 propositions

5.12.2 Analyse du tableau récapitulatif

Le thème de la créativité et de l'inventivité (451 propositions) est celui le plus abordé dans le discours de Lionel, et ce qui plus est, de façon spontanée. Viennent ensuite les thèmes de la technique (371 propositions), de la communication (309 propositions), de l'organisation de « jeu » (294 propositions), de la préparation physique et/ou mentale (278 propositions), de la formation (117 propositions) et des valeurs (79 propositions).

Si la modalité de son discours reste légèrement prioritairement existentielle (674 propositions), celle épistémique (570 propositions) et factuelle (553 propositions) la suivent de près, alors que celle axiologique (102 propositions), sans être négligeable, est tout de même moins utilisée. L'analyse de l'utilisation des modalités montre que le discours de Lionel se situe le plus souvent entre degrés de subjectivité « moyen » et objectivité, qu'il est à la fois réflexif et actif, et qu'il n'hésite pas, quand cela lui paraît nécessaire, de porter un jugement sur ce qui est formulé.

5.12.3 Analyse du discours de Lionel

Sur le plan de la créativité et de l'inventivité :

Le thème de la créativité et de l'inventivité est un thème abordé spontanément dès le début du discours de Lionel. Il dit avoir été très influencé sur ce sujet dès petit par son grand-père, qui « *avait créé un véritable jardin des merveilles* » qui le fascinait. Ensuite il considère avoir eu « *deux pères spirituels* », qui l'ont particulièrement orienté sur ce sujet. D'abord il y a Norbert Krantz, professeur d'E.P.S. sur Bordeaux :

« J'ai assisté à un colloque sur la performance à l'entraînement, où il intervenait justement sur l'importance de l'acte de création pour les entraîneurs sportif, et là, j'ai tout de suite accroché. Après je me suis intéressé à ce qu'il a écrit sur le sujet, à sa façon de faire aussi, aux cours sur le pouvoir créateur... c'est génial son approche... c'est quelqu'un que je pourrais écouter ou lire des heures sans me lasser ».

Puis il y a Hervé de Vathaire entraîneur de Beach-volley :

« Hervé est de ces gars que si tu as le malheur de les croiser un jour, ils t'entraînent automatiquement dans leurs « délires » avec eux (rires). C'est vraiment quelqu'un d'atypique, d'hyper intéressant, il ne rentre dans aucun moule... c'est un autodidacte qui a passé sa vie à réfléchir sur le Beach-volley, et qui a créé plein de trucs... je pense notamment sur l'organisation en réception, sur le soutien du réceptionneur par le partenaire, sur le retour optimal pour la passe d'attaque, sur la passe optimale pour l'attaque elle-même... et j'en oublie sûrement ! ».

Pour Lionel, l'esprit créatif, c'est d'être toujours dans l'évolution des concepts et de ne jamais s'arrêter de chercher à faire évoluer les choses. Pour lui, le premier intérêt de la créativité, *« c'est d'apporter de la nouveauté qui par essence est source de motivation. Et c'est cette motivation qui te fait avancer continuellement, qui suscite l'intérêt chez tes joueurs »*. Ensuite, il considère que la créativité et l'inventivité sont indispensables pour répondre à des concepts qui sortent de la norme, ou des problèmes qui apparaissent. Il voit aussi dans ces notions, une façon de *« combler le manque de moyens, qu'ils soient financiers ou matériels, dans les sports amateurs »*. Et enfin, *« être créatif, c'est quelque chose qui est en toi, car il me semble qu'il n'y a pas beaucoup de formations pour entraîneur aujourd'hui, qui puisse t'amener des billes sur ça »*. Lionel considère que pour être créatif il faut avoir une ouverture d'esprit, être sensible aux problèmes rencontrés, être flexible et original. Cela permet aussi selon lui, de pouvoir répondre à une intuition que l'on a, de chasser les idées reçues, et de ne pas accepter les choses par habitude, croyance ou dogme. Enfin, Lionel conclut ce thème en disant que le plus important au Beach-volley, c'est que les joueurs eux-mêmes soient dotés de créativité, et que l'entraînement sportif doit toujours être à inventer, car il est par nature, *« infini »*.

Sur le plan de la technique :

Quand il aborde le thème de la technique, Lionel me dit qu'avec sa formation originelle d'entraîneur de salle, il a dû tout réapprendre : *« Tu passes du six contre six au deux contre deux, il y a l'influence du soleil, du vent, du sol, avec un sable plus ou moins dur, donc plus ou moins stable »*. Il affirme alors qu'un « beacheur » doit être beaucoup plus complet techniquement qu'un volleyeur de salle, car le fait de ne pas avoir de « poste » réellement défini, cela l'oblige à maîtriser beaucoup plus de gestes techniques. Il dit insister

particulièrement sur « *le déplacement et le positionnement par rapport à la balle* », sur « *l'imprévisibilité offensive* », qui consiste à répéter exactement le même geste d'attaque quel que soit l'action offensive envisagée, et sur « *la vision périphérique de l'attaquant* » dont il me donne une explication : « *La vision périphérique, c'est la vision qu'a l'attaquant du contreur, du défenseur et des limites du terrain, au moment où il frappe le ballon. C'est une des qualités indispensables pour tout beacheur de bon niveau* ». Lionel choisit cette occasion pour m'expliquer l'exercice qu'il a créé pour faire travailler cette vision périphérique :

« J'ai mis en place un exercice tout bête, mais fallait-il encore y penser, qui découpe le terrain adverse en quatre zones, où sur chacune il y a une personne, et juste avant l'impact de balle de mon attaquant, une seule de ces personnes quitte sa zone, et c'est là que l'attaquant doit déposer sa balle. Le but étant pour l'attaquant de pouvoir réagir jusqu'au dernier moment à la prise de décision du défenseur ».

Par la suite, sur le même thème de la technique, Lionel me décrira plusieurs de ses créations qui lui ont permis de faire progresser ses joueurs dans tous les compartiments du « jeu ».

Sur le plan de la communication :

Lionel commence par me parler du coaching, qui n'est pas autorisé pendant les matchs, même si, comme tout le monde, il a bien « *quelques combines gestuelles* » pour communiquer avec ses joueurs. Pour Lionel, la communication est avant tout destinée à connaître l'autre. D'abord pour l'entraîneur, la connaissance de chacun de ses joueurs :

« Pour moi, bien connaître mon joueur, c'est d'être capable de me mettre dans son corps, de penser ce qu'il pense, de ressentir ce qu'il ressent...et ça, ça passe par des échanges permanents, ça peut prendre des années, il faut avoir des relations qui dépassent le simple cadre de l'entraînement ».

Ensuite la connaissance mutuelle entre les deux partenaires : « *Chacun doit connaître les attentes de l'autre, son état physique et psychique aussi. Ils doivent avoir leur propre façon de communiquer, ça permet de créer plus de liens entre eux* ». Il considère que le plus important, « *c'est que sur le « terrain », ils doivent être capables de répondre aux attentes du partenaire dans n'importe quelle situation où ils sont engagés* ». C'est pour cette raison que

Lionel m'explique avoir mis en place une multitude d'exercices très variés, où il demande à ses deux joueurs de s'arrêter, dans chacun d'eux, pour s'accorder sur leurs attentes respectives : *« est ce que tu veux que j'accélère le jeu, que je le ralentisse, que je m'éloigne ou que je me rapproche de toi pour construire l'action, etc. etc. »*.

Lionel ponctue ce thème en considérant que la communication qu'il a avec eux, doit les rendre le plus autonome possible, jusqu'à ce que son rôle d'entraîneur devienne désuet.

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Pour Lionel, *« la tactique que tu mets en place conditionne en partie tes chances de victoire »*, et qu'il est fondamental d'en avoir un éventail assez large, de façon à pouvoir s'adapter à n'importe quel adversaire. Mais le plus important à ses yeux est d'être *« capable de la faire évoluer en cours de match »*, ce qui oblige à ses joueurs de posséder des qualités d'analyse et d'adaptabilité dans la rencontre elle-même. Lionel me dit encore que *« tu ne dois jamais utiliser la même tactique qu'un adversaire potentiellement plus fort que toi, sinon tes chances de victoire sont presque nulles »*.

Sur sa construction même, la tactique est *« un mélange de respect de consignes et de liberté de choix »*, et il essaie de faire comprendre à ses joueurs, quels sont les signes qui doivent influencer sur les choix. Enfin selon lui, la tactique est très dépendante des joueurs eux-mêmes, certains appréciant d'être bien cadrés, alors que d'autres ont besoin de plus de liberté, et qu'il n'y a donc pas de vérité à ce sujet.

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Pour Lionel la préparation physique est un secteur important à ne pas négliger, car *« c'est très dur de jouer sur quatre-vingt-un mètres carrés de sable à deux seulement »*. Lionel insiste beaucoup sur le rapport poids/puissance de ses joueurs, et qu'il doit donc se montrer très vigilant pour qu'ils puissent prendre de la force en prenant un minimum de poids. Il a donc mis en place tout un « circuit » à base d'élastiques, de sangles, de charges libres, qui permet selon lui de faire travailler la vitesse, l'explosivité et la souplesse, dans le but de *« rester sec et tonique »*.

Mais le plus grand travail de préparation physique à faire est *« le travail du pied »*, car celui-là est fondamental *« pour quiconque cherchant à sauter dans le sable mou »*. En plus d'un travail classique de proprioception, il a créé des petites surfaces d'entraînement, avec des qualités de sable différentes dans chacune d'elles, ce qui permet de travailler les appuis sur la surface la plus ressemblante à celle de la compétition à venir.

Au sujet de la préparation mentale, Lionel a deux grands principes : « *Il faut que ton envie de gagner soit supérieure à ta peur de perdre, et que tu dois dans les situations difficiles toujours te recentrer sur ce que tu as à faire* ». Il dit alors que « *l'état de grâce, c'est quand on a l'impression de sortir de son corps et de le conseiller d'en haut* ».

Sur le plan de la formation :

Au niveau de sa formation d'entraîneur, Lionel possède un brevet d'État de Volleyball en salle et un diplôme d'entraîneur fédéral de Beach-volley, mais pour lui, sa formation il l'a surtout effectuée grâce à sa longue pratique de « *compétiteur réflexif* ». Selon lui, c'est un sport où jusqu'à présent il fallait se montrer particulièrement « *créatif et débrouillard* », car il n'y avait que très peu de ressources officielles sur lesquelles on pouvait se construire. Il m'explique alors le principal problème de toutes les formations classiques :

« Dans les formations, on te formate, on te dit, voilà comment il faut faire dans telle ou telle situation, mais on ne laisse aucune place à la réflexion du formé, il n'y a pas de créativité ou d'adaptabilité possible. Non, pour moi il faut mettre le gars dans des situations variées, puis le faire cogiter, laisser s'exprimer sa créativité, puis reconstruire tout ça avec l'ensemble des participants ».

Il considère que dans toute formation, on doit pouvoir profiter des connaissances acquises, mais être aussi mis en situation de pouvoir en créer.

Sur le plan des valeurs:

La principale valeur est pour Lionel celle du travail, aussi bien pour lui que pour ses joueurs, et que si l'on veut être créatif et pouvoir se perfectionner, cela passe obligatoirement par de l'investissement et de la ténacité. À l'instar de bon nombre d'entraîneurs, il évoque aussi la notion de solidarité, mais qui pour lui doit se construire en dépassant le simple cadre sportif. La véritable solidarité ne peut pas se mettre en place, pour Lionel, que par des mots, mais doit s'appuyer avant tout par des gestes.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Selon Lionel, un entraîneur sportif doit avant tout être capable de concevoir et de créer. Cela nécessite selon lui une capacité de travail importante, aussi bien sur le plan de la réflexion que de l'action. Être perfectionniste, est aussi d'après Lionel une qualité indispensable, car « *cela t'incite à toujours vouloir faire mieux, donc à te « creuser les méninges » pour trouver les meilleures solutions* ».

5.12.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Lionel

L'étude des modalités de son discours, situe Lionel alternativement dans l'action ou la réflexion. Lionel semble aimer inventer des concepts, puis les mettre en application sur le « terrain ». Il a un esprit créatif, associé à une volonté de faire les choses.

Le « profil » de Lionel donne l'« image » d'un créatif-bricoleur inventif, ayant une « approche » à la fois réflexive et pragmatique de l'entraînement, et « orienté » vers la technique.

5.13 L'entretien de Maxime

5.13.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	54 propositions	8 propositions	46 propositions	6 propositions
L'organisation du « jeu »	175 propositions	11 propositions	165 propositions	8 propositions

La communication	181 propositions	17 propositions	170 propositions	10 propositions
La préparation physique et mentale	235 propositions	15 propositions	243 propositions	12 propositions
La formation	35 propositions	13 propositions	17 propositions	9 propositions
Les valeurs affichées	41 propositions	12 propositions	28 propositions	5 propositions
Autre thème : Néant				

5.13.2 Analyse du tableau récapitulatif

Le thème de la préparation physique et/ou mentale (505 propositions) est celui le plus abordé dans le discours de Maxime. Viennent ensuite de manière équilibrée, les thèmes de la communication (378 propositions) et de l'organisation du « jeu » (359 propositions), et enfin beaucoup moins relatés, ceux de la technique (114 propositions), des valeurs (86 propositions) et de la formation (74 propositions).

Les modalités de son discours sont essentiellement composées de celle existentielle (721 propositions) et factuelle (669 propositions). En comparaison, les modalités d'ordre épistémique (76 propositions) et axiologique (50 propositions) sont quasiment négligeables.

L'étude des modalités démontre que Maxime semble avoir intégré l'essentiel des différentes composantes liées à l'entraînement (forte composante existentielle), qu'il est fortement orienté vers l'action, vers ce qu'il faut, qu'il doit ou qu'il peut faire, vers un pragmatisme de « terrain » (forte composante factuelle), qu'il n'est pas non plus dans une phase de réflexion ou de jugement (faible composante épistémique et axiologique), et que son discours se situe le plus souvent entre l'objectivité et un degrés de subjectivité « moyen ».

5.13.3 Analyse du discours de Maxime

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

La préparation physique est de loin le thème qui lui tient le plus à cœur. Cela vient du fait selon lui, *« d'un match perdu quand j'étais gamin, contre des gars qui n'étaient pas « rugbystiquement » parlant plus forts que nous, mais qui nous ont broyé uniquement sur leurs qualités athlétiques »*. C'est à ce moment-là, qu'il s'est promis que ça ne lui arriverait plus, et qu'il s'est mis à se renseigner sur tout ce qui touchait de près ou de loin à la préparation physique, et bien sûr, à s'entraîner lui-même physiquement. Il a pu alors constater l'impact de cette préparation physique sur ses performances sportives, surtout *« à une époque où les rugbymans n'étaient pas très enclins à se « donner » dans ce domaine »*. Il me dit se tenir au courant depuis ce temps, de toutes les évolutions liées à ce sujet.

Pour Maxime, *« l'impact physique »* est le critère qui influe le plus sur le résultat d'une rencontre et, *« il suffit que tu regardes les matchs à la télé pour te rendre compte que l'équipe la plus physique, celle qui met le plus d'impact dans son jeu, est trois fois sur quatre l'équipe qui va remporter la rencontre »*.

Maxime me dit organiser trois séances de préparation physique par semaine, et m'explique les grands principes qui le guident actuellement, à savoir : un échauffement dit « russe » qui favorise la température musculaire et l'amplitude gestuelle ; un corps de séance qui se compose soit de mouvements d'haltérophilie, soit de mouvements « libres » avec charges, soit de « crossfit », qui consiste en *« un enchaînement de mouvements physiques dans un circuit, avec très peu de récupération entre chaque mouvement »*.

Pour lui, la préparation physique doit s'intéresser particulièrement à tout ce qui touche la ceinture abdominale, les lombaires, les trapèzes, la nuque et les appuis. Il dit encore devoir individualiser le travail physique en fonction de la physiologie de chaque joueur, et en fonction aussi du « poste » qu'il occupe.

Bien que moins relatée dans son discours, la préparation mentale revêt une grande importance pour Maxime car *« l'esprit ne doit pas être un frein pour l'expression tactique, technique ou physique de mes joueurs »*. Elle peut être, selon lui, soit collective, en renforçant la cohésion et l'investissement grâce à des rituels et des discours d'avant match, soit individuelle ; elle doit dans ce cas tenir compte de la personnalité et du vécu du joueur. Il préconise alors l'usage d'exercices respiratoires et de visualisation, et d' *« être capable pour mon joueur de se recentrer sur des routines automatiques, quand il est dans un passage difficile durant le match »*. Maxime termine ce thème en me disant que *« le rugby est un sport de combat autant qu'un sport collectif... c'est un sport de combat collectif, où tu as plutôt intérêt d'être solide mentalement si tu ne veux pas subir le « jeu »*.

Sur le plan de la communication :

Maxime introduit ce thème en me parlant de son management, qui a comme objectif l'optimisation du potentiel de ses joueurs aussi bien sur le plan collectif, ce qu'il appelle *« team building »*, le terme anglo-saxon qui signifie performance collective, que sur le plan individuel. Il considère être capable de changer de style de management en fonction des situations ou des personnes, une méthode qui donne souvent selon lui, de bons résultats. Il garde en principe un management collectif de style participatif et ce, *« tant qu'un accord semble pouvoir se dégager »*, sinon, il reprend les « rennes » par un management de style directif, en disant : *« vous n'êtes pas capable de trouver un accord entre vous, donc en tant qu'entraîneur je prends telle décision, et tant pis si elle ne satisfait pas tout le monde »*. Il considère que *« c'est un peu démagogique comme façon de faire, car ça donne le sentiment à mes joueurs d'avoir participé au choix, alors qu'au bout du compte c'est moi qui généralement les fais »*.

Il pense aussi que pour l'entraîneur, la communication passe avant tout par *« une qualité d'écoute »*, qui est la seule façon selon lui *« de bien les connaître »*.

Enfin, Maxime insiste sur les deux messages les plus importants à leur faire passer, qui sont l'autonomie et la cohérence :

« D'abord tu dois les responsabiliser, les rendre en partie autonomes... est ce que je dois toujours leur donner du poisson, ou doivent il apprendre à en pêcher eux-mêmes ? Malgré tout les efforts du monde, aucun entraîneur ne peut être en

permanence derrière son joueur pour lui insuffler les choix à faire... Il y a un moment où il sera face à lui-même, où il devra être capable d'analyser la situation et de prendre ses propres décisions. Après bien sûr, malheureusement ce n'est pas toujours le cas, faire comprendre qu'il faut être cohérent entre les attentes qu'on a, et l'investissement qu'on fait ».

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Pour Maxime, la tactique est d'une grande importance et, *« c'est un investissement à court terme, peu coûteux et qui peut te rapporter beaucoup »*. Il m'explique alors le sens de sa phrase, à savoir que :

« Lorsque tu mets en place une tactique, tu peux avoir un résultat immédiat sur l'issue de la rencontre, alors que le physique et la technique ça demande du temps, tu as un gros travail à faire dessus avant que ça paye effectivement ».

Maxime m'explique alors qu'il n'y a pas de placement tactique prédéfini comme on peut en retrouver au football notamment. Selon lui la disposition tactique du rugby est homogène, *« il y a les avants, composés des piliers, du talonneur, des deuxièmes et troisièmes lignes, les arrières, avec le demi de mêlée, les trois-quarts et l'arrière lui-même, et, c'est l'animation du système qui fait la différence »*. Les tactiques peuvent alors prendre des allures très variées en fonction des différentes phases de « jeu », des points forts et des points faibles de chaque équipe, des conditions climatiques, de l'état du terrain. Maxime synthétise brièvement les deux grandes tactiques possibles qui favorisent, soit le « jeu » des avants, avec l'importance de la conquête ou de la récupération du ballon, que ce soit en mêlée, en touche, en mêlée ouverte ou en « maul », soit le jeu des « trois-quarts », qui favorise plus le « jeu au large » et qui s'appuie sur une qualité de passe, sur du « cadrage débordement », sur des « crochets », des esquives et des feintes.

Sur le plan de la technique :

Même si Maxime se montre beaucoup moins prolixe sur la technique que sur les thèmes étudiés précédemment, il n'en garde pourtant pas moins un intérêt certain. Pour lui le rugby contrairement à l'idée reçue, est un sport particulièrement technique, et ce déjà *« rien que parce que tu as un mec qui a inventé un ballon ovale (rires)... alors quand il pleut et qu'il faut jouer collectivement avec, tu as plutôt intérêt d'avoir une sacrée maîtrise technique »*. Il

m'explique alors qu'il y a une complexité et une multitude de gestes techniques à maîtriser, au vu de la quantité de phases de « jeu » différentes qu'il existe au rugby. « *Sans être exhaustif* », il m'énumère alors les gestes techniques qui lui « *viennent à l'esprit* », comme les différentes passes, la mêlée, le maul, les placages, les touches, les « rucks », les appuis et le cadrage débordement.

Sur le plan des valeurs:

Plusieurs valeurs semblent émerger dans l'ensemble de son discours, comme la solidarité entre les joueurs « *dans un sport aussi dur que celui-là* », solidarité qui selon lui est renforcée par une caractéristique particulière au rugby, qui fait que tous les joueurs peuvent être suivant les moments, amenés soit à défendre, soit à attaquer : « *Il n'y a pas de postes nobles comme au foot !* ». Mais aussi, les valeurs du travail et de l'abnégation, « *sans quoi rien n'est possible* », de courage, « *des fois, il t'en faut vraiment pour aller au « carton »* », et de déontologie, qui « *visent au respect d'un ensemble de règles et de devoirs vis-à-vis du groupe* ».

Sur le plan de la formation :

Maxime aborde assez peu le thème de la formation, si ce n'est pour me dire l'obtention de ses brevets d'État premier et deuxième degré, de l'apport limité qu'ils avaient à son goût au niveau de la préparation physique, et qu'il a donc dû prendre son « *bâton de pèlerin* », afin de développer des compétences pointues dans ce domaine.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Sans grande surprise, Maxime considère que l'entraîneur de rugby doit avant tout préparer ses joueurs au défi physique qui les attend sur le « terrain ». Il doit aussi selon lui maîtriser son sujet au niveau technico-tactique et savoir adapter son management en fonction des conditions et des joueurs dont il dispose.

5.13.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Maxime

La modalité factuelle largement utilisées dans le discours de Maxime, lui attribue un « profil » d'homme d'action sur le terrain. S'il ne néglige pas pour autant les thèmes rattachés

au management et à la tactique, ceux-là restent cependant en retrait par rapport à son thème de prédilection qui est la préparation physique.

Le « profil » de Maxime donne l'« image » d'un entraîneur préparateur physique, ayant une « approche » pragmatique de l'entraînement, et « orienté » vers l'action sur le « terrain ».

5.14 L'entretien de Nicolas

5.14.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	104 propositions	38 propositions	97 propositions	15 propositions
L'organisation du « jeu »	168 propositions	54 propositions	161 propositions	18 propositions
La communication	139 propositions	51 propositions	95 propositions	17 propositions
La préparation physique et mentale	151 propositions	49 propositions	138 propositions	21 propositions
La formation	51 propositions	30 propositions	28 propositions	23 propositions

Les valeurs affichées	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
Autres thèmes :				
Les sciences et la technologie	175 propositions	72 propositions	135 propositions	29 propositions
Observation	29 propositions	29 propositions	31 propositions	12 propositions

5.14.2 Analyse du tableau récapitulatif

Le discours de Nicolas est très orienté autour des thèmes des sciences et de la technologie (411 propositions), de l'organisation du « jeu » (401 propositions), de la préparation physique et mentale (359 propositions) et de la communication (302 propositions). Viennent ensuite les thèmes de la technique (254 propositions), de la formation (132 propositions) et de l'observation (131 propositions). Le thème des valeurs n'a pas été spontanément abordé par Nicolas.

Dans son discours, les modalités utilisées sont prioritairement d'ordre existentiel (847 propositions) et factuel (685) propositions. Ce qui montre que d'une part, Nicolas a une façon assez objective de se représenter les caractéristiques de son métier, telles qu'il les a semble-t-il déjà assimilées, d'autre part, que Nicolas reste aussi « accroché » à une volonté d'action sur le « terrain » (le vouloir, le pouvoir, le devoir, le faire, le falloir). Même si elles sont un peu en retrait vis-à-vis des deux premières, les modalités d'ordre épistémique (323 propositions) et axiologique (135 propositions) n'en sont pas pour autant négligeables, laissant régulièrement Nicolas dans la réflexion ou le jugement personnel, vis-à-vis des propos qu'il tient.

5.14.3 Analyse du discours de Nicolas

Sur le plan des sciences et de la technologie :

Ce sont des thèmes que j'ai volontairement choisi de réunir en un seul, car ils sont en relation permanente dans le discours de Nicolas. Apparu spontanément en réponse à ma question introductive d'ordre biographique, ce thème est par la suite récurrent dans l'ensemble de notre entretien. Nicolas me dit avoir *« l'obsession de la vérité scientifique »* lui venant selon lui d'une influence paternelle : *« J'ai un père qui a toujours été très cartésien, qui rejette toutes les idées reçues, les affirmations sans preuves. Pour lui, toute allégation non scientifique est une preuve d'obscurantisme »*. Nicolas me dit alors que c'est avec cet état d'esprit qu'il aborde son métier d'entraîneur sportif, et que c'est pour cela qu'il est très orienté sur tout ce qui touche de près ou de loin au domaine technologique, car c'est selon lui un outil aujourd'hui indispensable pour toute approche scientifique du métier. Il considère que *« dans le milieu du sport, il y a beaucoup trop de croyances et de superstitions sans aucun fondement, qui subsistent »*.

Il adore lire toutes les études scientifiques qui ont un rapport avec le sport, que ce soit dans les ouvrages spécialisés ou de vulgarisation. Il s'est aussi équipé d' *« un arsenal d'appareils technologiques »* censés, soit vérifier l'efficacité réelle de ce qu'il met en place dans l'entraînement ou la compétition, soit l'aider à appliquer des principes validés scientifiquement. Il ponctue ce sujet en déclarant :

« Je me rends compte que c'est presque maladif chez moi, il faut toujours que je cherche à vérifier l'exactitude ou l'efficacité de ce que je mets en place, de ce que l'on me dit. J'ai l'impression sinon de ne pas maîtriser les choses... oui je pense que c'est ça, la peur de perdre le contrôle, il faut toujours que j'aie l'impression de garder le contrôle, et pour ça il faut que je puisse être en mesure de vérifier les choses ».

Sur le plan de l'organisation du « jeu » :

Nicolas a une approche stratégique et tactique qui s'élabore généralement en plusieurs temps. Il recherche d'abord tous les articles *« dignes de ce nom »* sur le sujet, garde ceux qui lui paraissent les plus efficaces théoriquement, puis, les met en place sur le « terrain » et les analyse en termes d'efficacité grâce à une aide statistique et vidéo. Il s'aide ensuite d'un logiciel tactique pour mettre en place son schéma de « jeu ». Selon lui, l'organisation du « jeu » choisie doit alors se construire sur une intelligence collective et sur la répétition effectuée à l'entraînement. Il considère qu'une fois la structure générale mise en place, il y a certains fondements de « jeu » à respecter, dont le premier et que *« l'équipe doit toujours faire block en défense »*. Il m'explique alors l'importance de *« la synchronisation entre les*

joueurs », « *des permutations dans l'espace de « jeu »* », « *des phases de transitions* » qui font passer l'équipe soit en position offensive, soit en position défensive, de l'alternance du « *jeu cours et du jeu long* », de « *proposer des solutions* », de « *la vision générale du « jeu »* ». Il m'explique aussi sa théorie sur le pourcentage de prise de risque acceptable suivant la situation du joueur sur le « terrain ». Enfin, il me relate l'importance du diagnostic et des interventions de l'entraîneur en situation de « jeu », facilités selon lui, si l'entraîneur a anticipé un maximum de situations pouvant se produire.

Nicolas me donne l'impression que les tactiques à mettre en place ne sont qu'une suite de raisonnements logiques et prévisibles.

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Au niveau de la préparation physique, Nicolas dit construire celle de ses joueurs grâce à une synthèse réalisée grâce à l'ensemble des auteurs scientifiques qu'il a pu lire. Il m'en donne alors un petit aperçu en citant des auteurs comme Cometti, Legeard, Pradet, Letzelter, Plutonov, Matvëiev, Zatziorski, Vercoshanski, Weineck, Pradet, Le Chevalier, Thépaut-Mathieu, Egger ou encore Duchateau. Il a mis en place un entraînement à base de « Crossfit », utilisant notamment des « Kettlebells » qui « *sont un type particulier d'altères qui ressemblent à des ustensiles de cuisine* », et dont les études scientifiques tendent à prouver leur efficacité. Il attend simplement de pouvoir vérifier par lui-même les progrès réalisés. Pour ce faire, il me dit utiliser toute une batterie de tests, utilisant ou non des appareils technologiques de mesures. Son but étant de pouvoir évaluer le niveau de chaque joueur, les progrès réalisés, les objectifs possibles, de repérer les intensités et les volumes d'entraînement intéressants.

Au niveau de la préparation mentale, il se dit « *beaucoup plus en délicatesse* », car il n'a pas trouvé d'études scientifiques montrant la supériorité avérée de tel ou tel modèle. Il dit s'être appuyé essentiellement sur deux auteurs que sont Antoni Girod, qui est un spécialiste en Programmation Neuro-Linguistique (PNL), et Hervé Le Deuff, spécialiste de l'entraînement mental du sportif. Nicolas propose alors à ses joueurs de passer un test censé évaluer leurs forces et faiblesses mentales. Ce « *check-up* » mental est constitué d'un écrit individualisé balayant l'ensemble des facteurs qui influencent la performance, qui peut notamment pointer les domaines où ses joueurs connaissent des défaillances. Une fois ce diagnostic effectué, le plus dur est alors selon lui, de pouvoir « *y apporter le bon traitement* ».

Sur le plan de la communication :

Pour Nicolas, la communication est avant tout un moyen technique permettant de se faire comprendre de ses joueurs sur ses intentions d'entraîneur. Pour lui le plus important est de bien se faire comprendre et d'obtenir ce qu'il veut de ses joueurs. La forme du discours et les mots utilisés doivent selon lui tenir compte aussi bien du contexte dans lequel il s'exprime, que des joueurs envers lesquels le discours est adressé. Le plus dur étant alors selon lui, « *de toujours réussir à trouver le discours le mieux adapté* ». Pour Nicolas, cette compétence ne peut être obtenue que si l'on connaît parfaitement chaque joueur au niveau psychologique, et la façon dont il réagit suivant le contexte où il se trouve. Nicolas me dit avoir lu pas mal de livres traitant de la communication verbale, et qu'en ce moment, il s'intéresse plus « *à la communication non verbale, à ce qu'exprime le corps, au déchiffrement des non-dits et à la signification de la mimogestualité* ».

Sur le plan de la technique :

Si Nicolas me définit la technique, comme « *l'ensemble des gestes qui permet de maîtriser le ballon dans le « jeu » de façon individuelle ou collective* », c'est pour me spécifier dans la foulée qu'il existe bien selon lui deux techniques, l'une individuelle, l'autre collective. Il considère que la plus grande erreur quand on fait le diagnostic technique d'un joueur, est de ne tenir compte que de ses aptitudes individuelles. Il profite à ce sujet d'égratigner la formation technique classique du footballeur, qui selon lui forme plus « *des champions du monde de soccer freestyle, que de réels techniciens du football* ». Il m'en apporte pour preuve, le nombre de joueurs capables de réaliser des gestes techniques extraordinaires avec un ballon, et cependant incapables de jouer à bon niveau. Nicolas me décrit alors l'ensemble des points techniques sur lesquels il faut selon lui insister :

« Tu as un gros travail de passes, quelles soit courtes ou longues, de contrôles et d'enchaînements à faire. Tu dois aussi travailler la maîtrise de balle à pleine vitesse, les feintes et les dribbles, le jeu en triangle, le soutien-remise, les centres et leurs finitions, le jeu de tête, les coups francs, les pénaltys...non tu vois, il y a beaucoup de domaines à bosser, mais ce qu'il faut, c'est toujours de savoir le pourquoi d'un travail spécifique ».

Sur le plan de la formation :

Si Nicolas ne s'attarde pas plus que ça sur le sujet, il me dit cependant avoir reçu une formation STAPS classique jusqu'en licence, et obtenu au niveau fédéral le brevet d'État premier et deuxième degré. Si la formation lui a semblé dans l'ensemble assez satisfaisante, il considère cependant que tout ce qui doit être assimilé lui *« a été jeté comme des vérités admises, sans aucune preuve ou justification apportées »*. Pour lui, il semble fondamental que *« la formation doit s'appuyer sur des critères beaucoup plus scientifiques qu'elle ne le fait actuellement »*. Nicolas me dit alors que cela éviterait vraisemblablement de ne pas trop s'attarder sur des exercices peu influents sur la performance sportive, comme cela se voit malheureusement assez souvent à l'entraînement.

Sur le plan de l'observation :

Pour Nicolas, l'observation a une double utilité. D'abord, elle lui permet de repérer les critères de « jeu » les plus importants à retenir, afin de pouvoir les analyser et y apporter une réponse objective. Ensuite, et c'est fondamental selon lui, cela lui permet de connaître les liens qui existent entre ses joueurs, de repérer ce qui peut, soit favoriser, soit mettre en danger la cohésion du groupe. Pour ce faire, il note tous les comportements des joueurs entre eux, sur et en dehors du terrain, les affinités, les clans qui se créent, les joueurs qui s'isolent, les conflits qui apparaissent. Puis, il réunit son groupe, expose ce qu'il a vu et l'analyse qu'il en fait, et essaie de résoudre les problèmes détectés, directement avec ses joueurs.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour Nicolas, l'entraîneur sportif est avant tout quelqu'un qui doit apporter dans n'importe quel domaine lié à l'entraînement ou à la compétition, des solutions crédibles à ses joueurs. Cela passe selon lui par une rigueur dans la démarche, qui permet d'affirmer la justesse de son action. Cette dernière étant d'autant plus comprise et admise, si l'entraîneur sportif est un bon communicateur.

5.14.4 Les résultats de la recherche dans le cas de Nicolas

L'utilisation dominante des modalités d'ordre existentiel et factuel, associées à l'analyse des thèmes abordés, montre que Nicolas essaie d'appréhender les différentes caractéristiques liées à l'entraînement sportif de façon la plus objective possible, et d'y

apporter des solutions concrètes. Nicolas est un entraîneur qui recherche toujours à garder la maîtrise des choses, qui veut être sûr que ce qu'il met en place dans son entraînement peut s'appuyer sur des critères scientifiques d'objectivité. Il n'hésite pas à utiliser toute la technologie dont il dispose pour l'aider dans cette tâche.

Le « profil » de Nicolas donne l'« image » de scientifique technologique, ayant une « approche » pragmatique de l'entraînement, et « orienté » vers la tactique.

5.15 L'entretien d'Olivier

5.15.1 Tableau récapitulatif

Modalités Référénts	Existentielle	Epistémique	Factuelle	Axiologique
La technique	151 propositions	35 propositions	168 propositions	3 propositions
L'organisation du « jeu »	0 proposition	0 proposition	0 proposition	0 proposition
La communication	55 propositions	43 propositions	39 propositions	6 propositions
La préparation physique et mentale	105 propositions	36 propositions	108 propositions	13 propositions
La formation	35 propositions	14 propositions	29 propositions	11 propositions

Les valeurs affichées	113 propositions	85 propositions	97 propositions	12 propositions
Autre thème : Expériences réalisées	153 propositions	89 propositions	131 propositions	17 propositions

5.15.2 Analyse du tableau récapitulatif

Si le thème de l'organisation du « jeu » n'a pas été spontanément abordé par Olivier, ceux des expériences réalisées (390 propositions), de la technique (357 propositions) et des valeurs (307 propositions), sont par contre les plus relatés dans son discours. Ils devancent ceux de la préparation physique et/ou mentale (262 propositions), de la communication (143 propositions) et de la formation (89 propositions).

La modalité de son discours est d'abord d'ordre existentiel (612 propositions), mais aussi très orientée sur celle factuelle (572 propositions), un peu moins épistémique (302 propositions) et assez peu axiologique (62 propositions). Le discours d'Olivier oscille donc entre l'objectivité et un degré de subjectivité moyen. L'étude des modalités montre qu'il y a de nombreuses données qui semblent s'imposer à lui, des réalités telles qu'elles se présentent objectivement selon lui. Elle lui attribue aussi une propension à l'action sans pour autant le détacher de la réflexion, et montre qu'il ne juge pas ou peu sur tout ce qui est formulé.

5.15.3 Analyse du discours d'Olivier

Sur le plan des expériences réalisées :

Tout au long de son discours, Olivier me relate les nombreuses expériences qu'il a réalisées à travers le monde, et les apports fondamentaux qu'elles lui ont apporté dans la construction de son métier d'entraîneur sportif. Ce qu'il a toujours voulu, c'est : « *de vivre un métier passion qui me permet à la fois de vivre un maximum d'expériences différentes et de me trimbaler sur toute la planète* ». Breveté d'État en ski alpin puis moniteur de Snowboard, il a d'abord parcouru « *l'ensemble des massifs montagneux* » et exercé son activité dans toute l'Europe. Passionné de sport de glisse, il s'est alors réorienté vers le surf car : « *La neige tu*

n'en as pas toute l'année, et pour pouvoir en vivre ce n'est pas si facile que ça. Avec le surf c'est différent tu peux encadrer toute l'année ». Il me raconte qu'après avoir passé ses diplômes de surf, il s'est « *offert une année sabbatique* » où il a parcouru le monde afin de s'imprégner de toutes les différentes façons d'appréhender ce sport. Aujourd'hui il se sent « *plus « riche » de ça* », et pense avoir une approche éclectique du surf qui lui a donné « *un plus grand panel de solutions* », lui permettant de résoudre plus facilement les situations problématiques qu'il rencontre en tant qu'entraîneur sportif.

Sur le plan de la technique :

« Pour moi le surf c'est avant tout le plaisir de faire corps avec les éléments naturels... surtout la vague...et l'impression de fluidité, tu ne peux l'avoir que si tu possèdes une véritable maîtrise technique, un sens de l'équilibre, et bien sûr, même si naturellement tu peux avoir plus ou moins de prédispositions, ça te demande tout de même une longue pratique ».

Pour Olivier, le travail technique est le fondement de l'entraînement en surf. Il existe selon lui deux styles de technique qui englobent l'ensemble des surfeurs, le style « athlétique », qui s'appuie sur des qualités de force et qui valorise avant tout la performance sportive, et le style « agile », qui s'appuie sur des qualités de souplesse et qui valorise avant tout la performance artistique. Olivier valorise plutôt le deuxième style qu'il nomme « *le style Kelly Slater* », car cela correspond plus à sa vision de l'activité, celle-ci valorisant plutôt la fusion du surfeur et de la vague, plus que la volonté de dompter cette dernière. Il m'explique ensuite les différentes phases techniques du surf, en commençant par le « *take off* » ou la façon de prendre la vague ; le « *bottum turn* » qui est un virage en bas de vague qui te permet de reprendre de la vitesse dans celle-ci avant d'être pris dans son déferlement ; le « *tube* », où le surfeur reste en équilibre dans une vague qui s'enroule autour de lui ; le « *cutback* », en sortie de « *tube* », pour revenir au point de déferlement de la vague ; le « *roller* », où le surfeur parcourt la vague de haut en bas ; le « *off the lip* » qui est une technique utilisée dans le « *roller* » sur la partie haute de la vague ; l'« *aerial* », où le surfeur réalise un saut au-dessus de la vague ; le « *floater* », qui est une technique surtout utilisée par les pros en fin de vague.

Dans ces explications techniques, c'est toute la passion d'Olivier pour le surf qui semble s'exprimer.

Sur le plan des valeurs :

Pour Olivier, le surf est un sport empreint de nombreuses valeurs, notamment *« de partage et de bienveillance vis-à-vis de l'autre, et de respect de la nature »*. Il ne peut concevoir le surf comme *« un simple produit de consommation »*, c'est d'ailleurs pour lui, *« le premier message à faire passer à tous les pratiquants »*. Olivier estime aussi qu' *« un entraîneur de surf, doit tout autant transmettre des valeurs que des savoirs »*. Il ne peut d'ailleurs concevoir qu'un surfeur ne soit qu'un simple compétiteur. Ce dernier se doit selon lui d' *« être un porte-parole d'un certain idéal, d'une certaine philosophie de vie »*. Pour Olivier, la liberté et le bien-être sont les deux principaux symboles qui caractérisent le mieux la pratique du surf. L'humilité est une valeur qu'il considère aussi comme importante :

« L'humilité est une base pour le respect de tout être ou de toute chose. Car être humble c'est refuser tout sentiment de supériorité, et pour moi, si tu commences à te sentir supérieur, c'est le début d'un engrenage qui t'amène généralement peu à peu au non-respect ».

Sur le plan de la préparation physique et/ou mentale :

Pour Olivier, la préparation physique est un élément indispensable à tout surfeur désirant faire de la compétition. Cela permet selon lui de limiter les blessures et d'être plus performant quand les sessions de surf doivent s'enchaîner. Il préconise à la fois : un travail cardio-vasculaire car *« le surf est une activité où tu dois avoir du « souffle » »* ; un travail musculaire, *« qui doit développer tes qualités d'« explosivité » »* ; un travail en proprioception *« qui sert à mieux garder ton équilibre sur la planche »* ; un travail de souplesse *« pour mieux répondre aux sollicitations extrêmes que tu peux subir pendant ta pratique »*. Olivier considère que : *« personnellement pour moi, la préparation physique est avant tout une façon de prendre plus de plaisir, car ça te permet de pouvoir réaliser plus de figures techniques »*.

Une bonne préparation mentale est aussi selon lui indispensable à la pratique du surf en compétition. Sans toutefois m'indiquer une méthode plus efficace que les autres, Olivier voit dans la préparation mentale une aide pour la motivation et la gestion du stress. Lui est à titre personnel un adepte de la visualisation, du yoga et de la sophrologie.

Sur le plan de la communication :

Olivier considère que la communication avec ses entraînés est facilitée du fait d'un partage d'une passion commune. La plupart des personnes qu'il encadre ont déjà une certaine maîtrise du surf, alors lui, il essaie de leur apporter « *les petits détails qui peuvent faire la différence* », qui émergent selon lui de son expérience de praticien, mais aussi de tous les échanges qu'il a pu avoir avec les spécialistes du monde entier. Olivier me dit avoir un management totalement participatif : « *Je n'impose rien, je suggère* ». La construction de l'entraînement se fait entre ce qu'il voit lui, et ce que ses surfeurs ressentent : « *Les meilleurs solutions c'est toujours ensemble que tu les trouves* ». Olivier me dit enfin, que participer avec eux à l'entraînement à certaines sessions de surf, permet à la fois de rester « proche » de ses gars, mais aussi de mieux percevoir les sensations qu'ils ont pu ressentir, et donc de mieux traiter les éventuels problèmes rencontrés.

Sur le plan de la formation :

Si Olivier ne s'attarde pas sur le sujet, il me dit posséder un monitorat de ski (qui ne lui sert plus trop en ce moment), mais aussi le BPJEPS mention surf qui lui permet de pouvoir encadrer officiellement. S'il considère la formation qu'il a reçue comme « *une bonne base de départ* », il note cependant que rien ne remplace les multiples expériences qu'il a pu avoir. Pour lui, toute formation devrait faire l'objet d'un stage à l'étranger, afin de pouvoir s'ouvrir sur d'autres cultures de surf.

Sur les qualités indispensables pour l'entraîneur sportif :

Pour Olivier, un bon entraîneur sportif est quelqu'un qui a accumulé beaucoup d'expériences, qui a pu voyager pour comparer les méthodes et en faire le tri. Il doit aussi avoir une grande ouverture d'esprit, et bien sûr une bonne connaissance technique de son sport.

5.15.4 Les résultats de la recherche dans le cas d'Olivier

L'utilisation dominante dans son discours des modalités d'ordre existentiel et factuel, montre qu'Olivier est, soit dans une description objective de l'entraînement, soit dans la construction de celui-ci. Son métier est à la fois une passion, une philosophie de vie. Son

besoin insatiable d'aller vers l'autre, de découvrir de nouvelles cultures, de partager, l'a amené à parcourir le monde, en quête de nouvelles d'expériences.

Le « profil » d'Olivier donne l'« image » de philosophe, ayant une « approche » humaniste de l'entraînement, et « orienté » vers la technique et les expériences.

5.16 Tableau synoptique des différents profils individuels

PSEUDONYME	ÂGE	SPORT ENTRAÎNÉ ET CONTEXTE D'INTERVENTION	PROFILS INDIVIDUELS
ALAIN	46	Athlétisme (F+H) Milieu Amateur et Pro.	Image de chef de projet autodidacte expérimenté, ayant une approche communicationnelle de l'entraînement, et orienté totalement vers la performance sportive
BERTRAND	55	Volley-ball (F) Milieu Pro.	Image de manager psychologue expérimenté, ayant une approche humaniste de l'entraînement, et orienté vers la combativité
CHRISTIAN	39	Voile (F) Milieu Amateur et Pro.	Image de jeune entraîneur ancien sportif de haut niveau, ayant une approche communicationnelle et réflexive de l'entraînement, et orienté vers le technico-tactique et l'adaptabilité
DAVID	28	Tennis (F+H) Milieu Amateur	Image de détecteur de talent, ayant une approche pragmatique de l'entraînement, et totalement orienté vers la réussite de sa carrière
EVA (F)	35	Basket (M) Milieu Amateur	Image de technicienne, ayant une approche maternaliste de l'entraînement, et orientée vers les contacts humains

FRANCK	27	Hand-ball (F) Milieu Pro.	Image de technico-tacticien, ayant une approche organisationnelle de l'entraînement, et orienté vers l'analyse vidéo
GILDAS	33	Football (M) Milieu Amateur	Image de formateur visionnaire, ayant une approche réflexive de l'entraînement, et orienté vers les échanges entraîneur/entraîné
HECTOR	38	Voile (F+M) Milieu Amateur et Pro.	Image d'un engagé, ayant une approche pragmatique de l'entraînement, et totalement orienté vers le challenge sportif
IRIS (F)	23	Badminton (F) Milieu Amateur	Image d'homme-orchestre, ayant une approche organisationnelle de l'entraînement, et orienté vers la technique
JULIEN	50	Aquagym, Aquabike (F+M) Milieu Amateur	Image de businessman, ayant une approche organisationnelle de l'entraînement, et orienté vers l'activité commerciale
KEVIN	44	Hockey sur glace Milieu Amateur et Pro.	Image d'un entraîneur systémique, ayant une approche globale de l'entraînement, et orienté vers la structuration du système
LIONEL	40	Beach-volley (M) Milieu Amateur	Image d'un créatif-bricoleur inventif, ayant une approche à la fois réflexive et pragmatique de l'entraînement, et orienté vers la technique
MAXIME	58	Rugby (M) Milieu Amateur et Pro.	Image d'un entraîneur préparateur physique, ayant une approche pragmatique de l'entraînement, et orienté vers l'action sur le « terrain »

NICOLAS	45	Football (M) Milieu Amateur et Pro.	Image de scientifique technologique, ayant une approche pragmatique de l'entraînement, et orienté vers la tactique
OLIVIER	36	Surf (F+M) Milieu Amateur	Image de philosophe, ayant une approche humaniste de l'entraînement, et orienté vers la technique et les expériences
PIERRE	53	Judo (F+M) Milieu Amateur	(Proche de Maxime)
QUENTIN	55	Football (M) Milieu Pro.	(Proche d'Éva)
RAPHAEL	33	Escalade (F+M) Milieu Amateur	(Proche d'Olivier)
SERGE	38	Gymnastique (F+M) Milieu Amateur	(Proche d'Iris)
THEO	29	Volley-ball (F+M) Milieu Amateur	(Proche d'Iris)

Conclusion du chapitre V

Les résultats présentés ont permis de faire émerger quinze « profils » différents d'entraîneurs sportifs, organisés autour de caractéristiques particulières. Si ceux-ci ne sauraient être considérés comme un inventaire de catégories de la population des entraîneurs sportifs, ils ont au moins l'intérêt de mettre en lumière une diversité existante, qui dépasse largement la représentation que tout en chacun s'en fait, limitée bien souvent au triptyque technicien-meneur d'homme-stratège. Ils confirment aussi en partie l'hypothèse émise dans le chapitre sur la professionnalisation, qui supposait une forte hétérogénéité dans les statuts et les compétences attribués aux entraîneurs sportifs.

Ces quinze « profils » distincts, fruits de l'étude réalisée sur vingt cas particuliers, sont tout de même assez représentatifs de l'ensemble des entraîneurs sportifs existants, et peuvent donc servir de base de travail suffisante pour définir les grandes logiques de professionnalisation de cette population. Cela va donc permettre dans le chapitre suivant de pouvoir répondre précisément à l'objet de recherche.

Chapitre 6 : Les grandes logiques de professionnalisation

qui émergent du discours des entraîneurs sportifs

Le chapitre 5 a permis de faire un bilan sur les différents positionnements des entraîneurs sportifs vis-à-vis des grands cadres de référence qu'ils mobilisent, et de voir pour chacun d'eux les particularités qui apparaissent. L'objet de ce dernier chapitre est d'exposer les grandes logiques de professionnalisation qui émergent du discours des entraîneurs sportifs, d'en définir le contenu et de les schématiser. Cela doit permettre de comprendre comment les entraîneurs sportifs se construisent professionnellement, et ce qui leur permet de se déclarer entraîneur sportif. Les logiques de professionnalisation sont le sens que l'entraîneur sportif donne à sa pratique et à son identité professionnelle. Ce sont des processus internes, qui ne peuvent être intelligibles que par l'analyse des discours effectués. Le constat qui peut être fait à ce stade de la thèse, est que chaque entraîneur sportif entre dans son métier au travers de certaines logiques de professionnalisation plus ou moins activées. Schématiser des logiques de professionnalisation va me permettre de monter en généralité sur les résultats obtenus, afin de sortir d'un regard microsociologique et du discours que j'ai reçu.

Avant de commencer ce travail, l'étude des modalités (qui expriment l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé) dans l'ensemble des discours des entraîneurs sportifs, montre comment ils appréhendent en général ces différentes logiques structurantes. Une certaine objectivation du métier semble émerger, par le fait de l'utilisation prioritaire dans leurs discours de la modalité d'ordre existentiel (11518 propositions), montrant qu'il y a dans l'entraînement sportif de nombreuses données qui s'imposent à eux, des réalités telles qu'elles se présentent objectivement selon eux. Cela peut aussi laisser supposer qu'ils possèdent une expérience suffisante qui leur permet de se représenter les caractéristiques de leur métier, telles qu'ils les ont déjà assimilées. La modalité d'ordre factuel (9582 propositions) qui est aussi largement utilisée dans leurs discours, démontre qu'ils sont en général fortement orientés vers l'action (le vouloir, le pouvoir, le devoir, le faire, le falloir), vers un pragmatisme de « terrain ». L'utilisation assez récurrente de la modalité d'ordre épistémique (5389 propositions) montre, quant à elle, qu'ils adoptent aussi un mode réflexif sur leurs activités et leurs représentations, celui-ci étant très orienté vers la perception, le savoir et le croire. Cela montre aussi que la plupart d'entre eux sont encore dans la construction de leurs représentations et l'analyse de leurs activités d'entraîneur sportif. Enfin,

la faible utilisation de la modalité d'ordre axiologique (1653 propositions) semble indiquer qu'ils ne jugent pas ou peu sur tout ce qui est formulé dans leur discours.

6.1 Les logiques communicationnelles

Le thème de la communication est celui qui a été le plus discuté par les entraîneurs sportifs, preuve s'il en faut, que ce métier est avant tout un métier communicationnel au sens large du terme. Il semble exister cependant quelques exceptions parmi les entraîneurs sportifs (comme dans le cas de Franck), qui, focalisés sur des tâches bien particulières, ont perdu tout ou partie des relations avec autrui.

Trois pans distincts semblent circonscrire l'ensemble des logiques communicationnelles qui existent chez les entraîneurs sportifs : Le premier, centré sur les relations ou contacts humains, le second, qui s'appuie sur les notions de coaching et de management, et le dernier, qui repose sur les valeurs éthiques affichées servant de référence aux entraîneurs sportifs.

6.1.1 Les relations ou contacts humains

Le métier d'entraîneur sportif est un métier où les contacts humains sont omniprésents. C'est le premier sous thème référent pour les entraîneurs sportifs. C'est aussi en partie pour cela qu'ils font ce métier. Il est cependant abordé de différentes manières suivant les entraîneurs sportifs en question. Le plus souvent dans son sens premier, à savoir, les liens qui existent entre les personnes, et plus particulièrement entre l'entraîneur et le, ou les entraînés. C'est le cas notamment de Bertrand ou d'Éva qui entretiennent des relations quasi fusionnelles avec leurs joueurs, relations qui dépassent largement le simple cadre de l'entraînement, mais aussi d'Iris ou de Christian, qui cherchent cependant à mettre une barrière entre leur position de « copain » et celle de formateur. C'est aussi pour Julien, l'importance d'une empathie nécessaire, ou du « rester proche » qu'ambitionne Olivier. Hector qui considère qu'elles permettent d'établir des relations de confiance, pense cependant qu'elles peuvent être à « double tranchant » : « [...], *certaines vont vous manger et avec d'autres, on va construire quelque chose* ».

Mais les relations humaines peuvent être aussi prises au sens de relations d'intérêt ou de relations commerciales. C'est le cas notamment pour David, qui cherche à tout prix de la reconnaissance, mais aussi de Julien qui s'en sert comme support au développement de son « business ».

Enfin, pour certains entraîneurs, les relations humaines sont le seul moyen de connaître l'autre, ayant comme visée la performance sportive. C'est le cas notamment d'Alain qui cherche toujours à décrypter le savoir des autres entraîneurs sportifs, mais aussi de Christian ou Nicolas qui veulent bien connaître globalement leurs athlètes, de même que Kévin qui cherche à appréhender le profil psychologique de son joueur, pour lui attribuer le bon rôle sur le terrain. Lionel parle quant à lui à ce sujet, de l'importance d'une connaissance entre partenaires sportifs, et d'une volonté de les rendre plus autonomes.

6.1.2 Le coaching et le management

La communication est aussi appréhendée par les entraîneurs à travers les sous thèmes du coaching et du management des sportifs, mais de façon beaucoup moins récurrente que quand il s'agit du thème des contacts humains. Ce constat peut surprendre au vu d'une des missions prioritaires de l'entraîneur sportif, qui est de savoir diriger un ou des sportifs, si ce n'est une équipe entière.

Pour l'ensemble des entraîneurs, le coaching est avant tout destiné à transmettre un message aux sportifs, et ce, de façon aussi bien verbale que gestuelle. Nicolas parle à ce sujet de « *la transmission des intentions de l'entraîneur quels que soient les moyens utilisés* ». Le coaching doit aussi prendre en compte la gestion physique et mentale durant les phases de « jeu ». J'ai pu noter que si les entraîneurs m'ont donné leur vision du coaching en général, aucun ne m'a parlé de son propre style.

Le management (qui a un champ d'action plus étendu que celui du coaching), a des caractéristiques beaucoup plus intrinsèques à chaque entraîneur sportif. Si pour Gildas le management doit être « pédagogique », Hector le voit plutôt participatif, même s'il a été longtemps pour lui assez directif, alors que Kévin pense qu'il sert surtout « *à mieux tenir son groupe* ». Plus surprenant, un entraîneur comme Maxime me parle de management à géométrie variable, en fonction des situations ou des personnes auxquelles il a affaire.

La grande tendance qui se dégage chez les entraîneurs sportifs, est que le management est une « histoire » de co-construction entre l'entraîneur et l'entraîné. Saury (2004, p.56) parle

à ce sujet de « dynamique de négociation tacite et d'ajustements mutuels entre l'entraîneur et les athlètes ».

6.1.3 Les valeurs éthiques affichées

Si le thème des valeurs n'est pas le plus productif dans le discours, j'ai ressenti néanmoins un certain attachement à ce sujet, de la part d'une grande partie des entraîneurs sportifs interrogés. Transmettre des valeurs éthiques est, à n'en pas douter, pour un grand nombre d'entre eux, une de leurs logiques communicationnelles. Certains entraîneurs comme notamment Alain, Franck, Gildas, Kévin ou Nicolas, n'ont cependant pas exprimé leurs représentations sur ce sujet, et, un entraîneur comme Julien considère même que ce n'est pas son rôle de transmettre des valeurs. Il pense d'ailleurs : *« que toutes ces notions, valeur, éthique, morale, c'est très culturel. On peut bien sûr avoir le sentiment personnel de ce qui est bien ou mal... mais tout ça c'est complexe »*.

Les points de vue affichés par les autres entraîneurs semblent contribuer à enrichir le sujet sur à la fois l'utilité des valeurs en général, mais aussi sur leur nature.

6.1.3.1 Valeurs et utilité

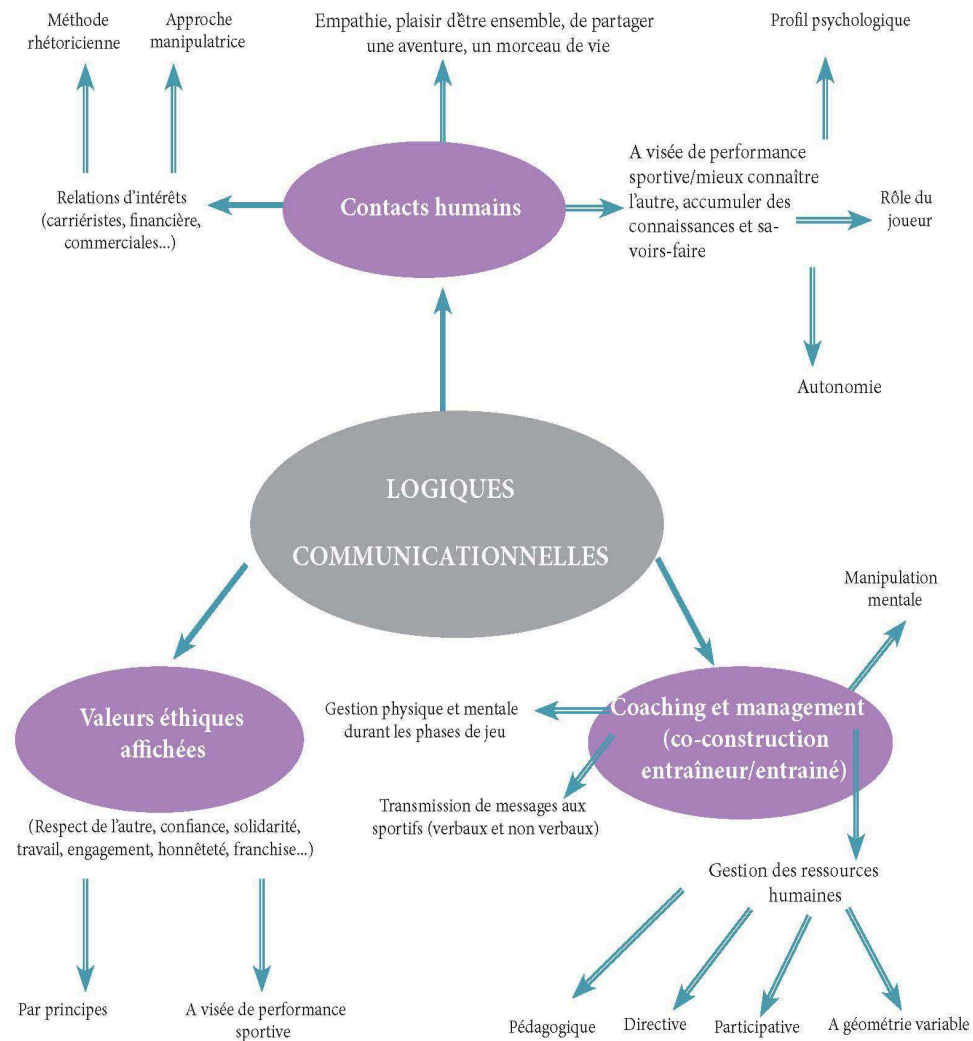
Une partie des entraîneurs sportifs expriment les liens indissociables entre le système de valeurs mis en place et son utilité pour la performance sportive. Pour Bertrand, la réussite sportive tient en partie par la mise en place d'un système de trois valeurs, l'engagement, le respect et la solidarité. Cela rejoint en partie la représentation d'Éva pour qui *« c'est le respect entre les joueurs qui fait la force de l'équipe »*, ou bien celle d'Hector, qui voit en la solidarité une condition sine qua non de tout résultat possible, ou encore celle de Lionel pour qui rien n'est possible si l'on n'est pas attaché aux valeurs du travail et de l'abnégation. David considère même que l'efficacité est une valeur en soi, la seule sur laquelle on puisse vraiment s'appuyer. Seule Iris attribue au système de valeurs mis en place une utilité autre que celle attribuée à l'efficacité sportive. En effet, elle considère qu'il sert plutôt d'image de marque pour le club qui le met en place.

6.1.3.2 Nature des différentes valeurs affichées ou de référence

De nombreuses valeurs sont affichées ou servent de référence pour une partie des entraîneurs sportifs interrogés. Les plus redondantes dans l'ensemble des discours sont celles de la solidarité (Bertrand, Éva, Hector, Iris, Lionel et Maxime), de respect (Bertrand, Eva, Iris et Olivier), du travail et de l'engagement (Bertrand, Iris, Lionel et Maxime), de l'abnégation et de la ténacité (Lionel et Maxime), de la franchise, de la confiance et de l'honnêteté (Christian et Hector). Apparaissent aussi de manière plus ponctuelle dans les discours, les valeurs de partage, de bienveillance, d'humilité, de liberté, de déontologie et de naturel.

En résumé, le système de valeurs revendiqué et appliqué par les entraîneurs sportifs qui s'y intéressent, semble orienté soit par une simple volonté d'engagement moral, une certaine éthique intrinsèque à chaque entraîneur sportif, soit dans le but d'atteindre une plus grande efficacité sportive.

6.1.4 Schéma récapitulatif des différentes logiques communicationnelles



Le schéma ci-dessus doit être interprété comme le fait qu'entrer dans la professionnalisation ou se construire comme professionnel par les logiques

communicationnelles, s'effectue chez les entraîneurs sportifs suivant trois pans possibles plus ou moins sollicités (les contacts humains, le coaching et le management, les valeurs éthiques affichées), eux-mêmes activés de différentes manières suivant chacun. Chaque extrémité de flèche peut correspondre à une logique communicationnelle prédominante particulière à un certain entraîneur sportif. On peut noter ici, que les analyses effectuées dans le chapitre 5, tendent à démontrer qu'en général les entraîneurs sportifs ont des logiques communicationnelles prioritairement axées sur les contacts humains, puis sur le coaching et le management, et enfin, sur les valeurs éthiques affichées.

6.2 Les logiques de formation

Le thème de la formation est, après celui de la communication, le thème le plus relaté par les entraîneurs sportifs. Les logiques de formations s'appuient sur des comportements divers et variés censés pour les entraîneurs sportifs élever leur niveau de professionnalisation. Elles ont comme origine le fait que selon eux, les formations diplômantes ne permettent que peu ou pas une véritable adaptabilité au métier. Ce sous chapitre présentera les différentes critiques émises par les entraîneurs sportifs aux dites formations diplômantes, puis, les stratégies de formation qu'ils déploient afin de se professionnaliser, et enfin, les différentes propositions qu'ils émettent à l'adresse de ces formations.

6.2.1 Les critiques adressées aux formations diplômantes

Quand le thème de la formation est abordé par les entraîneurs sportifs, cela commence souvent par des critiques à l'encontre de celles diplômantes. Elles peuvent être sévères, comme dans le cas d'Alain qui n'a à ce « stade » rien appris de plus que ce qu'il savait déjà, ou comme Bertrand qui trouve qu'en France, elles ne sont pas d'un assez haut niveau. Moins sévères mais tout aussi critiques, les remarques de Gildas, pour qui elles ne font que valider un niveau de savoir-faire sur le « terrain », ou comme Nicolas qui considère qu' « *on apprend des vérités « balancées » sans aucune preuve scientifique à l'appui* ». D'autres critiques sont plus ciblées, comme celle de Maxime qui considère qu'elles sont trop limitées en préparation physique, ou celle de Bertrand, qui leur trouve des lacunes au niveau du coaching, ou encore

celle d'Hector qui les trouve inconsistantes au niveau du management et de la gestion humaine.

D'autres entraîneurs sportifs comme notamment Iris, Julien, Kévin et Olivier, trouvent cependant qu'elles ont été pour eux une bonne base de départ.

L'ensemble des entraîneurs les considèrent au mieux incomplètes, au pire inutiles.

6.2.2 Les stratégies de formation déployées par les entraîneurs sportifs

Certains d'entre eux voient en l'autodidaxie une démarche nécessaire à avoir pour tous ceux qui cherchent à se former. C'est le cas notamment d'Alain et de David, qui se débrouillent à « piocher » les informations dont ils ont besoin, là où elles se trouvent.

Un consensus semble cependant se dégager autour de deux points essentiels. L'expérience d'abord, les entraîneurs sportifs considérant que c'est à force de pratiquer que l'on apprend son métier, c'est la formation dite « sur le tas », puis, et c'est encore plus consensuel chez eux, le compagnonnage, qui est une façon selon eux d'accumuler du savoir, grâce à une transmission de connaissances accumulées par des entraîneurs sportifs plus expérimentés qu'eux.

D'autres solutions sont aussi avancées, comme celle de Christian et de ces informations glanées aux contacts de sportifs de haut niveau, qui voient de l'intérieur les effets qu'ont eus sur eux les différents enseignements qu'ils ont reçus, ou celles plus classiques d'apprendre dans les livres, sur internet, dans les colloques ou les conférences. Certains parlent aussi d'un passage par des formations instituées complémentaires. Plusieurs entraîneurs sportifs comme Alain, Christian ou Hector notamment, ont adressé une mention particulière à celle proposée à l'INSEP (institut national du sport et de l'éducation physique).

6.2.3 Les différentes propositions émises par les entraîneurs sportifs à l'adresse des formations diplômantes

Une des propositions la plus émise par les entraîneurs sportifs à l'adresse des formations diplômantes, est de mettre en place un système d'accompagnement via d'autres entraîneurs et notamment ceux plus expérimentés. C'est le cas de Bertrand : « *Pour moi ce qu'il manque, c'est la discussion avec les autres entraîneurs, le partage de tous les savoirs qui enrichirait chacun* », d'Alain, qui considère que cela permettrait de regarder la même chose

en partageant les points de vue, et donc de construire ensemble, mais aussi de Christian, pour qui, « *Il faut vraiment que ces gens-là forment les autres, montrent leurs méthodes* ». Si l'expérience est au cœur de tout processus de professionnalisation, elle peut-être capitalisée en s'appuyant sur une forme de « transmission directe d'expérience » qui s'effectue lors de la mise en place d'un système de compagnonnage, qui peut mettre en « jeu » un ou plusieurs entraîneurs sportifs. Cela semble à minima pouvoir accélérer la maîtrise possible de connaissances pratiques et de savoir-faire divers, mais aussi de s'ouvrir sur les différentes cultures sportives existantes.

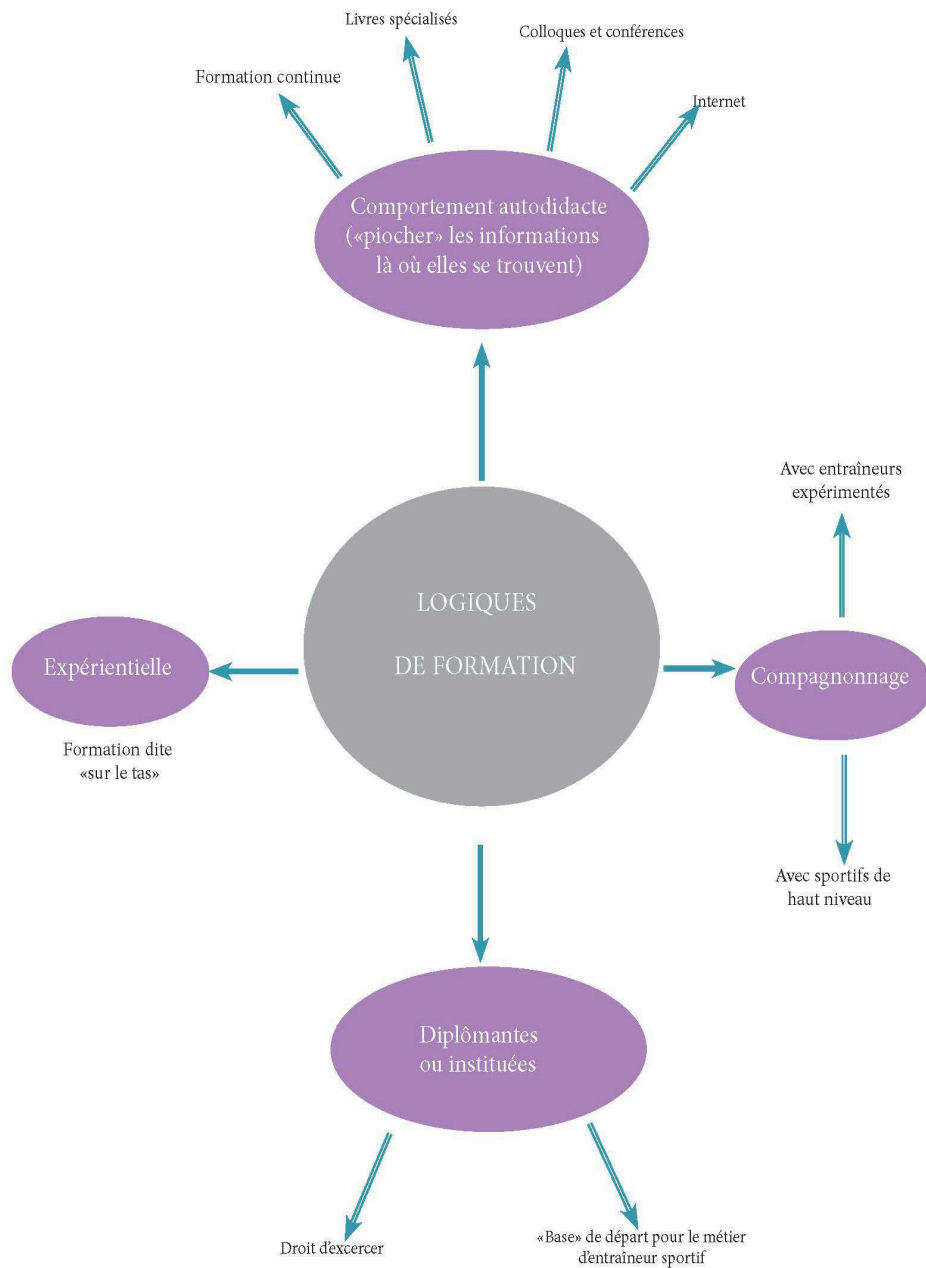
Autre proposition plus ciblée, émanant notamment de Bertrand et d'Hector, c'est l'approfondissement des enseignements prodigués au niveau du coaching, du management et de la gestion humaine.

Christian et Franck pensent que les formations diplômantes devraient être organisées afin de pouvoir répondre aux attentes particulières des entraîneurs sportifs.

Hector et Julien proposent de passer d'une transmission de vérités toutes faites à une co-construction et une validation des propositions énoncées, ce qui rejoint l'idée de Kévin, qui pense qu'elles devraient être un lieu de propositions visant à améliorer celles déjà émises. Enfin, Lionel propose de mettre les formés beaucoup plus en situation de créativité.

Ce qui ressort de toutes ces dernières propositions, est que quel que soit le lieu de formation, celui-ci devrait être un espace de débat propice aux échanges et à la créativité, dépassant largement le simple cadre d'une transmission de savoir imposé par le formateur en direction du ou des entraîneurs sportifs à former. La formation doit permettre la confrontation d'idées, ayant comme visée l'évolution des concepts, sur les thèmes représentant un intérêt particulier aux yeux des entraîneurs sportifs.

6.2.4 Schéma récapitulatif sur les différentes logiques de formation



Si l'entrée par les logiques de formation peut s'effectuer chez les entraîneurs sportifs par les quatre manières présentées dans le schéma ci-dessus, celle expérientielle et de compagnonnage, sont en général considérées par ces derniers comme les plus pertinentes.

6.3 Les logiques « techniques » (de métier)

Les logiques techniques du métier d'entraîneur sportif recouvrent celles associées aux techniques sportives à proprement parler, mais aussi celles émises au niveau de l'organisation du jeu, ainsi que celles faisant référence à la préparation physique et mentale du ou des sportifs.

6.3.1 La technique sportive

Le thème de la technique est souvent abordé de façon spontanée chez les entraîneurs sportifs. Cela n'a rien de surprenant, étant donné que l'on a déjà montré dans cette thèse, les liens particuliers qui les unissent à ce sujet. Une maîtrise technique est quelque chose qui va de soi pour tous les entraîneurs sportifs, et ce, même pour ceux qui se sont éloignés des tâches techniques dans les pratiques de leur métier.

6.3.1.1 La technique associée au plaisir du jeu

Comme il avait été mentionné au deuxième chapitre, la technique est souvent associée au plaisir ou à la beauté du « jeu ». Éva par exemple, se considère être « *une passionnée du jeu, du beau jeu, du plaisir de jouer* », et cela passe selon elle par « *devoir maîtriser toutes les composantes techniques* ». Elle pense même que le développement d'un sport dépend en partie de la fascination technique qu'il « dégage ».

6.3.1.2 Mouvements, détails et maîtrise technique

L'ensemble conséquent de corpus relatant les mouvements et détails techniques dans différents sports, laisse entrevoir facilement l'importance, pour les entraîneurs sportifs, de la maîtrise technique. Si pour Éva cela passe par la répétition d'une gestuelle particulière et sa mise en pratique dans le « jeu », Bertrand y voit plutôt le fruit d'un travail sans fin, qui vise à essayer de toujours s'améliorer, en insistant particulièrement sur une somme de petits détails. Ces détails techniques, synonymes de maîtrise technique, on les retrouve dans les nombreuses

descriptions gestuelles précises que nous livrent une partie des entraîneurs sportifs, comme c'est le cas pour Éva, Franck, Iris ou encore Bertrand.

6.3.1.3 L'analyse technique

Certains entraîneurs comme Gildas, Kévin, Lionel, Nicolas ou Olivier, sont beaucoup plus tournés vers l'analyse que vers la description technique. Gildas considère par exemple : *« qu'on n'analyse pas assez les réels besoins techniques du footballeur d'aujourd'hui, on ne fait pas vraiment coller les exercices aux réels besoins des joueurs »*, et, fort d'avoir fait sa propre analyse sur les réels besoins techniques liés à son sport, il propose aujourd'hui des nouveaux exercices, notamment sur la prise d'informations, la réactivité et la gestion temporelle. Pour Kévin, *« les gestes techniques sont caractérisés avant tout par un travail d'individualisation, de maîtrise, de constance et, de variabilité possible »*. Lionel insiste particulièrement sur *« le déplacement et le positionnement par rapport à la balle »*, sur *« l'imprévisibilité offensive »* et sur *« la vision périphérique de l'attaquant »*. Nicolas qui définit la technique comme *« l'ensemble des gestes qui permet de maîtriser le ballon dans le « jeu » de façon individuelle ou collective »*, appuie sur le fait qu'il existe deux techniques, l'une individuelle, l'autre collective. Il considère que quand on fait le diagnostic technique d'un joueur, il faut tenir compte de ces deux dimensions techniques. Enfin Olivier, m'explique les liens qu'il peut exister entre style de technique à travailler et style de personne qui la travaille.

6.3.2 L'organisation du « jeu »

Si l'organisation du « jeu » (tactique, stratégie) est un thème qui est assez souvent discuté par les entraîneurs sportifs, il peut être totalement occulté par un certain nombre d'entre eux, c'est le cas notamment pour Alain, David, Hector, Julien ou encore Olivier.

Quelques notions rattachées à l'organisation du « jeu » semblent apparaître de façon redondante dans le discours des différents entraîneurs sportifs. Cependant la plupart d'entre eux ont une vision personnelle du sujet, bien souvent liée aux particularités des sports qu'ils encadrent. C'est pourquoi on analysera d'abord le discours de chaque entraîneur qui s'est entretenu à ce sujet, puis on essayera de faire émerger certaines tendances communes.

Pour Bertrand, « *il faut prévoir et organiser le match afin de mettre le plus de chance de son côté* ». Pour ce faire, il utilise essentiellement le support de la vidéo, qui va lui permettre de mettre en place le « fond de jeu » approprié pour essayer de gagner le futur rapport de force : « *Suivant les cas, on va plutôt jouer défensif ou offensif, on va attaquer par le centre ou par les ailes, on va prendre des risques ou on va chercher à faire un minimum de fautes [...]* ».

Pour Christian, la mise en place d'une certaine organisation du « jeu » va dépendre de quatre facteurs : Le support de navigation (chaque embarcation prédispose à une certaine organisation), les conditions météorologiques (qui peuvent favoriser soit la prudence, soit la prise de risque), la nature du plan d'eau (les courants, le vent ... qui vont suivant les endroits modifier la façon de faire), et enfin le coureur lui-même : « *Est-ce que c'est un coureur qui aime prendre des risques ou au contraire qui cherche à toujours tout contrôler* ».

Pour Éva, l'organisation du jeu dépend de la possibilité technique des joueurs : « *[...], bien imagine, j'essaie de mettre en place un jeu rapide, et bien si tes gars ils n'ont pas une réception de balle parfaite, et bien tu ne peux pas, il y a trop de pertes de balle, trop de déchets* ».

Franck qui me délivre quelques tactiques propres à son sport, considère que seul l'apport de la vidéo peut permettre à une équipe de faire de gros progrès dans ce domaine.

Gildas considère que l'organisation du « jeu » doit bannir toute forme de « jeu » trop stéréotypée. La tactique reposant selon lui avant tout sur le retour apporté par la « *lecture du jeu* » et la « *compréhension des partenaires et des adversaires* ».

Iris y voit plutôt l'expression d'une stratégie portée soit sur l'offensive, soit sur la défensive, dépendant selon elle des qualités techniques et physiques de son joueur, de son penchant naturel vers l'attaque ou la défense, et de l'adversaire qui lui fait face. La parfaite connaissance de son joueur est, selon elle, une donnée indispensable dans la mise en place d'un plan stratégique efficace.

Kévin dit que l'organisation du « jeu » est composée d'une tactique à la fois individuelle et collective, et qu'elle nécessite de savoir maîtriser les phases de transition qui se situent entre la phase offensive, la phase défensive et la phase de « *rondelle libre* ».

Lionel pour qui « *la tactique que tu mets en place conditionne en partie tes chances de victoire* », revendique l'importance d'en posséder un éventail assez large, de façon à pouvoir s'adapter à n'importe quel adversaire. Il affirme que le plus important est d'être « *capable de la faire évoluer en cours de match* », ce qui oblige à ses joueurs de posséder des qualités d'analyse et d'adaptabilité dans la rencontre elle-même. Pour lui, la tactique est « *un mélange* »

de respect de consignes et de liberté de choix », et elle est très dépendante des joueurs eux-mêmes, certains appréciant d'être bien cadrés, alors que d'autres ont besoin de plus de liberté.

Maxime considère la tactique comme un domaine de l'entraînement très important, dont on peut tirer des bénéfices même à court terme. Pour lui, Les tactiques peuvent alors prendre des allures très variées en fonction des différentes phases de « jeu », des points forts et des points faibles de chaque équipe, des conditions climatiques et de l'état du terrain. Maxime synthétise brièvement les deux grandes tactiques possibles qui favorisent, soit le « jeu » des avants, avec l'importance de la conquête ou de la récupération du ballon, que ce soit en mêlée, en touche, en mêlée ouverte ou en « maul », soit le jeu des « trois-quarts » qui favorise plus le « jeu au large » et qui s'appuie sur une qualité de passe, sur du « cadrage débordement », sur des « crochets », des esquives et des feintes. Au rugby, il y a selon lui celle qui valorise soit le « jeu » des avants, soit celui des « trois-quarts ».

Enfin Nicolas, il essaie de fonder sa stratégie et sa tactique avec une méthodologie quasi scientifique, en sélectionnant celles proposées par les spécialistes du sujet, les met en place et les analyse en termes d'efficacité grâce à une aide statistique et vidéo, et les organise avec l'aide d'un logiciel tactique. L'organisation du « jeu » choisie doit selon lui se construire sur une intelligence collective et sur la répétition effectuée à l'entraînement. Grâce à tout cela il a pu mettre à jour certain fondement de « jeu » à respecter, comme notamment que *« l'équipe doit toujours faire bloc en défense »*, ou l'importance de *« la synchronisation entre les joueurs »*, *« des permutations dans l'espace de « jeu » »*, *« des phases de transitions »* qui font passer l'équipe soit en position offensive, soit en position défensive, de l'alternance du *« jeu court et du jeu long »*, de *« proposer des solutions »*, de *« la vision générale du « jeu » »*. Enfin, l'importance du diagnostic et des interventions de l'entraîneur en situation de « jeu » facilités selon lui, par l'anticipation de l'entraîneur sur un maximum de situations pouvant se produire. Avec Nicolas, les tactiques à mettre en place ne semblent qu'une suite de raisonnements logiques et prévisibles.

Chez les entraîneurs sportifs, si l'organisation du jeu semble être un système organisé de façon plutôt inhérente à chacun d'entre eux, elle dépend aussi en partie des besoins intrinsèques liés au sport pour lequel elle fait l'objet. Lorsque l'on analyse l'ensemble des discours, certaines tendances semblent cependant émerger. D'abord, que l'organisation du « jeu » se construit de plus en plus avec l'aide d'un support vidéo, ensuite, qu'elle doit pouvoir évoluer en cours de rencontres sportives, soit grâce à une analyse et une adaptation *« in situ »*, soit grâce à une anticipation des différentes situations pouvant survenir, enfin, qu'elle est très dépendante des qualités intrinsèques aux sportifs considérés et à celles de leurs

adversaires. On peut noter le cas particulier des sports dits en « extérieur », où l'influence des conditions météorologiques et de l'état du « terrain » peut orienter l'organisation du « jeu ».

6.3.3 La préparation physique et/ou mentale

Le thème de la préparation physique et/ou mentale est composé de deux sous thèmes que l'on étudiera à tour de rôle, avec d'abord celui de la préparation physique, puis celui de la préparation mentale.

6.3.3.1 La préparation physique

La préparation physique est un thème qui représente en général un intérêt certain pour les entraîneurs sportifs. J'ai noté toutefois de grandes disparités entre ceux qui ne s'y intéressent guère (Alain et David), ceux qui délèguent sa mise en place à des spécialistes (Christian et Bertrand), ceux qui ne s'y attachent que par obligation (Éva et Franck), ceux qui ont une bonne connaissance sur le sujet (Iris, Kevin, Lionel et Olivier), et enfin, ceux qui cherchent vraiment à approfondir le concept (Gildas, Hector, Maxime et Nicolas).

Cependant un consensus semble réunir l'ensemble des entraîneurs sportifs sur le fait que la préparation physique a un impact sur la performance sportive. Seul le curseur de ce dernier semble se déplacer suivant l'importance que les entraîneurs sportif accordent à la dite préparation physique. Voyons pour cette dernière quelles sont les différentes représentations misent en avant par les entraîneurs sportifs lors des entretiens réalisés.

Certains entraîneurs comme Iris ou Franck utilisent les principes théoriques qu'ils ont appris en formation, et n'hésitent pas à demander conseil auprès d'entraîneurs sportifs plus expérimentés qu'eux dans ce domaine. D'autres au contraire ont plus ou moins approfondi le sujet et ont une vision toute personnelle de celui-ci. Gildas est très axé sur l'explosivité et la coordination. Hector s'intéresse plus aux qualités énergétiques, à la compréhension apportée par l'analyse globale des chaînes musculaires et à l'« action time », qui est un concept d'engagement physique suivant la physiologie particulière du sportif engagé. Kevin y voit un juste équilibre entre la prévention des blessures, le travail musculaire et énergétique. Lionel fonde sa préparation physique sur la vitesse, l'explosivité, la souplesse et le travail du pied. Maxime l'individualise en fonction de la physiologie de son sportif et du « poste » occupé sur le « terrain » par celui-ci. Nicolas construit sa préparation physique en s'appuyant

sur des auteurs scientifiques reconnus. Il est constamment à l'affut de toutes les nouvelles méthodes, et cherche à tout prix à vérifier l'efficacité de ce qu'il met en place. Enfin Olivier y voit surtout l'importance d'un travail en explosivité, en cardio-vasculaire, en proprioception et en souplesse.

Si l'ensemble des entraîneurs sportifs s'accordent sur une préparation physique divisée entre travail musculaire et travail cardio-vasculaire, certains sont en revanche plus axés sur la performance sportive, alors que d'autres y voient plus un intérêt pour diminuer le risque de blessures. Une grande disparité semble effective entre ceux qui ne font qu'appliquer des théories existantes, et ceux qui construisent véritablement leur propre concept.

6.3.3.2 La préparation mentale

À l'instar de la préparation physique, la préparation mentale est un thème qui en général représente de l'intérêt aux yeux des entraîneurs sportifs. Toutefois, la forme du discours mise en avant par l'étude des modalités, montre une différence d'appréhension entre ses deux sous-thèmes. En effet, si l'utilisation de la modalité d'ordre existentiel et factuel est largement dominante quand il s'agit de parler de préparation physique, démontrant d'une part que de nombreuses données semblent s'imposer à eux, d'autre part, qu'ils semblent avoir une certaine maîtrise pragmatique du sujet, celle épistémique, beaucoup plus utilisée quand il s'agit de parler de préparation mentale, montre qu'ils ont une attitude très réflexive sur ce sujet, beaucoup plus dans la perception du concept que dans sa réelle maîtrise. Les entraîneurs sportifs ont bien compris que si le corps réagit de façon assez prévisible aux sollicitations de la préparation physique, il n'en va pas toujours de même lorsqu'il s'agit « d'orienter l'esprit » par l'utilisation de la préparation mentale. Si les concepts de la préparation mentale leur semblent intelligibles, leur mise en place pratique et les résultats escomptés, sont souvent loin d'être des objets qu'ils maîtrisent parfaitement.

Dans le domaine de la préparation mentale, de grandes disparités coexistent au sein des entraîneurs sportifs, entre ceux qui ne semblent pas s'y intéresser (Alain et David), ceux qui ne se sentent pas vraiment compétents, qui délèguent ou dont ce n'est pas la mission qui leur est attribuée (Christian, Franck ou Iris), ceux qui ont quelques notions de bases (Éva, Gildas, Julien, Kevin, Lionel et Olivier), et ceux qui semblent relativement bien maîtriser le sujet (Hector, Maxime et Nicolas).

Si tous les entraîneurs sportifs sont conscients de la nécessité de posséder un bon mental quand on est un sportif, ils n'y accordent cependant pas tous la même importance. L'étude ci-après des différentes représentations qu'ils en ont, va nous permettre d'y voir un peu plus clair dans ce domaine.

Certains entraîneurs sportifs, sans formation particulière dans le champ d'activité de la préparation mentale, utilisent uniquement leur « bon sens ». C'est le cas notamment d'Éva qui sait que « *trouver les mots justes* » et « *rester très proche de ses gars* », a un impact positif sur eux ; ou bien de Julien qui les prépare mentalement à l'effort qu'ils vont devoir faire, en créant une certaine ambiance de travail par son implication gestuelle et vocable, par l'énergie qu'il dégage, et avec l'aide d'une musique appropriée ; ou encore de Kévin, pour qui la préparation mentale consiste à « *leur faire prendre conscience de toutes leurs possibilités* », ce qui a comme effet selon lui, de renforcer leur confiance, elle-même augmentant leurs dites possibilités et ainsi de suite ; et enfin Lionel, qui a deux grands principes : « *Il faut que ton envie de gagner soit supérieure à ta peur de perdre, et que tu dois dans les situations difficiles toujours te recentrer sur ce que tu as à faire* ».

D'autres entraîneurs sportifs ont en revanche certaines bases théoriques et favorisent à leur manière la préparation mentale de leurs sportifs. Il y a parmi ceux-là Hector pour qui « *c'est avant tout le cerveau qui fait avancer le corps* », et qui utilise les principes de la P.N.L. (programmation neuro-linguistique), et plus particulièrement la préparation mentale grâce à la parole et à l'image :

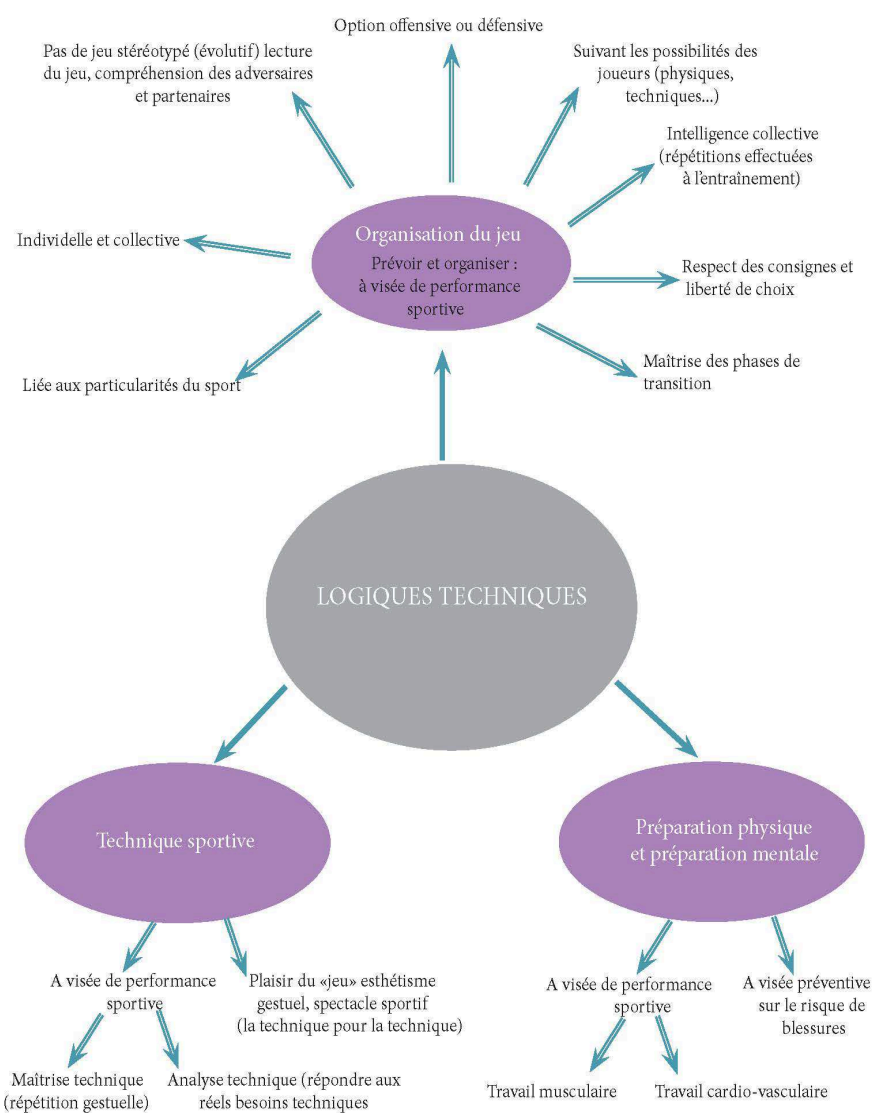
« Pour motiver, c'est dans le discours, c'est dans les phrases, ce sont les paroles que je leur dis, c'est dans ce que je mets... En préparation, je peux leur envoyer des citations que ce soit de joueurs, de sportifs, c'est ça quoi. Il y a des choses que je leur ai demandé de mettre, par exemple, il y a une photo des jeux olympiques du 1500 mètres, si je me trompe, qui dit : « avant de rêver de gagner, entraîner-vous ». Celle-là ils l'ont en grand sur leur ordinateur chez eux, quand ils se lèvent le matin, ils la voient ».

Il y a aussi Maxime pour qui : « *l'esprit ne doit pas être un frein pour l'expression tactique, technique ou physique de mes joueurs* ». La préparation mentale peut être selon lui soit collective, en renforçant la cohésion et l'investissement grâce à des rituels et des discours d'avant match, soit individuelle, elle doit dans ce cas tenir compte de la personnalité et du vécu du joueur. Il préconise alors l'usage d'exercices respiratoires et de visualisation, et d'être capable pour son joueur « *de se recentrer sur des routines automatiques quand il est*

dans un passage difficile durant le match ». Mais aussi Nicolas, qui s'appuie essentiellement sur deux auteurs, l'un spécialiste en Programmation Neuro-Linguistique (PNL) et l'autre, spécialiste de l'entraînement mental du sportif. Nicolas passe alors à ses joueurs un test censé évaluer leurs forces et faiblesses mentales, mais selon lui, le plus dur est alors de pouvoir « *y apporter le bon traitement* ». Enfin il y a Gildas, qui lui aussi a une formation en Programmation Neuro-Linguistique, mais qui a du mal à se faire à ces méthodes qui donnent des solutions toutes faites, comme si l'homme était une simple machine, comme si chaque être était censé réagir de la même façon suivant un stimulus particulier.

Pour résumer, si l'ensemble des entraîneurs sportifs s'accordent sur l'importance du mental chez leurs sportifs, la préparation de celui qu'ils mettent en place y est cependant très différente suivant chacun d'entre eux. Dans les discours aussi, l'assurance des propos semble beaucoup moins marquée que quand il s'agit de parler de préparation physique. La Programmation Neuro-Linguistique (PNL) semble être la notion théorique la plus utilisée dans la population des entraîneurs sportifs.

6.3.4 Schéma récapitulatif sur les différentes logiques techniques (de métier)



À l'instar du schéma 6.1.4, le schéma ci-dessus doit être interprété comme le fait qu'entrer dans la professionnalisation ou se construire comme professionnel par les logiques techniques, s'effectue chez les entraîneurs sportifs suivant trois pans possibles plus ou moins sollicités (la technique, la préparation physique et mentale), eux-mêmes activés de différentes

manières suivant chacun. Chaque extrémité de flèche peut correspondre à une logique technique prédominante particulière à un certain entraîneur sportif. On peut noter ici, que les analyses effectuées dans le chapitre 5, tendent à démontrer qu'en général les entraîneurs sportifs ont des logiques techniques prioritairement axées sur la technique sportive, puis sur la préparation physique et/ou mentale, et enfin, sur l'organisation du jeu.

6.4 Les logiques organisationnelles

Si le thème de l'organisation et des conditions de travail est sur le plan quantitatif (2968 propositions) un thème qui paraît assez bien relaté par les entraîneurs sportifs, il divise cependant à peu près à parts égales ceux qui ne l'abordent pas ou peu, comme si les missions assignées à leur métier semblaient aller de soi, ou bien comme si ce thème n'était pas essentiel pour eux, et ceux pour qui cela représente un sujet souvent incontournable dans leur discours. Parmi ces derniers, deux catégories semblent encore se distinguer, celle des « généralistes » et celle des « spécialistes ».

6.4.1 Le cas des généralistes

Dans cette catégorie d'entraîneur sportif, il existe plusieurs « profils » se distinguant les uns des autres. Iris est assez représentative de ce modèle « généraliste » qui existe surtout dans les clubs amateurs. Elle doit supporter en partie tout le fonctionnement de celui-ci. Le cœur de son métier reste l'entraînement et la compétition sportive : « *Je dois préparer et réaliser l'entraînement et la préparation physique des séniors, encadrer une équipe jeune, préparer tactiquement les rencontres [...]* ». Mais elle supporte de nombreuses autres missions, notamment logistiques et administratives : « *Je m'occupe de gérer les déplacements, la saisie des licences et des résultats sportifs* », mais aussi de communication et de promotion pour le club : « *Je suis l'interlocutrice du club quand il s'agit de négocier avec la mairie... je suis aussi censée « démarcher » pour attirer du monde au club. J'interviens notamment dans les écoles* ». Iris est donc une entraîneuse « généraliste » au sens large du terme. Alain est lui aussi un « généraliste », mais seulement en lien direct avec tout ce qui touche l'entraînement sportif :

« [...] j'ai toujours tout contrôlé, essayé d'explorer moi-même tous les champs qui ont un rapport avec l'entraînement, je ne me suis pas spécialisé dans un champ qui serait par exemple la physiologie de l'effort, ou la psychologie, ou l'aspect pédagogique, ou l'aspect médical, ou l'aspect diététique, j'ai essayé toujours de maîtriser tous les champs, de survoler en fait l'ensemble des domaines qui ont un rapport avec la performance et qui pourrait être optimisés, [...] ».

D'autres entraîneurs comme notamment Christian et Gildas, semblent être à mi-chemin entre les deux exemples de généralistes présentés précédemment. Christian devant répondre à la fois à des tâches rattachées au domaine de l'entraînement sportif, mais aussi à d'autres beaucoup plus administratives, alors que Gildas ajoute à sa mission d'entraînement, celles de détection et d'organisation de la formation.

L'ensemble des « généralistes » se considèrent très occupés par l'ampleur des missions qui leur sont assignées.

6.4.2 Le cas des spécialistes

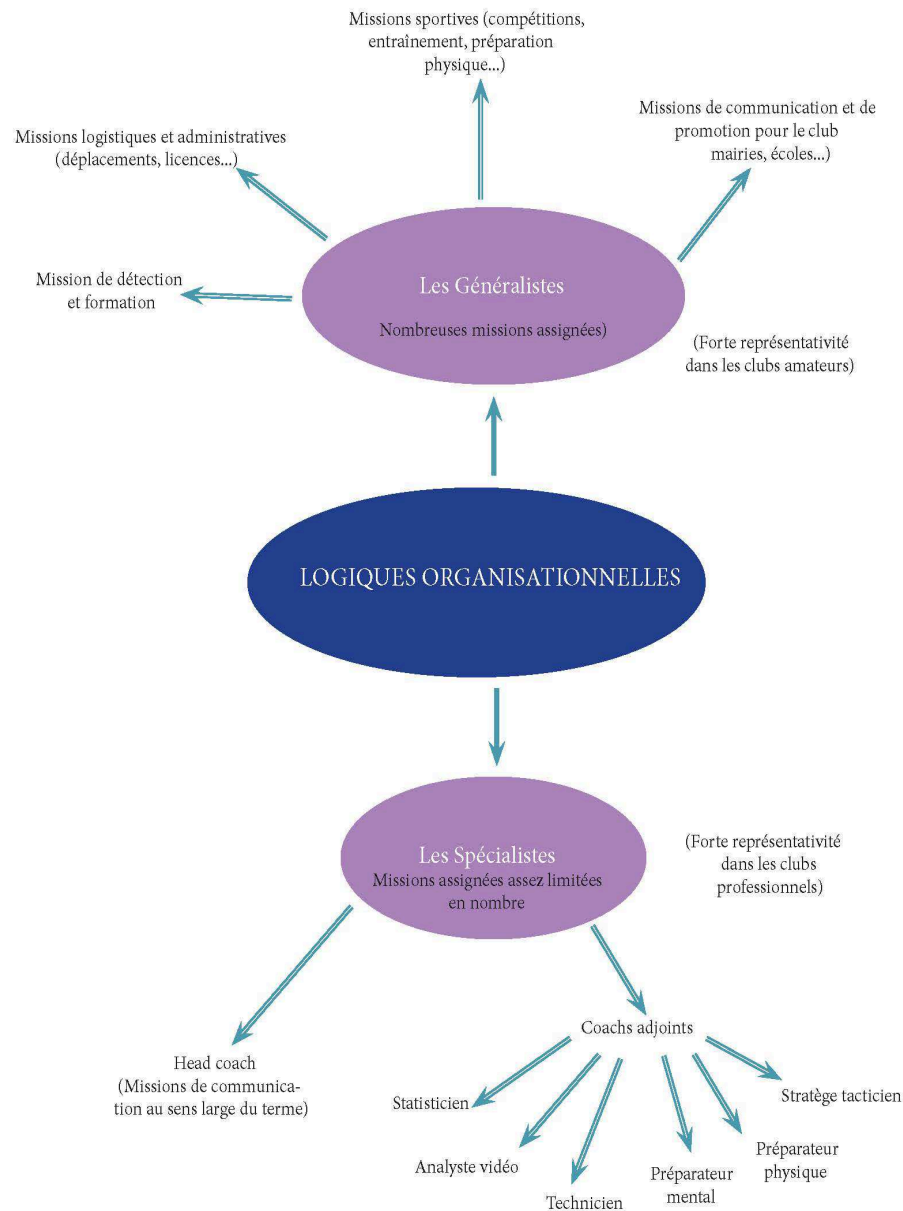
Parmi l'ensemble des entraîneurs sportifs, il existe ce que j'ai nommé les « spécialistes ». Ce sont tous ceux qui ont des missions limitées en nombre et qui ont développé et mis en place dans le cadre de leur activité une compétence particulière. On les retrouve en général dans deux types de population d'entraîneurs, celle des « head-coach » qui sont le plus souvent des entraîneurs sportifs professionnels qui interviennent dans un milieu professionnel et qui sont très orientés sur la communication au sens large du terme, et celle des coachs adjoints, eux aussi rattachés presque toujours au milieu professionnel, et missionnés sur des tâches bien précises.

Bertrand, même s'il supervise en partie l'entraînement sportif et l'analyse vidéo, est avant tout impliqué dans une fonction managériale : *« [...] moi je suis le chef du personnel. Je dois gérer la partie sportive, mais je dois aussi gérer onze personnes à l'année avec mon adjoint [...] »*. Franck, même s'il intervient un peu sur des séances technico-tactiques et sur la préparation physique, est avant tout un spécialiste de la vidéo au service du coach principal.

D'autres spécialistes, ne faisant pas partie des deux modèles présentés peuvent toutefois exister, comme Hector, qui s'occupe essentiellement de la partie technique et physique de l'entraînement, ou encore Julien, qui a une activité avant tout commerciale.

Si la majorité des « spécialistes » semble disposer de plus de temps que les « généralistes » pour mener à bien leur mission, certains se plaignent parfois néanmoins d'un manque d'autonomie et/ou de diversité dans la réalisation des tâches qui leur incombent.

6.4.3 Schéma récapitulatif sur les différentes logiques organisationnelles



Le schéma ci-dessus montre qu'en général, pour les entraîneurs sportifs, entrer dans la professionnalisation ou se construire comme professionnel par les logiques organisationnelles s'effectue avant tout suivant le contexte du métier, les missions assignées, et dépend en particulier si cette intervention s'effectue dans un milieu professionnel ou amateur.

6.5 Technologie et observation : deux supports aux logiques de professionnalisation

Si la technologie et l'observation ne font pas partie des logiques de professionnalisation à proprement parler, elles en représentent toutefois des supports indispensables pour bon nombre d'entraîneurs sportifs. L'intérêt étant pour nous ici de comprendre à quoi se rattachent ces deux thèmes dans les différents discours proposés.

6.5.1 La technologie

6.5.1.1 La vidéo : outil technologique principal

Quand le thème de la technologie est abordé par les entraîneurs sportifs, il est rattaché le plus souvent à l'utilisation de la vidéo.

Alain y voit un intérêt pour analyser la technique, et un outil pédagogique très intéressant. Cet intérêt pédagogique qui est aussi mis en avant par Christian est selon lui, de pouvoir corriger certaines représentations que les sportifs ou les entraîneurs peuvent avoir :

« Je filme énormément, mais pour leur montrer. Donc moi aussi ça me remet les trucs dans la tête, mais c'est vraiment que pour la pédagogie, parce que les trois quarts du temps eux, ils me font des retours, et entre les retours qu'ils me font et ce qu'ils voient après, ah ! Ils restent impressionnés de l'écart qu'il peut y avoir ».

Christian y voit aussi un intérêt pour la confiance des sportifs qui ont une tendance à sous-estimer ce qu'ils font. Cela lui permet de positiver le travail réalisé. Franck considère lui que la vidéo est la technologie indispensable dans le sport de haut niveau, car elle permet l'analyse des forces et faiblesses collectives et individuelles, et la possibilité fondamentale de bien pouvoir préparer tactiquement les rencontres sportives.

6.5.1.2 Les différents intérêts des outils technologiques

Si le premier intérêt de la technologie est associé par les entraîneurs sportifs à l'usage de la vidéo à des fins d'observation et d'analyse, l'ensemble des outils technologiques peuvent, selon chacun, se décliner dans diverses utilisations. Christian souligne l'impact psychologique que cela peut représenter entre ceux qui la possèdent et qui l'affichent, et les autres qui ne l'ont pas. C'est selon lui une « arme » supplémentaire par rapport aux adversaires, même si parfois cela ne sert à rien objectivement. Nicolas qui s'est équipé d' « *un arsenal d'appareils technologiques* » censés soit vérifier l'efficacité réelle de ce qu'il met en place dans l'entraînement ou la compétition, soit l'aider à appliquer des principes validés scientifiquement, voit en eux des outils indispensables pour organiser rigoureusement son entraînement. Enfin, David qui ne considère pas la technologie comme un apport particulièrement intéressant sur le plan de l'efficacité : « *La technologie ça ne t'apporte rarement plus que ce que toi tu connais déjà, que tu as déjà vu ou ressenti* », y voit cependant un gadget indispensable dans l'accompagnement de son projet de recrutement.

6.5.2 L'observation

Le thème de l'observation est relié en partie avec le thème précédent, étant donné que les entraîneurs sportifs qui en font référence, lui attribuent en plus de celle à l'œil nu, celle plus technologique à la vidéo. Je ne reviendrai pas ici sur l'intérêt invoqué par les entraîneurs sur cette manière toute particulière d'observer, car cela a déjà été réalisé dans l'étude du précédent thème. L'observation à l'œil nu sera donc ici mon unique objet d'étude.

L'observation semble le plus souvent trouver son utilité pour les entraîneurs sportifs autour de deux critères distincts. L'observation du « jeu » lui-même, et celle du ou des sportifs. Si certains entraîneurs sont plutôt orientés sur l'un ou l'autre de ces deux critères, comme Alain, pour qui avoir de l'œil permet de ressentir les sensations de son athlète, ou bien Christian, pour qui il y a des angles de vue qui sont importants, des endroits systématiques où l'on doit regarder, la plupart des entraîneurs mobilisent à la fois ces deux critères. Bertrand est assez représentatif de cet état de fait, considérant que l'œil permet de mieux comprendre ses joueuses, d'améliorer sa relation avec elles, mais sert aussi à développer la mémoire du « jeu ». Gildas aussi insiste à la fois sur la notion de lecture du « jeu » et sur la compréhension des partenaires et des adversaires, en précisant même que l'observation permet de repérer de

nombreux détails, qu'il peut analyser, et sur lesquels il réfléchit. Cela permet selon lui « *de régler de nombreux problèmes sportifs mais aussi extra sportifs* », de voir aussi « *l'état d'un joueur* » et « *de mieux connaître le fonctionnement de chacun* ». Il note toutefois que l'observation est une donnée fondamentale, mais « *uniquement si on essaie ensuite de la mettre à profit* ». On peut retrouver chez Nicolas une certaine similitude avec la conception de Gildas, car l'observation permet à la fois selon lui, de repérer les critères de « jeu » les plus importants à retenir, mais aussi d'appréhender les liens qui existent entre les joueurs et qui favorisent ou mettent en danger la cohésion du groupe.

Seul David a une conception particulière de l'utilité à attribuer à l'observation, en considérant que celle-ci n'est qu'un outil nécessaire à la détection.

6.6 Les qualités attribuées aux entraîneurs sportifs

Les qualités qui peuvent définir un bon entraîneur sportif trouvent toute leur place dans ce chapitre, car elles sont en lien direct avec leurs façons de faire, et donc, avec leurs logiques de professionnalisation. En effet, les représentations qu'ils se font des qualités indispensables à maîtriser dans l'exercice de leur métier, font qu'ils vont activer les choses qui prouvent qu'ils les maîtrisent. Il y a donc toujours quelque part une interférence entre les qualités que pense avoir un entraîneur sportif, et ses logiques de professionnalisation. L'entraîneur sportif, mais plus largement l'homme en général, s'oriente vers un contexte de travail où il pense avoir les qualités nécessaires pour le mener à bien. À contrario, mis dans un contexte de travail non maîtrisé, ce dernier cherchera à développer les qualités qui lui semblent indispensables pour s'y adapter. Il me semblait donc intéressant de synthétiser la vision qu'en ont eux-mêmes les entraîneurs sportifs.

Avant de commencer ce travail, je voudrais faire deux remarques : d'abord la tendance qu'ils ont lors de la définition d'un bon entraîneur sportif, à résumer leurs propres représentations et façon de faire (cela confirme ce qui a été dit précédemment), ensuite, la diversité des qualités et manières de faire qui peuvent être attribuées en fonction des différents entraîneurs sportifs (cela confirme l'hétérogénéité de cette population).

Si certains entraîneurs comme Franck et Iris ont fait la remarque que cela dépendait surtout du contexte et des missions qui leur sont assignées, il existe toutefois certaines qualités qui semblent mises particulièrement en avant.

6.6.1 Les qualités fondamentales attribuées aux entraîneurs sportifs décrites par eux-mêmes

La première qualité mentionnée par les entraîneurs sportifs est la nécessaire maîtrise au niveau technique ou technico-tactique, cela se retrouve notamment dans les discours de Christian, Éva, Iris, Julien, Kévin, Maxime et Olivier. Vient ensuite la qualité d'une compétence en communication au sens large du terme (relations humaines, management, rhétorique...), cela a été exprimé notamment par Christian, David, Kévin, Maxime et Nicolas. Un peu plus en retrait mais non négligeable pour autant, la capacité importante de travail (Hector, Iris et Lionel) et l'expérience (Alain, Christian et Olivier). Apparaissent ensuite de manière équivalente la capacité à être pragmatique (David et Julien), adaptable (Franck et Iris) ou encore créatif (Hector et Lionel). Toutes les autres qualités nécessaires présentées par la suite ont un caractère beaucoup plus singulier.

6.6.2 Les autres qualités plus singulières

D'autres qualités mises en avant ont émergé lors de nos entretiens, mais de manière plus singulière. Alain me parle de la faculté de ressentir, des qualités d'observation et de curiosité. Bertrand pense plutôt qu'il faut être un compétiteur et un gagnant dans l'âme. David mentionne le fait qu'il faut savoir être débrouillard, et aussi dans la capacité de détecter les talents. Gildas est plutôt axé sur l'importance de savoir se remettre en question et de ne jamais croire être « arrivé ». Hector, qui considère qu'il n'y a pas de modèle type pouvant décrire le bon entraîneur sportif, mentionne la qualité d'écoute, le savoir se questionner et bien « s'entourer ». Julien est le seul à parler des qualités pédagogiques nécessaires, qualités qu'on aurait pu croire de prime abord plus récurrentes dans le discours de personnes rattachées à la formation. Kévin pense que l'entraîneur doit maîtriser l'approche systémique de l'entraînement. Lionel voit dans l'entraîneur un perfectionniste. Maxime lui attribue la qualité de préparateur physique. Nicolas parle d'entraîneur scientifique, alors qu'Olivier dit qu'il doit posséder une grande ouverture d'esprit.

Conclusion du chapitre VI

Les discours des entraîneurs sportifs font émerger quatre ensembles de logiques de professionnalisation. Celles communicationnelles, qui se mettent en place pour chacun d'entre eux, soit plutôt au travers des contacts humains, soit plutôt au travers du coaching et du management, ou soit encore, par la transmission de valeurs éthiques. Celles de la formation, circonscrites par les quatre pans que sont les logiques expérientielles, de compagnonnage, d'autodidaxie et de formations diplômantes. Celles techniques, composées des logiques de techniques sportives, d'organisation du « jeu » ou de préparation physique et mentale. Enfin celles organisationnelles, qui regroupent celles des entraîneurs sportifs « généralistes », qui caractérisent plutôt le milieu amateur et qui se construisent sur les nombreuses missions qui leur sont assignées, et celles des entraîneurs sportifs « spécialistes », qui caractérisent plutôt le milieu professionnel, et qui se bâtissent sur une spécialisation des tâches à accomplir.

Toutes ces logiques de professionnalisation, qui s'appuient bien souvent aujourd'hui sur la technologie et l'observation, dépendent avant tout de la perception qu'ont les entraîneurs sportifs de leurs propres qualités, ou de celles qu'ils pensent nécessaires dans le contexte de leurs interventions.

Ces quatre logiques de professionnalisation sont pour tout entraîneur sportif cumulatives, mais à des degrés d'activation souvent très différents. Elles ne sont pas forcément associées à des catégories particulières d'entraîneurs sportifs, si ce n'est celles organisationnelles, qui dépendent bien souvent du fait d'intervenir, soit dans un milieu amateur, soit dans un milieu professionnel. Elles complètent les idées préconçues qui les limitent bien souvent à celles qui permettent de « construire » ou bien des techniciens, ou bien des managers, ou bien des stratèges. Les quatre schémas récapitulatifs émis dans ce chapitre, donnent l'ensemble des logiques de professionnalisation qui existent chez les entraîneurs sportifs. Ces logiques de professionnalisation recouvrent une multiplicité d'activités et de postures.

Si les discours des entraîneurs sportifs sur les grands thèmes liés à l'entraînement font émerger certaines tendances au niveau des représentations qu'ils s'en font et de l'organisation qu'ils disent en avoir, fort est de constater que l'entraînement est un système défini de façon propre à chacun d'entre eux. Cela a comme effet de renforcer le constat effectué dans cette thèse, à savoir, que les entraîneurs sportifs restent une population composée d'éléments souvent hétérogènes.

La formation instituée est en général la logique de formation la moins activée par les entraîneurs sportifs. Cela doit forcément nous interroger. En s'appuyant sur toutes les réflexions menées et les analyses effectuées à ce sujet dans ce travail de thèse, plusieurs manques peuvent être exposés. Le socle de la formation ne répond qu'en partie aux différentes logiques de professionnalisation qui permettent aux entraîneurs sportifs de se construire professionnellement. Ils ne trouvent pas assez dans la formation de solutions pratiques aux problèmes qu'ils rencontrent sur le « terrain », et de nombreuses attentes particulières restent sans réponses. La formation semble avoir un côté trop globalisant qui ne permet pas d'appréhender la complexité et l'imprédictibilité de la performance sportive en situations d'entraînement ou de compétition (il y a une mouvance et une singularité intrinsèque à chaque situation et à chaque « être » sportif). On peut noter aussi qu'elle n'offre que peu de possibilités pour le partage des savoirs d'expérience, et qu'elle valorise bien trop souvent une « culture d'entraînement » particulière, au détriment de toutes les autres existantes. Enfin, elle laisse les entraîneurs sportifs démunis au niveau de la prise de décision « in situ ».

Conclusion générale

L'encadrement de l'activité physique remonte aussi loin que la prise de conscience de son utilité pour les hommes et la société. D'abord entièrement dévouée à la formation militaire, il intègre peu à peu le domaine du sport, et évoluera au cours de l'histoire au gré de l'importance accordée à celui-ci dans les différentes sociétés.

L'entraîneur sportif, à proprement parler, a un statut et une fonction qui se développent progressivement avec la naissance du sport moderne à partir de la fin du XVIIIe siècle. Si la figure emblématique du contrôleur et du développeur physique perdure jusqu'au soir du XIXe siècle, elle laisse la place progressivement à celle du technicien, modèle encore très prégnant aujourd'hui.

Malgré une certaine rationalisation scientifique de l'activité d'entraînement, les représentations et les méthodes de l'entraîneur se construisent avant tout sous des influences sociales et culturelles particulières, liées à des contextes, et loin d'être universalisées. L'entraîneur sportif reste, pendant longtemps, essentiellement un homme de terrain. À partir des années 1980, le processus de professionnalisation engagé depuis le XXe siècle s'accélère, et semble entraîner avec lui une division des tâches et des statuts. La conséquence en est de faire éclater l'unité du groupe professionnel, et d'individualiser fortement l'activité, au-delà des modèles d'entraîneurs sportifs stabilisés.

L'analyse menée auprès d'un échantillon de vingt entraîneurs sportifs, volontairement choisis pour représenter au mieux l'ensemble de cette population, permet de confirmer la diversité d'une part, des missions qui leur sont assignées, d'autre part, des représentations qu'ils se font du métier.

Les résultats présentés dans ce travail de thèse font émerger quinze « profils » d'entraîneurs sportifs, ce qui va bien au-delà du simple triptyque technicien-meneur d'hommes-stratège, mis en avant dans les différentes productions de sens commun. Si ces quinze profils mis en évidence ne sauraient être considérés comme la cartographie complète des différents profils individuellement exacts existants (chaque entraîneur étant le produit de son expérience inscrit dans un contexte socioculturel particulier), l'ensemble de la population des entraîneurs sportifs peut cependant s'identifier à l'un d'entre eux. L'examen de ces « profils » a eu comme intérêt d'une part, de pouvoir confirmer l'hypothèse émise dans cette thèse d'une forte hétérogénéité des entraîneurs sportifs, d'autre part, de permettre de dégager les quatre

grandes logiques de professionnalisation existantes chez les entraîneurs sportifs. Qu'elles soient communicationnelles, de formation, techniques ou organisationnelles, ces logiques de professionnalisation sont presque toujours cumulatives, mais à des degrés divers d'activation, et, mises à part celles organisationnelles, elles ne sont pas associées à des catégories particulières d'entraîneurs sportifs. Les contextes sociaux qui influencent les logiques de professionnalisation sont d'une telle diversité dans le domaine de l'entraînement sportif, qu'ils témoignent en partie du caractère individuel des logiques de professionnalisation. Chaque entraîneur sportif configure ces logiques suivant les représentations qu'il se fait du métier, les besoins que lui impose le contexte social dans lequel il intervient, le tout influencé par les qualités d'entraîneur qu'il considère posséder. Ces logiques montrent le sens que les entraîneurs sportifs donnent à leurs pratiques et à leurs identités professionnelles, la façon dont ils peuvent se construire professionnellement, et ce qui leur permet de se déclarer entraîneur sportif. Les logiques de professionnalisation étant des processus internes, elles n'ont pu être intelligibles que par l'analyse des discours effectués.

Toutes les réflexions menées et les analyses effectuées dans ce travail de thèse ont permis de comprendre que toute logique de professionnalisation des entraîneurs sportifs s'organise aujourd'hui plus particulièrement au travers des relations humaines, de la maîtrise technique de la discipline sportive concernée, du fait d'être soit un entraîneur généraliste soit un entraîneur spécialiste, de l'expérience et du compagnonnage.

Parmi les logiques de professionnalisation, l'entrée par la formation instituée semble la plus contestée par les entraîneurs sportifs. La fin du chapitre VI a présenté des raisons d'explication sur les manques observés, ces manques pouvant servir de pistes pour repenser la formation des entraîneurs sportifs en vue d'une professionnalisation plus homogène. Plusieurs liens de cause à effet ont été exposés, ouvrant des perspectives de travail :

Premièrement, la formation manque d'une « base » minimale permettant d'avoir de la matière pour répondre en partie aux quatre ensembles de logiques de professionnalisation existantes, mises à jour dans cette thèse. Il s'agit : d'une « base » communicationnelle (au sens large du terme) qui devrait insister sur les rapports ou contacts humains, le coaching et le management et les valeurs éthiques ; d'une « base » en formation (former à savoir se former), qui devrait reprendre les thèmes de l'expérience, du compagnonnage, du comportement autodidacte et des formations diplômantes ou instituées ; d'une « base » sur les techniques de métier, qui relaterait de la technique sportive, de l'organisation du « jeu », de la préparation physique et mentale ; et enfin, d'une « base » organisationnelle, qui expliquerait les rôles possibles à la fois des entraîneurs généralistes et spécialistes. **Deuxièmement**, la formation

doit pouvoir s'adapter aux attentes particulières (du moment) des entraîneurs sportifs à former, qui découlent bien souvent des problèmes qu'ils rencontrent dans le contexte de leur métier. La mobilisation d'entraîneurs sportifs dits « chevronnés » apparaît nécessaire, qui pourraient expliquer leurs savoirs et leurs savoir-faire sur ces différentes situations problématiques. **Troisièmement**, la formation des entraîneurs peut partir de situations rencontrées sur le « terrain », servir à faire émerger des interrogations sur celles-ci, utiliser les sciences pour les analyser et aider à y apporter des solutions, dans l'unique but de pouvoir mieux réinvestir le « terrain » lui-même. **Quatrièmement**, apparaît le besoin d'un partage d'expérience à travers des temps et des espaces de discussion, réunissant l'ensemble des entraîneurs sportifs à former, et permettant la mise en commun de toutes leurs connaissances. Tout lieu de formation se doit d'être propice aux échanges et à la créativité de tous, afin de dépasser largement la simple transmission de savoir du formateur vers le ou les formés. Il doit permettre de confronter les idées, de faire évoluer les concepts, sur les thèmes qui représentent un intérêt particulier pour les entraîneurs sportifs. **Cinquièmement**, une piste serait de faire intervenir des spécialistes dans les domaines où les interrogations se montreraient récurrentes, spécialistes dépassant la population traditionnelle des formateurs d'entraîneurs sportifs, qui aujourd'hui, est composée essentiellement de personnes titulaires d'un brevet d'État du second ou du troisième degré. Cela me permet de « rebondir » sur le **sixièmement**, où il paraît nécessaire de s'appuyer sur l'ensemble des « cultures d'entraînement » existantes, les différents courants de pensée, afin que tout entraîneur puisse à minima faire le choix qui lui convienne, ou mieux encore, faire la synthèse de toutes les cultures existantes, pour créer sa propre « culture d'entraînement ». **Septièmement**, la formation continue doit être repensée, pour ne pas être comme aujourd'hui une simple remise à niveau obligatoire, mais des dispositifs voués à essayer de répondre aux problèmes qui apparaissent au fur et à mesure de l'avancée de la carrière d'entraîneur sportif.

Enfin **huitièmement**, il paraît pertinent de développer une science de l'observation « in situ », qui pourrait servir de repère à la prise de décision, puis, intégrée dans la formation.

Les outils méthodologiques employés ainsi que le cadre d'analyse ont permis de donner du sens aux différentes logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs, en permettant d'interpréter la façon dont chaque entraîneur mobilise et se réfère aux différents thèmes abordés. Mais le choix d'une enquête qualitative par entretien, qui, si elle présente un intérêt particulier dans la compréhension du sens que les acteurs donnent aux représentations qu'ils se font du métier et aux actions dans lesquelles ils s'engagent, laisse toute généralisation à l'état d'hypothèse.

Cette remarque amène naturellement à se pencher sur la question de son prolongement possible. Si cette thèse peut être considérée comme une base qualitative intéressante pour tous ceux qui cherchent à circonscrire l'ensemble des entraîneurs sportifs existants, il peut être pertinent de la coupler aussi avec une approche quantitative. Cela aura peut-être comme effet, de mesurer en quoi certains « profils » individuels identifiés d'entraîneurs sportifs, sont généralisables. De même, au vu des nombreuses critiques émises dans cette thèse par les entraîneurs sportifs à l'adresse de leur formation diplômante, il paraît indispensable que des chercheurs se penchent à nouveau sur les questions liées à la formation instituée.

Annexes

Annexe 1 : Les Formations diplômantes proposées

Les formations proposées par le ministère chargé des sports et de la jeunesse

A, Les brevets d'état d'éducateur sportif (BEES) à trois degrés.

Les BEES sont les premiers diplômes obligatoires pour entraîner contre rémunération. Avec l'aide des fédérations sportives, Le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) définit les besoins en formation des éducateurs sportifs et « cherche à les transmettre » dans le contenu de ces diplômes.

Le brevet d'état d'éducateur sportif (B.E.E.S.) premier degré (de niveau IV) :

Même si l'accès à cette formation a disparu, elle représente un intérêt d'analyse non négligeable au vu du nombre d'entraîneurs sportifs professionnels du milieu amateur qui y sont issus.

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

L'éducateur sportif premier degré exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure :

- il encadre : tout type de public dans la pratique de loisirs de la spécialité sportive choisie ; des activités de découverte, d'initiation et d'animation ;
- il entraîne les joueurs en compétition (jusqu'au niveau national ou régional suivant la spécialité sportive) ;
- il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation.

B, capacités ou compétences attestées :

- conseiller et guider les joueurs dans leur pratique de jeu (avant, pendant et après le « match » ainsi qu'à l'entraînement) ;
- maîtriser : les principes théoriques et techniques fondamentaux de la spécialité ainsi que les méthodes d'apprentissage et de perfectionnement, individuel et collectif, la

pratique sportive choisie ; les gestes de base et les différentes actions technico-tactiques spécifiques au jeu du sport choisi ;

- organiser la pratique sportive en fonction des objectifs : loisirs, jeu organisé, entraînement, compétition, dans le respect du projet de la structure ;
- établir le plan d'entraînement d'un joueur, d'une équipe ;
- concevoir, conduire et évaluer des séances d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement ;
- contrôler et évaluer l'état du matériel utilisé ;
- animer un groupe de pratiquants en proposant des situations pédagogiques - cycle d'apprentissage et procédés d'entraînement – variées et adaptées à leurs caractéristiques et potentialités ;
- développer les facteurs contribuant à la performance, individuelle et collective, en mettant en œuvre des programmes de préparation physique et psychologique du joueur et de l'équipe ;
- maîtriser et intégrer dans son intervention la réglementation de la pratique du sport choisi ainsi que les normes et mesures de prévention et de sécurité associées ;
- organiser et coordonner des actions de promotion du sport choisi dans le cadre réglementaire institutionnel ;
- créer, comprendre et gérer la dynamique de son équipe ;
- coordonner une équipe pédagogique ;
- mettre en œuvre et organiser les premiers secours.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

L'éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'État ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

D, descriptif des composantes de la certification.

Partie commune à l'ensemble des options du diplôme BEES premier degré :

- **une épreuve écrite** portant sur les sciences humaines et biologiques.
- **Une épreuve orale** portant sur les trois thèmes suivants : le cadre institutionnel, socio-économique et juridique ; la gestion, promotion et communication liée à ses activités ; l'esprit sportif.

Partie spécifique à l'option choisie (qui peut varier légèrement d'une spécialité à l'autre) :

- **une épreuve générale** composée d'un écrit portant sur les aspects techniques et tactiques du sport choisi et d'un oral portant sur les statuts et la réglementation fédérale.
- **Une épreuve pédagogique** composée de la conception, de la présentation et de la conduite de situation d'entraînement, portant sur l'initiation et/ou le perfectionnement individuel ou collectif ; d'un entretien avec le jury permettant au candidat d'évaluer les résultats de son action en fonction des objectifs, des modalités de déroulement de la séance et des résultats obtenus.
- **Une épreuve technique** ou le candidat est évalué dans un « match » (au poste de son choix pour les sports collectifs), et/ou lors de séquences de jeu à effectifs réduits sur des thèmes définis par le jury.

Le brevet d'état d'éducateur sportif (B.E.E.S.) deuxième degré (de niveau II) :

Bien qu'ayant aujourd'hui disparu, cette formation se doit d'être analysée ici au vu du nombre d'entraîneurs professionnels à vocation « compétition » qui y sont issus.

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

L'éducateur sportif deuxième degré exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique de l'activité sportive choisie dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet de la structure :

- il encadre : des pratiquants confirmés et des cadres ; des activités complexes d'entraînement et de formation ;
- il conçoit le projet de la structure et la dirige.

B, capacités et compétences attestées (synthèse des grandes « idées » qui peuvent varier légèrement d'une spécialité sportive à l'autre) :

- élaborer, conduire et évaluer des séances, des cycles de perfectionnement et d'entraînement pour optimiser la performance individuelle et collective de sportifs confirmés ou de haut niveau ;
- maîtriser et appliquer les principes techniques et tactiques du haut niveau ;
- conceptualiser les méthodes et les savoirs associés à la pratique de haut niveau ;
- perfectionner les ressources techniques, tactiques, physiques, mentales et stratégiques du joueur et du collectif ;

- impulser une dynamique de groupe, de collectif ;
- organiser un suivi psychologique et physique des sportifs ;
- évaluer la performance individuelle et collective ;
- élaborer et utiliser des outils d'évaluation (observation, statistiques, vidéo, etc.) dans le cadre de la programmation de l'entraînement, du « match », de la détection... ;
- concevoir, organiser et évaluer un stage de formation de cadres régionaux ;
- mettre en oeuvre les techniques et processus d'ingénierie de formation ;
- contribuer à la conception, l'organisation et la mise en oeuvre de projets de club, de projets sportifs, en intégrant les contraintes de l'environnement social, sportif, institutionnel et économique ;
- organiser et coordonner l'activité de l'équipe technique de la structure ;
- maîtriser le cadre institutionnel et réglementaire.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

L'entraîneur éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'État ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

D, descriptif des composantes de la certification.

Pré-requis : être titulaire du BEES premier degré dans l'option depuis au moins deux ans.

Partie commune à l'ensemble des options du diplôme BEES deuxième degré :

- **trois épreuves écrites** composées : d'une épreuve de culture générale sur le sport ; d'une épreuve relative à l'optimisation de la performance ; d'une composition portant sur la formation des cadres ou la promotion des activités physiques et sportives ;
- **trois épreuves orales** composées : d'une interrogation portant sur le sport dans son environnement socio-économique et juridique ; d'une question portant sur les sciences biologiques et humaines appliquées aux sports ; d'une épreuve de langue vivante (anglais, allemand, espagnol ou italien) ;
- **une épreuve au choix du candidat parmi** : une épreuve orale de gestion ; une épreuve pratique portant sur le traitement informatique de données.

Partie spécifique à l'option choisie (qui peut varier légèrement d'une spécialité à l'autre).

On retrouve généralement une architecture d'évaluation assez semblable dans les différentes options sportives, même si la spécificité de chaque discipline entraîne par nature certaines disparités. L'évaluation se compose la plupart du temps :

- **des épreuves techniques** : composées généralement d'un écrit nécessitant une réflexion approfondie sur des thèmes liés à la pratique de la spécialité choisie (souvent orientés vers la pratique de haut niveau) ; d'un oral portant sur l'organisation et la réglementation administrative et sportive de la fédération sportive choisie ;
- **des épreuves pédagogiques** : composées d'une épreuve d'organisation, de présentation et de conduite d'une séance ou d'une partie de séance sur un sujet du programme préalablement tiré au sort (le public à « conduire » est souvent constitué de sportifs de haut niveau) ; d'un exposé écrit sur un sujet du programme ; cette « épreuve » et cet « exposé » sont suivis d'un entretien avec le jury ; d'une épreuve de préparation et présentation d'un rapport écrit rendant généralement compte des activités antérieures du candidat (stages, conduites d'entraînement, etc.), et présentant et argumentant la conception, l'organisation et l'évaluation d'une formation de cadres régionaux ;
- **d'une épreuve pratique** : composée le plus souvent soit, d'une démonstration et explication analytique de fondamentaux individuels et collectifs correspondant à une ou plusieurs situations données, soit, d'une épreuve d'arbitrage d'un match.

Le brevet d'état d'éducateur sportif (B.E.E.S.) troisième degré (de niveau I) :

Dernier « vestige » de la formation des B.E.E.S. encore existant, le troisième degré est censé dans le cas qui nous intéresse, former les entraîneurs sportifs de l'élite.

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation.

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

L'éducateur sportif troisième degré exerce en autonomie. Il a la responsabilité pleine et entière, au plan financier et politique, du projet d'un réseau de structure.

- Il coordonne l'encadrement des pratiquants confirmés et des cadres ;
- il encadre des activités d'expertise et de recherche ;
- il dirige un réseau de structures.

B, capacités et compétences attestées.

- Gérer les carrières sportives des sportifs de haut niveau ;
- communiquer dans au moins une langue étrangère dans le cadre de sa spécialité sportive ;

- élaborer : des dispositifs d'entraînement pluriannuels pour les sportifs de haut niveau en regard des échéances sportives ; des outils favorisant la transmission des savoirs et des savoir-faire issu de sa discipline sportive ;
- conduire et évaluer des dispositifs d'entraînement pluriannuels ;
- intégrer l'organisation et la réglementation administrative et sportive, nationales et internationales de sa discipline, dans son intervention ;
- mettre en place les conditions favorables à un travail en équipe ;
- développer une expertise sur les paramètres relatifs à la sécurité des pratiquants et des tiers ;
- appliquer les principes techniques, tactiques, stratégiques, physiques et mentaux de sa spécialité sportive ;
- définir et mettre en œuvre des stratégies de formation des cadres nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs d'entraînement pluriannuels, en regard des objectifs institutionnels en matière de performance sportive ;
- analyser : la pratique de haut niveau et son évolution ; les facteurs de la performance sportive en relation avec les différents acteurs du sport de haut niveau et les enjeux de chaque acteur en la matière ; les différents systèmes sportifs et leur organisation ;
- construire des objets de recherche ;
- prendre en compte les grands enjeux socio-économiques du sport contemporain ;
- coordonner la politique des différentes structures en réseau (pôle, comités,...).

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

L'entraîneur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif (notamment au sein des directions techniques nationales des fédérations sportives) ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'État ou au titre de travailleur indépendant (conseil, expertise).

D, descriptif des composantes de la certification.

Pré-requis : être titulaire du BEES deuxième degré dans l'option depuis au moins quatre ans.

Des conditions particulières sont prévues pour les sportifs de haut niveau.

Partie commune à l'ensemble des options du diplôme BEES troisième degré :

- la soutenance d'un mémoire relatif à une recherche sur un aspect d'une discipline sportive en s'appuyant notamment sur les sciences biologiques ou les sciences humaines ;

- une interrogation de langue vivante étrangère au choix parmi l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, composée d'une traduction en français d'un texte ; d'un entretien avec le jury ;
- une épreuve au choix parmi une épreuve de langue distincte de celle choisie pour l'épreuve précédente ; une épreuve pratique de l'informatique portant sur la conception d'une base de données ou d'un programme en tant qu'outil d'analyse des activités physiques et sportives ; une épreuve de gestion portant sur la gestion d'une fédération ou sur les finances publiques.

Partie spécifique à l'option choisie :

- Organisation, direction et enseignement en situation de responsabilité d'au moins deux stages nationaux (durée minimale de 35 heures chacun), sous le contrôle du directeur technique national ou de son représentant. Ces stages portent sur l'entraînement d'athlètes et la formation de cadres. Le candidat est jugé sur la conception, l'organisation, le déroulement de ces stages et sur le rapport qu'il en effectue ;
- soutenance d'un mémoire portant sur une étude prospective de l'organisation de l'option sportive en ce qui concerne les compétitions, la formation de cadres, la détection, la sélection et la préparation de sportifs de haut niveau sous leurs aspects techniques, administratifs et sociaux.

B, Les nouveaux diplômes du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA)

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) (de niveau IV), spécialité « activités physique pour tous » :

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation.

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

L'animateur en activités physiques pour tous exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques des activités physiques ou sportives dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure :

- il encadre : tout type de public dans une pratique de loisirs ; des activités de découverte, d'initiation et d'animation ;
- il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation.

B, capacités ou compétences attestées :

- identifier, analyser et prendre en compte les caractéristiques des publics accueillis, leurs besoins et motivations ;
- prendre en compte : l'état de santé et les demandes des publics pour élaborer, optimiser et adapter son action auprès des pratiquants ; les contraintes réglementaires et techniques relatives aux supports d'animation physique et au milieu d'évolution ;
- maîtriser : les connaissances de base relative à la pédagogie, à l'apprentissage, aux sciences biologiques et humaines, à la législation et la réglementation, appliquées aux activités physiques et sportives ; les fondamentaux théoriques et les logiques internes de chaque activité d'entretien corporel, de chaque activité physique ou sportive à caractère ludique (jeux collectifs, jeux d'opposition, jeux d'adresse) et de chaque activité de pleine nature (marche, vélos, parcours santé, course...) ; l'utilisation du matériel technique nécessaire à son action ;
- Définir les contenus des séances pour satisfaire à la découverte, à la sensibilisation ou à l'initiation des pratiques d'activités physiques et sportives visées,
- Utiliser : des démarches adaptées aux différentes pratiques de découverte, de sensibilisation, ou d'initiation aux activités ; les méthodes, le matériel et les techniques adaptées ; les bases de l'entraînement physique dans son action d'animation ;
- Réaliser : une progression pédagogique ; les tâches administratives courantes ;
- réunir les moyens techniques nécessaires à la réalisation de son action ;
- faire respecter tous les aspects réglementaires liés à la pratique ;
- mobiliser des connaissances pédagogiques, scientifiques et professionnels de base pour analyser son action ;
- choisir et formaliser des modalités et des outils d'évaluation du projet ;
- gérer, réguler et évaluer en permanence son action ;
- favoriser l'autoévaluation des pratiquants ;
- expliciter les règles spécifiques à la pratique concernée en tenant compte du milieu dans lequel le groupe évolue (équipements sportifs, milieu ouvert, pleine nature...) En dégagant les aspects particuliers de ces milieux, et en prenant en compte les risques éventuels ;

- reconnaître et prendre en compte les particularités des différents milieux d'intervention, intérieur et extérieur, ainsi que leur dangerosité ;
- évaluer et vérifier les conditions de sécurité propres à chaque milieu de pratique. Aménager éventuellement les zones d'évolution en toute sécurité individuelle et collective
- recenser et vérifier les équipements et le matériel à sa disposition en tenant compte des normes de sécurité et de pratique ;
- entretenir le matériel technique nécessaire à son action et vérifier les conditions de stockage ;
- participer à l'élaboration du dispositif d'accueil, de promotion et d'écoute des publics accueillis ;
- programmer et planifier des pratiques de découverte, de sensibilisation et d'initiation des activités physiques et sportives, l'utilisation du matériel et des équipements. Coordonner l'action des co-intervenant éventuels ;
- assurer une veille informatique sur les pratiques et les évolutions dans son secteur. Constituer et gérer une documentation ;
- organiser et gérer la circulation de l'information orale et écrite concernant ses activités, en interne et en externe, et promouvoir la communication nécessaire à la réussite de l'action ;
- gérer le budget de son action ;
- s'intégrer dans son environnement professionnel, dans une équipe de travail. Participer à des réunions internes et externes ;
- présenter le bilan de ses activités.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

L'animateur d'activités physiques pour tous exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur associatif ou marchand, au sein de la fonction publique territoriale ou au titre de travailleur indépendant. Ces structures sont, de façon générale, des structures promouvant les activités physiques ou sportives : structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise,... Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

D, descriptif des composantes de la certification.

Pré-requis :

- une attestation : de formation aux premiers secours (AFPS); de réussite aux exigences préalables à l'entrée en formation, liées au niveau de pratique personnelle du candidat

(test navette- Luc Léger et un parcours d'habiletés motrices), délivré par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou par un expert désigné par ses soins.

Le diplôme du BPJEPS est obtenu par la capitalisation de dix unités.

Les quatre premières unités capitalisables communes à toutes les spécialités dites « transversales » :

- UC1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;
- UC2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;
- UC3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ;
- UC4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.

Les cinq unités capitalisables génériques de la spécialité « activités physiques pour tous » :

- UC5 : être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités physiques pour tous ;
- UC6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous ;
- UC7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous ;
- UC8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous ;
- UC9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous concernés ;

une dernière unité capitalisable dite « d'adaptation » :

- UC10 : visant l'adaptation à l'emploi.

Un candidat titulaire du BPJEPS activités physiques pour tous peut obtenir la certification d'une ou plusieurs unités capitalisables complémentaires et certificats de spécialisation.

Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) (de niveau III), spécialité « perfectionnement sportif » mention « discipline sportive » :

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation.

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

L'entraîneur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention « perfectionnement sportif » dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de structure :

- il encadre : des publics spécifiques dans tout type de pratique ; des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation ;
- il participe à la conception du projet et à la direction de la structure.

B, capacités ou compétences attestées :

- Réguler son intervention en fonction des publics ;
- réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants ;
- encadrer un individu ou un groupe de sportifs dans le cadre de ses interventions pédagogiques ;
- adapter l'organisation de la sécurité des sportifs en fonction de leur niveau ;
- conduire : une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline ; une démarche d'enseignement ; une démarche entraînement ; des actions de formation ;
- concevoir le projet d'action de la structure ;
- coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action ;
- animer une équipe de travail ;
- promouvoir les actions programmées ;
- gérer la logistique des programmes d'action ;
- animer la démarche qualité.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives affiliées à une fédération sportive ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

D, descriptif des composantes de la certification.

Pré-requis :

- une attestation de formation aux premiers secours (AFPS); le ou les autres attestations sont fixées par l'arrêté relatif à la mention disciplinaire.

Le diplôme du DEJEPS est obtenu par la capitalisation de quatre unités.

Deux unités capitalisables « transversales » quelle que soit la mention :

- UC1 : être capable de concevoir un projet d'action ;
- UC2 : être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.

Une unité capitalisable de spécialité :

- UC3 : être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline.

Une unité capitalisable de mention :

- UC4 : être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité.

Le diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) (de niveau II), spécialité « performance sportif » mention « discipline sportive » :

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation.

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

Le directeur sportif exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention « performance sportive » dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet sportif de la structure.

- Il encadre : des pratiquants confirmés et des cadres ; des activités complexes d'entraînement et de formation ;
- il conçoit le projet de la structure et la dirige.

B, capacités ou compétences attestées :

- Accompagner : l'athlète vers l'optimisation de la performance ; les stagiaires en formation de formateurs ;
- réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants ;
- concevoir : le plan de performance sportive ; les dispositifs d'évaluation ;
- définir : les axes de la préparation physique des athlètes ; les axes de la préparation mentale des athlètes dans le respect de l'intégrité morale et physique de la personne ;
- planifier la préparation de la performance sportive ;
- conduire l'évaluation du projet de la performance ;
- organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation ;
- encadrer la discipline sportive en sécurité ;

- élaborer : la stratégie d'une organisation du secteur ; un projet de développement ;
- proposer des scénarios de développement susceptible de répondre à la demande des prescripteurs dans le cadre des objectifs sportifs ;
- préparer la prise de décision ;
- mobiliser les instances dirigeantes élues ;
- gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur ;
- analyser le compte de résultat et le bilan annuel ;
- rendre compte de la mise en œuvre de la délégation.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

Le directeur sportif travaille notamment dans le cadre d'associations sportives affiliées à une fédération sportive ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

D, descriptif des composantes de la certification.

Pré-requis :

- une attestation de formation aux premiers secours (AFPS); le ou les autres attestations sont fixées par l'arrêté relatif à la mention disciplinaire.

Le diplôme du DESJEPS est obtenu par la capitalisation de quatre unités.

Deux unités capitalisables « transversales » quelle que soit la mention :

- UC1 : être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur ;
- UC2 : être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.

Une unité capitalisable de spécialité :

- UC3 : être capable de diriger un système d'entraînement dans une discipline.

Une unité capitalisable de mention :

- UC4 : être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité.

Le diplôme de l'institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) (de niveau I), option « entraînement des sportifs de haut niveau » :

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation.

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

Le professionnel exerce en autonomie. Il a la responsabilité pleine et entière, au plan financier et politique, du projet des structures en réseau.

- Il coordonne l'encadrement des pratiquants confirmés et des cadres ;
- il encadre des activités d'expertise et de recherche ;
- il dirige un réseau de structures.

B, capacités ou compétences attestées :

- concevoir le projet de performance en relation avec le projet de vie des sportifs de haut niveau ;
- entraîner des sportifs de haut niveau dont la pratique s'inscrit dans la perspective des compétitions internationales ;
- coordonner les interventions de l'équipe qui entoure l'athlète ;
- analyser et gérer la complexité des situations d'entraînement et de compétitions internationales ;
- analyser l'environnement de la pratique de haut niveau (éthique professionnelle, réflexion philosophique) et l'évolution de la performance pour formuler des besoins de recherche ;
- développer une vision prospective de la formation des entraîneurs ;
- intégrer des connaissances nouvelles dans sa pratique professionnelle.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

L'entraîneur sportif de haut niveau exerce son activité professionnelle dans le cadre de structures sportives de haut niveau privées relevant du secteur associatif ou marchand, ou dans le cadre de la fonction publique d'État : Institut, Ecole nationale, Direction technique nationale, centre national...

D, descriptif des composantes de la certification.

Pré-requis :

- Une sélection sur dossier est effectuée pour le premier cycle de formation dont les pré-requis sont spécifiés dans l'arrêté du 3 juillet 1997, qui peut être complété d'un entretien.

La validation du premier cycle de formation est assujettie à l'obtention d'unités capitalisables (UC) de l'option « entraînement des sportifs de haut niveau » :

- UC1 : conception et formalisation du projet de performance ;
- UC2 : analyse de la performance en sport de haut niveau ;
- UC3 : le contexte du sport de haut niveau ;
- UC4 : gestion des ressources humaines dans le projet de performance ;

- UC5 : langages et outils spécifiques au service de l'entraîneur ;
- UC6A : approfondissement des compétences professionnelles dans le domaine de la préparation technico-tactique ;
- UC6B : approfondissement des compétences professionnelles dans le domaine de la préparation physique et de la «ré-athlétisation » ;
- UC6C : approfondissement des compétences professionnelles dans le domaine de la préparation mentale et du suivi psychologique ;
- UC7 : conduite et régulation du projet de performance.

En option « entraînement des sportifs de haut niveau », les UC sont validés séparément sur la base du document d'évaluation produit par le candidat et par la rédaction d'un rapport de stage professionnel et sa présentation devant un jury composé à la fois d'universitaires et de professionnels du domaine.

Il y a une sélection sur dossier et un entretien pour le second cycle de formation. L'obtention de la validation du second cycle est réalisée à l'issue de stages et d'un travail d'étude ou de recherche aboutissant à la production et la soutenance d'un mémoire. Le diplôme de L'INSEP est délivré à l'issue de la validation du second cycle de formation.

Les formations proposées par le ministère chargé de l'enseignement supérieur

Le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) STAPS : (source RNCP)

Le DEUG STAPS est un diplôme de niveau III sous certification du ministère chargé de l'enseignement supérieur, validé par le président de l'université où la formation s'est réalisée. C'est un diplôme chargé de former des techniciens des activités physiques pour tous, des animateurs sportifs, culturels et de loisirs.

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

L'animateur technicien encadre et anime un groupe en toute sécurité au sein d'une structure ou en tant qu'indépendant dans le domaine des pratiques physiques ou sportives, à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir n'incluant pas la compétition. Il s'intègre dans une équipe de travail et peut proposer un projet d'animation et le mener à bien.

- Il encadre et anime en toute sécurité dans des pratiques sportives distinctes ;

- il met en œuvre : une intervention adaptée aux caractéristiques des publics et au milieu institutionnel d'intervention ; un projet d'animation intégré à un projet de service et un projet éducatif local ;
- il participe à un travail en équipe autour d'un projet ;
- il utilise des outils méthodologiques pour observer les pratiquants ; il utilise des outils de communication.

B, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

Ce diplômé peut être employé par des associations ou des fédérations sportives notamment multisports, des structures sociales ou des centres sociaux, des centres de vacances ou des centres accueillant des classes transplantées, des entreprises de loisirs (parc d'attraction) ou de tourisme, les services municipaux des sports de l'animation ou de la jeunesse. Ce professionnel occupe un poste d'intervenant sportif, d'animateur auprès d'un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Il encadre et participe à la réalisation de projets sportifs, culturels, éducatifs au sein de la structure d'embauche ou en travailleur indépendant.

C, descriptif des composantes de la certification.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- culture technique et technologique de pratiques sportives ou activités motrices d'expression fixées en supplément au diplôme pour un minimum de 50 heures par domaine de pratiques concernées ;
- connaissance et maîtrise des éléments de base au sein des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (sciences de la vie ; sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention) ;
- connaissance d'une langue vivante, des statistiques, de la technologie de l'information et des multimédias ;
- méthodologie de l'expression écrite et orale ;
- connaissance de plusieurs milieux d'exercice des activités à titre d'entretien ou de loisir ;
- mise en situation dans un milieu professionnel d'un minimum de 50 heures ;
- connaissance et maîtrise des textes réglementaires et institutionnels régissant l'exercice des activités concernées.

Les modalités d'évaluation sont celles du contrôle continu et/ou du contrôle ponctuel pour l'obtention d'ECTS (European Credit Transfer System) à raison de 30 crédits par semestre, le DEUG est acquis avec 120 crédits.

La licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), spécialité « entraînement sportif »

Résumé descriptif de la certification : source du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la commission professionnelle consultative (CPC) des métiers du sport et de l'animation, et de la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D).

A, résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis.

Le titulaire de la mention spécialité « entraînement sportif » de la licence à vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. Ce métier s'organise autour de plusieurs grands types d'activités :

- il conçoit des programmes d'entraînement à partir du diagnostic qu'il opère ;
- il conduit les séances d'entraînement relevant de la préparation physique, mentale, technique et tactique ou stratégique ;
- il peut participer à la gestion administrative et financière de la structure ;
- il participe à la gestion du projet sportif de la structure ;
- il présente le projet sportif dont il a la charge aux dirigeants, partenaires, publics et médias ;
- il participe à l'encadrement des compétitions sportives ;
- il communique et participe à la protection des sportifs.

B, capacités ou compétences attestées :

scientifiques :

- maîtriser, dans une perspective disciplinaire, les connaissances scientifiques relatives : au processus de transformation de la motricité liée à l'optimisation de la performance ; à l'analyse de la performance sportive ; aux formes et modalités d'intervention sur le sportif aux différents moments de la préparation ou de la production de la performance ; à l'environnement humain matériel ou institutionnel de la performance.
- Être initié au processus de production des connaissances liées à l'entraînement sportif et/ou la préparation physique afin d'être en mesure de : conduire une analyse réflexive et critique des connaissances scientifiques, technologiques, techniques et professionnelles ; faire émerger des questionnements.

Technologiques :

- Maîtriser les modèles théoriques et technologiques permettant : la programmation et la planification de l'entraînement sportif et/ou de la préparation physique ; l'analyse de l'activité sportive et de la performance dans toutes ses dimensions ; la maîtrise de la

modélisation des projets sportifs au regard de leur environnement (structures, publics, médias...).

Techniques :

- Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans une discipline sportive.

Préprofessionnelles :

- Maîtriser : l'analyse multifactorielle d'une prestation sportive dans le cadre d'un diagnostique ; l'élaboration d'un projet d'entraînement, de performance et/ou de préparation physique ; les éléments spécifiques de planification de l'entraînement et de la compétition dans une discipline sportive ; les méthodologies d'évaluation des actions ; l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;
- conduire des séances d'entraînement et/ou de préparation physique dans une discipline sportive dans le respect de la sécurité des sujets chez des tiers ;
- aider et conseiller le sportif aux différents moments du projet de performance ;
- adapter les interventions en fonction des résultats et des moments de la préparation ou de la production de performance ;
- inscrire son action dans le respect de l'éthique et favoriser la perception de ces aspects par les sportifs encadrés ;
- gérer la relation avec l'environnement humain, social ou institutionnel de la performance ;
- disposer d'une expérience préprofessionnelle de l'entraînement sportif dans une discipline sportive.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité en autonomie en tant qu'entraîneur ou préparateur physique sous l'autorité du responsable de la structure. À ce titre, il prend en charge différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la ou les spécialités figurant dans le supplément au diplôme.

D, descriptif des composantes de la certification.

Les principales composantes de la certification s'organisent autour des éléments suivants :

- **connaissances scientifiques appliquées la performance** : en physiologie de l'exercice ; en anatomie fonctionnelle et biomécanique ; en psychologie et préparation mentale ; en contrôle moteur ; en sociologie et histoire du sport ; en sciences juridiques et de gestion.

- **Méthodologie de l'entraînement** : en modélisation de la préparation physique ; en planification de l'entraînement ; en apport de la préparation mentale ; en récupération ; en problématique déontologique ; en musculation ; en conduite et gestion de la compétition ; en dopage et sur entraînement ; en prévention des blessures et réhabilitation physique.
- **Connaissances pratiques et techniques des activités physiques et sportives (APS)** : en théorie et expérience pratique des APS dans deux APS au moins (200 heures minimum dans une spécialité au groupe de spécialités).
- **Professionnalisation** : stage dans le milieu sportif associatif ou professionnel (200 heures minimum).
- **Outil d'observation, d'analyse et de communication applicable à l'entraînement** : langue vivante ; informatique et TIC ; statistique ; outils de mesure de la performance.

Les modalités d'évaluation sont celles du contrôle continu et/ou du contrôle ponctuel pour l'obtention d'ECTS (European Credit Transfer System) à raison de 30 crédits par semestre, la licence étant attribuée avec 180 crédits ou six semestres. La certification des compétences en vue de l'obtention des prérogatives d'entraîneur dans une discipline sportive (activité inscrite au supplément au diplôme) est liée d'une part, à l'obtention de la moyenne sur l'ensemble des épreuves liées aux stages (dossier et/ou oral, etc.) au cours du cursus licence, d'autre part, à l'inscription de l'activité au supplément au diplôme. Ces deux éléments attestent de l'acquisition des compétences et connaissances spécifiques de la discipline sportive au sein de la spécialité « entraînement sportif » (y compris en préparation physique) et plus précisément : des compétences scientifiques ; des compétences préprofessionnelles ; des compétences techniques et technologiques relatives à cette activité sportive optionnelle. La poursuite des études est possible dans les Master « entraînement et optimisation de la performance sportive », permettant à l'étudiant de développer une triple compétence scientifique, professionnelle et sportive, afin d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance sportive et de réathlétisation. Les métiers visés sont ceux d'entraîneur sportif, préparateur physique, nutritionnel ou mental, de coach personnel (mentale, physique), le directeur technique sportif, de directeur et cadre de structure privée à objectif sportif (évaluation de la performance), de manager sportif, ou de consultant auprès d'organisations sportives ou d'athlètes.

Le Master Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), spécialité « Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive » (EOPS) (source RNCP et maquette universitaire)

Ce Master, qui repose sur une approche pluridisciplinaire, s'inscrit dans la continuité de la licence « entraînement sportif », par rapport à laquelle il constitue un approfondissement des compétences professionnelles, permettant l'intervention dans tous les secteurs d'activité liés au sport et en particulier celui de l'entraînement sportif. Les objectifs de cette formation sont de former des professionnels experts capables de concevoir, de mettre en œuvre, de conduire et de gérer des projets d'entraînement fondés à la fois sur le partage d'expériences de terrain et sur les approches scientifiques les plus actualisées. Elle vise la professionnalisation dans les métiers au sein des différentes organisations sportives à travers une approche intégrant à la fois des aspects scientifiques (biomécaniques, psychologiques, sociologiques...), des aspects méthodologiques (outils et mesures) et des aspects pratiques de la performance motrice (planification, paramètres de l'entraînement...).

A, Le référentiel général de compétence du Master STAPS (EOPS) :

le titulaire dispose une triple compétence : scientifiques, professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance sportive et de ré-athlétisation. Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans les organisations dont la vocation est l'optimisation de la performance motrice par les activités physiques et/ou sportives dont il a en charge la responsabilité. Les diplômés travaillent généralement au sein d'une « équipe » qu'ils peuvent être amenés à coordonner.

B, Capacités ou compétences attestées

Compétences générales :

- **il est capable** : de mobiliser les moyens humains, financiers et matériels nécessaires ; d'évaluer, de réguler et de communiquer les résultats de son action ; d'assurer la valorisation et la mise en œuvre de la recherche ; d'assurer une veille scientifique.
- **Il maîtrise** : les connaissances et compétences en sciences et techniques des activités physiques et sportives ; le recueil et le traitement des informations ; une langue étrangère.
- Il agit de façon éthique, déontologique et responsable en connaissance des enjeux liés aux relations sociales, à l'environnement et au développement durable.

Compétences spécifiques :

- **il maîtrise** : l'ingénierie du projet sportif dans toutes ses phases (initiation, diagnostique, conception et planification, mis en œuvre, adaptation et régulation) et dans toutes ses composantes (techniques (méthodes et outils), technologiques (analyse vidéo), scientifiques, culturelles, réglementaires, juridiques, éthiques ; les outils

d'évaluation de tous les types de pratiquants (sportifs, compétiteurs, loisirs, sédentaires, blessés en reprise d'activité, handicapés) pour élaborer des bilans individuels sur les plans physique, mental, nutritionnel ; les questions de santé dans l'environnement du sportif (traumatologie, suivi médical et psychologique, hygiène de vie, dopage,...) ; Les effets des programmes d'entraînement et/ou de préparation physique, mentale ou nutritionnelle ainsi que des programmes de ré-athlétisation.

- **Il est capable** : de définir les orientations stratégiques et la fixation d'objectifs en matière de développement d'une politique sportive en relation avec ses dirigeants ; de planifier le contenu et de diriger des séances en adaptant les programmes aux pratiquants et aux activités physiques et sportives (APS).
- Il conçoit des programmes de développement et d'entretien de capacités physiques, nutritionnelles et mentales.

C, secteur d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.

Le titulaire de ce Master est un cadre qui peut intervenir en autonomie dans le secteur du sport amateur ou professionnel au sein des secteurs associatifs publics, privés et marchands (tourisme sportif, centre de réentraînement et de reconditionnement...) dont le but est l'optimisation de la performance motrice et sportive.

D, descriptif des composantes de la certification.

L'octroi du Master évalué en 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System), s'effectue généralement après une formation en quatre semestres et comprend un ou plusieurs stages longs en milieu professionnel. L'architecture des formations (qui varie légèrement d'une université à l'autre), vise l'équilibre entre enseignements théoriques et enseignements pratiques professionnels, qui sont décomposés en unités d'enseignement (UE). La réalisation de projets conduits en équipe est une des constantes de l'organisation des enseignements. Les stages en situation professionnelle de première et deuxième année sont particulièrement mis en avant :

- en Master 1 il consiste en la réalisation au sein de toute organisation, d'une étude, d'un projet ou d'une recherche en milieu professionnel ou universitaire, avec comme objectif de comprendre et agir.
- en Master 2 il consiste en la d'un projet ou d'une étude, en totale responsabilité, au sein de toute organisation sportive, avec comme objectif de « développer ».

Les contenus de formation :

ils sont constitués d'un socle de connaissances scientifiques « transversales », de connaissances technologiques et professionnelles. On n'y trouve notamment :

- la biomécanique et l'analyse du mouvement ; la biologie de l'exercice (adaptation à l'entraînement du système cardio-vasculaire, respiratoire, musculaire, immunitaire et endocrinien) ;
- l'apprentissage et l'adaptation des habiletés motrices (science cognitives et systèmes dynamiques) ; une approche intégrée de la préparation à la performance motrice (aspect motivationnels, physiologiques et nutritionnels de l'optimisation de la performance motrice) ; la conception de dispositifs d'aide et de programmes d'intervention ; la programmation de l'entraînement, la planification et la gestion de la charge de travail ;
- les sciences humaines et sociales appliquées aux activités physiques et sportives (les facteurs cognitifs et l'approche sociologique dans la construction de l'expertise). L'expertise des entraîneurs sportifs et analysés au niveau de l'action d'intervention mais également au travers des processus de socialisation structurant les savoirs de ces individus. Outre ces aspects « épistémiques » de la construction des savoirs experts, l'entrée choisie permet d'évoquer le caractère social de la définition de l'expertise en considérant les effets de concurrence inhérents au champ de l'entraînement sportif ; le management et la gestion des ressources humaines ; la sociologie des organisations sportives ; les outils et techniques de l'information et de la communication ; l'Anglais général et scientifique adapté à l'entraînement.
- Les outils d'analyse de la performance et de l'image : cela permet de rendre autonome le futur diplômé avec les « matériels » permettant l'analyse du geste sportif et l'évaluation des qualités physiques et mentales (logiciel Dartfish, plateforme de force, optojump, myotest, ergonètre isocinétique, cardiofréquencemètre, questionnaires, échelle de perception...) ; l'informatique appliquée à la gestion du suivi individuel et du groupe ; les aspects juridiques et réglementaires.
- Méthodologies professionnelles (les dynamiques de professionnalisation du sport de haut niveau, les outils de la quantification de la performance).
- La conception, le suivi de stage et le mémoire professionnel.

Annexe 2 : Canevas ou guide d'entretien

1, parcours biographique

- Quels sont les événements clés, les moments forts du déroulement de votre vie en tant que joueur, entraîneur, ou en formation ?
- Y a-t-il eu des gens importants qui vous ont marqué pour la suite de votre carrière professionnelle ?

2, les axes prioritaires de son métier

- Qu'est-ce qui est le plus important dans votre travail ? le plus difficile ?
- Pouvez-vous me décrire une journée type dans votre structure d'entraînement ?
- Dans le staff, qui fait quoi en matière d'entraînement ?
- Y a-t-il eu des changements dans le contexte de votre métier depuis l'origine, et comment vous le vivez sur le plan identitaire ?
- Comment percevez-vous le rapport au travail (contraintes par rapport à l'autonomie) ?

3, formation

- En termes de formation normative, quels sont les points positifs et les manques par rapport aux besoins de votre activité ?
- Comment faites-vous pour combler ce manque et continuer à vous professionnaliser ?

4, identité, valeurs

- Quelle influence a le sport professionnel d'aujourd'hui sur la créativité de l'entraîneur ? (pression du staff, dirigeant, médias, sponsors...).
- Qu'est-ce que vous attendez des athlètes avec qui vous travaillez, quelle est votre relation avec eux ?
- Pour vous qu'est-ce qu'un bon entraîneur, comment le devient-on, quelle est la part de l'inné et de l'acquis ?

5, les perspectives

- Dans quelques années, pensez-vous que votre activité professionnelle ressemblera à celle que vous faites aujourd'hui ?
- Qu'est-ce qui serait souhaitable en termes de conditions d'exercice, de formation... ?

Annexe 3 : L'entretien découpé d'Alain

Rappel sur l'utilisation des modalités.

La « modalité existentielle », s'impose au sujet. Elle est immanente à la perception du locuteur. Il s'agit d'« une généralisation qui se veut indépendante du JE, donc universelle » (Pottier, *ibid.*, p. 206). Le contenu de ce qui est affirmé n'est pas, du point de vue du sujet, le fruit d'un avis, d'un savoir, d'une croyance, c'est une donnée qui s'impose à lui, une réalité telle qu'elle se présente objectivement selon lui.

La « modalité épistémique », est « orienté vers la perception, le savoir, le croire » (Pottier, 1992b, p. 205). Elle concerne le domaine de la « pensée », exprime l'opinion, « le degré d'adhésion du JE vis-à-vis de son propos » (Pottier, *ibid.*, p. 210), selon moi, d'après moi... ; « cette dimension est le domaine du croire, du connaître, du souvenir, mettant en œuvre le cognitif » (1992a, p. 216).

La « modalité factuelle », est « orienté vers l'agir : faire ou dire » (Pottier, 1992b, p. 205). Elle relève du passage à l'« acte » sous la forme du « dire », du « faire », exprimé par le « vouloir », le « pouvoir » ou le « devoir ».

La « modalité axiologique », exprime « le jugement porté sur tout ce qui est formulé » (Pottier, 1992b, p. 206) (le bon, le bien, le beau, le vrai).

1, parcours biographique

Quels sont les événements clés, les moments forts du déroulement de ta vie en tant que joueur, entraîneur, ou en formation ?

Alors moi j'ai commencé l'athlétisme, puisque c'est le sport que j'entraîne, assez jeune, à l'âge de 11 ans en classe de sixième avec un prof d'EPS. Carrière assez classique au collège et au lycée, et après je me destinais à être enseignant d'éducation physique, ce que je suis d'ailleurs, et j'ai eu la chance ou en tout cas l'opportunité de m'entraîner à Paris à l'INSEP. Au départ j'avais des résultats qui n'étaient pas forcément de très haut niveau et puis, en m'entraînant avec des athlètes de haut niveau, mon niveau s'est élevé et j'ai fait une carrière d'athlète assez convenable on va dire, avec quelques sélections en équipe de France. [Donc à partir de là j'ai fait mes études à l'INSEP, j'ai eu mon professorat d'éducation physique, le CAPEPS] **Exis.1** et, ma première mutation a été à Paris. Et puis la mutation suivante c'était ici à Brest. [Et donc mon objectif est ici en arrivant à Brest, c'était de recréer les conditions que j'avais vécues un

petit peu à l'INSEP, et qui m'avaient permis d'atteindre un niveau supérieur de pratiques, c'était de recréer ça à Brest en me disant si ça marche à Paris, les gens sont obligés de quitter la province pour aller à Paris, peut-être que l'on peut simplement recréer un petit peu les mêmes conditions, pas créer un INSEP partout en province, mais créer une chose qui permet à des gens d'atteindre leur meilleur niveau de performance en athlétisme, et notamment dans ma spécialité, le 400m. Voilà, dès que je suis arrivé à Brest, ici j'étais dans la création de structures d'entraînement.] **Fact.1** Donc c'était mon idée, et puis après j'ai eu la chance aussi de rencontrer une athlète qui avait du talent et qui a fait une carrière de haut niveau, tout en restant à Brest dans les structures que j'avais créées, donc c'était un petit peu l'engrenage. Après c'est-à-dire que, [une athlète de haut niveau, la volonté de l'amener le plus loin possible] **Exis.2**, et puis après cette athlète a progressé, elle a amené d'autres athlètes autour d'elle, ça fait un groupe d'entraînement, les gens venaient un petit peu de partout, ça a grossi et c'est comme ça que la carrière d'entraîneur a commencé.]

Y a-t-il eu des gens importants qui t'ont marqué pour la suite de ta carrière professionnelle ?

Oui ça c'est clair, [mon premier prof d'EPS m'a donné un petit peu la vocation quoi, l'aspect vraiment vocation, c'est le cas souvent d'un premier prof d'EPS en sixième, c'est quelque chose, il était entraîneur d'athlétisme, figure emblématique du club, quelqu'un de très charismatique donc, ça c'est la première personne qui m'a donné envie de me lancer dans le truc. Et puis après mon entraîneur à l'INSEP qui était Fernand EURTEBISE, pareil, quelqu'un de très particulier avec une conception de l'entraînement originale, quelque chose qui était un petit peu un renversement par rapport à ce qu'on connaissait de notre spécialité avant, donc c'est ça qui m'a séduit chez Fernand EURTEBISE, un gars-là original, qui va un petit peu à l'encontre de ce qui se dit, donc ça, ça frappe, ça marque, et puis quand on adhère à la philosophie, parce que c'est une philosophie] **Exis.3**, [après on essaie de reproduire, de remettre à sa sauce quelque chose, d'enrichir la conception.] **Fact.2**

Y a-t-il des faits qui t'ont amené au cours de votre carrière à modifier votre conception de l'entraînement ?

Bien justement la rencontre de cet entraîneur à Paris, [mon premier prof d'EPS avait une conception assez classique de l'entraînement, et puis la rencontre de Fernand EURTEBISE à l'INSEP à Paris ça été vraiment un renversement de conception] **Exis.4**. Et [je pourrais te dire si tu veux ce qui a changé exactement, quels étaient les points-clés, si tu veux il y a ça] **Fact.3**, [mais ma formation reçue de prof d'EPS à l'INSEP avec que des enseignants, des conceptions

un petit peu différentes originales] **Exis.5**, [petit à petit tout ça, ça m'a conforté dans l'idée qu'il fallait faire quelque chose de différent.] **Fact.4**

Chercheur : tu penses donc que c'est plus le côté humain, le côté rapport avec autrui qui t'ont fait changer ta vision ou alors...

[J'ai été changé par des individus, Fernand EURTEBISE et mes profs à l'INSEP, je me rappelle surtout d'un prof qui était extrêmement brillant, un prof d'histoire Bertrand DURING, les étudiants buvaient ses paroles, des gens impressionnants quoi. Par contre ce ne sont pas des gens avec qui j'ai eu des rapports humains très serrés ou très intimes, mais j'ai tout de suite été séduit par les esprits brillants. Des gens qui avaient des esprits brillants comme ça, ça me fascinait] **Exis.6** et [j'essayais de voir comment ils fonctionnaient] **Fact.5**. [Mais avec mon entraîneur Fernand EURTEBISE, je n'ai pas eu de rapports fusionnels, rapports affectifs ou quoi que ce soit, c'était très... J'étais un athlète parmi d'autres] **Exis.7**. Par contre [j'ai effectué tout mon passage à l'INSEP à analyser comment ces gens-là avaient justement conçu leur façon de fonctionner. Mon grand jeu à l'INSEP c'était de deviner le plan de l'entraînement avant de l'avoir. C'est-à-dire, je marquais le plan d'entraînement que j'allais avoir pour la semaine suivante, et mon jeu c'était de deviner, et quand je devine, ça veut dire que je sais ce qu'il pense en fait] **Fact.6**. Et [c'est ça qui m'intéressait dans l'entraînement plus que le rapport, parce que tu dis est-ce que c'est humain, oui c'est un rapport humain, mais c'est plus un rapport humain de décryptage] **Exis.8**.

2, les axes prioritaires de son métier

Qu'est-ce qui est le plus important dans ton travail ? Le plus difficile ?

[Le plus important, c'est justement ce décryptage de l'humain ? c'est ça qui est important] **Exis.9**. [Quand j'étais athlète, j'essayais justement de savoir ce qui allait se passer en décryptant ce que faisaient mes entraîneurs ou mes profs, maintenant quand je suis entraîneur, j'essaie de savoir comment fonctionne l'athlète pour vraiment coller à lui, proposer ce qui lui convient et ce qu'il va pouvoir s'approprier immédiatement. Il ne faut pas qu'il ait besoin d'un effort en fait, il ne faut pas que l'entraînement soit un effort, jamais, il faut au contraire que ce soit un mouvement vers ce qui est proposé, il faut que l'athlète aille de façon très active vers l'entraînement et non pas proposer un entraînement et l'imposer, et pour qu'il y ait ce mouvement-là, ils faut vraiment savoir ce qui va déclencher ce mouvement, et donc je passe mon temps à essayer de coller à ce dont a besoin l'athlète] **Fact.7**. [C'est ça qui est le plus dur]

Axio.1, [parce qu'il faut bien connaître l'athlète qu'on entraîne à tous points de vue, non pas juste l'entraîner et puis au revoir, mais c'est s'intéresser à sa vie, son rythme de vie] **Fact.8**. [Ce ne sont pas les deux heures d'entraînements qui sont le plus dur, mais coordonner les vingt autres heures qui restent dans la journée] **Axio.2**. [Il faut que les vingt-deux soient bien coordonnées avec les deux heures d'entraînement] **Fact.9**, [c'est ça le plus dur] **Axio.3**.

Quel rôle doit jouer l'entraîneur au sein du système performance- entraîné- entraînement ?

L'entraîneur c'est pour moi..., en fait l'athlète est maître de son entraînement de sa carrière, il est maître de tout ça. [L'entraîneur n'est qu'un élément de l'environnement de l'athlète parmi tant d'autres, un élément sûrement important, tu parles de système, c'est un bout du système, tu enlèves un bout du système, bien sûr ça fonctionne autrement, mais je dirais que l'entraîneur n'est pas en haut du système, l'athlète non plus d'ailleurs. Mais par contre l'athlète c'est lui qui construit son parcours, l'entraîneur fait partie des éléments sûrement primordiaux, mais ils se coordonnent avec d'autres partis, sans cette coordination ça ne fonctionne pas. Donc je ne dirais pas que j'ai un rôle central, l'entraîneur n'est pas au centre du système, l'athlète est bien plus au centre] **Exis.9'**, si il y a un centre, [mais je crois qu'il n'y a pas de centre en fait, c'est un système qui interagit, on interagit tous avec les autres, avec l'environnement, et puis soit ces interactions sont favorables à la performance, soit ces interactions amènent des tensions, des remises en questions qui ne sont pas favorables, ça arrive] **Epis.1**. [Dans mes expériences d'entraîneur j'ai eu de nombreux cas où je n'arrive pas à ce que le système fonctionne vers la performance, en général, après ça s'arrête, l'entraînement s'arrête, ou l'athlète quitte, essaie autre chose] **Exis.10**. [Je n'ai pas eu que des bonnes expériences d'entraîneur, aussi de mauvaises expériences, mais les expériences où ça a bien marché, c'était tout un système qui va vers la performance] **Axio.4**.

Quels sont les différents rôles et place que peut avoir l'entraîneur au sein de l'équipe d'encadrement ?

[Alors ça c'est déjà plus problématique, se coordonner, s'ajuster avec un athlète ou même un groupe d'athlète en général, ça marche bien parce que l'objectif est commun, c'est d'atteindre le meilleur niveau possible. Donc, quand l'objectif est commun, c'est plus facile d'être en osmose avec les athlètes. Maintenant avec le reste de l'encadrement, par exemple les rapports avec le club, avec les autres entraîneurs, avec d'autres personnes qui pourraient graviter autour, là c'est beaucoup plus problématique, parce que l'intérêt d'un club ne va pas forcément dans le sens de l'intérêt de l'athlète] **Axio.5**. [Un club peut se fixer en tant que club des

objectifs qui ne sont pas, qui ne vont pas forcément dans le sens de l'athlète en tant qu'individu, le collectif n'est pas toujours, l'intérêt collectif n'est pas toujours en osmose avec l'intérêt individuel de chaque individu] **Exis.11** est donc, [il y a un compromis à trouver entre un collectif et un individu] **Fact.10**. Et [pour l'entraîneur qui est un petit peu entre les deux, parce que l'entraîneur il fait partie à la fois d'une équipe d'encadrement, il est souvent acteur d'un club, il est du côté du club, il est entre l'intérêt collectif du club, de la structure, et l'intérêt de chaque individu, et de l'athlète. Et moi j'ai beaucoup plus de facilité à aller du côté de l'athlète, c'est-à-dire quand j'entraîne en fait quelque part, je me retrouve plus dans l'athlète, en fait j'ai mes souvenirs d'athlète, j'ai ma carrière d'athlète] **Exis.12** qui me dit ben tiens [si j'avais été athlète là, qu'est-ce que j'aurai décidé, j'aurai décidé ça. Donc je vais toujours dans le sens de l'intérêt de l'individu, de l'athlète, et après j'essaie dans un second temps de faire accepter ça ou de faire entrer ça dans le fonctionnement du club. Donc c'est vraiment de l'athlète vers le club et très rarement du club vers l'athlète. Je n'impose jamais un fonctionnement de club à un athlète que j'entraîne, à la limite si le fonctionnement du club ne lui convient pas, j'aime autant qu'il change de club et l'entraîner moi, ça ne me dérange pas. Donc tu vois, j'ai plutôt tendance à partir du point de vue de l'athlète, donc je commence par le point de vue de l'athlète, qu'est-ce qui est bon, donc après dans un deuxième temps j'essaie de voir si ça fonctionne avec le club et le reste de l'encadrement] **Fact.11**.

Chercheur : si je comprends bien, tu es prêt à abandonner un athlète si ça ne correspond pas à la vision qu'en a le club, même si c'est un athlète qui pourrait être bon ?

Si ça va pas avec le fonctionnement du club, il change de club, et moi je peux encore l'entraîner. Voilà ce n'est pas comme en sports collectifs où on ne peut entraîner que les gens de son club, [en athlétisme nous, un entraîneur peut tout à fait entraîner des gens qui ne sont pas du tout de son club] **Fact.12**. [Le club dans lequel je suis a un type de fonctionnement, à des habitudes, une culture etc., l'athlète il peut adhérer à cette politique-là, et à ce moment-là, ça se passe très bien. Maintenant si ça ne lui va pas, il se licencie ailleurs et reste dans le groupe d'entraînement, et il n'y a pas de souci. Les compromis qu'il y a à faire...] **Exis.13**, [moi j'estime qu'un athlète ne doit pas faire de compromis par rapport à ce qui est bon pour lui, c'est plutôt au club de proposer quelque chose, et puis c'est plutôt à l'équipe d'encadrement de s'adapter à l'athlète plutôt que l'inverse, et si l'adaptation n'est pas possible, et bien il y a sûrement un club qui correspond au fonctionnement de l'athlète en question] **Epis.2**.

Peux-tu me décrire une semaine type dans ta structure d'entraînement ? (Quelles sont les différentes missions assignées à l'entraîneur d'aujourd'hui ?)

[Aujourd'hui c'est comme hier pour moi, il n'y a pas de grandes différences c'est-à-dire, des missions d'entraînement avant tout et de préparation à la compétition, aux contraintes de la compétition] **Exis.14**. [Par contre il y a quelque chose qui se rajoute de plus en plus et qui alourdit énormément le travail de l'entraîneur, c'est justement le reste de la vie d'un athlète] **Axio.6**. [Un athlète ce n'est pas que de la performance sportive, il fait des études, il a une vie professionnelle, une vie familiale] **Exis.15**. [Il y a toute une vie à côté qu'il faut coordonner avec l'entraînement, et de plus en plus l'entraîneur est obligé d'intervenir dans ce domaine-là] **Fact.13**. [Un athlète qui serait en difficulté au niveau professionnel par exemple, ne pourrait pas mener à bien son projet d'entraînement] **Exis.16**. [Donc du coup, on est obligé de s'intéresser au reste de la vie de l'athlète, et ça, c'est lourd] **Axio.7**, parce qu'[on ne peut pas faire peut-être comme on faisait il y a 20 ans, on entraînait une vingtaine d'athlètes, on faisait l'entraînement, on conduisait l'entraînement et puis après, on laissait l'athlète vivre sa vie] **Fact.14**. [Voilà maintenant on est sur des groupes plus petits, plus restreints] **Exis.17**, [le travail est beaucoup plus lourd aussi] **Axio.8**, [on est obligé de s'adapter beaucoup plus au rythme de vie des athlètes qui a énormément changé. Avant c'était des rythmes très réguliers, très stables, maintenant un athlète s'il est étudiant peut avoir aussi en même temps besoin de travailler pour payer ses études, il peut avoir une vie professionnelle, plus des études, plus vouloir faire du sport en même temps. Pour gérer la place des entraînements ça devient beaucoup plus compliqué] **Exis.18**. [C'est un défi d'essayer de compiler tout ça, mais c'est compliqué] **Fact.15**.

Dans le staff, qui fait quoi en matière d'entraînement ?

Dans mon cas à moi, ou comment je vois les choses ?

Chercheur : les deux !

[Alors dans mon cas à moi, je fais quasiment tout, j'ai beaucoup de mal à déléguer, même si cette année je passe d'un entraînement par jour à un entraînement tous les deux jours, et j'ai un adjoint qui entraîne le jour où je n'entraîne pas, sur le même groupe d'entraînement. Donc depuis cette année je délègue un jour sur deux, un jour je conduis l'entraînement, l'autre jour non. C'est moi qui fais la programmation, qui planifie, qui fais le contenu de l'entraînement, mais je n'anime la séance qu'un jour sur deux, et j'ai beaucoup de mal à déléguer comme ça, parce que les jours où je ne devrais pas venir, je viens quand même superviser, voir ce qui se passe] **Fact.16**.

Chercheur : quand tu délègues à ton adjoint, c'est toi qui a prescrit ce qu'il a à faire, mais a-t-il un peu de liberté ?

[Officiellement je lui donne de la liberté, maintenant je m'aperçois que j'oriente énormément son travail et je le contrains, c'est limite même si je ne le surveille pas] **Fact.17**. [Donc voilà j'ai beaucoup de mal à fonctionner en staff, en véritable staff, j'ai très peu confiance malheureusement. Ce serait beaucoup plus efficace certainement si on était véritablement un staff comme tu dis, avec... Or c'est pas le cas] **Exis.19**, [j'ai tendance à vouloir tout contrôler, a peu déléguer et à faire peu confiance à des gens qui ne sont pas sur le terrain, par exemple les kinés, des gens qui veulent intervenir sur la performance sans être tous les jours sur le terrain, j'ai tendance à estimer qu'ils n'ont pas la compétence pour intervenir. Donc je fais très peu confiance aux médecins, aux kinés, très peu confiance à quelqu'un qui ferait de la préparation physique. Pour moi j'ai tendance, et à tort, à la fac je fais des cours sur l'entraînement, et je fais cours en disant qu'il faut fonctionner en équipe, voilà...] **Fact.18**.

Chercheur : tu penses que c'est dû à quoi ça ? La peur de perdre la main sur tes athlètes ?

[Non non ! c'est pas ça, c'est mon parcours à moi qui est la cause] **Exis.20**. [C'est-à-dire je me suis construit un peu tout seul, j'ai toujours tout fait tout seul, quand j'étais athlète ou quand j'étais entraîneur au départ, donc du coup j'ai toujours tout contrôlé, essayé d'explorer moi-même tous les champs qui ont un rapport avec l'entraînement, je ne me suis pas spécialisé dans un champ qui serait par exemple la physiologie de l'effort, ou la psychologie, ou l'aspect pédagogique, ou l'aspect médical, ou l'aspect diététique. J'ai essayé toujours de maîtriser tous les champs, de survoler en fait l'ensemble des domaines qui ont un rapport avec la performance et qui pourrait être optimisés, contrairement à ce qui se fait, et ça a rapport avec la question] **Fact.19**, [qu'est-ce qu'on demande maintenant à un entraîneur ? à la limite, j'ai l'impression qu'on lui demande surtout d'entraîner et pas forcément de maîtriser d'autres aspects comme la préparation mentale, la préparation physique, la vidéo, la diététique, les blessures, la rééducation, la réathlétisation etc., qui sont des domaines qui peuvent être investis par des spécialistes] **Epis.3**.

Chercheur : Si je comprends bien, l'entraîneur d'aujourd'hui est moins polyvalent que celui d'autrefois.

[Oui clairement, ça c'est évident, avantage, c'est que maintenant il peut se consacrer à l'entraînement sur le terrain, dans le présent, dans la confrontation avec l'athlète, le face-à-face] **Fact.20**, et [il n'a plus besoin de s'occuper des autres aspects que les spécialistes vont résoudre pour lui, il y a une espèce de division du travail maintenant, et chaque spécialiste fait son job. Gros avantage, c'est qu'on n'est pas préoccupé par tout un tas de chose] **Exis.21**.

[Gros inconvénient, c'est qui fait la synthèse de tout ça ? Qui prend les orientations ? Qui a une vision globale ? l'entraîneur peut perdre cette vision globale si il reste dans le face-à-face à résoudre des problèmes au présent, il n'est pas forcément dans le futur et dans le long terme, il va résoudre des problèmes d'entraînement qui se posent là maintenant dans le face-à-face, il peut être bon là-dedans] **Fact.21**, mais, [est-ce que ça suffit pour mener à bien un projet d'entraînement qui peut durer trois, quatre, cinq, dix années ? à mon avis de moins en moins] **Epis.4**, [c'est-à-dire qu'en faisant comme ça, on est plus dans le court terme, pour résoudre les problèmes à court terme, par contre pour voir l'ensemble du dispositif et intervenir dessus à long terme, ça les spécialistes, pour tous pointus qu'ils sont, n'auront jamais cette possibilité-là] **Exis.22**. [Donc moi, je suis un entraîneur pas très à la mode, puisque j'essaye encore de couvrir tout, de tout faire] **Fact.22**, [je fais peu confiance] **Fact.23**. [Je pense qu'à l'avenir il n'y aura plus, de toute façon c'est trop compliqué, ça c'est complexifié énormément, et donc l'avenir est aux spécialistes dans chaque domaine, et puis malheureusement à mon avis, les projets seront de plus en plus à court termes, ça c'est de mon point de vue] **Epis.5**.

Y a-t-il eu des changements dans le contexte de ton métier depuis l'origine, et comment tu le vis sur le plan identitaire ?

Je vais résumer un petit peu ce que j'ai dit, [au départ j'étais un généraliste avec peu de domaines d'interventions, finalement donc c'était assez facile pour l'entraînement. Je suis resté un généraliste mais avec des domaines qui se complexifient énormément, avec la vie de l'athlète qui se complexifie énormément, j'ai de plus en plus de mal à être généraliste, à rester généraliste] **Exis.23**, [et pour l'instant, j'ai encore du mal à faire confiance à des spécialistes de certains domaines qui pourraient éventuellement intervenir sur l'athlète directement] **Exis.24**. [J'ai l'impression que si ça n'est pas moi qui intervins directement en face-à-face, j'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui m'échappe, et j'ai horreur de ça, j'aime bien quand il se passe quelque chose, pouvoir contrôler les effets, être maître des décisions qui sont prises] **Epis.6**.

Comment perçois-tu le rapport au travail (contraintes par rapport à l'autonomie) ?

(L'entraîneur professionnel d'aujourd'hui a-t-il encore une certaine autonomie de fonctionnement ?)

[Bien justement de moins en moins, parce que le système s'est complexifié] **Exis.25**, [et que de me mettre à la place de l'athlète ne suffit plus à contrôler tous les domaines] **Exis.26**. [Du coup je suis obligé quand même de faire en fonction de tout, je m'adapte aussi quoi] **Exis.27**.

Je vais prendre quelques exemples pour mieux comprendre. J'ai une athlète qui a des blessures récurrentes, [on a essayé de résoudre ses problèmes nous-mêmes en adaptant l'entraînement, en cherchant dans l'entraînement ce qui pouvait causer ses blessures, et en modifiant certaines choses dans l'entraînement] **Fact.24**. Les blessures continuent, le problème n'est pas résolu. [On va demander un avis à des spécialistes, des médecins] **Fact.25**, [au départ on prend ça comme un avis, et puis petit à petit, de personnes qui vont donner un avis, ils vont intervenir directement dans l'entraînement en disant par exemple, là il faut qu'elle s'arrête un mois, deux mois, trois mois] **Exis.28**. [Donc là typiquement, je suis obligé de subir, je n'ai plus mon autonomie] **Fact.26**. [C'est-à-dire jusque-là, c'était moi qui disais, bon voilà on va s'arrêter une semaine, puis dans une semaine on rectifie telle chose ou telle chose dans l'entraînement, pour essayer de résoudre ce problème de blessures] **Fact.27**. [Là maintenant en allant chercher un spécialiste, je perds mon autonomie parce que c'est lui ce spécialiste qui va décider du rythme de l'entraînement, il va donner son avis sur l'entraînement et éventuellement c'est lui qui va donner le rythme, là il faut s'arrêter et là.... Je subis, même si je ne suis pas d'accord avec sa décision, parce que ce spécialiste ne peut prendre en compte qu'une partie des contraintes qui sont les miennes] **Exis.29**. [Moi j'ai d'autres contraintes qui font que j'ai besoin que cet athlète reprenne l'entraînement dans 15 jours ou dans 10 jours, parce que moi j'ai le calendrier des compétitions, moi j'ai l'ensemble de la préparation] **Exis.30**. [Un médecin qui va m'imposer un mois d'arrêt pour cet athlète, ne voit que l'aspect médical, et à une vision de cet athlète qu'à l'arrêt, et que blessé, il n'a pas la vision à long terme de cet athlète, c'est-à-dire que lui il voit en l'allongeant sur la table, il y a ça qui ne va pas donc il faut s'arrêter un mois. Ce spécialiste là il n'est pas venu à l'entraînement voir comment était son rythme de vie, comment ça se passe à l'entraînement, qu'est-ce qu'on fait à l'entraînement. Donc je vois bien qu'il y a maintenant plein de spécialistes qui m'imposent des contraintes, de nouvelles contraintes que je n'avais pas avant, et bon je fais avec, si un athlète est arrêté j'attends. Par contre, quand au bout d'un mois le problème n'est toujours pas résolu, je peste contre le spécialiste, parce que avec sa vision très pointue] **Exis.31**, il n'a peut-être pas vu une influence d'un autre facteur, qui finalement fait que la blessure ne vient peut-être pas de là où il pense. [Moi ce que je regrette en fait, c'est le manque de concertation entre les différents acteurs qui veulent intervenir sur un projet de performance précis d'un athlète. Si ça se faisait dans la concertation il n'y aurait aucun souci] **Exis.32**.

Chercheur : est-ce que finalement c'est que chacun veut rester maître de son domaine ?

[Oui c'est ça, et puis il y a des spécialistes qui ne sortent pas de leur cadre, c'est-à-dire, essaies de faire venir un kiné ou un médecin, je parle beaucoup des kinés ou des médecins, tu vas croire que j'ai une dent contre eux, pas forcément, mais parce que je pense particulièrement à ce facteur là. ça aurait pu être un sponsor par exemple, un partenaire. Quelquefois ils s'insinuent comme ça dans l'entraînement, et le problème c'est qu'ils n'ont qu'une vision très partielle de ce qui se passe, puisqu'ils sont tellement spécialisés, ils restent dans leur monde. Le médecin ne sort pas de son cabinet, le kiné ne sort pas de son cabinet, il voit l'athlète allongé sur la table, il ne le voit pas en train de courir, il ne le voit pas en train d'agir. Pour eux c'est quelqu'un d'allongé par terre, on teste, on fait un diagnostic sur quelqu'un qui n'est pas en action. Donc voilà, moi c'est ce que je reproche aux spécialistes, de ne pas sortir de leur domaine pour aller voir le mien] **Exis.33**. [Moi j'essaie de comprendre ce qu'ils me disent, mais eux jamais !] **Fact.28**. [Et c'est ce manque de concertation qui de mon point de vue amène à des situations problématiques sans solution, on finit par s'engluier dans des blessures] **Exis.34**.

Chercheur : Qu'entends-tu par-là, que c'est un peu la vue du scientifique par rapport à celle de l'homme de terrain ?

[Oui totalement, c'est l'opposition entre effectivement, le spécialiste qui est plutôt un scientifique, c'est-à-dire, que pour mieux comprendre son domaine il isole ce domaine du reste, puisque si il ne l'isolait pas, il ne pourrait pas le comprendre, le spécialiste commence par un, à isoler, deux comprendre, alors que moi j'ai jamais affaire à un individu isolé, moi j'ai affaire à un individu qui est dans son activité de tous les jours, et donc du coup il y a vraiment une opposition entre d'un côté des aspects où on va de la théorie vers la pratique, alors que moi je suis plutôt praticien, et donc je pars de la pratique, éventuellement avoir besoin de théoriser à un certain moment, mais toujours pour revenir vers la pratique] **Exis.35**. [C'est transformer la pratique qui m'intéresse] **Fact.29**, alors qu'un spécialiste, c'est mieux comprendre par la théorie, et [la concertation entre ces deux acteurs différents avec un champ d'intervention différent, qui doit être très très difficile est problématique] **Exis.36** par ce que, [si je fais appel à un spécialiste de la biomécanique, il va me donner une version de ce qu'il voit de l'athlète, et si je lui dis à ce moment-là, mais est-ce que tu penses que tel aspect psychologique on doit en tenir compte, il me dit qu'il n'en sait rien, je ne suis pas spécialiste de la psychologie, et, si je vais voir un spécialiste de la psychologie et que je lui parle de biomécanique, il ne va rien comprendre] **Fact.30**. [Donc c'est pour ça qu'on est en conflit, pas en conflit, dans un mauvais fonctionnement entre les spécialistes et les généralistes, parce que

d'un côté il y en a qui ont un avis très pointu sur leur domaine, et de l'autre côté, il y a quelqu'un qui voudrait bien englober plusieurs champs, chose qu'un spécialiste, un scientifique ne doit pas faire, ils ne doit pas englober plusieurs champs, s'il englobe plusieurs champs, ses conclusions ne sont pas objectives, ces résultats ne sont pas objectifs puisque ça dépend de plusieurs champs. Donc on est dans ce dilemme-là] **Exis.37**. [Est-ce qu'il faut confier cela à une suite de spécialistes, une addition de spécialistes ? Est-ce que finalement un individu c'est une addition de spécialistes ? Ou, est-ce qu'il vaut mieux avoir un généraliste qui couvre l'ensemble des champs sachant qu'il ne pourra jamais être aussi spécialiste que le spécialiste] **Epis.7** ? [Il faut admettre ses limites, à un moment en tant qu'entraîneur ben voilà, là je ne sais pas faire, il y a des choses qu'on ne sait pas faire, alors à ce moment-là on va les confier à un spécialiste] **Fact.31**, [et quelquefois on est quand même pas satisfait du résultat, parce que ce spécialiste va intervenir sur un point de détail sans prendre en compte. Voilà, donc on est en difficulté] **Exis.38**.

3, formation

En termes de formation normative, quels sont les points positifs et les manques par rapport aux besoins de ton activité ?

[Alors en athlétisme les entraîneurs, les meilleurs entraîneurs n'ont pas suivi de formations particulières] **Axio.9**. [Il n'y a pas de lien entre la formation et les compétences que tu peux développer] **Exis.39**. [Alors c'est grave ce que je dis, parce que il y a tout un système de formation qui ne sert à rien] **Axio.10**. [Dans d'autres sports, je pense que c'est beaucoup plus rationnel] **Epis.8**, [on se forme et puis on devient entraîneur, alors que la plupart des entraîneurs en athlétisme se sont formés sur le tas, c'est en entraînant qu'ils sont devenus entraîneurs] **Exis.40**. Non voilà, [qu'est-ce qu'il faudrait améliorer dans la formation ? Il faudrait que cette formation-là, prenne en compte le parcours de l'entraîneur] **Fact.32**, [du coup, seule une formation continue peut-être efficace. La formation initiale est moins importante que l'envie, les opportunités et les choses inhérentes au parcours de l'entraîneur. Donc on commence par entraîner par hasard, voilà, et puis on se forme petit à petit, d'abord en contact avec l'athlète, c'est en entraînant qu'on devient entraîneur donc, c'est au contact de l'athlète qu'on apprend ce qu'il faudrait faire, et puis éventuellement la formation viendrait en complément par rapport au questionnement de l'entraîneur] **Exis.41**. Tiens cette question-là de...

Chercheur : donc tu vois ça à l'envers, quand tu rencontres un problème tu vas vers la formation ?

[Moi c'est comme ça que je me suis formé en tant qu'entraîneur, un, d'abord en entraînant, deux, en me posant des questions et en me baladant dans les colloques, dans les formations, mais pas du tout avec l'intention d'avoir un diplôme ou une certification quelconque, en me disant quand je vais avoir ça, c'est bon je vais pouvoir entraîner, c'est-à-dire je me suis lancé dans l'entraînement, et en fonction de questions que je me suis posées, je me suis baladé à droite et à gauche pour avoir les réponses, tout simplement] **Fact.33.**

Chercheur : tu penses qu'aujourd'hui les gens vont plus en formation pour avoir leur diplôme que pour apprendre des choses ?

[Malheureusement oui, parce que l'on fonctionne comme ça en France. En France c'est le diplôme qui fait le professionnel, on est professionnel à partir du moment où on a le diplôme, puis après on apprend réellement, ce qui n'est pas vraiment logique] **Axio.11.** [Dans d'autres pays c'est un peu différent, on est plutôt sur la compétence avant d'être sur le diplôme, et on peut être très très compétent avec zéro diplôme. C'est pas mon cas quand même, je ne suis pas arrivé comme ça par hasard, mais je dirais que les diplômes d'entraîneur que j'ai passés, je ne me suis pas dit tiens à un moment j'ai envie d'entraîner, je vais commencer par passer les diplômes. J'ai commencé par entraîner, et puis après je me suis dit tiens, ce serait bien d'avoir le diplôme qui va avec. J'ai passé les diplômes après] **Exis.42.** [Les formations pour avoir des diplômes qui m'ont été donnés, ne m'ont pas servi à entraîner ou à entraîner mieux, jamais] **Axio.12.** [Quelques formations style colloques, dans les colloques ce qui est intéressant, c'est que ça ne donne pas lieu à une certification quelconque, donc on y va vraiment de son plein gré, on y va pour apprendre quelque chose, on y va pas pour avoir un diplôme. Quand tu vas à un colloque, c'est vraiment dans ce cadre-là, et ce qui m'intéresse toujours dans les colloques, ce sont les retours d'expérience des autres et donc, c'est ça qui m'intéresse, c'est pas que quelqu'un m'amène quelque chose de théorique, la théorie on peut toujours la trouver soi-même] **Exis.43,** [si je veux savoir quelque chose de très pointu, j'ouvre les bouquins qui correspondent et je vais chercher l'information] **Fact.34.** [Ce qui m'intéresse dans les colloques comme ça, ou en formation continue, ce sont les retours d'expérience d'autres entraîneurs, où ils sont passés, où ils ont un parcours qui ressemble un peu au mien, et puis eux ils ont fait comme ça, là ils ont fait comme ça] **Exis.44,** [pourquoi ils ont fait comme ça, qu'est-ce qui les a amené à penser ça, qu'est-ce que ça a donné derrière, comment a réagi l'athlète, comment ça s'est passé. Non pas pour faire pareil, ce n'est pas pour faire pareil ou pour critiquer, c'est simplement pour mieux s'orienter après dans le parcours d'entraîneur, et

se dire tiens là, ce n'est pas bête ce qu'il a fait, ça, ça peut convenir quoi, adapté évidemment aux athlètes que j'entraîne] **Epis.9**. [Mais je me nourris de l'expérience des autres plus que d'une formation théorique] **Exis.45**. [Voilà comment il faut faire] **Fact.35**. [Tous les diplômes que j'ai passés, que ce soit mes diplômes d'entraîneur, là ça a été uniquement pour justifier de ma place, et pas pour m'apporter vraiment quelque chose. Et tous mes diplômes, même professionnels, je les ai passés pour avoir le droit d'exercer, avant tout j'ai passé mes diplômes pour avoir le droit d'exercer] **Exis.46**, [et après une fois que j'exerce, je construis ma compétence] **Fact.36**. [Mais c'est terrible, parce que je suis moi-même enseignant, donc ça pose question à quoi je sers là, mais malheureusement ça se passe quand même comme ça] **Axio.13**. [En France on commence par passer des diplômes et après on apprend son métier] **Exis.47**.

Comment fais-tu pour combler ce manque et continuer à te professionnaliser ?

[Il y a vraiment toute une partie de ma carrière d'entraîneur, pendant au moins une dizaine d'années, ou systématiquement je consacrais septembre, octobre, novembre, trois mois, les trois premiers mois d'entraînement, la saison d'entraînement reprend en septembre] **Exis.48**, [je consacre trois mois à essayer d'enrichir mes expériences et mes connaissances, trois mois, au bout de trois mois je ferme les portes et j'entraîne jusqu'au mois de juin. Donc en gros, septembre, octobre, novembre, je me balade un peu partout, je suis ouvert, je n'ai pas une idée très précise encore de ce que je vais faire dans ma saison, je vais toujours commencer par la même chose un peu quand même, et pendant trois mois je cherche à transformer ma pratique d'entraîneur] **Fact.37**.

Chercheur : ça te permet d'évoluer d'une année sur l'autre ?

[Oui, je me balade un peu partout, j'écoute, je lis etc., ça dure trois mois, après trois mois je ferme tout, parce que si je laisse les portes ouvertes et bien, on ne décide plus rien. Quand je suis en situation de recherche, je ne suis pas très efficace dans l'entraînement, à l'entraînement je fais des choses dont je suis sûr que ça va bien commencer l'année, les trois premiers mois je fais toujours la même chose en fait. Par contre, au mois de novembre paf ! Je ferme tout, et là par contre, j'ai pris mes décisions, j'ai pris une option, en fait cette option je vais tenir jusqu'aux compétitions de juin-juillet le plus possible...] **Fact.38**

Chercheur : donc ces trois mois te servent aussi à faire un bilan de ce que tu as fait l'année d'avant ?

[Alors le bilan en général je le fais un petit peu avant, je le fais au mois d'août, au mois d'août je fais le bilan, septembre-octobre-novembre je m'ouvre vraiment sur autre chose...] **Fact.39**

Chercheur : est-ce que le bilan oriente les recherches de tes trois mois ?

[Oui, au mois d'août je peux me dire par exemple, à oui là, je n'ai pas assez fait, pas assez explorer le domaine de la musculation par exemple, là j'ai négligé la musculation, et c'est ça qui a posé problème. Et bien en septembre-octobre-novembre, je vais essayer d'aller faire toutes les formations qui sont en rapport avec la musculation, mais attention, au mois de novembre je ferme la boutique] **Fact.40.**

Chercheur : en novembre tu as décidé de ta saison ?

[Oui, parce que j'ai remarqué que quelqu'un qui est en recherche de quelque chose, ne peut pas être dans l'action, en tout cas moi, je ne peux pas faire les deux en même temps. Quand je suis en recherche, je suis ouvert, je suis open aux propositions, y compris aux propositions d'athlètes...] **Fact.41**

Chercheur : ainsi selon toi, quand tu reviens sur le terrain tu ne peux plus avoir de doute ?

[Voilà, exactement, quand je suis parti, après il n'y a plus de place au doute, il faut une grande confiance en ce que je fais, pour que l'athlète ait confiance en moi, quand je suis en recherche, c'est que je n'ai pas confiance en ce que j'ai fait, et à ce moment-là, l'athlète le sent, et ça part, on change, on transforme, on n'est pas à l'aise] **Exis.49.** [Donc pendant trois mois je suis ouvert, j'écoute, je fais des essais, voilà, mais au bout de trois mois, c'est fini, là j'ai lancé une façon de faire et je ne change plus d'options. Je peux changer d'entraînement par contre, mon entraînement n'est pas écrit au bout de trois mois, je n'ai pas écrit ce qu'il va se passer jusqu'en juillet, rien n'est écrit, mais par contre, je sais ce que je vais faire, les options sont prises même si le contenu peut varier] **Fact.42.**

Quels sont pour toi les plus ou moins-values d'avoir été ancien sportif de haut niveau pour être un entraîneur professionnel ?

[En athlétisme on a tous les cas ; il y a de très bons athlètes qui sont de très mauvais entraîneurs ; on a de très bons athlètes qui font de très bons entraîneurs ; on a de très bons entraîneurs qui n'ont jamais été athlètes ; on a absolument tout, tous les cas sont possibles] **Axio.14.** Moi le mien, c'est sûr que [j'essayais toujours de me mettre au point de vue de l'athlète, parce que j'ai toujours ce souvenir là de l'entraînement, donc mon passé d'athlète me

sert à être du point de vue de l'athlète, ça me sert à ça, notamment en ce qui concerne par exemple la fatigue. La fatigue, moi ce qui m'intéresse, c'est de savoir quand est-ce que l'athlète est fatigué, quels types de fatigue il ressent, pour pouvoir anticiper sur les charges d'entraînement à venir. Donc il faut toujours que je sache si l'athlète est fatigué ou pas fatigué. Et bien d'avoir vécu les situations que je propose moi-même, j'arrive à évaluer, tiens cette séance elle fatigue, mais plutôt nerveusement, celle-là, plutôt musculairement] **Fact 43.**

Chercheur : le fait d'avoir été cobaye tu ressens...

[Oui, c'est le ressenti, j'ai une expérience du ressenti des séances. Un entraîneur qui n'aurait jamais vécu ces séances-là pourrait se faire une idée, ah oui, cette séance-là est fatigante, celle-là est moins fatigante, il pourrait, mais il ne ressent pas de façon vraiment intérieure. C'est l'idée de ressenti, c'est la chose la plus compliquée à prendre en compte pour un entraîneur, c'est le ressenti de l'athlète] **Exis.50.** [Il faut qu'il fasse par rapport à ce ressenti] **Fact.44,** [s'il ne fait pas par rapport à ce ressenti, il est sur la prescription de séance d'entraînement, qui de temps en temps vont fonctionner, et de temps en temps ne pas fonctionner, et il ne saura jamais pourquoi ça fonctionne ni pourquoi ça ne fonctionne pas, sauf si il essaye d'appréhender le ressenti, le vécu de l'athlète par rapport à la séance qui a été donnée. C'est très difficile de se rendre compte du ressenti de l'athlète. On peut lui demander, tu as tout un tas d'outils] **Exis.51.** [Moi je fais des cours là-dessus, les échelles de borg etc...] **Fact.45**

Chercheur : pour une même séance, un athlète peut très bien te dire : « oui ça va ! », et puis l'autre peut te dire : « je n'en peux plus », alors qu'en fait ça sera la même sensation pour tous les deux ?

[Oui, parce que exprimer son ressenti ce n'est pas ressentir, il y a une différence entre ressentir quelque chose et puis après l'exprimer à un entraîneur] **Exis.52.**

Chercheur : est-ce culturel ?

[Exactement, par contre, d'avoir pratiqué pratiquement les mêmes séances, les avoir vécues, quand j'ai mon chronomètre à la main et que je regarde un athlète qui court, et bien je cours en même temps que lui] **Exis.53** et [quand j'arrête le chronomètre, je peux me rendre compte sans rien, sans lui poser de questions, j'ai une idée de son ressenti. Quand un athlète vient me voir et que je ne le connais pas, c'est rare que je pose des questions, je préfère le voir courir, cours ! Quand il court sur des séances que je vais lui donner, j'arrive à mieux, plutôt que ça, ça fatigue, et donne moi sur une échelle de un à dix ta fatigue] **Fact.46.**

Chercheur : le fait de voir, ça te permet de diagnostiquer...

[Oui, quand je vois, en même temps je ressens, ce n'est pas comme si c'était moi qui courais la même course, mais plutôt comme si moi je me mettais dans son corps et que je ressentais sa course... est-ce que tu vois ce que je veux dire ? Ce n'est pas quand moi je fais un 150 mètres ça me fatigue donc c'est fatigant pour lui, non ! C'est si j'étais lui et que je faisais ce 150 mètres, comment je ressentirais ça, avec les petites jambes, les grandes jambes ou, si je suis une fille, un garçon. En fait je me mets à la place de l'autre. Pour moi j'ai l'impression que c'est de l'empathie dans le sens, se mettre à la place de l'autre, pas l'empathie ho ! Mon pauvre vieux ! Ce n'est pas cette empathie-là, c'est l'empathie, il fait quelque chose, et moi je me mets à sa place, dans son corps, pour essayer de se rendre compte] **Fact.47.** [La tâche de l'entraîneur, c'est de se rendre compte de ce qui est vécu par l'athlète pour ajuster au mieux la charge entraînement. Voilà, je te résume ça comme ça] **Exis.54.**

Qu'elle doit être la formation de l'entraîneur de demain ?

[Alors la formation de l'entraîneur de demain, moi je suis persuadé que pour former à ça, il faut accompagner un entraîneur qui a cette capacité d'empathie et, avec lui de regarder, d'observer les athlètes...] **Epis.10**

Chercheur : revenir sur une forme de compagnonnage ?

[Oui c'est clair, c'est, on regarde ensemble un athlète qui court, et je te dis ce que j'en pense, que tu me dis ce que tu en penses, et puis on construit, on reconstruit ce qui se passe à deux] **Fact.48.** [Et là à mon avis, ce type de formation peut amener non seulement pour celui qui a de l'expérience, il y a une transmission dans un sens, mais même dans l'autre je pense. Parce que pour l'entraîneur un peu plus expérimenté, il va toujours dans le même sens, il a ses habitudes d'observation, le non expérimenté peut l'amener à voir les choses différemment. Donc la formation elle est continue, la formation initiale était pour moi tu as vu pas très...] **Epis.11** [Ça peut pas suffire quoi, on ne sort pas de l'école avec une compétence à enseigner, ou à entraîner, ou à coacher, ça se construit dans l'expérience de l'entraînement, et pas tout seul] **Exis.55.** [À mon avis ça se fait accompagné de quelqu'un qui regarde la même chose que toi, et avec qui on peut partager ce qui est perçu. Moi je vois ça comme ça, qu'est-ce que tu en penses, ben moi non, et c'est dans la confrontation des deux avis que peut-être on peut s'enrichir, et que la compétence peut naître de ça] **Epis.12.** Et moi, [je trouve qu'on est trop isolé là-dedans, j'aimerais bien de temps en temps quelqu'un qui regarde avec moi et avec qui on puisse discuter de ce que l'on voit. Mais ça n'arrive pas souvent, c'est très rare] **Exis.56**

Chercheur : tu penses que l'entraîneur qui a un peu de bouteille ça serait bien pour lui aussi ?

[Oui, on a tendance à s'isoler, l'entraîneur s'isole progressivement, pour les problèmes dont je t'ai parlé, pour les spécialistes etc.. Des entraîneurs qui ont des conceptions tellement différentes de la mienne, qu'au bout d'un moment on n'a plus envie de parler. Garde la tienne, moi je garde la mienne de conception, et puis voilà on fonctionne comme ça] **Exis.57**. [Ce n'est peut-être pas la meilleure solution, il vaudrait mieux se mettre à deux et puis regarder les mêmes choses, et dire ce que l'on voit. Ce serait peut-être intéressant] **Epis.13**.

4, identité, valeurs

Quelle influence a le sport professionnel d'aujourd'hui sur la créativité de l'entraîneur ? (pression du staff, dirigeant, médias, sponsors...).

[Dans mon sport à moi, non, l'athlétisme n'est pas un sport professionnel, même si certains athlètes gagnent leur vie avec ça. D'abord ils sont très peu nombreux d'une part, et d'autre part culturellement, l'athlétisme n'est pas un sport professionnel, ça reste très amateur dans le sens où justement il y a de la place un peu pour tout le monde, il n'y a pas de normes, il y a des entraîneurs...] **Exis.58**

Chercheur : ça n'a pas d'influence sur ta créativité ?

[Même si on s'aperçoit que l'on est de plus en plus contraint, mais voilà la complexification...] **Exis.59** [Si demain je ponds une nouvelle façon d'entraîner et que j'essaie de la propager un peu partout, je ne vais pas être très écouté, je serais traité de farfelu, d'original, mais pas d'entraîneur] **Fact.49**. [Mais d'un autre côté, il n'y a pas de normalisation de l'activité de l'entraîneur. On voit des gens qui ont des formations différentes, des approches différentes, qui réussissent très très bien dans l'entraînement. C'est qu'on n'est pas trop contraint en athlétisme par le système, et puis si les athlètes commencent à être professionnels, en athlétisme par contre, des entraîneurs professionnels d'athlétisme qui n'auraient pas un autre métier, qui ne seraient pas cadre technique fédéral, qui ne seraient pas prof d'EPS, ça n'existe pas, il y en a... On ne peut pas vivre, il n'y a pas d'entraîneur professionnel d'athlétisme. Moi je ne me considère pas comme un entraîneur professionnel d'athlétisme. D'abord parce que ce n'est pas mon métier, je suis enseignant] **Exis.60**, [je fais ça en plus de mon métier] **Fact.50**, [j'ai une activité d'entraîneur. Je ne suis pas professionnel car je ne suis pas payé pour, ça n'est pas mon métier] **Exis.61**. [Par contre, de plus en plus de compétences que je dois développer sont de plus en plus professionnelles] **Fact.51**, [je suis un amateur, un bénévole aux

compétences professionnelles. Ce ne serait pas pareil si j'étais entraîneur de football et que j'entraîne en ligue 1, je serais d'abord professionnel en tant que métier, ce serait d'abord mon métier] **Exis.62**, [et puis dans un second temps j'essaie de développer des compétences professionnelles qui vont avec ce métier-là. Je fais les choses en sens inverse, c'est-à-dire que je commence par essayer d'être le plus professionnel possible dans mon activité] **Fact.52**, [mais je ne suis pas professionnel, je ne suis pas payé] **Exis.63**.

Qu'est-ce que tu attends des athlètes avec qui tu travailles, qu'elle est ta relation avec eux ?

[Ce que j'attends, il y a une seule chose, la confiance, il faut que la personne fasse confiance, et moi j'ai besoin de faire confiance aussi à l'athlète. C'est une confiance réciproque] **Fact.53**, [à partir de là, si c'est le cas, ça va très bien se passer, peu importe le niveau d'engagement de l'athlète. J'entraîne certains athlètes qui s'engagent très très peu dans l'activité, qui viennent deux fois par semaine s'entraîner parce que le reste du temps ils ne sont pas libres, ils ont d'autres choses à faire, ce n'est pas leur activité première, et ça se passe très bien avec eux, parce que le rapport de confiance est établi] **Exis.64**. [Ils savent ce que je peux leur apporter] **Fact.54**, [et moi je sais ce qu'ils vont me demander, donc la relation est très..., on sait ce qui va se passer, il n'y a pas de surprise] **Epis.14**.

Chercheur : tu n'imposes pas un niveau, tu es d'abord sur la confiance ?

[Oui, dans le même groupe d'entraînement, je peux avoir des gens qui s'entraînent deux fois par jour et, j'ai établi le même rapport de confiance, c'est-à-dire tu m'as dit que tu t'entraînais deux fois par jour, donc tu vas t'entraîner deux fois par jour, avec l'exigence qui va avec] **Exis.65**. [Donc je peux être très exigeant avec certains, et pour d'autres totalement ouvert, libre, parce que le contrat moral qui nous lie, donnait déjà cette... Donc je n'impose pas du tout un niveau d'engagement, quelqu'un qui est très engagé, je vais essayer d'être très engagé avec lui moi aussi dans mon activité, c'est-à-dire que je ne vais pas le lâcher...] **Fact.55**

Chercheur : et ta relation avec eux ?

[Alors là c'est très variable. C'est sûr que quelqu'un que je vois tous les jours pendant 10 ans... Il y a une athlète que j'ai suivi tous les jours pendant 12 ans d'affilé, pendant 12 ans on s'est vus tous les jours, donc obligatoirement elle fait partie de la famille à ce moment-là, et puis il y a des gens que j'ai vus deux fois par semaine pendant un an, ce n'est pas le même rapport du tout. Par contre, ce qui est bien, c'est que ce soit quelqu'un que j'ai vu deux fois par semaine pendant un an, ou quelqu'un que j'ai vu tous les jours pendant 12 ans, c'est qu'en général je garde de très bons rapports. Après il me donne des nouvelles, on entretient toujours de bon rapport. Ce n'est pas le souci] **Exis.66**, [je sais qu'il y a des gens ou moi je n'ai pas eu

l'impression d'apporter quelle chose d'énorme, et qui 10 ans plus tard m'envoie encore un mail pour me souhaiter mon anniversaire] **Epis.15**. [Oui, 10 ans plus tard, il y a un athlète que j'ai entraîné qui tous les ans m'envoie un SMS pour me souhaiter mon anniversaire, alors que moi, je n'ai pas eu particulièrement l'impression d'avoir été quelqu'un d'important pour lui, est sans doute... Et puis je ne vais pas te décrire que des choses toutes roses, il y a des athlètes où j'ai de très mauvais rapports avec eux, et oui il faut dire aussi. Il y a des athlètes que je n'aimerais pas croiser dans la rue, parce qu'on ne s'est pas entendus, on n'a pas trouvé de terrain d'entente, et dans ces cas-là, c'est la rupture, c'est assez sec] **Exis.67**, [je peux être assez rancunier oui, quand même rancunier] **Fact.56**. [Quand ça s'est mal passé, je garde un mauvais souvenir] **Exis.68**.

Quelle est la place de l'homme dans ta conception de l'entraînement ?

[On en a parlé, tu l'as bien compris, moi il n'y a que ça qui m'intéresse...] **Exis.69**

Chercheur : pour toi, c'est chaque individu, ce n'est pas un groupe, il faut bien connaître chaque athlète...

[Oui ce qui m'intéresse c'est la transformation de l'individu, c'est de voir quelqu'un se transformer et si possible d'aller en plus dans le sens que tu... Ça fait un peu manipulation, je te l'accorde, mais c'est ça qui est excitant dans l'activité entraîneur, c'est ça, c'est voir quelqu'un arriver et de bien le cerner, de bien fonctionner avec lui, et de voir les transformations petit à petit...] **Exis.70**

Chercheur : à l'image que tu voulais... Est-ce que c'est bon pour lui ?

[Quelquefois je me pose la question, et bien souvent je me dis : mais attends, tu imposes trop, tu transformes les gens dans ton sens quoi. Je me dis ça moi-même de temps en temps, mais comme mon sens c'est de garder son esprit critique, ce qui m'intéresse c'est que les gens ont un esprit critique, parce que moi j'ai réussi comme ça. C'est-à-dire, je suis tombé sur un premier entraîneur qui était un original, et j'ai adhéré à ce qu'il me disait, non pas en avalant ses paroles, mais en me disant mais pourquoi, pourquoi il fait ça ? j'ai développé un esprit critique, j'ai fini par me dire : houa ! C'est génial ce qu'il fait ! Et puis maintenant quand j'entraîne, j'aimerais bien que ça se passe comme ça aussi, c'est-à-dire que les gens se transforment tout en critiquant parfois ce que je fais et, développent leurs propres idées, leurs propres façons de penser] **Exis.71**. [Je ne veux pas faire des petits moi-même, ce n'est pas ça, je ne veux pas faire une armée de petits moi-même, je veux que chaque individu s'approprie mon entraînement et le dépasse] **Fact.57**. [Je suis super fier quand quelqu'un finit par entraîner par exemple, et pas forcément quand il entraîne comme moi, mais il a quand même été

modifié par la façon dont j'entraînais. L'adjoint que j'ai en ce moment, qui entraîne un jour sur deux avec moi, il a été athlète... Ce qui m'intéresse c'est de voir maintenant comment il entraîne. Est-ce qu'il entraîne et ça n'a rien à voir avec ce que je faisais ; est-ce qu'il entraîne en faisant exactement ce que je faisais ; ou alors est-ce qu'il est en train de se construire lui-même en tant qu'entraîneur. Et c'est ça qui m'intéresse, de voir comment les gens se transforment eux-mêmes en fonction de ce que j'ai pu amener. Ils ont pris une partie, ils ont pris autre chose, ils ont construit un truc encore différent, ça, je trouve ça super. J'ai pas envie de voir un entraîneur qui fait ce que je fais à l'entraînement, ça ne m'intéresserait pas, je trouverais ça pas terrible. Par contre, quelqu'un qui se sert de ce que je faisais à l'entraînement... On parlait de compagnonnage tout à l'heure, ce n'est pas de l'imitation, mais de l'échange. S'il refait pareil, pour moi ce n'est pas du compagnonnage, car le compagnonnage c'est un échange, et tu te construis différent du compagnon, chaque individu est différent] **Exis.72.**

Quelle est la part de l'empirisme dans ta conception de l'entraînement ?

[Tout dépend ce que tu entends par le mot empirisme. Si empirisme, c'est expérience, tout est dans l'empirisme alors] **Exis.73**, [par ce qu'on peut faire l'expérience des connaissances scientifiques aussi. c'est de l'empirisme aussi. si le mot empirisme c'est juste de l'expérience...] **Fact.58**

Chercheur : il est souvent mis en opposition au mot rationalisme, à la science...

Oui, si c'est dans ce sens-là, [je pense qu'effectivement tout est dans l'expérience. On fait l'expérience des choses, et c'est dans l'expérience des choses qu'on se construit, ça c'est sûr et certain] **Epis.16**. [Donc l'empirisme c'est le vécu, toute chose est vécue, on ne construit pas tout seul dans sa tête en ne faisant l'expérience de rien, ça n'existe pas. Par contre, on peut avoir une idée assez péjorative du mot empirisme] **Exis.74**, [je fais ça au feeling, je fais ça comme ça, à l'arrache. L'empirisme c'est la recette, il connaît une recette et puis, il ne sait pas comment les ingrédients fonctionnent les uns par rapport aux autres. Si c'est ça non ! Ou alors je change de recettes tous les jours] **Fact.59**. [Si l'empirisme c'est appliquer des recettes, alors moi je change de recettes tous les jours. Mais si l'empirisme C'est faire l'expérience des choses pour améliorer son expérience, par là ça m'intéresse, tout est empirisme, il n'y a que de l'empirisme d'ailleurs, y compris faire l'expérience de connaissances scientifiques qui peut transformer l'expérience. Parce que les connaissances scientifiques n'ont pas de valeur en soi, elles n'ont que des valeurs pour soi] **Exis.75**. [Je prends cette connaissance scientifique et je regarde comment elle s'applique sur le terrain, je fais l'expérience de l'application sur le

terrain d'une connaissance scientifique, que j'ai pu lire dans un bouquin ou que quelqu'un m'a dite] **Fact.60**. [Pour moi, une connaissance scientifique n'est pas une vérité en soi, ça n'a aucune valeur. Par contre, faire l'expérience de comment cette connaissance scientifique s'applique sur le terrain, comment elle se modifie, comment elle se relativise, ça c'est de l'empirisme. On fait l'expérience des connaissances scientifiques, ça ne s'oppose pas forcément] **Exis.76**.

Quelle importance accordez-vous à l'observation effectuée à l'œil nu par rapport aux autres outils de recueil d'informations ?, Et comment se former à observer à l'œil nu ?

[Déjà moi je divise les deux dans ma carrière d'entraîneur tout de suite] **Fact.61**. [J'étais encore athlète, je n'étais pas encore entraîneur du tout, que j'avais déjà acheté ma première caméra vidéo. À l'époque, elle pesait 10 kilos, on la mettait sur l'épaule avec des cassettes énormes comme ça, et je passais des nuits entières à faire image par image pour essayer de comprendre le mouvement, et, la vidéo et la technologie n'a fait que s'améliorer depuis, et m'apporte toujours des images inédites, un autre regard sur le mouvement qui enrichit progressivement. Les nouvelles technologies j'adore, et je suis prêt à mettre des millions dans un nouvel appareil qui va me permettre de voir différemment encore le mouvement, de plus en plus fin, de plus en plus petit, de plus en plus... Parce que l'œil nu ne capte pas l'intégralité du mouvement] **Exis.77**.

Chercheur : Si je comprends bien, pour toi les nouvelles technologies c'est un réel progrès !

[Oui, mais d'un autre côté, rien ne remplace non plus l'œil à certains moments] **Exis.78**. [un moment j'ai besoin de poser toutes les caméras, et de regarder avec mon œil. Dans l'ordre, je fais toujours l'œil en premier, la technologie après, l'œil en troisième. Voilà dans quel ordre je fais toujours les choses, parce que si l'œil ne voit pas tout, par contre l'œil...] **Fact.62**, [on parlait tout à l'heure de se mettre dans la peau de l'athlète, il n'y a que mon œil qui le permet] **Exis.79**. [Quand je regarde quelqu'un image par image à la vidéo, je ne peux pas me mettre dans ses godasses, par contre si je suis sur le terrain et que je le regarde là en train de courir par exemple, quand je regarde avec mon œil, il y a une émotion, quand je regarde avec les nouvelles technologies, il n'y a que de la technique] **Fact.63**. [Je vois la position du petit doigt, la position de ceci et de cela, je comprends mieux le mouvement, mais il n'y a aucune émotion qui ressort. Par contre, quand je vois à vitesse réelle, sans artifice, là par contre il y a de l'émotion qui ressort] **Exis.80**, [et je peux à ce moment-là, me mettre dans les godasses de celui qui court...] **Fact.64**

Chercheur : ça m'étonnait que tu sois très « technologies », après ce que tu me disais tout à l'heure, j'avais l'impression que tu regardais comme un spécialiste, et pas l'ensemble, je voyais comme une sorte de contradiction...

[Je te dis que dans l'ordre je fais toujours comme ça, l'œil d'abord, l'outil après, et l'œil pour finir] **Fact.65**. [Parce que l'outil, si tu ne restes qu'avec des outils et de la technologie, tu vas rester sur un point de vue technique. Là-dessus, j'ai été très influencé par Jacques Piacenta que j'ai eu comme prof à l'INSEP, qui était vraiment un spécialiste de l'image. Et, je me rappelle qu'il avait à l'époque dans les années 88-89, un appareil que personne d'autre n'avait, qui s'appelait le SP2000, qui enregistrait à 2000 images seconde. Je trouvais ça fabuleux, à l'époque le grand maximum c'était 25 images seconde. Il avait tout décortiqué, il était capable de dire au millième de seconde, combien le temps durait, combien de temps se posait le pied du sauteur en longueur sur la planche, fabuleux quoi, sauf qu'une fois qu'il avait le chiffre, qu'est-ce qu'il en faisait ? rien, rien du tout] **Exis.81**.

Chercheur : On sait le pourquoi on ne sait pas le comment ?

[Ce n'est même pas le pourquoi que tu as, parce que le pourquoi c'est déjà une question, c'est le quoi, tu as décortiqué le quoi, l'objet que tu regardes] **Exis.82**. [Je peux te dire au millième de seconde, c'est ça qui se passe. D'accord, et qu'est-ce que tu fais avec ça, rien du tout] **Fact.66**. [Mais moi je pense quand même que tu ne peux pas t'en passer] **Epis.17**, [si il y a une technologie qui amène une information supplémentaire, utilise-la, à condition que la technologie vienne après le questionnement, et qu'elle soit avant le comment. Qu'est-ce que je vais faire, qu'est-ce que je vais en faire en fait. La technologie, ce n'est pas la technologie pour la technologie, c'est la technologie pour répondre à une question, et c'est la technologie pour faciliter l'intervention] **Exis.83**. [Moi je pense que l'on ne peut pas faire abstraction des nouvelles possibilités que t'apporte la technologie, sinon tu ne resteras jamais meilleur que Jacques Piacenta, tu ne seras jamais meilleur que lui, jamais parce que... Par contre, l'utiliser dans une démarche d'observation qui part du global vers l'analytique, faire le global] **Epis.18**, [tu ne sais jamais que ce que tu sais déjà, tu l'as déjà vu en regardant...] **Exis.84**

Chercheur : pour toi c'est juste un tremplin du global vers un global différent ?

[Voilà, la première vision du global que j'ai, me sert à me poser des questions. J'essaye d'y répondre par l'analytique en découpant, et quand je dois intervenir, j'interviens toujours sur du global, par contre je n'interviens pas sur la position du petit doigt...] **Fact.67** [Si à l'athlète tu lui dis changes ça, mets ton petit doigt comme ça, il ne court pas plus vite, il va même être moins bon] **Exis.85**.

Le coaching : individuel ? Collectif ?

[Ça c'est un des dilemmes de l'entraînement. le collectif, l'individu, lequel tu dois privilégier]

Exis.86. [il faut bien sûr prendre les deux en même temps, s'intéresser à un individu avant tout qui s'insère dans un collectif, l'intégrer dans un collectif et donc, tu ne peux pas le dissocier de son collectif. Moi j'essaie toujours de m'intéresser à quelqu'un, mais ce quelqu'un va interagir de toute façon avec le groupe, donc ça m'oblige à prendre le groupe en même temps, et donc en fait, je prends tout. Mais je vais toujours quand même de l'individu vers le collectif, il ne me viendrait pas à l'idée...] **Fact.68**

Chercheur : donc ce n'est pas toujours des consignes au groupe, tu cherches quand même dans ta consigne collective à avoir quelque chose pour chacun...

Par exemple, je vais te donner un exemple précis. [Quand je fais un plan d'entraînement pour le groupe, j'ai compté, cette année j'ai un groupe de 16 à 17 athlètes. Je dois construire un plan d'entraînement pour ce groupe, et bien je mets mes individus dans la colonne des jours de la semaine, je fais un entraînement avant tout pour chaque individu et après, j'essaye de coordonner dans la semaine, celui-là faisait ça le lundi, l'autre le mardi, hop ! Je fais un compromis, ils feront ça tous les deux le lundi. Cette séance-là, elle va aller là etc. etc., donc en fait je pars de l'entraînement de chaque individu que je modifie pour que ce soit, pour qu'il y ait une cohérence pour le collectif...] **Fact.69**

Chercheur : là tu me parles de l'entraînement, moi j'étais plus sur le coaching sur la consigne ? Comment tu t'exprimes vis-à-vis de tes athlètes généralement, collectivement ou individuellement ?

[En athlétisme on est plutôt sur la consigne individuelle, c'est rare que l'on donne des consignes collectives. Maintenant, la structure de la séance est faite pour tout le monde. C'est-à-dire que par exemple, il y a une partie qui va s'appeler gamme d'exercices d'appuis, on va faire des montées de genoux, des choses comme ça, ça c'est pareil pour tout le monde. À cette consigne-là de faire des montées de genoux donc, moi je n'ai plus de conseils à donner au groupe, le groupe sait ce qu'il a à faire] **Exis.87.** [Donc quand j'entraîne, j'interviens sur l'individu. Après tout le monde fait des montées de genoux, mais toi, je vais te dire qu'il faut faire comme ça, toi je vais te dire que c'est encore différent, toi tu vas en faire un de plus...] **Fact.** [Tout ce qui est habitude est collectif, tout ce qui est consigne c'est individuel] **Exis.88.**

Comment crées-tu une dynamique de cohésion dans ton groupe (même si ce n'est pas un sport collectif) ?

[Même si ce n'est pas un sport collectif, si on a affaire à des gens qui ne s'entendent pas, où ça ne va pas, où il y a des tensions, on n'y arrive pas. Les préoccupations ne sont plus la performance individuelle de chacun, les préoccupations deviennent, comment ça va se passer aujourd'hui la séance, parce que lui m'emmerde, elle...] **Exis.89** [Moi j'ai besoin que chaque athlète soit serein à l'intérieur du groupe pour qu'il puisse s'exprimer au travers de l'entraînement] **Fact.71**.

Chercheur : et comment t'y prends tu ?

[Ça c'est difficile, c'est différent à chaque fois] **Exis.90**, [je ne peux pas te dire tiens moi je fais comme ça] **Fact.72**. [Je suis perçu par les athlètes que j'entraîne comme quelqu'un qui arrondit toujours les angles, qui est très tolérant, qui accepte tout, et qui est très conciliant] **Exis.91**. [Je ne sais pas si je suis comme ça réellement, mais en tout cas je suis perçu comme ça] **Epis.19**. [Un exemple, pendant trois ans, deux filles étaient en rivalité totale. Deux filles qui en gros, jouaient leur place en équipe de France et, qui sont dans le même groupe d'entraînement pendant trois ans d'affilés] **Exis.92**. [Donc, on ne peut pas imposer à ces filles là de s'embrasser tous les jours avant l'entraînement, on ne peut pas, ce n'est pas possible, on ne peut pas avoir sa meilleure copine comme plus grande rivale sur la piste, et pourtant, il faut que ça fonctionne] **Fact.73**. [Donc moi j'étais là pour essayer d'arrondir les angles, d'éviter qu'elles se foutent sur la gueule toute la journée. En gros c'était ça donc, et dès que je vois que la tension monte] **Exis.93**, [je sépare, je valorise d'un côté, je tempore de l'autre, je passe mon temps en fait à ce que ce ne soit pas trop mal quoi] **Fact.74**.

Chercheur : est-ce au feeling ?

[Oui complètement, parce que ça dépend aussi du caractère des uns et des autres, il y a des caractériels...] **Exis.94**

Chercheur : d'où bien connaître l'individu ?

[Bien oui, et puis je dirais que si ce sont des athlètes qui s'entraînent tous les jours, ça devient du vivre ensemble] **Exis.95**. [Il faut travailler pour vivre ensemble, c'est une éducation, c'est comme quand tu vis avec ta femme, tes enfants etc., il y a des petites règles à mettre en place] **Fact.75**, [on sait que ça va se friser à certains moments mais, on va vivre ensemble] **Epis.20**. [Un groupe d'entraînement, c'est à peu près ça, ce n'est pas la super entente tous les jours, il y en a qui peuvent arriver déjà énervés, il y en a qui sont énervés de toute façon, il y en a qui sont plutôt gentils, d'autres désagréables] **Exis.96**, et [il faut faire avec tout ça, quelque chose qui va tout au long de l'année vers un vivre ensemble, et moi je suis là pour faire du lien, que

ça n'explose pas] **Fact.76**. [Si le groupe n'a pas explosé à la fin de l'année, je suis content] **Exis.97**.

Chercheur : donc tu n'as pas de méthode particulière pour guérir des situations de crise ?

[Non, on a tous à y gagner d'aller ensemble jusqu'à la fin de l'année. En athlétisme, ça c'est quelque chose que m'a dit mon premier entraîneur : « l'athlétisme est un sport individuel qui se pratique en groupe ». C'est vraiment ça, c'est individuel, il n'y a pas de problème, mais par contre, essaie de faire tout seul tu n'y arriveras pas. Donc la contrainte est là, c'est moi, moi je, l'athlète c'est moi je, moi je, moi je. Si c'est moi je tout seul, je n'y arriverai pas, c'est moi je dans le groupe. On n'a jamais vu quelqu'un s'entraîner seul et atteindre le haut niveau, jamais. En athlétisme on est obligé de faire avec les autres, parce que l'autre stimule, l'autre provoque, autrui est toujours là, il n'y a rien à faire. De toute façon la compétition, elle est contre les autres, donc autrui est là, tu ne passes pas à côté, ce n'est pas un sport individuel en fait, ça ne se pratique qu'en groupe, il n'y a rien à faire] **Exis.98**, [il faut apprendre à vivre ensemble] **Fact.77**.

Comment arrives-tu à « garder la main » sur tes athlètes ?

Moi déjà, je critiquerais ta question. Garder la main c'est quoi ? [Moi je n'essaie pas de garder la main, j'ai très peu la main dessus... J'essaie d'interagir avec les athlètes. Quelqu'un qui n'interagirait plus avec moi, je ne servais plus à rien, je ne pourrais pas entraîner quelqu'un qui s'en fout, quelqu'un qui pourrait s'entraîner avec moi comme avec n'importe qui, qui vient juste pour voir la séance d'entraînement, ça ne m'intéresse pas. Si c'est moi comme un autre, autant aller avec l'autre. J'aime bien qu'il y ait une interaction positive, même un peu tendue quelquefois, parce que ça veut dire que la personne a l'esprit critique aussi, et qu'elle ne se laisse pas faire. Il ne faut pas se laisser faire, moi je ne me laisse pas faire en tant qu'entraîneur et, j'aime bien que l'athlète ne se laisse pas faire en tant qu'athlète. Donc avoir la main dessus... J'aime bien que la personne se défende] **Fact.78**. [S'entraîner, c'est aussi se défendre, puisque se défendre c'est une adaptation, et s'entraîner c'est de l'adaptation] **Exis.99**. [Donc j'aime bien que les gens soient en tension, qu'ils me disent : « *mais qu'est-ce que c'est que ton exercice là ? je n'y arrive pas ? à quoi ça sert ? ça ne sert à rien, c'est nul !* » À oui c'est nul, viens voir, vas y fais le, non ce n'est pas l'exercice qui est nul, c'est toi qui es nul, regarde bien ce que tu fais... et là, c'est bon, j'aime bien par ce que ça interagit] **Axio.15**. [L'athlète doit être actif dans le processus] **Fact.79**. [S'il n'est pas actif, c'est-à-dire que l'entraînement lui induit dessus et le remplit par-dessus, il ne va pas intégrer, au bout d'un moment ça va lui passer au-dessus. S'il est actif, si c'est lui qui a vraiment l'impression d'avoir

compris quelque chose, tiens ce qu'il me dit là je n'y avais pas pensé, il a raison. À ce moment-là, ça m'intéresse qu'il y ait cette appropriation de l'entraînement] **Exis.100**. [Je pense que les entraîneurs aiment ça, sentir qu'ils ne déversent pas leur entraînement, mais que l'athlète vient le chercher] **Epis.21**

L'entraîneur doit-il entraîner les athlètes ou doit-il apprendre aux athlètes à s'entraîner ?

[Les athlètes doivent être actifs... Ils doivent chercher, est-ce que ça s'apprend ça ?] **Fact.80**
[Non... Il y a des gens qui sont curieux, d'autres qui ne sont pas curieux. Pour moi, c'est de la curiosité ça, ce n'est pas de l'apprentissage, on n'apprend pas] **Exis.101**. [La fameuse phrase, est-ce que l'on apprend à apprendre, moi je n'ai pas l'impression que..., là je parle de mon expérience et de ce que j'ai vu chez les individus] **Epis.22**. [Il y a une qualité principale qui est la curiosité, je vois tout de suite l'athlète qui est curieux, qui pose des questions et qui transforme ce que je lui dis, par rapport à la personne qui n'a aucune curiosité, qui attend que l'entraînement se passe, qui fait ce qu'on lui dit, qui est très gentil, qui est très obéissant, il fait tout ce qu'on lui dit oui mais justement, je sais ça ne va pas, ce qu'il fait, ce qu'on lui dit (rires). La principale qualité d'un athlète, sa curiosité. Quelqu'un qui est curieux peut être actif, s'il est actif c'est qu'il s'approprie sa propre façon de faire, il se développe quoi] **Exis.102**. [Est-ce que ça, ça s'apprend ? Je n'ai pas l'impression, j'ai vraiment l'impression qu'il y a des gens qui sont curieux et des gens qui ne le sont pas. Alors ça s'est peut-être développé dans les premières années de leur vie, je ne sais pas si c'est inné, ce n'est pas forcément inné le curieux ou le pas curieux] **Epis.23**. [J'ai rencontré des athlètes, et même quand j'étais athlète à l'INSEP, les meilleurs que j'ai rencontrés avaient cette curiosité. D'ailleurs c'est rigolo, ce sont des gens qui sont curieux de tout, pas seulement dans le domaine du sport. Ces gens-là adorent bricoler] **Exis.103**, [parce que pour le bricolage il faut être curieux, il faut essayer des trucs] **Fact81**. [Ils adorent lire, ils adorent regarder la télé, parce qu'on apprend plein de choses, ils aiment bien aller chercher dans tous les domaines] **Exis.104**.

Y a-t-il interférence entre stratégie de motivation (de la part de l'entraîneur) et profil psychologique de l'athlète ?

[Globalement oui, il y a de très bons athlètes qui ont la particularité de ne pas aimer la confrontation, ça c'est clair, elle les gêne, ils sont mal à l'aise, ils n'arrivent pas à s'exprimer dans la confrontation] **Exis.105**. [Et donc c'est vrai, le jour de la compétition, on ne peut pas faire les mêmes choses avec quelqu'un qui au contraire cherche systématiquement la confrontation, voire même se détruit lui-même avant la compétition tellement il est dans la

confrontation. Ce sont les deux profils sur lesquels j'agis particulièrement en compétition, celui qui est vraiment dans la confrontation au risque que tout prenne l'air, parce qu'il est tellement dans la confrontation qu'il part comme un boulet de canon et qu'il meurt sur la fin du 400 m (rires), parce qu'il n'a pas su gérer cette confrontation-là, alors là, celui-là j'essaye de le détacher de ça pour aller vers des repères internes : « ça serait bien que tu te concentres sur tes sensations en début de course ». J'essaye d'enlever l'autre, pour lui donner des repères qui sont plutôt des repères pour lui. Cela est valable pour les deux, en sens inverse, celui qui a vraiment peur de la confrontation, ce n'est pas qu'il a peur, mais ce n'est pas son truc, il est plutôt sur des repères internes, et bien on lui donne quelques repères externes en lien avec ses repères internes : « regarde comment tu te sens bien là, regarde... », Mais les autres ils sont partis, ah ! Tu es beau à voir, mais les autres ils sont déjà au vestiaire que toi tu es encore sur la piste (rires). Donc voilà on rectifie... Oui tu fais toujours en fonction de...] **Fact.82** [Mais là c'est une caricature, parce que je ne suis pas sûr qu'il y ait des profils aussi marqués] **Epis.24**. [Quelqu'un qui n'est pas du tout dans la confrontation, dans certaines conditions, peut devenir un lion] **Exis.106**.

Pour vous qu'est-ce qu'un bon entraîneur, comment le devient-on, qu'elle est la part de l'inné et de l'acquis ?

[Le bon entraîneur et le mauvais entraîneur, le bon chasseur et le mauvais chasseur (rires), non il n'y a pas de bon entraîneur et de mauvais entraîneur. Les Anglais disent il y a des entraîneurs à succès] **Exis.107**. [Il n'y a que des entraîneurs qui attirent et je sais pourquoi ils attirent du monde, mais bon, ce sont de bons entraîneurs. On ne sait pas ! Mais en tout cas ils attirent, et d'autres entraîneurs, personne n'a envie d'être avec eux... Les caractéristiques d'un entraîneur à succès comme diraient les Anglo-Saxons, aucune idée, je ne sais pas ce qui fait la différence] **Epis.25**. [Lucas en natation, on ne peut pas dire que c'est un mec qui est fort dans les relations humaines, il n'inspire pas la confiance, il ne connaît rien, ce n'est pas un scientifique...] **Axio.16**

Chercheur : il sait peut-être trouver les bons produits (rires)...

[Ah ! peut-être que l'on donne ses caractéristiques là quand on ne comprend pas pourquoi ça marche] **Epis.26**. [Mais en tout cas les gens sont intrigués, et les nageurs aimeraient bien aller s'entraîner avec lui, parce qu'il y a quelque chose, ils ne savent pas quoi, c'est le mystère] **Exis.108**. [En plus il a un look pas possible] **Axio.17**. [Est-ce que tu dirais que c'est un bon ou un mauvais entraîneur, on n'en sait rien si c'est un bon ou un mauvais entraîneur] **Epis.27**. [En

tout cas ce qui est sûr, c'est qu'il intrigue, que les gens y vont et, qu'il y en a pas mal qui réussissent avec lui] **Exis.109.**

Chercheur : un entraîneur de tennis m'a dit que le bon entraîneur c'est celui qui sait trouver le bon poulain...

[Oui mais, est-ce qu'il sait le trouver, où c'est le bon poulain qui va... Imagine, il y a un bon entraîneur sur l'île de molène, est-ce qu'il va trouver le bon poulain, non, et si ça se trouve c'est lui le meilleur entraîneur] **Epis.28**, [mais il est sur l'île de molène, il aura du mal (rires)...] **Exis.110**

Chercheur : donc inné/acquis...

[Non ! Ce n'est pas la question qui se pose, c'est plutôt une question de parcours de vie. Il y a des gens dont le parcours de vie les amène à entraîner des gens de niveaux, qui entraîne d'autres, et qui font que c'est un entraîneur à succès. Et puis il y en a qui quelquefois avait des qualités importantes, dont le parcours fait que tu ne rencontres pas les bonnes personnes, ce n'est pas le bon moment, leur vie familiale fait que ils ont besoin de faire autre chose au même moment, il ne se passe jamais rien, et si ça se trouve c'était de très très bons entraîneurs, on n'en sait rien] **Exis.111.**

Chercheur : toi tu dis qu'il y a un concours de circonstances, une petite part de chance...

[Oui mais... De chance ou d'opportunité, en athlétisme on a de très bons entraîneurs qui n'avaient rien au départ, qui sont tombés sur le bon athlète] **Axio.18** [et qui de fil en aiguille... ça c'est fait comme ça] **Exis.112.**

5, les perspectives

Dans quelques années, pensez-vous que votre activité professionnelle ressemblera à celle que vous faites aujourd'hui ?

[Moi personnellement, je pense que petit à petit je vais entraîner de moins en moins, je ne vais pas entraîner toute ma vie] **Epis.29.** [La preuve, c'est que cette année je n'entraîne plus qu'un jour sur deux] **Exis.113**, [et que progressivement, à un moment, il faut passer la main, il ne faut pas bloquer aussi les jeunes qui voudraient entraîner] **Fact.83.** [Selon moi je vais quitter progressivement l'entraînement. Voilà l'évolution] **Epis.30**, [la relation avec les athlètes reste intéressante, mais c'est plutôt que la relation avec les structures, les autres entraîneurs, les autres acteurs, les histoires comme tu disais, les partenaires, les sponsors, les médecins etc., les staffs, ça me plaît de moins en moins et donc] **Exis.114**, [je ne ferai pas l'effort...] **Fact.84**

Chercheur : ça c'est le fait de ton statut d'entraîneur amateur compétent...

[Oui, si c'était mon métier... D'ailleurs dans le cadre de mon métier où je suis enseignant, il y a la même complexification, mais là je n'ai pas le choix, c'est mon métier, donc je suis parti pour faire des choses plus chiantes qu'avant... Jusqu'à la retraite] **Exis.115**. [Mais par contre dans mon activité d'entraîneur, où ce n'est pas mon métier, et bien je compte déléguer, prendre beaucoup moins à cœur aussi ce que je fais] **Fact.85**. [C'est-à-dire, pendant dix à quinze ans, j'ai toujours pris à cœur vraiment de réussir en tant qu'entraîneur, de faire le mieux possible, et maintenant j'accepte d'être un entraîneur...] **Exis.116**

Chercheur : alors est-ce que c'est parce que tu as reçu des claques et qu'à un moment tu te dis que je donne beaucoup...

[C'est surtout à cause des structures club, département, ligue, équipe technique nationale, DTN, chacun est dans son rôle, chacun défend son bifteck, son pré carré] **Exis.117**, [et toi tu ne peux plus fonctionner au bout d'un moment, et au bout d'un moment tu as envie de te faire plaisir, et pas de t'adapter... Tu vois, ce que je ne ferai plus jamais, c'est d'entraîner en fonction de ce que me dit le DTN, le cadre technique ou le président de la ligue. Je veux entraîner parce que ça me fait plaisir d'entraîner les jeunes et de les voir se transformer...] **Fact.86**

Chercheur : est-ce que c'est parce que tu as cherché à être très polyvalent, à beaucoup t'instruire, que tu n'acceptes plus la réflexion d'un gars qui est quelque part placé...

[Oui voilà c'est ça, au bout d'un moment je m'aperçois que le système dans sa globalité, que j'ai essayé d'embrasser, en disant il faut que je tienne compte du DTN, du CTR, du président de la ligue, du président du comité, du président du club, mais aussi de l'athlète, de ses parents, de sa copine... Tu te dis je tiens, je vais englober tout, et à un moment tu t'aperçois que le nombre de contraintes est tellement important, que ta marge de manœuvre est de zéro. Tu ne peux plus rien faire, en fait, tu ne transformes rien du tout, donc au bout d'un moment tu te dis que c'est bon, ce n'est pas mon métier, j'ai donné, j'ai fait les efforts pour essayer d'intervenir à tous les niveaux, j'étais dans l'équipe technique nationale, dans l'équipe technique régionale, dans l'équipe technique départementale, je me présentais aux élections pour être élu au comité... Et tout ça pour que les gens te mitraillent de partout, parce que tu enfonces toutes les portes. Donc un moment c'est fini, ce qui m'intéresse, c'est d'avoir un petit groupe d'athlètes, de les amener vers quelque chose d'intéressant, et puis avec tout le reste du système, être le moins possible... Éviter les conflits... Moi il y a dix ans je rêvais de révolutionner l'athlétisme, je refaisais le monde toutes les semaines (rires). J'ai donné, j'ai 46 ans... Si j'avais 30 ans je te dirai autre chose] **Fact.87**.

As-tu quelques remarques à ajouter ?

Non, je crois qu'on a fait le tour de la question, mais n'hésite pas à repasser me voir si tu as besoin d'informations complémentaires ou des éclaircissements sur ce que je t'ai dit.

Bibliographie

Aballéa, F. (1998). *Sur la notion de professionnalité*. Recherche sociale, n° 147.

Abbott, A. (1988). *The system of professions*. Chicago: University of Chicago Press.

Adam, JM.(1990). *Eléments de linguistique textuelle*. Paris, Mardaga, p. 84.

Alter, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Paris, Presses universitaires de France.

Amalberti, R., & Hoc, JM. (1998). *Analyse des activités cognitives en situation dynamique : pour quels buts ? Comment ?* Le Travail Humain, 61, p. 209-234.

Amar-Durivier, A., Jauffret, LF. (1803). *La gymnastique de la jeunesse*. Paris, p.70.

Anderson B. (1983). *Imagined communities. Reflection on the origine and spread of nationalism*. London, Verso ; *L'Imaginaire national* (1996) traduction française de E. Dauzat, Paris, La découverte.

Andrieu, G. (1984). *De l'art de surnager au XIX siècle dans la Seine*. STAPS, n 10, p. 64-75.

Andrieu, B. (2008). *Hétéro-réflexivité des techniques du corps*. Le Portique [En ligne], 17 | 2006, mis en ligne le 15 décembre 2008, Consulté le 06 novembre 2012. URL : <http://leportique.revues.org/index779.html>

Ansart, P. (1976). *Discours politique et réduction de l'angoisse*. Bulletin de psychologie 322, 29, spécial Psychologie clinique, 2 : p. 445-449.

Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy.

Arnaud, L. (2000). *La transformation des politiques sportives*. In Terret, T. *Education physique, sport et loisir 1970-2000*. Clermont-Ferrand, AFRAPS, p. 283-301.

Arnaud, P. (1986). *Objet culturel, objet technique, objet didactique*. STAPS, n 13, p. 43-55.

Arripe-Longueville, F. (d'), Saury, J., Fournier, J., & Durand, M. (2001). *Coach-athlete interaction during elite archery competitions: An application of methodological frameworks used in ergonomics research to sport psychology*. *Journal of Applied Sport Psychology*, 13, p. 275-299.

Attali, M., Saint-Martin, J.-P. (2007). *L'éducation physique de 1945 à nos jours*. Les étapes d'une démocratisation. Paris, Armand Colin, p. 128-129.

- Balandier, G. (1994). *Le dédale*. Pour en finir avec le XXe siècle, Paris, Fayard,
- Baquet, M.(1946). *Remarques sur les championnats d'Europe d'athlétisme*, Héraclès, 8.
- Barbazanges, JP., Guillot, G., René, B.X. (1995). *La trajectoire de l'éducation physique*. In l'éducation physique au XXe siècle en France. Dossier E.P.S. n° 15. Paris : Revue E.P.S., p. 44-109.
- Barbier, JM. (1996). *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Paris: P.U.F.
- Barbier, JM.(2006). *Les voies nouvelles de la professionnalisation*. In Lenoir Y. & Bouillier-Oudot MH. *Savoirs professionnels et curriculum de formation*. Laval (Canada): Les Presses de l'université Laval, p. 67-81.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris, PUF, 291 p.
- Barrul, R. (1995). *Lexique du cadre institutionnel et réglementaire des APS*. INSEP, coll. « Droit Economie et Management ».
- Baszanger, I. (1992). *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris : L'Harmattan.
- Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Paris, Gallimard.
- Becker HS. (1985). *Outsiders Études de sociologie de la déviance*. Paris, Éditions Métailié.
- Bernardeau-Moreau, D., Collinet, C. (2009). *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945*. Rennes : PUR. 272 p.
- Billeter J.F. (2002 réédition2006). *Leçons sur le tchouang- tseu*. Paris, Allia, p. 57.
- Blanchet, A. Gotman, A. (1994). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Luçon, Nathan, p. 125.
- Blondel, Y. (2009). *L'éducateur sportif dans le secteur postscolaire : une nouvelle approche historique des formations. 1943-1961*. In Bernardeau-Moreau, D., Collinet, C. (dir.) *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945*. Rennes : PUR. P. 81-107.
- Bodin, D. (1995). *Tennis de table - Entraînement et planification*. Margaux: Edisport.
- Bodin, D., Héas, S. (2002). *Introduction à la sociologie des sports*. Paris, Editions Chiron.
- Boltanski, L. (1971). *Les usages sociaux du corps*. Annales ESC, V. 26, p. 205-233.

Bonhomme, G., Famose, J.P. (1967). *Techniques du ski, culture du corps*. Education physique et sport, n 89, p. 39-43.

Boucher P, Renaud A(1921). *L'art et la pratique du football-association ; règles du jeu*. L'éveillard, Amiens, p.11.

Bouet, M. (1998). *Questions de sportologie*. Paris, L'harmattan.

Bourdieu, P., (1984). *Questions de sociologie*. Paris, Editions de minuit.

Bourdoncle Raymond (1991). *La professionnalisation des enseignants :analyses sociologiques anglaises et américaines*. Revue Française dePédagogie, No 94, p. 73-92.

Bourdoncle R. (1993). *La professionnalisation des enseignants: les limites d'un mythe*. Revue Française de Pédagogie. n°105, p. 83-114.

Bourdoncle R. (2000). *Autour des mots. Professionnalisation, formes et dispositifs*. Recherche et formation n°35, p. 117-132.

Bourdoncle R. (1994). *L'université et les professions. Un itinéraire de recherche sociologique*. Paris: L'Harmattan.

Bouthier, D. (1998). *Diversifier les éclairages*. in P. Duboscq, *Rugby parabole du monde*, Paris, L'Harmattan.

Brohm, JM. (1976). *Sociologie politique du sport*. Nancy. PUN, réédition 1992.

Bruant, G. (1992). *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*.Paris. Presses Universitaires de France (Sociologie d'aujourd'hui), 263 p.

Cairaschi, R.(1997).*Cours de la préparation aux épreuves d'admission au concours du professorat de sport*. INSEP, Notes personnelles.

Callède, JP. (2002). *Les politiques du sport en France*, L'Année sociologique 2/2002 (Vol. 52),p. 437-457. :<https://cassiope.cnam.fr/http/www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2002-2-page-437.htm>. DOI : 10.3917/anso.022.0437.

Canguilhem, G. (1966). *Le normal et le pathologique*. Paris, PUF.

Canu, F., Ranvier, P. (2008). *Le métier d'entraîneur d'hier à aujourd'hui*. In Fleurance, P. Perez, S. (dir.), *Interrogations sur le métier d'entraîneur*. Les cahiers de l'Insep. Paris: INSEP Publications, p. 33-38.

Carbonnel, CO (1995). *Problématisation et questionnement en histoire*. in Dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences Humaines et Sociales. In Mucchielli, A., Paris, Armand Colin, p. 167-170.

Carré, P. (2008). Éditorial. *Savoirs - Thème : La professionnalisation*.17, p.7-8.

Castoriadis, C. (1998). *Technique.*, in Encyclopaedia Universalis.

Champy-Remoussenard, P. (2007). *Mesurer les compétences ou produire de la connaissance sur les situations de travail ? Enjeux épistémologique*. In : Hatano, M. Lemaître, D. (dir.), *Usage de la notion de compétence en éducation et formation*. Condé-sur-Noireau, L'Harmattan, Coll. Action et Savoir-Série Rencontres, p. 27-47.

Chantelat, P. (2001). *La professionnalisation des organisations sportives, nouveaux enjeux, nouveaux débats*. Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, p. 15-38.

Chapoulie, JM. (1973). *Sur l'analyse des groupes professionnels*. Revue française de sociologie, XIV.

Charroin, P. Terret, T. (2006). *Les heures de gloire du water-polo français : contribution à l'histoire des modèles de domination technique*. In Léziard, Y. Robène, L. L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives.VOL 1.Paris, Chiron, p. 82-109.

Chartier, R. Vigarello, G. (1982). *Les trajectoires du sport : pratiques et spectacle*. Le débat, p. 35-58.

Chifflet, P. (1988). *Savoirs sportifs et formation des cadres*. In : Bruand, G. *Savoirs et sens pratique dans les APS*, acte du symposium organisé par l'AFRAPS le 23 octobre 1988, p. 137-148.

Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris: PUF.

Colardyn, D. Lantier, F. (1982). *L'analyse des contextes professionnels : quelles problématiques pour quels objectifs de formation ?* Revue française de pédagogie, n°61.

Corriveau-Dussault, A. (2007). *Putman et la critique de la dichotomie fait/valeur*. Québec : Revue Phares, volume7, université Laval p. 126-150.

Corneloup, J. (2002). *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. Paris : Ed. PUF.

Cozma, AM. (2009). *Approche argumentative de la modalité aléthique dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs Application au discours institutionnel de la bioéthique*. Thèse en Sciences du langage, Université de NANTES 343 p.

De Coubertin, P. (1889). *L'Éducation anglaise en France*. Préf. J. Simon, Hachette, Paris,

De Coubertin, P. (1931). *Mémoires olympiques*. Bureau international de pédagogie sportive, Lausanne, rééd. Payot, Paris.

Cranach, M. von, & Harré, R. (1982). *The analysis of action*. Recent theoretical and empirical advances. Cambridge, MA: Cambridge University Press.

Crossley, N.(2004). *The Circuit Trainer's Habitus : Reflexive Body techniques and the Sociality of the Workout*", *Body & Society*, vol. 10 (1), p. 37-69. En particulier, p. 38-40.

Crozier, M. (1994). *L'entreprise à l'écoute : apprendre le management*. Paris, Editions du Seuil.

Curie, J. (1995). *La compétence en tant qu'imputation causale. Performance humaines et techniques*. p. 56-57, p. 75-76.

Darbon, S. (2008). *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon. De l'histoire événementielle à l'anthropologie*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Dartnell, L. Krantz, N. (2008). *Les experts en questions : Savoirs professionnels en matière d'entraînement. Collection Entraînement*. Paris : Insep- publications, 187 p.

Defrance, J. (1994). *Sport et pouvoirs au XXe siècle*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 129.

Delamare, D. (1983). *Discours de fils, discours d'élève, discours de cadre*. Le parcours scolaire et socioprofessionnel de cadres et ingénieurs issus de six grandes écoles. Thèse en sciences sociales pour le doctorat de troisième cycle, Paris V.

Desgrange, H. (1903). Auto.

De Montmollin, M. (1986). *L'intelligence de la tâche*. Berne, Editions Peter Lang.

De Romilly, J. (2000). *La Grèce antique contre la violence*. Paris : Ed. De Fallois.

Diderot, D. (1757). *Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des sciences, des arts et des métiers* 1ère édition, tome 7, Encyclopédie in-folio.

Dilthey, W. (1942). *Introduction à l'étude des sciences humaines : essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire*. 1886, trad. De l'allemand par L. Sauzin, Paris, PUF.

Dodier, N. (1995). *Les hommes et les machines*. Paris, Métailié.

Drut, B. (2009). *Les attaquants les plus chers ne sont pas ceux qui marquent le plus et autres mystères du football décryptés*. Bruxelles : De Boeck.

Dubar, C. (1998). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Armand Colin.

Dubar, C. Tripier, P. (1998). *Sociologie des professions*. Paris, Armand Colin.

Dubar, C. (2000). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, A. Colin.

Dubar, C. & Tripier, P. (2003). *Sociologie des professions*. Paris : Armand Colin.

Dugas, É. (2010). *Tactiques corporelles et stratégies motrices au cours de duels sportifs*. Staps, n° 90, p. 25-35.

Duhamel, G. (1930). *Scènes de vie future*. Paris : Ed. Mercure de France.

Dumont, J. (2006). *Sport et progrès au tournant des années 1960*. In Léziard, Y. Robène, L. (dir.), *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*. VOL 1. Paris, Chiron, p. 263-280.

Dunning, E., Elias, N. (1986). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Ed. Fayard.

Durand, M. Hauw, D., Leblanc, S., Saury, J., & Sève, C. (2004). *Analyse de pratiques et entraînement en sport de haut niveau*. *Education Permanente*, p. 161, 54-68.

Durand, M. Saury J. & Sève C. (2006). *Apprentissage et configuration d'activités : une dynamique ouverte des rapports sujets-environnements*. In J.M. Barbier & M. Durand (éds), *Sujets, activités, environnements, approches transverses*. Paris, PUF, coll. Éducation et formation p. 175-220.

During, B. (1995). *Technique du corps, morales et sciences humaines : les idées de l'éducation physique contemporaine*. In René, B.X. *l'éducation physique au XXe siècle en France*. Dossier E.P.S. n° 15. Paris p. 269-279.

Durkheim, E. (1902). *De la division du travail social*. Paris : Presses Universitaires de France.

Eccles, D. W., Walsh, S. E., & Ingledew, D. K, (2002). *A grounded theory of expert cognition in orienteering*. Journal of Sport and Exercise Psychology, 24, p. 68-88.

Espinas, A. (1897). *Les origines de la technologie*. Paris, Alcan.

Ellul, J. (2008). *La Technique ou l'Enjeu du siècle*. 1954. 3e édition, Economica.

Fabre, M. (2004). *Penser la formation*. Paris: PUF, p. 274. (L'éducateur).

Falzon, P. (1994). *Dialogues fonctionnels et activité collective*. Le Travail Humain, 57, p. 297-312.

Fèbvre, L. (1935). *Réflexions sur l'histoire des techniques*. Les Annales d'histoire économique et sociale, t.7.

Ferdinand de France, F. J.(1859).*de l'entraînement*. Thèse pour le doctorat en médecine numéro 141, faculté de médecine de Paris, Rignoux.

Fermi, P. (2000). *Corps et culture : de quelques limites invisibles*. Intervention à la journée de l'inspection académique de Bordeaux, le 30 novembre 2000.

Férré, J. Philippe, B. (1987).Préparation aux BEES, t.2 : *Le cadre institutionnel de la pratique physique ou sportive*. Paris : Amphora.

Finkielkraut, A. (1989). *La défaite de la pensée*. Gallimard.

Finkielkraut, A. (1996). *Eloge de l'éducation libérale*. Humanités et grandes écoles - actes du colloque-congrès, Conférence des Grandes Ecoles, Lyon.

Fleurance, P., & Cotteaux, V. (1999). *Construction de l'expertise chez les entraîneurs sportifs d'athlètes de revue électronique @ctivités*, 2006, volume 3 numéro 2 62 C. Sève et coll. Un programme de recherche articulant analyse de l'activité

Fleurance, P. Perez, S. (2008). *Interrogations sur le métier d'entraîneur*. Les cahiers de l'Insep. Paris: INSEP Publications 339 p.

Forquin, J.-C. (1989). *Ecole et culture*. Bruxelles, De Boeck.

Forquin, Jean-Claude.(1996). *Ecole et culture, Le point de vue des sociologues britanniques*. Paris, Bruxelles, De Boeck.

Forquin, J.-C. Paturet, J.-B. (1999). *Culture*. in J. Houssaye (dir.), Questions pédagogiques. Encyclopédie historique, Paris, Hachette.

Foucault, M. (1972). *Naissance de la clinique*. Paris, PUF, 212 p.

Foucault, M. (1980-1988). *La vie : l'expérience et la science*. Dits et écrits IV, p.767, cité par Chartier R. Au bord de la falaise, Paris, Albin michel, p. 197.

Friedmann, G. (1966). *Sept études sur l'homme et la technique*. Paris, Gonthier.

Freidson, E. (1986). *Professional Powers*. Chicago: University of Chicago Press.

Freidson, E. (1986). *Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique*. Revue française de sociologie, juillet-septembre 1986, XXVII-3, p. 431-443.

Ghiglione, R., Matalon, B. (1978). *Les enquêtes sociologiques*. Théories et pratique, Paris, A. Colin.

Gille, B. (1978). *Histoire des techniques*. Gallimard, collection « La Pléiade », (ISBN 978-2070108817) haut niveau français. Avante, 5, p. 54-58.

Gojard, L. Terral, P. (1945). *L'insertion professionnelle des étudiants staps de la filière entraînement : modification du rapport au sport et intellectualisation*. In Bernardeau-Moreau, D. et Collinet, C. Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Rennes : PUR. p. 151-176.

Grün, L. (2004). *La difficile émergence de la profession d'entraîneur de football en France. (1890-1950)*, *Staps*, 2004/1 no 63, p. 45-62. DOI : 10.3917/sta.063.0045

Habermas, J. (1973). *La technique et la science comme idéologie*. Paris, Gallimard.

Habermas, J. (1973). *Connaissance et intérêt*. in La technique et la science comme « Idéologie », Paris, Gallimard, « Les Essais CLXXXIII » p. 149-150.

Hatano, M. Lemaître, D. (2007). *Usage de la notion de compétence en éducation et formation*. Condé-Sur-Noireau, L'Harmattan, Coll. Action et Savoir-Série Rencontres, p. 13-23.

Haudricourt, AG. (1979). *La technologie, science humaine, Recherche d'histoire et d'Ethnologie des techniques*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme.

Haudricourt, AG. (1995). *L'origine des techniques*. in A.-G. Haudricourt (dir), La technologie, science humaine. Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, p. 329-332.

Heidegger, M. (1958). *La question de la technique*. In *Essais et conférences* (1948), Paris, Gallimard, p.8-49.

Heidegger, M. (1983). *Lettre sur l'humanisme*. Paris, Aubier-Montaigne.

Hériard Dubreuil, B. (1997). *Imaginaire technique et éthique sociale*. Collection Sciences-Ethiques-Sociétés. Paris-Bruxelles : Ed. De Boeck Université.

Hervet, R. (1950). *Le sport olympique ne manque pas de jambes, de bras et de têtes*. INS, 12.

Holt, R. (1989). *Sport and the British, a modern history*. Oxford, Clarendon Press.

Honore B. (1990). *Sens de la formation, sens de l'être : en chemin avec Heidegger*. Paris, L'Harmattan.

Hughes, E. (1952). *The Sociological Study of Work : An Editorial Foreword*, *The American Journal of Sociology*. vol. 57, p. 423-426.

Hughes, E. (1958). *Men and their Work*. Glencoe, The Free Press, p. 78-87.

Ion, J. (2001). *clubs d'athlétisme et professionnalisation. Une étude de cas*, Chantelat, P. (dir.), la professionnalisation des organisations sportives, nouveaux enjeux, nouveau débat, Paris, l'harmattan, coll. « espaces et temps du sport », p. 241 - 254.

INSEP, (2000). *Le métier d'entraîneur*. Transmission des savoirs et évaluation des compétences parmi les entraîneurs de haut niveau, Laboratoire de sociologie de l'INSEP.

Jeu, B. (1977). *Le sport, l'émotion, l'espace*, Paris, Vigot.

Jeu, B. (1993). *Le sportif, le philosophe, le dirigeant*. Lille : PUL.

Jollivet E., Robène L. (2006). *Fosbury contre-ventral ou la technique sportive comme vecteur idéologique*. In Léziard, Y. Robène, L. (dir.) *L'homme en mouvement. Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, Volume 1, Collection Sport-essais, Clamecy, Editions Chiron, p. 195-231.

Jonas, H. (1990). *Le principe responsabilité*, Paris, Flammarion, collection Champs, 1990.

Jousse, M. (1974). *L'anthropologie du geste*, Paris, Gallimard.

Jullien, F. (1996). *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset.

Jullien, F. (2007). *Procès ou création : une introduction à la pensée des lettrés chinois*. Essai d'une problématique interculturelle, in F. Jullien, *La pensée chinoise, dans le miroir de la philosophie*. Paris, Seuil, coll. Opus, 514-801.

Kaës, R. (1980). *L'idéologie Etudes psychanalytiques*, Paris, Dunod.

Kuhn, T.S.(1983). *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (traduction de l'édition américaine datant de 1970).

Ladrière, J. (2001). *L'éthique déstabilisée par la science*, in Trois essais sur l'éthique économique et sociale, *Editions Quæ*, 2001, p. 148-191.

Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel*. Les ressorts de l'action, Paris, Nathan.

Lallement, M. (1993). *Histoire des idées sociologiques*. Tome 2. « De Parsons aux contemporains ». Paris, Nathan.

Laplagne, J.-P. (2006). *Pratiques et objets sportifs : généalogie, filiations et métamorphoses ?* In Robène, L., Léziard, Y. (dir.). *L'homme en mouvement - Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, Volume 1, Collection Sport-essais, Clamecy, Editions Chiron, p. 47-53.

Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes*- Paris, La découverte.

Latour, B., Lemonier, P. (1994). *De la préhistoire aux missiles balistiques*, - Paris, La Découverte.

Leblanc, S. (2004). *La formation au métier d'entraîneur*. In Saury, J., Sève, C. (dir.) *L'entraînement, les entraîneurs et leurs pratiques*, collection Pour l'action, Paris, Revue E.P.S., p. 103-118.

Le Breton, D. (1985). *Corps et sociétés : essai de sociologie et d'anthropologie du corps*. Collection Sociologies au quotidien, vol. 12, librairie des Méridiens, 230 p.

Lecourt, D. (1990). *La querelle de la modernité* in *Contre la peur*, Paris, Hachette, collection pluriel.

Lecourt, D. (1996). *Prométhée, Faust, Frankenstein : fondements imaginaires de l'éthique*, Paris, Synthélabo.

Le Goff, J. (1977). *Métiers licites et métiers illicites* in *Pour un autre Moyen- Âge*, Paris, Gallimard, p. 106.

Le Goff, J. (1980). *Les métiers et l'organisation du travail dans la France médiévale*, in *La France et les français*, Gallimard, p.289.

Lemaître, D. (2001). *Formation humaine dans les écoles d'ingénieurs : étude des conceptions (dimensions anthropologique, éthique et culturelle)*. Thèse en sciences de l'éducation, Université de NANTES, 25 juin 2001, 845 p.

Lemieux C., Mignon P. (2006). *Etre entraîneur de haut niveau*. Laboratoire De sociologie du sport, INSEP, disponible sur : <http://sciences.campus-insep.com>(consulté le 12 mars 2011).

Lemosse M. (1989). *Le professionnalisme des enseignants : le point de vue anglais*, *Recherche et Formation*, 6, p. 75-95.

Leplat, J. (1995). *A propos des compétences incorporées*, *Education permanente*, n° 123, p. 101-114.

Leroi-Gourhan, A. (1964). *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel.

Lévêque, M. (2011). *Bienfaits et méfaits de l'idéologie sportive*, Face à face [En ligne], 11 | 2011, mis en ligne le 18 février 2011, consulté le 24 octobre 2012. URL : <http://faceaface.revues.org/619>

Lévy-Bruhl, L. (1927). *L'Âme primitive*, Paris, Alcan.

Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris, Plon.

Léziard, Y. (2009). *Technique, science et culture*. In Léziard, Y. Robène, L. (dir.) *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*. VOL 2.Paris, Chiron, p. 7-25.

Léziard, Y., Robène, L. (2006). *L'homme en mouvement. Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, Volume1, Collection Sport-essais, Clamecy, Editions Chiron. 510 p.

Léziard, Y., Robène, L. (2009). *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*.VOL 2.Paris, Chiron, 286 p.

Lichtenberger, Y. (2003). *Compétences, compétences*, Encyclopédie des ressources humaines, Paris, Vuibert.

Littre, E. (2008). *Auguste Comte et la philosophie positive*. Encyclopédie psychologique. Paris : L'harmattan.

Loudcher, J.F. (2002). *Penser les origines du sport: essai de définition historique à la lumière de la pensée foucaldienne*, HDR soutenue le 15 décembre 2002, à Besançon sous la direction de F. Marcot.

Loudcher, J.F. (2006). *Marcel Mauss et la notion de « technique du corps » : obstacle épistémologique ou notion-clef en STAPS ?* In Robène, L., Léziard, Y. (dir.). *L'homme en mouvement Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, Volume1, Collection Sport-essais, Clamecy, Editions Chiron, p. 35-46.

Loudcher, J.F. (2011). *Limites et perspectives de la notion de Technique du Corps de Marcel Mauss dans le domaine du sport*, *Staps* 1/2011 (n°91), p. 9-27. URL: <https://cassiope.cnam.fr/http/www.cairn.info/revue-staps-2011-1-page-9.htm>. DOI : [10.3917/sta.091.0009](https://doi.org/10.3917/sta.091.0009).

Lucien de Samosate, (1866). *Anacharsis ou Les gymnases*, in Talbot, E. (Trad.), Tome Premier, Deuxième édition, Paris, Librairie Hachette.

Lyotard, J.F. (1979). *La condition post-moderne*, Paris, Editions de Minuit.

Malglaive, G. (1990). *Enseigner à des adultes*, Paris, ESF.

Malinowski, B. (1989). *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard.

Marzo, P.L. (2005). *Corps et lieux à l'heure de leur accélération technique* », *Sociétés* 4/2005 (n° 90), p. 109-117.

Mauny, C. (2006). *Entre techniques sportives et techniques corporelles, quel objet culturel pour l'éducation physique et sportive ?* In Robène, L., Léziard, Y. (dir.). *L'homme en mouvement - Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, Volume1, Collection Sport-essais, Clamecy, Editions Chiron, p. 460-479.

Mauss, M. (1950). *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Mauss, M. (2001). *Les techniques du corps* (1936), in *Sociologie et anthropologie* (1950), Paris, PUF, 365-386.

Mauss, M. (1927). *Divisions et proportions des divisions de la sociologie* », *Année sociologique* n.s. 2 [Œuvres III, pp. 178-245].

Mauss, M. (1936). *Les techniques du corps*, *Journal de psychologie* 32 (Sociologie et anthropologie, p. 363-386).

Mauss, M. (1947). *Manuel d'ethnographie*, Payot.

Mauss, M. (1966). *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Préface de Lévi-Strauss, dans cette édition Les techniques du corps sont page 363 et suivantes.

Mazzuchelli (C.), Reichel (F.) (1895). *Les sports athlétiques*, Paris, p.109.

Merleau-Ponty, M. (1976). *Phénoménologie de la perception*. Collection Tel, Paris : Ed. Gallimard.

Mignon, P. (2003). *La question de l'expertise et les transformations du métier d'entraîneur*. In Mathieu, C., Lehénaff, D. (dir.). Les cahiers de l'Insep (n° «34»). *Expertise et sport de haut niveau*. Plessis Trévisé : Evidence, p. 21-36.

Mignon, P. (2008). *Un autre dilemme de l'entraîneur : le service public, le marché ou la profession ?* In Fleurance, P., Pérez, S. (dir.). Les cahiers de l'Insep (n° «39 »). Paris, INSEP-Publications, p. 61-80.

Monod, J. (1970). *Le hasard et la nécessité : Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Paris : Ed. du Seuil.

Morin E. (1980). *La méthode 2. La vie de la vie*. Paris, Seuil.

Morin E. (1986). *La méthode 3. La connaissance de la connaissance*. Paris, Seuil.

Morin E. (1991). *La méthode 4. Les idées*. Paris, Seuil.

Morin, E. (1977). *La nature de la nature* (t. 1). Le Seuil, nouvelle édition, coll. Points, 1981.

Morin, E. (1982). *Science avec conscience*. Fayard, nouvelle édition remaniée, coll. Points, 1990.

Morin, E. (1991). *La méthode 4. Les idées*. Paris, Seuil.

Morin, E. (2000). *Diversité culturelle et humaine condition*. xxi siècle, mars-avril, 29.

Mucchielli, A. Paillé, P. (2003). *L'analyse qualitative en science humaine*. Paris, Armand Colin, 211 p.

Otte, M. (2012). *A l'aube spirituelle de l'humanité*. Paris : Odile Jacob.

Paillé, P. (1996). *Qualitative (analyse)*, in Mucchielli, A. (dir.). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, p. 195.

Paradeise, C. (1988). Les professions comme marchés du travail fermés. *Sociologie et Sociétés*, 20, 9-21.

Paradeise, C. (1998). *Les professions comme marchés du travail fermé*, Sociologie et sociétés, vol.XX, n° 2, octobre 1998 p. 9-21.

Parienté, R. (2008). Encyclopédia Universalis.

Parlebas, P. (1967). *L'éducation physique en miettes*, Education physique et sport, n 85, p. 7-14.

Parlebas, P. (1981). *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*. Paris, Insep. 1981.

Parlebas, P. (1999). *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*. Paris, Insep-Publications.

Pastré, P. (2009). Postface, in Vinatier, I. *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes : P.U.R., p. 211-215.

Père Didon (1893). *Discours sur la jeunesse contemporaine, distribution solennelle des prix*, 20 juillet, école Albert Legrand, Paris, Mersh imprimerie, p. 8-9.

Péron, J.-P. (2010). *Entraîneurs*. In Attali, M., Saint-Martin, J., *dictionnaire culturel du sport*. Paris, Armand Colin, p. 298-300.

Pichon, G. (1967). *La musculation à l'INS, A.E.F.A.*, 17, p. 26-27.

Pierre, J. (2009). *Des brevets d'état d'éducateur sportif aux diplômes professionnels de 1963 à nos jours*. Réflexion sur les enjeux et les débats relatifs aux réformes du tronc commun. In Bernardeau-Moreau, D. et Collinet, C. (dir.). *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945*. Rennes: PUR, p. 109-150.

Pociello, C. (1980). *Eléments pour la contribution d'une histoire sociale des pratiques sportives*, travaux et recherches en E.P.S., Paris, INSEP, n° 3, p. 69.

Pociello, C. (1981). *Georges Demény*. In Arnaud, P. (dir.). *Le corps en mouvement*. Toulouse : Privat, p. 209-221.

Pociello, C. (1983). *Le rugby ou la guerre des styles*, Paris, Metaillé.

Pociello, C. (1998). *Techniques sportives et éducation physique*, dossier EPS, n°19, Paris, EPS.

Pociello, C. (1999). *La science en mouvements*, In P. Lanteri, A. Midol & I. Rogowski (dir.), *Les sciences de la performance à l'aube du XXIe siècle*. Clermont-Ferrand, AFRAPS, p.111-132.

Pociello, C. (2004). *Entre le social et le vital*. L'éducation physique et sportive sous tensions (XVIIIe-XXe siècle), Presses universitaires de Grenoble.

Pivato, S. (1994). *Les enjeux du sport, XXe siècle*, Firenze,

Pottier B. (1976) Sur la formulation des modalités en linguistique, *Langages*, 43, pp. 39-47.

Pottier B. (1983) Chronologie des modalités, in J. David, G. Kleiber (dir.) *La notion sémantico-logique de modalité*, *Actes du colloque international de linguistique de Metz (1981)*, Paris, Klincksieck, pp. 55-61.

Pottier B. (1985) *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck.

Pottier B. (1992a) *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette. 224 p. (même qu'en 1987)

Pottier B. (1992b) *Sémantique générale*, Paris, P.U.F. 238 p.

Rey, A. (1994). *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Les dictionnaires Le Robert, p. 1641/1642.

Rey, A. (2006). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert. (Première édition publiée en 1992).

Rey, A., & Rey-Debove, J. (2009). *Le nouveau Petit Robert*. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris : Le Robert.

Rey, B. (2006). *Les compétences professionnelles et le curriculum : des réalités conciliables ?* In Lenoir Y. & Bouillier-Oudot M.-H. (dir). *Savoirs professionnels et curriculum de formation*. Laval (Canada): Les Presses de l'université Laval, p. 83-108.

Robène, L. (2006). *Introduction à l'histoire des techniques*. In Léziard, Y. Robène, L. (dir.) *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*. VOL 1. Paris, Chiron, P. 7-30.

Roger, A. (2006). *Les résistances au changement dans l'entraînement des lanceurs français (1945-1965)*, *Staps*, 2006/1 no 71, p. 37-51. DOI : 10.3917/sta.071.0037.

Roqueplo, P. (1983). *Penser la technique : pour une démocratie concrète*, Paris, éditions du Seuil, Règlement général d'éducation physique, Méthode française, Paris, 1931, T.1, p.59-60-61.

Salomon, J.-J. (1994). *Le destin technologique*, Paris, Gallimard.

Sarfatti Larson, M. (1977). *The Rise of Professionalism*. A sociological analysis, Berkeley, University of California Press, p. 3.

Saury, J. (2004). *L'entraînement comme système d'aide à la performance*. In Saury, J., Sève, C. (dir.) *L'entraînement, les entraîneurs et leurs pratiques*, collection Pour l'action, Paris, Revue E.P.S., p. 51-66.

Sauvy, A. (1958). *L'opinion publique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n°701, p.117

Schilder, Paul. (1968). *L'image du corps*, Paris, Gallimard, Coll. TEL, n°53.

Schlanger, N. (1991). *Le fait technique total*, Terrain, numéro-16 - *Savoir-faire*, [En ligne], mis en ligne le 06 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/3003>. Consulté le 31 octobre 2012.

Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal: Les Editions Logiques.

Schwartz, Y. (1988). *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Editions sociales.

Schwartz, Y. (1997). *Reconnaissances du travail*. Paris: PUF.

Séris, JP. (2000). *La technique*. Paris : PUF, 414 p.

Serres, M. (1994). *Eclaircissements, entretiens avec B. Latour*, Paris, Flammarion.

Servier, J. (1982). *L'idéologie*, Paris, PUF.

Sève, C. (2004). L'entraînement : des pratiques complexes et mal connues. In Saury, J., Sève, C. (dir.) *L'entraînement, les entraîneurs et leurs pratiques*, collection Pour l'action, Paris, Revue E.P.S., p. 11-34.

Sigaut, F. (2006). *La formule de Mauss, Techniques & Culture* [En ligne], 40 | 2003, mis en ligne le 07 juin 2006, consulté le 31 octobre 2012. URL : <http://tc.revues.org/1538>.

Simondon, G. (1989). *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris Aubier.

Sir Sinclair, J. (1807). *The code of health and longevity ; or a concise view of the principles calculated for the preservation of health and the attainment of long life.*

Sorel M. et Wittorski R. (2005). *La professionnalisation en actes et en questions*. Paris: L'Harmattan.

Sorel, M. (2008). *À propos de la professionnalisation : le retour du sujet....Savoirs*, n°17.

Sperber, D. Wilson, D. (1989). *La pertinence, communication et cognition*, Paris, Ed. de minuit.

Seiner, G. (1991). *Réelles présences*, Paris, Gallimard, collection folio essais.

Stiegler, B. (1994). *La technique et le temps, 1. La faute d'Epiméthée*, Paris, Galilée- Cité des sciences et de l'industrie, P. 93-102.

Stiegler, B. (1996). *Cultures et technologie, le retard mélancolique - télémaque*, n° 7-8.

Stroobants, M. (2005). *Sociologie du travail*, Paris, Armand Colin, coll. « Sociologie », pp. 38-39.

Taguieff, PA. (2001). *Du Progrès*, Paris, Librio.

Terral, P. (2003). La question de la construction des savoirs, *STAPS*, 62, 85.

Terral, P. (2003). *La construction sociale des savoirs du monde sportif : Sociologie des conceptions épistémiques*. Thèse de doctorat non publiée, université Paris IV, Paris.

Touraine, A. (1992). *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.

Tourmen, C. (2007). *Activité, tâche, poste, métier, profession: quelques pistes de clarification et de réflexion*. Santé Publique. vol. 19, p. 15-20.

Trabal, P. (1999). *La sociologie, la technique et l'innovation technologique dans le champ sportif*, in P. Lanteri, A. Midol & I. Rogowski (Éds), *Les sciences de la performance à l'aube du XXIe siècle*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 147-167.

Varela, F. (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit, sciences cognitives et expérience humaine*. Paris, Seuil.

Vanpouille, Y. (2011). *Connaissance par corps et épistémologie en STAPS*, Staps 2/2011 (n°92), p. 75-90. URL: <https://cassiope.cnam.fr/http/www.cairn.info/revue-staps-2011-2-page-75.htm>. DOI : 10.3917/sta.092.0075.

Verger, R. (1932). *Ping-pong. Théorie et pratique*, Grasset, Paris, p. 48-49.

Verin, H. (1993). *La gloire des ingénieurs : L'intelligence technique du XVI au XVIII siècle*, Paris.

Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation continue*, Paris, ESF.

Vigarello, G. (1978). *Le corps redressé : histoire d'un pouvoir pédagogique*. Paris, Ed. Jean-Pierre Delarge, coll. « Corps et culture ».

Vigarello, G. (1986). *Les techniques corporelles et les transformations de leurs configurations*, STAPS, V, pp. 7, 13, 19-22.

Vigarello, G. (1988). *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, Robert Laffont, Paris, Revue EPS.

Vigarello, G. (1988). *Techniques d'hier et d'aujourd'hui*. Une histoire culturelle du sport, Paris, Revue EPS.

Vigarello, G. (2004). *Technologie et formation*, Education physique et sport, n 305, p. 5-7.

Wagner, B. (1973). *Fosbury flop. Congrès de Madrid*, AEFA, n 38, p. 17-22

Warnier, J.-P. (1999). *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris, PUF.

Wittorski, R. (1997). *Production d'innovations et évolution des professionnalités enseignantes*. In C. Debon, R. Orofiamma et R. Wittorski (dir.), *l'évolution des compétences des enseignants à l'occasion de la production d'innovations* (vol. 2). Paris : Conservatoire national des arts et des métiers/Centre de recherche sur la formation.

Wittorski, R. (2003). *Analyse de pratiques et professionnalisation*. In Blanchard-Laville, C. Fablet, D. (Dir.), *Travail social et analyse des pratiques professionnelles*. Paris, L'harmattan, Savoir et formation, p. 69-89.

Wittorski, R. et Sorel, M. (2005). *La professionnalisation en actes et en questions*. Paris: L'Harmattan.

Wittorski, R. (2005). *Formation, travail et professionnalisation*, Paris : L'Harmattan, p. 7-20.

Wittorski, R. (2007). *Professionnalisation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan.

Wittorski, R. (2008). *La professionnalisation*, *Savoirs* 2/2008 (n° 17), p. 9-36.

Wittorski, R. (2009). *A propos de la professionnalisation*. In Barbier, J.M. Bourgeois, E. Chapelle, G. Ruano-Borbalan, J.C. (dir.), *Encyclopédie de la formation*. Paris : P.U.F., 2009, p. 781-792.

Wittorski, R. (2010). *Les Dossiers des Sciences de l'Education - Thème : Regards croisés sur la professionnalisation et ses objets*. (Vol. 24).Toulouse: P.U.M.

Wittorski, R. (2010). *La professionnalisation : d'un objet social à un objet scientifique...* Les Dossiers des Sciences de l'Éducation - Thème : Regards croisés sur la professionnalisation et ses objets, 24, 7-11.

Zarifian, P. (1992). *Acquisition et reconnaissance des compétences dans une organisation qualifiante*. *Éducation permanente*, n° 112, p. 15-22.